

République Algérienne Démocratique et Populaire

**Ministère de l'enseignement supérieur et de la
recherche scientifique**



UNIVERSITE
Abdelhamid Ibn Badis
MOSTAGANEM



UNIVERSITE
Abdelhamid Ibn Badis
MOSTAGANEM

**Université Abdel Hamid Ben BADIS de
Mostaganem**

Faculté des langues étrangères

Département de français

**La dénomination « Français » : enjeux autour de la
signification et la construction référentielle dans le grand
débat autour de l'identité nationale (2009-2010)**

Présentée par :

BELLAKEHAL Abdelkader

Sous la direction de :

Abdelkader SAYAD (Docteur – Université de Mostaganem)

Membres du jury

Président : Karim Ouaras (Docteur , université de Mostaganem)

Rapporteur : Abdelkader Sayad (Docteur , université de Mostaganem)

Examinatrice : Djamila Boutaleb (Professeure université Oran 2)

Examineur : Ali-Bencherif Zakaria (Professeur , université de Tlemcen)

Examineur : Sofiane Bengoua (Docteur , université de Mostaganem)

Examineur : Boumedini Belkacem (Docteur , université de Mascara)

Année universitaire : 2018 – 2019

Résumé :

Ce travail de recherche s'inscrit dans une perspective joignant deux disciplines connexes à savoir : la sémantique lexicale et l'analyse du discours. Son objectif majeur consiste à proposer une réflexion sur la dénomination « Français » et les effets performatifs de sa circulation en discours. Partant du postulat que le sens n'est pas donné d'avance mais qu'il est le résultat d'une situation énonciative où l'interdiscours pèse de tout son poids sur le dire du sujet, nous avons mené cette recherche sous l'angle de la subjectivité. Pour ce faire, nous avons collecté analysé un corpus constitué des contributions des internautes intervenant dans le débat autour de l'identité nationale en France (2009-2010).

Abstract :

This research work is part of a perspective linking two related disciplines namely: lexical semantics and discourse analysis. Its main objective is to propose a reflection on the "French" denomination and the performative effects of its circulation in speech. Starting from the postulate that the meaning is not given in advance but that it is the result of an enunciative situation where the interdiscourse weighs all its weight on the saying of the subject, we conducted this research under the angle of subjectivity. To do this, we collected analyzed a corpus of contributions from Internet users involved in the debate around national identity in France (2009-2010).

Résumé en arabe

ملخص

هذا العمل يندرج تحت الإطار المزدوج المتكون من علم الدلالة و تحليل الخطاب. الهدف الأسمى منه يكمن في طرح إشكالية "التسمية" (Dénomination) " فرنسي " (Français) و أثارها في الخطاب المتداول إنطلاقا من الفرضية التي تنص على أن المعنى يخضع للوضعية التلفضية أين ما بين الخطاب يؤثر بقسط كبير على خطاب المتكلم .

نعتمد في هذه الدراسة على توجه تسوده النظرة الذاتية حيث يتركز اهتمامنا على أهمية دور المتكلم , و لهاذا الغرض قمنا بتحصيل مجموعة نصوص (متن أو corpus) كتبها و نشرها عدد كبير من المتحدثين الذين ساهموا في إثراء النقاش حول الهوية الوطنية الفرنسية الذي جرى في الفترة الممتدة من شهر نوفمبر إلى شهر ديسمبر 2009 .

REMERCIEMENTS

Que soit ici vivement remercié mon directeur de thèse , M. Abdelkader Sayad - mentor providentiel et modèle de simplicité - pour toute l'attention qu'il a portée à la réalisation de cette thèse, pour ses nombreuses corrections et suggestions qui ont contribué à l'améliorer et l'enrichir en un temps record.

Je tiens également à remercier à titre posthume le regretté M. Mahmoudi Ammar qui, bien qu'affecté par l'âge et la maladie n'a cessé de m'accompagner de ses judicieuses remarques et chaleureux encouragements durant les moments les plus éprouvants de cette recherche.

Mes remerciements vont aussi aux membres du jury , Professeur Ali-Bencherif Zakaria , Docteur Sofiane Bengoua , Docteur Karim Ouaras, Professeur Djamila Boutaleb, , Docteur Boumeddini Belkacem, qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.

J'exprime également ma profonde gratitude pour tous mes proches, à commencer par ma femme et mes enfants qui m'ont fait gracieusement don de leur temps et enduré avec longanimité la carence affective occasionnée par un travail si absorbant,

tous ceux , parmi, les parents, les amis (Abdelmalek , Ali , Zerrouki, Hassan, Abderrahmane, Mohamed , Sid-Ahmed...) , les collègues , les chercheurs (P.Marchand , P. Ratinaud , Alice Krieg-Planque , Mamadou Diakité), qui par leur gentillesse , leur soutien moral et leur précieuse assistance ont contribué chacun à sa manière à l'aboutissement de cette thèse ;

pour mon pays qui , par l'abondance de ses dons , la beauté exubérante de ses paysages contrastés , la chaleur de ses habitants , la sincérité et la spontanéité de leur sentiments, m'a permis de croire en un projet commun appelé à être réalisé , construit , patiemment , pierre par pierre , par nous tous : l'Algérie.

*Au Proche Silencieux,
A mes parents bien aimés,
A ma famille,
je dédie ce travail.*

Introduction générale

La catégorie nominale, omniprésente dans les discours socio-politiques, dans les slogans émaillant les grandes manifestations et les manchettes des journaux a toujours frappé les esprits par la force d'évocation contenue dans ses formules. Il y a dans la dénomination des objets et des personnes une puissance, une concrétude qui lui confèrent une hégémonie certaine sur les autres parties du discours. En effet, nommer est souvent, un procédé, qui dote l'instance nommante de pouvoirs lui assurant une prééminence sur ses interlocuteurs. Les Ecritures n'enseignent-elles pas que la maîtrise du Verbe, c'est -à- dire la capacité de nommer les objets du monde confère à Adam la prééminence sur les anges (Coran 2/31, Bible, Genèse 2/19).

Un certain nombre travaux inscrits dans l'optique des rapports entre le langage comme pratique¹, ont fait date ; citons à cet effet, les travaux de Marianne Ebel et Pierre Fiala (1983), d' Alice Krieg Planque (2009) , Simone Bonnafous (1992), Maurice Tournier (2010) Geneviève Petiot (1990 : 218) Marc Angenot (2006). Toutes ces études convergent vers l'idée que les acceptions de certaines dénominations employées dans l'espace social divergent, sur le plan sémantique, selon les locuteurs et leur appartenance aussi bien sociale, culturelle, qu'idéologique et que par voie de conséquence, elles induisent non seulement lors de leur actualisation une polémique éminemment féconde sur le plan sémantique mais aussi un effet performatif puisqu'elle peuvent produire une action catégorisante en tant que pratique sociale. Donc l'objectif de ces recherches n'est pas tant ce que disent les textes que ce que les discours font car « *le sens des discours n'émane pas seulement d'un contenu, mais de la capacité qu'ont les discours ancrés dans des situations de modifier ces situations : le sens du discours ne sera alors autre que la modification de la situation* » (Dufour, 2007 : 204). Cependant , faut-il le rappeler , elles procèdent d'une approche que nous appellerons faute de mieux « en aval » du sens, qui prend acte de la matérialité langagière (*indices de l'énonciation, temps...*) et de l'activité de l'énonciateur *in situ*, considérant le sens comme un produit statique, un résultat et non comme une production dynamique en discours aux effets performatifs . Ainsi décèle-t-on, ici, la persistance du paradigme structuraliste dressant une barrière entre le signe et son référent, le signe et sa fonction sociale.

1« La pratique langagière renvoie à l'activité d'énonciation considérée comme une pratique sociale, à la fois déterminée par le social et produisant ses effets sur lui » (J.Boutet 2002 : 459).

Certes, en analyse du discours, les tentatives d'établir la jonction entre le langage et sa face réaliste et pratique, d'arracher le fait de langue à la chaîne signifiante pour l'ancrer dans les pratiques ne manquent pas, avec, notamment, les notions de *pratiques langagières* (J.Boutet , 2002 : 458) , *pratiques discursives* (Foucault , 1969) , l'approche praxématique ; mais toutes ces recherches se focalisent sur la matérialité linguistique sans tenir compte de l'activité du sujet en tant que producteur effectif d'un sens socialement orienté. Elles tendent toutes ou presque à limiter leur champ d'action au seul fonctionnement discursif (Paveau, 2011) sans prendre suffisamment en considération l'activité du sujet comme une pratique insérée dans les pratiques sociales.

Dans le cadre de notre travail de recherche, nous abordons la question du sens selon une perspective énonciative en se focalisant plus particulièrement sur l'action du sujet énonciateur en tant que constructeur du sens en discours. Pour nous, c'est le pivot autour duquel s'articule toute l'activité énonciative considérée comme une pratique discursive en lien avec des pratiques sociales. Cette posture nous conduit à tenir compte des représentations de celui-ci et de leur traduction sur le plan énonciatif ainsi que leur incidence sur le référent ; d'où le recours aux travaux de la théorie des opérations énonciatives (Culioli ,1990), de la sémantique du prototype (Kleiber, 1990) et de la praxématique.

Il est à remarquer que certaines recherches récentes au Canada (Eman Ali, 2008), Audrey Julie Charron(2007), Buyck , M. (1995), Fall, K., Forget , D. et Vignaux, G. (2005) ont initié une approche fusionnant la théorie des opérations prédicatives énonciatives (Culioli , 1990) et la sémantique du prototype (Kleiber , 1990) qui aborde l'étude de la dénomination sous l'angle de *la notion* ; cependant aucune d'elles n'a intégré la dimension interdiscursive de la dénomination et partant le dialogisme de la nomination.

Donc, cette insuffisance scientifique (évacuation du sujet constructeur du sens et de la dimension dialogique de la nomination), autrement dit, la conjonction du linguistique et de l'extralinguistique dans la production du sens a laissé en suspens un certain nombre de questions relevant de l'analyse du discours :

Comment les mots disent-ils la réalité du monde ? Comment se tisse la relation entre le signe et le référent ? Comment le sujet catégorise-t-il le monde avec les mots ? Quelle est la part de l'interdiscours dans cette opération ? Enfin et surtout quel est l'impact de cette construction référentielle sur les pratiques sociales ?

Telles sont les questions auxquelles, nous tenterons de répondre tout au long de ce travail d'analyse.

Très intéressé par le thème de l'identité nationale, notamment, en France, nous avons remarqué que cette notion constituait le ciment consolidant la structure de la nation. En effet, elle se situe au centre des préoccupations des instances étatiques qui l'inscrivent résolument comme l'un des objectifs majeurs de leur politique. Ainsi, la création du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale en 2007 est venue comme une réponse à une promesse électorale du président Nicolas Sarkozy². En 2009, le ministère de l'Immigration a initié un grand débat sur l'identité nationale en France. A cette occasion, le site internet du ministère invitait les internautes à proposer leur définition de la dénomination « Français » en répondant à la question « Pour vous, qu'est-ce qu'être français ? ». La grande polémique suscitée par cette consultation populaire a généré une multiplicité de définitions et un flou sémantique comparable à celui des mots-virtuels (Demers ,1995)³ nous a incité à aborder de front la question sous l'angle de la linguistique.

Notre travail de recherche s'inscrit dans une perspective d'analyse de discours. Le caractère multidisciplinaire de celle-ci autorisant la jonction avec certaines disciplines connexes nous permettra de recourir aux concepts de la sémantique du prototype et de la théorie des opérations énonciatives, de l'approche énonciative de Benveniste, de la praxématique et à certaines notions relatives aux sciences sociales (sujet acteur, Touraine ,1992).

Pour ce faire, un corpus global rassemblant plus de 18000 contributions collectées par le site du ministère de l'Immigration et de l'identité nationale⁴ durant la période s'étalant du 2 novembre 2009 au 31 décembre 2009 a été soumis à l'étude. Cependant, la taille considérable de ce corpus constituant un handicap pour l'analyse qualitative, nous avons procédé à sa réduction par le recours à la notion de *saturation*⁵ (A. Krieg-Planque, 2009).

²Ludovic Blecher, « Sarkozy veut un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale », Libération 9/3/2007, www.liberation.fr

³Un *mot-notion* qui, proposé à la définition offre « *tort d'augmenter la polysémie, de charger les propositions de parasites émotionnels et d'enchanter le monde alors qu'il s'agirait précisément de se dégager du discours de la rue.* » (Demers 1995 : 224)

⁴Nous fournirons les raisons de ce choix dans le chapitre 1 de la première partie
5 cf. Corpus « Partie I, chapitre 2 »

Notre souci majeur consiste à élaborer une approche éclectique à même d'appréhender la dénomination « *Français* » sous l'angle de son fonctionnement discursif. En effet, à travers une analyse des productions méta-discursives des internautes participant au débat sur l'identité nationale en France (2009-2010)⁶, il s'agira de déterminer la manière dont le locuteur, autrement dit *le sujet* définit son identité et celles des autres français en répondant à la question « *Pour vous, qu'est-ce qu'être français ?* » posée par le ministère français de l'Immigration et de l'Identité.

Soumise à la définition (dans le débat sur l'identité), la dénomination « Français » s'avère extrêmement problématique au vu du nombre élevé des reformulations métalinguistiques issues du corpus étudié ; d'où notre question principale :

Qu'est-ce qui fait que la définition de ces termes soit sujette à tant de controverses ?
Quelle formalisation et quelle explication linguistique donner à cette complexité ?
Quelle est sa nature, quelles sont les conditions de sa réalisation et quelles en sont les implications ?

Ainsi, serait-il intéressant de soumettre à une investigation sémantique et discursive la complexité liée à l'emploi de la dénomination « Français », afin de mettre au jour ses particularités sémantico-référentielles et d'y apporter une explication théorique à la lumière d'un traitement en termes de domaine de référence et de représentations.

Ce questionnement conduit à interroger le discours produit dans son intrication avec le contexte (les conditions de production). Nous nous sommes, donc, interrogé sur les facteurs ayant joué un rôle déterminant dans la circulation discursive dans le débat autour de la dénomination « français » à savoir : le sujet de l'énonciation, l'interdiscours et le contexte.

1. Il est à se demander dans quelle mesure, l'identité du sujet énonciateur, c'est-à-dire sa subjectivité, ses représentations concernant sa propre identité et celle de l'Autre ont influé sur le contenu sémantique de l'objet soumis à la définition ?
2. Dans le cadre d'une approche praxématique du discours, il serait judicieux de savoir quel est l'impact du dialogisme de la nomination, des sens capitalisés en langue sur l'actualisation du praxème « Français », quel rôle a joué l'opération de catégorisation inhérente à la *référenciation* dans la détermination d'un *type (de Français)* d'un

6 8 novembre 2009, CF. Figure 1.2

contre-type (stéréotype) placé dans l'altérité ? En somme, la reformulation⁷, qui est partie prenante de la nomination (selon l'approche praxématique) dans le thème qui nous occupe peut-elle être considérée comme une simple opération de définition ou une manipulation du sens à des fins subjectives ?

3. La redéfinition de la dénomination « Français » n'acquiert-elle pas le statut de *formule* (Alice Krieg-Planque, 2009) ? Dans ce cas dans quelle mesure sa mise en débat peut revêtir un caractère performatif dans l'optique du discours pris comme acte⁸ ?
4. Enfin, dans quelle mesure, la mise sous contrôle du cadre énonciatif du débat par le ministère de l'Immigration pourrait constituer une stratégie discursive destinée à faire prévaloir son propre point de vue ?

Le discours est le lieu privilégié d'observation et de réflexion au sein duquel convergent ces pistes de réflexion. De l'observation de la nature lexicale et du fonctionnement discursif de la dénomination (Français) émerge l'hypothèse centrale suivante :

Dans le cadre du débat sur l'identité nationale en France, *la dénomination « Français »*, en tant que signe linguistique, constitue un « mot enjeu » (T.Guilbert , 2005 : 273) , une *arène* (Bakhtine , 1929) , un lieu d'affrontement, entre les locuteurs pour l'imposition d'un ordre du discours (Foucault, 1971) garant d'un ordre du monde.

Cette proposition globale peut être reformulée sous forme simplifiée de sous-hypothèses

1. Le sujet de l'énonciation serait la pierre angulaire sur laquelle repose tout le débat, puisque en tant que constructeur de sens, c'est l'élément clé sans lequel le débat n'existerait pas. De ce fait, l'examen de l'activité métadiscursive du sujet énonciateur permettrait de déterminer les types de sujets en présence et leurs points de vue révélateurs de cet affrontement.

⁷La reformulation est un acte de re-catégorisation, qui déplace les frontières des catégories et tend à modifier le rapport au référent et, par conséquent, à agir sur le monde (F.Dufour ,2007 : 299)

⁸ « Mieux que « l'instrument principal de la communication porteuse d'information », tel que le réduit *in fine* Jakobson, le langage comme pratique a une dimension d'« acte effectif » : « Nous appellerons « discours » l'usage du langage en situation pratique, envisagé comme acte effectif, et en relation avec l'ensemble des actes (langagiers ou non)dont il fait partie. » (Achard, 1998 : 10)

2. La production du sens tributaire, selon la théorie de l'interpellation du sujet par l'idéologie (Althusser, 1970), de la formation discursive (Pêcheux, 1975) aurait entraîné l'assujettissement du sujet qui n'en serait que la caisse de résonance.
3. Le cadre énonciatif présidant au débat sur l'identité aurait contraint le discours en assujettissant (G. Le Blanc , 2004⁹) , c'est à dire en soumettant les locuteurs au diktat du locuteur principal : le ministère de l'immigration.
4. La définition un Français-*Type* aurait eu pourconséquence, selon la logique de *la dialectique du Même et de l'Autre*, la création d'un *Type-Autre* (l'immigré notamment) exclu de la communauté des *Mêmes*. Une reconduction d'un ordre du discours imposant un ordre du monde où l'Autre fait figure de marginal. En d'autres termes, nous supposons l'existence d'une hiérarchisation stigmatisante pour une catégorie (de la population française) placée dans l'altérité, c'est-à-dire un ordre du monde constitué de deux catégories de référents : dominants / dominés. Cette distribution des « places » ne serait pas pour plaire à celui qui est catégorisé comme qui n'hésiterait à revendiquer une indépendance, celle du sujet *critique*, se voulant « acteur » de son destin (Touraine).
5. Cette stigmatisation de l'Autre pourrait être imputable au caractère *formulaire* imprimé à la dénomination *Français* par sa mise en circulation discursive. A cette occasion, elle a été propice au « *procès d'acceptabilité* »¹⁰ (J.P. Faye ,1972).

Nous avons essayé de confirmer ces hypothèses en confrontant les données de notre corpus aux procédures méthodologiques que nous nous avons développées dans la partie théorique de notre thèse.

Objectifs de la recherche

Nous nous fixons deux objectifs qui organiseront les niveaux d'analyse :

1. L'étude de l'activité du sujet en tant qu'élément clé dans la production du sens en discours et la construction de valeurs référentielles révélatrices des représentations des locuteurs concernant le *type* Français (Culioli , *ibid*).

¹⁰Cf. (Partie III , 10.2)

2. Une étude du fonctionnement sémantico-discursif de la dénomination en vue de déterminer son rôle performatif à travers le « processus d'acceptabilité » en tant que *formule* (J.P Faye et Alice Krieg ; 2009)

Organisation de la thèse

Ce travail de recherche comprend trois grandes parties composées de dix (10) chapitres. La première partie, composée de trois chapitres, constituera le cadre théorique dans lequel sera ancrée cette recherche sur la dénomination. Nous y aborderons dans le premier chapitre les notions de discours et de contexte. En effet, notre objet d'étude nous contraint de convoquer le contexte qui permet son actualisation. Ainsi, nous définirons le discours et précisons le contexte dans lequel la dénomination « Français » est manipulée discursivement par les locuteurs invités à la définir dans le cadre du débat sur l'identité nationale.

Dans le deuxième chapitre, l'intérêt sera porté sur la définition proprement dite de la notion d'identité. Après avoir passé en revue les différents types d'identités, nous nous focaliserons sur la relation du langage et de l'identité. Ainsi nous envisagerons la manière dont le sujet envisage son identité et celle des autres.

Le troisième propose une vue synthétique du mode de construction de l'identité discursive. A ce propos, nous l'aborderons selon deux angles : l'intradiscursif et l'interdiscursif. Sur le plan discursif ou énonciatif, le sujet constructeur de sens sera pris au sens benvenistien, un sujet ayant le plein contrôle du discours et manipulant la langue pour réaliser son *ego* selon le principe « *qui dit ego est ego* » à travers le système des *personne* (*je /tu –non personne*). Dans le cadre de l'interdiscursivité, le sujet interpellé (Althusser, 1970) se livrera à l'opération de catégorisation de soi et de l'autre sous la contrainte de l'interdiscours et de la formation discursive lieu, selon l'acceptation de Pêcheux, de construction du sens. La catégorisation de la notion « Français » sera effectuée par le biais du domaine notionnel (Culioli, 1981).

Le quatrième chapitre sera consacré au corpus de la recherche. Il sera question du *web corpus* car, le nôtre est extrait du site internet du ministère de l'Immigration français créé par le gouvernement de Nicolas Sarkozy. Les procédés d'homogénéisation requis par la conversion en mode Word et la délimitation grâce à la notion de « saturation » (Krieg, 2009)

et des unités non topiques (Maingueneau) sont autant de procédés que nous évoquerons dans ce chapitre.

Dans le cinquième chapitre, nous exposerons dans le détail notre méthode d'analyse. Dans un premier temps, nous nous appuyerons sur l'approche de G. Vignaux (1988) lorsqu'il s'agira d'analyser les opérations sémantiques effectuées par les différents énonciateurs participant à la définition de la notion « être Français ». Dans un second moment, nous évoquerons l'activité du sujet « critique » face à l'hétérogénéité du discours (J. Authier-Revuz).

Les cinq derniers chapitres (6, 7, 8, 9, 10) de la partie III, seront consacrés à l'analyse des données discursives de notre corpus. Dans le chapitre 6, nous appliquerons le système des personnes (Personne / non personne) de Benveniste pour mettre en lumière l'émergence du sujet dans le cadre de l'intersubjectivité. Le chapitre 7, sera consacré à la catégorisation du référent (l'Autre) par le sujet en tant qu'entité interpellée par l'idéologie (Althusser, 1976) de la catégorie A (formation discursive de droite). Le chapitre 8 se focalisera sur le mode de catégorisation du sujet de la catégorie B (formation discursive de la gauche). Une confrontation des deux modes de catégorisation nous livrera les représentations de l'identité française chez chaque partie (catégorie de sujet interpellé). Le chapitre 9 traitera de l'activité de ce que nous avons baptisé « sujet critique » dans le discours identitaire. Enfin, nous évoquerons, dans le dixième chapitre, la notion de formule afin de valider le « *procès d'acceptabilité* » dans le discours identitaire.

PARTIE I
CADRE CONCEPTUEL

CHAPITRE 1

La dénomination « Français » : discours et contexte

Introduction

Dans ce chapitre nous évoquerons la notion de discours que nous essayerons de définir en fonction de l'objet étudié dans cette recherche. Nous essayerons, également, de montrer la relation foncière tissée entre celui-ci et le contexte aussi bien intrinsèque (cotexte) qu'extrinsèque, appelé en analyse du discours française les conditions de production. Cette étape est incontournable pour notre travail puisqu'elle constitue un préalable méthodologique nous permettant de cerner notre objet d'étude. Elle consiste donc à contextualiser l'objet de cette étude : la dénomination « Français ». La définition du discours (ce qui **est** loin d'être une tâche aisée vu la multiplicité des acceptions) et sa relation avec le contexte constituent une étape obligatoire dans cette recherche pour dissocier cette approche ancrée dans l'analyse du discours de celle appartenant aux sciences de la communication. C'est pourquoi, nous estimons nécessaire, vu la spécificité du thème abordé « débat sur l'identité », de souligner le contraste entre *contexte*, *cotexte* et *situation*. La dimension extralinguistique étant omniprésente, nous l'évoquerons dans des termes spécifiquement discursifs : interdiscours, mémoire discursive, conditions de production. Tout ce préalable consiste, donc, à délimiter les contours constituant le champ de cette étude. L'objectif ultime est de montrer que le sémantisme de la dénomination dépasse le cadre de l'énonciation ou l'intradiscours selon les termes de Pêcheux pour s'étendre à l'interdiscours.

1. Le discours, une notion instable

Le discours occupe une place centrale dans les sciences du langage. Cependant sa définition en tant qu'objet révèle une certaine instabilité dont témoigne les nombreuses acceptions relevées. Son sens varie en fonction des écoles et des grands courants théoriques qui en ont fait leur objet d'étude. Aucune définition consensuelle ne semble se dégager, c'est pourquoi, il lui est conféré une valeur au sens saussurien du terme (plutôt qu'une définition) qui permet sa définition par contraste par rapport à un autre terme.

Maingueneau (1997 : 10) relève sept emplois du terme *discours* :

Discours 1 : équivalent de la « parole » de l'opposition saussurienne « langue » / « parole », c'est-à-dire toute occurrence verbale ;

Discours 2 : unité de dimension supérieure à la phrase, équivalent de texte ;

Discours 3 : dans une perspective énonciative ou pragmatique l'emploi de discours plutôt que d'énoncé permet d'insister sur le caractère dynamique de l'énonciation, sur la relation qu'elle établit entre les partenaires de l'échange, sur son inscription dans un contexte ;

Discours 4 : par une spécialisation de la valeur 3, discours désigne la conversation, l'interaction orale, considérée comme le type d'énonciation fondamental ;

Discours 5 : une opposition entre langue et discours permet de distinguer les valeurs qu'une unité linguistique possède virtuellement, hors contexte, et celles qu'elle acquiert à travers son usage effectif. On dira par exemple que la néologie lexicale est un phénomène de discours qui peut se fixer dans la langue ;

Discours 6 : on utilise parfois discours pour désigner le système sous-jacent à un ensemble d'énoncés tenus à partir d'une certaine position sociale ou idéologique. Ainsi parle-t-on de « discours féministe », de « discours administratif », de « discours de l'école », etc. ;

Discours 7 : en France depuis les années 1960 on recourt parfois à une opposition entre énoncé et discours¹¹, ainsi formulée :

« L'énoncé c'est la suite de phrases émises entre deux blancs sémantiques ,deux arrêts de la communication ; le discours c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration en langue en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours. » (Guespin, 1971)

Ainsi, la prise en compte des conditions de production d'un texte, autrement du contexte d'un énoncé le transforme en discours. Nous nous en tiendrons à cette définition pour développer notre analyse.

Notre accès au discours comme objet d'analyse étant conditionné par la notion de sujet¹², son intégration dans le descriptif du long cheminement de l'analyse langagière de l'homogénéité à l'hétérogénéité du discours s'impose de fait.

Pour s'extraire de la dichotomie structuraliste langue/parole, de l'objectivité supposée de la langue et de la subjectivité imputée à la parole, il fallait pour l'analyse du discours

¹¹Nous nous contenterons de proposer la définition (classée n° 7 dans sa typologie) qui semble convenir à notre analyse .

¹² Cf. « objectifs » , Introduction.

montrer que la parole est à la fois un fait subjectif et social et que la langue est loin d'être un objet neutre. Ainsi, analyser le discours consiste-t-il à s'affranchir des limites imposées par la langue comme système clos et tenir compte des données contextuelles ou des conditions de production. L'analyse du discours¹³, conçoit le discours non pas comme un objet qui se superposerait au texte mais en tant qu'objet, certes isolable, mais intégré dans son contexte. Selon L. Guespin, l'AD est la discipline « *qui étudie les productions verbales au sein de leurs conditions linguistiques de production* » [1971 : 10]. Grâce à cette notion de *conditions de production*, le discours va au-delà des limites du texte pour rejoindre l'« *ensemble des discours possibles à partir d'un état défini des conditions de production* » [Pêcheux 1969 : 16], qui « *détermine[nt] ce qui peut et doit être dit* » [ibid.1971 : 148].

Dans le dictionnaire d'analyse du discours, Maingueneau (DAD, 2002 : 187-190), cite les caractéristiques permettant la définition de la notion de discours en AD dont nous ne retenons que les plus pertinentes pour notre analyse:

1. *une organisation transphrastique.*
2. *Elle est une forme d'action (pragmatique, pratique discursive).*
3. *Elle est interactive (coopératif, dialogique).*
4. *Elle est contextualisée « On ne peut assigner à un énoncé un sens hors contexte. En outre il contribue à définir son contexte et peut le modifier »*
5. *Elle est prise dans un « interdiscours » « il ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours à travers lequel il doit se frayer un chemin »*

1.2.Le discours est contextualisé

Le discours ne peut avoir de sens hors de son contexte. En effet, un même énoncé produit dans deux lieux différents correspond à deux discours différents. De plus, il est susceptible de modifier le contexte qu'il contribue à définir. Par exemple, un locuteur, un professeur, peut avoir deux statuts différents avec son interlocuteur (un ami par exemple) suivant le contexte. Il peut avoir avec lui un échange amical dans un café et avoir une relation beaucoup plus neutre dans la salle de classe.

Le discours peut être également pris dans un interdiscours (critère 5) dans la mesure où « (...) *dans sa production, il rencontre (presque obligatoirement) d'autres discours* » J.Bres (in Détrie C., Siblot P., Vérine B., 2001 : 84). Il a donc pour propriété constitutive d'être en

¹³Désormais AD

relation avec d'autres discours .Il ne prend sens qu'à l'intérieur d'un ensemble d'autres discours .Cette rencontre du discours avec le discours autre (l'interdiscours) est rendue par la notion bakhtinienne de dialogisme qui met les met en relation. En effet, Pêcheux parle d' « *un extérieur spécifique* »(1969 : 111) qu'il nomme ensuite « *inter-discours* » (1975 :146) qui constitue la formation discursive sous la dépendance de laquelle se produit le discours Ainsi « *le discours se produit sous la domination de l'interdiscours qui détermine la formation discursive et par conséquent le sens et le sujet* » F. Dufour (2007 : 263).Cette citation résume la conception de Pêcheux et de son cercle constituant ce qu'il est convenu d'appeler l'école française d'analyse du discours (ADF).Les implications émanant de cette synthèse nous permettent d'inférer un certain nombre d'éléments structurant pour notre analyse :

1. Le sens se forme à l'extérieur du discours, dans un « *extérieur spécifique* » (l'interdiscours) qui forme une formation discursive alimentant (en sens) le discours (l'intradiscours).
2. Le sujet est sous la dépendance de la formation discursive et de l'interdiscours qui lui dicte le sens contenu dans celle-ci. C'est un non sujet, un sujet leurre et leurré par la formation discursive qui est « *ensemble des discours possibles à partir d'un état des conditions de production* » (Pêcheux 1969 dans1990 : 115) et qui « *détermine ce qui peut et doit être dit* » (1990 : 231) sous la dépendance de l'interdiscours.

Ces deux données importantes constituent l'un des pivots de notre recherche qui nous permettra de mettre en évidence un « *sujet-leurre* » soumis à la formation discursive. ¹⁴

Pour mettre en évidence cette extériorité, cet « *extérieur spécifique* », cet *interdiscours* si déterminant dans la formation du sens, nous introduirons la notion de *dialogisme* (Bakhtine) retravaillé en praxématique pour établir le lien entre ce non-dit constitutif et le dit .Ainsi nous userons de la notion de *dialogisme de la nomination* (P.Siblot , C.Détrie¹⁵ ,2002 : 86¹⁶) pour

¹⁴cf. 3.21

¹⁵Désormais Tec

¹⁶Rappelons que le dialogisme de la nomination est la manifestation du dialogisme considéré au niveau de la catégorisation et de la nomination. « L'actualisation d'un praxème porte sur des programmes de sens capitalisés en langue à partir de discours tenus en situation par des locuteurs qui exprimaient leur point de vue La mémoire discursive, dont la langue conserve la trace dans les champs sémantiques que répertorie la lexicographie, comporte aussi celle des locuteurs et de leur positionnement ; cela sous forme d'une référence parfois

montrer l'allégeance du discours par rapport à l'interdiscours et la formation discursive . Notre objet d'étude étant la dénomination « Français » laquelle, soumise à la définition génère un discours dépendant de l'interdiscours, nous renseignera le degré d'autonomie du sujet par rapport à la formation discursive.

La notion d'interdiscours ,insaisissable, échappant à notre perception et n'apparaissant que furtivement sous forme d'effet de mémoire (Moirand , 2004) , de traces laissées dans l'intradiscours que l'analyse devra repérer a été avantageusement remplacée par la notion d'hétérogénéité (J.-Authier Revuz , 1982).Ainsi l'hétérogénéité constitutive représente ce dit autre qui sous-tend le discours et l'hétérogénéité montrée est la partie émergée de ce discours autre dont le sujet conscient essaie de prendre le contrôle à des fins argumentatives. Dans notre analyse nous mobiliserons ce procédé pour illustrer l'activité critique du sujet (cf. partie III, chapitre 5)

Nous retenons pour notre analyse discursive ces deux concepts pour établir la jonction entre l'énoncé, le texte et le contexte étroit ou « micro »¹⁷.Rappelons à cet égard que, dans la présente recherche, le *contexte* n'est nullement assimilable aux éléments réels d'une situation réelle mais « à l'ensemble des représentations que les interlocuteurs ont du contexte [...] » (Kerbrat-Orecchioni in Détrie C. , DAD 2002 :134)

1.3. Contexte et situation

Il existe un réflexe théorique tendant à rabattre la notion de contexte sur celle de situation. Se contenter d'assimiler le contexte à la situation nous fait courir le risque d'une description a priori par l'analyste et peut être susceptible de porter atteinte à la crédibilité de l'analyse. De plus, la complexité de la situation peut rendre la description extrêmement complexe du fait de son étendue. En effet, en partant d'un contexte immédiat (statuts et caractéristiques des participants, cadre spatio-temporel...), il est difficile de s'empêcher de glisser vers la description de contextes globaux s'englobant les uns les autres telles les poupées matriochka.

individualisée, mais le plus souvent sous celle plus abstraite du positionnement de problématiques scientifiques théoriques, idéologiques ... » (Siblot in T & C : 86).

17 Dans le contexte « non-linguistique », Kerbrat-Orecchioni distingue : — le « contexte étroit (ou micro) » :le cadre spatio-temporel et la situation sociale locale dans lesquels s'inscrit l'échange communicatif, les participants à cet échange (nombre, caractéristiques, statuts et rôles, ainsi que la relation qu'ils entretiennent), le type d'activité dont il s'agit, et les règles qui le régissent [...]. (Kerbrat-Orecchioni 2002 :134)

Une recherche récente sur le contexte (Auer et Di Luzio , 1992 ,Duranti et Goodwin , 1992) a permis d'avancer l'idée selon laquelle les différents éléments du contexte ne peuvent intervenir dans la communication que sous la forme de « savoirs » et de « représentations » propres aux partenaires de la communication que le contexte est assimilable à l'ensemble des représentations (partagées ou pas) que les interlocuteurs ont du contexte.

Ne pouvant accéder à la situation, l'analyste (ou tout interprétant voulant déterminer le sens de l'énoncé) ne peut que se la représenter à travers les savoirs (encyclopédiques et partagés).Le contexte doit ainsi, selon Van Dijk,(in R. Micheli , 2006) être (re)défini comme une représentation élaborée par les interactants à propos de la situation sociale et de l'événement communicatif auxquels ils prennent part.

The main thesis of my theory of context is that contexts should not be defined in terms of some kind of social situation in which discourse takes place, but rather as a mental representation, or model constructed by the speech participants of or about such a situation. (Van Dijk, 2004 : 349)¹⁸

Selon Van Dijk, la médiation entre la situation et les structures du discours s'effectue de manière cognitive. Cette « interface cognitive » proposée par Van Dijk (1997) dans le cadre de l'analyse conversationnelle et qui est destinée à distinguer le contexte et la situation , puis à servir de passerelle entre le texte et son contexte se révèle comme l'un des concepts pratiques dont peut bénéficier l'analyse du discours constamment en butte à la césure entre texte et contexte .Cependant demeure le problème de la mise en pratique de cette « interface » tant il est vrai , comme le reconnaît Van Dijk (2004 : 353-354), que l'analyste du discours ne dispose pas d'un accès direct à la cognition des locuteurs.

Dans ce cas comment atteindre cette zone de cognition ? Comment rendre compte du fonctionnement des représentations des locuteurs ?

Parmi les travaux les plus récents, on peut citer la notion de mémoire interdiscursive (Sophie Moirand, 2007)

1.4. La mémoire discursive comme accès au contexte

¹⁸« La thèse principale de ma théorie du contexte est que les contextes ne devraient pas être définis comme une sorte de situation sociale dans laquelle le discours prend place, mais plutôt comme une représentation mentale, ou comme un modèle construit par les locuteurs à propos d'une telle situation » (traduction).

Pour extraire le sens d'un énoncé, il s'agit pour l'analyste de se « représenter mentalement » la situation sociale dans laquelle le texte a été élaboré comme le précise Van Dijk (*ibid.*). Aussi, est-il nécessaire de recourir à la mémoire intertextuelle et interdiscursive. Pour J-Michel Adam(2006), le contexte qui a partie liée avec la mémoire intertextuelle ne peut être considéré comme une donnée situationnelle extérieure. Kleiber abonde dans ce sens en affirmant :

Contexte linguistique, situation extralinguistique, connaissances générales se retrouvent tous traités mémoriellement : ils ont tous le statut de représentation interne, même s'ils se différencient quant à l'origine et au niveau de la représentation (mémoire courte, mémoire longue, etc.). (Kleiber 1994 : 19)

En conséquence, dans le cadre de la linguistique textuelle, la schématisation discursive a recours aux savoirs encyclopédiques stockés dans la mémoire à long terme mais opère en priorité avec des savoirs (énoncés et textes) stockés dans la mémoire de travail et à court terme.

Mais comment accéder à la mémoire du texte ?

J.-Michel Adam (*ibid.*) considère que toute unité linguistique apparue sur le plan contextuel devient le siège de la reprise susceptible d'être remplacée par une anaphore. Et comme en témoigne l'avis de Berrendonner « *employer un anaphorique, ce n'est rien d'autre que marquer une énonciation comme relative à un certain état de la mémoire*» (Berrendonner 1983 : 231), l'anaphore est l'indice de l'activité de la mémoire au sein du texte.

La mémoire discursive s'approvisionne en événements extralinguistiques par l'entremise d'énoncés portant sur ces événements, séquences discursives devenant elles – mêmes événements désignés comme des mot-événements qui « *dépassent (...) le sens des mots : ils véhiculent des représentations, voire des émotions, liées à des connaissances, à des faits et à des savoirs plutôt qu'à des dire* » (Moirand 2007).

Cette notion empruntée par S. Moirand à J.J. Courtine¹⁹ (1981 : 52-53) autorise à dire que les données énoncées antérieurement – autre partie du texte ou autre texte – font partie de la mémoire discursive des sujets.

19« C'est cependant la notion de mémoire discursive élaborée par Courtine que j'ai reprise et que j'ai retravaillée récemment sur des corpus de presse constitués autour d'événements scientifiques ou technologiques à caractère politique » (S.Moirand , 2007)

Ainsi pour Moirand (2007) prendre la parole pour un sujet consiste à

« (...)effectuer des actes de catégorisation à travers des opérations de nomination, de désignation et de caractérisation de l'événement ainsi que des acteurs de cet événement, ce qui suppose de faire appel aux mots et aux constructions de la langue utilisée, tels qu'on les a emmagasinés en mémoire, c'est-à-dire avec les sens qu'ils ont pris dans les situations où on les a rencontrés auparavant, y compris ceux dont on est pas toujours conscients »S.Moirand (2007)

La notion de mémoire discursive montre que toute production langagière fait circuler des formulations antérieures, du déjà-dit, du déjà-énoncé que l'interprétant devrait traquer dans le texte afin de reconstituer le contexte et aboutir au sens .On le constate bien, les opérations de nomination et de catégorisation d'objets et de personnes sous-jacentes à la dénomination (prédictat de dénomination, Tec, 269-270) sont du ressort de la mémoire discursive se traduisant par le concept de dialogisme de la nomination proposé par P.Siblot :

« l'actualisation d'un praxème porte sur des programmes de sens capitalisés en langue , à partir de discours déjà tenus en situation par des locuteurs qui exprimaient leur point de vue et une prise de position .La mémoire discursive dont la langue conserve la trace dans les champs sémantiques que répertorie la lexicographie , comporte aussi celle des locuteurs et leur positionnement , sous forme d'une référence parfois individualisée , mais plus souvent sous celle plus abstraite du positionnement de problématiques scientifiques , théoriques , idéologiques » P.Siblot (T&C , 201 : 86)

Ainsi la mémoire discursive (Moirand , *ibid.*) , le dialogisme de l'acte de nomination qui fait partie de l'opération de catégorisation référentielle (Sarah Leroy , Tec :49) sont des procédés qui nous permettront d'analyser la dénomination « Français » à travers les productions métalinguistiques des locuteurs participant au débat sur l'identité nationale.

En guise de conclusion de ce passage sur l'importance de la mémoire discursive dans notre analyse, nous citerons les propos de Moirand qui résument en quelque sorte une partie de notre démarche d'analyse :

« Si analyser les constructions discursives de l'événement repose en partie sur le repérage des inscriptions de ces opérations dans la matérialité textuelle (ce qui est l'hypothèse d'une approche linguistique du discours), cela consiste également à traquer les traces d'une interdiscursivité (les fils verticaux du discours, les discours transverses...) qui s'inscrit dans les mots, les constructions, les direx repérables dans l'ordre du discours (le fil horizontal, l'intratexte...). » S.Moirand (2007)

Certes, la notion de mémoire discursive et sa relation avec l'analyse de l'« intratexte » paraît prometteuse, mais ce qui importe le plus dans une démarche pratique d'analyse, c'est de trouver l'accès à la matérialité textuelle par le biais d'outils d'analyse.

Dans la précédente citation, Moirand parle de la traque « *des traces de l'interdiscursivité* » de discours transverses s'inscrivant dans les mots, les direx repérables parmi les fils horizontaux du discours (l'intradiscours). C'est en cela que consiste notre tâche. L'amorce de cette quête du sens nous est tendue par Moirand qui établit un lien logique entre le fil horizontal du discours (intratexte) et les fils verticaux du discours qu'elle résume sous le terme générique « interdiscursivité ». Le lien, ainsi, établi entre le fil du discours (horizontalité) et la verticalité fait expressément référence à la notion d'interdiscours issue de l'école d'analyse française. Nous faisons le choix d'intégrer cette notion dans notre étude selon l'acception de l'ADF²⁰ (analyse du discours française) qui conçoit la notion de discours comme partie prenante d'un processus constitué (*de conditions de productions, de préconstruits, de formations discursives*). Ces notions, retravaillées par des analystes du discours contemporains, présentent une pertinence dans le cadre de notre recherche.

1.5. Primauté de l'interdiscours sur le discours

Selon Maingueneau (dans Charaudeau, DAD, 2002 : 325), l'ADF fait de la primauté de l'interdiscours sur le discours l'une de ses thèses majeures. Cela est motivé, chez Pêcheux en particulier, par le fait que l'interdiscours est l'élément central dominant la *formation discursive*²¹ qui assujettit le sujet producteur du sens :

« La formation discursive ne peut produire « l'assujettissement » idéologique du sujet du discours que dans la mesure où chaque formation discursive est en fait dominée par l'interdiscours (défini comme l'ensemble structuré des formations discursives) où se constituent

20 L'école française d'analyse du discours

21 « Bien au-delà des travaux inspirés de l'ADF, il permet de désigner tout ensemble d'énoncés historiquement circonscrit que l'on peut rapporter à une identité énonciative : le discours communiste, l'ensemble des discours tenus par une administration, les énoncés relevant d'une science donnée, le discours des patrons, des paysans etc. ; il suffit de postuler que « pour une société, un emplacement, un moment définis, seule une part du dicible est accessible, que ce dicible forme système te délimite une identité » Maingueneau (DAD, 2002 : 271) Cette conception de la formation discursive semble se conformer à la notion de *matrice discursive* (Noiriel, in P. Marchand, 2012 : 10) de la conception **du contexte** chez J. Michel Adam

les objets et les relations entre ces objets que le sujet prend en charge dans le fil du discours » D.
Maingueneau (dans Charaudeau 2002 : 325)

Si nous avons longuement évoqué la notion de contexte, c'est pour y introduire les notions clés de l'approche propre à l'ADF : l'interdiscours, *la formation discursive et la notion de sujet interpellé*. Nous considérons ces trois éléments comme partie intégrante du contexte de la dénomination « Français ». Nous faisons l'hypothèse qu'une partie des sujets participants au débat sur l'identité sont interpellés par leurs formations discursives (cf. citation Maingueneau supra) et sont ainsi contraints dans leur discours par l'interdiscours. Par conséquent, les opérations de catégorisation menées dans le cadre de la nomination se reflètent dans ce que P. Siblot (ibid.) nomme le dialogisme de la nomination.

Accéder au sens par le biais de cette mémoire discursive (l'interdiscours, le discours transverse) situé dans les fils verticaux (Moirand supra) inscrit dans les mots et le fil horizontal demeure problématique. L'analyste est contraint d'élaborer une approche avec les outils à sa portée pour y arriver. En ce qui nous concerne nous estimons que l'une des méthodes adéquates consiste à exploiter les ressources mises à notre disposition par la modalisation autonymique (Revuz, 1997) et la catégorisation de la notion lexicale (dénomination) analysée grâce à l'approche cognitivo-discursive de G.Vignaux (1988), la théorie des opérations énonciatives de Culioli (1999) et la sémantique du prototype (Kleiber 1990, K. Fall et al, 2005).

1. La modalisation autonymique qui révèle l'hétérogénéité du discours autrement dit le discours autre entrant dans la genèse du dire en interrogeant la dénomination et le discours métalinguistique produits par les différents sujets.
2. Une approche cognitivo-discursive destinée à montrer le fonctionnement conjoint du discours et du cognitif comme le stipule « l'interface cognitive » de T. Van Dijk « *c'est-à-dire la médiation du cognitif entre la situation de communication (d'ordre social) et les structures de surface du discours (ce que l'on peut assimiler à la « matérialité discursive » de la tradition française : les formes de la langue* » (in Moirand, 2007). Cette médiation du cognitif entre la situation et la matérialité discursive, nous essayerons de la mettre en évidence par l'approche cognitivo-discursive proposée par G. Vignaux (1988) que nous exposerons dans le détail dans la partie (Partie II, chapitre 2)
3. La théorie des opérations énonciatives (Culioli, 1990) se fondant sur la notion de « représentation » dont parlait Van Dijk (*idem*). En effet, dans le modèle qu'il

propose, la notion de *représentation* peut intervenir à trois niveaux différents :

Le premier niveau est celui des « représentations mentales » accessible uniquement à partir de l'activité de langage.

Le deuxième niveau est celui des « représentations textuelles » : qui sont donc des représentations textuelles des représentations mentales. Ce sont donc des « représentations linguistiques de représentations mentales ». La tâche du linguiste consiste à chercher à observer les marqueurs linguistiques indices textuels de ces opérations de cette représentation.

Le troisième niveau, celui des « représentations métalinguistiques » s'appuie sur le niveau II pour accéder au niveau I (le niveau conceptuel ou cognitif des représentations). Le modèle de Culioli (ibid.) qui a servi à alimenter celui de Vignaux (1988) et de (Fall et al , 2005) sera présent dans notre analyse en particulier dans la catégorisation des référents , la typisation .²²

4. Le prédicat de dénomination (P.Siblot , T&c , 269) , enfin , subsumant l'opération de catégorisation référentielle et de nomination .

1.6. Le contexte de la dénomination « Français » dans le débat sur l'identité

1.6.1. Un contexte réel et un contexte virtuel

Le contexte dans lequel se déroule le discours métalinguistique consistant à définir la dénomination « Français » présente un double aspect : un contexte réel et un contexte virtuel.

Nous désignons par contexte réel (« *contexte micro* » Kerbrat –Orecchioni, Détrie, DAD, 2002) ou contexte extratextuel, la situation ou les conditions réelles ayant présidé à la production du discours métalinguistique objet de cette étude ; à savoir le débat sur l'identité nationale survenu tout le long des mois de novembre et de décembre 2009. Ce discours multiforme (débat dans les préfectures, presse écrite, blogosphère)²³ a reçu de larges échos qui nous ont permis de recueillir un corpus pour mener notre analyse. Ce contexte socio-discursif est médié par le langage, c'est-à-dire transposé à l'écrit pour le rendre accessible à la communauté des locuteurs intéressés par le débat sur l'identité.

²²Chapitre 3

²³Cf .annexe

Quant au contexte virtuel intradiscursif ou intratexte (Moirand , 2007) il est représenté dans les supports prenant en charge l'aspect purement linguistique du débat : sites internet, journaux, format Word.

Il est à rappeler que le contexte micro (Orecchioni , *ibid*), autrement dit la situation concerne les études de la communication qui s'intéressent à la situation avec tous ses paramètres, n'intéresse pas notre étude du discours. Notre analyse se limite aux énoncés transcrits en mode Word (voir corpus). Donc, cette étude se limite à la matérialité discursive. Les énoncés soumis à l'analyse sont considérés comme des extraits du discours puisque notre recherche s'inscrit dans une perspective interdiscursive conformément aux principes édictés par l'analyse du discours française. De ce fait, le contexte auquel, il sera fait référence se limitera aux séquences discursives incluses dans notre corpus. Ce contexte concernant l'*intradiscours* (Pêcheux , *ibid*) sera lié à l'extériorité discursive (interdiscours) par le biais du dialogisme de la nomination (P. Siblot , Tec ,2001 : 86)– (équivalent de la mémoire discursive et interdiscursive (J.J Courtine , 1981 , S.Moirand , 2007)- inhérent à la dénomination « Français » soumise à la discussion et aux opérations de catégorisation liées à l'acte de nomination²⁴. En effet, « l'intradiscours » a partie liée avec l'interdiscours en vertu du positionnement post-immanentiste des analyses du discours.

1.6.1.1. Un contexte réel : une situation sociale

La banque de données ayant servi de base à l'élaboration de notre corpus est essentiellement constituée de textes d'internautes recueillis par le site (www.debatidentite.natioanle.fr) appartenant au ministère de l'Immigration français créée par le gouvernement de N. Sarkozy à la suite d'une promesse électorale.

Annoncée à la télévision le 8 mars 2007, la création du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire est devenue effective à l'annonce de la composition du gouvernement le 18 mai 2007 (Jérôme Valluy ,2008). Le 1^{er} juin paraît au journal officiel le décret d'attribution du nouveau ministre .Le 2 novembre 2009, Eric Besson alors ministre de l'Immigration lance officiellement le débat.

24 Rappelons qu'en praxématique, la nomination « est l'acte par lequel un sujet nomme en discours, autrement dit catégorise un référent en l'insérant dans une classe d'objets identifiée dans le lexique » P.Siblot (in T&C, 2001 : 205)

En poursuivant votre navigation, vous acceptez l'utilisation de cookies afin de réaliser des statistiques d'audiences et vous proposer des services, contenus ou publicités adaptés selon vos centres d'intérêts. En poursuivant votre navigation vous acceptez les CGU du parisien.fr.

[En savoir plus](#) OK

Identité nationale : le cyber-débat est lancé

AccueilPolitique
Le Parisien
02 novembre 2009, 9h42

«Qu'est-ce qu'être Français?» C'est la question que pose à partir d'aujourd'hui Eric Besson, le ministre de l'immigration et de l'identité nationale, en ouvrant «le grand débat sur l'identité nationale». Destiné à «favoriser la construction d'une vision mieux partagée de ce qu'est l'identité nationale aujourd'hui», ainsi qu'à faire des propositions pour «conforter notre identité nationale, et de réaffirmer les valeurs républicaines et la fierté d'être Français», selon le communiqué du ministère, ce débat va s'organiser autour d'un site internet, www.debatidentitenationale.fr, et de réunions dans les départements.

Une circulaire a été adressée ce lundi aux préfets de région et de département afin de fixer le cadre général des débats locaux. D'ores et déjà, le site internet annonce cinq rendez-vous. Celui de l'Institut Montaigne, un «think tank» en pointe sur la réflexion, le 4 décembre à l'Ecole militaire (Paris VIIe), verra l'intervention du président de la République.

En attendant, le débat s'ouvre sur la toile. Chacun est invité à déposer sa contribution. Le site, pour le moment, ne permet pas de consulter les idées laissées par les internautes, les messages de soutien ou les critiques. Le ministère indique que «dans un délai de deux semaines, un forum interactif et un questionnaire à choix multiples seront mis en ligne afin d'animer le débat auprès des internautes».

Le sondage publié ce dimanche par Le Parisien - Aujourd'hui en France (*) atteste que, bien que sensible, la question de l'identité nationale intéresse les Français. C'est pourquoi 60% des personnes interrogées estiment qu'en débattre est une «bonne chose», toutes générations confondues. 63% des moins de 30 ans comme des plus de 65 ans.

A gauche comme à droite, selon cette enquête, la langue française apparaît comme l'élément le plus important pour qualifier l'identité nationale, devant la République, le drapeau tricolore, la laïcité, les services publics et «la Marseillaise», quand les sympathisants de droite se montrent plus attachés aux symboles.

Les Français veulent débattre, mais pas n'importe comment, ni n'importe quand. Un autre sondage, effectué deux jours plus tôt par BVA pour Canal+, se prononçait sur le «timing» de cette consultation, évoquée lors de la campagne présidentielle : tout en jugeant majoritairement la question importante, 64% des Français estiment que l'objectif principal du gouvernement est «avant tout» une «volonté de mobiliser les électeurs de droite en vue des élections régionales».

Quoi qu'il en soit, Eric Besson fera la synthèse de toutes ces discussions lors d'un colloque, exercice qu'il adore, dans trois mois, le 4 février prochain.

(*) Sondage exclusif CSA / LE PARISIEN / AUJOURD'HUI EN FRANCE réalisé par téléphone les 28 et 29 octobre 2009 au domicile des personnes interviewées. Echantillon national représentatif

Figure 1.1 : Page du journal « Le Parisien » annonçant le lancement du débat .

Comme le souligne l'article du Parisien , le ministère consacre un site dédié au débat où chaque citoyen est invité à déposer sa contribution. Suit un communiqué officiel (ci-après) le point presse de la Préfecture du Gard détaillant les modalités concernant l'organisation de la consultation populaire qui seront :

- ❖ Un débat public qui se déroulera dans des lieux publics (théâtres, salle de cinéma...) dans les 96 départements que compte la France .Sont conviés les élus locaux , parlementaires , associations, parents d'élèves , élèves , bref toutes les couches de la

Les grands débats sur l'identité nationale dans le Gard

Grand débat sur l'identité nationale

Remplissez le questionnaire

Point presse
Mercredi 2 décembre, 14 heures 30
Préfecture du Gard
Bureau de M. le Préfet

Retrouvez le dossier de presse sur le site internet de la préfecture du Gard : www.gard.pref.gouv.fr
 Participez un débat sur le site : www.debatidentitenationale.fr

Préfecture du Gard – Contacts presse

Patricia PIERRE DESSAUX : 04.66.36.40.18 ou 06.30.19.04.81
 Catherine BANNINO : 04.66.36.40.52 ou 06.30.19.90.50
 Fax : 04.66.76.10.92
 E-mail : patricia.pierre-dessaux@gard.pnf.gouv.fr ou catherine.bannino@gard.pnf.gouv.fr



population afin que le débat puisse être le plus démocratique possible , selon les vœux des organisateurs.

- ❖ Sur la toile où le site www.debatidentitenationale.fr est mis en ligne le 2 novembre 2009, il est écrit qu'il « permet à tous de contribuer au débat ».

Le débat débute sous le signe de la contestation surtout concernant le « timing » de la consultation que d'aucuns taxent d'opportuniste puisque selon eux le gouvernement en place voudrait exploiter le thème de l'identité avant les élections régionales en vue d' « attirer » les voix de l'électorat de l'extrême droite sachant que le débat évoquerait inmanquablement l'idée de l'immigration comme une menace potentielle pour la cohésion de la nation.

Communiqué de synthèse

Eric Besson : "Notre Nation s'est constituée au fil des siècles par l'accueil et l'intégration de personnes d'origine étrangère. Ce grand débat doit permettre de valoriser l'apport de l'immigration à l'identité nationale, et de proposer des actions permettant de mieux faire partager les valeurs de l'identité nationale à chaque étape du parcours d'intégration."

Les Objectifs du grand débat :

Eric BESSON, Ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire a ouvert lundi 2 novembre 2009 le grand débat sur l'identité nationale.

L'organisation de ce débat constitue l'un des engagements souscrit par le Président de la République lors de la campagne présidentielle, repris dans la lettre de mission qu'il a adressée, avec le Premier Ministre, à Eric BESSON, le 31 mars 2009.

Ce débat doit tout d'abord favoriser la construction d'une vision mieux partagée de ce qu'est l'identité nationale aujourd'hui. Il doit aussi **faire émerger, à partir de propositions émises par les différents participants, des actions permettant de conforter notre identité nationale, et de réaffirmer les valeurs républicaines et la fierté d'être Français.**

Le calendrier :

Au plan national, ce grand débat se déroulera sur trois mois, à compter du lundi 2 novembre 2009, et jusqu'au 31 janvier 2010, et se clôturera le 4 février 2010 par un colloque sur l'identité nationale, au cours duquel le Ministre présentera la synthèse des travaux.

4 grands débats seront organisés dans le Gard :

- > **Vendredi 11 décembre** à 18 heures au Vigan, Salle du Cantou
- > **Mercredi 13 janvier 2010** à 18 heures à Nîmes, Théâtre Christian Liger, Place Hubert Rouger.
- > **Lundi 18 janvier 2010** à 18 heures à Alès, Amphithéâtre Myriapôle, 1675 chemin de Trespeaux
- > **Mardi 19 janvier 2010** à 18 heures à Bagnols sur Cèze, Salle La Pyramide, centre culturel Léo Lagrange, Place Flora Tristan.

Le Préfet du Gard, Hugues BOUSIGES invite à ces **débats sous forme de réunions ouvertes à tous** : parlementaires et élus locaux, réseaux des élus de la diversité, mouvements associatifs, sportifs, enseignants, élèves et parents d'élèves, organisations syndicales et patronales, représentants des cultes, etc.

L'organisation du débat sur Internet :

Le site Internet www.debatidentitenationale.fr est mis en ligne depuis le 2 novembre 2009. Il permet à tous de contribuer au débat, en consultant une base documentaire et les prises de position de personnalités, mais aussi en répondant à un questionnaire ou en apportant de libres réflexions.

L'organisation des débats locaux :

Ce grand débat national est décliné localement par des réunions organisées dans chacun des 96 départements et des 342 arrondissements de France métropolitaine, ainsi que dans les départements et territoires d'outre-mer.

Les dates et lieux de l'ensemble des débats locaux sont communiqués sur le site www.debatidentitenationale.fr. L'ensemble des compte-rendus des débats locaux seront transmis par les animateurs avant le 31 janvier 2010, et seront eux-aussi diffusés sur ce site.

Les dates gardoises des débats sont sur le site www.gard.pref.gouv.fr.

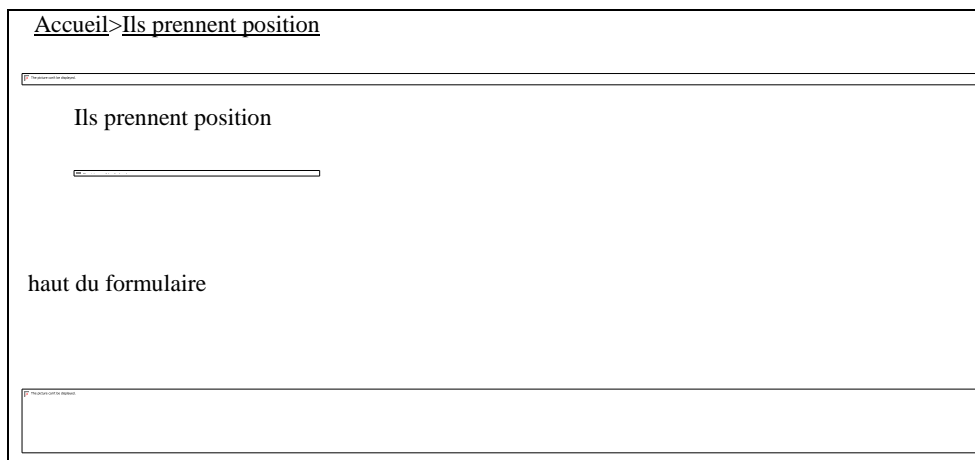
Un questionnaire-type « Pour aller plus loin » présente les différents chapitres qui seront abordés lors des réunions (en annexe).

La participation aux débats locaux :

Les débats locaux seront organisés dans le cadre de réunions ouvertes aux forces vives de la Nation : parlementaires et élus locaux, réseaux des élus de la diversité, mouvements associatifs, sportifs et d'éducation populaire, enseignants, élèves et parents d'élèves de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, organisations syndicales et patronales, représentants des cultes, etc... Ces débats locaux sont ouverts au public dans toute la mesure du possible.

Figure 1.2 : Directive du ministère de l'immigration annonçant le débat sur l'identité nationale (Crédit photo)

La directive du ministère ²⁵propose un questionnaire auquel les internautes sont invités à répondre ainsi qu'une base de données documentaire contenant les prises de positions de personnalités proposées à titre d'exemple incitatif intitulée « *Ils prennent position* »



²⁵cf. communiqué de la préfecture du Gard en annexe

Profil de l'auteur



Faouzi

Lamdaoui

Ancien secrétaire national du PS à l'égalité et membre du conseil national du Parti Socialiste
« L'identité nationale ne se décrète pas du fond d'un bureau d'un ministère, mais se conjugue tous les jours à travers les gestes quotidiens. » (Source : AFP, 29/10/09)

Profil de l'auteur



Marine

Le

Pen

Député européen, Vice présidente exécutive du Front National

"Il est des moments dans l'histoire d'une nation où il est possible de choisir clairement le chemin qu'un peuple prend collectivement, le débat sur l'identité peut être celui-là. [...] Peut-on, sans susciter l'anathème et l'invective et atteindre trop vite le point Goodwin, s'interroger sur l'opportunité de continuer à laisser entrer de manière massive une immigration qui, par sa culture et son nombre, dissout notre identité nationale ? ». (Source : conférence de presse, siège du Front national, 28/10/09)

Pierre

Moscovici

Député PS du Doubs, Ancien ministre

« Développer le civisme, rappeler les valeurs de la République - liberté, égalité, fraternité, laïcité - est une préoccupation permanente, un devoir, [...] L'identité nationale ne peut être définie une fois pour toute, elle est formée de traditions différentes, elle évolue au fil des ans.» (Source : blog de Pierre MOSCOVICI, 29/10/09)

> <http://moscovici.typepad.fr/blognational/2009/10/mots-crois%C3%A9s.html>

Profil de l'auteur



Michel

Onfray

Philosophe

« Pour moi, il y a deux façons de concevoir l'identité. Celle de l'identité du sang, de la race et l'autre de la raison et de l'intelligence. [...] C'est une bonne occasion de dire que la France c'est la Révolution française, c'est une certaine conception de la République qui fait preuve d'ouverture, de solidarité et de fraternité. » (Source :

Nouvel Observateur, 29/10/09)

≥

http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/opinions/20091028.OBS6110/michel_onfra

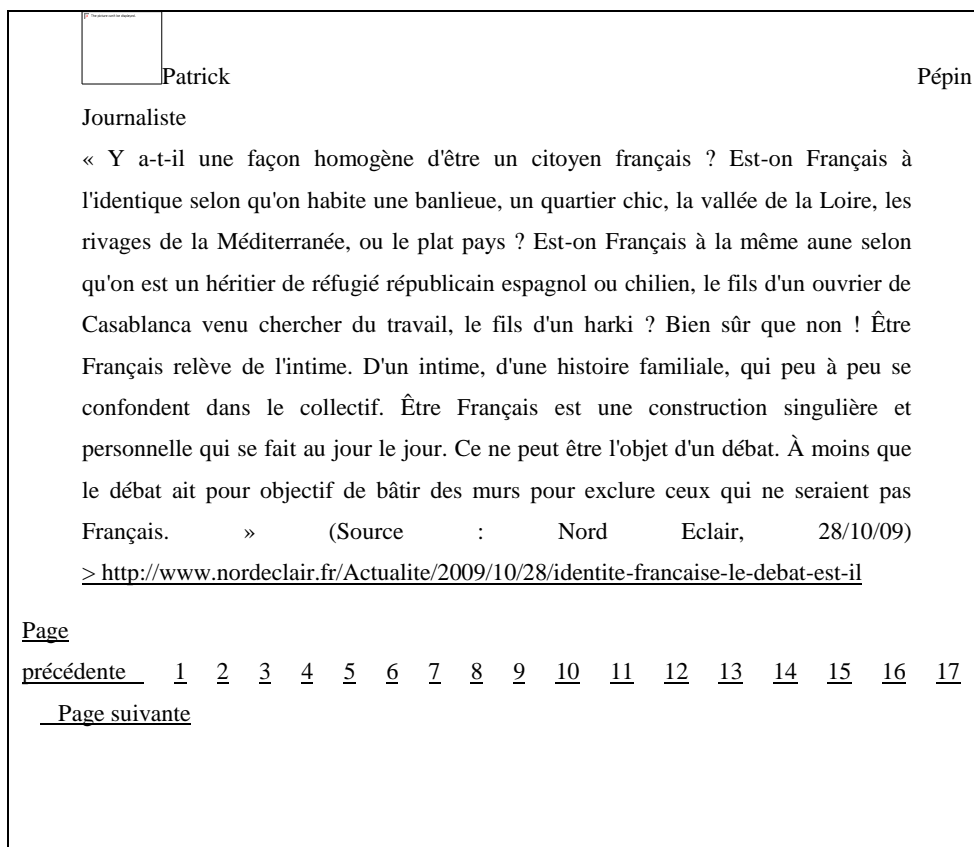


Figure 1.3 :Page n°16 extraite du site (www.debatidentitenationale.fr)

Ces séquences langagières ont été extraites de déclarations faites par leurs auteurs dans différents médias et mises en ligne sur le site (www.identitenationale.fr) à titre illustratif mais surtout argumentatif²⁶. Ce mode de citation a soulevé la protestation de certains locuteurs dont les propos ont été repris sans leur accord .Les réactions les plus bruyantes émanent de leaders gauchistes (Jean Luc Mélenchon et Olivier Besancenot) qui ont critiqué le détournement de leurs propos par un parti de droite ([Laure Daussy,lefigaro.fr](http://LaureDaussy.lefigaro.fr))²⁷.

Un contexte virtuel

Une fois le débat lancé à travers le *net*, c'est-à-dire le mois novembre 2009 , il était possible , pour nous qui n'étions pas sur place pour suivre et enregistrer les débats réels , de pénétrer dans le site du ministère afin de recueillir les données envoyées par les contributeurs. Comme nous l'avons précisé (cf.Corpus , Partie II, chapitre 1) , nous avons eu l'occasion d'enregistrer une vingtaine de pages publiées pour une lecture préliminaire (la fermeture inopinée du site est survenue deux mois plus tard) . Pour analyser le discours développé par

²⁶ Cf. p.44

²⁷cf. annexe

les internautes, il nous fallait convertir les textes publiés en format Word afin de faciliter les opérations de manipulation du discours. Il est entendu que nous devions procéder à l'élimination de tous les éléments « superflus » pour l'approche discursive que nous projetions. Il faut rappeler que les documents proposés dans le site du ministère revêtaient un caractère plurisémiotique rendant l'analyse l'analyse exhaustive d'une extrême complexité. C'est pour cela que nous fîmes le choix de procéder à un filtrage des données pour n'en garder que la partie linguistique intéressant notre étude.

Après la fermeture du site et les multiples recherches que nous avons menées pour retrouver la banque de données si nécessaire à la suite de nos travaux, nous dûmes attendre longtemps, avant de recevoir l'aide « providentielle » de deux chercheurs en sciences sociales P. Marchand et P. Ratinaud qui nous envoyèrent le corps global ayant servi de support à leur analyse lexicométrique du débat sur l'identité. Les résultats de cette étude furent publiés en 2012 dans un ouvrage intitulé « *Etre Français aujourd'hui : les mots du grand débat sur l'identité nationale* ».

Après vérification, et le constat de la ressemblance intégrale des vingt premières pages que nous avons enregistrées avec le début des contributions envoyées par Marchand et Ratinaud, nous acquîmes la conviction que nous étions en présence de la même banque de données que celle publiée par le ministère au début du débat. Le format Word dans lequel, on nous a transmis les documents n'altérait en rien la qualité des documents du moment que nous avons déjà au départ suivi la même procédure.

1.6.1.2.1. Contexte intra-discursif ou cotexte

Il est évident que l'approche discursive pour laquelle nous avons opté nous interdisait de recourir à la situation. Il importait d'accéder à cet extra-discursif par l'entremise du discours. La tâche était bien complexe. Nous devions étudier la production du sens dans les énoncés métalinguistiques afin de valider nos hypothèses. Le risque que nos recherches se muent en analyse de contenu n'était pas définitivement écarté et il fallait faire preuve de la plus grande vigilance. Le sens devait être déduit de la configuration énonciative des propos des sujets énonciateurs. La tâche consistant à analyser ce que disent les textes, (*le quoi ?*) doit être astreinte à l'impératif du (*comment ?*); car s'il s'agissait pour nous d'explorer le discours afin de voir comment s'élaborait le sens. Il était donc impératif de ne pas céder à la tentation quintilienne du (*qui ?, quoi ?, où ?, quand ?*) mais de s'en tenir à la manière dont se fait la jonction entre l'intra-discursif et avec l'extra-discursif, de montrer comment « *le dispositif*

d'énonciation (...) lie une organisation textuelle et un lieu social déterminés » (Maingueneau 1997 : 13).

1.6.1.2.2. Un contexte inter-discursif

L'interdiscours qui contraint le discours, la formation discursive interpellant le sujet les *conditions de production* ou contexte (selon Dufour , 2007 : 259) indiquant « *le sujet²⁸ n'est pas à la source du sens ; le sens se forme dans l'histoire à travers le travail de mémoire, l'incessante repris du déjà-dit.* » (Maldidier 1990 : 89) sont autant de concepts propres à l'ADF propices à notre recherche .En effet, le sujet interpellé s'avère être soumis à l'interdiscours qui lui dicte le sens contenu dans la formation discursive

Face à ce type de sujet soumis à sa formation discursive auquel le sens échappe malgré les apparences, on retrouve dans le corpus un sujet qui refuse le débat et échappe au déterminisme propres à la formation discursive (Pêcheux , 1969) .Ainsi selon Pêcheux , le contexte équivaut aux conditions de productions qui ont présidé à la production du discours

Dufour remarque que la définition de conditions de production a perdu sa résonance marxiste et coïncide actuellement avec la notion de contexte :

Avec la perte d'un engagement politique lié à l'analyse du discours, la notion de conditions de production a perdu le sens que Pêcheux lui avait donné, dans une conjoncture marxiste de lutte des classes. Le sens de « processus de production » ne résonne plus de la même façon aujourd'hui et de ce fait la notion s'est appauvrie et est maintenant assimilée à une forme de « contexte social » [Maingueneau 1987, p. 37].

Cependant, nous postulons qu'elle garde selon certaines circonstances sa validité , notamment dans le cas des formations discursives - que nous mettrons en évidence dans notre analyse- où le sujet apparaît comme assujetti à une formation discursive qui domine son discours. Pour les sujets critiques , nous parlerons de positionnement puisque celui-ci semble se démarquer du sujet interpellé.

1.6.1.2.3. Les conditions de production du discours comme contexte

Dans son analyse textuelle , Jean-Michel Adam(2006) affirme que le contexte d'un texte donné est représenté dans les genres présents dans l'interdiscours dont il est issu et dans l'intertextualité qu'il mobilise (2006).Selon lui , il faut chercher le contexte d'un texte

²⁸le sujet n'est qu'une place représentée dans la formation sociale , une « place » que les acteurs s'attribuent (à soi-meme l'un été l'autre) et l'image qu'ils s'en font

« dans les variations historiques de ses éditions, dans les énoncés péritextuels et les co-textes qui l'entourent matériellement ainsi que dans les gloses successives dont il a été l'objet par son auteur ou des commentateurs (métatextes). » (ibid)

Ainsi , J.-Michel Adam nous renvoie aux « circonstances historiques » des éditions du textes , à une hypertextualité , un enchevêtrement textuel du même genre qui serait le garant référentiel du texte étudié. En somme il s'agit de rattacher le texte à un hyper-genre résidant au sein de « *l'interdiscours d'une communauté sociohistorique* » (ibid). Cette dernière affirmation correspond presque exactement (si l'on en excepte la conception marxiste) à la notion de *conditions de production* et d'*interdiscours* proposées par (Pêcheux , 1969). En parlant d' « énoncés péritextuels » et de « métatextes » , il pointe l'importance des éléments co-texte comme contexte , ainsi que « les gloses » dont il a été l'objet . Nous retrouvons ce genre de co-texte dans les documents analysés dans notre corpus (péritexte accompagnant les documents originaux du ministère mais aussi les pseudonymes employés par les internautes qui pourrait renseigner sur leur statut social et leur sensibilité politique).

En somme , selon J.-Michel Adam , le contexte d'un texte se localise dans le co-texte et surtout dans les genres subsumés par l'interdiscours au sens de Pêcheux (ibid.) ce qui conforte notre démarche dans cette recherche lorsque nous nous fondons sur l'approche propre à l'ADF.

Conclusion

Pour clore ce chapitre sur la notion de discours dans sa relation au contexte, disons que sa prise en compte est considérée comme essentielle pour l'analyse du discours .En effet, il est pratiquement impossible de dégager le sens d'un texte sans le recours aux éléments accompagnants (cotexte) et à ceux avec qui, il (le texte) entre en dialogue (interdiscours, formation discursive). C'est pour ces raisons que nous essayerons dans cette recherche de lever le voile sur les liens tissés entre les énoncés notre corpus malgré leur apparente hétérogénéité. Nous avons tendance à penser, tout comme J.-Michel Adam (2006)²⁹, que le contexte comme éclairage sémantique du texte nécessite le recours aux genres situés dans

²⁹« Nous sommes nombreux à penser que le concept de genre relie un texte donné à au moins un genre de discours présent dans l'interdiscours d'une communauté sociohistorique. Un genre n'est pas une catégorie abstraite et absolue. Chaque groupe social élabore, au cours de son histoire, des systèmes de genres. On peut donc parler de systèmes de genres journalistiques, juridiques, religieux, littéraires, scientifiques, etc. C'est en référence à un ou des systèmes de genres qu'un texte est placé dans un contexte interdiscursif. » J.-Michel Adam (2006 : 13-21)

l'interdiscours (discours politiques), nous permettant de construire une « représentation » plus ou moins fidèle de celles des locuteurs.

CHAPITRE 2

L'identité une création du discours?

Introduction

L'énonciation qui est l'acte de production d'un énoncé, c'est-à-dire la mobilisation intentionnelle et dynamique de la langue dans une perspective communicative par un sujet parlant, est un processus producteur de sens. Ce sens –relevant du sémantique- résultant de la mise en fonctionnement individuelle - est à distinguer de la signification, processus collectif forcément moins riche, moins dynamique car trop générique.

Bien plus que le sémiotique au sens de Benveniste (J.Boutet, 1994), le sémantique implique dans son fonctionnement la notion de sujet qui y imprime sa subjectivité , autrement dit son empreinte identitaire .

2.1.Pourquoi le sujet ?

Avant d'amorcer une étude approfondie du sujet et de son activité au sein du discours, il convient de s'interroger sur les motivations ayant suscité l'intérêt pour l'étude de la notion de sujet dans ce travail.

Nous rappelons donc que l'objet discursif de cette analyse est la dénomination « être français » interrogée dans le cadre de « l'identité nationale ». De ce fait, le corpus constitué par les énoncés à caractère métalinguistique produits par les locuteurs intéressés par le débat , peut être considéré comme un terrain propice pour l'expression de la subjectivité et de son impact sur les valeurs référentielles.

2.2.Le langage comme révélateur de l'identité

Comment peut-on passer de la subjectivité à la conscience de sa propre identité sociale ? Quel est le rôle de la parole dans ce processus ? Que doit le sentiment de notre identité personnelle à la capacité d'utiliser le je , le tu ou un nom dans le discours ?

Pour Benveniste, le sujet est une entité issue de l'énonciation qui ne préexiste pas à l'acte d'énonciation :

« Nous tenons que cette « subjectivité » ...n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est « ego » qui dit « ego ». Nous trouvons là, le fondement de « la subjectivité » qui se détermine par le statut linguistique de « la personne ». La conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste³⁰. Je n'emploie je qu'en s'adressant à quelqu'un

³⁰Nous soulignons.

qui dans son allocution sera un tu. C'est cette condition du dialogue qui est constitutive de la personne, car elle implique en réciprocité que je deviens tu dans l'allocution de celui qui se désigne à son tour par je »

Emile Benveniste (1966 : 260.)

Ainsi la subjectivité se constitue à l'intérieur du langage et c'est en se confrontant à l'altérité linguistique (tu/il) que le moi représenté linguistiquement par (je) prend conscience, par contraste, de lui-même. Aussi, l'autre devient le médiateur puisqu'il permet au sujet (je) de s'objectiver en lui servant de point d'appui car selon Benveniste « *le sujet se sert de la parole et du discours pour se "représenter" lui-même tel qu'il veut se voir, tel qu'il appelle l'autre à le constater* » Benveniste, (op. cit. : 77)

C'est de cette réciprocité, cette intersubjectivité foncière, que parle Sartre (1970 : 10) lorsqu'il affirme que pour obtenir une vérité quelconque sur soi, il faut passer par l'autre qui est indispensable à notre existence. C'est ainsi que nous découvrons un monde que nous appelons « intersubjectivité » et c'est dans ce monde que l'homme décide ce qu'il est et ce que sont les autres

Ainsi la question du langage pour l'homme est existentielle comme le confirme le propos de Benveniste (1974 : 217) « *Bien avant de communiquer, le langage sert à vivre* ». Le langage est ce qui constitue fondamentalement le sujet : « *c'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet* » (Benveniste, 1966 : 259). De ce fait, on peut déduire que le langage est pour l'individu un révélateur existentiel dans la mesure où il lui fait prendre conscience de son propre moi.

Décliner, voire se créer une identité par un acte d'auto-désignation (je), s'attribuer le statut de sujet dans un acte de discours est l'apport majeur de Benveniste. Une révélation fondatrice de la notion d'identité à travers le procédé de l'autoréférence.

C'est un acte fondateur de l'identité du sujet à travers l'énonciation, c'est-à-dire, l'appropriation de la langue et sa transformation en acte de parole matérialisé par l'énoncé « *Je se trouve en effet au centre du phénomène qu'on appelle la coïncidence de l'acte d'énonciation et de l'action énoncée.* » Akatane Suenaga (1997)

L'acte d'énonciation dont l'élément principal est le sujet-énonciateur qui fait *d'une pierre deux coups* en s'instituant *entité agissante* par autoréférence et investissant l'espace énonciatif en plantant le décor de la scène énonciative par le biais d'indices linguistiques (déictiques). Il matérialise, linguistiquement, non seulement sa présence dans l'énoncé mais aussi celle de *l'autre*, celui qu'il désigne par *tu* et auquel il destine le contenu de son message.

Cette relation de soi à l'autre fonde le principe de *la personne et de la non personne* chez Benveniste qui sera pour nous l'un des outils opératoires dans l'étude de la notion d'identité dans le cadre de la dénomination « Français ».

2.3.L'identité : une notion ambiguë

La notion d'identité se caractérise par une polysémie confinante à l'ambiguïté. Après avoir situé cette notion dans le vaste champ des sciences sociales, nous accorderons plus d'intérêt à celle-ci dans sa relation avec le discours. En effet, notre recherche inscrite sous les auspices du discours rejoint le thème de l'identité de par l'objet choisi pour cette étude, en l'occurrence, la dénomination *Français* soumise à la définition dans le cadre du débat identitaire en France.

Elle a également trait au sujet (le locuteur ou l'énonciateur) qui se trouve être l'un des éléments clés de cette recherche inscrite dans l'analyse du discours puisque c'est à lui qu'incombe la définition de la notion de *francité* à travers la question « Pour vous, qu'est ce qu'être français ? ». Rappelons que notre corpus est constitué d'énoncés métalinguistiques envoyés par des internautes (des sujets) répondant à la question posée par le ministère de l'immigration français (cf. corpus). Se considérant comme français, le sujet se posera la question du « qui suis-je ? » Charaudeau (2009)

Nous commencerons par situer le mot identité dans l'histoire de la pensée pour ensuite en revenir à son emploi dans les sciences sociales dont l'analyse du discours fait partie intégrante. Ensuite nous examinerons l'évolution de ce terme et son lien avec la notion de nation.

Le mot « identité » tel qu'il a été abordé dans la philosophie occidentale, des grecs à la philosophie analytique contemporaine traite de la question de la permanence dans le changement, de l'unité dans la diversité. En effet selon la définition du dictionnaire de langue, elle signifie « *ce qui fait qu'une chose est la même autre, que deux ou plusieurs choses ne sont qu'une* ». Dans ce cas on peut parler d'*identité de vues* comme une similarité, une ressemblance totale entre deux choses ou deux groupes dans tous les détails des éléments les composant. Pour Brubaker (2001), le sens courant d'« identité » évoque fortement « *l'idée d'une sorte de « similitude » à travers le temps, d'une persistance, de quelque chose qui demeure identique, semblable, tandis que d'autres choses changent.* »

Pour Jean Claude Kauffman(2006), elle apparaît comme un présupposé tenant du postulat dans le sens où perçue comme une évidence , un présupposé elle ne nécessite pas de définition. Cependant, il estime qu'un léger consensus semble réunir la communauté scientifique à propos de la question de l'identité qu'on pourrait résumer comme « *l'interrogation, du point de vue de l'individu (ou du groupe), sur sa propre définition* ("Qui suis-je?") » (Kaufmann, 2006).

Ainsi comme le souligne P. Charaudeau « *le problème de l'identité commence quand on parle de moi* » (2009)Se pose alors la série de questions : « *Qui suis-je ? Celui qui croit être ou ce que l'autre dit ce que je suis ? Moi qui me vois dans un miroir ou le regard de l'autre qui me scrute ? Ce que je vois comme moi n'est-ce pas le reflet du regard de l'autre auquel je veux me conformer.* ». (ibid.)

Tout ceci peut se résumer en l'idée que nous vivons en groupe et nous en dépendons presque totalement y compris dans notre façon d'être. Dans ce cas, quelle est la place que j'occupe dans le groupe , suis-je sujet ou objet ? Quelle est la position de ce groupe dont je fais partie par rapport aux autres groupes ?

Ces questions que se pose tout individu constituent en quelque sorte le thème de la quête identitaire qui agite aussi bien les individus que les nations depuis plus d'un siècle.

La quête de l'identité chez l'individu se trouve, depuis , un siècle et demi , liée à celle du groupe élargi , celui de la nation. En effet , on ne saurait évoquer l'idée de l'identité sans que l'adjectif « nationale » ne vienne s'y accoler spontanément. L'usage a fait en sorte que le figement « identité nationale » s'incruste dans la mémoire discursive jusqu'à escamoter les autres usages du terme (identité collective , identité personnelle , identité narrative).

Que signifie « identité nationale » ? Quelle est sa relation avec l'identité du sujet ?

Le nombre considérable de recherches et les nombreux débats politiques depuis la moitié du XIXème siècle particulièrement en Europe puis dans le reste du monde témoignent de l'acuité du problème de l'identité chez les peuples et de la difficulté à en cerner les contours. Cela tiendrait en partie, selon Brubaker (2001) à son utilisation dans deux catégories antagonistes : *la catégorie sociale et la catégorie analytique.*

2.4.L'identité une catégorie pratique et une catégorie d'analyse

La « catégorie pratique » est définie comme une catégorie issue de l'expérience sociale quotidienne développée et diffusée par « des acteurs sociaux ordinaires » auxquelles s'opposent « les catégories analytiques » (ibid), autrement dit les catégories scientifiques utilisées par les socio analystes .Donc l'identité peut être considérée comme une catégorie pratique utilisée par des acteurs sociaux dans un objectif d'autodéfinition par rapport aux autres groupes . Elle est aussi mobilisée dans le champ politique à des fins de persuasion dans le cadre d'une stratégie d'homogénéisation nécessaire à toute action collective. L'exemple le plus prégnant de cette pratique est celui des dirigeants politiques dont la tâche la plus ardue consiste à persuader les gens des points communs partagés qui en font un groupe identique mais en même temps distinct des autres.

L'identité est également utilisée comme « catégorie d'analyse sociale et politique » par les chercheurs en sciences sociales. En réalité, les deux conceptions sont complémentaires car autant , l'identité comme catégorie sociale est destinée à recouvrir des revendications liées à l'identité des sujets s'en réclamant , autant , en tant que catégorie d'analyse , elle affiche la volonté de décrire , de fournir une explication rationnelle à ces revendications.

2.5.L'identité, innée ou construite ?

L'analyse sociale exige des catégories dépourvues d'ambiguïté, or comme l'ont constaté nombre de chercheurs en sciences sociales , le terme d'identité est partagé entre deux acceptions contradictoires dues à deux postures épistémologiques inconciliables selon les termes de Brubaker (2001) :

- ❖ une acception « dure »
- ❖ une acception « molle »

La première (acception dure) reposant sur le principe que l'identité est consubstantielle à l'individu au point de constituer son essence. Ici l'identité coïncide avec son sens courant, celui même utilisé par les acteurs sociaux ordinaires plus intéressés par l'idée de la similitude des personnes à travers le temps (politiques identitaires). Dès qu'elle établit une frontière plaçant les non membres dans l'extériorité, elle brouille la limite entre les catégories sociales

et les catégories analytiques et engendre des conceptions telles celle de la « race » (J. Arthur Gobineau , 1853) , de la « nation » , toutes reposant sur l'homogénéité excluante .³¹

La seconde (« l'acception molle ») y voit une construction collective ou individuelle, évolutive selon le contexte et les relations sociales. La conception essentialiste et la conception constructiviste, devant son émergence au « tournant linguistique » (Eline Versluys ,2007 : 92-93) et posant l'identité comme le produit du langage , s'affrontent depuis près d'un siècle dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler « l'identité nationale » .A titre d'exemple nous pouvons citer , « la conception française » de la nation fondée sur l'adhésion volontaire de l'individu par un contrat social (le droit du sol) et « la conception allemande » essentialiste exaltant l'origine (G.Noiriel ,1995).

Comme il a été noté précédemment, le discours occupe une part prépondérante dans la conception constructiviste de l'identité (Eline Versluys , ibid).

2.6.L'identité, une construction du discours

Sans passer en revue les différentes approches, nous citerons néanmoins des éléments issus de certains travaux présentant une certaine pertinence pour la suite de notre recherche , notamment ceux concernant l'identité en tant que donnée personnelle en interaction avec le social. La relation entre la dimension personnelle et sociale est entretenue par le biais du langage.

2.7.Les domaines de l'identité

Selon Jean François Dortier (2004) , l'identité peut être appréhendée selon trois angles de vue différents . La première, dénommée *identité collective*, envisage les rapports intergroupes, interethniques et culturels .C'est le domaine de prédilection des anthropologues, historiens et spécialistes des sciences politiques. La deuxième envisage la relation de l'individu avec la société dans laquelle il évolue du point de vue de son statut familial, professionnel...*L'identité sociale* est du ressort des sociologues. Enfin, *l'identité personnelle* relative à l'individu intéressant les psychologues, psychanalystes et philosophes. Elle concerne tout ce qui a trait aux préoccupations de l'individu en « quête de soi » essayant de se « performer » (Bucholtz, Hall, 2004, p. 380-381) à travers « l'identité narrative »(Ricœur, 1983-1985 et 1990).

³¹ Nous aborderons cette conception fermée de l'appartenance à la nation dans notre analyse .

2.7.1. L'identité narrative, une approche philosophique

Paul Ricœur estime que la construction de l'identité s'effectue à travers l'activité langagière. En partant du « cogito brisé », corollaire du postulat psychanalytique du moi composite (le moi, le surmoi, et l'inconscient), Ricœur postule que le récit autobiographique est le moyen adéquat pour tout individu de se donner une unité, de reconstruire son identité brisée. C'est ce qu'il nomme « identité narrative » (Ricœur, 1983-1985 et 1990). De fait, l'approche narrative constitue une tentative pour déterminer le processus par lequel les personnes mobilisent les récits, généralement autobiographiques, pour donner un sens palpable à leur existence. En effet confronté à une antinomie irréductible entre la supposition d'une permanence abstraite et le constat de l'hétérogénéité de ses états successifs (induits par le déroulement du temps), le sujet n'a d'autres recours que la narration pour surmonter cette contradiction. Ainsi, ce n'est que par la production discursive que le sujet arrive à s'assurer périodiquement une ipséité, c'est-à-dire sa permanence dans le changement induit par le déroulement du temps. La notion récente de storytelling en est l'un des exemples les plus en vogue dans le domaine de la communication.

2.7.2. Storytelling ou le mythe de soi

Parmi les stratégies de communication, il est une qui a pris un grand essor dans le domaine politique après avoir migré du domaine du marketing : c'est le storytelling (littéralement *communication narrative* en français). Né aux États-Unis dans les années 1990, selon Salmon (2007) le phénomène de narrativisation (le fait de se raconter pour argumenter) est un procédé qui prend de l'ampleur plus particulièrement dans le domaine de la politique sous la dénomination anglo-saxonne *de story-telling*³².

Il est vrai qu'avec l'importance prise par les grands médias, la marchandisation de l'information et de la politique en général, les politiques s'entourent de *spin doctors* empruntant au marketing tous les procédés qui ont fait leur preuve dans le domaine de la communication. La « pipolisation » des personnalités politiques n'équivaut – elle pas à la mise en vente d'une quelconque marchandise. Il suffirait de trouver une figure charismatique, un visage sympathique qui raconte à la première personne, une expérience singulière pour que le public s'identifie et consomme le produit proposé. Selon Christian Salmon, lors de la

³² Storytelling littéralement mise en récit ou accroche narrative selon « le grand dictionnaire terminologique » (www.granddictionnaire.com consulté le 13 avril 2017) est une méthode fondée sur une structure narrative employée en communication politique.

campagne électorale de 2007 , les candidats en lice Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal ont substitué au débat des idées , avec la complicité des médias bien entendu , leur capacité à mythifier leurs histoires personnelles .Ils ont raconté des «histoires» , ont utilisé le registre émotionnel plutôt que la délibération et l'argumentation rationnelle. Pour Christian Salomon , il ont contribué «à délégitimer la politique: s'adressant aux individus comme à une audience, évitant l'adversaire, contournant les partis, ils ont substitué au débat public la captation des émotions et des désirs » Salmon(2007 :210)

Se situant sur le plan de la rhétorique, on peut voir dans le phénomène du storytelling ou la narrativisation , l'exploitation abusive du pathos pour exacerber les émotions par la pratique des récits partagés. En effet, plus l'histoire est séduisante et émouvante plus les messages véhiculés acquièrent un certain pouvoir de persuasion et emportent l'adhésion par l'empathie. Ainsi en agissant sur l'émotivité (pathos) de l'allocutaire , le locuteur renforce son éthos (sa subjectivité , donne plus de consistance, plus d'assurance à son ego de telle façon que cela lui confère une autorité interpellante³³) et parvient à le convaincre sans présenter d'autres arguments que ceux des sentiments.

Dans notre recherche, l'identité personnelle est en interaction avec l'identité collective. En effet le locuteur que nous considérons comme un sujet tente de se définir en se confrontant avec l'Autre. C'est cette identité psychosociale qui nous intéresse dans cette recherche. Nous essayerons de l'aborder à travers les travaux de Patrick Charaudeau (2005 , 2009) qui considère l'identité comme le produit de la rencontre de soi et de l'autre conformément à l'équation subjective de Benveniste « *la conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste. Je n'emploie je qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocution un tu* » (1972 : 260).

Charaudeau (2002 : 299-300) propose de distinguer deux grandes formes d'identité : une identité dite « *personnelle* » et une identité dite de « *positionnement* »

2.7.3. L'identité personnelle

Pour Charaudeau (ibid) , la situation de communication revêt un rôle capital quant à l'identité du sujet .En effet l'identité personnelle de celui-ci est bien un acte réfléchi , une construction volontaire (comme nous le verrons dans les énoncés de notre corpus) où le contexte prend une part déterminante . Il y voit, donc, la collaboration de deux composantes :

³³ Il s'arroge ainsi le droit de parler à la première personne et d'interpeller (au sens policier du terme) ceux qu'ils jugent « immatures » sur le plan de la citoyenneté ou de la francité.

une identité psychosociale dite « externe » celle du sujet communicant ³⁴(ou parlant) et une identité discursive dite « externe ».

2.7.3.1.L'identité externe ou psychosociale

L'identité est constituée par les données biologiques (le corps, l'âge, le sexe), sociales (les représentations du sujet renvoyées par les autres « statut, place hiérarchique ») et l'éthos que le sujet se forge de lui-même. Cette première identité en relation avec la société est attribuée par l'institution sociale qui confère au sujet sa légitimité, c'est-à-dire son droit à la parole. Donc on peut déduire que l'identité externe est un « attribué reconnu » émanant de l'institution moyennant un savoir-faire de l'individu comme le cas de « l'expert », ou de qualité de « citoyen » comme dans le cas qui nous occupe. Elle est ce qui fonde *la légitimité* du sujet à agir que résume ainsi : « *la légitimité dépend des normes institutionnelles qui régissent chaque domaine de pratique sociale et qui attribuent des statuts, des places et des rôles à ceux qui en sont investis.* » Charaudeau(2009). Donc en prenant la parole ou en écrivant, le sujet devrait veiller à conserver cette légitimité en tenant compte entre autres de la situation. En d'autres termes, il doit avoir la pleine maîtrise de la compétence situationnelle (Charaudeau, 2001). Il doit donc veiller à construire un discours en fonction de l'identité des partenaires de l'échange (qui parle à qui ? statut, place dans les rapports de force), de sa finalité (parler pour quelle visée discursive « *information* », « *incitation* », « *instruction* »), et du propos (thèmes).

Ainsi l'identité externe trouve sa pleine réalisation par la compétence discursive qui exige, selon Charaudeau (ibid), de tout sujet une compétence à manipuler les procédés de mise en scène en tenant compte du cadre situationnel. En usant de sa compétence discursive il peut modifier son identité sociale, la reconstruire, masquer ou déplacer³⁵.

2.7.3.2.L'identité discursive

C'est l'identité discursive du sujet énonciateur selon l'acception de Charaudeau (1988), qui nous intéresse dans ce travail dans la mesure où celui-ci se livre à une activité réflexive en définissant sa propre identité.

³⁴ « Pour Charaudeau (1988) qui propose un modèle de la communication à deux espaces, interne et externe, le locuteur est l'un des partenaires externes à l'acte d'énonciation, le **sujet communicant** (opposé au **sujet interprétant**), celui qui prend possession de la parole » Charaudeau (2002 : 351). Par opposition, l'**énonciateur** est l'être de parole présent dans les énoncés produits (énonciateur de Ducrot, 1984)

³⁵ C'est notamment le cas de sujets (critique) se démarquant des grandes catégories politiques participant au débat.

En prenant la parole, le sujet se demande « *Je suis là (dans cette situation) pour parler de quelle manière* » ; dans ce cas , on pourrait dire qu'il esquisse la construction de son identité discursive . En effet, pris entre le souci d'être cru et le désir de persuader (captation) , le sujet doit forger de lui-même une image l'entraînant à adopter des attitudes discursives telles que la neutralité (effacement de toute évaluation personnelle) , distanciation (attitude froide de l'expert) dont la finalité ultime est de faire en sorte que le partenaire entre bien dans son projet d'intentionnalité . L'identité discursive se construit, donc, par la prise de parole qui organise un mode d'énonciation prenant en charge les imaginaires socio-discursifs.

L'interaction entre les deux identités (externe « sociale » et interne « discursive ») est réglée par la situation de communication (le contexte) car c'est cette dernière qui tout en déterminant l'identité sociale dicte au sujet parlant sa façon de se comporter discursivement (compétence situationnelle). Cependant, il arrive que le sujet choisisse de ne pas respecter ces consignes en reconstruisant cette identité sociale. Ceci est notamment le cas ,dans le débat sur l'identité , du sujet commanditaire du débat (le ministre E.Besson) qui masque son identité sociale et le rapport hiérarchique existant dans la situation .Il s'adresse aux autres sujets d'égal à égal , alors que , comme , nous le montrerons , c'est en surrénonciateur (Rabatel, 2007,2012) qu'il clôturera le débat .D'autres sujets (les immigrés , les régionalistes, les écologistes) modifieront l'image que veut leur imposer le ministère et déclineront l'invitation en estimant que l'identité sociale qui leur est proposée ou imposée ne leur convient pas. Ils s'efforcent même de créer un *ethos* échappant au cadre situationnel « officiel » et se percevant comme exclus, ils signalent leur désaccord par les modalisations autonymiques jetant le discrédit sur le thème choisi pour le débat³⁶. Ils dévient, ainsi , la *légitimité* dont se prévaut l'initiateur du débat sachant que c'est sur celle-ci que se fonde toute prise de parole « *L'identité sociale fonde la légitimité du sujet ; c'est elle qui lui donne droit à la parole. Pour cette raison, elle doit être reconnue par les autres* » (Charaudeau , ibid : 18-20.) . Pour ces sujets « marginaux », s'inscrire en faux contre le débat par la modalisation constitue une *dé légitimation* de ceux qui s'instituent en parrain de ce débat sur l'identité.

Ainsi , c'est la situation de communication qui régit le jeu entre l'identité sociale et l'identité discursive en fixant d'avance l'identité sociale des participants à l'échange verbal ou écrit comme il s'est agi dans le débat sur l'identité via l'internet .Elle se charge de leur


³⁶cf. partie III, analyse

donner « *des instructions quant à la façon de se comporter discursivement* » Charaudeau (ibid : 9). Nous l'avons relevé dans le formulaire (annexe –Dossiers de presse-Débat) mis à la disposition des internautes où des thèmes, des questions , des rubriques censés aider le contributeurs à mieux gérer le flux d'informations et à cadrer le sujet . Par exemple la question centrale « *Pour vous qu'est-ce qu'être français ?* » , interpelle presque amicalement l'internaute le pressant d'y répondre presque spontanément. La question est accompagnée d'autres rubriques destinées à renforcer l'identité discursive du sujet en lui fournissant des données à même de l'aider à mieux organiser les différentes compétences : *situationnelle , sémantique , discursive et sémio linguistique* (Charaudeau , 2001).

Par exemple, dans le document suivant publié dans le site du ministère de l'immigration au début du débat, le ministère propose une rubrique intitulée « *Ils prennent position* »³⁷. Le pronom « ils » désigne des personnalités publiques appartenant au monde politique, culturel donnant leur avis quant à l'opportunité du débat. C'est une façon d'inciter les internautes à participer au débat en leur montrant l'exemple de personnalités qui ont accepté de livrer leur opinion (souvent favorable au débat sur l'identité).

[Accueil](#) > [Ils prennent position](#)

Ils prennent position

 Claude Allègre et Denis Jeambar (Le Figaro, 27/01/10)
Ancien ministre et Editorialiste

« [...] Par-delà ces valeurs qui fondent notre République, peut-on parler d'un esprit français qui caractériserait notre identité ? Une sorte de comportement intellectuel qui nous serait spécifique et qui nous lierait les uns aux autres par-delà les divisions culturelles, littéraires ou scientifiques ? Sans aucun doute, puisque les étrangers nous le disent ! Nous avons un goût singulier pour l'abstraction, la formalisation, la conceptualisation et la généralisation. Nous cultivons aussi le beau style, les phrases bien construites et les transitions subtiles. Les Français sont, également, obsédés par les théories générales. Ce n'est pas un hasard si le communisme, le maoïsme, le structuralisme, le freudisme ont connu tant de succès chez nous, se substituant au catholicisme, au jacobinisme, au bonapartisme et au positivisme

³⁷ Cf. supra

d'autrefois. Nous sommes la patrie de tous les 'ismes' ! Cette aspiration à l'universalité, héritée des Lumières, mais aussi du rayonnement intellectuel de la France tout au long de son histoire, s'est toujours traduite pour une large ouverture aux influences extérieures. En retour, les personnalités « immigrées » que nous avons su accueillir ont nourri, ô combien ! Notre culture et notre vie créatrice. [...] »



Rachida Dati (Le Parisien, 24/01/10)

Ancienne Garde des Sceaux, Eurodéputée et maire du VII^e arrondissement de Paris,

« C'est un sujet [l'identité nationale] qui a été mis de côté, puis complètement oublié. A force de ne plus l'évoquer, il ne faut pas s'étonner de faire face à des amalgames ou à des mots malheureux. Il faut mettre ce débat sur la table pour bien rappeler ce qu'est être français, quels sont les principes et les valeurs qui nous permettent d'avoir une communauté de destin et de définir ensemble une grande ambition pour notre pays. Notre identité, ce n'est ni le repli sur soi ni le rejet de l'autre qui sont des attitudes dangereuses. »



Dominique Dord (France 3 Alpes, 20/01/10)

Député-maire d'Aix les Bains

« Pour moi l'identité nationale ça nous ramène bien sûr un peu à notre passé. Nous sommes les hommes de l'histoire, les hommes des valeurs. Et en même temps l'identité nationale ce n'est pas un concept figé. Notre identité nationale c'est aussi un futur, c'est une France dans un autre pays, c'est la citoyenneté européenne. C'est évolutif. [...] Le débat aurait eu lieu en 1859 [en référence au rattachement de la Savoie à la France] avec des gens qui ne regardaient que le passé, on n'aurait jamais fait partie de cette communauté nationale dans laquelle on est. C'est bien la preuve que c'est un concept évolutif. Moi personnellement je n'irais pour rien au monde vivre ailleurs, la France c'est le plus beau pays en termes de valeurs... Et je suis savoyard ! »



Sihem HABCHI (Canal+, 19/01/10)

Présidente de « Ni putes, ni soumises »

« Je crois qu'aujourd'hui on a besoin d'un débat pour qu'il y ait simplement la question de la République métissée. Et malheureusement, il faut le dire, on a besoin d'aller sur le terrain, on a besoin de faire ce travail. »



Martine Aubry (LCI, 17/01/2010)

Première secrétaire du Parti socialiste

« Les vrais sujets de l'identité nationale, ce n'est pas seulement l'immigration, l'identité nationale, c'est l'égalité, c'est notre modèle social, ce sont les services publics, c'est la fraternité, c'est la solidarité, c'est

la France des Droits de l'Homme, c'est la laïcité. »



Claude

Guéant

(Europe

1,

17/01/10)

Secrétaire général de la Présidence de la République

« Le débat sur l'identité nationale, ce n'est pas un coup. C'est quelque chose de très important. Effectivement, un certain nombre de responsables politiques ont dénoncé le coup, voire les dérives qu'en réalité ils alimentaient eux-mêmes [...]. Ce débat sur l'identité nationale, c'est un débat d'unité, d'union, de cohésion nationale, et c'est très important que la France se retrouve autour des valeurs qui la fondent, des valeurs qui l'unissent. Se rappeler que nous avons des valeurs, que nous y adhérons, c'est très important. [...] C'est un débat qui doit se poursuivre. Ce que nous observons dans certaines régions de France, c'est qu'il y a une force particulière due à la culture de valeurs régionales ; d'autres pays cultivent aussi beaucoup ces valeurs et en tirent un atout dans leur développement, dans leurs relations internationales. Alors, pourquoi pas nous ? »



Christian

Estrosi

(France

2,

12/01/2010)

Ministre chargé de l'Industrie

« La France est un pays multiculturel, où nous devons veiller à ce que, quelles que soient sa condition sociale, son origine culturelle, sa confession, chacun sente qu'il appartient à une même communauté de destin, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs, et je pense que ce débat a permis de nombreuses avancées, qu'il y a des choses très enrichissantes qui en sont sorties, et il faut continuer à l'entretenir. »



Dalil

Boubakeur

et

Bernard

(Le Figaro,

11/01/2010)

Recteur de la Grande Mosquée de Paris, et Responsable des relations avec les musulmans au Crif

« Les religions doivent prendre leur place dans l'espace privé et il faut éviter toute confusion entre, d'une part, l'identité nationale et, d'autre part, l'identité religieuse. [...] L'espace public, l'école, l'université, l'hôpital sont des lieux où la primauté de la République s'impose à condition que celle-ci s'affirme de façon cohérente et décomplexée. Malgré le passé colonialiste, voire esclavagiste ou les Croisades, qu'il faut laisser aux travaux des historiens, l'essentiel est aujourd'hui que la France soit fidèle à ses principes d'organisation de la société. »

Page

précédente 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 Page
suiivante

Postez votre contribution

LE GRAND DEBAT EN VIDEO

[Voir toutes les vidéos](#)

ILS PRENNENT POSITION

Votre navigateur n'accepte pas le Javascript ou bien votre Plugin Flash n'est pas à jour (version 7 minimum). C'est dommage, c'est plus joli avec...

[Patrick Weil](#)
[Dominique de Villepin](#) [Vincent Tiberj](#) [François Sauvadet](#) [Ivan Rioufol](#) [Eric Raoult](#)
[Jean-Pierre Raffarin](#) [Jean-Paul Pierot](#) [Patrick Pèpin](#) [Vincent Peillon](#) [Michel Onfray](#)
[Pierre Moscovici](#) [Patrick Lozes](#) [Paul Henri du Limbert](#) [Daniel Lefeuvre](#) [Frédéric Lefebvre](#)
[Marine Le Pen](#) [Faouzi Lamdaoui](#) [Pierre Laborie](#) [Alain Juppé](#) [Jacques Julliard](#)



Figure 2.1: Page extraite du site officiel du ministère illustrant les propos des personnalités publiques sur le thème du débat.

L'intention affichée est de renforcer leur (les internautes) compétence situationnelle et partant leur identité sociale. L'effet escompté est bien entendu la mise confiance de l'interlocuteur lequel mieux renseigné sur la situation, séduit (captation) par le statut des personnalités favorables au débat décide de participer à la situation de communication.

Dans le document cité comme exemple, on peut supposer que l'initiateur du débat use d'une stratégie de *captation* (Charaudeau, 2009 : 8) mettant sur le même plan, le sujet *lambda* et les personnalités dont les avis sont cités. C'est un procédé destiné à flatter l'ethos

sujet , *sa légitimité* (celle qui donne le droit à la parole) ³⁸ en lui conférant l'autorité nécessaire à la prise de parole dans le débat. Rassuré quant à son statut de locuteur , et partant , son *identité sociale*, le sujet hésite rarement à participer au processus de communication ainsi établi .

Quoique notre corpus soit rédigé en Word et que la situation de communication soit différée, qu'elle ne soit pas en face à face, nous nous trouvons en présence de deux sujets « externes » , le sujet communicant (Charaudeau ,1988) (ministère , internautes) et le sujet interprétant (ministère , internautes) et deux sujets énonciateurs (ministère , internautes).Ce qui importe comme signalé plus haut c'est l'identité interne de l'énonciateur (l'internaute qui répond à la question « *pour vous qu'est-ce qu'être Français ?* ») et le positionnement que recèle son discours.

2.7.3.2.1. L'identité de positionnement

Elle est spécifique à la position du sujet dans un champ discursif (Maingueneau, 1983), c'est-à-dire dans sa relation avec les valeurs qui y circulent .Rappelons que la notion de « champ discursif » introduite par Maingueneau (*ibid*) reprend à son compte la « théorie des champs » de Bourdieu (1976) pour qui les formes linguistiques, les styles littéraires, relèvent de positionnements socio-idéologiques. Cette théorie tente de mettre en évidence les articulations entre les positions des agents dans l'espace social et leurs prises de position dans l'espace discursif comme l'explique Maingueneau (2002 : 97) ³⁹:

Dans l'univers discursif, c'est-à-dire l'ensemble des discours qui interagissent dans une conjoncture donnée, l'analyste est amené à découper des champ discursifs , ou un ensemble de formation discursives(ou des positionnements) sont en concurrence (...) se délimitent réciproquement : par exemple , les différentes philosophiques ou les courant politiques qui s'affrontent (...) dans une certaine conjoncture , pour détenir le maximum de légitimité énonciative

Donc pour Maingueneau ce type d'identité « *s'inscrit alors dans une formation discursive* » (DAD , 2002 : 300).Elle résulte des conditions de production qui contraignent le discours du sujet et des stratégies qu'il y mobilise.

³⁸«L'enjeu de légitimation repose sur la nécessité de créer ou de renforcer la position de légitimité du sujet parlant. Nécessité qui apparaît lorsque le sujet parlant a des doutes sur la façon dont l'autre perçoit son "droit à la parole. Il lui faut alors persuader son interlocuteur que sa prise de parole et sa manière de parler correspondent bien à la position d'autorité qui lui est conférée par son statut » Charaudeau (2009 : 12)

³⁹Dictionnaire d'analyse du discours désormais DAD.

Dans notre travail sur le débat identitaire, on retrouve cet affrontement sous forme de formations discursives antagonistes (cf. Partie II , chapitre 1 , Partie III) et de positionnements d'énonciateurs ne se reconnaissant pas dans ces formations discursives. Et en s'appuyant sur cette proposition, nous avons délimité, dans notre corpus, un espace discursif ⁴⁰où deux formations discursives majeures s'affrontent (droite / gauche) ainsi que les positionnements de certains locuteurs qui s'en démarquent (immigrés , régionalistes , écologistes et universalistes).

2.8.L'identité du sujet, un produit de l'altérité

Dans son article « identité » , Charaudeau (DAD , 2002 : 299) note que pour pouvoir utiliser la notion d'identité « *il convient de lui adjoindre deux autres notions qui circulent également dans les domaines philosophique et psychologique, celle de sujet et d'altérité.* » Puisque nous avons déjà discuté de la première, c'est la deuxième qui mérite plus d'attention dans cette partie.

La notion d'altérité repose sur le postulat qu'il n'y a pas de conscience de soi sans conscience de l'existence de l'autre et que le sujet se constitue dans la différence entre « soi » et « l'autre ».

2.8.1. Un rejet de l'Autre : *personne et non personne*

Selon l'optique de Benveniste(1966 :225-236) , les instances énonciatives se scindent en deux catégories représentées par l'opposition (*personne /non personne*) ; une partie subjective (*Je et Tu*), d'autre part celle de « la troisième personne » considérée comme « absente » de l'échange.

Pour revenir à la notion d'identité, voyons comment se comporte le *Je* dans la constitution de sa subjectivité. Benveniste assure que c'est la fonction sui-déclarative de *Je* qui est au fondement de la subjectivité« *le fondement de la subjectivité est dans l'exercice de la langue. [...] il n'y a pas d'autre témoignage objectif de l'identité du sujet que celui qu'il donne ainsi lui-même sur lui-même* » (ibid. : 262).Mais cette auto-proclamation ne peut suffire à asseoir l'existence de l'instance sans le vis-à-vis à qui il s'adresse : le *tu*. C'est la réciprocité permise par l'alternance des rôles locutoires qui permet la constitution de la personne : c'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la *personne* : « *elle*

⁴⁰ « Le plus souvent, on n'étudie pas la totalité du champs discursif, mais on en extrait un sous-ensemble, un espace discursif, constitué d'au moins deux positionnements discursifs dont l'analyse juge la mise en relation intéressante pour sa recherche »Maingueneau (DAD, 2002 : 97)

implique en réciprocité que je devient tu dans l'allocution de celui qui à son tour se désigne je » (ibid. : 260).

En récapitulant, nous dirons que la première personne représente l'énonciateur ou le locuteur *je* ; la deuxième personne *tu* l'énonciataire ou allocutaire mais la troisième personne (*il*) est considérée par Benveniste comme la *non personne* puisqu'elle est exclue de l'énonciation et constitue souvent la référence. En langue arabe, par exemple, cette *non personne* est appelée *l'absent*⁴¹: terme générique désignant aussi bien les personnes que les choses. Nous considérons que cette désignation est beaucoup plus précise que celle choisie par Benveniste. La désignation *non personne* réifie le référent et l'exclut de l'énonciation alors que la notion d'*absent* ne fait que constater l'absence momentanée de ce référent sans porter atteinte à son intégrité.

En s'énonçant *je*, le locuteur accomplit un acte créateur : d'abord par la constitution d'une relation dialectique avec un interlocuteur *tu* ; ensuite par l'appropriation de la langue, la construction de relations avec le monde dont la *non personne* fait partie. En d'autres termes ; l'échange entre *je* et *tu* tourne autour de l'objet (*le référent ou délocuté*), *il*, l'absent⁴² de l'échange ou mis en absence. On parle toujours à propos de quelqu'un ou de quelque chose qui est exclu de l'échange. Même si ce *il* est présent dans la scène énonciative, il ne peut être qu'exclu de la parole.

La *non personne* est non seulement recalée hiérarchiquement mais surtout exclue de la catégorie des *humains*. En tout état de cause, utiliser la troisième personne pour un être humain, c'est en somme, soit effectuer sa mise à distance soit sa mise en absence spatiale, temporelle voire sociale de cette personne. Ainsi dans certaines formes d'adresse (en face à face) cette rupture avec la troisième personne peut revêtir soit une valeur de respect (*Monsieur le ministre veut-il bien prendre la parole ?*) pour les personnes classées en

⁴¹ « S'appuyant sur la nomenclature des grammairiens arabes qui définissent la première personne comme « celui qui parle », la deuxième comme « celui à qui on s'adresse », par opposition à la troisième personne, qui renvoie à « celui qui est absent » (de façon analogue, l'hébreu distingue entre le discours adressé à une deuxième personne, qualifié de « langage de la présence », et le discours se référant à une troisième personne, appelé « langage de l'absence »), Benveniste oppose radicalement les deux premières personnes, nécessairement posées à partir du Je, « qui désigne celui qui parle et implique en même temps un énoncé sur le compte de Je », à la troisième qui, étant exclue de la relation personnelle Je-Tu, a pour fonction véritable d'exprimer la non-personne » Stéphane Mosès (2001)

⁴² Même présent dans la scène énonciative, il peut être mis en absence dans l'échange du moment qu'il peut être l'objet entre *je* et *tu* sans possibilité d'intervenir.

position haute ou de mépris (Et *ça* se dit bien élevé) « (...) *ça sera nettoyé* » Sarkozy⁴³ (Favart, 2013), , deux formes d'adresse témoignant d'une mise à distance de l'interlocuteur par rapport au locuteur (horizontale et verticale) , d'une dissymétrie dans les rapports .Cela peut nous permettre de conclure que l'usage de la *non personne* est le signe d'une volonté délibérée du sujet énonciateur de mettre en exergue cette dissymétrie.

C'est cette marginalisation, cette « déchéance » de la troisième personne qui nous intéresse dans notre travail sur l'identité. Nous verrons que les locuteurs participant au débat sur l'identité mobilisent *le système des personnes* tel que proposé par Benveniste et c'est par le biais de son analyse que nous comptons montrer comment une catégorie précise de personnes est exclue du débat en étant transformée en objet sur lequel s'exerce la prédication

Extrait n°1 :

Catherine Morlet , 02/11/2009 , 13 : 21

« Pour les étrangers nés français, grâce au "*droit du sol*" , ils sont français sur le papier, mais ne le sont pas dans leur cœur . je le vois dans mes fiches de renseignements »

(corpus)

(*Ils*) est l'anaphore du groupe nominal (les étrangers nés français).Mais (je) renvoie à l'énonciateur dont le nom n'apparaît pas dans le texte. D'emblée, il est auto-constitué et ne ressent pas la nécessité de décliner son nom . La non personne « ils » est désignée de façon excluante : le terme « étranger » et le droit du sol modalisé relèvent de la modalité appréciative négative .

Cette exclusion peut prendre, dans le cadre de la stéréotypie identitaire (J.Bres, *Tec* , 2001 ,321-322) une forme de déchéance nominale où l'élément exclu, généralement un nom, prend une valeur générique dépréciative (racaille⁴⁴ , canaille⁴⁵, négraille⁴⁶) décrit par la

⁴³ « Nettoyer au Kärcher : le 1er juin 2005, les Français assistent à ce que nous qualifierons de première « séquence sécuritaire » mise en place par N. 3« Actuel » au moment de la rédaction de l'article. Dorénavant, seulement P.R. 5Sarkozy. Lors d'un déplacement dans une cité de la Courneuve4, après la mort d'un enfant tué par balle au bas de son immeuble, le ministre prononça les propos suivants en s'adressant aux habitants de la cité : « Dès demain, on va nettoyer au Kärcher la cité. On y mettra les effectifs nécessaires et le temps qu'il faudra, mais ça sera nettoyé ».

⁴⁴Racaille : quelques mois après l'épisode précédent, en octobre 2005, au cours d'une visite ultérieure dans la banlieue parisienne et plus précisément dans le quartier d'Argenteuil, N. Sarkozy, toujours ministre de l'intérieur, poursuit sa politique de répression. Insulté par des jeunes du quartier, il réplique aux insultes en adressant à des interlocuteurs non identifiés la célèbre phrase : « Vous en avez assez, hein, vous en avez assez de cette bande de racaille ? Eh bien on va vous en débarrasser »

notion de généricité ou les déterminants donnent en discours à la catégorie son degré de « définitude »⁴⁷ (Lazard 1994 : 92). Nous aborderons cet aspect de l'exclusion dans la topologie du nom (topogénèse, cf. Partie I, 2.8) :

2.8.2. Topologie du sujet, une conception praxématique

La praxématique qui se définit comme une linguistique de la parole place l'individu producteur et récepteur, c'est-à-dire le sujet, au centre de ses préoccupations. La notion est présente dans de multiples notions telles celles d'interlocution, d'ipséité, de personne et de non personne, de subjectivité...

Le sujet est une instance psychique dont le sort est étroitement lié au langage. Benveniste a bien insisté sur le fait que le langage est non seulement un outil de signification pour le sujet mais aussi un instrument d'accès à la conscience de soi :

« c'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet, parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'ego. (...) est « ego » qui dit « ego ». Nous trouvons là le fondement de « la subjectivité » qui se détermine par le statut linguistique de la « personne ».

Benveniste (in C. Détrie, 2001 : 326)

La restriction de la réflexion sur la subjectivité à la parole et ses manifestations linguistiques (marques de la personne, démonstratifs et possessifs, adverbess déictiques de temps et de lieu), ferme le champ d'investigation qui recélait, pourtant, d'autres manifestations de la subjectivité et plus particulièrement celle du sujet expérientiel, anthropologique au sens plein du terme. C'est cette voie qu'emprunte la linguistique anthropologique praxématique.

Le sujet est une instance physique, un sujet empirique pris entre la langue et le monde dont elle est le médiateur. Son immersion dans le monde et les praxis linguistiques résumant sa relation avec le monde traduisent cette interdépendance. Il n'est pas d'être humain sans monde, pas de monde sans langage. Le réel représenté dans le lexique par des

L'événement discursif, une question d'ethos ?

⁴⁵En octobre 2005, Favart (2013)

⁴⁶Dufour (2007 :364)

⁴⁷La « définitude » est à mettre en lien avec le caractère d'« humanité » du référent nommé, qui va du pleinement humain à l'inanimé massif (sable) et à l'abstraction (tristesse). Ces deux dimensions interfèrent dans la production de sens et participent à la donation du référent perçu par l'énonciateur.

catégorisations référentielles prend le nom de logosphère : *littéralement sphère du langage*. Cette notion indique que le réel n'est accessible aux humains que par le truchement des catégories présentes dans la langue qui constitue de ce fait une sorte de grille de représentation et d'interprétation de ce réel.

2.8.2.1. Topogenèse ou l'émergence du sujet en soi-même

En inversant la conception benvenistienne attribuant la haute main au sujet *je* dans l'organisation spatio-temporelle puisque c'est à lui qu'échoit le soin de fixer en tant que rapporteur énonciatif de la situation les paramètres spatio-temporels, l'approche praxématique préfère aborder le problème de l'organisation spatiale à partir de l'expérience du sujet.

En effet, alors que selon l'optique énonciative tout l'énoncé est rapporté au sujet qui impose en quelque sorte son point de vue, son diktat à l'énonciation et cela en conformité avec le postulat de départ définissant l'énonciation comme « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » Benveniste (1974 :80), l'approche anthropologique considère le sujet certes comme un élément important, mais pris dans les rets de l'expérience qui le façonne progressivement selon des degrés d'actualisation et qu'il reporte sur les mots pour catégoriser le réel.

Tandis que l'énonciation benvenistienne conçoit le sujet comme un être souverain investissant l'espace énonciatif puisqu'il en revendique la maîtrise en y marquant sa place : « *demain, je viendrai chez vous* », la praxématique en verrait plutôt l'émergence progressive dans le temps et l'espace opératif, la gestation et la conception graduelle dans une matrice spatio-temporelle. Dans ce cas on parle de topologie du sujet. De ce fait le sujet qui s'autodésigne par *je* se définit comme une entité plongée dans l'espace : une toposphère.

Faisant partie du processus de l'actualisation, la topogenèse se présente comme une construction d'un spectacle linguistique représentant la réalité. Inspirée de la chronogenèse⁴⁸ guillaumienne qui rend compte de l'actualisation du verbe, la topogenèse, littéralement « naissance d'un lieu ou dans un lieu », émerge d'une entité linguistique (le sujet par exemple) dans un espace de représentation. Cette matérialisation s'effectue en trois étapes :

⁴⁸ Dans l'étude de notre corpus sur l'identité, nous emprunterons ce terme pour désigner la projection du sujet dans le temps, passé surtout, pour faire valoir l'ancienneté de sa présence dans la société en question (récit de la saga familiale, mythes fondateurs pour la nation.) et par voie de conséquence sa présence sur les autres citoyens

- même de similitude « adhésion sans aucune distance à un modèle humain schématique », le sujet ne témoigne d'aucune autonomie par rapport à l'autre .Il est comme fondu dans l'autre.
- même analogique « coordination avec l'autre sans dégagement de territoire réciproque ».C'est une phase dialogique où la conformité des vues en même qui fait que le même et l'autre sont indistincts à la manière de l'adage qui veut que ceux « qui se ressemblent s'assemblent ».⁴⁹
- subjectivité (représentation) en soi-même « fondée sur la disjonction entre *je* et autrui ». Cette position est centrée sur la présence accomplie et affirmée du sujet se manifestant textuellement par le« je-tu-ici-maintenant » dans un mode antagonique vis-à-vis de l'Autre repérables aux marqueurs spatio-temporels (démonstratifs, possessifs, ici/ailleurs, temps de l'indicatif)

Etant inclus dans un espace, le sujet prend plus de consistance et se situe donc dans un *ici* opposé *l'ailleurs* (il). L'opposition *personne /non personne* (Benveniste, 1966/1974) ne se fait pas selon le mode exclusif de l'énonciation, mais plutôt dans le cadre de *l'hétérogénéité spatiale*, la *non personne* devenant *l'autre* pouvant contribuer à la genèse du sujet et à ses actions dans le cadre de l'hétérogénéité énonciative et du dialogisme.

Ainsi l'approche praxématique, de par son positionnement anthropologique permet de sortir le sujet de sa solitude pour le plonger dans une topologie révélant une hétérologie ontologique (topogenèse) que l'approche énonciative initiée par Benveniste était loin d'entrevoir. Le modèle unique fondé sur l'*ego* ainsi battu en brèche cède le pas à une conception spatiale du sujet apportant à la subjectivité un modèle graduel (topogenèse) qui intègre aussi bien le sujet égotique, le sujet expérientiel et le sujet dialogique.

De cette façon la voie semble ouverte, pour nous, pour montrer comment le sujet (le locuteur français) se définit par rapport aux autres sujets potentiels, prend de la consistance par rapport à ces autres qu'il situe dans un *ici graduel* que décrit clairement le processus *de la topogenèse (sujet en même)* (J.- M. Barbéris, Tec : 359).et par la position dans le gradient du domaine notionnel (Culioli, 1999) dans le cadre d'une dialectique du même et de l'autre.

Cette matérialisation s'effectue en trois étapes :

Selon le modèle proposé par Lafont (1978 : 211-228), l'actualisation du nom en français passe par trois étapes successives (topothèses) :

⁴⁹On est tenté de voir dans cette position, l'attitude du sujet idéologique (Althusser, 1976) reprenant, scandant, le discours de sa formation discursive en guise de discours personnel.

- Topothèse liminaire équivalente à l'*in posse* de Guillaume
- Topothèse émergente correspondant à l'*in fieri*
- Topothèse achevée représentation de l'*in esse*.

Dans la *position première* (liminaire), le nom, praxème selon la terminologie praxématique ne possédant pas de déterminant est pris dans l'absolu. Il n'a aucune présence contextuelle sauf celle de l'entrée lexicologique. Il est, dirait-on, en situation de potentialité, de puissantalité selon la conception guillaumienne, une notion prélinguistique, une lexis dans le langage culiolien. En somme, il n'a qu'une référence virtuelle.

Dans la *seconde topothèse*, la genèse de l'image-espace destinée à accueillir en son sein le nom en gestation se présente sous la forme d'une construction en devenir.

Enfin, dans la *troisième topothèse* le nom prend plus de consistance grâce à sa prise en charge par la subjectivité du locuteur qui investit sa personne dans l'énoncé contenant le nom. Dans sa définition de *la subjectivité en même et en soi-même* J-M. Barbéris (*Tec* 2001 : 329) remarque que :

« tant les observations sur les typologies linguistiques (Nguyen 1992 , Paris 1992, Tamba1992) que celles de l'anthropologie ou de l'interactionnisme (Hall 1966/1971 , Kerbrat-Orecchioni 1992) donnent un fondement solide à l'hypothèse suivante : les positions personnelles sont étroitement corrélées aux positionnements spatiaux , et en particulier aux oppositions présence /absence , proximité/éloignement (axe horizontal : symbolisation territoriale) , ainsi que haut/bas (axe vertical : symbolisation hiérarchique). »

2.8.2.2. Topogenèse en même et en soi-même

Relevant le paradoxe d'une brutale incursion du sujet linguistique (dans la troisième topothèse « EGO ») dans l'image de réalité spatiale en principe graduelle, J.-Marie Barberis (*T&c* , 2001 :361-362) se pose la question « *Pourquoi le sujet linguistique surgirait-il brusquement dans une topothèse de troisième niveau (in esse) ?* »

Pour régler un problème relevant de la génération spontanée, elle propose une topogenèse *en même et en soi-même* balisant les positionnements successifs du sujet expliquant la formation de l'ego.

L'actualisation du sujet s'effectue en fonction d'une conception gradualiste de la subjectivité en langage. Elle passe par plusieurs niveaux de construction :

- La position liminaire, qui est l'étape de l'empathie où le sujet n'est qu'une instance anonyme.

- La position émergente où le même et l'autre sont indissociables dans le cadre du dialogisme .Le sujet ne peut se concevoir comme distinct de son autre (*tu*).
- La position subjective pleinement construite où le sujet *ego* est le centre usant de tous repères spatio-temporels du spectacle linguistique de la réalité (ici , maintenant , temps de l'indicatif).Il correspond à l'*ego benvenistien* « *est ego qui dit ego* »(Benveniste , 1966 : 259-260). En s'objectivant, le sujet prend conscience de sa différence avec l'autre .Cette objectivation l'amène à organiser la sphère interpersonnelle et déictiques selon des critères de rupture et d'opposition avec autrui. De ce fait,nous aurons la grande dichotomie *personne / non personne* et à l'intérieur de la personne l'opposition de *la première et deuxième personne (je /tu)*.

Nous pouvons résumer la topogénèse du sujet en même et en soi-même sous la forme de tableau :

SUJET en MEME (idem)		SUJET en SOI-MEME
Même de similitude (<i>aliud</i>)	Même analogique (idem)	Iipse/ EGO
Image de réalité virtuelle	Image de réalité émergente	Image de réalité achevée
Subjectivité implicite	Dialectique du même te de l'autre INTERSUBJECTIVITE	SUBJECTIVITE EXPLICITE Même vs autre

Tableau n° 2.1 : Topothèse du sujet selon Barbéris

2.8.2.3. Une « Chronotopogénèse » ?

Dans le corpus nous avons pu relever de nombreux récit fondateurs de la subjectivité mobilisés par le sujet énonciateur dans la cadre de ce qu'il est convenu d'appeler « identité narrative » (Ricoeur) .Un récit décrivant la genèse de la subjectivité du sujet énonciateur dans l'espace géographique français .Une sorte de remontée à rebours dans le temps , une « chronogénèse » , est esquissée par le sujet énonciateur dans une stratégie identitaire destinée à conforter l'identité sociale du sujet .Il est à remarquer que cette construction discursive de l'identité s'opère dans le temps en s'opposant à celle d'autres sujets démunis de celle-ci

« chronogénèse » .Ainsi , dans le cadre de l’opposition *personne / non personne* (Benveniste) , nous aurons d’un côté : un sujet « chronogénétique » et un sujet « achronogénétique » , en d’autres termes un sujet , citoyen français du « droit du sang » dont les racines plongent dans la territorialité immémoriale et des citoyens fraîchement débarqués , des Français du « droit du sol » , de la topographie , à qui manque la profondeur historique fondant la vraie *francité* .

Extrait n° 2

PY , 02/11/09 à 11:56

« être français, c’est d’abord avoir des origines françaises de par sa filiation, ses ancêtres qui ont participé à la construction de notre nation, c’est s’inscrire dans cet héritage et donc défendre les valeurs qu’ils ont porté, défendu. Le droit du sol s’il doit exister doit être limité, fortement encadré, on ne devrait pas pouvoir se prétendre français au bout de quelques années de présence en France. Le processus d’intégration est long, plusieurs générations sont nécessaires pour acquérir le sentiment national, la nationalité française ne devrait être que le résultat de ce processus d’intégration, et non le préalable. Donner trop vite, trop facilement la nationalité française amène au délitement actuel du sentiment national. »

Le sujet « chronogénétique » décline son identité en deux étapes:

Étape 1	<p>Il se justifie dans la chronotopogénèse ancienne</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>usage du passé- l’accompli « passé composé »</i> <i>histoire des ancêtres ,</i> - <i>saga familiale</i> - <i>mythes fondateurs rejoignant la version communautaire</i> 	<p><i>Personne</i></p> <p>Nous</p> <p>« communautaire »</p>
Étape 2	<p>Il interpelle le sujet « achronogénétique » l’enjoint de satisfaire aux critères de la francité. Il le place dans l’altérité</p> <ul style="list-style-type: none"> • par l’usage de la négation : « <i>la nationalité française ne devrait être que le résultat de ce processus d’intégration, et non le préalable</i> » • L’opposition temporelle « <i>résultat /préalable</i> » 	<p><i>Non personne</i></p> <p>(3^{ème} personne)</p> <p>« <i>ses origines ...sa filiation</i> »</p>

--	--	--

Tableau 2.2 : Chronogenèse du sujet

Nous présumons que le possessif à la 3^{ème} personne « ses , son » vaut pour « vous » que le sujet énonciateur « chronogénétique » refuse à son allocutaire pour lui signifier son manque d'intégration que l'exemple suivant ne fait que confirmer :

Puisque le sujet s'appuie sur le récit fondateur de ses racines pour affirmer, affermir sa subjectivité et sa prééminence sur les autres subjectivité(s) concurrentes, il est permis d'appeler ce processus *chronotopogenèse* qui se réaliserait selon un processus de trois étapes que nous appellerons « *chronotopothèse* » .

La Topogenèse , nous l'avons vu , correspond à l'assignation du sujet représenté dans un espace certes virtuel mais représenté par le lieu dont il est question dans le débat (la France) comme territoire géographique où vivent les citoyens français.

La « Chronogenèse » , cette inscription du *Je* dans la topologie cognitivo-linguistique s'accompagne d'une durée pouvant remonter à des dates très reculées jusqu'à s'assimiler à l'immémorialité de la mythologie , soit à une génération ou deux générations pour les nouveaux arrivants.

Nous avons abordé la construction de l'identité du sujet selon la conception praxématique puisque celle-ci nous est apparue de façon évidente dans notre analyse préalable du corpus. Cependant, il faudrait ajouter qu'en l'approchant selon l'optique du positionnement (cf. Partie II, chapitre 1.) , c'est à dire dans sa dimension interdiscursive, en tant que producteur du discours pris dans la circulation discursive, d'autres perspectives se dégagent :

- ❖ Celles du sujet interpellé par l'idéologie (Althusser) et donc contraint par la formation discursive lieu de production du sens (Pêcheux, 1975)
- ❖ Celle de sujet à autonomie décentrée que nous avons appelé sujet critique capable d'échapper au piège de l'interpellation et d'avoir un positionnement plus autonome dans le champ discursif (Maingueneau, 1983)

Conclusion

Au terme de ce chapitre , nous pouvons dire que le sujet possède une identité sociale « attribuée » soit par la situation (dans le cas de la communication) soit , par le contexte dans lequel le sujet énonciateur écrit son texte et ceci par la biais d'une identité discursive qu'il construit en interaction avec l'identité sociale. Les concepts *d'identité narrative* (Paul Ricoeur , 1983) , , de *personne / non personne* (Benveniste , 1966) de *topogenèse* (Laffont , 1978 : 211-228) sont tous destinés , du moins dans notre analyse , à illustrer la conception constructiviste (Brubaker , 2001) de l'identité du sujet énonciateur. La quête de l'identité qui suscite chez le sujet le besoin de l'Autre comme critère de prise de conscience de soi pose le problème des rapports de force sur le plan social et de la stéréotypie identitaire (J. Bres , tec , 2001 :320-322) . Pour rendre compte de ces relations complexes entre le soi-même et l'Autre , nous userons des concepts de *Personne / Non personne* (Benveniste , *ibid.*) et de *Topogenèse*.A cela, il faudrait ajouter les deux formes de la subjectivité éclairant le *positionnement* (Charaudeau , DAD , 2002 : 299-300) du sujet , à savoir , *le sujet interpellé* (Althusser , 1976) et *le sujet critique ou acteur* (Touraine , 1992).

Le figement « identité nationale » préfigure la dimension sociale de l'individu puisqu'il le confronte aux autres individus appartenant aux autres regroupements dans une dialectique du *même et de l'autre* ouvrant la voie à l'intégration de l'Autre ou à son exclusion du domaine notionnel (Culioli, 1999) .

CHAPITRE 3

Mode de construction de l'identité en discours par le sujet énonciateur

Introduction

Dans ce chapitre consacré aux outils conceptuels à même d'expliciter le mode de catégorisation déployés par les locuteurs impliqués dans la détermination du *type* français, nous nous pencherons sur la notion d'identité et son élaboration sur le plan du discours. Nous l'aborderons, donc, selon deux perspectives .D'abord, par le biais du système des personnes (Benveniste, 1966) et la notion praxématique de topogénèse, nous investirons le plan intra-discursif. D'autre part, les outils méthodologiques de l'analyse du discours française (*sujet interpellé, interdiscours, formation discursive*) permettront d'explorer le processus de la formation de l'identité sur le plan de interdiscursif. Enfin, dans le cadre de la définition du *type* « français » , nous esquisserons un exposé de la sémantique culiolienne à travers le concept de *domaine notionnel* (Culioli)

3.1. Identité discursive du sujet sur le plan intra-discursif

Nous commencerons cette étude concernant l'identité discursive du sujet par le plan énonciatif. Pour cela nous aurons recours au concept de *personne* et de *non personne* (Benveniste , 1966) pour montrer que le sujet établit son identité, celle de l'*ego* représentée par Je , en l'opposant à la *non personne*.

3.1.1. Personne et non-personne

Selon Benveniste (*ibid.*), la relation Je-Tu qui atteste la présence de la subjectivité dans l'exercice de la parole s'oppose à la forme de la « *non personne* ».

Le sujet énonciateur construit son identité dans son dialogue avec la deuxième personne, son coénonciateur *Tu* et la *non personne* reléguée du système énonciatif. Le système des personnes sera mobilisé dans cette analyse pour montrer la marginalisation de l'autre dans ce souci du sujet énonciateur (Français de souche) de construire sur son identité discursive. Si l'énonciation benvenistienne conçoit le sujet comme un être souverain investissant l'espace énonciatif puisqu'il en revendique la maîtrise en y marquant sa place d'*ego* par l'usage du pronom *Je*, la praxématique le conçoit plutôt comme une émergence progressive dans le temps et l'espace opératif. Dans ce cas on parle de topogenèse du sujet. (cf. Partie I, chapitre 2).

3.1.2. Topogenèse

Dans notre analyse nous nous appuyerons sur la version de l'émergence du sujet proposée par J.-Marie Barbéris (cf. Partie I chapitre 2) et la position dans le gradient du domaine notionnel (Culioli, 1999) dans le cadre d'une *dialectique du même et de l'autre* pour montrer comment le sujet (le locuteur français) se définit par rapport aux autres sujets potentiels, prend de la consistance par rapport à ces autres qu'il situe dans un *ici graduel* que décrit clairement le processus *de la topogenèse (sujet en même)* (J.- M. Barbéris, Tec : 359).

On peut présumer que le français *de souche* dont nous avons analysé préalablement quelques énoncés se considère comme *sujet en soi-même* puisqu'il se permet donc de définir par lui-même les paramétrages spatiaux et temporels lui permettant de se représenter comme le repère principal, « le centre de gravité » du spectacle linguistique et en quelque sorte le centre organisateur, *un type* (Culioli, 1999), « un patron » de la spatialité et de la temporalité distribuant cognitivement puis linguistiquement les *places*. S'érigeant d'office en distributeur de *places*, il est évident qu'il en choisira la meilleure celle de l'actualisation pleine, celle du pivot. Les indices de cette actualisation achevée du sujet dans le spectacle linguistique seront :

- ❖ L'emploi de la première personne (*je, mon, notre nation*)

- ❖ Des indicateurs spatio-temporels désignant l'actualité (*ici, maintenant*)
- ❖ La durée (*depuis un millénaire, une lignée, grande histoire...*)

3.2. Identité discursive du sujet sur le plan inter-discursif

En empruntant les postulats de l'école française d'analyse du discours ⁵⁰, nous aurons recours aux notions *d'interdiscours*, *de formation discursive* et *de sujet interpellé*. En effet, dans le discours relatif à l'identité nationale le positionnement⁵¹ de certains sujets prend une coloration politique, ce qui laisse supposer une allégeance de leur discours à celui de l'interdiscours et à la formation discursive. Cette surdétermination laisse transparaître *un assujettissement* dont rend compte la notion d'*interpellation* et la théorie du « *sujet surdéterminé par des préconstruits idéologiques* » (Pêcheux, 1975 : 223 cité par Maingueneau, DAD, 2002 : 554)

3.2.1. Le sujet interpellé

La notion de sujet interpellé par l'idéologie proposée par L. Althusser (1970) a été introduite en analyse du discours par Pêcheux pour qui le sujet ne s'appartient pas puisqu'il se constitue par l'« oubli » de ce qui le détermine (Pêcheux 1975 : 228). L'individu est l'objet d'un phénomène d'interpellation en sujet par son identification à la formation discursive qui le domine par l'entremise de l'interdiscours (Charaudeau, DAD, 2002 : 554)

3.2.1.1. Interdiscours

Tout discours est traversé par l'interdiscursivité, c'est-à-dire qu'il a pour propriété constitutive d'être en relation multiforme avec d'autres discours « *L'interdiscours « travaille » le discours, qui en retour redistribue perpétuellement cet interdiscours qui le domine. C'est de cette impossible clôture du discours qui me paraît témoigner de la persistance de la notion de formation discursive* » Maingueneau (2011)

Cette consistance foncièrement dialogique du discours acquiert une acception spécifique dans les postulats émis dans le cadre de l'ADF. En effet, selon Maingueneau (ibid) l'ADF fait de la primauté de l'interdiscours sur le discours une de ses thèses majeures.

⁵⁰Désormais ADF.

⁵¹« Le positionnement correspond à la position qu'occupe un locuteur dans un champ de discussion, aux valeurs qu'il défend (consciemment ou inconsciemment) et qui caractérisent en retour son identité sociale et idéologique » D. Maingueneau, DAD, 2002 : 453)

« Dans l'école française, chez M.Pêcheux en particulier, la formation discursive ne peut produire « l'assujettissement » idéologique du sujet du discours que dans la mesure où chaque formation discursive est en fait dominée par l'interdiscours –l'ensemble structuré des formations discursives- où se forment les objets et les relations entre ces objets que le sujet prend en charge dans le fil du discours. »

(Maingueneau , DAD, 2001 :325)

Le présent passage résume peu ou prou la démarche d'analyse adoptée par Pêcheux : *l'assujettissement du sujet par la formation discursive se produit par le biais de l'interdiscours qui domine le discours manipulé par le sujet.*

3.2.1.2.La notion de formation discursive

Introduite par Foucault (1969 : 53), elle est surtout développée en analyse du discours par Pêcheux (1975 : 158) pour désigner un positionnement idéologique du sujet ; en effet , « *une formation discursive, c'est précisément ce qui fait qu'au-delà [de toutes ces considérations...], deux discours se ressemblent [...] et que cette ressemblance linguistique témoigne du positionnement idéologico-social de l'instance énonciative* » (D. Mayaffre 2004).

Dans le cadre d'une théorie contestant la transparence du sens et postulant qu'il n'est que le résultat de positions idéologiques, la notion de formation discursive ⁵² est définie comme « *l'ensemble des discours possibles à partir d'un état de conditions de productions déterminant ce qui peut et doit être dit articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.* » (Pêcheux, Michel, Paul Henry et Claudine Haroche , 1971).

Donc l'interdiscours dicte sa conduite au sujet dans le choix des positionnements « *ce qui doit être dit et ce qui ne doit pas l'être* »

C'est dans la formation discursive que s'opérerait (Maingueneau ,DAD , 2002 : 270) « l'assujettissement » et « l'interpellation » du sujet comme sujet idéologique .Dans le cadre de la FD⁵³ , le sujet idéologique n'est pas l'individu , en tant que sujet psychologique de l'énonciation ou de la pragmatique , c'est plutôt une classe sociale définie par une idéologie précise (une communauté discursive).Ainsi cette classe constituée en communauté discursive produit un ensemble de discours qui peuvent constituer une *formation discursive*.

⁵²Désormais FD

3.2.1.2.1. Reconfiguration de la formation discursive

Face à l'inachèvement théorique et « son instabilité » restreignant les champs d'application de la FD, Maingueneau apporte une réponse à la question « Quel statut pour la notion de formation discursive ? »(2011) :

« Je me suis efforcé de donner un statut nouveau à la notion de formation discursive en prenant acte de l'évolution des études sur le discours.(...)En faisant évoluer cette notion de formation discursive , on prend acte de l'instauration progressive d'une configuration différente , où les catégories d'analyse sont diverses et le discours traversé par l'interdiscours où le chercheur doit monter et valider des dispositifs d'observation et ne pas se contenter d'échantillonner un réel déjà là » Maingueneau (ibid)

Diagnostiquant les faiblesses de la FD , Maingueneau apporte des réaménagements à même de rendre la FD opératoire dans le domaine des sciences du langage. Aussi, propose-t-il les deux groupements de discours⁵⁴ : « unités topiques » qui sont des ensembles préconstruits sous la forme d' « unités domaniales » et de « discours transverses » et « les unités non topiques » , un ensemble discursif construit par l'analyste du discours⁵⁵.La formation discursive est , selon Maingueneau (2012) une unité profonde , un système de règle invisibles où l'analyste trace de nouvelles scansion dans l'espace prédécoupé des unités topiques .

La formation discursive se cristallise autour d'une matrice (G.Noiriel , dans Marchand et Ratinaud , 2012) qui produit des énoncés soulignant en filigrane cette source implicite. Pour construire une formation discursive, l'analyste devrait « *définir un corpus autour d'un foyer thématique : ce qui suscite une production discursive à un moment et dans un espace donnés, d'extension très variable* (« les demandeurs d'asile », « l'avortement », « le 11 septembre »...) » (Maingueneau , ibid)

Le corpus que nous avons proposé pour cette recherche relève de la catégorie des unités « non topiques » dans la mesure où il a été extrait d'une énorme masse de textes (18000 textes) issus du site du ministère de l'immigration français (cf. partie I , chapitre 2) .Une lecture préalable a permis d'identifier, dans notre corpus , au moins deux formations

⁵⁴ Il le précise dans le résumé de son article (2011) : « je propose de lui conférer un statut en l'inscrivant à l'intérieur d'une typologie des unités sur lesquelles travaillent les analystes du discours (...)On peut penser que cette redéfinition de la notion de formation discursive est mieux adaptée à la configuration présente des études sur le discours »

⁵⁵cf. Partie I , chapitre 2.

discursives antagonistes dans le discours identitaire : *une formation discursive* de droite et *une formation discursive appartenant* à la gauche (cf. Partie III).

3.2.1.3. Espace discursif, positionnement et identité énonciative

En raison de la désaffection pour la notion de FD, considérée pour sa trop grande proximité avec le domaine sociopolitique, la notion de *positionnement* gagne de plus en plus du terrain en analyse du discours.

Dénué d'idéologie, le terme désigne tous groupes de producteurs de discours « *qui n'existent que par et dans l'énonciation, la gestion de ces textes, (et non les citoyens considérés dans leur inscription socioéconomiques)* » (Maingueneau 1987 : 39). Dans une acception large , « positionnement » signifie qu'à travers l'emploi de tel ou tel lexique , registre , genre de discours , un locuteur signale sa situation dans un espace conflictuel (champ discursif ⁵⁶) : par exemple en utilisant les termes de « formation sociale » , « licenciement » « bourgeois » , on se positionne à gauche ; mais en parlant de « plan social » ou de « dégraissage » (licenciements) , on se situe plutôt à droite.

Dans le champ discursif (Maingueneau, 1983) où s'affrontent des formations discursives concurrentes (courants politiques ou écoles philosophiques) pour détenir le maximum de légitimité énonciative (Maingueneau , DAD, 2001:97) , le positionnement est une identité énonciative forte qui se manifeste par des choix spécifiques (genres de discours...). Mais , il peut désigner une position occasionnelle du locuteur en fonction des circonstances :

« Il peut désigner non seulement une identité énonciative forte, mais également la position, même circonstancielle, que prend un locuteur (par l'emploi de tel mot, tel genre, tel argument...)(...). Il est difficile de parler d'idéologie dans ce type de cas. » Diakitité (2012)

En fin de compte, « positionnement » paraît plus apte à rendre compte de la complexité des interactions plus particulièrement lorsque les débats ne sont pas tranchés, c'est à dire nettement imputables à des identités énonciatives fortement structurées institutionnelles à qui on peut réserver « FD » (discours communiste , discours raciste discours tiers-mondiste).

⁵⁶« Dans l'univers discursif , c'est-à-dire l'ensemble des discours qui interagissent dans une conjoncture donnée , l'analyste est amené à découper des champs discursifs , où un ensemble formations discursives (ou de positionnements) sont en relation de concurrence » (Maingueneau , DAD : 97)

Dans notre corpus, nous avons détecté ces identités énonciatives (fortes et d'autres circonstancielles) qui nous ont permis de déterminer au moins trois positionnements spécifiques⁵⁷:

- ❖ Deux positionnements concurrents dans l'espace discursif⁵⁸ « identitaire » que nous avons classés comme « sujet interpellé » imputables à deux formations discursives concurrentes celle de la droite et celle de la gauche française.
- ❖ Un positionnement « périphérique » considéré comme celui d'un « sujet critique. »

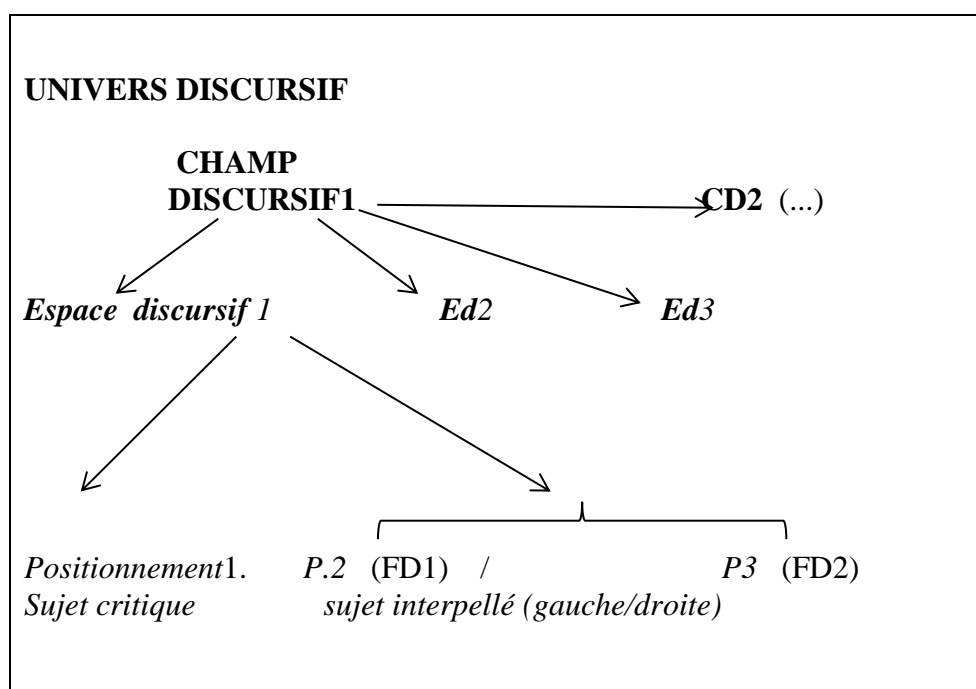


Figure 3.1 : Positionnements des sujets dans le débat

3.3. Critères de détermination de type de sujet

⁵⁷cf. Partie III, 6.2.1.

⁵⁸ C'est un sous-ensemble du champ discursif constitué d'au moins deux positionnements discursifs dont l'analyste juge la mise en relation intéressante pour son étude (Maingueneau, ibid)

Les critères d'identification de ces instances énonciatives (*sujet interpellé* , *sujet critique*) sont autant d'indices à puiser dans le discours même de ces sujets énonciateurs. Le métadiscours développé par les sujets consistait à doter la dénomination « Français » d'une définition. Par conséquent , dire « *qu'est-ce qu'être français ?* » revenait , en termes praxématique , à explorer le prédicat de dénomination (Kleiber , 1984 cité par P. Siblot , T&c , 2001 : 269-270) sous-jacent à la dénomination. A ce propos , rappelons que la dénomination, un fait de langue entendu comme une nomenclature d'étiquettes , s'oppose au processus de nomination qui est l'acte d'un sujet qui tout à la fois nomme et catégorise dans l'actualisation discursive :

« Pour que l'on puisse désigner telle chose x par tel signe X , il faut que la classe x ait été préalablement catégorisée et nommée. Et il faut que la langue ait enregistré l'acte de nomination établissant ainsi entre la catégorisation et la dénomination un lien référentiel conventionnel stable , inscrit dans le code linguistique » (Siblot , T&c,2001 : 75-76)

Dans la présente recherche le sujet accomplit en discours l'opération de nomination établissant un lien entre une catégorie du monde référentiel « le citoyen français » et la dénomination « français ». Pour ce faire, il établit le « portrait-robot » du Français par l'actualisation discursive. En effet, tous les locuteurs publiant leurs contributions dans le site du ministère matérialisent discursivement leur représentation du français-type, le prototype de Français(Kleiber , 1984). L'acte de nomination par lequel le praxème (Français) est rattaché au référent subit une opération de catégorisation donnant sur le plan énonciatif un *type*, meilleur représentant de l'*attracteur* (voir *infra*). L'acte de catégorisation s'effectue suivant le processus des opérations prédicatives et énonciatives⁵⁹ décrit par Culioli (1990).

3.4.Un mode catégorisation, la TOPE

Culioli (1990) part du postulat que le problème du langage est non seulement morphosyntaxique mais aussi énonciatif dans la mesure où un énoncé ou un texte n'acquiert de sens que par l'activité signifiante de l'énonciateur. Par exemple, une interdiction telle « ne pas fumer » « stationnement interdit » n'a de sens pour le récepteur que s'il s'inclut dans un schéma énonciatif comportant un énonciateur, un énonciataire, des déictiques spatiotemporels (ici, maintenant) .

Culioli postule, donc, que:

⁵⁹ TOPE

«Le langagier ne peut pas être ramené à du linguistique au sens étroit du terme ,c'est-à-dire à de simples configurations qui passent par une langue donnée[...],][qu'on]a affaire à un domaine qui occupe toute l'activité symbolique , cognitive, etc.[...]»(Culioli,1990:50)

Partant de ce postulat, il propose une approche joignant le cognitif au langagier. Sa démarche est exposée dans plusieurs articles dont le plus important est « sur le concept de notion »(1981) où il y explique le processus de signification.

3.4.1. La lexis

Culioli suppose que toute production langagière repose sur « *des formes génératrices de relations prédicatives* » (1990 :49) appelées *schémas de lexis* .Puisque toute activité repose sur des notions , le schéma de lexis est instancié par *des notions* , ce qui va donner naissance à une *lexis* .

La *lexis* , qui n'est pas encore un énoncé, est un«*contenu de pensée indéterminé* »(Danon-Boileau , 1987 : 15) prélinguistique non encore ordonné (non prédiquée) , ne comportant pas de modalités marquant la prise en charge par un sujet énonciateur .C'est donc un contenu propositionnel à l'état « brut » susceptible de générer une famille paraphrastique d'énoncés .Par exemple { Français , langue , parler} est une lexis pouvant générer une famille paraphrastique d'énoncés tels « Un Français doit parler la langue française » , « ce qu'un Français doit parler , c'est la langue française » « Pour être Français , on doit parler la langue française » , « c'est la langue française que doit parler un Français».

3.4.2. Construction d'un énoncé

Pour construire un énoncé, il est nécessaire de spécifier les moyens et circonstances qui vont organiser hiérarchiquement les éléments contenus dans le schéma de *lexis* en établissant une relation prédicative entre les termes.

Dans un second temps, Il s'agit de situer cette relation par rapport à la situation d'énonciation. Ainsi, c'est à l'énonciateur de prendre position vis-à-vis de son énoncé en le validant et en le situant dans l'espace et le temps par le truchement d'opérations énonciatives (quantification , qualification , modalités , temps , aspect).Toutes ces opérations ont pour but de situer l'énoncé par rapport à la situation d'énonciation (énonciateurs , moment de l'énonciation) et d'établir des valeurs référentielles .

3.4.3. La notion selon Culioli

Du moment que toute activité langagière traite de notions, le schéma de lexis et la lexis est instancié par ces notions. Les concepts de *notion* et de *domaine notionnel* occupent une place centrale dans les travaux de Culioli . La notion étant à la base des différentes opérations énonciatives est définie comme « *un système de représentations complexe, structuré de propriétés physico-culturelles* » (Culioli, 1990 : 53) situées en amont des opérations de lexicalisation. Elle serait une entité cognitive, un lieu virtuel où les éléments la composant sont indépendants de la chaîne lexicale.

« Il s'agit de représentations qui organisent des expériences que nous avons élaborées depuis notre plus jeune enfance, que nous construisons à partir de nos relations au monde, aux objets, à autrui, de notre appartenance à une culture, de l'interdiscours dans lequel nous baignons. »
(Culioli , 1987 : 21)

C'est donc une forme hybride où une forme de représentation liée aux connaissances du locuteur (images individuelles, sociales, culturelles, croyances) qui rejoint un premier stade de représentation linguistique. Elle peut être grammaticale (notion d'achevé /inachevé) ou lexicale (être français, être musulman) qui signifie « avoir la propriété de ». La notion ne correspond pas à une unité lexicale mais elle peut donner naissance à des unités lexicales .Elle correspond à un « *schéma prédicatif en attente d'une instanciation, qui entraînera nécessairement la construction d'une occurrence-de-P. On peut la désigner par l'expression avoir la propriété P* » [Culioli 1999, p. 10].

Parler de notion, c'est parler d'un ensemble que l'on peut exprimer, par exemple, par « lire ; lecture ; livre, lecteur ; bibliothèque, etc. » et c'est dire qu'on ne peut pas ramener les choses à une unité lexicale ; celle-ci va servir de porte-manteau, d'entrée, mais c'est tout.

[Culioli , 1981 : 54]

C'est, donc, la notion lexicale qui intéresse notre travail car notre analyse porte sur la notion représentée par le prédicat « être français ». Dans notre corpus, elle est à l'origine d'un nombre considérable d'occurrences (cf. Partie III et annexe) constituée par les différentes définitions proposées par les sujets énonciateurs .

3.4.4. Le domaine notionnel dans la sémantique du prototype

Toute actualisation d'une notion est une forme de manipulation au niveau des représentations dont le résultat est la construction d'un domaine notionnel. Le domaine notionnel est constitué par une classe d'occurrences issues de la notion. Il réfère aux

actualisations énonciatives opérant des délimitations sur la notion. Ces délimitations sont au nombre de deux : quantitatives et qualitatives.

- **Délimitation quantitative :**

Sur le plan quantitatif, on peut distinguer les occurrences de la même classe sur le plan spatio-temporel.

- **Délimitation qualitative :**

Sur le plan qualitatif, il s'agit d'identifier ou de différencier les occurrences, en même temps, par rapport au *centre organisateur* ou *type* et entre elles. En effet, le domaine se compose d'un *intérieur avec un centre organisateur (type)*, d'une *frontière*, d'un *extérieur*.

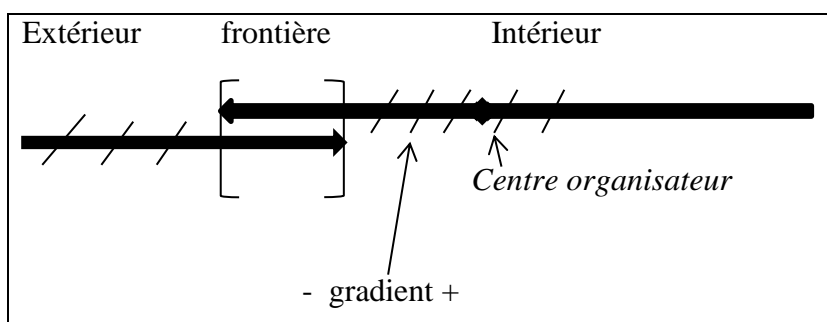


Figure 3.2 : Représentation d'un domaine notionnel (Sémantique du prototype)

L'*intérieur* donne des occurrences possédant la même propriété et identifiables les unes par rapport aux autres. Le *centre organisateur (le type)* joue le rôle principal dans l'*auto-identification* ou dans le *typage selon un gradient* : « un Français, un Français tout ce qu'il y a de Français, un Français de pure souche, un Français authentique, un Français Français ». Pour identifier une occurrence par rapport aux autres on recourt au gradient (+, -) selon leurs positions par rapport au centre organisateur. Par exemple, à propos de la notion « être français », on peut distinguer, « un français vraiment français » (français de souche), « un français pas vraiment mais quand même français » (un étranger intégré ou assimilé), « un pas du tout français » (un étranger, un sans papier). Ces opérations se déroulent dans la partie intérieure du domaine.

L'extérieur marque l'absence ou l'altérité foncière marquée par des marqueurs d'altérité tels : « ce n'est pas du tout » « être français c'est aimer la France et *non pas siffler la marseillaise* ». La frontière est un *no mans land* séparant l'intérieur et l'extérieur

3.4.5. Le domaine notionnel dans la TOPE

La première représentation du domaine notionnel est issue de la sémantique du prototype (G.Kleiber, 1990) est complétée par celle de Culioli (1999) qui propose deux éléments supplémentaires : l'« attracteur » et le « type »

Par exemple dans notre corpus le prédicat notionnel « *être français* » proposé à la définition peut être traduit par la formule « *avoir les propriétés d'un français* »

- Le domaine notionnel est constitué par *l'ensemble des traits typiques constituant le prédicat*
- L'Attracteur (représentation abstraite) représente le plus haut degré, une valeur absolue dont on ne peut fixer la valeur ultime, « *une sorte de de point imaginaire que l'éloignement érige en une représentation (inaccessible) [qui] sert de centre organisateur des occurrences et régule la mise en ordre ; elle est le point fixe du système* » Culioli (1999 : 104). Dans notre corpus, ce sera la représentation idéale (abstraite) du *Français* chez les locuteurs participant au débat sur l'identité. Cet « archétype » du Français pourrait nous aider à identifier le *type* de sujet ainsi que la formation discursive qui le domine. Par exemple, le sujet dont le Français idéal est un français de « pure souche » est un sujet dépendant de la formation discursive de droite tandis que celui qui le verrait plutôt comme un habitant de la cité et respectueux de ses lois (un citoyen) se situerait à gauche.
- Le Type est l'occurrence la plus représentative de l'attracteur qui constitue le centre organisateur permettant d'organiser le domaine notionnel en répartissant les entités (occurrences) selon un gradient (+ et -) ou bien en les excluant du domaine des *mêmes* par le biais de délimitations constituées par des opérations d'*identification* et de *différenciation* par rapport à ce *type*.
- Le gradient est destiné à inclure, après identification, les occurrences appartenant à la catégorie mais dans la périphérie du *type*. Elles s'éloignent par différenciation de l'*attracteur* et de son *type* mais restent à l'intérieur du domaine et sont considérées comme de la famille du *type* (*même*).

« On construit un agrégat d'occurrences, qui sont identifiées à un type, centre organisateur du domaine notionnel, par rapport auquel le sujet établit cette indiscernabilité des occurrences. Ainsi, par voisinage, toute occurrence est identifiable à toute occurrence, ce qui assure cette équivalence minimale sans laquelle il ne pourrait y avoir production-reconnaissance de formes. »

[Culioli 1990 : 95]

- La frontière et l'altérité : Lorsque la limite du moins est franchie, l'occurrence passe au-delà de la frontière et construit un autre type : celui de l'altérité (Autre). Cette catégorie de l'altérité se construit par le rejet des traits caractéristiques du type. Ce contretype appelé « complémentaire de X », c'est-à-dire qui n'est pas le type X est l'équivalent du « stéréotype relationnel » selon Tamba-Mecz (1988 : 99).

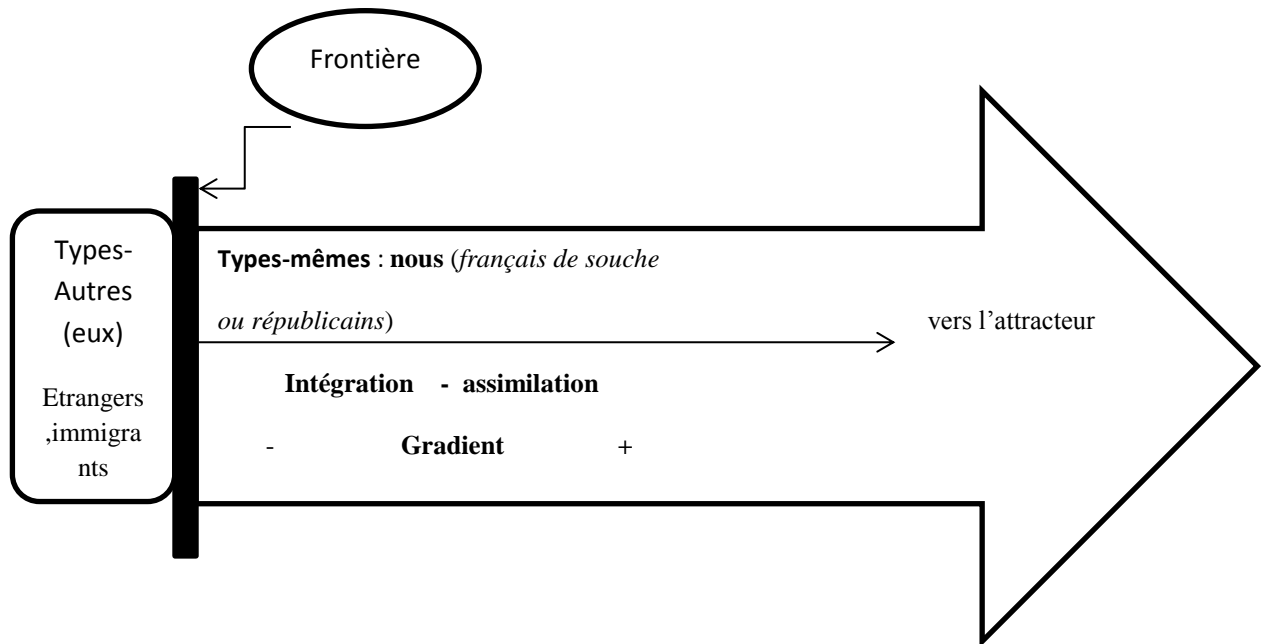


Figure 3.3 : *Représentation du domaine notionnel avec l'attracteur (Culioli)*

Le point de vue porté par le locuteur sur les objets se traduit par un mode de catégorisation qui organise le monde en fonction de relations pratiques qu'il entretient avec lui. La catégorisation est une opération performative. En effectuant des opérations cognitives pour isoler des catégories et en effectuant un acte de nomination, le sujet crée « une version personnelle » du monde qui « transparait » sur le plan de l'énonciation.

Dans le corpus, nous essayerons de repérer les types (produits par le discours du sujet) définissant les traits caractéristiques des Mêmes en fonction du gradient + et -.

3.4.6. Utilité du domaine notionnel pour déterminer le type de sujet

L'étude du domaine notionnel nous paraît utile pour cette recherche pour deux raisons .Elle permet de :

- ❖ déterminer l'identité discursive des différents sujets impliqués dans le débat sur l'identité ;
- ❖ déterminer la façon dont ces sujets définissent énonciativement le *type* (culiolien) de Français, en d'autres termes leur représentation du Français standard.

Afin de déterminer les catégories de sujet présent dans le corpus, il est , d'abord, nécessaire de recourir à au concept de *domaine notionnel* qui est selon la définition de Culioli « *une classe d'occurrences attirées vers un haut degré : il peut être représenté comme un point dilaté* » (Culioli 1990 : 63). Sachant que ces occurrences sont des formes de représentations stabilisées au fil des situations énonciatives (Dufour , 2007 : 353) , nous pouvons considérer les propositions des locuteurs définissant le type français comme autant d' « *occurrences attirées vers un haut degré* » .En examinant la nature de ces occurrences discursives , il est possible de catégoriser les sujets selon leurs affinités.

3.4.6.1. Deux types de sujets interpellés, deux formations discursives concurrentes

Nous procéderons à l'étude des opérations de catégorisation effectuées dans les énoncés recueillis dans le corpus. Pour mener à bien cette opération, nous déterminerons les types de sujets (énonciateurs) procédant à l'actualisation de la notion « Français » en discours. Cette identification des sujets énonciateurs se fera sur le critère de *l'interpellation du sujet par l'idéologie*. Les valeurs communes défendues par les locuteurs permettront de délimiter les catégories auxquelles ils appartiennent et d'identifier la formation discursive à laquelle ils appartiennent.(voir corpus pour l'analyse détaillée).

Pour déterminer les formations discursives présentes dans notre corpus, nous relèverons les traits catégoriels qui caractérisent chaque groupe afin de dégager un prototype nous permettant de sélectionner les énonciateurs en fonction de ce type modèle .Pour cela , nous avons parcouru les textes constituant notre corpus pour retrouver les traits communs formant une formation discursive spécifique. La première lecture nous ayant donc permis de faire l'hypothèse de l'existence de deux FD opposées (la FD de droite /la FD de gauche) ,

nous essayerons de retrouver les propriétés spécifiques à chacune de ces communautés discursives.

« Valeurs » ou propriétés typiques de la catégorie (A) (<i>communauté discursive A</i>)	« Valeurs » ou propriétés typiques de la catégorie (B) (<i>communauté discursive B</i>)
<p>Assimilation culturelle</p> <p>Abandon de la culture d'origine/ interdiction des signes religieux / diversité source de danger (disparition de la culture)</p>	<p>Intégration économique et politique</p> <p>respect de la culture d'origine (melting pot) /liberté de culte ; diversité source d'évolution</p>
<p>Valeurs d'essence religieuse et charité chrétienne</p> <p>Devise : <i>liberté, égalité, fraternité (charité chrétienne)</i></p>	<p>Adhésion libre au grand idéal : défendre les droits de l'homme (<i>Humanisme et universalisme</i>)</p> <p>Devise : <i>liberté, égalité, fraternité</i></p>
<p>la culture européenne : respect, acceptation de la culture autochtone .Refus de la diversité et de « l'accommodement raisonnable »</p>	<p>L'ouverture sur l'Autre (l'étranger) et l'acceptation de la différence et préserver la diversité source d'évolution de la société française et lutter contre l'intolérance</p>
<p>La laïcité Communauté laïque aux racines chrétiennes. Accepter avec condition d'assimilation (<i>abandon de la culture d'origine – allégeance à la société d'accueil.</i>)</p>	<p>La laïcité une laïcité corollaire de cette ouverture sur l'autre. Acceptation de l'autre avec sa différence</p>

Tableau 3.1 : Valeurs ou propriétés représentatives du type des deux communautés discursives (droite/gauche)

Partant de ce constat, on peut déduire la présence de deux communautés discursives concurrentes cherchant à matérialiser discursivement un *type* (centre organisateur) représentatif de l'attracteur. Ces deux communautés seraient représentées par deux sujets interpellés :

- ❖ Le sujet interpellé de la catégorie A (sujet de la FD de droite)
- ❖ Le sujet interpellé de la catégorie B (sujet de gauche)

Il est clair que l'opposition des deux communautés prend la forme d'une paire distinctive traduisant l'identité discursive de chaque communauté en l'ancrant dans la réalité sociopolitique comme deux formations discursives :

- ❖ Assimilation vs intégration
- ❖ culturel vs politique
- ❖ Francité vs citoyenneté

Conclusion

Au terme de cette première partie du chapitre rappelons que notre tâche consistait à montrer comment le sujet parvenait à construire une identité discursive. Celle-ci s'opérait sur le plan énonciatif (intradiscursif) selon l'approche benvenistienne de la *personne /non personne*.

Sur le plan de l'interdiscursivité, c'est la notion d'interpellation de l'individu en sujet (Althusser, 1970) qui a permis de mettre en évidence deux catégories de sujets : *sujet interpellé de la catégorie A* (droite française) et *le sujet interpellé de la catégorie B* (gauche française). Afin de les déterminer, il nous fallait démontrer l'existence de deux formations discursives concurrentes dans le discours (corpus) correspondant à deux communautés discursives représentées discursivement ou énonciativement par les deux types de sujets interpellés. Pour distinguer les deux types de sujets interpellés, il était nécessaire de recourir à la notion de « domaine notionnel » (Culioli) permettant de dégager « *les propriétés typiques de chaque formation discursive* » et partant du sujet la représentant dans notre corpus.

Le positionnement d'un sujet (*catégorie C*) refusant de s'inscrire dans le débat a imposé l'idée d'une autre catégorie de sujet « non assujettis » à la formation discursive que nous avons désigné comme « sujet critique ». Dans notre analyse nous essayerons de montrer

comment ce sujet use du procédé de la modalisation autonymique (J. Authier-Revuz , 1997) et des postures énonciatives (Rabatel , 2007 ,2012) pour se démarquer des positions adoptées par les sujets interpellés.

PARTIE II

CADRE METHODOLOGIQUE

Introduction

Dans la première partie, il était question de délimiter le cadre de cette recherche en traçant les contours permettant de la cerner et d'éviter les dérives guettant le chercheur en analyse du discours. Cette recherche trouve son ancrage dans l'analyse du discours définie comme une recherche prenant en compte l'articulation du discours au social conformément à la définition D. Schiffrin : «(c'est) *la discipline qui étudie le langage comme activité ancrée dans un contexte produisant des unités transphrastiques, comme « utilisation du langage à des fins sociales, expressives et référentielles »* (Schiffrin, 1994 : 339)» (DAD, 2002, 41-45). Cette mise en jonction du discursif avec les conditions de sa production prend appui sur le dispositif énonciatif qui les fusionne.

D'abord, il a fallu situer la recherche dans le cadre du discours puisque le corpus proposé à l'analyse a été extrait d'un grand ensemble, le discours produit par le débat sur l'identité en France durant le mandat de Nicolas Sarkozy. Le contexte de ce discours étant déterminant pour toute analyse, il fallait donc en préciser la nature. La dénomination « Français » objet principal de cette étude, étroitement liée à la notion de sujet énonciateur et au thème de l'identité rejoint, en toute logique, la notion d'identité comme une construction du langage (*identité narrative*, (Ricœur, 1990), *identité discursive du sujet* (Maingueneau, 1988) pour ensuite la greffer sur l'identité nationale thème principal du débat.

Ainsi le discours réflexif du sujet énonciateur essayant de construire sa propre identité et par voie de conséquence celle de l'autre constitue l'essentiel de cette recherche. Dans la partie méthodologique, il sera question d'exposer de façon méthodique les procédés mobilisés afin de mener à bien cette quête.

L'étude préalable du corpus a révélé la constitution d'une identité fondée sur l'intrication du discursif et de l'interdiscursif. En d'autres termes, le sujet construit l'identité (la sienne et celle de l'autre) dans et par le discours qui dépend du *discours-autre* (J.-Authier Revuz⁶⁰ ou l'interdiscours (Pêcheux) défini comme un « *ensemble de formulations auxquels l'énoncé se réfère implicitement ou non, sciemment ou non, qui le domine et à partir duquel il fait sens* » (J. Bres, T&c, 2001 : 155).

⁶⁰ « La notion de discours-autre (développée en particulier par J. Authier dans le cadre de sa réflexion sur « hétérogénéité constitutive ») renvoie à la fois au discours d'un autre (repéré ou non comme tel à l'intérieur d'une séquence donnée", aux autres discours qui (extérieurs, antérieurs et indépendants par rapport à cette séquence) lui sont liés interdiscursivement, et au devenir-autre de cette séquence elle-même, à son « décollement » par rapport à elle-même (Adela 1983 : 39).

Dans cette recherche , nous nous inscrivons dans la perspective de l'école d'analyse du discours française (ADF) qui fait de l'interdiscours et de la formation discursive les principaux lieux de référence pour tout sujet constructeur de sens .

D'abord, sur le plan du discours (intra-discursif)⁶¹ , nous aurons recours à la notion de personnes proposée par Benveniste (1966) et à la topogenèse du sujet (Praxématique). Ensuite ,dans une perspective interdiscursive, nous emprunterons , d'abord , à Pêcheux (1975) , la notion de sujet interpellé par l'idéologie « un sujet leurre » (Althusser , 1970) , de formation discursive comme lieu de production du sens .Nous verrons que *l'identité du sujet interpellé* se construit selon l'acte de catégorisation dans la théorie énonciative de Culioli (1999) et l'approche de G. Vignaux (1988).Le procédé de catégorisation , rappelons-le , repose sur les propositions théoriques de la praxématique concernant le prédicat de dénomination⁶² (P.Siblot ,T&c , 2001 :269-270) et la notion de *prototype* analysée en termes énonciatif par Culioli dans le cadre du domaine notionnel. Enfin , avec la notion de sujet acteur(Touraine , 1992). , baptisé « sujet critique » nous analyserons la construction de l'identité discursive avec le concept de modalisation autonymique (J.-Authier Revuz ,1992.) et de postures énonciatives (Rabatel , 2007).

Dans second moment, nous étudierons la dénomination « Français » afin d'en montrer la performativité. L'objectif est de montrer , l'impact de la définition de la mise ne circulation discursive de la notion d'identité nationale sur l'identité des sujets. C'est dans ce cadre que nous essayerons de montrer que cette séquence discursive constitue une *formule* (Alice Krieg , 2009) et intégrer parmi ses critères le « *procès d'acceptabilité* » proposé par J.Pierre Faye (1972) et non reconnu par Krieg (2009).

⁶¹ Par opposition à l'interdiscours

⁶²« Je ne peux nommer un être ou une chose que dans la mesure où la dénomination dont je fais usage est déjà disponible , déjà inscrite dans le code de la langue.(...)Il faut donc qu'un acte de baptême ait préalablement assigné au référent une catégorisation et une nomination. Il faut de plus que celles-ci ait été corroborées par la communauté pour constituer une dénomination consignée dans la langue ; cela l'établissement entre la catégorisation référentielle et sa dénomination d'un lieu conventionnel , stable , inscrit dans le code linguistique dont on rend compte en parlant de prédicat de dénomination (Kleiber , 1984) »Siblot (ibid)

CHAPITRE 4

Présentation du corpus d'analyse : quel objet analyser ?

Introduction

Notre problématique repose sur la collecte de textes réunis sous la forme d'un corpus. La validité des résultats de la recherche dépend en partie de son choix .Le nôtre est constitué par un ensemble de textes permettant d'analyser le fonctionnement discursif de la dénomination « Français » dans le cadre du discours identitaire .Il s'agit ,donc, d'analyser le sémantisme de cette notion à travers les différentes acceptions proposées par les locuteurs

dans le cadre du débat sur l'identité nationale qui s'est déroulé en France du mois de novembre 2009 jusqu'à la fin du mois de janvier 2010 .Le débat proposant le terme *Français* à la définition a suscité une large participation des locuteurs français dont les échos ont été largement rapportés par les médias parlés, écrits et plus particulièrement la blogosphère (*infra*).

Donc, nous avons opté pour les sites Internet pour des raisons bien précises .D'abord, le nombre élevé de sites consacrés à cette large consultation initiée par le ministère qui élargissait considérablement l'éventail de choix quant à une analyse consistante du discours métadiscursif produit par les locuteurs de divers statuts sociaux .Citons à cet effet , entre autres , les sites de l'institut Montaigne et celui de la ligue des droits de l'homme de Toulon⁶³. Ensuite, l'accès rapide et aisé aux données, le coût très bas du service faisaient du corpus numérique une base de données des plus prometteuses pour notre recherche.

4.1. La récolte de données

4.1.1. le web-corpus, une révolution numérique

Dans sa réflexion sur ce qu'il appelle « la corporalité » Damon Mayaffre(2010) estime que le passage du papier au numérique ne constitue pas seulement un changement de support véhiculant la culture humaine mais une véritable révolution culturelle et épistémologique similaire à celle provoquée par l'avènement de l'imprimerie, de la radio et la télé et internet, véritables bonds en avant effectués de galaxie en galaxie : Gutenberg, Marconi (M.MacLuhan , 1962) , Internet (Manuel Castels , 2001) . Selon lui « *le numérique dématérialise le texte et matérialise le corpus.* » (id, 2001).Cependant , si le numérique délinéarise la lecture en amont, en permettant au lecteur de sortir de l'horizontalité de la phrase ou du texte pour aller sur d'autres pages grâce à l'hypertexte (Paveau,2006) il semble qu'il a, paradoxalement, pour résultat la matérialisation du corpus. En effet , alors que le corpus considéré comme une idée , une potentialité dont la construction incombait au chercheur , le numérique pouvait donc l'incarner , le rendre palpable , manipulable , réexploitable surtout archivable . Jadis, simple horizon délimitant le « large », le corpus est devenu aujourd'hui, grâce au numérique, océan sur lequel il est désormais possible de surfer. C'est en ce sens qu'on peut désormais affirmer que la linguistique du corpus a connu un essor avec la révolution numérique. La fixité naturelle conférée au texte par son support physique

⁶³Cf. Annexe III.

(page et livre) devient caduque suite à l'avènement de l'ère digitale. La profusion des formats, la circulation accélérée et illimitée contraste fortement avec la volatilité du texte.

Aujourd'hui, c'est un lieu commun de dire que tous les linguistes de corpus travaillent sur des données numérisées comme le souligne D. Mayaffre (2010) :

« Du *Brown corpus* au *British national corpus* en passant par le *Trésor de la langue française*, des corpus lemmatisés du *Lasla* aux corpus *XMLisés* de la *Base de Français Médiéval* en passant par *le Nouveau corpus d'Amsterdam* – sans rien dire des corpus particuliers –, (...) tous (les linguistes de corpus) réfléchissent à des méthodes numériques pour traiter leur objet numérique ».

Souscrivant aux propos de D. Mayaffre (2010) ainsi qu'à ses choix épistémologiques, et partant à une linguistique du corpus tirant avantage des possibilités pratiques offertes par le web, nous nous sommes orienté vers le corpus numérique.

4.1.2. Une approche logocentrée du *technomot*

Dans ce qu'elle baptise *linguistique symétrique* pour le discours ou discours natifs en ligne (calque de l'anglais *web native*), M.- Anne Paveau (2006) considère le langage comme une matériau composite, autrement dit les énoncés produits sont métissés de technologie à tel point que le mot devient « technomot ». Ce constat lui permet de conclure qu'« *une approche logocentrée du technomot n'aurait guère de sens, et passerait sous silence ses fonctions les plus structurantes, l'investigabilité et la mise en relation* » (Paveau, 2006) Elle estime nécessaire d'envisager une approche qui dépasserait le clivage entre langage et technique en envisageant leur assemblage : c'est ce qu'elle appelle une approche symétrique. Nous tenons à nous démarquer d'emblée de cette démarche même si notre corpus est issu d'un support numérique comme nous l'avons signalé plus haut. Notre démarche est résolument logocentrée, elle s'appuie exclusivement sur le discours produit les locuteurs internautes. Nous considérons le site de recueil des données discursives comme un support même s'ils sont des « discours natifs », nous procéderons au relevé des énoncés rédigés par les internautes et les présenterons sous la format Word.

4.1.3. Un web corpus : le site du ministère de l'immigration français

Le corpus est un construit obéissant à un choix opéré dans la masse des textes existants. Ces textes existent mais leur nombre nous astreint à un choix difficile mais raisonné. Nous nous limitons aux énoncés publiés par le site du ministère de l'Immigration

français (www.débatidentitenationale.fr) .Un tel choix reposant sur le discours numérique a été privilégié au vu de l'abondance de la matière , le débat ayant suscité l'intervention de la quasi-totalité de la presse française .

Dans un premier temps, nous avons pris l'initiative de recueillir les données publiées dans les sites des principaux journaux français tels que (Le Monde, Libération, L'Humanité, Le Figaro).Par le biais du moteur de recherche Google, nous avons rentré le nom de chaque journal sélectionné afin d'obtenir l'adresse de son site. Par la suite, nous avons introduit les mots clés tels : *français, débat identité , être français*...Il fallait , pour nous , retrouver les articles concernant le débat sur l'identité lancé par le ministère de l'immigration.⁶⁴

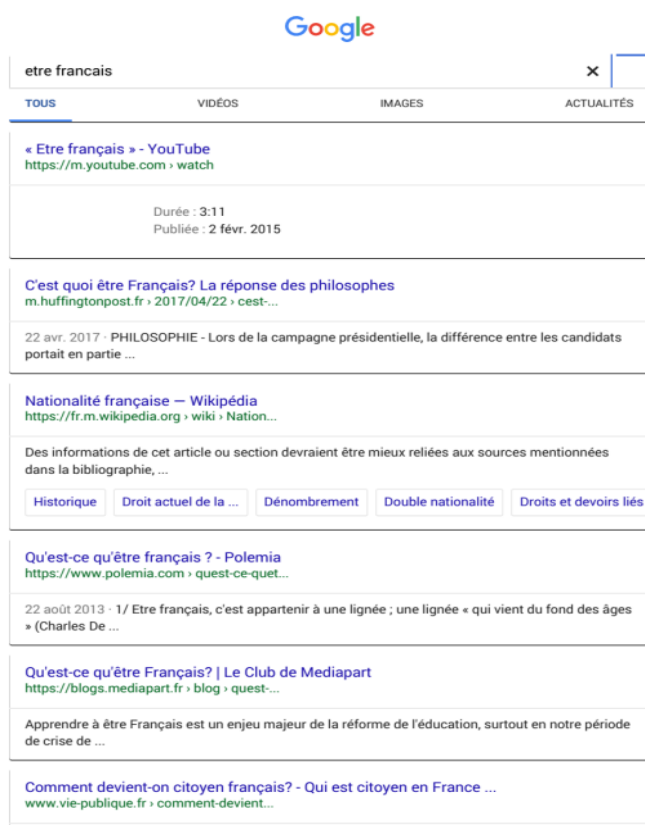


Figure 4.1 : Page du moteur de recherche Google consacrée au débat sur l'identité

Confrontés, dès le début, à la non-gratuité des articles de presse consultés, nous dûmes renoncer à poursuivre la collecte que nous avons déjà entamée, d'autant plus que la plupart des articles concernant le débat sur l'identité ne consistaient qu'à en décrire le contexte sociopolitique sans aborder le contenu sémantique relatif à notre étude. S'il est vrai

⁶⁴ Cf.13.1

qu'un espace était réservé aux commentaires des lecteurs par quelques journaux ⁶⁵sa taille négligeable ne répondait pas aux préoccupations qui étaient les nôtres. Il faut rappeler que l'objet de notre analyse était le discours métalinguistique corollaire de la question posée par les initiateurs du débat « que signifie pour vous être français ? » Donc, il importait de recueillir le maximum de définitions de la notion « être français » et en étudier le fonctionnement discursif. De plus, la diversité des lignes éditoriales inscrites dans le paysage médiatique français induisait une forte subjectivité quant à la modération relative à la publication des avis des internautes⁶⁶. Il aurait été judicieux de multiplier les sources discordantes du fait des positionnements et attitudes idéologiques des journaux pour toucher un large spectre de locuteurs comme il est d'usage dans certaines analyses : Thierry Guilbert (2005), E.Née (2007) , F.Hailon (2009). Ce traitement orienté des énoncés produits par les lecteurs de journaux et les internautes dans les multiples sites dédiés au débat n'apportait rien de nouveau par rapport au site officiel du ministère. La lecture des commentaires publiés par certains journaux en version électronique fait ressortir peu ou prou les mêmes opinions quant aux critères de la francité retenus par les internautes. Par exemple « Lepost.fr »⁶⁷ publie le 26 janvier 2012 dans un article intitulé « qu'est-ce qu'être français » les réactions des lecteurs dont voici deux exemples :

⁶⁵Cf. Sup
⁶⁶cf. en A
⁶⁷Devenu

Que des lois interdisent cela est indispensable. Cela fait 18 siècles que l'on fête Noël en FRANCE, je ne vois pas pourquoi on devrait supporter que des "importé" ou même des envahisseurs se permettent d'imposer leur idées et nous interdire nos traditions. Si les traditions judéo-chrétiennes ne leur plaisent pas qu'ils retournent d'où ils viennent. Naître en FRANCE ne fait pas de vous un Français! Ils finiront par nous interdire jambon, saucisson, cassoulet, choucroute. En France on parle Français, on a des lois républicaines, les femmes ont des droits égaux aux hommes on peut si on le désire avoir ou ne pas avoir de religion, on peut si l'on le désire en changer sans courir le risque de se faire égorger.....Et l'on doit protéger et même défendre tout ce qui fait nos libertés. Si la FRANCE est un pays pourri qui maltraite les pôôôvres étrangers, pourquoi



cipria33 le 06/11/2009 à 10:54

Née en France il y a 37 ans, et d'origine marocaine, de nationalité française, on me rappelle de temps à autre qu'une carte d'identité française ne fera jamais de moi une française !!!!! C'est ce que beaucoup de gens typés vivent au quotidien, par les contrôles policiers , la discrimination à l'embaucheCe débat ne changera rien dans les mentalités, car tout ce qui est différent n'est pas réellement français !!!!!!!

Figure 4.2 : Page du journal électronique (Lepost.fr)

Dans l'extrait n°1 , on relève deux champs lexicaux opposés , celui de la religion chrétienne et ses valeurs et de la laïcité républicaine qui ont toujours fait la France ,et de l'autre celui d'une « culture d'importation » de valeurs étrangères se manifestant par « *Mariages forcés, excision, polygamie, asservissement de la femme* ».C'est la définition du *droit du sang* opposée à celle du *droit du sol* qui laisse deviner l'appartenance politique de son auteur.

Quant à la seconde définition dont le locuteur (*cipria 33*) décline une origine étrangère mal acceptée par la société d'accueil. Sa conception de la francité par le droit du sol s'inscrit en creux dans le discours développé dans cet énoncé.

Ces extraits sélectionnés parmi tant d'autres reprochent à la France son intolérance. D'autres sites tels *l'institut Montaigne*, *la Ladh de Toulon* pour ne citer que ceux-là ne dérogent pas à la règle.

Un autre journal en ligne, le Parisien datant du le 2 novembre 2009, aborde le thème de l'identité réservant un espace pour les réactions de ses lecteurs en publiant un article intitulé : « Identité nationale : le cyber-débat est lancé ».

① Optimisé à l'instant

[Afficher l'original](#)

<http://m.leparisien.fr/politique/identite-nationale-le-cyber-debat-est-lance-02-11-2009-696528.php>



Menu

En poursuivant votre navigation, vous acceptez l'utilisation de cookies afin de réaliser des statistiques d'audiences et vous proposer des services, contenus ou publicités adaptés selon vos centres d'intérêts. En poursuivant votre navigation vous acceptez les CGU du parisien.fr.

[En savoir plus](#) [OK](#)

Identité nationale : le cyber-débat est lancé

AccueilPolitique

Le Parisien

02 novembre 2009, 9h42

«Qu'est-ce qu'être Français?» C'est la question que pose à partir d'aujourd'hui Eric Besson, le ministre de l'immigration et de l'identité nationale, en ouvrant «le grand débat sur l'identité nationale». Destiné à «favoriser la construction d'une vision mieux partagée de ce qu'est l'identité nationale aujourd'hui», ainsi qu'à faire des propositions pour «conforter notre identité nationale, et de réaffirmer les valeurs républicaines et la fierté d'être Français», selon le communiqué du ministère, ce débat va s'organiser autour d'un site internet, www.debatidentitenationale.fr, et de réunions dans les départements.

Une circulaire a été adressée ce lundi aux préfets de région et de département afin de fixer le cadre général des débats locaux. D'ores et déjà, le site internet annonce cinq rendez-vous. Celui de l'Institut Montaigne, un «think tank» en pointe sur la réflexion, le 4 décembre à l'Ecole militaire (Paris VIIe), verra l'intervention du président de la République.

En attendant, le débat s'ouvre sur la toile. Chacun est invité à déposer sa contribution. Le site, pour le moment, ne permet pas de consulter les idées laissées par les internautes, les messages de soutien ou les critiques. Le ministère indique que «dans un délai de deux semaines, un forum interactif et un questionnaire à choix multiples seront mis en ligne afin d'animer le débat auprès des internautes».

Le sondage publié ce dimanche par Le Parisien - Aujourd'hui en France (*) atteste que, bien que sensible, la question de l'identité nationale intéresse les Français. C'est pourquoi 60% des personnes interrogées estiment qu'en débattre est une «bonne chose», toutes générations confondues. 63% des moins de 30 ans comme des plus de 65 ans.

A gauche comme à droite, selon cette enquête, la langue française apparaît comme l'élément le plus important pour qualifier l'identité nationale, devant la République, le drapeau tricolore, la laïcité, les services publics et «la Marseillaise», quand les sympathisants de droite se montrent plus attachés aux symboles.

Les Français veulent débattre, mais pas n'importe comment, ni n'importe quand. Un autre sondage, effectué deux jours plus tôt par BVA pour Canal+, se prononçait sur le «timing» de cette consultation, évoquée lors de la campagne présidentielle : tout en jugeant majoritairement la question importante, 64% des Français estiment que l'objectif principal du gouvernement est «avant tout» une «volonté de mobiliser les électeurs de droite en vue des élections régionales».

Quoi qu'il en soit, Eric Besson fera la synthèse de toutes ces discussions lors d'un colloque, exercice qu'il adore, dans trois mois, le 4 février prochain.

(*) Sondage exclusif CSA / LE PARISIEN / AUJOURD'HUI EN FRANCE réalisé par téléphone les 28 et 29 octobre 2009 au domicile des personnes interviewées. Echantillon national représentatif

de 1006 personnes âgées de 18 ans et plus (méthode des quotas).

Poitiers : les «antimosquées» de Génération identitaire devant le tribunal

0:56

Raphaël Mezrahi : «Impossible de faire de l'humour en France sans connaître Gilbert Rozon»

0:45



Powered by

137 RÉACTIONS [Me connecter](#)

Réagissez

ENVOYER



cromagon 01

le 08 novembre 2009 à 13h41

l'identité française se résume à trois choses : avoir des ancêtres nés en France, avoir des ancêtres qui se sont battus pour la France et payer des impôts en France.

[Signaler un abus](#)



Un passant

le 07 novembre 2009 à 15h32

Oui, en effet, pourquoi avoir lancé ce débat à propos de l'identité française ? Et en examinant l'un de ses volets, celui lié à notre jeunesse, comment l'interpréter ? Y aurait-il un malaise quelque part dans notre société en ce qui concerne l'appartenance à sa nationalité, au point que l'on se sente obligé de poser cette question à l'assemblée ? Y aurait-il sous-jacent, un besoin de recadrer certaines valeurs, certains repères, certains critères ? Y aurait-il d'autre part, un constat ? Celle de la dégénérescence d'un climat social. Surtout dans notre jeunesse qui ne s'y retrouve pas et dans le monde adulte qui a du mal à comprendre cette jeunesse ? Plus de service militaire. Un service civil qui n'est que l'ombre de ce qu'il devrait être. En fait, n'a pas été remplacée cette rencontre de toute origine, de toute classe sociale, provoquée par le service

obligatoire. Ce, en expurgant le côté militaire qui lui avait un rôle spécifique. Un étudiant parisien d'origine normande par exemple, pouvait rencontrer un garçon issu du milieu paysan auvergnat et sympathiser, en découvrant des liens qu'il ne soupçonnait même pas, une vision complémentaire de son propre monde, des réalités le projetant dans la complexité d'un pays riche de ses composantes de population. Un assemblage, un mélange, un puzzle, un paysage monté pièces par pièces pour reconstituer non pas un territoire mais une identité dans laquelle chacun se retrouve. Et l'école ? L'école d'aujourd'hui n'y peut rien ou presque, lorsqu'il y a une démission parentale patente et des structures inadaptées aux besoins rencontrés sur le terrain de la jeunesse. La réflexion finalement est peut-être beaucoup plus profonde que l'on croit et touche en définitive à des valeurs fondamentales qui se dispersent sous des mots dont on a oublié la sémantique si ce n'est le sens profond qu'ils cachent. "Être Français" ? Oui, cela se vit au quotidien, cela est mis à l'épreuve tous les jours. Cela se partage. Encore faut-il le comprendre et ne pas faire semblant. "Liberté, égalité, fraternité"... Que reste-t-il concrètement de ces mots acclamés par et dans le sang de ceux qui nous ont amené la France d'aujourd'hui, telle que nous la connaissons. "Être Français", dans la projection de notre avenir, pour notre mémoire que sont nos enfants et surtout nos petits enfants, qu'est-ce que c'est ? Faut-il donc avoir peur de se poser la question ? Un passant.

Signaler un abus



SERGE
le 06 novembre 2009 à 14h55

Ne pas suivre l'exemple de Monsieur BESSON! Être Français, c'est passer par la grande porte. Pas par une porte dérobée comme à Science Po ! Une belle leçon de courage digne de vous Monsieur le ministre! Continuez la censure sur votre site... La rue vous juge!

Signaler un abus



marc
le 06 novembre 2009 à 10h33

Travail famille patrie identité nationale peuple de France retrouve vite ta mémoire ses gens vont nous amener à la guerre civile , à nous haïr pour des valeurs qui ne sont pas les nôtres. ils ont qu'un but le fric pour eux ,l'esclavage et la misère pour nous. nos amis venue des 4 coins du monde ont choisis la France pour pays ,ils se bat pour ce pays ses eux les vrais français. connaître la marseillaise est accessoire quand on est capable de donner sa vie pour son pays.Attention le chant des partisan pourrai devenir un tube dans les année avenir.

Signaler un abus



pat
le 06 novembre 2009 à 1h26

l'identité nationale pour moi c'est aimer la France pas de double nationalité il faut choisir car aujourd'hui c'est honteux et malheureux de voir toute la haine de notre pays de tous ses habitants de la France;et commencé par les sportifs qui ne chantent pas la marseillaise.

Signaler un abus

+ DE RÉACTIONS



cromagon 01
le 08 novembre 2009 à 13h41

l'identité française se résume à trois choses : avoir des ancêtres nés en France, avoir des ancêtres qui se sont battus pour la France et payer des impôts en France.

Signaler un abus



Un passant
le 07 novembre 2009 à 15h32

Oui, en effet, pourquoi avoir lancé ce débat à propos de l'identité française ? Et en examinant l'un de ses volets, celui lié à notre jeunesse, comment l'interpréter ? Y aurait-il un malaise quelque part dans notre société en ce qui concerne l'appartenance à sa nationalité, au point que l'on se sente obligé de poser cette question à l'assemblée ? Y aurait-il sous jacent, un besoin de recadrer certaines valeurs, certains repères, certains critères ? Y aurait-il d'autre part, un constat ? Celle de la dégénérescence d'un climat social. Surtout dans notre jeunesse qui ne s'y retrouve pas et dans le monde adulte qui a du mal à comprendre cette jeunesse ? Plus de service militaire. Un service civil qui n'est que l'ombre de ce qu'il devrait être. En fait, n'a pas été remplacée cette rencontre de toute origine, de toute classe sociale, provoquée par le service

Figure 4.3 : Commentaires des lecteurs du journal « Le Parisien » sur la notion d'identité.

Le locuteur n° 1 sous le pseudonyme « Cro-Magnon⁶⁸ », « Marc » et « Pat » sont pour une définition de l'identité fondée sur le *jus sanguini* (droit du sang). Pour « Cro-Magnon » être français, c'est avoir des ancêtres français qui ont payé leur dettes vis-à-vis de la patrie par leur sang versé « se sont battus pour la France » et par leur labeur « verser les

⁶⁸Le pseudo connoterait l'idée de l'enracinement du locuteur dans le pays qu'il habite

impôts ». Cette définition dessine en creux le portrait du *nouveau débarqué* qui ne contribue en rien à la grandeur du pays d'accueil.

Avec la devise « *Travail, Famille, patrie* ⁶⁹ » Marc marque tout de suite son penchant pour les valeurs la droite française. Quant à Pat, elle définit le Français par défaut puisqu'elle esquisse le portrait de l'anti-français, celui qui n'aime pas la France en adoptant la double nationalité et ne sait pas chanter la marseillaise. Ce type d'énoncé que nous avons classé dans la catégorie « formation discursive de la droite » dans notre analyse se retrouve de façon récurrente dans notre corpus.

Le locuteur n°2 « *un passant* » tout comme « Serge » discute de l'opportunité du débat sur l'identité. Son énoncé constitué d'un ensemble d'interrogations rhétoriques semble répondre aux appréhensions de ceux qui s'opposent au débat. Ce type de *positionnement* se retrouve dans les textes déposés dans le site gouvernemental où les locuteurs se prononcent sur l'opportunité du débat et que nous avons traité dans la partie pratique (Partie III).

Il aurait été préférable d'opter pour d'autres sites afin de s'assurer un minimum de neutralité, mais après avoir consulté deux grands sites consacrés au débat (L'Institut Montaigne et le site de la LADH de Toulon) ⁷⁰, il s'avéra que notre souci d'objectivité se heurtait à l'engagement politique et au positionnement idéologique de leurs promoteurs. En effet, le site de l'Institut Montaigne qui a organisé un débat des personnalités publiques définissent l'identité publie un ouvrage collectif diversement accueilli par les critiques selon leur obédience politique. Par exemple, dans l'extrait suivant relevé dans le blog « lesorbonnard », l'ouvrage publié par l'Institut Montaigne est critiqué pour son manque d'objectivité :

⁶⁹Devise officielle du gouvernement de Vichy qui a remplacé durant un temps la devise de la République « Liberté, égalité, fraternité » sur les pièces de monnaie (loi du 10 juillet 1940) .

⁷⁰ Cf. Annexe

- **Qui sommes-nous ?**

Suite à la mobilisation du printemps 2009 contre les réformes Pécresse, nous avons mis en place un blog pour soutenir cette lutte. Ce nouveau blog est en réalité une suite à cette première initiative. Sa création fut imaginée par des étudiants de science politique et d'histoire mais fut très vite soutenue par de jeunes enseignant(e)s.

"Être français c'est pratiquer l'amour courtois" ou la "politique du mâle" par Max Gallo

Par lesorbonnard dans "Qu'est-ce qu'être français ?" par l'Institut Montaigne le 8 Décembre 2009 à 22:17

A parcourir l'ouvrage de l'Institut Montaigne autour du questionnement "Qu'est-ce qu'être français?", un constat préliminaire s'impose : la rhétorique des intellectuels de ce "laboratoire d'idées" n'invite pas spécialement au débat et l'on s'inscrit plus ici dans un jeu de questions-réponses. (...). La question "Qu'est-ce qu'être français" n'est elle-même pas interrogée dans sa viabilité, et réussir à circonscrire l'identité nationale en 10 points impose de fait une certaine limitation du débat.

De plus, les énoncés publiés par les sites consacrés au débat dénotent une hétérogénéité du discours que nous retrouvons dans le site même du ministère de l'immigration français. Ainsi, opter pour un corpus hétérogène ouvert puisés dans d'autres sites, n'apporterait guère de nouveaux éléments pour l'analyse .

4.1.4. Difficultés : volatilité des web corpus

Ainsi ayant établi que le site du ministère dédié au débat sur l'identité présentait une grande similitude du point de vue de la forme et du fond avec les sites similaires, nous devons relever une différence de taille : le nombre très élevé d'énoncés. Un premier survol du site a révélé un nombre considérable de pages consacrées au sujet.

Notre choix étant fixé, il fallait veiller à l'exploitation des données présentes sur le site proposé par le ministère de l'immigration français (www.debatidentitenationale) .

Vu la quantité de documents publiés par le site et le nombre très élevé de pages (cf. Marchand annexe) contenant les commentaires des internautes, nous nous contentâmes, rassurés quant à la pérennité des données d'un site étatique, de quelques pages (les 20 premières pages) que nous avons saisies .Nous comptons ainsi ébaucher une analyse préalable afin de saisir des régularités pour la construction notre corpus à partir de la masse(ou la manne) discursive qui se présentait à nous. Le travail théorique nous ayant

absorbé assez longtemps, nous empêcha pendant un certain temps de reconsulter notre source discursive. La tâche consistant à terminer le recueil des données se trouva contrariée par la fermeture du site du ministère. Il s'est avéré que suite à la forte polémique ayant suivi l'ouverture des débats largement décriée par la presse⁷¹, par la blogosphère⁷² et la dissolution du ministère le 16/11/2009, le site a été fermé et mis en vente. Aujourd'hui, il n'en subsiste qu'une page dédiée à des fins commerciales :

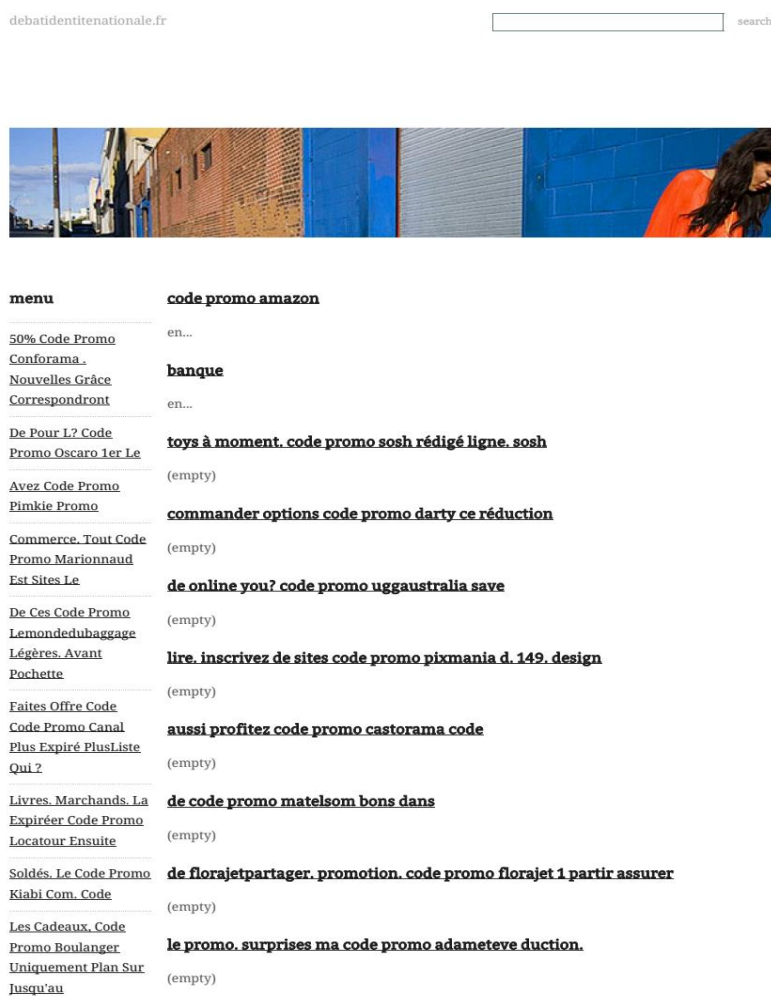


Figure 4.5 : Page du site (www.debatidentiténationale.fr) après sa fermeture

Malgré de très longues et intenses recherches, il fut impossible d'accéder au contenu du site du ministère. Il est évident que cet obstacle majeur bloquait totalement notre

⁷¹ Le Figaro.fr « L'identité nationale, vie et mort d'un ministère contesté », 16/11/2010 à 14 :53

⁷² cf. Télérama du 5 décembre 2009, cf. Annexe.

recherche. Cela retarda considérablement l'avancement de nos travaux mais nous gardions l'espoir, si mince soit-il, de pouvoir accéder à la banque de données qui constituait le socle essentiel de notre analyse discursive. Enfin, après avoir frappé à toutes les portes, nous reçûmes un courriel de la part d'Alice Krieg Planque, qui nous orientait vers Pascal Marchand, chercheur en sciences sociales qui menait une étude sur la notion d'identité dans le cadre du débat lancé par le gouvernement de N. Sarkozy. Nous lui écrivîmes tout en lui expliquant la situation. La réponse ne tarda pas à venir : le corpus intégral de ses travaux sur l'identité. En effet, en collaboration avec Pascal Ratinaud, il publia le résultat d'une étude logométrique : *Etre Français aujourd'hui. Les mots du « grand débat » sur l'identité nationale* .(2012)

4.1.5. Un corpus en format Word

Dans son article consacré au thème de l'identité nationale, P. Ratinaud (2012) écrit,

« Des résultats de cette analyse, nous avons tiré un ouvrage: « Être français aujourd'hui. Les mots de l'identité nationale » (...). Nous avons donc procédé à l'importation (manuelle) des 18.240 contributions (du 2/11/09 au 2/12/09) consultables sur le site du "Ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire" (aujourd'hui disparu). »

Ainsi, il explique comment il a copié manuellement les 18000 contributions⁷³ envoyées par les internautes entre le début du mois de novembre 2009 jusqu'au début du mois de décembre. A ce propos il déclare qu'il s'agit du nombre de contributions effectivement consultables sur le site : (www.debatidentitenationale.fr/participation/pourvous-qu-est-ce-qu-etre/.)

Il rappelle notamment que Eric Besson a plusieurs fois annoncé 40 000, voire 50 000 contributions reçues (cf. P.Marchand en Annexe), et que TNS-SOFRES indique avoir travaillé sur l'intégralité du fichier transmis par le Ministère, soit 26 000 contributions. C'est pour cette raison que, selon lui « *Le corpus actuel semble donc restreint par rapport à*

⁷³ Il s'agit du nombre de contributions qui étaient effectivement consultables, avant la fermeture inopinée du site: <http://www.debatidentitenationale.fr/participation/pourvous-qu-est-ce-qu-etre/>. Il est à noter que Eric Besson a plusieurs fois annoncé 40 000, voire 50 000 contributions reçues, et que TNS-SOFRES indique avoir travaillé sur l'intégralité du fichier transmis par le Ministère, soit 26 000 contributions. Le corpus actuel semble donc restreint par rapport à l'ensemble de la consultation. Nous n'ignorons pas non plus que la mise en ligne était modérée, selon des modalités qui ont pu évoluer au long de la consultation puisque, selon le Ministère, le nombre de modérateurs est passé de 3 à 25. Sources : « Point d'étape du grand débat sur l'identité nationale », Dossier de presse du Ministre, Lundi 4 janvier 2010, consultable sur www.immigration.gouv.fr/IMG/pdf/DPMICOM041010.pdf

l'ensemble de la consultation ». La taille moyenne des contributions était de 103 mots sur une fourchette de 1 à 5000 mots. Suit un travail d'homogénéisation du lexique sur « *un total 1.848.773 mots, représentant un lexique de 34.809 mots différents (20.604 lemmes après les opérations sur le lexique)* » (ibid)

4.1.5.1. Homogénéisation de l'écriture

L'étude logométrique visée par le chercheur nécessitait une homogénéisation de l'écriture sur l'Internet laquelle, n'entrant pas dans le moule des genres prédéfinis, risquait d'introduire des variabilités linguistiques susceptibles de complexifier l'analyse au point de mettre en doute la pertinence des résultats et des interprétations.

Selon Ratinaud (ibid.) certains internautes semblent avoir posté plus d'une contributions. Malgré les pseudos rendant le repérage problématique, il était permis de repérer, par le contenu des contributions, et d'éliminer les doublons qui représentaient 1,6 % du corpus (ibid)

4.1.5.2. Homogénéisation morphologique

Elle a son importance vu qu'elle renseigne sur la répartition des ressources linguistiques des intervenants. Le premier constat établi par le chercheur est l'hétérogénéité des ressources linguistiques. En effet, les contributions d'un niveau soutenu côtoyaient d'autres d'un niveau familier ce qui permettait à P. Ratinaud (2012) de déduire que l'échantillon est au point de vue de la langue « *assez représentatif d'une certaine diversité sociologique des locuteurs* » si l'on exceptait le critère économique et culturel.

L'intervention morphologique opérée par le chercheur est nécessaire quant à la reconnaissance des formes pour toute étude logométrique. En effet, toute forme mal orthographiée est considérée comme absente et donc classée « non reconnue ». Cependant toutes ces procédures de corrections morphosyntaxiques ne concernent pas notre étude vu que nous nous intéressons uniquement au contenu sémantique. Si nous avons tenu à en parler, c'est pour apporter la preuve que le corpus global retenu pour notre analyse, le même (en grande partie), que celui utilisé par Ratinaud et Marchand se prête à l'étude que nous menons et qu'il ne diffère pas fondamentalement de celui par lequel nous avons débuté notre étude : celui publié dans le site du ministère. Mises à part, les quelques corrections de la forme et l'élimination des doublons, le texte de base qui nous a été fourni par les deux chercheurs en sciences sociales (Marchand et Ratinaud) était celui que nous souhaitons de tous nos vœux et

dont nous cherchions l'accès depuis fort longtemps. Le matériau était donc le même mais nos approches devaient diverger. Alors que leur démarche interprétative reposait sur une étude quantitative, la nôtre relevait d'une approche résolument qualitative.

4.1.6. Elaboration du corpus

Dans le but d'étudier la dénomination « Français » et son emploi en contexte et signaler son effet performatif, nous avons focalisé notre attention sur les différentes formes métalinguistiques issues de sa définition en discours. Nous avons décidé de procéder au relevé systématique des définitions contenues dans les pages du site (www.debatidentitenationale) consacré au débat sur l'identité nationale entre le mois de novembre et le mois de décembre de l'année 2009. Le nombre considérable des contributions occupant près de quatre mille cent onze pages Word⁷⁴ « (...) 3000 pages papier machine (...) » P. Ratinaud (3 : 2012) constituait un obstacle majeur pour notre étude qui se voulait qualitative. En effet, notre objectif était d'analyser le contenu sémantique des définitions dans le cadre d'une analyse du discours.

Il est vrai que l'origine « seconde main » du corpus soumis à l'étude pourrait soulever certaines interrogations, le pourvoyeur, M. Marchand (2012) étant chercheur en sciences sociales. Cependant, il faut souligner que notre confiance a été confortée par le fait que les données textuelles qui nous ont été fournies correspondaient à celle que nous avons obtenues avant la fermeture inopinée du site du ministère de l'Immigration après la clôture du débat⁷⁵. En effet nous avons réalisé la capture d'une vingtaine de pages du site⁷⁶ dont la confrontation avec le contenu des premières pages du corpus de Marchand révélait une similitude à même de nous encourager à en continuer l'exploitation dans notre analyse.

De plus, l'objection consistant à pointer l'homogénéité de la source des textes⁷⁷ du corpus nécessite des explications à même de justifier ce choix méthodologique. L'analyse menée par P. Marchand et P. Ratinaud (2012), découverte après coup⁷⁸ nous a conforté dans notre orientation « mono-textuelle » et nous a encouragé à concentrer nos efforts d'analyse sur les textes des internautes. En effet, ces auteurs ont avancé l'idée que l'anonymat inhérent

⁷⁴cf. Contenu intégral fourni en annexe

⁷⁵« le 8 février 2010 se tient un séminaire gouvernemental sur l'identité nationale (présidé par Fillon) que la presse analyse comme l'enterrement du débat » P. Marchand et P. Ratinaud (2012 : 17)

⁷⁶cf. Annexe.

⁷⁷Les textes sont extraits du site du ministère de l'immigration (www.debatidentitenationale.fr)

⁷⁸ Nous avons reçu le corps de P. Marchand et P. Ratinaud trois ans après le début de nos recherches commencées en 2010.

à l'outil internet était propice à une plus large participation , celle de tous les profils (du simple citoyen à l'homme politique en passant par le chercheur) , et une plus grande liberté d'expression entièrement affranchi du phénomène du masquage(C. Flament , 2006) habituel.

« La plupart du temps, les citoyens hésitent à tenir des propos ou à livrer des réponses susceptibles de mettre en cause certaines valeurs (...) ce sont ces croyances indicibles qui composent la zone muette ou « zone masquée » (...) L'intérêt d'un forum sur Internet est de permettre l'expression de la « zone muette » essentiellement parce qu'il respecte l'anonymat des contributeurs. (...) Les contenus recueillis révèlent, aux opérations de « modération » près, la diversité des positionnements possibles à propos de la nation et des étrangers.(...) ».Marchand , P. et Ratinaud P. , (2012 : 201-202)

Pour sa part Céline Jeannot et al (2011) , déclarent que le site consacré au débat sur l'identité nationale est devenu un espace où l'anonymat des locuteurs est préservé par le biais de pseudonymes, avec l'impossibilité d'identifier les énonciateurs ; de ce fait « *protégés, ils expriment avec force leurs points de vue, ou du moins on peut le supposer, même si le débat reste encadré par des modérateurs.* ».

Ainsi que le confirment les propos de Marchand et Ratinaud (ibid.) et de C.Jeannot, nous avons pu constater que notre corpus pouvait se prévaloir de l'hétérogénéité condition sine qua non de toute recherche en analyse du discours .En effet , les énoncés de notre corpus recelaient des indicateurs montrant que les contributeurs au débat sur l'IN appartenaient à diverses classes d'âge, jouissaient de différents niveaux d'instruction, et adoptaient des positionnement politiques ambivalents.

« Nous savons bien que le forum a attiré des hommes , des femmes , des lycéens , des professionnels et des retraités , des Parisiens et des professionnels , que les niveaux d'écriture traduisent certainement une grande variété dans les degrés d'instruction et les catégories socioéconomiques , et que certains propos renvoient sans doute à des positionnements de droite ou de gauche ».

Marchand , P. et Ratinaud P. , (2012 : 202)

Le ministère annonçait le recueil définitif de 25000 pages sur son site (P.Marchand ,2010) alors que la version Word envoyée par P.Marchand n'en comptait que 18000⁷⁹.Cela pourrait s'expliquer par le format plurisémiotique adopté par le ministère, alors que le format

⁷⁹« Le ministre a annoncé d'abord 40000, puis 50000 contributions reçues. TNS-Sofres a indiqué avoir travaillé sur l'intégralité du fichier transmis par le ministère, soit 26000 contributions. Le site public comportait, lui, comportait 18240 contributions. »Marchand (2012 :18)

Word présentait une forme beaucoup plus sobre. Il faudrait ajouter que « *la modération du site porte une part non négligeable de la responsabilité, en plus des exagérations enthousiastes du promoteur du débat* » P.Marchand et P. Ratinaud (2012 :18).

Ainsi, le choix du corpus global effectué, demeurait l'épineux problème de son impossible clôture (Moirand , 2004.).Il était donc impératif de procéder à la réduction de cette masse en vue d'une analyse qualitative. Pour ce faire, il est nécessaire de recourir à des critères puisés dans la boîte à outils qu'est l'analyse du discours (Guilhaumou, 2007). Ces critères sont au nombre de quatre :

- ❖ La saturation (Alice Krieg-Planque ,2009)
- ❖ Les régularités dans l'hétérogénéité discursive.
- ❖ La notion de sujet.
- ❖ Les unités non topiques (Maingueneau ,2005)

4.1.6.1. Une solution à « l'impossible » clôture du discours : la « saturation du corpus »

La quête du corpus est une tâche très ardue vu l'immensité du « continent discours ». Le corpus représentatif n'a de limites que celles fixées par le chercheur. Le risque majeur pour l'analyste du discours est de se laisser submerger par la masse de discours résonnant en amont et aval avec d'autres discours car comme le souligne S. Moirand :

Tout discours transverse inscrit d'autres discours transverses et ainsi à l'infini , et aucun traitement informatique de corpus ne peut venir à bout de cette épaisseur dialogique qui s'est déposée en couches sémantiques successives dans les mots , les énoncés et les discours , et qui peut même anticiper des discours ultérieurs : il faut donc accepter cette impossible clôture du corpus (et donc sa non-exhaustivité constitutive)

Moirand (2004 : 16-17)

Cette course débridée à la poursuite du discours pertinent peut se révéler sans fin. De là est née la nécessité d'opérer une rupture au sein même du discours, de pratiquer une espèce de biopsie dans la matérialité vive du discours à des fins d'analyse. C'est Alice Krieg qui a proposé le procédé appelé « principe de saturation » (2009) .Le corpus doit être représentatif en nombre et en variété de phénomènes observables et permettre de repérer des récurrences. Au-delà d'un certain nombre de textes, le texte supplémentaire n'apprend plus rien de nouveau.

Nous avons, donc, dû procéder à la réduction de la taille du corpus en faisant en sorte de veiller à sa « saturation ».

« Un corpus est dit « saturé » lorsque son enrichissement par de nouveaux énoncés n'apporte plus de données nouvelles du point de vue de la problématique adoptée, du moins plus de données nouvelles qui soient susceptibles de modifier les résultats de manière substantielle. » (Krieg-Planque , 2009 : 89).

Après avoir parcouru les quatre mille pages constituant le contenu des contributions au débat sur l'identité, les redondances apparues dans le discours des locuteurs donnaient à penser que la notion de *saturation* s'avérait un outil adéquat pour tracer des limites à un discours défiant, apparemment, toute idée de *clôture* (S.Moirand, 2004). Afin de rendre plus palpable cette homogénéité discursive escamotée par une hétérogénéité de surface nous avons décidé de constituer un corpus d'étude en opérant des « coupes » à intervalles réguliers. Nous avons donc prélevé dans la masse de textes, des énoncés dans le début et la mi-novembre et enfin le début du mois de décembre qui constituait en fait la phase de clôture du débat. C'est ainsi qu'un corpus a été constitué à partir de 500 pages sélectionnées⁸⁰ sur un ensemble de 4000 pages en format Word qui nous a été envoyé par P. Marchand⁸¹. Il faut reconnaître qu'il nous a rendu un immense service dans la mesure où nous n'avions recueilli qu'une vingtaine de pages avant la fermeture définitive du site du ministère. Ces 500 pages nous ont paru représentatives de l'ensemble du corpus puisque la lecture exhaustive des 18000 contributions n'apportait aucun élément nouveau. Le débat s'étalant sur 1 mois (du 2 novembre au 2 décembre 2009) ayant un nombre excessivement élevé de contributions (18000) , nous avons dû opérer des « coupes sombres » dans l'ensemble discursif qui se prêtait à nous. Rappelons que le tri s'est fait selon la manière suivante :

Nous avons divisé le corpus global (4111 textes) en trois parties. Les pages desquelles ont été extraits les 153 énoncés⁸² figurant dans notre thèse ont été sélectionnées en fonction des périodes suivantes :

- ❖ du 2 novembre au 20 novembre 2009.
- ❖ du 21 novembre au 30 novembre 2009.
- ❖ du 1 décembre au 2 décembre 2009.

Sur ces trois intervalles , notre choix s'est fixé sur une seule journée; la raison en est , comme nous l'avons précisé, le nombre élevé des énoncés postés souvent à la minute près

⁸⁰Cf. Annexe

⁸¹cf. chapitre 4

⁸² Sélectionnés parmi les 500 textes retenus dans un premier tri.

.Par exemple, les contributions de la journée du 2 novembre 2009 débutent à 8h49 (*henri 02/11/09 à 08:49*) et s'achèvent à 23h56 (*Max Debonheur 02/11/09 à 23:56*) , soit à la page 742 du corpus global⁸³. Nous avons donc décidé de sélectionner les journées suivantes pour en extraire les textes à analyser :

- ❖ Le 2 novembre avec 50 extraits.
- ❖ Le 21 novembre avec 50 extraits.
- ❖ Le 2 décembre avec 53 extraits.

4.1.6.2.Des régularités au sein de d'un discours hétérogène

La lecture préalable de la quasi-totalité du corpus global a vite révélé des phénomènes de régularité à même de doter le corpus construit d'une indispensable cohérence .Celle-ci se manifeste sous plusieurs formes :

Régularité thématique : celle de l'identité française qui était posée d'emblée par la question « Pour vous, qu'est-ce qu'être français ? ». Toutes les réponses sous forme de textes de taille variables prenaient pour axe la définition de la notion « être français ».

Régularité discursive : le type de questions privilégiait le genre explicatif ou argumentatif puisqu'il s'agissait de produire un discours métalinguistique dont la structure « être français » =(c'est + infinitif).

Régularité énonciative : dans la mesure où les textes sont produits par des énonciateurs intervenant dans un cadre énonciatif bien délimité dans le temps. Les énonciateurs que nous avons désignés comme des sujets présentaient des catégories distinctes en fonction de positionnement vis-à-vis de la notion d'identité nationale. Ainsi nous avons pu relever deux grandes orientations relatives à la source énonciative dans l'ensemble des 18000 contributions constituant les quatre mille sept onze pages (4711) du corpus du ministère de l'immigration : celle d'un *sujet surdéterminé* (supposé interpellé assujéti à une formation discursive) et celle d'un *sujet semi autonome* selon l'acception de P. Charaudeau :

« Dans le cadre d'une problématique de l'altérité , le sujet du discours est, à la fois surdéterminé –mais seulement en partie-par des conditionnements d'ordre divers , et libre d'opérer par les

⁸³ Cf. Annexe

données de la situation de communication qui le conduisent à se comporter d'une certaine façon , et libre de s'individualiser⁸⁴ , ce qui l'amène à user de stratégies. »

P.Charauveau (DAD,2002 :554)

Une régularité interdiscursive : Les énoncés soumis à l'analyse semblent rattachés par une interdiscursivité qui fait ressortir un dialogue entre les internautes dans la mesure où certains de ces énoncés semblent être une réponse en forme de « tac au tac » à d'autres publiés précédemment sur le même site. Ce dialogisme va au-delà de l'espace intradiscursif pour rejoindre celui de l'interdiscours dans la mesure où l'on puise ses propos dans une matrice discursive (formation discursive) qui semble alimenter les représentations de certaines catégories de sujets énonciateurs appartenant à une même communauté discursive.

Extrait 4 :

citoyenrep03 , 02/11/09 à 10:20

« Pour moi, être français c'est se battre au quotidien, et pas seulement avec des armes pendant les guerres. Arrière petit-fils, petit-fils et fils d'ancien combattant , j'ai a coeur de continuer leur combat en me battant pour défendre le modèle français de justice sociale, de solidarité, de protection des faibles... Défendre la sécurité sociale, les droits de l'homme, les services publics, c'est ça être français et respecter la mémoire de ceux qui se sont battus pour cela. »⁸⁵

Le pseudo choisi par le sujet livre , à notre avis , son identité politico-idéologique .En effet « citoyenrep » signifie clairement « citoyen républicain défendant les valeurs de la République « *justice sociale, solidarité , protection des faibles ...* ».

Par contre , dans l'exemple qui suit celui qui se désigne « Antiquus »

Extrait 5:

Antiquus ; 02/11/09 à 10:20

« Etre français, c'est, pour commencer, être né en France de parents français. Ce qui détermine la qualité de français, ce sont avant tout des faits : le sang reçu, la terre offerte, la culture assumée, au premier rang desquels la langue française. (.). Evidemment, on peut, à côté de cette identité française reçue par les voies normales, choisir de devenir français. Cependant cette possibilité doit rester marginale et recevoir

⁸⁴Nous soulignons

⁸⁵Nous reprenons tels quels les énoncés sans corriger les fautes d'orthographe.

l'assentiment des français, sous peine de conduire à une identité sans valeur et, chose plus grave, de porter atteinte à la cohésion de la communauté nationale. »

met en avant son origine européenne ancienne puisque l'orthographe souligne fortement de lointaines (antiquité) origines teintées de latinité. De plus, il y a une insistance claire en ce qui concerne l'importance de la race « *le sang reçu* » et des « *valeurs* » c'est-à-dire d'une « *une identité reçue par les voies normales* » et une tolérance de l'autre qui « *doit rester marginale* » Donc ici « Antiquus » affiche clairement des valeurs puisées dans l'idéologie de droite.

4.2. Le sujet : un élément structurant du discours

Les contributions récoltées formant le corpus global peuvent être rassemblées sous deux grandes orientations en fonction des sujets intervenant dans le discours :

- ❖ *Un sujet*, que nous supposons, *interpellé* (cf. Partie I, chap3) selon l'acception d'Althusser (1976) assujetti généralement à une formation discursive parlant le langage de son groupe d'appartenance, c'est-à-dire celui avec lequel il partage les mêmes représentations à propos de l'identité française. C'est ainsi que nous avons repéré des sujets partageant les valeurs traditionnellement attribuées à la droite toutes tendances confondues avec une prédominance de l'extrême-droite et d'autres à la gauche française dans son large spectre. Un sujet attaché à la formation discursive de droite et un sujet attaché à la formation discursive de gauche. La détermination de ces formations discursives sera effectuée dans la partie III (chapitre 6.2.1)
- ❖ *Un sujet critique* qui s'oppose par ses prises de positions au sujet interpellé en refusant le débat par rejet de la notion de « nation » ou « d'identité nationale »⁸⁶. Il préfère s'identifier à un groupe restreint et marginalisé, celui de la région, la communauté « immigrée » ou à un regroupement plus large comme l'Europe ou l'humanité. Une variante de sujet est beaucoup plus diversifiée, en tout cas c'est ce qui ressort d'une analyse préalable confirmée par la suite par l'analyse approfondie des énoncés des locuteurs.

⁸⁶cf. Partie III.

Cette hypothèse quant au type de positionnement des contributeurs que nous avons classés comme « type interpellé » appartenant aux formations discursives de la droite et de la gauche française trouve sa confirmation dans les propos de Marchand et Ratinaud (2012) : « (...) *certaines propos renvoient sans doute à des positionnements de droite ou de gauche* ».

La notion de sujet sera particulièrement présente puisqu'elle permet de structurer notre travail. Tantôt assujetti à la formation discursive qui l'interpelle, tantôt libre mais se tenant à la lisière de la scène énonciative ou complètement affranchi, le sujet demeure incontournable dans cette analyse. C'est pourquoi nous intégrerons l'étude de la notion du sujet et ses différentes manifestations dans la problématisation de notre objet discursif.

Enfin, afin de limiter le flou induit par l'hétérogénéité des recherches en analyse du discours, Maingueneau (ibid.) réduit les unités manipulées par les analystes à deux grands types : les unités topiques et non topiques

4.3. Deux frontières discursives : unités topiques et non topiques

4.3.1. Les unités topiques

Pour lui, à la différence des « unités topiques » que l'analyste trouve préconstruites sous la forme « *d'unités domaniales* » et de « *discours transverses* », les « unités non topiques » constituent un ensemble discursif construit par l'analyste du discours.

Les « unités topiques » se divisent en deux sous-groupes discursifs : les « unités domaniales » (types déjà inscrits dans des types comme « journal télé, guide touristiques, prospectus publicitaires...) et les « discours transverses » qui débordent les frontières topiques (notions de « discours /histoire » de Benveniste, les fonctions du langage Jakobson).

4.3.2. Les unités non topiques

Quant aux « *unités non topiques* », elles se subdivisent en trois sous-groupes : la *formation discursive*, le *parcours* et la *formule*.

Ce sont des espaces discursifs ménagés par l'analyste qui a parcouru les *unités topiques* et effectué des coupes « sombres » dans l'interdiscours pour les besoins de son analyse. Maingueneau (2005 : 73) estime que des unités comme « le discours raciste », « le discours postcolonial », « le discours patronal », par exemple, délimitées par des frontières posées le chercheur et spécifiées historiquement. En conséquence, les corpus les contenant peuvent relever des genres les plus variés puisque leur choix dépend du chercheur.

Le corpus réuni pour notre analyse relève des unités « *non topiques* » car c'est nous qui l'avons construit à partir d'une masse considérable de textes produits traitant de la notion d'identité lors de la période fixée pour le débat allant de novembre 2009 au mois de janvier 2010 en France. Nous avons ainsi pu distinguer, dans notre corpus, au moins deux formations discursives antagonistes dans le discours identitaire : *une formation discursive de droite et une formation discursive appartenant à la gauche*⁸⁷.

4.3.2.1. Parcours et formule

4.3.2.1.1. Le parcours : déconstruire pour extraire le sens

Selon Maingueneau (2005 : 72-73), le « *parcours* » est un ensemble de corpus construits avec des éléments hétérogènes (de nature lexicale, textuelle et propositionnelle) pris à l'interdiscours sans tenir compte d'une quelconque cohérence. Le but recherché est de « casser » la structure des topiques pour faire surgir des parcours inédits où l'interprétation émerge des relations implicites renfermées par l'interdiscours. Ce genre de recherche applicable sur de grands ensembles de textes peut être grandement facilité par un outil de traitement de textes tel que Lexico3 par exemple. Mais, c'est la notion de *formule* proposée par Alice Krieg-Planque qui nous paraît la plus adéquate pour notre analyse de l'usage dénomination en discours.

4.3.2.1.2. La formule

Elle est définie par A.Krieg-Planque comme « *un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire* » (Krieg-Planque 2009 : 7).

En contexte d'analyse du discours, la formule désigne une expression lexicale qui renvoie à une notion qui a joué un rôle idéologique primordial dans une situation historique comme, par exemple "*Epuration ethnique*" (A. Krieg, 2009), l'expression "*B.B.B*" (Arnaud Richard, 2009 : 337) ou "*identité plurielle*" (Sandrine Reboul Touré, 2011)

⁸⁷cf. 5.4 et 10.

Considérant la dénomination « identité nationale » comme une *formule*, nous l'aborderons comme telle dans la phase d'analyse⁸⁸ dans la tentative de validation du critère « procès d'acceptabilité ».

Conclusion

L'une des difficultés majeures auquel nous nous trouvâmes confronté est la multiplicité des sites permettant aux locuteurs de débattre du thème de l'identité française .Le choix fut très difficile à négocier. Lorsqu'il fut manifeste que l'hétérogénéité offerte par ce nombre élevé de sites était présente dans le site que nous avons choisi , cela nous aida à balayer nos dernières hésitations. Nous dûmes opter pour le site du ministère de l'Immigration (www.debatidentitenationale.fr) dont le nombre très considérable de textes offrait l'hétérogénéité propice à une approche interdiscursive .Les énoncés sélectionnés pour notre analyse devaient être, donc, extraits de ce grand ensemble de textes publiés dans le site. Restait la tâche consistant à délimiter dans cette grande masse, un corpus plus ou moins représentatif de l'ensemble. C'est ce que nous avons essayé de réaliser en ayant recours à des notions telles que la *saturation et les unités non topiques* (Maingueneau , 2005).

⁸⁸Partie III , chapitre 6

CHAPITRE 5

Vers une approche du processus de la catégorisation chez le sujet énonciateur

Introduction

Après avoir circonscrit le champ dans lequel s'inscrit cette étude de la dénomination en désignant les principaux axes permettant son étude , à savoir le discours dans son interaction avec l'interdiscours et le sujet énonciateur ⁸⁹, nous procéderons , eu égard à la complexité de la tâche, à l'élaboration d'une approche eclectique à même d'apporter un éclairage sur les stratégies déployées par les différents sujets énonciateurs dans leur tentative de définir la notion de francité.

L'étude de la notion relevant de la catégorisation , puisqu'il s'agit pour le sujet énonciateur de dresser le portrait du type « idéal » de Français, nous oriente sur le plan individuel vers une analyse où le sujet construisant le sens mobilise le cognitif et le langagier. C'est ainsi que les outils mobilisés par Culioli dans la TOPE⁹⁰ se retrouveront dans la Modèle cognitivo-langagier de G.Vignaux (1988) lequel nous permettra d'expliquer le mode de catégorisation utilisé par les sujets engagés dans le débat identitaire. Sur le plan interdiscursif , l'activité du sujet énonciateur confronté à l'hétérogénéité du discours sera étudiée , successivement , par l'entremise de ce que J.Authier-Revuz nomme « la non-coïncidence du dire » , les postures énonciatives (Rabatel , 2007 , 2012) et l'hyperénonciateur (Maingueneau ,2004). Enfin , la notion de *formule* sera le dernier procédé destiné à explorer la stratégie argumentative du sujet.

Ainsi , contraint , comme nous l'avons souligné, par la complexité de l'analyse , nous avons essayé de constituer une approche afin d'explorer le fonctionnement de la catégorisation chez le locuteur invité à répondre à la question « Qu'est-ce qu'être français ? ». Nous exposerons , donc, les procédés sélectionnés pour l'analyse tout en soulignant leur pertinence dans ce travail d'analyse.

5.1. Un modèle cognitivo-langagier : les opérations sémantiques des énonciateurs selon G.Vignaux.

Pour G.Vignaux (1995) vouloir agir sur des sens ou fabriquer du sens dans le cadre de l'argumentation, s'opère sur deux niveaux essentiels :

- ❖ Le cognitif entendu comme les opérations sémantiques signalant la position du sujet vis-à-vis du contenu propositionnel (dictum)
- ❖ le langagier pris au sens d'opérations métalinguistiques reliant le langage aux choses.

⁸⁹Selon la désignation de G. Vignaux (1995) : « (...) il sera proposé ici une perspective toute différente : celle d'une réinscription des procédés discursifs et des stratégies argumentatives à l'intérieur d'une problématique plus générale des formes d'intrication entre processus langagiers et opérations cognitives du **sujet énonciateur**. »

⁹⁰Théorie des opérations prédicatives et énonciatives.

Ces deux grandes opérations donnent naissance à un nombre restreint d'opérations secondaires dont la combinatoire permettra au langage « *de s'ajuster en permanence à un nombre considérable de situations et d'interlocutions* » (Vignaux , 1995 : 213). Un ajustement quotidien aux choses et aux rencontres ne peut s'effectuer sous forme de phrases enregistrées car « il faudrait plusieurs vies pour les apprendre » .D'où la nécessité de déterminer un nombre limité de règles combinatoires en vue d'une activité langagière assez souple à même de permettre cet ajustement.

Cette hypothèse de l'ajustement permanent des productions de langage aux situations, à autrui et aux objets de connaissance conduit à considérer tout acte linguistique comme une « mise en forme » qui va assurer des relations entre des « choses » en les mettant “en discours”. Cela signifie que tout énoncé sera porteur d'une orientation déterminée par une certaine mise en relation que le locuteur opère entre différents « repères » linguistiques renvoyant à des acteurs, des choses, des états, des processus, des situations, des domaines.

Ce qui importe donc – et c'est notre problématique – c'est de travailler sur ces types de mise en relation (*thématisation, prédication, modalités*) grâce auxquels, à chaque fois, des locuteurs vont tisser un jeu structuré de références repérant des domaines et des significations (Vignaux , 1995.).

Il est donc nécessaire de repérer les opérations sémantiques destinées à configurer et à reconfigurer la notion (être français) effectuées par les locuteurs. On peut dire que cette tâche représente l'essentiel de notre travail, dans cette partie consacrée à la catégorisation , étant donné que les *opérations sémantiques* englobent les *opérations langagières, cognitives* et *discursives(infra.)* permettent de construire le domaine notionnel (Culioli ,1990). C'est par ce procédé que l'énonciateur prédique sur la notion prise comme thème de départ et trace les contours de son actualisation en discours.

Dans le cadre du débat sur l'identité nationale, la notion de (Français) est construite, déconstruite, remodelée selon différents modes de catégorisation par les sujets⁹¹ participant au débat en fonction de leurs visées. Les *opérations sémantiques* agissent sur les représentations diverses de la notion pour les stabiliser, les modifier, les restreindre ou les élargir .Elles sont identifiables grâce aux marqueurs linguistiques et aux différents arrangements thématiques et prédicatifs constituant la matérialité linguistique. Ce sont ces indices linguistiques qui nous

⁹¹Nous utiliserons indifféremment les désignations de locuteur, sujet, sujet énonciateur tant que la distinction ducrotienne n'est pas pertinente.

permettront de repérer les différents modes de catégorisation. Donc en nous appuyant sur les travaux de Vignaux (1988 , 1995) , nous étudierons les opérations de construction du domaine notionnel de la notion lexicale (Français) : opérations énonciatives , cognitives , langagières et discursives.

Ainsi l'intrication de ces deux niveaux (cognitif et langagier) ferait exister les représentations du monde chez le sujet énonciateur sous la forme langagière. L'actualisation au sens praxémique (J.Brès , 1998) s'effectue, de manière concrète, selon de trois types d'opérations : cognitives langagières et discursives.

5.1.1. Opérations cognitives

5.1.1.1. Opérations cognitives d'identification -différenciation

En lui attribuant une nomination, les opérations sémantiques d'identification octroient une existence à un objet, une notion. Cette opération a pour conséquence logique une opération de différenciation car identifier, c'est isoler, c'est opérer une distinction par rapport aux éléments appartenant à la même classe. Cette opération permettra d'analyser les dénominations utilisées par les énonciateurs pour désigner les personnes composant la nation française. Désigne-t-on l'identité de façon uniforme ? La population française est-elle désignée de façon homogène ?

- **Identification :**

Extrait n° 6 :

J Chris C02/11/09 à 12:01

« Le travailleur malien sans papier qui paye ses impôts en France ne mérite t-il pas d'être français » ou au moins d'être accueilli convenablement quand certains artistes, sportifs ou grands patrons quittent la France pour de minables raisons fiscales. Si être français ça se mérite, ces derniers, souvent donneurs de leçons, sont au bas de l'Echelle car pour devenir ce qu'ils sont c'est en partie grâce à leur pays qu'ils le doivent »

Pour l'énonciateur l'ouvrier malien mérite la dénomination de « français » du fait de s'être acquitté de ses devoirs civiques. Elle établit une identité entre lui et le bon citoyen qui paie ses impôts . Cette identification faite sur le critère du sens civique le différencie des « artistes, sportifs ou grands patrons » lesquels pratiquant l'évasion fiscale ne méritent pas la dénomination de « Français ».

- **Différenciation :**

Extrait n° 7

ALVAREZ , 02/11/09 à 13:16

« Et je tiens à dire aussi, quand on naît français de parents français d'origine française, vous devez aimer la France. Mais quand on naît Français de parents étranger ou parents Français d'origine étrangère , vous devez aimer la France plus qu'un Français d'origine Française »

Extrait n° 8

Francis , 02/11/09 à 15:19

« je ne dirais pas ces français mais *certain détenteurs d'une carte d'identité française* »

Les différentes désignations « *notre population d'origine étrangère.* » « *Français de parents étranger / français de parents français d'origine française,* » établissent clairement une différenciation entre les personnes ayant le même statut vis-à-vis de la loi.

L'énonciateur se prénommant Francis place une catégorie de citoyens français dans l'altérité en leur refusant la dénomination « français » « *je ne dirais pas ces français* » en les différenciant des autres personnes pourtant issues de la même catégorie.

5.1.1.2. Des stabilisations impliquant des déstabilisations

Nous repérerons ensuite les opérations de *stabilisation-déstabilisation* par le biais desquels le sujet énonciateur confirme la permanence de l'objet discursif en clôturant le champ de signification ou bien en négocie la représentation en déplaçant les frontières de ce champ afin de déstabiliser d'autres représentations du monde.

- **Stabilisation :**

Extrait n° 9

rudolf bkouche02/11/09 à 11:11

« Etre français, c'est avoir la carte nationale d'identité française. Je ne vois pas ce qu'il faut rajouter à cette définition administrative.(...)Le débat lancé par Besson n'a aucune raison d'être sauf le retour à une conception totalisante de la nation. Maurras contre Renan pourrait-on dire !!! »

Le sujet confirme la permanence de l'ancienne définition « administrative » et clôture la signification que le débat voudrait ouvrir.

- **Déstabilisation**

Extrait n° 10

Daniel Lefeuvre (Historien)

« L'identité nationale, c'est une construction historique, et comme toute construction, elle a un côté artificiel. Mais dans l'histoire, il n'y a que de l'artificiel qui dure ! L'identité nationale plonge dans une histoire longue [...]. L'identité nationale est une donnée qu'on trouve quand on naît ou quand on arrive en France. C'est une donnée, mais elle n'est pas définie une fois pour toutes. Cet héritage s'enrichit de génération en génération. » (Source : Libération 27/10/09)

> <http://www.liberation.fr/politiques/0101599552-un-hymne-ca-exprime-un-desir>

Le sujet déstabilise l'objet discursif « identité nationale » en affirmant que c'est « une simple « donnée » qui « n'est pas définie une fois pour toutes » et que par conséquent le champ de signification demeure ouvert pour être enrichi par les générations successives.

5.1.1.3. Des appropriations associées à des désappropriations

Il s'agit de repérer tous les jeux de modalités qui marquent la distance de l'énonciateur vis-à-vis de son énoncé. L'appropriation est une forme de prise en charge de son dire et la désappropriation est un désengagement vis-à-vis d'un dire autre, d'un objet discursif. Il s'agit pour nous donc de soumettre à l'analyse les traces indiquant une prise de position du sujet vis-à-vis du contenu propositionnel par un modus.

- **Appropriation :**

Extrait n°11

Claude Imbert, Journaliste

« [...] Car la France a « mal à la Nation ». Si bien que ce biais, aussi ambigu soit-il, de l'identité nationale lui donne l'occasion d'analyser son malaise. » »

L'auteur inscrit une appropriation quant à l'opportunité du débat lancé par le gouvernement qu'il désigne par le mot « ce biais » (le débat comme moyen d'analyse du malaise). Il commence par faire le constat d'un problème nécessitant une solution. Le verbe avoir conjugué au présent de l'indicatif apporte un constat factuel réel « la France a mal à la nation ».

Ensuite même s'il émet une objection atténuée quant à la nature douteuse de ce procédé (l'identité nationale) sous la forme d'une concession « aussi ambigu soit-il », mais il se rattrape vers la fin de la phrase pour confirmer sa légitimité en employant le terme laudatif « l'occasion ».

- **Désappropriation :**

Extrait n° 12

Daniel Cohn-Bendit (Député européen)

« [...] Le débat sur l'identité nationale ne sert à rien. Alors, il a lieu, il faut y participer.

Tout le monde dit quelque chose. On arrive à définir l'identité républicaine, on arrive à définir l'identité nationale. Et alors ? Ca nous avance à quoi ? Les problèmes qu'ont les gens ne disparaissent pas parce qu'on arrive à une définition abstraite. Je dis que tout débat qui cherche à sanctifier une identité veut exclure. [...] » (Source : Europe 1, 03/12/09)

> <http://www.europe1.fr/Radio/Videos-podcast/L-interview-de-Jean-Pierre-Elkabbach/>

La négation « *ne + servir à + rien* » est un marqueur qui donne le praxème « identité nationale » comme un inverseur de l'attracteur en opposition à une catégorie typique donnée à voir en creux dans le cadre de la dialectique du même et de l'autre (F. Dufour, 2007 : 461). De ce fait il place l'objet du débat (l'identité nationale) à l'extérieur du domaine notionnel. La cause de l'exclusion est le défaut de fonctionnalité de l'objet discursif. Le verbe « servir » décrit un processus en « faire 4 », « *qui porte au discours la représentation d'un acte (...) la phrase en « faire » assure (...) la symbolisation de l'agir* » B. Vérine (T&c, 2001 : 121) De plus l'interrogative rhétorique « *Et alors ? Ca nous avance à quoi ?* » entendue comme une déclarative négative « *ça ne nous avance à rien.* » anticipe dialogiquement (dialogisme interlocutif) la réponse négative du coénonciateur.

5.1.2. Opérations langagières

5.1.2.1. Opération langagière de localisation

Pour favoriser l'identification d'une notion, il est impératif de la localiser dans le temps, l'espace et une situation. Les opérations de localisation et d'identification se font grâce aux déictiques (pronoms, anaphoriques, indicateurs spatio-temporels)

- **Localisation :**

Extrait n° 13

Marco ; 02/11/09 à 11:59

« (...)Être Français signifie donc l'accueil. Signifie revendiquer haut et fort que nous sommes toujours la terre des Droits de l'Homme. »

L'adverbe « toujours » qui signifie « encore » modalise le verbe « être » et insiste sur le temps présent en lui attribuant l'idée de la continuité. L'adverbe localise l'entité française spatialement « la terre des droits de l'homme » dans une sphère où l'écoulement du temps n'entraîne aucune incidence sur la pérennité des valeurs.

5.1.2.2. Opérations langagières de détermination

Pour réussir l'opération d'identification-différenciation, il est impératif de caractériser l'objet dénommé pour le différencier des objets proches ou semblables :

« identité nationale /identité culturelle ; « notre population d'origine étrangère. »

Dans le premier syntagme, l'opération d'identification par différenciation s'opère par le biais de l'adjectif qualificatif « nationale/culturelle », et dans le second c'est le complément de détermination « d'origine étrangère » malgré le déterminant possessif d'inclusion « notre ».

Comme on le constate dans ces extraits, pour distinguer clairement l'objet sélectionné ou la dénomination, il est nécessaire de mettre en relief ces traits distinctifs par l'entremise de caractérisations (qualificatifs, attributs, circonstances, quantifications,).

- **Détermination :**

Extrait n° 14

Ronchon, 02/11/09 à 12:05

« C'est aimer la France, la respecter, l'aider à rester une grande nation, participer à son avenir. Les hommes et les femmes qui viennent pour profiter de sa générosité sans

contrepartie ne sont pas les bienvenus, quelles que soient leurs origines sans distinction de race. »

Dans cet exemple , l'énonciateur identifie « le Français » en lui attribuant des propriétés grâce à des verbes « aimer , respecter , aider ,participer » exprimant un façon d'être , une propension à accomplir des actions dont le bénéficiaire est la France. Cette identification caractérisant le français comme un être bénéfique pour son pays , entraine une opération de différenciation avec un autre type de personnes désignées par un nom commun « hommes et femmes » qui leur ôte déjà la qualification de « français » .A cette dénomination « anonymisante » s'adjoint la proposition subordonnée relative : « *qui viennent pour profiter de sa générosité sans contrepartie* » contenant un certain nombre d'éléments dessinant une figure prototypique de ces « hommes et femmes » contrevenant aux prototypes cognitifs de référence de l'énonciateur et de sa communauté discursive (de droite) :

- Le verbe « *venir* »
- « *profiter de sa générosité* », sur le plan de l'actancialité le verbe « profiter » instancie « ces hommes et ces femmes » d'origine étrangère comme des agents (sujet actifs) accomplissant une action se soldant par un bénéfice, et la patient subissant cette action « la France » représentée par l'anaphore « *sa générosité* ». D'un côté, nous avons un agent passif offrant sa « générosité » , de l'autre un agent actif s'emparant des fruits de cette générosité « profitant »
- « *Sans contrepartie* », le syntagme prépositionnel caractérise l'action de l'agent actif par le marqueur de négation « sans » montrant le manque de réciprocité dans le comportement de ces personnes renforce les traits de leur origine exogène contrastant fortement avec le prototype cognitif de référence de l'énonciateur.

Le marquage négatif signale que, dans l'ordre du monde (européen),
qu'il est d'usage de proposer la contrepartie pour tout service rendu .

Toutes ces caractérisations constituent le préambule à cette conclusion intervenant sous la forme d'un prédicat au thème de départ (*ces personnes....contrepartie*) :

- « ne sont pas les bienvenus »

Ce prédicat vient , donc , comme une déduction logique de ce qui a précédé plaçant hors du domaine notionnel représenté par le prédicat notionnel « être Français » « *ces hommes et ces femmes* »

Comme on le constate, l'altérité se construit par la mise en relief des traits signalant des différences, par comparaison aux prototypes de référence de l'énonciateur et de sa communauté discursive.

5.1.3. Opérations discursives (*combinaison des opérations cognitives et langagières*)

Nous identifierons les opérations discursives effectuées par les énonciateurs Elles résultent de l'imbrication entre les opérations cognitives et les opérations langagières permettant de construire le discours. Cela sous-entend que les opérations exposées précédemment au lieu de fonctionner de façon déconnectée s'articulent les unes aux autres pour construire textuellement les représentations des énonciateurs. Vignaux (1995) énumère quatre opérations fondamentales

5.1.3.1. Des opérations de sélection

Elles consistent à choisir l'objet dont on veut parler. Une opération effectuée à travers la thématisation appuyée sur des identifications et des différenciations. Ces opérations permettant de créer un réseau sémantique permettant à l'objet sélectionné d'établir des connexions avec d'autres objets discursifs et ainsi créer des perspectives diversifiées de ces objets (identité nationale, identité culturelle, nation, communautarisme, citoyenneté)

5.1.3.2. Des opérations de caractérisation

Elles comportent toutes les formes de propriétés et qualifications octroyées à l'objet du discours sélectionné.

5.1.3.3. Les opérations de détermination

Elles dotent l'objet ainsi sélectionné de modalités d'existence (« affectives, logiques) sous la forme de repères spatio-temporels confirmant cette existence tout en le différenciant par rapport aux autres représentations.

5.1.4. Les opérations de jugement

Enfin c'est à l'énonciateur d'effectuer des opérations de prise en charge par le biais de jugements, de justifications sous-tendus par des raisonnements tels que la démonstration, l'explication en vue d'établir des frontières en ce que le discours estime devoir considérer ou ne pas prendre en considération, retenir ou exclure.

Ainsi, tout le jeu des opérations discursives consiste en un jeu de représentations (images cognitives) visant à stabiliser en discours puis en langue un type spécifique de représentations ou de stéréotypes. De notre côté, nous nous efforcerons d'analyser ces diverses opérations réalisées en discours par les énonciateurs dans le cadre du débat autour de l'identité nationale afin de mettre en évidence les stratégies mises en œuvre pour proposer ou imposer leur représentations de l'identité française.

Extrait n° 15

Pichard, 02/11/09 à 11:55

« être français, c'est aimer son pays, respecter son drapeau, sa culture. C'est être fier de de sa nationalité, et s'ouvrir aux autres en leur faisant aimer notre culture, c'est les aider à découvrir notre histoire, les aider à s'alphabétiser.

L'Education nationale doit avoir un rôle majeur et faire aimer notre patrimoine culturel, j'ai apprécié les idées de Ivan Rioufol, c'est de lui que je me sens le plus proche.

Mais je ne tolérerai pas que des gens viennent sur notre sol sans en respecter l'esprit de laïcité. Les autres : Bienvenue »

Prise en charge : « c'est de lui que je me sens le plus proche. »

Détermination : Modalités du nécessaire (*L'Education nationale doit avoir un rôle majeur et faire aimer notre patrimoine culturel*)

Modalité affective (*j'ai apprécié les idées de Ivan Rioufol.*)

Pour effectuer une analyse discursive de la notion lexicale (*Français*) nous procéderons à l'étude des opérations de construction du domaine notionnel, c'est-à-dire à la catégorisation de la notion lexicale présente dans notre corpus sous la forme de ce prédicat notionnel « être français ». Ces opérations d'ordre cognitif, énonciatif, langagier et discursif sont pour le sujet énonciateur l'occasion d'attribuer des prédications au thème et de cerner les limites de son champ d'actualisation en discours.

Il va de soi qu'au vu de l'étendue du corpus, une telle analyse ne peut être réalisée sans le regroupement des énoncés selon des catégories homogènes. C'est cette cohérence des énoncés que nous avons cherchée par le biais de deux procédés :

- ❖ Le regroupement des textes en fonction de leur appartenance à une formation discursive permettant de classer les textes en fonction de certains critères. Ces formations discursives identifiées sont au nombre de deux et rangées sous la catégorie de sujets « idéologiques » et de sujets « non idéologiques ».
- ❖ La seconde classification méthodologique que nous avons adoptée concerne les actualisations. En effet, pour ne pas noyer notre analyse dans la multitude de textes auquel a donné naissance le débat sur l'identité, nous avons essayé de regrouper les actualisations les plus fréquentes et les plus typiques en les faisant représenter par un ou deux textes. Chaque actualisation retenue constitue un thème majeur, c'est à dire récurrent, de la formation discursive et des traits caractéristiques communs à des types prédominants. Ces textes ont ensuite été analysés pour déterminer l'ensemble des opérations de catégorisation de la notion lexicale aboutissant à la construction du domaine notionnel.

Dans cette recherche, l'approche mobilisée sur la signification prend en compte les rapports que le sens entretient avec ses conditions d'élaboration et d'interprétation. Etant donné que celle-ci tient aussi bien compte de l'usage du langage que de la situation énonciative, le « sujet énonciateur » occupe, donc, une place centrale dans ce dispositif.

Dans notre travail qui consiste, il faut le rappeler, à déterminer la manière dont les sujets énonciateurs des textes réunis pour notre corpus définissent la notion à travers le prédicat « être français », le recours à la notion de *sujet* apparaît comme un élément structurant. Il constituera, donc, le socle sur lequel repose tout notre travail d'analyse. Ainsi, nous avons, après une analyse préalable du corpus, décelé une structuration sous-jacente fondée sur deux classes de sujets énonciateurs (cf. Partie II, chapitre 1) :

- ❖ Le sujet interpellé (catégorie A / catégorie B).
- ❖ Le sujet critique

Pour résumer, disons que nous nous efforcerons d'observer les opérations par lesquelles, le sujet identifie des notions, les fait exister en leur attribuant des caractéristiques et en les localisant dans un espace/ temps d'actualisation.

Pour mener à bien cette opération, nous sélectionnerons les occurrences les plus récurrentes émises par les différents sujets (catégories A, catégorie B) et (sujet critique) pour les soumettre à l'épreuve de la méthode d'analyse proposée ci-dessus (G. Vignaux ,1988). Ces occurrences qui sont des définitions proposées par les locuteurs prendront le nom d'actualisation (de la notion « être français ») nous permettront d'esquisser à chaque fois un *type*(Culioli) potentiel qui sera projeté dans un domaine notionnel visualisé dans un schéma de synthèse.

5.2. Une approche du discours hétérogène : les non-coïncidences du dire

Pour déterminer l'activité réflexive du « sujet critique » nous mobiliserons le procédé de *modalisation autonymique* proposé par J-Authier Revuz , de *postures énonciatives* de (Rabatel ,2007) et d'*hyperénonciateur* (Maingueneau , 2004) , tous deux consistant, pour le sujet à jouer et à « se jouer » de l'hétérogénéité du discours pour imposer son point de vue

5.1.5. La réflexivité énonciative selon J.A-Revuz

S'inspirant de la notion de connotation autonymique (J. Rey Debove 1978), J.Authier-Revuz(1988) l'aborde comme une modalité réflexive du dire dans le cadre de l'énonciation ; changement de perspective qui lui permet de proposer le concept de modalisation autonymique.

La modalisation autonymique⁹² est un type d'énonciation correspondant à un mode dédoublé opacifiant du dire où le dire parle des choses avec des mots , se représente dans son déroulement, son effectuation et se présente par le biais de l'autonymie dans sa forme même.

Il y a, donc, modalisation à chaque fois que l'énonciateur effectue le commentaire de son propre dire dans son effectuation. On peut parler d'une modalisation par autoreprésentation opacifiante. L'opacification cumulant l'usage (usage du mot pour la désignation d'un objet) et le retour en mention sur ce mot (désignation du mot lui-même ,

⁹²Désormais MA

l'autonome) entraîne une altération momentanée de la transparence du dire suscitant une réaction interprétative chez le coénonciateur lorsque la modalisation n'est pas accompagnée d'une glose (le cas des guillemets).

Une MA est une modalisation où la transparence du dire est affectée au moment même de son déroulement par un commentaire qui creuse une distance énonciative interne au dire ou dans l'interlocution. Ce dédoublement énonciatif est souvent signalé par un retour méta-énonciatif (glose) indiquant une non coïncidence des dire de façon explicite comme l'atteste l'exemple de notre corpus

Extrait n° 16

diclofenac 02/12/09 à 18:19

« Bonjour,

Je m'appelle Mohamed et suis comme on se plait à le dire, issu de l'immigration. »

Le segment « *issu de l'immigration* » est l'objet d'un commentaire « *comme on se plait à le dire* ». Le locuteur opère un retour sur le mot pour signaler sa nature comme emprunt ou mots des autres attesté par le « on » doxique. Ainsi dans un dédoublement énonciatif « Mohamed » parle à la fois du référent comme catégorie du monde, c'est-à-dire lui-même comme issu de l'immigration, et du mot qu'il utilise. Le retour par la glose commente le dire de la doxa. Par ce faire, il se représente localement en position de surplomb par rapport à son discours dans une tentative de contrôle par rapport à l'hétérogénéité constitutive qui se dérobe à lui. Ce commentaire est le signe d'une non-coïncidence du dire que le locuteur tient à souligner par cette opacification suivie d'une glose dans le désir de marquer une distance énonciative avec le dire de la doxa.

5.1.6. Hétérogénéité constitutive et hétérogénéité montrée

Cette rencontre du *dire* avec *le dire autre* qui fait que se superposent dans un même énoncé la voix du sujet parlant et celle de l'autre a inspiré à J. Authier-Revuz la notion d'*hétérogénéité constitutive* (HC⁹³) inaccessible au sujet, souterraine ne se manifestant jamais en surface et d'*hétérogénéité montrée* (HM) qui prend des formes linguistiques révélant « *la négociation du sujet parlant avec l'HC de son discours* » Authier Revuz (1982 : 145). Ce marquage explicite du discours d'autrui dans la parole individuelle par lequel « *le sujet*

⁹³Hétérogénéité constitutive (HC) hétérogénéité montrée (HM)

s'évertue, en désignant l'autre, localisé, à conforter son statut de l'un » J. Authier (*ibid.*) nous intéresse dans ce travail et plus particulièrement la notion de non-coïncidence considérée comme une modalisation du locuteur vis-à-vis de son discours .

L'HC et l'HM constituent deux ordres de réalité différents :

L'HC est la partie du dire du locuteur qui lui échappe foncièrement , tandis que l'HM est la partie émergente de cette HC avec laquelle entame une tractation , une lutte sans en deviner la présence et l'ampleur .

Ainsi la modalisation autonymique est une forme de mise en scène de l'hétérogénéité consubstantielle à la langue et au discours et une manière pour le sujet de faire la démonstration d'une maîtrise de cette hétérogénéité en se représentant dans une « position de surplomb » J.Authier- Revuz(1982 : 143) .En effet , le segment montré comme « ne pas aller de soi » , comme contrastant avec le discours « allant de soi » du locuteur conforte ce dernier et confère au sujet cette apparence de maîtrise qu'il cherche à se donner pour renforcer son éthos.

5.1.6.1. Les non-coïncidences du dire

La non coïncidence du dire , sous la forme d'un commentaire opacifiant , bloque ainsi l'évidence portée par le terme qui rend le sens des mots transparent. Elle en altère en quelque sorte la transparence.

En tenant compte du type d'hétérogénéités pointé par les gloses , J.Authier-Revuz (1995) répartit les non-coïncidences en quatre catégories .

5.1.6.1.1. La non-coïncidence du discours à lui-même

C'est celle ou des gloses comme «comme dit x , selon le propos de , selon l'expression ; au sens de X , pour reprendre les propos de... » , c'est un dire dialogique négocié avec l'extérieur qui le constitue , avec le sens construit dans un ailleurs , un déjà dit qui lui échappe. Cette utilisation d'autres discours par ces formes peuvent constituer une stratégie procédant par différenciation à des fins de renforcement du dire de l'énonciateur .

5.1.6.1.2. La non-coïncidence interlocutive entre l'énonciateur et le destinataire

Elle marque l'écart entre le locuteur et l'allocutaire dans la communication. Elle dit la discordance des interlocuteurs sur les significations différentes pour des mots utilisés avec les expressions « si vous voulez, ce que vous appelez, si vous voyez ce que je veux dire ». Elle est fréquente dans le cadre de l'intersubjectivité de Benveniste et dans le dialogisme bakhtinien qui nous paraît plus pertinent pour notre corpus. En effet les internautes produisent des textes qui interpellent dialogiquement les autres locuteurs participant au débat via le site internet du ministère.

5.1.6.1.3. non-coïncidence entre les mots et les choses

Les commentaires méta-énonciatifs sont produits par l'E⁹⁴ dans le but de confirmer la nomination avec des formes comme « c'est le mot, je dis bien », soit de la signaler comme problématique en dénonçant sa non-coïncidence

Extrait n°17

« On ne peut donc pas parler *d'identité nationale*/ il serait plus juste de parler d'indentiteS nationaleS. »

ces gloses affectant la nomination sont le signe d'une hésitation (X peut-être faudrait-il dire ..)-. une correction (X plutôt y) - une réserve(si vous voulez le dire ainsi) , ou un échec (je n'appellerais pas ainsi). Le rôle de cette NC est de dédémystifier la parité de mots et des choses que l'ordre de la langue entretient .L'énonciateur découvre la non coïncidence (NC) entre l'ordre mots et la réalité dans ses propres paroles et le signale par un commentaire personnel.

Fred Hailon (2009 : 55) affirme que cette non coïncidence n'est pas dialogique puisque selon lui « *l'écart mots-choses est dans l'énonciation. Il relève des propres mots de l'énonciateur pour dire le monde et non plus le discours où émergent les mots des autres* ». Cependant pour notre part, nous pensons que la non coïncidence noms-choses peut être dialogique car les énonciateurs glosant sur la notion d'identité nationale dénoncent la non coïncidence en considérant que ce terme est proposé par le ministère et reçoit uniquement l'aval d'une partie des coénonciateurs participant au discours sur la notion. On peut donc dire que leurs propos sont un écho au dire autre circulant. On pourrait même y avoir un amalgame

⁹⁴ L'énonciateur

entre deux N.C (*une N.C interlocutive*) dans le sens où l'E semble dire à son coénonciateur discursif « ton terme ne me convient pas » et d'autre part une N.C qui relève un décalage entre la nomination et le référent visé.

5.1.6.1.4. La non-coïncidence des mots à eux-mêmes

Elle joue sur la polysémie des mots pour convoquer uns sens et répudier les autres dans toutes sortes figures de styles tels que le calembours , les métaphores. Elle permet le jeu de mots en profitant de l'écart entre la langue comme objet sémiotique et sémantique (Benveniste) avec des expressions comme « dans tous les sens du terme » , « c'est le cas de le dire » , si j'ose dire »

Dans notre corpus, il a été constaté une prédominance de la non-coïncidence entre les mots et les choses .La plupart des modalisations concernaient donc un défaut de nomination relevé par le locuteur.

5.2. Postures énonciatives

Depuis que le dialogisme bakhtinien a battu en brèche l'unicité du sujet parlant montrant que « *Le sujet parlant n'est jamais seul dans sa parole. Il n'est pas un être individuel, mais pluriel, collectif, et aussi historique.* » (Fred Hailon, 2009 : 26) , nous savons que nous sommes *les autres* , que le processus de construction discursive de soi est de nature sociale puisque les points de vue (PDV) reflétés par nos discours portent l'empreinte de cet autre. La construction du sens fut-ce elle monologique est foncièrement co-élaborative

La co-construction du sens et de la référence largement prouvée dans les interactions en face à face ne l'est pas moins dans les textes (largement attestée dans les textes de notre corpus).En effet, le sens construit en discours se révèle à travers la représentation des points de vue. Le travail interprétatif intervenant dans cette construction du sens est une œuvre de reconstruction se fondant sur la hiérarchisation des sources rendue complexe par la multiplicité des énonciateurs dont les voix peuplent la scène énonciative.

Le travail de Rabatel (2007, 2012) sur les postures énonciatives repose sur la disjonction locuteur /énonciateur de Ducrot (1984). En effet, pour traiter le problème de la polyphonie énonciative , Ducrot distingue le sujet parlant , le locuteur et l'énonciateur L'instance nommée *sujet parlant* qui est « *l'auteur empirique de l'énoncé , son producteur (..) extérieur au sens de l'énoncé* » (Ducrot , 1984 : 194 et 207) est laissé hors du champ de

l'analyse. Ce qui compte pour Ducrot, c'est l'étude de la représentation de l'énonciation au sein de l'énoncé. Il distingue d'abord, à l'intérieur de l'énoncé, le locuteur L, responsable de l'énonciation « *un être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable* » (Ducrot, ibid, p.193) assurant la production mentale et la réalisation vocale du message. Le locuteur L prend en charge, donc, le choix des mots, des arguments. Les énonciateurs sont des êtres de pure énonciation dont le rôle est de s'exprimer à travers l'énonciation sans qu'on puisse leur imputer des mots précis. L'énonciation est donc l'expression de « *leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles* » (ibid, p.204)

La disjonction locuteur/énonciateur est, donc, le moyen adéquat pour rendre compte du dialogisme de la langue. Chez Ducrot, le locuteur prend en charge (ou s'en distancie) certains contenus propositionnels émanant des énonciateurs. Dans cette disjonction L/E fait de l'énonciateur la vraie source, à l'intérieur du discours, du PDV que le locuteur prend en charge.

Ainsi, c'est à travers l'articulation des postures de l'énonciateur que Rabatel met en évidence les modalités d'organisation de la co-production dialogique des énoncés. Cet outil nous semble opératoire pour notre étude étant donné que notre objet d'étude se situe dans le discours circulant où les dires des énonciateurs rencontrent dialogiquement les discours des autres énonciateurs. Dans ce dialogisme généralisé les énonciateurs dialoguent avec l'hétérogénéité constitutive de leur dire pour le « surplomber » et le maîtriser en fonction de leurs visées.

Rabatel distingue trois types de postures énonciatives :

- La coénonciation d'un PDV commun
- La surénonciation d'un PDV surplombant « dominant »
- La sous-énonciation d'un point de vue « dominé »

5.2.1. La coénonciation

Elle consiste en la production d'un PDV commun et partagé par deux locuteurs/énonciateurs (L1/E1⁹⁵ et locuteur un énonciateur second l e). Cette opération

⁹⁵Locuteur /énonciateur

accorde au locuteur coénonciateur un statut d'égalité avec son alter ego énonciatif. Ce consensus avec l'autre peut être porteur de bénéfices symboliques si l'énonciateur jouit d'un statut supérieur.

Extrait n° 18 :

Pichard ,,02/11/09 à 11:55

« (...)L'Education nationale doit avoir un rôle majeur et faire aimer notre patrimoine culturel, j'ai apprécié les idées de Ivan Rioufol, c'est de lui que je me sens le plus proche. »

Les deux voix des locuteurs (L1 Pichard et I1 Ivan Rioufol) se confondent, elles construisent le même point de vue sur le rôle de « l'Education nationale ».

Il est entendu que les phénomènes de totale concordance des PDV étant limités- le cas contraire ferait perdre à la communication son intérêt – la coénonciation cède le terrain à la sous-énonciation et à la surénonciation pour illustrer les aléas de la dynamique communicationnelle.

5.2.2. La sous-énonciation

Elle signifie « parler les mots des autres » par la co-construction inégale d'un PDV dominé. L1E1, le sous-énonciateur, reprend le PDV et le présente comme venant d'une autre instance énonciative « e » (un individu, une norme, une institution, la vérité), à laquelle il attribue un statut supérieur. Cette prise en charge se fait avec une précaution et avec une distance signifiant que ce PDV est d'abord celui d'un autre (un locuteur/énonciateur antérieur) avant d'être le sien.

Ainsi la SE⁹⁶ montre que le locuteur prend en charge un PDV antérieur soit parce qu'il n'a pas mieux à proposer, qu'il n'a pas assez d'audace pour proposer un autre soit par stratégie.

Extrait n° 19

Gilles Bernheim

Grand rabbin de France

« [...] Mais l'identité n'est pas qu'un héritage. Celui-ci ne vaut que pour autant qu'il nourrit un projet. Il n'y a pas d'identité française sans projet français : être d'un peuple qui se fait gloire d'avoir souvent parlé et pensé juste, qui en sa longue histoire s'est montré brave et fécond en inventions, qui a porté haut de grands principes qui ont éclairé le monde, qui continue d'offrir un refuge relatif contre bien des misères et des

⁹⁶ Sous énonciation

violences, tout en s'efforçant, de se gouverner selon le droit plutôt que selon l'arbitraire. Ce projet français peut-être, pour les jeunes, un programme exaltant s'il est sans relâche expliqué et illustré [...] » (source : Le Monde ; 29/11/09)

Dans le cadre du débat sur l'identité , le ministre E.Besson , en tout cas la voix qui parle en son nom, s'inscrit en sous-énonciation en permettant aux internautes de s'exprimer à travers le site sans intervenir. Pour celui qui consulte les pages publiées par le site, la première impression est celle d'énoncés publiés par les internautes grâce à la sollicitude du locuteur (ministre) qui les rapporte aux autres énonciateurs afin qu'ils livrent de leur côté leur PDV. Ainsi le locuteur L1/E1 (ministre) rapporte les PDV des différents énonciateurs l2 /e2 en mettant à leur disposition une structure (le site) qui permet de les faire entendre en tant que voix.

Le PDV émane d'une source clairement signalée comme étrangère et que L1/E1 se borne à rapporter sans jugement, sans modalisation. Cependant comme nous le verrons en conclusion , cette sous-énonciation se mue en surénonciation où L1/E1 sera un énonciateur surplombant : un surénonciateur modifiant à son profit l'orientation argumentative.

5.2.3. La sur-énonciation

Signifiant littéralement « *parler/penser par-dessus les autres* »(Rabatel, ibid), c'est la coproduction d'un PDV surplombant de L1/E1 qui reprend le PDV d'un autre énonciateur en donnant l'apparence d'adopter la même posture mais tout en détournant à son avantage la visée argumentative. Tout en simulant une conformité de vue avec « l/e » , L1/E1 s'accorde un avantage décisif en reprenant , comme pour le compléter en l'enrichissant le PDV initial. Au plan énonciatif et pragmatique , c'est une manœuvre énonciative où le locuteur s'approprie les points de vue (discours) d'un coénonciateur en face à face , ou *in absentia* pour mieux le neutraliser. En se donnant le dernier mot , le surénonciateur parvient à occuper une place haute avec en sus un profit symbolique ou institutionnel (cela semble être le cas pour le gouvernement qui a initié et contrôlé le débat sur l'identité nationale)

Extrait n° 20

Jean Daniel , Journaliste

: « [...]Mais s'il m'est permis de simplifier à outrance leur position moyenne, universitaires et écrivains répugnent à s'interroger sur la nature de leur appartenance à la France. Et si je les comprends bien, il faut surtout de ne pas se demander qui l'on est,

si l'on est français ou pas et en quoi cela consiste car on s'exposerait au risque d'inciter ceux qui veulent nous rejoindre à nous imiter. Nous ne sommes personne et fiers de l'être ! Vous êtes vous-mêmes et nous ne voulons même pas savoir qui vous êtes, de peur de paraître vous contraindre à vous renier en nous imitant. Avec une touche d'impertinence caricaturale, j'affirmerai qu'aucun des textes publiés dans « Libé » ne permet au lecteur de comprendre ce qui s'est passé après la victoire des Algériens sur l'Égypte dans le match comptant pour la qualification à la Coupe du Monde. (...) Mais en fin, ceux qui brandissaient le drapeau algérien avaient, eux, le sentiment d'une fierté nationale et celui de l'appartenance à une identité précise. A-t-on le droit de s'interroger sur cette identité ? Et si oui, faut-il s'interdire de s'interroger sur la nôtre ? »

(Source : Nouvel Obs', 26/11/09)

Dans ce texte J. Daniel rappelle le PDV des intellectuels et écrivains qui refusent le débat sur l'identité. Ensuite il relève leur attitude consistant à s'interroger (leur attitude indignée) sur l'identité des supporters algériens fêtant *bruyamment* la victoire de l'équipe de leur pays d'origine. Enfin il souligne le paradoxe de cette posture consistant à interroger l'identité des autres et à s'interdire de le faire pour soi.

L'énonciateur cite le point de vue des intellectuels et écrivains hostiles au débat pour souligner vers la fin son caractère ambigu par rapport à la réalité des faits.

5.3. Hyperénonciateur et participation

C'est un mode de citation proposé par Maingueneau (2004) qui diffère des régimes habituels. Un énoncé « participité » est un énoncé autonome, c'est-à-dire non marqué comme citation par le locuteur citant. Le seul indice de son caractère citationnel peut être d'ordre graphique, phonétique, paralinguistique. Il épouse intégralement la forme du discours direct.

Le locuteur citant adhère à l'énoncé cité eu égard à sa nature doxique partagée par la communauté discursive. Cet énoncé est donné comme appartenant à un fond commun, un *thésaurus*, émanant d'un *hyperénonciateur* garantissant la conformité de l'énoncé aux valeurs de la communauté ou d'une collectivité. Ainsi l'*hyperénonciateur* est une autorité tutélaire auto-constituante du discours composant ce *thésaurus*, dans le sens où sa seule évocation suffit pour garantir sa validation.

De plus, par sa seule présence, il confirme les membres de la communauté discursive dans leur identité et leur fournit sa caution en tant que locuteur citant. Ainsi en est-il des sources de validation telles que *Dieu, la loi, le bon sens, la nature, la science*. Cet être

mythique, transcendant le discours, cet énonciateur omniprésent par son effacement même est souvent un faiseur de loi ou un « cautionneur » pour les lois :

« Quelle que soit la taille de son corpus, la loi est toujours *référée* à un être mythique, le législateur, toujours qualifié, non sans redondance, de « sage ». C'est un hyperénonciateur, qui ne signe aucun texte, mais les fonde tous. C'est un peu comme dans la Bible : l'esprit de Dieu est l'hyperénonciateur d'un ensemble de textes produits dans des circonstances très variées, mais portés par une entité transcendante qui garantit l'ensemble du corpus. »

Maingueneau (2014)

Pour sa part, pour B.Delcourt (1986), Bourdieu confirme l'existence de cet hyperénonciateur (H)⁹⁷ qui exerce un pouvoir de domination symbolique par l'effet de « neutralisation » et d' « universalisation » de son discours dans le cadre juridique .

Cette notion d'hyperénonciateur, nous l'avons identifiée dans notre analyse lorsqu'il s'était agi de nommer l'instance qui a lancé le débat sur l'identité nationale. Dans la réalité des faits « mondains », c'est le gouvernement de Sarkozy en la personne du ministre Eric Besson qui a défini les termes du débat (choix des thèmes à discuter, modalités de publication des énoncés, modération, recueils de textes , synthèse finale , statistiques...). Sur le plan linguistique, la tâche consistant à nommer cette instance surplombant le discours demeurerait complexe. Elle gère le discours simultanément en sous-énonciateur et en surénonciateur (Rabatel, 2012). En effet, elle contrôle la gestion de l'énonciation en amont et en aval , tout en donnant l'impression de n'être qu'un locuteur citant se limitant à « parler les mots des autres » Rabatel (2010) . Comme le souligne Rabatel (ibid) le locuteur citant peut se comporter en sous-énonciateur tout en étant surénonciateur, ce qui revient sur le plan sémantique et cognitif à «*parler les mots des autres* » pour « *parler/penser par par-dessus les autres* »

Extrait n° 21 :

« THEISTE : Celui qui croit en Dieu, spécialement s'il ne se reconnaît dans aucune religion établie. Le théiste, explique Voltaire, « n'embrasse aucune des sectes qui toutes se contredisent ». C'est un croyant sans rites, sans Eglise, sans théologie. « Faire le bien, voilà son culte ; être soumis à Dieu, voilà sa doctrine. Le mahométan lui crie : 'Prends garde à toi si tu ne fais pas le pèlerinage de La Mecque !' 'Malheur à toi, lui dit un récollet, si tu ne fais pas un voyage à Notre-Dame-de-Lorette !' Il rit de Lorette et de La Mecque ; mais il secourt l'indigent et il défend l'opprimé » (*Dictionnaire...*, article « Théiste »). Sa foi serait donc une morale ? Pas seulement puisqu'un athée peut se passer de celle-là sans renoncer à celle-ci. Le théiste ne se contente pas de faire le bien ;

⁹⁷Nous le désignerons souvent *l'hyperénonciateur* par (H) majuscule et *l'hyperénonciateur* second prenant son relais par autoprocuration (h1) minuscule.

il croit que c'est le bien qui l'a fait et qui doit au bout du compte le juger. C'est pourquoi il se soumet à Dieu, comme dit Voltaire. Mais pourquoi faudrait-il se soumettre à ce qu'on ne comprend pas ? » (Comte-Sponville 2001 : 582-583)

Dans cet extrait le locuteur citant coproduit le PDV avec l'énonciateur (e) mais « *le reformule en paraissant dire la même chose tout en modifiant à son profit le domaine de pertinence du contenu ou son orientation argumentative* » Rabatel (ibid).

En somme, dans notre corpus , l'*hyperénonciateur* est cette source transcendante, effacée qui cautionne le débat sur l'identité nationale et surtout mandate le locuteur L1E1, le ministre et le Président Sarkozy , pour servir de porte-parole à cette « voix » incarnant la Nation, de cette France dont De Gaulle parlait dans ses discours « *l'honneur de la France* » P.Siblot (2001 : 86). Ainsi, l'*hyperénonciateur* (H) s'incarne, tel l'oracle, par une voix humaine pour lui servir de médiateur avec les coénonciateurs. Cette voix autoproclamée ou plébiscitée démocratiquement se comportant comme le représentant (muni de pleins pouvoirs) de l'*hyperénonciateur*, nous proposons, faute de mieux, de la nommer « *hyperénonciateur second* ou *h1* » désormais .Elle apparaîtra dans notre analyse sous l'initiale « *h1* ».

Nous verrons que, « *h1* » se comporter tel un *archiénonciateur*⁹⁸ , manipulant les tenants et les aboutissants du débat, c'est-à-dire en coénonciateur, sous-énonciateur, surénonciateur.

Avant de conclure , nous ajouterons que cette notion d'*hyperénonciateur* est à rapprocher et pourrait même se confondre avec la notion de *Sujet interpellant* (le *Sujet absolu*), constitué par la voix « effacée » de l'idéologie (Althusser, 1976) et d' « *hyperénonciateur second* » avec celle du « *sujet interpellant second* ». Par conséquent, on peut déduire le fait que le ministre E. Besson est un « *un sujet interpellé second* » ou (*h1*) mandaté par le *Sujet absolu* pour parler en son nom aux autres énonciateurs ou « *sujets tiers* »

La notion d'*hyperénonciateur* (H) et d' « *hyperénonciateur second* » (*h1*) peut être la traduction linguistique de celle de *Sujet interpellant* et de *sujet interpellé* .Par conséquent, la notion d'interpellation trouverait sa validation sur le plan linguistique comme étant « *le caché qui nous domine* » par la voix du discours ou « *le sacré dissimulé* » de Reboul (T. Guilbert , 2005 :105-106) qui interpelle les *sujets seconds* sur un *gradient*. Selon T.Guilbert (2005) ce *sacré* peut prendre plusieurs formes telles que l'« existence de Dieu », le « droit divin », la rationalité, la démocratie, le droit, la nation, etc. C' est , en somme, un sacré qui a besoin de notre légitimité, car comme le pense J.J. Rousseau :« *Le plus fort n'est jamais assez fort pour*

⁹⁸ Terme emprunté à Issacharoff , (1985) cité par Maingueneau (2010)

être toujours le maître s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir », (Rousseau , *Du contrat social* cité par O. Reboul 1980 : 28).

5.4. La notion discursive de formule

Dans ce second volet du chapitre, nous présenterons la notion de *formule* telle qu'elle est apparue pour la première fois dans les travaux de J.P. Faye (1972 , 1973) , puis son introduction en analyse du discours par P.Fiala et M.Ebel (1983) dans l'étude des discours xénophobes en Suisse , jusqu'à sa stabilisation en tant que concept en sciences du langage suite aux travaux théoriques de Alice Krieg (2009). Nous résumerons les principaux critères définissant *la formule* selon Alice Krieg sans oublier de mentionner et de discuter le cinquième critère qu'elle a réfuté : le *procès d'acceptabilité* proposé initialement par J.P. Faye.(1972)

5.4.1. Genèse de la notion

La notion de formule a été forgée par Jean pierre Faye (1972) en vue de traquer l'émergence et la circulation des expressions *Etat total* et *Etat totalitaire* dans le discours fasciste et nazi des années 1920 et 1930. Il s'est particulièrement intéressé à leur rôle dans les politiques répressives de cette époque.

Pour Jean Pierre-Faye , le terme de *formule* est la dénomination désignant le syntagme "*Etat totalitaire*" traduction de l'expression italienne [*stato totalitario*] et celle allemande [*totale staatt*] et des expressions synonymes [*totale Mobilmachung*] ("*mobilisation totale*") , [*total krieg*] ("*guerre totale*").

Jean Pierre-Faye avait conçu le projet de mettre à nu « *les conditions de la production et de la circulation des récits, et leur pouvoir propre* » (1972 : 30) au moyen d'une notion qu'il appelle le « *surrécit* », une sorte de « *récit des récits* » (récits produits par les idéologues et les politiques allemands et italiens de la période 1918-1940).

Avec la notion de « *surrécit* » , Faye transpose les termes de son objet dans le métalangage de sorte que l'histoire crée son propre métalangage et que « *les mots qui appartiennent aux récits produits dans l'histoire seront aussi les mots utilisés par l'historien qui fera le récit des récits (...)* » car « *le projet (fayen) de surrécit porte en lui l'idée que l'histoire produit ses propres concepts , et que par conséquent, elle est son propre métalangage* » (Alice Krieg-lanque , 2009 : 34) .

En somme , Jean Pierre Faye ne fait que fonder son analyse sur des assises présentes dans son propre objet et son principal ouvrage « *Langages totalitaires* » (1972 a) est truffé de

mots propres aux acteurs politiques des années 1920-1930, termes qui passent , ainsi , du statut de « langage-objet » à celui de « métalangage ».

J.P Faye ne donne pas de définition , au sens scientifique du terme , de ce qu'est une *formule*. Ayant reçu le sacrement en analyse du discours , notamment grâce aux travaux de Marianne Ebel et Pierre Fiala (1983) elle est considérée comme « *une expression lexicale , se présentant souvent comme un syntagme nominal ou collocation à caractère néologique , qui renvoie à une notion ayant joué sur le plan idéologique un rôle fondateur et actif dans une situation historique .* » P. Fiala (DAD : 274).

Pour sa part Krieg-Planque (2009 : 7), définit *la formule* comme « *un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire.* » .Elle précise que la notion de formule est avant tout, *une notion discursive* (Krieg-Planque , 2009 : 84). Exempte de toute attache avec la langue, ancrée dans le discours , elle s'actualise ,donc, dans un corpus attesté.

5.4.2. Propriétés de la formule

S'inspirant principalement des travaux de Jean Pierre Faye qui a étudié la formule "total staat" , et Pierre Fiala et Marianne Ebel (1983) , A. Krieg fixe les propriétés principales qui déterminent la formule. Elle propose quatre propriétés qui la fondent, à savoir :

- ❖ Son caractère figé
- ❖ Son inscription dans une dimension discursive
- ❖ Son fonctionnement comme référent social
- ❖ Son aspect polémique.

La cinquième propriété « *Procès d'acceptabilité* » (Krieg , 2009 : 45) qu'elle écarte de la liste, sera réintégrée dans notre analyse car elle s'avère d'une extrême importance à notre point de vue. Tout en tenant compte des quatre critères empruntés par Alice Krieg-Planque à Jean Pierre-Faye , nous ferons le choix méthodologique de montrer l'importance opératoire de ce dernier critère un peu vite éliminé à notre sens.

Nous considérons aussi qu'il est important pour la suite de nos travaux de proposer l'intégralité de la définition proposée par Pierre Fiala (DAD , 2002 : 274).Nous donnerons les

raisons de ce choix méthodologique au fur et mesure que les concepts évoqués par l'auteur apparaîtront dans notre exposé.

« Dans son emploi spécialisé , le terme formule désigne une expression lexicale ,le plus souvent un syntagme nominal ou une collocation à caractère néologique qui renvoie à une notion ayant joué sur le plan idéologique un rôle fondateur et actif dans une situation historique. Une formule se caractérise par son usage massif et répété, sa circulation, dans un espace public et une conjoncture donnée. Elle est l'objet de connaissances partagées, mais toujours conflictuelles qui s'observent notamment à travers les commentaires métadiscursifs et polémiques qui l'accompagnent fréquemment.

Son contenu référentiel n'est pas stable : il a un caractère métaphorique, des contours imprécis, qui font l'objet de controverses , de définitions contradictoires , d'affrontements polémiques entre des courants idéologiques et politiques opposés ou concurrents , qui cherchent à se l'approprier. (...) Sur le plan linguistique , elle renvoie aux questions de catégorisation nominale et de construction référentielle , de paraphrase et de préconstruit ,de pragmatique lexicale et d'argumentation(...) De nombreux exemples présentant un symbolisme hautement significatif sur le plan politique en relèvent : *seuil de tolérance*, *fracture sociale*, *effet de serre*, *droit d'ingérence* etc. »

Pierre Fiala (DAD , 2002 : 274).

Dans cette définition qui énumère les caractéristiques telles que « catégorisation nominale, construction référentielle, paraphrase » que nous retrouverons dans l'expression qui nous intéresse *identité nationale*, une seule séquence appelle une remarque de notre part : « une collocation à caractère néologique ».

La formule ne revêt pas obligatoirement un caractère néologique au sens où pourrait le suggérer la définition de P. Fiala puisque pour Alice Krieg , le syntagme « *extrême-droite* » a mérité la dénomination de *formule* en 1996 malgré une présence attestée de longue date

« On peut considérer que le syntagme « extrême droite », bien attesté par ailleurs depuis près d'un siècle et demi, accède au rang de formule au moment où –mais ce n'est peut-être pas la première fois de sa vie – en juin et juillet 1996, il fait l'objet d'un débat public. » Alice Krieg-Planque (2001 :89-90).

Ainsi la séquence discursive préexiste, souvent, à son accès au rang de formule et donc ce n'est pas une forme nouvelle que doit repérer l'analyste mais plutôt un usage particulier par lequel cette séquence devient un enjeu et cesse de fonctionner sur le mode « normal ».

C'est dans cet esprit que nous abordons la notion d' « *identité nationale* » désormais considérée comme une formule au sens de Faye (1972a) et de Krieg-Planque (2009), malgré son attestation depuis les années 1980 dans le discours de l'extrême droite.

Nous ne détaillerons pas les principales propriétés de la formule vu que cet aspect sera abordé dans la partie pratique lorsqu'il s'agira de montrer que la séquence « Identité nationale » en est une. Il nous paraît intéressant d'évoquer de façon un peu plus détaillée le « *procès d'acceptabilité* » proposé initialement par J.P. Faye (1972) , critère désormais disqualifié par Alice Krieg-Planque (ibid). Nous estimons que cette propriété de la formule peut retrouver sa place parmi les autres et c'est ce à quoi va tendre notre analyse.⁹⁹

Conclusion

Dans le premier volet de ce chapitre, nous avons exposé dans le détail une méthode d'analyse à même d'éclairer l'acte de catégorisation propre au sujet interpellé, dominé par la FD , en dégagant le domaine notionnel déterminant le *type* de français selon lui.

Dans une deuxième étape, nous avons proposé les outils linguistiques permettant d'analyser l'attitude du « sujet critique » dans le cadre du débat sur l'identité nationale. En proposant les concepts de non *coïncidence du dire* (Revuz , ibid) , de *postures énonciatives* (Rabatel, ibid) et d'*hyperénonciateur* (Maingueneau , 2004) , nous essayons de montrer comment le sujet critique adopte une attitude active face à l'hétérogénéité du discours en essayant d'échapper à l'enfermement que lui impose l'interdiscours et la nature idéologique du langage (Pêcheux , Althusser , 1970). Enfin, l'introduction du concept de *formule* (Alice Krieg-Planque , ibid) dans cette étude est une réponse à l'une de nos préoccupations : valider le « *procès d'acceptabilité* » proposé par J.P.Faye (ibid)

⁹⁹cf. partie III , chapitre 10, « identité nationale , une formule ? »

PARTIE III

Analyses des données discursives sur le corpus

Introduction

Dans cette troisième partie, nous soumettrons les textes de notre corpus à l'épreuve des outils méthodologiques exposés dans la première partie intitulée « Cadre méthodologique » dans le chapitre 5.

Nous commencerons par l'étude de la notion de subjectivité (chapitre 6) par le biais de l'approche benvenistienne. Le système des personnes, notamment, les notions de *personne* et de *non personne* (6.1) permettront de montrer la mise à l'écart du référent, c'est-à-dire d'une catégorie de personnes hors du domaine notionnel de l'identité française. Ensuite, nous entamerons l'étude des opérations de catégorisations relatives aux opérations énonciatives effectuées par les énonciateurs. Dans le même chapitre (6.2), nous montrerons que la majorité des sujets énonciateurs appartient à deux formations discursives opposées. Dans les chapitres 7 et 8, nous procéderons à l'étude de la catégorisation relative au référent, c'est-à-dire l'objet du débat identitaire « le français ». Dans le chapitre 9, nous explorerons l'activité énonciative du « sujet critique », le sujet à autonomie décentrée (cf. chapitre 5). L'ultime chapitre (10) sera consacré à la notion de *formule* en vue de montrer la validité du *procès d'acceptabilité* de J.P. Faye¹⁰⁰

¹⁰⁰Partie III, 10.2.

Chapitre 6

La catégorisation du sujet

Introduction

Ce chapitre se scinde en deux volets le premier concerne l'aspect intradiscursif intitulé « approche énonciative de la subjectivité en discours ». On y mobilisera la notion de « personnes » proposée par Benveniste (1966) pour analyser les données du corpus. Nous procéderons dans le deuxième volet de ce chapitre à l'analyse de la dimension interdiscursive du corpus intitulé « Une approche interdiscursive de la subjectivité ». Nous analyserons les opérations de catégorisation effectuées dans les énoncés recueillis dans le corpus. Pour mener à bien cette opération, nous déterminerons les types de sujets (énonciateurs) procédant à l'actualisation de la notion « Français » en discours. Cette identification des sujets énonciateurs se fera selon le critère de *l'interpellation* par l'idéologie (Althusser, 1970). Les valeurs communes défendues par les locuteurs permettront de délimiter les catégories auxquelles ils appartiennent et d'identifier la formation discursive à laquelle ils appartiennent.

6.1. Une approche énonciative de la subjectivité

6.1.1. Système des personnes

Chez Benveniste, le système des personnes est construit sur la dichotomie de la *personne et de la non personne*.¹⁰¹ Dans cette partie, nous procéderons au repérage des personnes utilisées par les différents énonciateurs afin de déterminer les personnes en présence et plus particulièrement celles qui sont rangées dans la catégorie de la *non personne*. Cette catégorie est de fait écartée du débat, de la scène énonciative puisqu'elle est l'objet de la discussion, son référent et donc aura la place la plus défavorisée par rapport à celle de *je et tu*.

Extrait n° 22

PY, 02/11/09 à 11:56

« être français, c'est d'abord avoir des origines françaises de par sa filiation, ses ancêtres qui ont participé à la construction de notre nation, c'est s'inscrire dans cet héritage et donc défendre les valeurs qu'ils ont porté, défendu.

Le droit du sol s'il doit exister doit être limité, fortement encadré, on ne devrait pas pouvoir se prétendre français au bout de quelques années de présence en France. Le processus d'intégration est long, plusieurs générations sont nécessaires pour acquérir le sentiment national, la nationalité française ne devrait être que le résultat de ce processus

¹⁰¹cf. partie I, chapitre 2.8.1

d'intégration, et non le préalable. Donner trop vite, trop facilement la nationalité française amène au délitement actuel du sentiment national. »

- « *ses ancêtres qui ont participé à la construction de notre nation* » /
- « *on ne devrait pas pouvoir se prétendre français au bout de quelques années de présence en France.* »

Dans ces deux phrases presque juxtaposées le syntagme (notre nation) est présenté comme un fait établi. « Notre » détermine « nation » comme un prédicat de réalité, une communauté constituée à laquelle appartient l'énonciateur et partage cette appartenance avec le groupe désigné par « nous ». Ce « nous » s'oppose au pronom indéfini « on » auquel la *francité* est déniée par la négation (ne...pas) « on *ne* devrait *pas* pouvoir se prétendre français au bout de quelques années de présence en France ».

Ainsi le (nous) des Mêmes fait front au (on) des Autres qui prétendent à la francité « *au bout de quelques années de présence en France* » en se prévalant en vertu du « droit du sol ». (On) est ici équivalent à (ils) désignant les « nouveaux arrivants »; ce qui donnerait :

« Ils ne devraient pas pouvoir se prétendre français au bout de quelques années de présence en France. »

Extrait n° 23

Natty, 02/11/09 à 11.56

« c'est aimer son pays et être reconnaissant des aides qu'on a en France .. des libertés qu'on a .. sinon c'est vrai, il est préférable de retourner dans son pays d'origine »

Dans cet énoncé, l'énonciateur utilise le pronom indéfini (on) désignant des personnes bénéficiant « *d'aides... en France* » et de « *libertés* ». La troisième personne non définie pourrait inclure l'énonciateur lui-même (on = je ou nous), cependant la suite de la phrase révèle un autre pronom de la troisième personne « son pays » pour désigner son interlocuteur qu'il invite « *à retourner dans son pays d'origine* »; ce qui restreint le bénéfice « *des aides et des libertés* » à la catégorie des populations issues de l'immigration.

Si nous comparons le segment du départ « c'est aimer son pays » avec celui de la fin de l'extrait « il est préférable de retourner dans son pays d'origine » nous aurons :

a) SN +verbe+ SN (son pays)

b) SN + Verbe + SN (son pays d'origine)

Les structures syntaxiques des deux phrases sont quasi-identiques, cependant le SN cod de la phrase b) comporte un SP complément du nom qui apporte une nuance, un sème supplémentaire au sens du SN (son pays). Ainsi, l'énonciateur établit une distinction entre le possessif (Son- phrase- a) et celui de (la phrase-b) :

- Son pays (notre pays) avec inclusion de l'Autre qui devient Même.
- Son pays (votre pays) avec exclusion de l'Autre qui ne se montre pas « reconnaissant ».

Ainsi pour l'énonciateur :

- « être français, c'est aimer son pays » , ———> son = Toute personne (je +tu +il+ nous +vous+ ils)
- « Sinon , c'est vrai , il est préférable de retourner dans son pays » ———> Son = « tu , vous , ils »

On le constate bien le premier possessif (SON) est inclusif dans la mesure où (je) cohabite avec les autres personnes (il, ils).Mais le second (SON) les exclut et les considère comme Autres.

Extrait n° 24

Drevon 02/11/09 à 12 :02

« Etre français c'est , au premier chef , respecter nos lois, nos institutions , notre hymne et notre drapeau. C'est également parler correctement notre langue, contribuer par notre travail au progrès et au développement économique et culturel de la France. C'est ensuite accepter de la représenter dignement à l'étranger . C'est enfin savoir que si l'on déroge à ces principes on s'expose aux sanctions. Pour ce qui concerne les immigrés c'est faire preuve de sa volonté d'intégrer nos règles et de s'y conformer sans vouloir nous imposer les règles des pays dont ils sont originaires, car, s'ils les ont quittés c'est bien qu'ils cherchaient d'autres conditions de vie et une certaine liberté et non pour importer leurs pratiques. »

Dans l'extrait n°24 , l'énonciateur se désigne par le collectif (nous) d'appartenance communautaire « respecter nos lois, nos institutions , notre hymne et notre drapeau (...) notre travail » , une première personne collective qui s'oppose à une troisième personne (on) ,

absente de l'échange qui « s'expose aux sanctions si elle s'écarte de la bonne conduite édictés par les principes énoncés « C'est enfin savoir que si l'on déroge à ces principes on s'expose aux sanctions ».

« C'est enfin savoir que si l'on déroge à ces principes on s'expose aux sanctions. Pour ce qui concerne les immigrés c'est faire preuve de sa volonté d'intégrer nos règles et de s'y conformer sans vouloir nous imposer les règles des pays dont ils sont originaires car, s'ils les ont quittés c'est bien qu'ils cherchaient d'autres conditions de vie et une certaine liberté et non pour importer leurs pratiques. »

Un (on) censé représenter (nous) ; mais le pronom indéfini (on) est suivi par une autre forme de désignation : le substitut nominal « *les immigrés* » repris aussitôt par « *ils* » et le possessifs « *leurs* » dans « *leurs pratiques* ». Ainsi le groupe constitué (nous) constitue (le Même) opposé à (l'Autre, ils, les immigrés).

Le schéma de communication s'établissant dans cet énoncé est le suivant :

« Nous « nos lois, nos institutions, notre hymne » équivalents à (ma loi et ta loi, mes institutions et tes institutions, mon hymne et ton hymne) »

Opposé à

« (on) « qui peut déroger à ces principes » (ils = immigrés). »

Un énonciateur (je/tu) parlant d'une tierce catégorie de gens désignée par (*ils*), c'est-à-dire *des non personne* au sens de Benveniste. Ces personnes sont écartées de l'échange car l'énonciateur (nous) paraît s'adresser à un interlocuteur de sa catégorie en l'occurrence celui qui a posé la question de départ (le gouvernement) qui appartient à la catégorie des Mêmes « nous » opposés à la catégorie des Autres désignés par le nom « les immigrés » et le pronoms de la troisième personne « ils »

Extrait n° 25

WESTINDIES971, 02/11/09 à 13:15

« Bonjour,

Pour moi, être français c'est avant tout : être reconnu comme citoyen Français.

C'est aussi participer à la vie du pays, accepter les lois françaises et non pas "faire sa propre loi "s'adapter au mode de vie et non pas "imposer son mode de vie", voter, se sentir concerné. Et enfin, ne pas oublier d'où on vient et qui nous a accueilli. Tout cela constitue la reconnaissance d'avoir été accepté et reconnu. »

Dans l'extrait n°42 , l'énonciateur qui se désigne par la première personne tonique (moi) , emploie le démonstratif (Sa , Son) pour désigner une tierce personne . Cette personne est considérée comme cherchant à imposer « *Sa propre loi* » , « *son mode de vie* » à la société d'accueil , ce qui constitue une violation « *des lois françaises* » et un refus d'intégration. La modalisation des deux expressions entre « ... » dénote du refus de l'énonciateur d'accepter ces formules et du rejet de leur contenu sémantique. Par ce procédé autonymique, il marque une non-coïncidence du dire qu'il circonscrit graphiquement hors de son discours (Revuz, 1995) et donc son refus d'accepter cette « loi » et « ce mode de vie » .

L'énonciateur « *Moi* » qui désignant l'Autre en soulignant son altérité par le biais du démonstratif (Son , Sa) s'adresse , pourtant , allusivement , sans l'apostropher directement, à cet Autre qu'il érige en interlocuteur passif .Ainsi le (*je*) (*moi*) qui tire , ordinairement son identité , sa légitimité de son opposition au (tu) son partenaire (son co-énonciateur) dans la scène énonciative semble cette fois s'adresser à la tierce personne , censée être *la non personne* , la personne « absente ».Dans cette scène énonciative, le schéma de l'échange original subit une modification :

1 ère personne		2 ème personne
Je, moi , mon , nous		tu , toi , ta, ton , vous , votre (selon l'ordre benvenistien)
1 ère personne		3 ^{ème} personne
Je, moi , mon , nous		sa « <i>sa loi</i> » , son , On « d'où on vient » , nous « <i>nous a accueilli</i> ».

Tableau 6.1 : système des personnes dans le débat sur l'identité

Nous remarquons que le pronom (On) est l'équivalent du (tu ,nous).Le pronom (on) a supplanté le (tu) , ce qui nous permet de déduire que l'énonciateur s'adresse à *la troisième personne* , à celui qu'il catégorise comme *l'Autre* , *l'étranger* , *l'immigré* qui a été« *accueilli* » en lui rappelant son altérité « *ne pas oublier d'où l'on vient* » , ses devoirs envers le pays d'accueil et ses habitants représentés par le pronom relatif (qui)

« *Et enfin, ne pas oublier d'où on vient et qui nous a accueilli* ».

Nous pouvons même traduire la phrase :

« *Et enfin, ne pas oublier d'où on vient et qui nous a accueilli* »
Ainsi
« *Et enfin, ne pas oublier d'où vous venez et qui vous a accueilli* ».

L'interrogative indirecte « qui nous a accueilli » et la phrase à la forme passive à l'infinitif « Tout cela constitue la reconnaissance d'avoir été accepté et reconnu. » effacent la trace tout en soulignant en creux la présence du sujet responsable de « *l'accueil, acceptation et la reconnaissance* » dont a bénéficié l'interlocuteur .

Ainsi tout en s'adressant à un interlocuteur, qui est censé être un (tu), l'énonciateur (moi , je) utilise la troisième personne (on , sa , son) puis (nous) , la forme passive à l'infinitif dénuée d'agent « *d'avoir été accepté et reconnu* » pour communiquer avec une personne absente , une sorte de présence « fantôme » dont il ne reconnaît pas le statut de co-énonciateur.

Extrait n° 26

ALVAREZ

02/11/09 à 13:16

« Être Français pour commencer, est d'en être fier, de respecter les lois de la république française, de faire son devoir civique, de contribuer à la richesse de la France et de ne pas insulter la France et de siffler la marseillaise. Quand on a rempli toutes ces conditions, et je suis sûr que j'en oublie, et bien là d'accord vous pouvez dire que vous êtes Français.

Et je tiens à dire aussi, quand on naît français de parents français d'origine française, vous devez aimer la France. Mais quand on naît Français de parents étranger ou parents Français d'origine étrangère , vous devez aimer la France plus qu'un Français d'origine Française. C'est normal la France vous accepte et vous donne les mêmes chances qu'aux Français de souche. Et aussi on ne siffle pas la marseillaise, au contraire, on l'aime. Voilà Messieurs ce que doit être un Français. »

Dans cet extrait , nous remarquons la présence de deux (on) et de deux (vous):

A. On (*français de parents français d'origine française*)

B. On (*français de parents étrangers*)

A. Vous (*français de parents français d'origine française*)

B. Vous (*français de parents étrangers*)

Les deux types de personnes sont désignées avec les mêmes pronoms (On = je), (vous = je).

L'énonciation est sous-tendue par un raisonnement par analogie :

Il part d'une première proposition pour inférer une conclusion logique :

- a) « On nait français grâce à des parents français d'origine \longrightarrow aimer la France. »
- b) « On nait français de parents étrangers \longrightarrow Aimer la France plus que a) »

a) P1 \longrightarrow P2

b) P1 \longrightarrow P2 (+)

a) Français d'origine \longrightarrow aimer la France

- Français d'origine étrangère \longrightarrow aimer la France plus que Français de souche

Ainsi le (Vous) de P1 est un pronom théorique qui permet à l'énonciateur de construire sa démonstration par analogie.

Mais le second (Vous) est un pronom effectif désignant le co-énonciateur (*le français d'origine étrangère*), un pronom d'interlocution puisqu'il permet à l'énonciateur de s'adresser à lui. Cependant, ce (vous) est un pronom d'altération car pour mériter le statut d'énonciataire, « *le Français d'origine étrangère* » est dans l'obligation de faire montre « *de plus de zèle dans l'affection pour sa patrie d'adoption, de montrer plus de gratitude pour le pays qui l'a accepté* » :

« C'est normal la France vous accepte et vous donne les mêmes chances qu'aux Français de souche »

Ainsi, si dans sa démonstration logique, l'énonciateur (*Français de souche*) se situe sur le même plan (Horizontalité) que l'énonciataire (*Français d'origine étrangère ou immigrée*)

sur le plan de la pronominalisation , il n'empêche pas qu'il s'en distingue , qu'il mette fin à l'analogie(toute démonstrative) en le marginalisant lorsqu'il lui signifie « sa carence affective » voire son ingratitude vis-à-vis de son pays d'adoption.

« Mais quand on naît Français de parents étranger ou parents Français d'origine étrangère , vous devez aimer la France plus qu'un Français d'origine Française. (...) Et aussi on ne siffle pas la marseillaise, au contraire, on l'aime. »

Le pronom (on) , ici, désigne clairement le (*Français de parents étrangers*) qui (*siffle la marseillaise*).

Extraitn° 27 :

catherine MORLET, 02/11/09 à 13:21

« c'est d'aimer et respecter son pays, être capable de le défendre contre toutes attaques. Pour les étrangers nés français, grace au "droit du sol" , ils sont français sur le papier, mais ne le sont pas dans leur coeur, je le vois dans mes fiches de renseignements : à la question "Nationalité" il est répondu dans 90% des cas, Tunisien, Marocain, Algérien, notre pays accorde l'honneur d'être français à des gens qui haïssent la France, mais qui savent profiter de ses lois, de ses avantages, tout en "crachant dans la soupe", je pense que tous ces étrangers, sont beaucoup plus racistes que nous !!! mais même les plus compatissants d'entre nous, en ont marre de voir dans toutes les émeutes, toutes les manifestations de violence, qu' il y a 80 % de gens qui ne sont là que pour mettre le désordre, et majoritairement, "français" étrangers, qui ne travaillent pas, se plaignent, attendent tout de l'Etat, il est vrai qu'il y en a "ras le bol".

Deuxième point, quand on vit dans un pays on s'adapte aux règles de ce pays, notamment en parlant un français parfait (il ne sont pas en visite !)

sur le plan vestimentaire, le voile intégral doit être INTERDIT, c'est la représentation d'un asservissement de la femme, intolérable dans un pays civilisé ! je rappelle que dans un pays arabe, quel qu'il soit, il n'y a pas autant d'églises, que de mosquées en France, les femmes DOIVENT porter un voile sur la tête, doivent être à l'arrière des voitures, etc .. bref dans ces pays ils sont beaucoup moins tolérants que nous, ce qui ne nous vaut pas plus de reconnaissance, ni de respect !!! »

Dans cet extrait , nous avons deux catégories de pronoms , ceux de la première personne et ceux de la troisième personne :

▪ **« je , nous , notre » :**

- « je pense que tous ces étrangers, sont beaucoup plus racistes que nous !!!

- « notre pays accorde l'honneur d'être français à des gens qui haïssent la France, »
- « **Ils** »
 - « *Ils* sont français sur le papier, mais ne le sont pas dans *leur* cœur »
 - « *Ils* sont beaucoup moins tolérants que nous, »

Dans cet extrait « je , nous , notre » c'est-à-dire la première personne de l'énonciateur et de son groupe d'appartenance s'oppose à la troisième personne « ils » « ces étrangers ».

- « *Ils* sont beaucoup moins tolérants que *nous* »

Autant la première personne (je et nous) présente une grande homogénéité , celle de l'existence pérenne et la concision , autant la troisième personne paraît surfaite . Le thème est l'objet de plusieurs désignations comme « fardé avec excès »

- (*Des étrangers nés Français, des français sur le papier, « Français étrangers, ils*)
- (« *Tunisien, Marocain, Algérien* »).

Désignée par la troisième personne, la catégorie « Autre » ne bénéficie pas de la stabilité dénomminative dont jouit le groupe des Mêmes . Cette multiplicité des désignants est le signe d'une confusion catégorisante chez l'énonciateur. En effet, au lieu de parler de (Français) tout simplement , il préfère parler (d'étrangers , Français nés étrangers , Français sur le papier , « Français » étrangers).

Cette dernière dénomination nous paraît beaucoup plus révélatrice du positionnement de l'énonciateur. Les guillemets encadrant la dénomination (« *Français* » étrangers) sont le signe d'une non-coïncidence du dire. L'énonciateur semble contester même la qualité de *Français* à ces « étrangers nés Français » concédée au début du texte. Tout au long du texte le nom (Français) n'est jamais attribué à cette catégorie de « gens étrangers ». Si le terme apparaît, il n'est jamais seul et entier, mais toujours au sein d'une nébuleuse : à la périphérie en tant qu'adjectif qualificatif « *Etrangers nés français* » , modalisé (« *Français* » étrangers) ou édulcoré à l'aide d'un complément (Français *sur le papier*).

6.1.2. Différenciation par la relative

Les relatives viennent appuyer la non-coïncidence sur le dire (Revuz, 1995) constatée dans le segment ("*français*" étrangers) . Ces relatives jouant le même rôle de complément que

les adjectifs *étrangers* (*Français étrangers*), que le complément de détermination (*Français sur le papier*) , viennent encore surcharger la signification de traits négatifs renforçant l'étrangeté , l'anormalité de *ces Français* :

- « des gens *qui haïssent la France* . »
- « (...) *qui ne sont là que pour mettre le désordre* »
- "français" étrangers, *qui ne travaillent pas, se plaignent, attendent tout de l'Etat,* "
- « mais *qui savent profiter de ses lois, de ses avantages, tout en "crachant dans la soupe* »

Les relatives ont ici la fonction de tracer le portrait d'un type de citoyen en flagrante contradiction avec la normalité signalée par le *type* organisateur énonciatif du domaine notionnel.

Ainsi le pronom (Je) (nous) et le possessif (notre) ainsi que les relatives opposent fortement , dans le discours de l'énonciateur, le *type* de Français modèle qui apparaît en creux face à son stéréotype (l'étranger) au portrait lourdement chargé .

6.1.3. Les désignations nominales de l'autre

Cet « *Autre* » s'opposant au « *même* » est marginalisé sur le plan de la désignation .La diversité des nominations mobilisées pour le catégoriser témoigne du refus des énonciateurs natifs de le considérer comme faisant partie des « *Mêmes* » .Ainsi nous avons l'extrait n°6 révèle une profusion de désignations montrant « *l'Autre* » comme figure hétérogène de français :

- *Français de parents étrangers* (Extrait n°27)
- *Les immigrés, Ces étrangers / français" étrangers /Français sur le papier/ marocain , algérien , tunisien* (Extrait n°27)
- *Mais peut-être est-ce trop demandé à certains!* (Extence 02/11/09 à 15:57)
- *C'est pour les personnes d'origine étrangère, s'intégrer et ne pas vouloir faire adopter chez nous des coutumes n'ayant rien de françaises* (sammy 02/11/09 à 15:59)

Conclusion

Ainsi, l'usage des pronoms personnels permet à l'énonciateur de dresser le portrait de deux entités : un type de Français modèle répondant aux critères de la citoyenneté et de la francité, respectueux des valeurs « éternelles » de la France, civilisé, désigné exclusivement par la première personne (je) et le (nous de la communauté), celle qui fait la spécificité de la nation Française. D'autre part, nous voyons se déployer les traits d'un autre type de Français contrastant fortement avec le premier : *son stéréotype*. Désigné par la troisième personne (il, ils, leur, leurs), il ne bénéficie pas de la stabilité et la concision du (je). Autant, l'énonciateur montre de l'assurance en parlant aussi bien en son nom (je) qu'au nom de sa communauté (nous), autant, il se montre hésitant, peu enclin à attribuer le même statut au thème sur lequel il prédique (*les étrangers nés français en vertu du droit du sol*); c'est pourquoi, il multiplie les désignations qui brouillent la catégorie et font peser des doutes sur sa vraie identité en la situant dans un no man's land à mi-chemin entre plusieurs appartenances et totalement en décalage avec la société d'accueil : (*Français de parents étrangers, Les immigrés, Ces étrangers / français étrangers / Français sur le papier / marocain, algérien, tunisien, certains, les personnes d'origine étrangère, d'étrangers en France, ils*) L'emploi à profusion des subordonnées relatives « aggrave le cas » de ces citoyens récalcitrants et vient appuyer la position de l'énonciateur en élargissant l'écart entre les français de la catégorie des (nous), les Mêmes, et ceux appartenant aux Autres :

« il y a 80 % de gens qui ne sont là que pour mettre le désordre, et majoritairement, "français" étrangers, qui ne travaillent pas, se plaignent, attendent tout de l'Etat, »

« Notre pays accorde l'honneur d'être français à des gens qui haïssent la France, mais qui savent profiter de ses lois, de ses avantages, tout en "crachant dans la soupe" »

C'est dans les expansions nominales, (relatives, compléments du nom), soulignant le comportement hors norme de ces populations nées sur le territoire français que sont marquées les différences. Le pointage de ces différences qui transgressent les règles fixées par la société d'accueil favorise la stéréotypie identitaire comme le souligne J.Bres : « le même et l'autre sont interprétés selon un système fortement axiologisé qui, identifiant l'individu à la classe, tend à valoriser le même et à dévaloriser l'autre » J.Bres (Tec :323)

Ainsi nous avons d'un côté la transparence, la constance, l'harmonie et l'évidence du Français « pur jus » incarné par le (je) et le (nous) de l'énonciation et le trouble, l'inconstance, l'inconsistance du (il) (ils) représentant (les étrangers nés Français).

L'emploi des pronoms personnels a permis donc à l'énonciateur (Français de souche) de tracer une frontière entre le Français authentique et le Français d'origine étrangère réfractaire à l'assimilation.

Comme le souligne F.Dufour (2007 : 396) : « *Le marquage de la différence est producteur d'une représentation de l'altérité : ce qui est différent n'est pas Même, il est Autre.* »

Ainsi se vérifie le propos de J-M Barbéris (T&c : 241) lorsqu'elle affirme que « *lorsqu'elle est employée pour se référer à un être humain, la non personne le met en absence, instaure avec lui une distance importante, une rupture* ».

6.2. Une approche interdiscursive de la subjectivité

6.2.1. Deux formations discursives , deux sujets interpellés

Pour déterminer les formations discursives dont la présence se reflèterait dans notre corpus, nous relèverons les traits catégoriels qui caractérisent chaque groupe afin de dégager un prototype nous permettant de sélectionner les énonciateurs en fonction de ce type modèle .Pour cela, nous parcourrons les textes constituant notre corpus pour retrouver les traits communs formant une formation discursive spécifique. La première lecture nous ayant donc permis de faire l'hypothèse de l'existence de deux FD opposées (la FD de droite /la FD de gauche) , nous essayerons de retrouver les propriétés spécifiques à chacune de ces communautés discursives et partant des sujets respectivement interpellés et parlant chacun au nom de sa communauté discursive.

6.2.2. « Valeurs » ou propriétés typiques de la catégorie (A) (FD de la droite)

Dans ce tableau nous mentionnerons dans la première colonne les énoncés, la deuxième est consacrée aux traits catégoriels des sujets (ou propriétés typiques) tels qu'ils apparaissent dans les énoncés sélectionnés et enfin dans la troisième colonne permettent de grouper ces valeurs en fonctions de leurs ressemblances.

Enoncés de la catégorie 1 (FD de droite)	Traits catégoriels de l'identité	Valeurs communes aux différents énoncés
<p>Extrait n° 28 - Babdel ,13/11/09 à 10:10 Est français celui qui adopte les valeurs de la France, faites de nos traditions, chrétiennes notamment. Ceux qui ne veulent pas les accepter trouveront d'autres pays d'accueil.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Traditions chrétienne (religion) 	<p>Traditions chrétiennes (religion)</p> <ul style="list-style-type: none"> • -Culture grecque, latine et chrétienne . • -christianisme • -culture européenne de tradition chrétienne (8) • Valeurs morales issues du(christianisme • -les valeurs de la civilisation JUDEO CHRETIENNE <p>La laïcité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>la laïcité française /islam</u> • <u>-laïcité /christianisme</u> • laïcité – démocratie/burqa • laïcité et valeurs christianisme <p>Coutumes, mode de vie français :</p> <ul style="list-style-type: none"> • valeurs morales, les coutumes et les mœurs françaises • Aimer la culture et le mode de vie français, les us et les coutumes • Respect et accepter la culture française /intégration à la culture française <p>Culture européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Culture ancestrale spécifique passé européen/contre le reste du monde • Culture européenne de tradition chrétienne /étrangers • Valeurs socio-culturelles européenne(se sentir français et européen

<p>Extrait n° 29- Fabrice 02/11/09 à 17:48</p> <p>Etre français, (...) respecter les valeurs morales, les coutumes et les mœurs françaises,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • valeurs morales, les coutumes et les mœurs françaises 	
<p>Extrait n°30- Popaul (383)02/11/09 à 17:48</p> <p>c'est défendre <u>une spécificité française qui s'appelle la laïcité</u> et qui est mise à mal par <u>l'intégrisme d'une religion importée de lointaines contrées</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • la laïcité française /islam 	
<p>Extrait n° 31 - Emilie 02/11/09 à 17:47</p> <p>Elle (France) a comme valeurs celles de l'antiquité grecque, latine et celles de la chrétienté,</p> <p>Extrait n° 32-Jacaille 02/11/09 à 18:05</p> <p>Etre français c'est parler français, vivre français, respecter les valeurs française que ce soit dans la laïcité, la religion, le drapeau français</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Culture gréco-latine –chrétienne • Laïcité –religion 	
<p>Extrait n°33- Stephane , 02/11/09 à 18:04</p> <p>Etre français c'est aimer son pays son drapeau son Histoire sa devise et sa démocratie, mais pas simplement pour en profiter il faut faire l'effort de parler le français, de connaître un minimum les usages et coutumes de la France et respecter la laïcité. Surtout ne pas stigmatiser la France si une de ces lois offends ses coutumes ou sa religion... Il faut être à la hauteur de ce pays qui ouvre ses portes aux étrangers en se posant la question que puis-je faire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Usages et coutumes (mode de vie) • respecter la laïcité 	

<p>pour mon pays et non pas qu'est ce que mon pays peut faire pour moi.....</p>		
<p>Extrait 34- HORUS95 02/11/09 à 18:36</p> <p>Il reste un minimum de valeurs communes à respecter, notamment pour ceux de confession musulmanes, à savoir un état laïque et l'absence de prosélytisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etat laïque /musulman 	
<p>Extrait 35 – Léo , 02/11/09 à 18:45</p> <p>Pour moi être français c'est être né sur le territoire français et être amoureux des valeurs que porte la France depuis des siècle : Laïcité, démocratie, patriotisme etc... La burqua est une honte pour le droit des femmes et contraire aux valeurs française.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Laïcité, démocratie , patriotisme /burqa 	
<p>Extrait 36 Samuel Mertz 02/11/09 à 18:52</p> <p>A mon sens, être français et européen c'est d'abord et avant tout appartenir à une civilisation et à un peuple qui s'inscrit dans une histoire et sur un territoire au sein duquel il a développé une certaine culture et un certain art de vivre. Être français n'implique pas nécessairement d'être foncièrement républicain et la France c'est plus que la république.</p> <p>J'ajouterais que certaines valeurs sont universelles et <u>ne sont pas l'apanage de la République</u>. Réduire l'identité française à la maîtrise de la langue et à</p>	<p>Une culture et un art de vivre française Être contre la république « Immigration » péril pour l'Europe</p>	

l'adhésion aux valeurs de la République est très restrictif. Demain, je peux apprendre le chinois et devenir communiste et même aller m'installer en Chine mais cela ne fera jamais de moi un chinois et le peuple chinois ne me considérerait jamais comme tel. Ceci correspond tout simplement à la réalité et non à des concepts abstraits et utopiques. Il est dangereux de placer des principes universels au-dessus de la souveraineté territoriale. Je conclurais en disant que l'immigration massive que connaît le continent européen bouleverse et modifie considérablement et inévitablement le contenu de l'identité française et européenne.

L'immigrationisme tout azimuts met en péril non seulement la cohésion de la nation mais jusqu'à l'existence même des peuples de culture européenne.

Il faut bien entendu de l'ouverture, mais l'ouverture doit être raisonnable et responsable. Une ouverture inconsidérée et déraisonnable conduit au suicide des nations et des peuples de culture européenne.

Extrait 37,
 Sylvain
 02/11/09 à 18:50 (493)
 être Français c'est entre autres :
parler, lire et écrire la langue française sans fautes, c'est ne pas cracher sur ses trottoirs, c'est ne pas trainer des pieds, c'est connaître l'histoire de ce pays et les sacrifices de nos anciens, c'est contribuer à sa croissance et à son image, c'est participer à son évolution, c'est respecter les forces actives de la France,

- Coutumes françaises *vsmæurs étrangères des immigrants.*

c'est promouvoir ses technologies et les productions de son terroir, c'est ne pas abuser des services sociaux, c'est respecter les coutumes françaises, c'est vivre au 21ème siècle, c'est ne pas importer de "cochonneries" et exporter de l'argent des services sociaux, c'est respecter ses devoirs civiques, c'est prendre conscience qu'en France 99% des naissances restent vivantes, en France les moyens de contraception existent.
Vive nos petites têtes blondes
et VIVE la France

Extrait 38, Olipoli , 02/11/09 à 18:54

ETRE français est pouvoir se reconnaître dans un ensemble de valeurs socio-culturelles communes. Cette reconnaissance me donne se sentiment d'appartenance à cette communauté. Je me sens Français, plus précisément Français et Européen à travers nos peintres, nos musiciens, notre art, notre histoire commune. Peu de chose en somme me sépare de mon épouse Allemande. Mon attachement à cette identité Européenne semble prendre le dessus, demeure des particularismes, j'ai envie de dire, régionaux, pour parler des particularismes Français. En effet je partage avec un anglais un Italien, un Allemand ou un Suedois Bergmann, Mozart, Bizet, De Vinci, la guerre de trente ans, le catholicisme et le protestantisme, etc.

Par contre je ne me reconnais pas dans une culture Indienne, Turque, Africaine. Décidement il semble que ce soit la culture qui cimente mon identité.

Valeurs socio-culturelles (se sentir français et européen)
- Culture européenne Vs autres cultures (indienne, turque, africaine)
La culture cimente de l'identité

Extrait 39françou , 02/11/09 à 19:00

être Français c'est d'abord savoir comprendre et parler français afin d'intégrer les notions les plus élémentaires de notre pays

Quest-ce qu'une valeur' si on ne comprend pas le mot' C'est adhérer à nos valeurs morales (issues du christianisme) tout en respectant la laïcité. Reconnaître la culture et le passé ainsi que le patrimoine français et les respecter S'engager formellement à respecter ces valeurs sous forme écrite officielle Respecter les institutions françaises Ecole , Police et ne pas revendiquer systématiquement sa nationalité d'origine sinon pas d'intégration Bien sur, mise en oeuvre de cours d'instruction civique De façon plus pratique organiser une période probatoire avec différentes étapes qui devront être franchies avec succès (contrôle de critères pré établis examens de français logement assuré, contôle de bonne santé contôle d'adn pour les regroupements familiaux possibilité d'un travail salarié (contrat) (444)

Extrait 40- Tahitien , 02/11/09 à 19:14

Peut-on être français,sans admettre que nous sommes le fruit de toute une histoire s'appuyant sur des valeurs religieuses (catholiques et chrétiennes), ceux qui sont fiers de cette histoire et la font leur ! Nos ancêtres étaient des Gaulois ne l'oublions pas !

- Valeurs morales issues (christianisme) et laïcité
- Eugénisme pour les immigrants (*contrôle d'ADN*)

Valeurs religieuses (catholiques et chrétiennes)

Fierté gauloise

<p>Extrait 41 -Philippe SEILLON 02/11/09 à 19:16</p> <p>6 - Aimer la culture et l'histoire française 7 - Aimer le mode de vie français 8 - Aimer les us et coutumes françaises - Etre français, cela se mérite ou s'hérite - Faire allégeance à la France -, accepter l'histoire de la FRANCE.</p>	<p>Aimer la culture et le mode de vie français ,les us et les coutumes</p>	
<p>Extrait 42 - (466)DIEU et le ROI 02/11/09 à 19:25</p> <p>Etre Français ce n'est pas être "républicain". Ce serait d'ailleurs ridicule : tous les républicains du monde seraient ils Français' Et de toute façon, LA FRANCE N'EST PAS UN REGIME POLITIQUE. Les valeurs de la France ne sont pas celles de la "république". Ce sont les valeurs de la civilisation JUDEO CHRETIENNE. "LIBERTE EGALITE FRATERNITE", CE N'EST PAS 1789, C'EST LE CHRIST ! (du moins la vraie égalité, la vraie liberté, la vraie fraternité ou charité).</p>	<p>les valeurs de la civilisation JUDEO CHRETIENNE Antirépublicain et royaliste.</p>	
<p>Extrait 43 jean louis nice 02/11/09 à 17:58</p> <p>c'est respecter les valeurs de la République et en particulier sa laïcité. Parler le français correctement et connaître la culture de la France, connaître nos lois et les</p>	<p>La laïcité (...)c'est non a la bourka par defi a la republique</p>	

respecter c est ne pas venir en france uniquement pour ces allocations .c'est pouvoir retirer la nationalite si on ne respecte pas la lois. c'est non a la bourka par defi a la republique

Extrait n° 44 - un viking
02/11/09 à 17:49

Etre Français c'est d'abord avoir de lointains ancêtres nés en France, je le suis depuis les Vikings sans aucun apport étranger, aimer sa patrie et en assumer les qualités et les défauts mais sans tomber dans la repentance.

Pour les Français de papiers c'est d'avoir voulu acquérir la nationalité Française ,de parler français, de respecter la France et connaître un minimum de l'histoire de ce pays laïque mais de civilisation judéo-chrétienne où les autres religions ont le droit d'exister et d'exercer mais non pas de prendre prépondérance sur les autres.

Extrait 45 –Romain ,
02/11/09 à 18:56

Respecter la republique et ses symboles. Ne pas siffler la marseillaise mais plutot la chanter. Apprendre la marseillaise dans les écoles. C est avoir la fierté d'etre français ne pas avoir honte de l'afficher. ETRE FRANCAIS C EST DEJA PARLER LE FRANCAIS. Etre né avec de parents français. La france à été batie pendant des centaines d 'années sur la religion catholique, bien que laïque un français ne peut etre d'une autre religion. C est aimer le

pays laïque mais de civilisation judéo-chrétienne

La france à été batie pendant des centaines d 'années sur la religion catholique, bien que laïque un français ne peut etre d'une autre religion.

<p>pays pour ce qu'il est, pour ce qu'il fait. Si on est pas content on le quitte. C'est contribuer au confort et à la protection de chacun à l'extérieur du domicile, être solidaire et ne pas regarder sans agir des agressions physiques etc...</p>		
--	--	--

Tableau 6.2 : Propriétés typiques de la catégorie (A) (FD de la droite)

Selon ce tableau les occurrences du mot « valeur(s) » employés par les énonciateurs que nous classés dans la catégorie 1 (FD de la Droite) se définissent selon trois grandes acceptions (orientations):

a) Valeurs d'essence religieuse chrétienne ou catholique

- Culture grecque, latine et chrétienne (islam)
- Christianisme
- la religion catholique.
- culture européenne de tradition chrétienne
- Valeurs morales issues du christianisme.
- les valeurs de la civilisation JUDEO CHRETIENNE (charité chrétienne)

b) Valeurs propres au mode de vie français:

- Valeurs morales, les coutumes et les mœurs françaises.
- Aimer la culture et le mode de vie français, les us et les coutumes.
- Respect et accepter la culture française /intégration à la culture française.
- Maîtrise de la langue.

c) Valeurs communes avec les européens

- Culture ancestrale spécifique passé européen/*contre le reste du monde*
- Culture européenne de tradition chrétienne /*étrangers*
- Valeurs socio-culturelles européenne (*se sentir français et européen*)

d) La laïcité

- la laïcité française /*islam*
- Laïcité /christianisme
- Laïcité –démocratie/*burqa*
- laïcité et valeurs chrétiennes

Ce sont les valeurs évoquant le trait religieux (chrétien) qui dominant dans les énoncés que nous avons relevés du corpus. Il est vrai que le trait religieux n'apparaît dans la plupart des énoncés qu'en élément de caractérisation du mot « culture » ou « traditions » ou « civilisation »:

- ❖ « La France ce sont des Européens, *de tradition Chrétienne* qui suivent les règles d'une société occidentale (...) (*babdel 13/11/09 à 10:10*)
- ❖ « la civilisation JUDEO CHRETIENNE (...) » (*DIEU et le ROI 02/11/09 à 19:25*)
- ❖ « (...)pays laïque mais de civilisation chrétienne » (*un Viking 02/11/2009 17 :49*)
- ❖ « La France a été bâtie pendant des centaines d'années sur la religion catholique, bien que laïque un français ne peut être d'une autre religion. » (*Romain 02/11/09 à 18:56*)
- ❖ « Valeurs religieuses « catholiques et chrétienne » Tahitien 02/11/09 à 19:14
- ❖ « (...)Quest-ce qu'une valeur' si on ne comprend pas le mot' C'est adhérer à nos valeurs morales (issues du christianisme) tout en respectant la laïcité. » (*françou 02/11/09 à 19:00*)

La valeur « *laïcité* » vient au second rang et s'avère comme un co-occurent du thème religieux : il est évoqué avec le mot « christianisme », avec « islam » et « burqa » :

- ❖ « Pour moi être français (...) être amoureux des valeurs que porte la France depuis des siècles : Laïcité, démocratie, patriotisme etc... *La burqua* est une honte pour le droit des femmes et contraire aux valeurs françaises. »
- ❖ Popaul (383) , 02/11/09 à 17:48
« C'est défendre une spécificité française qui s'appelle la laïcité et qui est *mise à mal par l'intégrisme d'une religion importée de lointaines contrées* »

❖ HORUS95 , 02/11/09 à 18:36

« Il reste un minimum de valeurs communes à respecter, notamment *pour ceux de confession musulmanes*, à savoir un *état laïque* et l'absence de prosélitisme »

Ici le mot « laïcité » apparaît lié au thème de la religion .En effet, dans les trois exemples, il apparaît en cooccurrence avec l'islam .Dans l'exemple n°1 : *Laïcité* est immédiatement suivi par *Burqa*(le voile islamique) qui est mis en relation d'identification avec le mot *honte* et caractérisé par l'adjectif *contraire* .

Dans l'exemple suivant, *laïcité* est actanciellement proposé comme *patient subissant l'action négative* (expression verbale axiologique *mettre à mal*) *d'un agent* « l'intégrisme d'une religion importée de lointaines contrées ».

Ce qui est à remarquer dans cet exemple, c'est l'usage de la périphrase « religion importée de lointaines contrées » qui laisse au co-énonciateur le soin d'en deviner l'identité et que le contexte ainsi que le cotexte désigne comme « la religion des musulmans ».

Quant au dernier extrait , n'usant pas d'euphémisme , l'E met en relation cotextuelle *l'Etat laïc* avec ce qu'il désigne « ceux de confession musulmane » pour leur rappeler le devoir de respect « *des valeurs communes* ».L'adverbe « notamment » apporte une restriction sur les énonciataires et limite donc la destination aux « musulmans ».

Pour ce qui est des (valeurs spécifiques à la France) , c'est-à-dire le *mode de vie à la française* , il est l'occasion de réaffirmer la spécificité de ce mode de vie et de son historicité.

❖ Samuel Mertz ;02/11/09 à 18:52

« A mon sens, être français et européen c'est d'abord et avant tout appartenir à une civilisation et à *un peuple* qui *s'inscrit dans une histoire* et sur un territoire au sein duquel il a développé une *certaine culture et un certain art de vivre*. »

Il est cité comme un modèle réclamant le respect et méritant d'être préservé contre toute forme de dégénérescence . Ainsi il est demandé à ceux qui veulent rejoindre la France (de s'efforcer de s'y intégrer en faisant *allégeance* en aimant et en adoptant le mode de vie français , en somme montrer qu'on mérite d'être français.:

❖ Philippe SEILLON ,02/11/09 à 19:16

- Aimer la culture et l'histoire française
- Aimer le mode de vie français

- Aimer les us et coutumes françaises
- Etre français, cela se mérite ou s'hérite
- Faire allégeance à la France

Ce n'est pas une intégration économique qui est proposée mais une intégration culturelle, c'est-à-dire une assimilation pure et simple. Cette adoption exigée aux immigrants candidats à la nationalité est assortie d'une injonction : ceux qui l'acceptent peuvent faire partie de l'intérieur du domaine notionnel (ETRE FRANÇAIS) mais ceux qui la refusent risquent d'en être exclus.

❖ Babdel ,13/11/09 à 10:10

« Est français celui qui *adopte les valeurs de la France, faites de nos traditions, chrétiennes notamment.* Ceux qui ne veulent pas les accepter trouveront d'autres pays d'accueil. »

Enfin ce mode de vie français est associé aux valeurs culturelles européennes :

○ olipoli

02/11/09 à 18:54

« Je me sens Français, plus précisément Français et Européen à travers nos peintres, nos musiciens, notre art, notre histoire commune. Peu de chose en somme me sépare de mon épouse Allemande. Mon attachement à cette identité Européenne semble prendre le dessus, demeure des particularismes, j'ai envie de dire, régionaux, pour parler des particularismes Français. En effet je partage avec un anglais un Italien, un Allemand ou un Suedois , Bergmann, Mozart, Bizet, De Vinci, la guerre de trente ans, le catholicisme et le protestantisme, etc » »

C'est la culture européenne (art, littérature , histoire) qui semble servir de dénominateur commun aux différentes nationalités selon l'E. Cette communion d'esprit et ces pratiques socio-culturelles unifiées par l'histoire commune « *notre histoire commune* » construisent un seul *type (Culioli)* « Français » tout à fait identique aux autres types « anglais , italien, allemand , suédois... » tendant vers le même attracteur (La Civilisation européenne catholique et protestante) . Cette partie de l'énoncé créant un type organisateur du domaine notionnel (être français) et (être européen) est opposée à une seconde partie :

« Par contre je ne me reconnais pas dans une culture Indienne, Turque, Africaine. Décidément il semble que ce soit la culture qui cimente mon identité »

En commençant cette séquence avec le connecteur de l'opposition *par contre* , l'E annonce l'arrivée d'un autre *type* (l'Autre) opposé au premier (*le même*) .Le verbe *se*

reconnaitre établit , normalement une relation d'*identification* entre les représentations des valeurs de l'E et d'autres valeurs .

S'il avait dit par exemple : « *je me reconnais dans la culture indienne* » on considérerait qu'il établit une relation d'*identité* entre sa culture et la culture indienne. Or, dans son énoncé, il introduit la négation « ne...pas » pour réfuter cette *identification*, ce qui pour effet de placer la *culture indienne, turque et africaine* hors des limites du domaine notionnel (*identité européenne*) malgré le respect qu'il témoigne pour ces cultures (majuscules : *Indienne, Turque, Africaine*). L'adverbe modalisateur d'énoncé « décidément » clôt son énonciation par cette affirmation qui établit le trait de la culturalité comme critère déterminant de l'identité française. En termes clairs, la culture française dont l'E se réclame appartient au grand ensemble des cultures européennes qui s'oppose aux autres cultures (turque , indienne et africaine).

Conclusion

Au terme de cette analyse concernant les valeurs mises en avant par les énonciateurs appartenant à la catégorie «A » et que nous avons considérée comme appartenant à la formation discursive de la droite française, nous pouvons dire que les valeurs principales sont réparties en trois grandes catégories .Ce sont, d'abord, *les valeurs de religion* (chrétienté et plus particulièrement le catholicisme) qui viennent en tête .Le thème religieux occupe cependant un rôle d'auxiliaire. Il est souvent là, en appoint, pour rappeler le caractère chrétien de la culture française ou européenne. A chaque fois, l'énonciateur adjoint au nom à vocation générique comme (*tradition, civilisation, culture*) l'adjectif (*chrétien ou judéo-chrétien*) . Cette caractérisation inclut cette *civilisation, cette culture, cette tradition* des termes dont les sèmes contiennent l'idée de l'historicité, rappelant l'histoire des sociétés mais conférant à ces notions une présence actuelle comme le suggère l'emploi du présent de l'indicatif dans ces énoncés .La religion chrétienne fait non seulement partie, selon l'E¹⁰² , de l'histoire de la France et de l'Europe , mais constitue une valeur forte et actuelle destinée à être respectée voire adoptée par les personnes qui prétendent rejoindre cette communauté. Dans le cas contraire, on risque l'exclusion.La seconde valeur, présentée un trait caractéristique du *type français* proposé par l'E est la laïcité . Présentée comme une spécificité française, elle prend , tantôt le statut d'*actant passif* subissant l'action destructrice d'un agent (*l'intégrisme d'une religion étrangère*) qui se manifeste sous la forme d'une

¹⁰²L'énonciateur

(*burqa : le voile islamique*) , « C'est défendre une spécificité française qui s'appelle la laïcité et qui est *mise à mal par l'intégrisme d'une religion importée de lointaines* » ; tantôt elle est placée en disjonction avec la religion musulmane , elle s'oppose à la manifestation envahissante et illégale de laquelle elle s'oppose :

- ❖ « Laïcité, démocratie, patriotisme etc... *La burqua* est (...)contraire aux valeurs française. »
- ❖ « La laïcité (...) c'est non a la bourka par defî a la republicue » (jean louis nice 02/11/09 à 17:58)

La troisième valeur est *la culture européenne* dont est issue *la culture française*. De par sa spécificité, elle se distingue des autres cultures non-européennes et se trouve donc en incompatibilité avec elles ; d'où la notion d'*assimilation* nécessitant l'abandon de sa culture par l'immigrant et l'adoption inconditionnelle de la culture du pays d'accueil.

Donc, *culture européenne, laïcité, histoire* sont toutes des notions évoquées par les énonciateurs *avec une connotation religieuse*, c'est-à-dire en présentant le traits religieux de la chrétienté comme un élément dominant dans le passé historique de la société française et fort présent dans la société actuelle. Par conséquent sa prise en compte dans la détermination du *type en même*, comme centre organisateur du champ notionnel de l'identité française est déterminante. Concrètement toute personne prétendant à la nationalité française restera étrangère ou sera considérée comme telle tant qu'elle ne respectera cette spécificité (*appartenance à la chrétienté*) de la culture du pays d'accueil. La laïcité considérée comme une valeur clé constitue le critère permettant de jauger le degré d'assimilation de l'immigrant qu'il soit de la première ou troisième génération.

Ainsi bien que revendiquant une laïcité comme principe fondateur de la démocratie , les énonciateurs affichent leurs convictions religieuses et leur donnent la prééminence sur les autres religions et plus particulièrement l'Islam .Elle est surtout utilisée comme critère de discrimination vis-à-vis des immigrants de façon , quelque fois , explicite.

6.2.3. « Valeurs » ou propriétés typiques de la catégorie (B) (FD gauche)

Enoncés de la catégorie 2 (FD gauche)	Traits catégoriels de l'identité	Valeurs communes aux différents énoncés
<p>Extrait n° 46 Moet 02/11/09 à 08:36 il y a des valeurs et la solidarité et l'entraide, des idées trop souvent reléguées au second plan .Pour moi être français c'est donner sans rien attendre en retour offrir un toit aux plus démunis, aider les gens dans le besoin et accueillir les réfugiés politiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Solidarité, entraide 	<ul style="list-style-type: none"> • Humanisme Droits de l'homme (<i>travail , asile, liberté</i>) (6 ,7,9,15) • Entraide , solidarité (1 , 12,13 , 8 ,)
<p>Extrait n° 47 Gérard PIERRE 02/11/09 à 11:38 volonté de vivre ensemble un idéal politique la seule identité française est l'adhésion libre et franche aux valeurs de notre République égalitaire, laïque et universaliste.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • volonté de vivre ensemble un idéal politique l'adhésion libre et franche aux valeurs de notre République égalitaire, laïque et universaliste 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture sur l'Autre accepter la différence de l'autre (4, 5, 10,11, 14,16)
<p>Extrait 48 , brubois , 02/11/09 à 11:44 ' partager les valeurs qui ont fondé notre République, affichées sur le fronton de nos édifices publics (Liberté, Egalité, Fraternité) et détaillées dans la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (DUDH) de 1789 puis rendue universelle en 1948 (...) s'ouvrir aux autres (droit d'asile, protection des réfugiés</p> <p>Extrait 49 ; nicolasacco 02/11/09 à</p>	<ul style="list-style-type: none"> • s'ouvrir aux autres (droit d'asile, protection des réfugiés • accepter les différences de mes concitoyens 	<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion libre aux valeurs de la république égalitaire, laïque, universaliste Volonté de vivre ensemble un grand idéal (grand Paris) (2 ,3) • communauté laïque (tolérante) (14 ,8)

<p>09:11</p> <p>Pour moi être français c'est dans les valeurs de la République arriver à construire une vie d'Homme Libre et surtout accepter les différences de mes concitoyens</p>		
<p>Extrait 50, Marielle 02/11/09 à 10:22</p> <p>Pour moi, être française cela dépasse le simple fait d'être de nationalité française. En effet, être française pour moi c'est reconnaître que j'adhère à des valeurs communes avec la nation française : sa devise, son hymne, son drapeau mais aussi son ouverture sur l'Autre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • j'adhère à des valeurs communes avec la nation française : sa devise, son hymne, son drapeau mais aussi son ouverture sur l'Autre 	
<p>Extrait 51, Robin Dunoyer 02/11/09 à 11:58</p> <p>La France est avant tout le pays des droits de l'homme, est-il utopique de croire que les premières valeurs seraient plutôt l'égalité et la liberté'</p> <p>... Je crois que les vrais valeurs d'être français sont bien au de là d'un chant guerrier révolutionnaire, au lieu de s'arrêter sur des images d'enfants qui récitent notre hymne , ré-apprennent à être fier de valeurs comme l'humilité, la fraternité, l'entraide...des valeurs qui ont cimenté notre république.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • l'égalité et la liberté , la fraternité, l'entraide. 	
<p>Extrait 52 , GCA 02/11/09 à</p>	<ul style="list-style-type: none"> • héritage des Lumières 	

<p>13:16</p> <p>Être Français c'est être fier de l'héritage des Lumières et de la révolution (rationalité, laïcité, libertés, égalité, fraternité, droits de l'homme, etc), aimer le débat d'idées, vouloir affirmer, défendre et diffuser ces valeurs, tant à l'échelon national qu'à l'échelle européenne</p>	<p>(rationalité, laïcité, libertés, égalité, fraternité, droits de l'homme)</p>	
<p>Extrait 53, Nosseb 02/11/09 à 13:33</p> <p>Être Français, c'est être fidèle aux valeurs de la République et les défendre sans relâche. Ces valeurs émanant elles-mêmes de l'histoire républicaine du pays. Par exemple, le Préambule de la Constitution de 1946, selon lequel « tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République », ou encore « chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> • c'est être fidèle aux valeurs de la République (droit d'asile, liberté, travail) 	
<p>Extrait 54, Julien 02/11/09 à 13:46</p> <p>Etre français c'est une culture, un état d'esprit. C'est la culture des Lumières, c'est l'idée que l'HUMAIN est plus important que tout et que personne ne doit être abandonné à son sort. Mais aussi être capable d'accepter les autres venus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • C'est la culture des Lumières, c'est l'idée que l'HUMAIN est plus important+ d'accepter les autres pour accepter nos différences (diversité) 	

d'ailleurs pour qu'ensemble on vit dans nos différences et construisons la France de Demain car elle sera plus que diversifiée, multiculturelle c'est dans cette diversité et transformation que la France sera encore plus efficace

Extrait 55, *Reine Fainéante*, 2/11/09 à 14:29

je dirai donc qu'être français pour moi, c'est à la fois être porteur de valeurs humanistes, héritées d'une longue tradition historique et sans doute surtout savoir faire place à la diversité et s'enrichir de celle-ci pour former une collectivité forte et durable, afin de mieux s'inscrire dans l'histoire en marche.

Les valeurs de la France tiennent dans cette seule devise : Liberté, Egalité, Fraternité.

- Liberté : d'expression, de pensée, de religion, de réunion, etc' bref, des libertés fondamentales.
- Egalité : les mêmes devoirs, mais aussi les mêmes droits pour tous, du SDF au Président de la République ! Car personne n'est au-dessus des lois, et aucun être humain n'est plus « important » qu'un autre.
- Fraternité : non seulement avec

valeurs humanistes, héritées d'une longue tradition historique (la diversité)

Devise : liberté de religion

Egalité : memes devoirs et memes droits

Fraternité = solidarité envers tous, sans distinction, et sans tenir compte des origines sociales, ethniques, culturelles ou autres.

<p>nos concitoyens, mais évidemment aussi avec les citoyens du monde entier. Cela signifie aussi solidarité envers tous, sans distinction, et sans tenir compte des origines sociales, ethniques, culturelles ou autres.</p> <p>Extrait 56 , <i>Renaud</i> , 02/11/09 à 16:02</p> <p>S'attacher au quotidien à pratiquer : la liberté, l'égalité et surtout la fraternité trop souvent oubliée</p> <p>Extrait 57 , <i>Arthur G.</i> 02/11/09 à 14:45</p> <p>Être Français, c'est soutenir la République et les valeurs qui l'ont créée : en particulier, le soutien aux plus faibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • pratiquer : la liberté, l'égalité et surtout la fraternité • le soutien aux plus faibles 	
<p>Extrait 58 , <i>julien</i> , 02/11/09 à 16:11</p> <p>(...)Être Français, c'est, me semble-t-il avant tout, être humble (qualité souvent peu communément admise par nos amis étrangers !), ouvert aux Autres d'où qu'ils viennent, quels qu'ils soient, et quoi qu'ils pensent, attaché à la terre et à la nature, innovant et curieux.</p> <p>Extrait 59, <i>LIANE87</i> 02/11/09 à 16:20</p> <p>être français aujourd'hui, c'est défendre les valeurs de notre république (...) c'est vouloir plus que jamais que notre devise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ouverture aux autres (les étrangers) • accepter l'autre sans défiance <i>(diversité pour lutter contre l'intolérance)</i> 	

<p>liberté , égalité , fraternité ne soit pas lettre morte, c'est accepter l'autre sans défiance parce que notre peuple est divers et qu' il a besoin de cette diversité pour repousser les limites de l'intolérance et redonner un élan à tout ce qui a fait notre grandeur</p>		
<p>Extrait 60, <i>Thibault</i> 02/11/09 à 16:32 (305)</p> <p>Etre français aujourd'hui c'est défendre une France terre d'acceuil, c'est se révolter contre l'orientation que prend notre pays dans sa gestion de l'immigration. Etre français c'est surtout ouvrir nos frontières à ceux qui fuient la guerre et la tyrannie</p> <p>Extrait 61 , <i>Eric69</i> 02/11/09 à 16:45</p> <p>Etre français c'est être humaniste, respecter l'autre tout en portant en héritage une histoire, une culture, un patrimoine uniques.</p> <p>Etre français c'est être porteur, en France ou à l'étranger, de valeurs héritées du siècle des Lumières et de la déclaration des Droits de l'homme.</p> <p>Etre français c'est être fier d'appartenir à une communauté laïque où chacun est libre de s'exprimer ou de pratiquer sa religion.</p> <p>Bref être français, c'est unique et un rêve pour beaucoup !</p> <p>Extrait 62 , <i>Michaël</i> 02/11/09 à 13:36</p>	<ul style="list-style-type: none"> • France terre d'accueil, ouvrir nos frontières • c'est être humaniste, respecter l'autre Appartenir à une communauté laïque (où chacun est libre de s'exprimer ou de pratiquer sa religion.) Etre tolérant 	

C'est être tolérant, ouvert aux autres, accepter sans contrepartie les autres cultures et s'en enrichir. Entretien et développer un esprit humaniste afin de placer l'humain au cœur des préoccupations de l'Etat. C'est cultiver l'indépendance, la liberté et la solidarité et en faire profiter ceux qui en manquent (notamment accueillir les populations en difficulté). C'est éviter de dresser les groupes sociaux les uns contre les autres (à des fins politiques ou financières) et militer pour l'égalité (homme-femme, accès au savoir et à la culture, accès aux soins).

Extrait 63, *bobo con*
04/11/09 à 18:27

être français, c'est d'abord vouloir être français, adhérer à la devise "liberté, égalité, fraternité", respecter la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, respecter les croyances et les convictions de ses concitoyens. C'est également savoir accueillir et respecter les étrangers qui demandent l'accueil de la France. C'est enfin oeuvrer pour l'unité du pays au sein de l'Europe au lieu de monter les catégories les unes contre les autres, comme le fait Nicolas Sarkozy.

(accepter sans contrepartie les autres cultures et s'en enrichir)

Tableau 6.3 :Propriétés typiques de la catégorie (B) (FD gauche)

Conclusion

Les occurrences du mot « valeur(s) » employé par les énonciateurs de la catégorie B (FD de la gauche) dessinent trois grandes acceptions (orientations):

a) Adhésion libre au grand idéal et défense des droits de l'homme (*Humanisme et universalisme*) tels que définis par la déclaration des droits de l'homme de 1789 et ceux de 1948 mettant au premier chef *la liberté, l'égalité et la fraternité* entre tous les êtres humains sans distinction de races, ni de religion ou de culture.

❖ « il y a des valeurs et *la solidarité et l'entraide (...)*, Pour moi être français *c'est donner sans rien attendre* en retour offrir un toit aux plus démunis, aider les gens dans le besoin et *accueillir les réfugiés politique* » (02 Moet 02/11/09 à 08:36)

❖ « Être Français c'est être fier de l'héritage des Lumières et de la révolution (*rationalité, laïcité, libertés, égalité, fraternité, droits de l'homme, etc*), aimer le débat d'idées, *vouloir affirmer, défendre et diffuser ces valeurs*, tant à *l'échelon national qu'à l'échelle européenne* » (GCA 02/11/09 à 13:16)

❖ « Cela signifie aussi solidarité envers tous, sans distinction, et sans tenir compte des origines sociales, ethniques, culturelles ou autres. (Reine Fainéante 02/11/09 à 14:29) »

b) L'ouverture sur l'Autre (l'étranger) et l'acceptation de la différence et préserver la diversité source d'évolution de la société française et lutter contre l'intolérance.

❖ « (...) savoir *faire place à la diversité* et s'enrichir de celle-ci pour former une collectivité forte et durable, afin de *mieux s'inscrire dans l'histoire en marche* » (Reine Fainéante 02/11/09 à 14:29)

❖ « être capable *d'accepter les autres venus d'ailleurs* pour qu'ensemble on vit dans nos différences et construisons la France de Demain car elle sera plus que diversifiée, multiculturelle. *C'est dans cette diversité et transformation que la France sera encore plus efficace* » (09. Julien 02/11/09 à 13:46)

❖ « être français, c'est (...) également savoir accueillir et respecter les étrangers qui demandent l'accueil de la France. » (bobo con 04/11/09 à 18:27)

c) Vivre dans une communauté laïque ; une laïcité corollaire de cette ouverture sur l'autre. Cette laïcité prend une acception spécifique dans ce cas puisqu'elle est synonyme de tolérance au sens large :

❖ « (...)Être Français, c'est être ouvert aux Autres d'où qu'ils viennent, quels qu'ils soient, et quoi qu'ils pensent, « (julien 02/11/09 à 16:11)

❖ « C'est accepter l'autre sans défiance parce que notre peuple est divers et qu'il a besoin de cette diversité » (LIANE87 02/11/09 à 16:20)

Nous établirons une comparaison de la signification de la notion de *laïcité* chez les deux classes d'énonciateurs (Gauche /droite) (tableau ci-après) pour vérifier si cette notion change de sens en fonction des formations discursives comme l'affirme Pêcheux lorsqu'il estime que le sens se constitue dans l'interaction au sein de la même formation discursive et que , par conséquent : « *Les mêmes mots, expressions ou propositions changent de sens en passant d'une formation discursive à une autre, [...].* »(Pêcheux, 1975 : 144)

6.2.4. Comparaison des valeurs (propriétés typiques) des locuteurs des deux catégories (A) et (B) :

Selon les énonciateurs de la FD de gauche , l'évolution de la société se fait par *intégration* d'éléments issus d'autres pays. C'est une intégration économique qui assure la prise en compte de l'individu par l'application des grands principes humanistes de la devise (liberté, égalité, fraternité) et actionne, ainsi, la roue du progrès en s'appuyant sur la diversité des apports permise par l'ouverture sur l'Autre .En accueillant l'Autre, la société d'accueil s'enrichit d'autant.

Quant aux énonciateurs de la communauté discursive (FD de la droite), s'ils partagent les mêmes principes énoncés dans la devise républicaine – dont ils lui disputent la paternité- leur vision de la société est divergente plus particulièrement en ce qui concerne la posture vis à vis de l'immigration. Reconnaisant la France comme un pays d'immigration, ils n'adoptent pas le même positionnement que les énonciateurs de la FD de gauche. En effet, si ces derniers prônent l'ouverture des frontières et n'opposent aucune restriction à l'accueil des réfugiés et autres populations démunies affluant du monde entier au nom de la Fraternité humaine, ceux de la Droite considèrent cet afflux massif comme un danger menaçant la cohésion de la société. C'est pourquoi la notion d'*intégration* est supplantée par celle d'*assimilation* (voir tableau).

L'*intégration* comme nous l'avons vu est antinomique de l'*assimilation* comme le souligne cet énonciateur de la communauté discursive n°2 (FD de gauche)

Extrait n° 64

Ci , 02/11/09 à 15:14

« Cette confusion particulièrement française entre politique et culturel, entre assimilation et intégration empêche de penser l'intégration sans l'assimilation : on pourrait pourtant considérer l'égalité en droits indépendamment de la similitude culturelle. Être français c'est quoi' ça dépend pour qui... »

Le positionnement du sujet énonciateur dépend de la formation discursive et la communauté discursive à laquelle il appartient. Le sujet interpellé par l'idéologie, en effet, est dans l'illusion de sa propre autonomie qui marche à l'idéologie (Althusser 1952 dans Pêcheux 1975 : 122) ainsi que l'affirme F.Dufour « *L'interpellation du sujet par l'idéologie réalise l'identification du sujet à la formation discursive qui le domine et dans laquelle il est constitué en sujet.* » (Dufour 2007 : 265) .

Ainsi, nous voyons se constituer deux communautés discursives constituant par leurs discours deux formations discursives opposées à propos de l'identité française. Leur antagonisme se manifeste au niveau des valeurs qu'elles privilégient et la signification qu'elles leur accordent sur le plan discursif.

<p>Communauté discursive (Droite)</p> <p>Assimilation : culturelle</p> <p>Abandon de la culture d'origine/ interdiction des signes religieux / diversité source de danger (disparition de la culture)</p>	<p>Communauté discursive (Gauche)</p> <p>Intégration économique et politique</p> <p>respect de la culture d'origine (melting pot) /liberté de culte ; diversité source d'évolution</p>
<p>Valeurs d'essence religieuse chrétienne ou catholique</p> <p>Devise : <i>liberté, égalité, fraternité (charité chrétienne)</i></p> <p>La culture européenne : respect, acceptation de la culture autochtone .Refus de la diversité et de « l'accommodement raisonnable »</p> <p>La laïcité</p>	<p>Adhésion libre au grand idéal : défendre les droits de l'homme (<i>Humanisme et universalisme</i>)</p> <p>Devise : <i>liberté , égalité , fraternité</i></p> <p>L'ouverture sur l'Autre (l'étranger) et l'acceptation de la différence et préserver la diversité source d'évolution de la société française et lutter contre l'intolérance</p> <p>La laïcité ;</p>

<p>Communauté laïque aux racines chrétiennes. Accepter avec condition d'assimilation (<i>abandon de la culture d'origine – allégeance à la société d'accueil.</i>)</p>	<p>une laïcité corollaire de cette ouverture sur l'autre. Acceptation de l'autre avec sa différence</p>
--	---

Tableau 6.4 : Valeurs ou propriétés représentatives du type des deux communautés discursives (droite/gauche)

Alors qu'à gauche, on parle d'*intégration*, à droite, il est question d'*assimilation*.

L'*humanisme* comme valeur fondamentale issue de la déclaration des droits de l'homme et des Lumières se voit opposer *la charité et la fraternité chrétienne* et la primauté de la culture catholique.

La *laïcité* voulue, par la gauche, comme une ouverture sur l'autre (l'immigrant), une forme de tolérance au sens large vis-à-vis de ses croyances : « (...) *On ne doit pas pointer un homme du doigt parce qu'il pratique une religion* » (Pier 02/11/09 à 14:46) , est surtout , pour la droite , un outil légal pour donner la précellence à la culture et les valeurs religieuses des autochtones.

L'argument *culturel* constitue le levier essentiel de la politique d'*assimilation* qui ne peut invoquer officiellement , dans ce contexte , ni la race, ni la religion .En effet, toute personne d'origine étrangère soupçonnée d'*irrespect pour la culture locale* , d'inadéquation culturelle somme toute subjective est placée soit , hors du domaine notionnel de l'identité française soit , dans un gradient éloigné du centre organisateur. Une telle catégorisation prendrait sur le plan politique la forme d'une loi permettant de déposséder de leurs droits des citoyens déjà reconnus par la loi.

Alors que la communauté discursive de gauche considère l'immigration avec le prisme de l'intégration économique et celui des droits de l'homme, la communauté discursive de la droite met l'accent sur le « culturel », le ressenti, la subjectivité et l'attitude de l'immigré vis-à-vis de la société d'accueil. C'est ainsi que le champ lexicaux révèlent l'usage de termes spécifiques à chaque formation à travers un dialogisme interdiscursif qui s'établit entre les deux formations discursives.

▪ **Dialogisme des formations discursives**

Le débat fondé principalement sur les contributions des internautes répondant à la question principale du site du ministère « *Pour vous , qu'est-ce qu'être français ?* » est une forme de communication unilatérale puisque les producteurs d'énoncés sont censés rédiger une réponse et l'envoyer dans le site sans attendre de réponse de la part de leur coénonciateur officiel le ministre E. Besson que nous avons baptisé « hyperénonciateur second , *hl* » et qui est censé observer la neutralité jusqu'à la synthèse finale prévue pour le mois de février 2010. Donc les énonciateurs n'ont d'autre coénonciateur identifié que cette instance qui a organisé le débat. Or, les textes analysés, en plus du dialogisme foncier recèlent la part de l'autre dans le discours de l'énonciateur, témoignent de cette hétérogénéité du discours (J. Authier-Revuz , 1988). On peut dire que les textes composant notre corpus sont à ranger dans la catégorie des textes dialogiques monologiques :

« les textes ne se présentent pas tous sous la forme d'un enchaînement de tours de parole : l'article de journal, l'inscription funéraire, la nouvelle ou le roman p. ex. se manifestent non comme dialogue (deux ou plusieurs locuteurs) mais comme monologue (un seul locuteur)... le texte monologique est à comprendre, quelle que soit sa taille, comme un tour de parole d'un genre particulier. Les répliques antérieure et ultérieure sont absentes de la structure externe (...) mais n'en affectent pas moins la structure interne du texte, qui, comme le tour de parole dans un texte dialogal, mais de façon cependant différente, manifeste une orientation dialogique... On pourrait dire que, dans le dialogal, les tours de parole antérieurs et ultérieurs sont *in praesentia*, alors que, dans le monologique, ils sont *in absentia*. »

J. Bres et A. Nowakowska , 2005

Dans ce tableau , nous confronterons les textes des deux formations discursives afin le dialogisme qui s'instaure entre elles :

Droite	↔	Gauche
<p>Extrait n° 65 <i>Romain</i> 02/11/09 à 18:56 Etre né avec de parents français. La France a été bâtie pendant des centaines d'années sur la religion catholique, bien que laïque un français ne peut être d'une autre religion. C'est aimer le pays pour ce qu'il est, pour ce qu'il fait. Si on n'est pas content on le quitte.</p> <p>Extrait n° 67 <i>Gonon Bernard</i> 02/11/09 à 12:02</p> <p>Pour moi être français c'est appartenir à une communauté d'hommes et de femmes vivant dans un pays dont la</p>		<p>Extrait n° 66 <i>Sand</i> 02/11/09 à 10:02 Etre français c'est quand chaque personne <u>bâtit par sa propre histoire un pan de l'édifice français. un pan de l'Histoire française.</u></p> <p>Pour moi un français pure souche cela n'existe pas car depuis l'Antiquité la France a toujours été une terre d'immigration et aussi une terre d'accueil La France c'est un melting pot.</p>

<p>culture et les traditions ont deux millénaires. Préserver cette richesse patrimoniale est d'autant plus nécessaire que la mondialisation et les flux migratoires augmentent les risques qu'elle se dissolve et perde sa spécificité</p>	
<p>Extrait n° 68 <i>Pieusse11</i> 02/11/09 à 12:02 Savoir la marseillaise, parler français correctement, connaître l'histoire de France et surtout ne pas oublier la laïcité !!!!!!!!!!! Être français c'est avant tout vivre français !!!!</p> <p>Extrait 70 calu 8302/11/09 à 12:02 ,connaître la marseillaise et une obligation , surtout</p> <p>Extrait 71 Brun , 02/11/09 à 13:24</p> <p>(...) au lieu d'attendre après l'état il faut se prendre en charge en étant respectueux des autres</p>	<p>Extrait n° 69 <i>Moet</i> 02/11/09 à 08:36 Certes connaître la marseillaise et l'histoire de son pays est important mais au-delà de ça ; il y a des valeurs et la solidarité et l'entraide, des idées trop souvent reléguées au second plan</p> <p>offrir un toit aux plus démunis, aider les gens dans le besoin et accueillir les réfugiés politiques</p> <p>Extrait 72 Thibault , 02/11/09 à 16:32 (305)</p> <p>Être français c'est surtout ouvrir nos frontières à ceux qui fuient la guerre et la tyrannie sans craindre qu'ils menacent notre identité</p> <p>offrir un toit aux plus démunis, aider les gens dans le besoin et accueillir les réfugiés politiques</p> <p>Extrait 73 Michaël 02/11/09 à 13:36</p> <p>C'est être <u>tolérant, ouvert aux autres</u>, accepter sans contrepartie les autres cultures et s'en enrichir.). C'est éviter de dresser les groupes sociaux les uns contre les autres (à des fins politiques ou financières) et militer pour l'égalité (homme-femme, accès au savoir et à la culture, accès aux soins).</p>
<p>Extrait 74 <i>Patou , 02/11/09 à 19:41</i></p> <p>Pour être Français, il ne suffit pas de naître sur le territoire, il faut le mériter !</p>	<p>Extrait 75 <i>Edouard , 02/11/09 à 13:26</i></p> <p>Être français, c'est être citoyen de la République Française. <u>C'est une appartenance politique</u>. Pas culturelle, pas linguistique, pas</p>

<p>Pour moi être français, c'est connaître l'histoire de la France, en connaître sa vraie valeur et maintenir notre pays comme un pays laïque à 100%. Ne pas profiter de tous les avantages sociaux sans rien faire pour travailler et (...)</p>	<p>territoriale, pas ethnique, pas sociale, pas traditionnelle, pas historique. C'est avoir des droits et des devoirs, qui définissent la façon dont les français choisissent de vivre ensemble</p> <p>Extrait 76 ,<i>Kath</i> 02/11/09 à 12:11</p> <p>c est etre ne en francais c le droit du sol le reste c de la littérature</p>
<p>Enfin, <u>il faut refuser tout communautarisme qui</u>, aujourd'hui, est un véritable risque pour notre pays. Il faut que tout le monde accepte de fonder sa propre identité dans l'identité propre de la France éternelle : <u>l'assimilation</u>.</p>	<p>Extrait 77 , 02/11/09 à 13:52</p> <p>d'accepter les autres venus d'ailleurs pour qu'ensemble on vit dans nos différences et construisons la France de Demain car elle sera plus que diversifiée, multiculturelle. c'est dans cette diversité et transformation que la France sera encore plus efficace ,influente</p>
<p>Extrait 78 ,<i>Monfort</i> 02/11/09 à 18:27</p> <p>Si être Français se résume à sacraliser les valeurs républicaines qui ont conduit au génocide de 1793 avec ses milliers de décapités dont de nombreux religieux, alors je ne veux pas me faire appeler Français</p> <p>Extrait 80 , <i>babdel</i> , 13/11/09 à 10:10</p> <p>Est français celui qui adopte les valeurs de la France, faites de nos traditions, chrétiennes notamment. Ceux qui ne veulent pas les accepter trouveront d'autres pays d'accueil.</p>	<p>Extrait 79 , <i>Gérard PIERRE</i> ,02/11/09 à 11:38</p> <p>La Nation est avant tout la volonté de vivre ensemble un idéal politique, et la seule identité française est l'adhésion libre et franche aux valeurs de notre République égalitaire, laïque et universaliste. Le territoire, espace nécessaire à l'exercice de la souveraineté, est seulement l'une de ses conditions d'existence.</p> <p>Extrait 81 , <i>LIANE87</i> , 02/11/09 à 16:20</p> <p>être français aujourd'hui, (...)c'est accepter l'autre sans défiance parce que notre peuple est divers et qu'il a besoin de cette diversité pour repousser les limites de l'intolérance et redonner un élan à tout ce qui a fait notre grandeur (...). La France, ce n'est pas de l'ethnie ou de la religion.</p>

<p>Extrait 82 <i>, Ledijonnais , 02/11/09 à 14:06</i></p> <p>donc il faut des droits différents entre français (de toute origine et ancienneté) et les étrangers résidants en France. Pourquoi se sentir français si le voisin de nationalité étrangère a les même droits'Donc il faut une préférence nationale à l'emploi,au logement social,réserver les allocations familiales et le Rmi aux seuls nationaux,et vous verrez que les gens se sentiront français</p> <p>Extrait 84 , <i>kazimodo , 02/11/09 à 14:29</i></p> <p>Ne pas se considérer comme une victime présente, passée, future de l' histoire du formidable développement occidental ces 2000 dernières années.</p> <p>Ne pas croire que la France me doit qq chose au nom de la victimisation du passé de mes aïeuls</p> <p>Extrait 86, <i>un viking , 02/11/09 à 17:49</i></p> <p>Etre Français,(...)aimer sa patrie et en assumer les qualités et les défauts mais sans tomber dans la repentance</p> <hr/> <p>Extrait 87 , <i>indian , 02/11/09 à 17:56</i></p> <p>arriver en France de l'étranger OK mais s'adapter à ce pays et pas essayer de la convertir à nos coutumes. les gens s'adaptent au pays et à son histoire pas l'inverse</p>	<p>Extrait 83 , <i>nicolasacco , 02/11/09 à 09:11</i></p> <p>Pour moi etre francais c'est dans les valeurs de la République arriver à construire une vie d'Homme Libre et surtout accepter les différences de mes concitoyens, qu'ils soient originaires de Hongrie comme du Maghreb afin de les dépasser et d'unir nos cultures et origines diverses pour continuer de créer, d'imaginer, de croire en un pays des droits de l'homme où tous sont nés égaux.</p> <p>Extrait 85<i>pascalD 02/11/09 à 15:09</i></p> <p>(...) La France doit regarder les erreurs de son passé en face (esclavage, colonisation) en ne les oubliant pas mais en n'entrant pas dans une culpabilisation stérile</p> <hr/> <p>Extrait 88 , <i>Ludovic 21/11/09 à 16:44</i></p> <p>A chaque français, de créer les meilleures conditions pour que chacun s'intègre dans notre pays, c'est l'affaire de tous Accepter que les étrangers aient une phase de bricolage identitaire et les aider à mieux accepter nos valeurs. Mieux faire comprendre à tous notre projet commun.</p>
---	--

Tableau 6.5 : Dialogisme entre les deux communautésdiscursives (droite /gauche)

La confrontation des discours issus des deux communautés discursives a révélé un véritable dialogisme interdiscursif. Cela confirme notre hypothèse sur l'existence des deux formations discursives opposées et l'hypothèse d'un sujet assujéti à l'idéologie. Selon les résultats de l'analyse, nous sommes en présence de deux sujets interpellés par leurs idéologies respectives s'opposant sur le plan des idées débattant de l'identité et surtout d'un référent commun : *l'étranger et sa place dans la société française*. Ainsi le débat sur l'identité nationale s'est polarisé sur la question de l'immigration comme nous l'avons supposé.

Le thème de *la place de l'étranger* dans la société est devenu central à partir du moment où les deux communautés discursives antagonistes ont vu leur sujets respectifs prendre la parole. Chacun s'est empressé d'argumenter en faveur ou contre ce référent. Les positionnements respectifs des deux sujets-énonciateurs présentent de grandes similitudes si bien qu'il devient possible de les classer dans deux grandes catégories correspondant aux deux communautés discursives sources des deux formations discursives : une FD de gauche et une FD de droite. On peut donc conclure que les sujets constituent, en réalité des *places* (Pêcheux, 1969 :18-19), pouvant être occupées par n'importe quel locuteur partageant les mêmes convictions, c'est-à-dire appartenant à la même communauté discursive.

Conclusion

Ainsi le débat sur l'identité nationale qui a donné naissance à une intense circulation discursive, n'a pu échapper au « piège » de l'interdiscours et du déjà dit. Le sujet-énonciateur prenant la parole pour définir la notion (ETRE FRANÇAIS) produit un discours dans l'illusion de son autonomie car il ne fait, en réalité, que reproduire un déjà dit à partir d'une *place-sujet* (Pêcheux, 1969) pouvant être occupée par n'importe quel énonciateur de sa communauté discursive tout autant qu'un acteur incarnant un personnage et « déroulant » un discours qui n'étant pas le sien peut être, par ce fait même, être tenu par d'autres acteurs.

Le sujet interpellé pris dans l'interdiscours lui fournissant *la matière* pour son discours perpétue le discours de sa communauté. C'est un dicible contraint par l'idéologie.

En partant des postulats propres à l'ADF (analyse du discours française), nous pouvons dire que sommes donc en présence de deux communautés discursives que tout opposé. Le sujet interpellé développe un discours en construisant un sens soumis à l'influence de sa propre formation discursive par le biais de l'interdiscours.

CHAPITRE 7

Catégorisation du référent (1) ,une approche interdiscursive de la subjectivité

Introduction

Dans les deux chapitres qui vont suivre , nous analyserons les opérations de catégorisation effectuées par les énonciateurs appartenant aux deux formations discursives (droite « A » , gauche « B »).Elles concernent le référent , c'est-à-dire le « Français-type ».En fin de compte , nous aurons pour chaque catégorie de sujets un *type* spécifique qui sera pour elle , le prototype ou le *type* idéal de Français autrement dit le plus proche de l'attracteur.

Dans cette partie, nous avons décidé d'étudier les opérations de construction du domaine notionnel, c'est-à-dire la catégorisation de la notion lexicale (être français) telle qu'elle apparait dans les énoncés du corpus. Ces opérations sont d'ordre énonciatif (prédications), cognitif et discursif. Elles sont l'occasion pour l'énonciateur de prédiquer sur le thème de départ afin d'en délimiter le champ d'actualisation. Les énoncés ont été préalablement répartis selon les types d'énonciateurs en deux grandes catégories(A) et (B).La première correspond à la notion de formation discursive (Pêcheux 1975) où l'énonciateur peut être rattaché à une formation discursive et de ce fait peut être considéré comme un sujet politique soumis à l'interpellation idéologique(Althusser ,1976). La seconde catégorie serait celle des sujets ayant des positionnements débordant la FD, sortant de l'assujettissement et affichant une certaine autonomie par rapport aux grandes formations politiques. Ces énonciateurs plus critiques que le sujet traditionnel sont classés dans la catégorie des sujets autonomes (Touraine, 1992). Donc nous aurions affaire aux catégories suivantes :

- ❖ Sujet assujetti (Althusser) à l'idéologie (Droite /gauche)
- ❖ Sujet autonome (immigré, régionaliste, universaliste) qui adopte une attitude critique vis-à-vis du débat et de la notion d'identité nationale.(voir tableau en annexe

Nous commencerons par analyser les différentes prédications présentes dans les énoncés des différents locuteurs en fonction de catégorie prédéterminées (FD de Droite et FD de Gauche) .Nous sélectionnerons les différentes actualisations afin de déterminer le profil du *type* (Culioli , 1990) constituant le centre organisateur de chaque catégorie d'énoncé.

Nous étudierons , ensuite , l'actancialité qui , dans certains cas , contribue à dévoiler le rôle catégorisant de la prédication.

Enfin , nous aborderons l'émergence du sujet dans la topothèse et la chronothèse que nous désignons avec le néologisme (Chronotopogenèse .)¹⁰³ tout en justifiant l'utilisation que nous faisons de cette terme .

La notion d'actualisation que nous abordons dans cette partie a trait à la nature discursive de notre corpus .En effet, la multiplicité des textes méta-énonciatifs auxquelles la définition de la notion « être français » a donné lieu, nous incite à recourir à l'analyse des actualisations les plus représentatives de la notion chez les énonciateurs afin d'analyser la construction du domaine notionnel de chaque catégorie (formation discursive).Ces actualisations sont sélectionnées en fonction des récurrences des thèmes mentionnés par les sujets énonciateurs. Ainsi chaque actualisation est représentative d'un nombre communs de textes présentant de grandes similarités thématiques et syntaxiques . Nous nous inspirons dans cette démarche des travaux sur la catégorisation et la construction du sens en discours Vignaux (1988 , 1995) , Fall., Forget et Vignaux , (2005), , Buyck, M. (1995) , Charron Audrey J. (2007) , Eman Ali (2008).

Les énoncés sélectionnés pour l'analyse partagent avec les autres (non retenus) , peu ou prou , les mêmes propriétés sémantiques dans la mesure ou globalement les mêmes valeurs , les propriétés typiques du (Français) y sont retenus par les locuteurs .¹⁰⁴

7.1.Opérations énonciatives de construction de la notion (Etre français) dans la catégorie (A) (*Formation discursive de la droite*)

7.1.1. Actualisation I

Etre français, c'est être pour la libre-pensée.

Extrait n° 89

Rackam ,02/11/09 à 15:11

« L'identité nationale, c'est l'inscription dans une longue chaîne constitutive de valeurs, de culture et de pensée. On peut schématiquement dissocier deux conceptions de

¹⁰³Cf. 7.2

¹⁰⁴Tableaux 6.2, 6.3, 6.4

l'identité nationale : la première attachée uniquement aux limites du sol, à la terre de France, et l'autre plus conceptuellement liée aux valeurs, à l'histoire de la pensée et au savoir vivre ensemble.

Favorable à la seconde que constatons-nous. La France est intimement liée et a porté aux nues le concept d'humanité issu du "philosophe" Jésus. Avant lui, point d'humanité dans le monde antique, les Grecs et Romains s'opposaient aux "barbares", les égyptiens aux autres peuples, dont les juifs asservis.

Second principe issu de ce philosophe et amplement développé au long de l'histoire de la pensée française : le libre-arbitre. Il n'a fallu que des hommes pour créer en pierre les Eglises issues de la pensée de Jésus, la liberté de croire, pascalienne ou celle plus aboutie de Voltaire, hors toute Eglise, a marqué la pensée de ce qui doit faire la France.

Enfin une culture, qui ne peut être reniée en aucun de ses ouvrages. Peut-on aujourd'hui monter la pièce de Voltaire intitulée "Le Fanatisme ou Mahomet le prophète", impossible. Pour un lecteur assidu du texte, il n'y verra pas une contribution anti islam, mais un désaveu de l'endoctrinement de toute pensée sous couvert d'une religion, quelle qu'elle soit.

Une valeur française, est la constitution de l'honnête homme, un esprit formé et clair, catalyseur des encyclopédistes, qui voulaient que l'esprit citoyen puisse en conscience se déterminer sur la connaissance, et non l'ignorance ou l'obscurantisme. Quiconque ne souscrit définitivement pas à ces principes peut-il partager le sort de ces concitoyens »

Le sujet énonciateur commence par faire le constat de deux conceptions globales de l'identité : la première « *attachée uniquement aux limites du sol, à la terre de France,* » , l'autre « *plus conceptuellement liée aux valeurs, à l'histoire de la pensée et au savoir vivre ensemble.* ».

La première est topographique , géographique , matériellement liée au sol natal (la France) , juridiquement nommée « droit du sol » est modalisée par l'adverbe « *uniquement* » qui véhicule l'idée de l'exclusivité et laisse sous-entendre l'absence d'autres critères essentiels mis à l'écart de cette définition et dont l'énonciateur souligne cette absence comme une carence , un défaut ; ce qui explique cette mise à distance du contenu de cette définition , confirmée d'ailleurs par la suite de l'énoncé , par l'adhésion de l'E à définition culturelle .

La seconde définition est modalisée par l'adverbe « *conceptuellement* » qu'on peut opposer à l'adverbe « *matériellement* » dans ce contexte car l'énonciateur veut opposer la définition liée au sol donc « matérielle » à celle attachée à des critères « *immatériels* » , c'est-à-dire des notions abstraites telles que « *les valeurs , l'histoire de la pensée* ». L'adverbe

« *conceptuellement* » caractérise la définition comme *concept* en lui imprimant le critère généralisant de *règle*. Le concept à une valeur de généralisation.

En empruntant à G. Vignaux(1998) certains de ses concepts d'analyse nous pouvons relever que l'énonciateur marque l'appropriation suivie d'une désappropriation dans ce passage :

« Favorable à la seconde que constatons-nous »

Il marque, par l'adjectif « favorable », sa prise en charge de la seconde définition(niveau discursif-opération de jugement-Vignaux , 1988) celle qui privilégie les critères de ce qu'on appellerait le « patrimoine immatériel » constitué par le respect « des valeurs , de l'histoire de la pensée et le savoir vivre ensemble. »

En procédant à l'identification de son objet par la prédication qui érige l'adhésion aux valeurs comme un critère déterminant dans l'identité, l'E établit une différenciation avec les définitions basées sur d'autres critères et les place hors du domaine notionnel de l'identité. Les notions de « *valeurs, de culture et de pensée* » servant de critères pour organiser l'intérieur du domaine notionnel de l'identité nationale reçoivent une caractérisation sous la forme d'une nomination « *une longue chaîne* » entrant, selon l'E dans la constitution de l'identité française. Cette « *chaîne* » évoquant l'idée de « *chaîne humaine* » est qualifiée de « *longue* » tire sa légitimité de sa dimension historique. Selon l'E , pour émerger dans la toponymie et accomplir sa « mue » , son ipse , son soi-même , le sujet (Français) doit non seulement s'actualiser dans la toponymie mais aussi dans la chronogénèse autrement dit s'inscrire dans le prolongement de l'histoire , dans la « longue chaîne des valeurs »

« L'identité nationale, c'est l'inscription dans une longue chaîne constitutive de valeurs, de culture et de pensée »

Pour l'E , il ne suffit pas d'apparaître , d'émerger dans l'espace géographique français pour avoir le droit d'être considéré comme Français et ainsi de disposer dans l'espace de représentation topologique du langage d'un *Je* faisant même avec le *nous* français . Pour se « *tailler une place* » à l'intérieur du domaine notionnel de la francité , il faudrait satisfaire au critère du temps opératif permettant d'actualiser le sujet « la

chronogénèse ». Tout sujet prétendant à une émergence à une toponymie ¹⁰⁵ doit passer, en quelque sorte, sous « les fourches caudines » de l'histoire.

Il va procéder à la justification de sa position : d'emblée l'adjonction de l'expression « *savoir vivre ensemble* » à la définition constitue une conséquence logique du choix de cette définition. Épouser les « *valeurs du pays et son histoire* » permettrait au nouvel arrivant d'acquérir le savoir-vivre nécessaire pour la pérennité de toute société. L'E souligne que c'est dans l'inscription dans une « longue chaîne constitutive de valeurs de culture et de pensée » que se forge l'identité d'un Français.

« La France est intimement liée et a porté aux nues le concept d'humanité issu du "philosophe" Jésus. Avant lui, point d'humanité dans le monde antique, les Grecs et Romains s'opposaient aux "barbares", les égyptiens aux autres peuples, dont les juifs asservis. Second principe issu de ce philosophe et amplement développé au long de l'histoire de la pensée française : le libre-arbitre. Il n'a fallu que des hommes pour créer en pierre les Eglises issues de la pensée de Jésus, la liberté de croire, pascalienne ou celle plus aboutie de Voltaire, hors toute Eglise, a marqué la pensée de ce qui doit faire la France. »

Cette catégorisation s'inscrit dans le cadre des conditions nécessaires et suffisantes (CNS) qui établissent une frontière rigide entre ce qui est français de ce qui ne l'est pas. Elle insiste surtout sur l'intérieur du domaine notionnel (*France*) en déterminant (détermination – Vignaux 1988) l'identité selon le critère géographique et historique en la circonscrivant dans le territoire de France.

« La France est intimement liée et a porté aux nues le concept d'humanité issu du "philosophe" Jésus ».

On serait tenté de croire qu'il opèrerait pour le « *droit du sol* » dont se prévalent beaucoup d'immigrants. C'est pourquoi l'E opère une caractérisation de cette *France* corrélée à l'identité en lui adjoignant le concept *d'humanité et de libre-arbitre*. Ainsi la *France du droit du sol d'office* subit une déstabilisation au profit d'une redéfinition qui élargit l'intérieur du domaine notionnel en ajoutant deux propriétés typiques (valeur : *l'humanité* et le mode pensée : *le libre arbitre*).

Deux principes liés à la République : d'abord (*l'humanité*) qui a donné naissance à la *Déclaration universelle des droits de l'homme*,

¹⁰⁵ Cf. Partie I , chapitre 2.

« La France est intimement liée et a porté aux nues le concept d'humanité issu du "philosophe" Jésus ».

Ce principe d' (*humanité*) relevant du sentiment de commisération est actualisé en lien étroit avec la France historique, républicaine comme le précise la métaphore «a porté aux nues » lui accordant le statut de trait fondateur du *type* ou *centre organisateur* (la France). L'adverbe « *intimement* » accentue cette relation entre la notion *France* et le trait caractérisant (*humanité*) jusqu'à la fusion. Ainsi la relation des deux éléments langagiers est poussée à son paroxysme par l'adverbe (*intimement*) dérivé de l'adjectif (*intime*) à valeur d'intériorité fusionnelle.

Le second principe celui de (*libre-arbitre*) relevant du mode de pensée, c'est-à-dire de l'esprit, du raisonnement logique détermine discursivement cette (*France*) en lui attribuant cette propriété. Cette caractérisation permet à L'E de procéder à une identification consistant en une localisation spatio-temporelle de cette notion de (*libre-arbitre*) allant de pair avec l'histoire de la pensée française soulignée par le marqueur linguistique de la temporalité « *au long de* ». L'aspectualité soulignée par ce marqueur rend compte de la jonction entre le libre-arbitre (liberté de conscience et la laïcité) et la religion considérée comme u le passage progressif (*tout au long*) d'une pensée religieuse à l'origine (églises), attachée au culte à une pensée plus abstraite, plus détachée de sa vocation première et donc foncièrement humaniste et culturelle.

« Second principe issu de ce philosophe et amplement développé au long de l'histoire de la pensée française : le libre-arbitre »

Ainsi l'opération d'identification de la France permet sa localisation dans l'espace qui se confond avec l'espace géographique désigné par la dénomination France. Le déterminant « La » qui précède la France est un actualisateur au sens usuel qui confère au nom une existence réelle pour l'E (prédicat de dénomination).

La notion *France* acquiert aussi unedimension historique grâce aux deux traits caractéristiques permettant son identification. En effet la genèse du concept d' « *humanité* » est localisée temporellement à une date précise : celle de la mission du Christ considéré comme son fondateur par le marqueur « *issu* ». L'aspectualité exprimée par le marqueur « *issu* » pris comme participe évoque l'idée d'un passé lointain contrastant avec la valeur actuelle du déterminant (La France)

« La France est intimement liée et a porté aux nues le concept d'humanité issu du "philosophe" Jésus »

Cette localisation synchronique , si l'on peut dire , est couplée à une autre localisation temporelle : celle de la pensée (*libre-arbitre*). Celle-ci prend un aspect diachronique puisque l'E la décrit comme un processus (*amplement développé*) (*au long*) épousant le parcours du temps historique qui a fait la France d'aujourd'hui.

« ...*amplement développé au long de l'histoire* de la pensée française... »

Ces deux traits caractéristiques du centre organisateur mis en avant par l'E sont eux-mêmes caractérisés par le biais d'un marqueur linguistique détermination : le complément du nom « de Jésus »

« ... le concept d'humanité issu du "philosophe" Jésus. »

« Second principe issu de ce philosophe (...) : le libre-arbitre »

L'intérieur du domaine notionnel est construit autour du type constitué par la notion France actuelle. Ce type est déterminé par deux traits catégoriels (*l'humanisme et le libre-arbitre*). Ces deux principes fondateurs sont corrélés au parcours historique du type *France* (sa genèse). Une longue maturation dont la figure phare de « Jésus » soumis à une *modalité de jugement* (Vignaux 1998) qui exprime un refus de prise en charge de l'acceptation religieuse de la dénomination confirmée par la suite par l'attribution du qualifiant *philosophe* entre guillemets. La mise à distance opérée par les guillemets « ... » peut être donc interprétée soit comme un refus de l'acceptation religieuse comme on l'a précisé, soit comme une restriction, un effet de loupe polarisant la signification sur la dimension humaine de Jésus. L'E qui semble ainsi privilégier une définition laïque de la notion harmonise son énoncé afin que le contenu sémantique soit en cohérence avec la suite de son discours: le thème de la pensée humaine (le libre-arbitre).

« Il n'a fallu que des hommes pour créer en pierre les Eglises issues de la pensée de Jésus, la liberté de croire, pascalienne ou celle plus aboutie de Voltaire, hors toute Eglise, a marqué la pensée de ce qui doit faire la France ».

Ainsi si L'E évoque Jésus c'est pour lui accorder la paternité du caractère d'humanité qui a déclenché le processus menant à la libération intellectuelle des hommes parachevée par des penseurs chrétiens (Pascal) puis laïcs (Les Encyclopédistes et Voltaire).

Animé par la volonté de se démarquer de tout trait religieux dans la définition de la notion France , l'E insiste sur la notion de (*liberté de croire*) mise sur le même plan que (*libre-arbitre*) imputée à Voltaire qualifiée de (*plus aboutie*) car formulée (*hors de toute église*).Après avoir rendu hommage au « *philosophe* » Jésus qui a mis fin à *l'inhumanité de l'antiquité* ,

« Avant lui, point d'humanité dans le monde antique,... »

il opère une détermination de la notion *France* incarnée par *la liberté de pensée* synonyme de *libéralité agnostique*. La notion de laïcité est ainsi inscrite en filigrane.

Après que Jésus « *Philosophe* » ait contribué à enrichir l'intérieur du domaine et déterminé *le type* (le centre organisateur) , c'est Voltaire qui bénéficie de l'attention de l'E. Il est considéré comme le père de la « *forme la plus aboutie* » de la « *liberté de croire* », « *une valeur* » actualisée comme typiquement « *française* » .

« Une valeur française est la constitution de l'honnête homme, un esprit formé et clair, catalyseur des encyclopédistes, quivoulaient que l'esprit citoyen puisse en conscience se déterminer sur la connaissance... »

La prédication construite sur le thème « *une valeur* » opère une identification de l'homme formé par cette *liberté de conscience* fondée sur la pensée de Voltaire « *une culture, qui ne peut être reniée en aucun de ses ouvrages* » en lui attribuant plusieurs qualités : il est « *l'honnête homme* » qui a un « *esprit formé et clair* », « *l'esprit citoyen* » qui appuie sa conscience sur la connaissance. Ainsi le *type* construit par le discours de l'E est « *l'honnête homme* » c'est-à-dire le citoyen Français actuel est déterminé comme celui qui a « *l'esprit formé, clair* » qui fonde son jugement sur « *la connaissance* ».

Ce *type* logé à l'intérieur du domaine notionnel *France* qu'on appellerait *le type français* serait le représentant idéal de l'attracteur constitué par les valeurs de *libre-arbitre, de liberté de conscience et d'usage de la connaissance* comme outil de jugement s'oppose à son *complémentaire* placé à l'extérieur du domaine, hors de la frontière par l'E.

Ce complémentaire , ce *type Autre* représentant l'altérité est exclu par l'E du fait de sa caractérisation négative avec les antonymes (ignorance vs connaissance / obscurantisme vs conscience) et la négation « non »

« et non l'ignorance ou l'obscurantisme »

Le *type autre* exclu du domaine notionnel France est identifié par différenciation avec le *type* construit par l'E. Il est déterminé discursivement par les praxèmes (*ignorance et obscurantisme*) critères opposés à ceux attribués par l'E au *type modèle* forgé selon les critères de la libre pensée incarnée par Voltaire.

« Peut-on aujourd'hui montrer la pièce de Voltaire intitulée "Le Fanatisme ou Mahomet le prophète", impossible. Pour un lecteur assidu du texte, il n'y verra pas une contribution anti islam, mais un désaveu de l'endoctrinement de toute pensée sous couvert d'une religion, quelle qu'elle soit. »

Dans la phrase interrogative, l'E se demande si la pièce de Voltaire « *Le Fanatisme ou Mahomet le prophète* » sera acceptée par le public. Il adresse la question à son co-énonciateur, tout en fournissant la réponse (dialogisme interlocutif) négative « *impossible* ».

Ce procédé dialogique semble faire appel à un savoir partagé par le co-énonciateur de sa communauté discursive garantissant une réponse conforme au vœu de l'E et évoque indirectement l'intolérance de l'adepte de Mahomet (le musulman) qui « *y verrait une contribution anti islam* » selon l'E. Adoptant une stratégie appuyée sur le dialogisme interlocutif consistant à anticiper la réponse de son co-énonciateur et des adeptes de Mahomet, L'E dénonce l'attitude *potentiellement intolérante* dans une situation où, bien au contraire, le « *lecteur assidu de Voltaire* » ne décèlera aucune offense pour l'islam. Par un raisonnement par anticipation, par l'absurde dirait le mathématicien, il opère une caractérisation du comportement du musulman hostile à la pensée de Voltaire comme le fruit « *l'endoctrinement de toute pensée sous couvert d'une religion* ». La modalisation généralisatrice du terme *religion* opérée par l'adjectif « *quel qu'elle soit* » ne peut écarter l'effet particularisant de la stigmatisation : l'E place *les musulmans* hors du domaine notionnel très loin de l'attracteur *libre-arbitre* du fait de leur endoctrinement par la religion.

Enfin pour stabiliser définitivement les limites du champ notionnel, l'E produit l'assertion sur laquelle il construit toute sa démonstration sous la forme d'une interrogative. Une interrogative qui sollicite la participation du co-énonciateur quel qu'il soit : y compris le musulman. Dans ce cas, cette interrogation revêt la forme d'une interpellation et sonne comme une mise en demeure.

« Quiconque ne souscrit définitivement pas à ces principes peut-il partager le sort de ces concitoyens' ? »

Cette interrogation rhétorique est l'équivalent de l'assertion suivante :

« Quiconque ne souscrit pas définitivement à ces principes ne peut pas partager le sort de ses concitoyens et de fait mérite d'être exclu »

La frontière entre le *type* et le *type autre* est définitivement étanche et ne souffrirait d'aucune exception comme le montre le marqueur absolu (*quiconque*). L'adverbe (*définitivement*) introduisant le verbe *souscrire* synonyme de *se soumettre à* sature le domaine de la soumission aux lois et ne laisse pas de place pour « *l'accommodement raisonnable* », à l'adaptation ou à l'hésitation.

Pour l'E « *l'honnête homme* » est déterminé comme « *un esprit formé et clair* » doué de « *l'esprit citoyen* » qui « *se détermine sur la connaissance* » et non « *un esprit ignorant, obscurantiste* » endoctriné par la religion. Dans ce texte, la religion est déterminée par co-occurrence avec l'islam comme en témoignent les termes employés par l'E « *intitulée "Le Fanatisme ou Mahomet le prophète"*, *une contribution anti islam* ».

Situant l'humanisme français à l'époque de Jésus, au début de l'ère chrétienne, la pensée religieuse est caractérisée comme ayant subi une évolution historique qui la fait passer de l'état de culte « *construction des églises* » à l'élévation de l'esprit et la culture laïque « *liberté de croire* » et *de ne pas croire*. L'E considère *la culture* comme le socle sur lequel le citoyen, *du type français, chrétien éclairé* par les lumières de la raison. Cette catégorisation constitue un acte de découpage du monde par différenciation sur la base de critère religieux. On peut par exemple inférer dialectiquement une catégorie complémentaire sous-jacente au discours : *non chrétien (musulman) ignorant et obscurantiste* dont le comportement est dicté par la religion ; en somme « *ne souscrivant pas aux principes édictés* » qui mérite son exclusion hors du domaine notionnel de la francité. Les prédicats laudateurs attribués au *type* le placent au centre du domaine notionnel comme organisateur du discours et rejettent le complémentaire (le citoyen musulman) hors de la frontière du domaine.

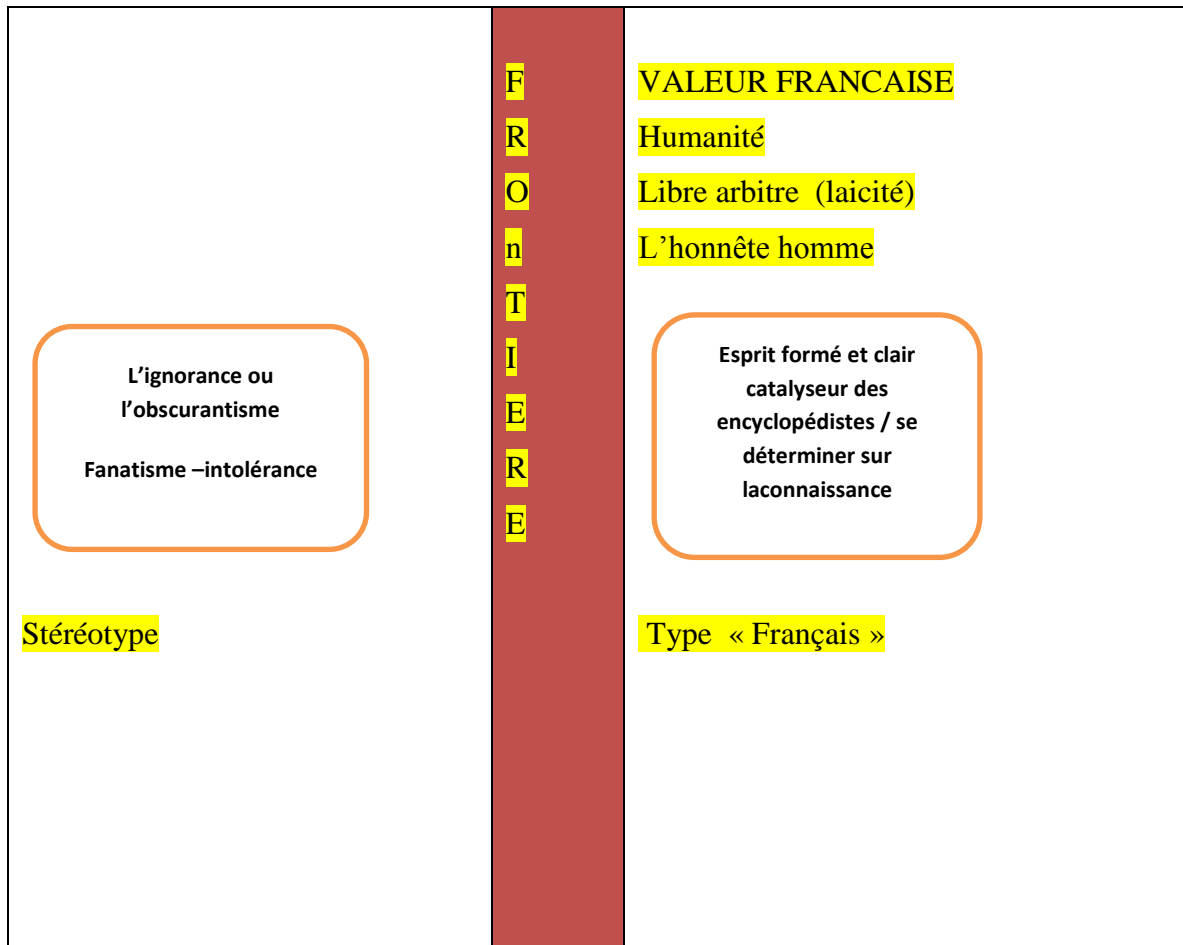


Figure 7.1 : Type « Français » selon le modèle CNS ¹⁰⁶

Conclusion

Ainsi l'E dissocie deux conceptions de l'identité française : celle de la première attachée uniquement aux limites du sol, à la terre de France, et celle des valeurs .En somme, il nous met en présence d'une définition matérialiste et une autre plus abstraite, celle du sol et celle des hommes. Son choix va d'emblée à celle des hommes dont l'esprit est éclairé par la raison prônée par l'esprit des Lumières et l'humanisme chrétien. Les limites du domaine notionnel sont bien circonscrites et bien étanches .Toute personne (*quiconque*) ne répondant pas à ces critères moraux et comportementaux (valeurs) est placée dans l'altérité radicale comme le souligne le ton injonctif et la double négation de la conclusion du texte :

« Quiconque ne souscrit pas définitivement à ces principes ne peut pas partager le sort de ses concitoyens »

¹⁰⁶Modèle classique de la catégorisation « conditions nécessaires et suffisantes »

Or cette personne présentée comme *le complémentaire* du type ainsi représenté par l'E n'est autre que le musulman comme il été montré. En termes clairs, *l'honnête homme* modelé par les valeurs françaises est aux antipodes de celui forgé par les valeurs « *négatives* » de l'Islam puisqu'il est (*obscurantiste et ignorant*).

7.1.2. Actualisation II

Etre français, c'est appartenir à une lignée

Extrait n ° 90

jérémy FNJ954 ,02/11/09 à 17:11

« Et Eric Besson de rappeler : « On a un président de la République qui a dit : 'Je suis un homme de sang mêlé à la tête d'une nation métissée'. »

Lancer ainsi un débat sur l'identité nationale c'est une imposture : « Etre français » ne se réinvente pas tous les jours. Au contraire, c'est s'inscrire dans une continuité, non dans une rupture !

1/ Etre français, c'est appartenir à une lignée ; une lignée « qui vient du fond des âges » (Charles De Gaulle). Parler de « nos ancêtres les Gaulois » est globalement vrai ; car c'est reconnaître que le peuple français demeure l'héritier des Gallo-Romains ; sa composition ethnique est restée quasiment inchangée jusqu'au début des années 1970 : blanche et européenne. Dans sa monumentale Histoire de la population française, le démographe Jacques Dupâquier le rappelle aux ignorants et aux malveillants.

2/ Etre français, c'est appartenir à une civilisation : la civilisation européenne et chrétienne. L'héritage spirituel et culturel prolonge ici l'héritage ethnique. Etre français, c'est partager des croyances communes et un imaginaire commun. Etre français, c'est partager la mémoire des poèmes homériques, des légendes celtes, de l'héritage romain, de l'imaginaire médiéval, de l'amour courtois. Etre français, c'est, qu'on soit chrétien pratiquant ou non, participer de la vision et des valeurs chrétiennes du monde car le catholicisme est un élément de l'identité française. »

L'E présente le point de vue du ministre Besson qui veut redéfinir la notion « être Français » en inscrivant une *désappropriation* vis-à-vis des propos de Besson qui sous-entend qu'il y a une « rupture » dans la pérennité de l'identité en tant que « droit du sang » puisqu'il cite les propos du Président le laissant entendre « Je suis un homme de sang mêlé à la tête d'une nation métissée'. »

L'E commence par *déstabiliser* (Vignaux 1988) la représentation de l'identité française prônée par le ministre E. Besson et le Président N. Sarkozy qui veulent ainsi réorganiser l'intérieur du domaine notionnel en opérant une rupture dans la définition traditionnelle. Pour cela, il inscrit une *désappropriation* par rapport aux propos du ministre Besson en les caractérisant par le terme « *d'imposture* » et en introduisant la négation « *ne ...pas* » en prédisant sur le thème « Être Français » : (« *Être Français* » *ne se réinvente pas tous les jours* »). Le préfixe (*re*) du verbe « réinventer » indique la volonté de l'E de souligner la volatilité du sens du terme défini, ce qui contraste fortement avec la notion d'identité qui renferme surtout l'idée de la constance et de la continuité comme l'indique le radical (*id*) composant le mot (identité) signifiant littéralement (même entité).

L'aspectualité rendue par l'indicateur temporel (*tous les jours*) renforce cette idée de versatilité, cette inconstance de la notion d'identité chez les initiateurs du débat. C'est cette labilité induite par la redéfinition considérée comme une perpétuelle « *réinvention* » qui permet à l'E d'actualiser le nom « *une imposture* » portant une modalité appréciative négative sur l'attitude ministre Besson et apporte une déstabilisation à son énonciation.

« Lancer ainsi un débat sur l'identité nationale c'est une imposture : « Être français » ne se réinvente pas tous les jours. Au contraire, c'est s'inscrire dans une continuité, non dans une rupture ! »

De ce fait, l'idée même de lancer le débat sur l'identité est rejetée. L'E refuse ainsi de « faire bouger les limites du domaine » et maintient sa clôture (définition traditionnelle de la notion). Il identifie l'objet de son discours en établissant une différenciation, en le distinguant de celui voulu par le ministre E. Besson. Ainsi le trait principal qui caractérise le type occupant le centre organisateur est celui de « la continuité » qu'il oppose à la « rupture » voulue par ceux qui ont lancé le débat sur l'identité caractérisé comme une *imposture*. Le marqueur de l'opposition « au contraire » renforcé par l'outil de négation « non » souligne le rejet de la représentation de l'identité voulue comme une rupture comme le montre cette prédication de l'E :

« ...Au contraire, c'est s'inscrire dans une continuité, non dans une rupture ! »

Ainsi la notion « être français » s'organise en fonction de l'attracteur « continuité » qui va permettre d'esquisser le portrait du prototype (Kleiber, 1990) ou du type (Culioli, 1990). C'est l'E qui se charge d'en fournir les caractéristiques (caractérisation). Ainsi, le type de « être français »

« c'est appartenir à une lignée ; une lignée « qui vient du fond des âges » (Charles De Gaulle) » .

Le trait principal, celui qui caractérise l'identité comme un continuum, est souligné par différents éléments textuels. Ainsi la quantification induite par les déterminants renforce cette idée de pérennité voulue par l'E .Les déterminants en majorité des articles définis et des possessifs renforcent l'idée d'une entité déjà établie de longue date en France : Ainsi après avoir utilisé *un indéfini* dans la définition « Etre français, c'est appartenir à *une* lignée » - l'usage de l'indéfini rendu nécessaire par la relative « qui vient du fond des âges » soulignant l'immémorialité des origines - l'E renoue avec les articles définis (*le , la*) et le possessif (*nos*) qui inscrivent l'actualisation de la notion (être Français) dans les phases 2 (2^{ème} topothèse – image de la réalité émergente) et (3^{ème} topothèse – image de réalité achevée) de la topogenèse . (J.-M. Barbéris ,Tec : 331).

« Parler de « nos ancêtres les Gaulois » ; « ...le peuple français demeure l'héritier des Gallo-Romains ; sa composition ethnique... »

D'après l'E , le Français à une ascendance qui remonte très loin de l'histoire : le nom « lignée » du même champ lexical que *ligne , lien* et le groupe nominal « *fond des âges* » suggère l'idée de continuité et d'immutabilité de l'identité française.

La modalisation par le moyen de propos doxiques « Parler de nos ancêtres les Gaulois » est globalement vrai ; car c'est reconnaître que le peuple français demeure l'héritier des Gallo-Romains » par le prédicat attributif « *est globalement vrai* » et l'îlot textuel mis entre guillemets « nos ancêtres les Gaulois » témoigne de cette appropriation de la doxa en vue d'étayer l'idée de la pérennité de thèse ethnique de l'E confirmée par ce passage :

«sa composition ethnique est restée quasiment inchangée jusqu'au début des années 1970 : blanche et européenne » .

On est fondé de dire que le domaine notionnel stabilisé puis « verrouillé » par l'E a pour attracteur l'idée de la continuité historique du *type français* qui coïncide avec l'appartenance ethnique inscrite dans la continuité ascendante caractérisée aussi bien par la relative déterminative « *qui vient du fond des âges* » que par les qualificatifs « *ethnique , blanche , européenne* » .

Cette phase de sélection fondée sur l'opération *d'identification* a pour corollaire une opération de *différenciation du type de Français* ainsi construit par le discours de l'E. Le

portrait du *contretype* (*complémentaire*) constituant l'*Autre* et donc placé hors du domaine notionnel se dessine en creux et l'on pourrait opposer *Blanc* à non *blanc* (*noir*, *jaune*...) et *Européen* à non *européen*. Le *type autre* appartient à une autre race (phénotype) et à une autre aire géographique : en un mot c'est l'immigrant sud méditerranéen et oriental (Siegfried cité par Reynaud Paligot Carole, 2005).

Le deuxième critère de la caractérisation introduit par l'E est celui de la pérennité spirituelle. L'attracteur symbolisé par l'idée de la « continuité » posé au départ par l'E est maintenu, mais sous une forme moins matérielle, c'est celui de la « *civilisation* » :

« Etre français, c'est appartenir à une civilisation »

Considérée comme un héritage, elle est couplée par analogie avec le critère ethnique

« L'héritage spirituel et culturel prolonge ici l'héritage ethnique ».

L'opération de discours appelée *sélection*, selon Vignaux (1988), permet de sélectionner les objets à traiter (acteurs, situations, événements, notions) et de procéder à *des identifications, des caractérisations et des déterminations*.

« Etre français, c'est appartenir à une civilisation : la civilisation européenne et chrétienne. »

Le procédé de l'*identification* consistant à marquer par le biais de la nomination l'existence l'objet de son discours amène l'E1 à user du terme « civilisation » qui tout en incluant l'« être français » dans le domaine notionnel « être civilisé » le différencie de celui de « être non civilisé », c'est-à-dire le « barbare ». Cependant cette dichotomie qui ferme les frontières du domaine au *barbare* s'avère moins étanche puisqu'elle pourrait laisser une brèche permettant aux personnes issues d'une autre civilisation de se glisser à l'intérieur du domaine ainsi construit par l'E. C'est pour cela que ce dernier s'empresse d'ajouter une explication après (:) en guise de caractérisation du terme *civilisation* :

« (...) la civilisation européenne et chrétienne. »

Dans cette phrase l'E marque l'existence du thème « Etre Français » sur lequel il prédique « appartenir à une civilisation »

La dénomination « héritage » fonde une identification basée sur l'idée de la « transmission légitime fondée sur la notion de parenté », l'héritage est le legs des parents à

leur progéniture , un bien duquel sont exclus les *étrangers* . Cet « *héritage* » prend une valeur spécifique grâce à l'adjectif « *spirituel et culturel* ». La distinction des deux termes est d'importance puisque les deux adjectifs seront suivis d'une caractérisation en guise d'illustration.L'héritage spirituel se décline dans deux nouvelles prédications :

« Etre français, c'est partager la mémoire des poèmes homériques, des légendes celtes, de l'héritage romain, de l'imaginaire médiéval, de l'amour courtois.

Etre français, c'est, qu'on soit chrétien pratiquant ou non, participer de la vision et des valeurs chrétiennes du monde car le catholicisme est un élément de l'identité française ».

La première mettant en valeur le verbe « partager » suggère l'idée du groupe, d'une communauté dont le ciment est « la mémoire », l'héritage historique remontant à la civilisation grecque « poèmes homériques », à l'époque romaine et celle du moyen-âge. La détermination entraîne *une stabilisation* d'un sens déjà construit : celui des manuels historiques et du discours politique. En effet, les passages guillemetés dans le texte témoignent du recours de l'E à la mémoire interdiscursive pour *stabiliser* son champ notionnel et *déstabiliser* celui avec lequel il s'inscrit en faux.

« une lignée « qui vient du fond des âges » (Charles De Gaulle). Parler de « nos ancêtres les Gaulois » est globalement vrai »

Si les guillemets et le nom de l'auteur de la citation sont la marque de l'hétérogénéité montrée, ceux de la deuxième citation « nos ancêtres les Gaulois » même si elles ne sont pas signées évoquent fortement leur source : les manuels d'histoire de France (E. Lavissee, 1913).L'E s'appuie sur un savoir partagé avec une communauté bien définie, celle réunie par les liens culturels gréco-gallo-romains.

L'*appropriation* - qui est rappelons le « un acte de langage (qui) marque et particularise le rapport (du) sujet vis-à-vis de ce qu'il énonce (..) tous les jeux de modalités permettant au sujet de créer ou non une « distance » vis-à-vis de ce qu'il énonce » G. Vignaux (1988) - des propos de la doxa scolaire , si l'on peut dire , marque la prise en charge , quoique modérée par l'adverbe *globalement* concédant un léger doute sur l'objectivité des récits historiques , de l'E de l'expression mise entre « ... » : l'origine gauloise du Français .

La seconde définition vient appuyer et rendre étanche les frontières du domaine notionnel tracé par l'E. La prédication met en exergue le trait particulier qui caractérise l'identité française : *les valeurs chrétiennes*.

Cet « héritage spirituel et culturel » lié par la transmission à « l'héritage ethnique » trace les limites du champ notionnel de l'identité et bloque toute représentation incluant des éléments hétérogènes et maintient hors du domaine notionnel tout *non européen* , *non chrétien* et entre en résonance avec les propos tenus ou prêtés au Général De Gaulle comme le souligne cette journaliste :

« Des propos rapportés, mais jamais écrits par le général "La France est un pays de race blanche" : cette phrase fait partie des citations attribuées à Charles de Gaulle par Alain Peyrefitte, ancien ministre de l'Education nationale du général, dans son ouvrage *C'était De Gaulle*, rappelle *L'Obs* ».

Elise Lambert France TV INFO (28/09/2015)

Dans ce passage comme dans l'autre l'opération de catégorisation se caractérise par l'étanchéité de ses limites et de l'intransigeance de l'E qui ne ménage aucune place aux figures de ressemblances que réserve le modèle prototypique (Kleiber 1990) .Il privilégie la logique du tout ou rien .L'exemple de définition proposé par le journaliste français Eric Zemmour illustre cette intransigeance. On peut dire qu'elle est construite selon la catégorisation aristotélicienne (CNS.)

Conclusion

En conclusion, on peut dire que l'argumentation de l'E repose sur un jeu d'opposition entre deux déterminations (RUPTURE) et (CONTINUE) constituant non seulement les traits principaux de la catégorie (ETRE FRANÇAIS) , mais aussi les conditions nécessaires pour faire partie du domaine (ETRE FRANÇAIS) .Pour réfuter l'idée d'hybridité de la nation française suggérée par les propos du ministre sur les origines du Président N.Sarkozy « ... 'Je suis un homme de sang mêlé à la tête d'une nation métissée'. », l'E oppose les propos de De Gaulle « une lignée « qui vient du fond des âges » (Charles De Gaulle) » qui place hors du domaine notionnel l'idée de métissage de la nation française. L'E fait appel au modèle classique aristotélicien qui érige une frontière étanche entre ses représentations d'une nation aux origines immémoriales , *blanche* , *européenne et chrétienne catholique* et *celle d'une nation métissée*. De fait en dehors de ces conditions nécessaires, nul n'a la possibilité de se revendiquer français.

Le modèle prototypique esquissé par l'E dessine par défaut, en creux son *complémentaire* dont on devine les contours sous les traits du français d'origine non européenne, né sur le sol français, de religion non chrétienne, non blanc.

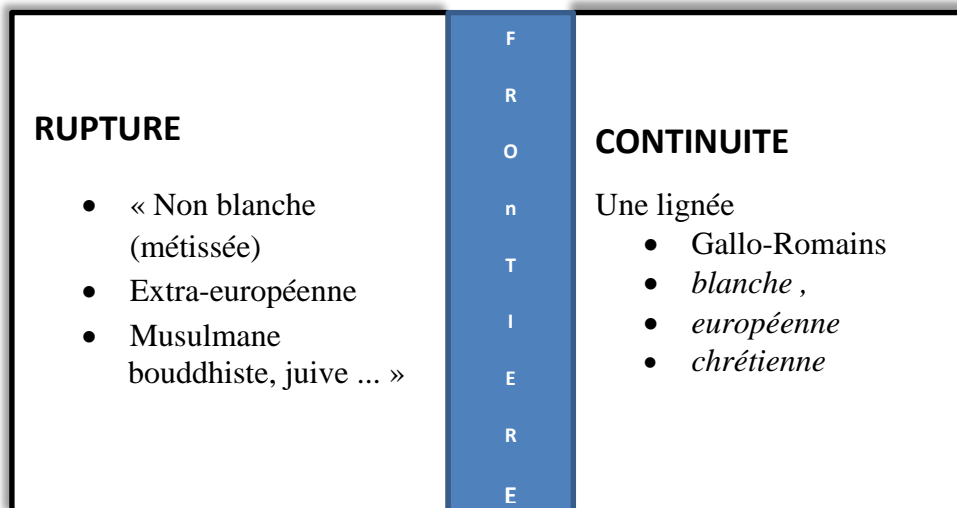


Figure 7.2 : Frontière étanche du domaine notionnel (ETRE FRANÇAIS)

7.1.3. Actualisation III

Etre français, c'est ne pas être antifrçais

Extrait n ° 91

Extence , 02/11/09 à 15:57

« Cela commencerait par respecter la terre (le pays) où l'on vit, respecter ses lois et ses habitants, connaître son histoire sans tenter de culpabiliser les français d'aujourd'hui avec des faits qui étaient coutumiers à l'époque, ne pas chercher à vivre à ses dépens (subventions diverses, trander les impôts, la CAF,...),

ne pas siffler l'hymne national,

connaître sa langue et la parler,

ne pas essayer d'imposer des coutumes religieuses inappropriées. Mais peut-être est-ce trop demandé à certains !

Alors qu'ils soient honnêtes envers eux même et partent vivre ailleurs

On ne nait pas français on le devient »

Dans cet énoncé , nous avons la définition du type-Autre , autrement dit le complémentaire du *Type-Meme* .L'E trace le portrait du stéréotype.

« On ne nait pas français, on le devient »

Dans cette phrase nous avons un repérage de (on) désignant d'une personne indéfinie par rapport à la qualification français articulés par le verbe naître. La désappropriation introduite par la négation déstabilise un sens établi, celui qui consistait à reconnaître la *francité* à toute personne née sur le sol français, autrement « le droit du sol ». Cette distanciation de l'E par rapport à un fait établi est un procédé destiné à produire une assertion permettant une nouvelle définition de la notion (être français). En effet, il établit une nouvelle identification entre le thème et le verbe (*devenir*) qui est un verbe d'état auquel est associée l'idée du procès. L'E place l'expression (*devenir français*) par la modalité assertive contenue dans l'affirmation « *on devient français* » à l'intérieur du domaine. Quant à l'expression « naître français », elle est reléguée à l'extérieur du domaine notionnel par la négation « ne ... pas » considérée comme un inverseur .

« Du point de vue du gradient [...], la négation joue le rôle d'un inverseur [...]. » (Culioli 1985 : 38)

« Lorsqu'on parle d'altérité, d'extérieur, d'absence, de vide, on travaille sur des opérations de négativation. »

(Culioli 1985 : 49)

En effet, selon F. Dufour le dialogisme marqué par la négation pointée « (...) *le rejet voire le déni de l'énonciateur, face à une réalité qui ne lui est pas (...) acceptable (...) Les énoncés sont contre-doxiques dans l'univers culturel de la communauté discursive de référence.* » (2007 : 397). Le marquage de la différence étant producteur d'une représentation de l'altérité, les énoncés négatifs décrivant des attitudes et des comportements non doxiques construisent une image de l'Autre dans une connivence entre l'E et sa communauté discursive mais aussi celle à laquelle il s'adresse par ricochet, par allusion (*Mais peut-être est-ce trop demander à certains !*). Le signe de ponctuation exprimant l'exclamation nous informe sur le ton élevé et partant injonctif et interpellant de la phrase. L'interrogation rhétorique à fonction ironique indique une désappropriation, un désengagement du narrateur vis-à-vis de l'attitude rétive et le comportement déviant de ces (*certaines*) par rapport aux exigences du prédicat de la francité établi par défaut par l'énonciateur .

Dans cette dialectique du même et de l'autre, les types-Autres sont stéréotypés car ils s'écartent de la norme établie par le prédicat de la francité organisateur du discours (respect de l'histoire, connaissance de l'histoire, connaissance et pratique de la langue...).

L'usage intensif de la négation est aussi l'indice d'une modalité appréciative axiologique qui dresse un portrait stéréotypé de cet Autre. Cette négation relevant de la

modalité déontique de l'injonction déroule une série d'obligations « *respecter le pays , respecterses lois et ses habitants, connaître son histoire , connaître sa langue et la parler* » et surtout d'interdictions « *ne pas chercher..... ; sans tenter de culpabiliser , ne pas siffler l'hymne national, ne pas imposer des coutumes* » que cet Autre se doit strictement d'observer pour espérer faire partie du domaine notionnel car tout ce qui contrevient à cette reconnaissance doxique est rejeté comme Autre par un marquage négatif. Cette opération est nommée par Culioli une « *opération de négativation* ».

Par conséquent, la négation de la *Typicité* en Même « constatée » par l'E de ce texte rejette les personnes identifiées par le pronom indéfini (*certain*s) et la troisième personne (*ils*) comme Autres que l'E oppose à (les Français d'aujourd'hui). Ce rejet dans l'altérité s'exprime enfin clairement en modalité déontique sous forme de conseil :

« Alors qu'ils soient honnêtes envers eux même et partent vivre ailleurs »

Après avoir été reconnu comme Autre , rien n'interdit à une personne de changer de milieu et d'aller vivre dans un autre plus en adéquation avec ses valeurs .

Dans cet énoncé , l'Autre que l'E prend soin de ne jamais nommer expressément , mais en usant plutôt de l'allusion , c'est l'immigrant non européen , culturellement et cultuellement différent , essayant « *d'imposer des coutumes religieuses inappropriées* ». L'inversion opérée par la négation introduite par le préfixe (*in*)(*inapproprié*) indique que ces coutumes ne sont pas le propre des Français établis (*dans le pays*) depuis longtemps.

Le dialogisme interlocutif qui s'établit entre l'E et sa communauté discursive (*les Français types*, les *habitants du pays*) est marqué par l'usage répété de la négation qui dénote le rejet chez l'énonciateur d'une conduite jugée insupportable.

Les énoncés négativants introduit par l'adverbe de négation (ne...pas) qui effacent les attributs permettant d'atteindre le plus haut degré de la francité (respecter les lois du pays, connaître l'histoire, parler la langue , être laïc ...) écartent l'immigrant de cette position. Ils construisent ainsi un obstacle étanche entre les individus pourvus des propriétés typiques mentionnées et ceux qui en sont privés .

Conclusion

L'identité française est construite par défaut, c'est-à-dire par opposition aux étrangers prétendant à la nationalité française. Le type qui est censé servir de repère énonciatif dans l'organisation discursive demeure implicite car il est consensuel dans la communauté discursive. Son portrait se dessine en creux comme une sorte d'image renversée de l'Autre omniprésent dans l'énoncé. Cet autre est en quelque sorte, pour emprunter une métaphore à la photographie, le « cliché négatif » de ce type. Il est donc constitué en *complémentaire* par rapport au type organisateur du discours : celui des Mêmes.

L'altérité est soulignée par l'énoncé des traits marquant la différence entre ce complémentaire et le prototype considéré comme le centre organisateur du discours et meilleur représentant de l'attracteur « Francité ».

Les processus discursifs mobilisés par ce procédé sont :

- ❖ La coénonciation dans la mesure où l'énonciateur semble s'adresser aux coénonciateurs de sa communauté discursive tout en réservant au référent le statut de la *non personne* « Alors qu'ils soient honnêtes envers eux mêmes et partent vivre ailleurs ».
- ❖ le processus de stéréotypie lequel grâce aux outils de la négation révèle les traits d'altérité et dessinent en filigrane le *type*.

Extérieur

Intérieur

Stéréotype	Prototype
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Ne pas respecter le pays où l'on vit, les lois</i> • <i>Ne pas connaître l'histoire, la langue, ne pas parler la langue,</i> • <i>Culpabiliser le pays avec des faits historiques</i> • <i>Ne pas Vivre aux dépens du pays (profiter des allocations, truander les impôts)</i> • <i>Siffler l'hymne national</i> • <i>Imposer des coutumes inappropriées</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le pays les lois. • Connaître l'histoire, pratiquer la langue. • Respecter l'hymne • Être laïc.

Figure 7.3 : identification du type par défaut (image en miroir)

7.1.4. Actualisation IV

Etre français, ce n'est pas seulement être intégré, c'est être assimilé à travers la culture française.

Extrait n°92

Paul - Français de l'étranger 02/11/09 à 19:30

« Etre français, ce n'est pas seulement respecter les valeurs de la république (séparation de l'Eglise et de l'Etat, démocratie, « vivre ensemble », etc.), car n'étant pas la seule république au monde, la France n'a donc pas le monopole des valeurs républicaine.

Enfin, rien n'est plus éloigné de l'identité française qu'une soi-disant identité raciale, tout au long de son Histoire, elle a eu des apports et elle en aura bien évidemment encore.

Etre français, c'est être assimilé au travers de la culture française. Je dis bien assimilé, et non pas intégré, car être intégré, c'est seulement avoir ses papiers et un boulot. L'intégration, c'est au fond le multiculturalisme anglo-saxon qui en fin de compte ne peut aboutir qu'à la lutte des identités, à la lutte des mémoires, au compromis, au clientélisme électoral, à la lâcheté des politiques, à la défiance entre les citoyens, à ce qu'on appelle de nos jours le « communautarisme ». Les élites françaises ont en partie accepté ce modèle, et c'est très dommageable, non seulement pour les citoyens déjà présents, mais aussi et surtout pour les nouveaux citoyens qui n'ont alors aucun repère tangible. Si on dit aux nouveaux citoyens : ici faites comme dans votre pays d'origine, il ne faut alors pas s'étonner qu'il y ait des tensions (dans certaines parties du territoire nationale c'est un euphémisme) entre anciens et nouveaux citoyens.

Moi qui suis Français mais vis dans un pays étranger, il me semble évident de vouloir faire bonne figure face aux locaux. Cela ne veut pas dire renier son passé, c'est tout simplement adopter les codes de la société dans laquelle ont évolué. C'est la raison pour laquelle moi qui vit dans un pays « normal », chaque fois que je reviens en France je suis choqué de voir à quel point certains de ces nouveaux citoyens se comportent parce que les élites françaises ont foutu à la poubelle l'assimilation à la française qui avait si bien marché avec les italiens, polonais, juifs, etc'

Si un parent n'arrête pas de se flageoler en public et de trouver toujours des excuses à son enfant, il ne faut pas s'étonner que l'enfant lui crache à la figure.

Chaque fois que je reviens en France, j'ai mal au coeur, c'est peut-être ça être français'

Merci de m'avoir donné la chance de m'exprimer, le débat est toujours bon à prendre. »

La notion de *respect des valeurs de la République* est incluse dans le domaine notionnel (être français) mais avec une prise en charge partielle introduite par la modalisation

restrictive de la forme (ce ...n'est ...pas seulement).L'adverbe « *pas seulement* » signifie la faiblesse du critère des *valeurs* qui du fait qu'il soit un trait commun à toutes les républiques ne constitue pas une exception française.

Dans un second temps, l'E place la notion d'identité raciale hors du domaine notionnel de l'identité française par le biais de la négation (*rien n'est plus éloigné*). Le verbe *est éloigné* conjugué au présent exprimant l'évidence de la vérité connue de tous et donne plus certitude à cette assertion. L'identité raciale doit son exclusion du domaine notionnel de l'identité nationale à la notion *d'apport* avancée par l'E. Cet *apport* auquel l'E identifie la nation française est localisé le marqueur temporel *tout au long de son Histoire*, ce qui a pour conséquence d'inscrire la formation de l'identité dans l'histoire. Mais contrairement à la thèse raciale (droit du sang) l'identité française s'alimente d' *apports* ethniques divers. L'usage des temps renforce l'assertion de l'E et l'inscrit dans une continuité qui se projette dans l'avenir et qui fait de la France un pays de la diversité comme l'atteste l'accompli « *elle a eu des apports* » et le futur « *elle en aura bien évidemment encore.* ».La modalité de la certitude apportée par *évidemment encore* finit par dresser une barrière étanche du domaine notionnel de l'identité au profit d'une population française aux origines diverses et l'inscription de l'*intégration* comme l'un traits caractéristiques du centre organisateur. Ainsi l'intégration des populations allogènes rejoignant la nation devient l'un des critères essentiels caractérisant *le type*.

« Etre français, c'est être assimilé au travers de la culture française. Je dis bien assimilé, et non pas intégré, car être intégré, c'est seulement avoir ses papiers et un boulot. »

Cependant, l'E procède à une seconde détermination où il établit une relation d'identification entre la notion (être français) et la caractérisation dont il l'affecte dans un énoncé définitoire. De ce fait, il pose *l'assimilation* comme le trait principal de l'intérieur du domaine. Ce faisant il établit une différenciation entre « *assimilation* » et « *intégration* ».Ainsi, « Je dis bien assimilé, et non pas intégré » et indique clairement l'élément mis à l'extérieur du domaine. Donc, l'E opère une relation d'identification de l'identité avec la notion d'*assimilation* située donc à l'intérieur du domaine et *l'intégration* située à l'extérieur. La caractérisation des deux notions justifie la position de l'E.

« car être intégré, c'est seulement avoir ses papiers et un boulot ».

En établissant une différenciation entre *l'assimilation* et *l'intégration*, il place cette dernière hors du domaine notionnel ainsi que le type représentant *l'intégration*, c'est-à-dire

, *le nouvel arrivant* . Ce nouvel arrivant, l'immigrant *intégré* , disposant des *papiers* ne remplit pas , selon l'E , les critères de la citoyenneté comme le suggère la modalité restrictive de l'adverbe « *seulement* ». Ce n'est qu'un *Même économique* , un *homo economicus* dépourvu des autres critères de la citoyenneté.

Extrait n° 93

Thibault Delporte , 02/11/09 à 18:32

« L'intégration n'est pas l'assimilation, un intégré participe à la vie du pays, un assimilé se sent pleinement français, parle le français, aime son pays et le revendique quel que soit ses origines, sa race ou sa religion »

Ainsi *un intégré* est identifié par localisation géographique par son activité, mais *l'assimilé* se caractérise par la notion de sentiment de francité. L'adverbe *pleinement* établit une différenciation entre les deux individus (l'intégré et l'assimilé) : le premier se contentant d'être actif en participant professionnellement en tant que salarié à l'économie du pays , alors que le second tout en accomplissant la même tâche bénéficie d'un plus , *d'un ressenti* rendu par les qualifiants suivants : « aime son pays et le revendique ».

« L'intégration, c'est au fond le multiculturalisme anglo-saxon qui en fin de compte ne peut aboutir qu'à la lutte des identités, à la lutte des mémoires, au compromis, au clientélisme électoral, à la lâcheté des politiques, à la défiance entre les citoyens, à ce qu'on appelle de nos jours le « communautarisme ».

L'identification de *l'intégration* au *multiculturalisme* localisé dans les pays anglo-saxons (Angleterre et EU) reçoit une caractérisation qui en fait une notion étrangère à la société française. L'intégration ainsi définie est déterminée par le biais de la relative « *qui en fin de compte ne peut aboutir qu'à la lutte des identités...* » dont le contenu lexical apporte un jugement défavorable reflété par une modalité appréciative négative « *lutte des identités, lutte des mémoires, compromis, clientélisme électoral, défiance entre les citoyens* ».

Le dernier élément de la caractérisation de l'intégration : (« *L'intégration ne peut aboutir qu'à (...)* ce qu'on appelle de nos jours le « communautarisme ») est une prédication en forme de non-coïncidence du dire .En effet , l'E inscrit une *désappropriation* apparente par rapport à la formule « communautarisme » par le biais de la forme « ce qu'on appelle de nos jours » qui est une modalisation autonymique marquant une distanciation par rapport au mot employé .Ce refus de prise en charge de la dénomination est renforcé par les guillemets qui enserrent le terme « communautarisme ». Cela dénote une certaine prudence de l'E par

rapport à un terme connoté, c'est-à-dire lié par cooccurrence au terme « immigration ». L'E semble dire, « faute de mieux, j'emploie cette dénomination que je désapprouve ».

« Les élites françaises ont en partie accepté ce modèle, et c'est très dommageable, non seulement pour les citoyens déjà présents, mais aussi et surtout pour les nouveaux citoyens qui n'ont alors aucun repère tangible. Si on dit aux nouveaux citoyens : ici faites comme dans votre pays d'origine, il ne faut alors pas s'étonner qu'il y ait des tensions (dans certaines parties du territoire national c'est un euphémisme) entre anciens et nouveaux citoyens. »

Dans la première phrase le système actanciel érige « une partie des élites française » (les Républicains sans doute) en agents du procès de l'acceptation du modèle d'intégration multiculturel, un procès *dommageable* pour les citoyens déjà présents (français de souche) et les nouveaux citoyens (les intégrés) considérés comme des patients. Un tel rapport actanciel n'est sans conséquences puisqu'il engendre (des tensions entre anciens et nouveaux citoyens). Ces tensions sont localisées dans (certaines parties du territoire) que nous pouvons identifier comme les quartiers et les zones d'habitations des nouveaux arrivants. Le terme « tensions » identifié à un euphémisme dénote de la gravité de la situation car il laisse supposer l'emploi d'un autre terme plus adéquat que l'E prend le soin d'éviter et laisse à l'énonciataire le soin de deviner : celui de « *guerre civile* ».

« C'est la raison pour laquelle moi qui vit dans un pays « normal », chaque fois que je reviens en France je suis choqué de voir à quel point certains de ces nouveaux citoyens se comportent parce que les élites françaises ont foutu à la poubelle l'assimilation à la française qui avait si bien marché avec les italiens, polonais, juifs, etc' »

En affirmant vivre (*dans un pays « normal »*), l'E sous-entend que la France est un pays « anormal » comme montre la modalité appréciative exprimant son indignation devant l'anormalité du *comportement des nouveaux citoyens*. L'explication de cette anormalité réside dans le fait que les agents actifs que sont les « *élites françaises* » qualifiées de « *lâches* » et d'égoïstes par « *clientélisme électoral* » ont substitué à l'« *assimilation à la française* » la notion d'intégration.

« Si un parent n'arrête pas de se flageoler (sic)¹⁰⁷ en public et de trouver toujours des excuses à son enfant, il ne faut pas s'étonner que l'enfant lui crache à la figure ».

Cette figure de comparaison qui assimile *l'Etat* à un père permissif et les *nouveaux arrivants* à un enfant mal élevé profitant de la faiblesse de son géniteur constitue une

¹⁰⁷Nous soulignons

modalité appréciative qui dénonce la grande indulgence de l'Etat pris au piège de l'intégration à l'anglo-saxonne.

Le procès de flagellation dont l'agent et le patient est le père confine à l'autopunition, voire à un masochisme humiliant et auto-dépréciatif et engendre un autre procès dont l'agent n'est autre l'enfant qui offense le patient (le père). Le père (l'Etat) perd finalement son autorité et l'enfant en profite pour semer le désordre.

« Chaque fois que je reviens en France, j'ai mal au cœur, c'est peut-être ça être français' »

Finalement , l'E établit une relation d'identification entre l'identité française avec un sentiment de malaise face au désordre provoqué par la démission de l'Etat. La modalité appréciative induite par l'expression « j'ai mal au cœur » traduit un sentiment de nostalgie et d'impuissance.

Conclusion

Pour le sujet énonciateur « être français » , c'est se défaire de sa culture d'origine , renier ses racines et se joindre à la nouvelle communauté d'accueil. C'est un reproche adressé à l'Etat dont la politique met en péril l'identité nationale.

7.1.5. Actualisation V

Etre français, c'est accepter de s'assimiler dans une communauté séculaire .

Extrait n°94

Claude ,02/11/09 à 15:17

« L'identité française est aujourd'hui menacée fondamentalement par deux facteurs. Le premier est celui de l'oubli, du refus même, des valeurs spirituelles, culturelles, humaines sur lesquelles a vécu séculairement notre peuple. Cela s'appelle une décadence. Le second est celui de l'implantation massive d'un autre ensemble à la fois religieux, culturel, sociologique, avec d'autres références, avec une autre mémoire que la française jusqu'à ce jour, une autre capitale fondatrice que Jérusalem-Rome et Athènes : La Mecque. [...] L'identité nationale, ce n'est pas seulement un passeport, une

carte d'identité, c'est l'acceptation de fusionner sa propre identité dans une séculaire communauté de vouloir vivre ensemble dans une nation qui a commencé, il y a bien longtemps, avec Vercingétorix, Sainte Blandine et Sainte Geneviève de Paris."Etre Français, c'est accepter toutes ces valeurs comme fondatrices et fondamentales, en vivre, et bien sûr parler la langue française qui est l'émanation de notre culture »

Le thème (identité nationale) est prédié comme (l'acceptation de fusionner sa propre identité dans une séculaire communauté). L'E identifie par sa localisation spatiale une (*communauté*) bien ancrée dans la réalité avec le déterminant possessif de la réalisation topogénique « notre peuple » .

Cette communauté possède une dimension temporelle puisque la quantification s'accompagne d'une qualification qui apporte une caractérisation temporelle par l'adjectif (*séculaire*) et la subordonnée relative (*qui a commencé, il y a bien longtemps*) . Cette caractérisation de la communauté originelle bien identifiée sur le plan spatio-temporel reçoit une qualification supplémentaire par le biais de la nomination : les noms propres (*Vercingétorix, Sainte Blandine et Sainte Geneviève de Paris*) ancrent la communauté dans un espace historique et culturel qui pourrait être baptisé civilisation gallo-chrétienne. L'intérieur du domaine notionnel, bien clôturé, est doté d'un attracteur de nature ethno-culturelle : *Vercingétorix* étant Gaulois et symbole de la résistance à la pénétration étrangère et Sainte Blandine et Sainte Geneviève représentant des valeurs chrétiennes. Cette caractérisation de l'identité nationale se reflète sur le type dont on construit la représentation : le *type* Français serait selon l'E un descendant des Gaulois portant des valeurs chrétiennes. La détermination du centre organisateur (*Type-Même*) par identification entraîne de fait une différenciation qui s'exprime par la création d'un complémentaire qui est le stéréotype du Même.

« L'identité française est aujourd'hui menacée fondamentalement par deux facteurs. »

Dans cette opération de jugement (Vignaux 1988) , la modalité assertive introduite par l'adverbe (*fondamentalement*) détermine l'identité française comme une entité en péril. L'aspectualité du verbe (être) ancre cet état dans le présent. Ce danger qui menace l'IN est identifié sous deux nominations d'abord , *l'oubli* , *le refus des valeurs(spirituelles, culturelles, ; humaines)* qui caractérisent le *type* ; ensuite , ce que l'E identifie comme (l'implantation massive d'un autre ensemble).Cet (*ensemble*) qualifié comme (*autre*) est constitué comme le complémentaire du type établi par l'E (*la séculaire communauté*) .Ainsi nous avons l'intérieur du domaine notionnel « identité nationale » occupé par le *type* construit

par l'énonciation (*Type-Même*) dont les principaux traits caractéristiques sont (*l'origine gauloise et les valeurs chrétiennes*) et l'extérieur du domaine (l'altérité radicale) où est placé le complémentaire (*un autre ensemble*). Après avoir été identifié comme (*autre*), c'est-à-dire différent (opération de différenciation), cet ensemble est caractérisé par les adjectifs (*religieux, culturel, sociologique*) qui suggèrent son opposition radicale à la communauté d'origine du *type* construit par l'E qui rappelle pour caractéristiques (*la chrétienté, les racines gauloises*).

La modalité appréciative négative induite par l'adjectif (*massive*) introduisant le nom (*implantation*) accentue par l'idée de l'imminence du danger et justifie l'emploi de l'adverbe (*fondamentalement*) qui suggère l'idée que les fondements de la communauté sont en passe d'être inexorablement sapés. Ainsi l'agencement énonciatif associant le nom d'action (*implantation*), l'adjectif (*massive*) et l'adverbe (*fondamentalement*) à la forme attributive (être menacée) rend ce danger presque palpable. Ainsi, les opérations énonciatives effectuées par l'E se présenteront sous cette configuration :

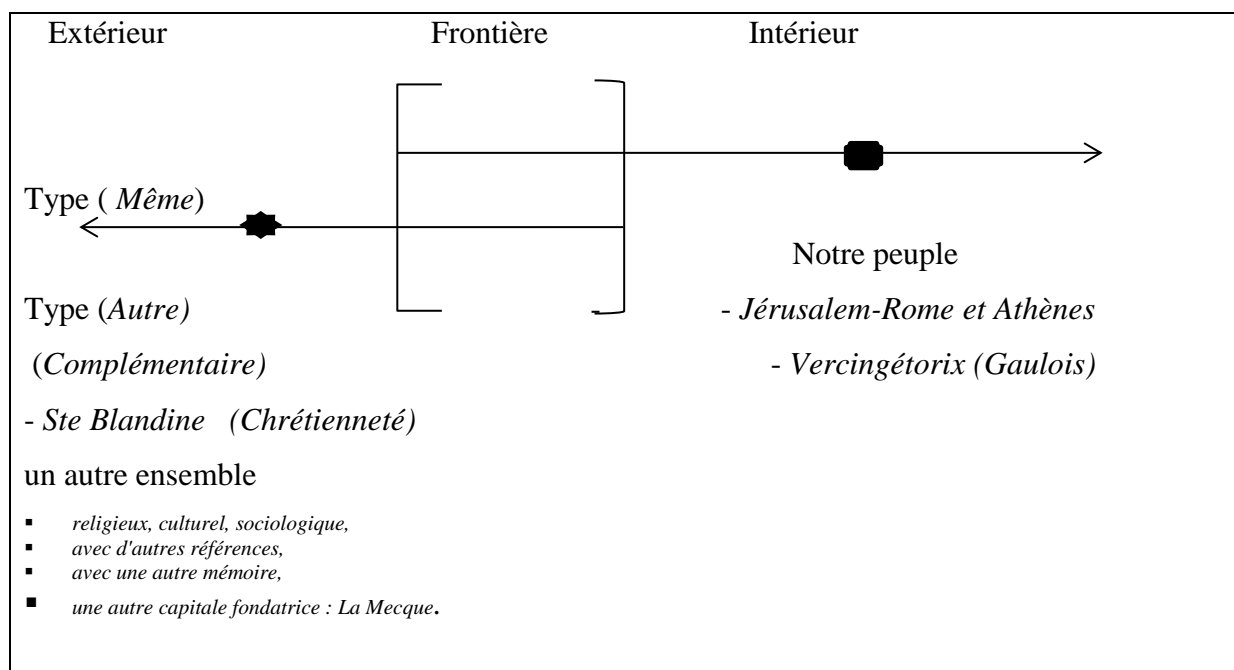


Figure 7.4 : constitution d'un type et de son stéréotype selon les opérations énonciatives de l'énonciateur

Les opérations énonciatives de l'E permettent de représenter un type occupant, depuis l'antiquité, l'intérieur du domaine notionnel (*Type-Même*) constitué par une population aux origines gauloises appartenant au monde judéo-chrétien et à l'aire culturelle gréco-romaine. Le complémentaire placé hors du domaine notionnel (*Type-Autres*) est un

groupe étranger (comme le rappelle la différenciation introduite par la négation «*L'identité nationale, ce n'est pas seulement un passeport, une carte d'identité* ») ayant d'autres valeurs culturelles et religieuses. Ce second groupe est présenté comme un ennemi venant prendre, à l'intérieur du domaine notionnel (implantation), la place du Type-Même qui sera refoulé ainsi vers l'extérieur.

Cette première prédication servant de prémisse est suivie d'une seconde en guise de conclusion:

« Etre Français, c'est accepter toutes ces valeurs comme fondatrices et fondamentales, en vivre, et bien sûr parler la langue française qui est l'émanation de notre culture »

La deuxième prédication, donc, constitue la vraie définition pour l'E. L'identification par localisation spatiale au niveau du texte produite par l'anaphorique (*ces*) de (valeurs) rappelle les traits définitionnels (caractéristiques) du *type* privilégié par l'E. Le démonstratif (*Ces*) a un rôle de contiguïté et renvoie à un élément proche dans l'espace textuel (cotexte). Donc (les valeurs) retenues par l'E sont mises en liaison avec le verbe (accepter) qui en tant qu'antonyme du verbe (refuser) revêt une modalité du *nécessaire* obligeant non seulement tout candidat à la nationalité à épouser les valeurs susmentionnées mais de les (*vivre*). Cela revient à dire que si les *types-Autres* aspirent à devenir *Types-Mêmes*, ils sont dans l'obligation de *s'assimiler totalement*, comme le montre l'adjectif indéfini (*Toutes ces valeurs*), en abandonnant volontairement leur culture d'origine. A cette adoption des valeurs, l'E ajoute celle de la langue française dont le caractère éminemment important est souligné par la modalité logique de la certitude (*bien sûr*).

Cette seconde prédication clôture donc définitivement l'intérieur du domaine en établissant une frontière, une barrière infranchissable face aussi bien aux candidats qu'aux détenteurs de la nationalité française n'ayant pas accompli leur assimilation car comme l'énonce clairement l'E :

« L'identité nationale, ce n'est pas seulement un passeport, une carte d'identité »

Le clivage introduit par la négation (*être français ce +ne +pas seulement passeport ou carte*) fait dialogiquement référence à (I2 /e2) à qui est prêtée cette assertion « *Etre Français, c'est avoir un passeport ou une carte d'identité* », permet l'E d'imposer sa propre identification :

« C'est l'acceptation de fusionner sa propre identité dans une séculaire communauté de vouloir vivre ensemble dans une nation qui a commencé, il y a longtemps. »

S'adressant à la personne concernée, l'E use du possessif (*Sa*) dans (*sa propre identité*) à la troisième personne pour signifier une distanciation entre lui et l'interlocuteur comme nous l'avons montré dans la partie (personne /non personne 2.2.1.1.).

Le terme (*communauté*) est caractérisé par deux modalisateurs aspectuels (*séculaire, il y a longtemps*) pour signifier que le nouveau venu, le musulman en l'occurrence comme nous l'avons montré, se trouve au sein d'une société plus ancienne que celle de (*La Mecque*) puisqu'il s'agit d'une communauté séculaire aux racines judéo-chrétienne et gallo-gréco-romaine. Ainsi le type-Autre, le Français « administratif » celui qui croit que détenir un passeport suffit pour être un Français est placé à l'intérieur du domaine mais une frontière intérieure le sépare du (vrai-type, le *type- même*). Le gradient (- et +) mesure l'effort d'accession qui mène ce Français « des papiers » que nous avons appelé (*Même-Autre*) du fait de l'ambivalence de son statut signalée par l'E :

« L'identité nationale, ce n'est pas seulement un passeport, une carte d'identité, c'est l'acceptation de fusionner sa propre identité dans une séculaire communauté de vouloir vivre ensemble dans une nation qui a commencé »

Le dialogisme est marqué par le clivage introduit par la négation (ce ne ...pas seulement). Dans cette phrase clivée, l'E s'oppose, par la négation, à l'énoncé d'un autre. Il modalise dans son énoncé un autre énoncé qu'il attribue à un autre et qu'il rejette par la suite mais en partie seulement « l'identité ce n'est pas *seulement* ... » l'adverbe exprimant l'idée d'incomplétude. L'énoncé (présupposé) de l'autre « *l'identité nationale, c'est le passeport ou la carte d'identité* » constitue le thème 1 de la phrase clivée et la négation (*ce ne sont pas ...*) le rhème 1. Le rhème 2, *l'acceptation de fusionner sa propre identité dans une séculaire communauté de vouloir vivre ensemble dans une nation qui a commencé il y a longtemps*, placé en fin d'énoncé corrige la partie contestable de l'énoncé de l'autre et c'est lui qu'on rhématise en focalisant sur lui l'attention pour souligner son importance en le prenant en charge.

La partie non contestée de l'énoncé attribuée à l'autre est le thème (l'identité nationale) émanant de la phrase présupposé qui pourrait être celle-ci : (*c'est le passeport ou la carte d'identité qui représentent l'identité nationale*)

La négation prend les devants pour contrer une objection d'un locuteur (le détenteur de la carte d'identité par exemple ou un militant de la gauche française) qui pourrait prétendre que les documents officiels assurent à leur détenteur la citoyenneté ou la francité. La

conjonction concessive *mais (elliptique)* qui devrait logiquement apparaître à la jonction des deux phrases apporte une réponse irrévocable à cette objection hypothétique : l'assimilation.

L'accession de toute personne étrangère à la société d'accueil est tributaire de (*l'acceptation*) de la condition nécessaire et suffisante de se fondre (*fusion*) dans le groupe des *Mêmes* déjà existant (*séculairement*) en renonçant à sa propre identité. Pour l'E *être Français*, c'est donc accepter *l'assimilation totale*, c'est-à-dire le renoncement à son identité d'origine et accepter de (*vivre*) selon les valeurs de la société d'accueil.

▪ Actualisation et actancialité

Le système actanciel permet d'établir une distinction entre l'actualisation précédente (Actualisation n° IV) et celle-ci. En effet dans cette actualisation l'E écrit :

« L'identité nationale, (...), c'est *l'acceptation de fusionner sa propre identité* dans une séculaire communauté de vouloir vivre ensemble dans une nation. »

La notion d'acceptation est issue d'une phrase en faire (B. Vérine, T&c : 120) qui suppose de la part de son actant un engagement personnel. Ainsi celui qui *accepte* se transforme en *agent* du procès *fusionner* et *sa propre identité* devenant *le patient* qui subit l'action initiée par l'agent. C'est donc l'objet de l'assimilation qui en est *l'agent* et le *bénéficiaire*.

« la phrase *en faire* assure une des fonctions anthropologiques du langage, la symbolisation de l'agir (...) l'action en faire représente l'activité proprement dite, déboitant sa ou ses clôtures actanciennes spécifiques : elle sera limitée à l'actant premier (source ou initiateur) dans les constructions intransitives, étendue à l'actant cible (patient) dans les constructions transitives »

B.Vérine (*Tec* 2001 :121)

Tandis que dans le premier procès, l'E écrit :

« Être français, *c'est être assimilé* au travers de la culture française. »

Dans cet énoncé, nous avons une phrase en être. Or si comme le souligne B.Vérine (*ibidem*) « la phrase en être assure une des fonctions anthropologiques du langage, la nomination des objets, et s'oppose à la phrase en faire par le statut qu'elle confère au(x) constituant(s) autre(s) que le verbe », dans notre énoncé le *nœud verbal* « être assimilé » spécifie la relation syntactico-sémantique de *l'existence*.

Ainsi en énonçant ce segment « être français, c'est être assimilé », l'E pose *l'existence autonome de l'objet*, indépendamment du procès et des actants ayant contribué à cette

actualisation car tel que l'affirme B.Vérine(Tec , 2001 :114) : « *Le type être indique l'être-au-monde , d'une entité traitée comme un existant clos sur lui-même* » .

Si la phrase *en être* utilisée dans *l'actualisation n° IV* montre clairement que le procès de l'assimilation comme un état accompli sans apporter de précision sur l'agent (initiateur) de ce procès , la seconde actualisation « L'identité nationale, (...), c'est l'acceptation de fusionner sa propre identité » montre l'usage non seulement d'un verbe d'action « fusionner » mais désigne expressément l'agent de l'action par le biais du démonstratif « *Sa* » qui prend la valeur du déterminant « *Votre* » désignant l'énonciataire (le candidat à la nationalité).

Conclusion

Ainsi le procès en *être* de l'actualisation n° IV est de type générique visant la généralisation en évitant de cibler les agents du procès .Cela est le signe d'une prudence destinée aussi bien à ménager la face de l'énonciataire qu'à éviter le procès d'intention.

Par contre le procès en *faire* de *l'actualisation V* est de type spécifique qui sans être explicite n'en désigne pas moins l'agent de l'action pour souligner l'action déterminante de celui-ci dans le procès d'assimilation. Une assimilation perçue donc, non comme un résultat mais une action volontaire où la focalisation se fait sur *le bénéficiaire* censé en être *l'agent actif*.

Cette définition de l'assimilation comme une fusion voulue et accomplie par le candidat à la nationalité est confirmée un grand nombre d'énoncés appartenant à la catégorie n°1 (FD de la droite).

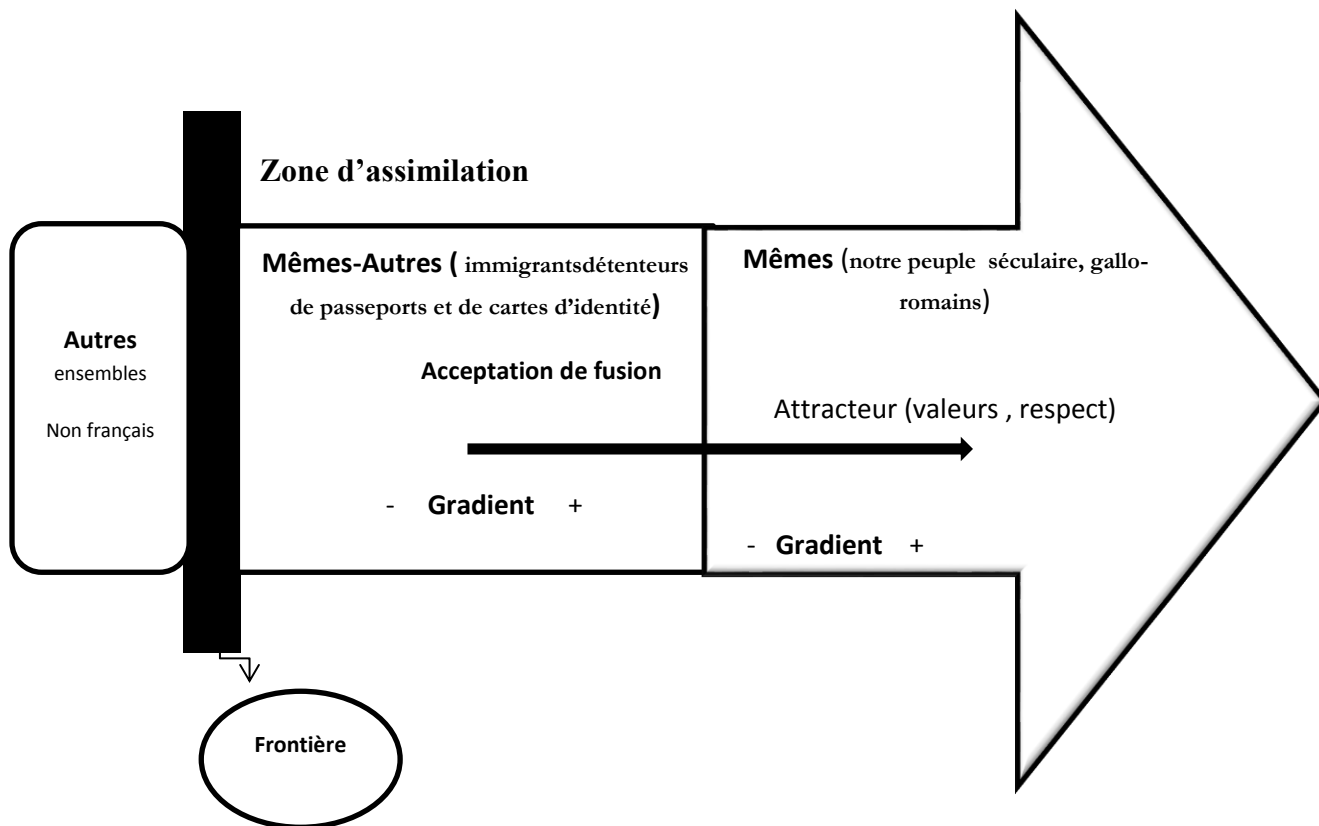


Figure n°7.5 : Représentation de la politique d'assimilation de l'autre selon le sujet de la FD de droite

7.1.6. Actualisation VI

La « diversité » est l'antithèse de l'assimilation

Extrait n°95

Zemmour Journaliste

« [...] l'UMP comme au PS, on vante les mérites de la « diversité ». Ce concept sémantique est le fils du « droit à la différence » des années 80, et le frère idéologique des « accommodements raisonnables » qui, venus du Canada en passant par le traité européen de Lisbonne, nous contraignent à conclure des « compromis » avec la culture des migrants, l'antithèse de notre bonne vieille assimilation qui imposa la culture française, sa langue, son histoire, son mode de vie, aux vagues passées d'immigrants, mais que nos élites, de droite comme de gauche, hantées par la culpabilité coloniale, fascinées par le modèle multiculturel anglo-saxon, séduites par le dépassement de la

nation dans l'Europe, habitées par le mépris pour la plèbe, le « beau », et talonnées par le capitalisme mondialisé qui a besoin de main-d'œuvre bon marché et de consommateurs « benettonisés », ont jeté aux orties depuis belle lurette.». (Source : Le Figaro Magazine, 30/10/09)

En *identifiant* le thème de la « diversité » grâce à l'article défini anaphorique (la) , dit « mémoriel » par G. Guillaume(1975 (1919)) car présupposant que l'énonciateur connaît déjà le référent , qui renvoie au domaine de référence des deux courants politiques (UMP et PS) et le localise dans le discours de l'UMP et du PS par la prédication du GV « vanter les mérites » , l'E marque une *désappropriation* vis-à-vis de ce terme-concept par une distanciation typographique exprimant une non-coïncidence du dire par le biais des guillemets «diversité ».

Apportant d'emblée , sur la plan cognitif , une *déstabilisation* du sémantisme généré par la notion de « diversité » , l'E prépare le terrain à une *différenciation* qui s'exprimera sur le plan langagier et discursif par des opérations de *détermination* et de *jugement*.

Il *caractérise* donc le terme « diversité » par une prédication qui en fait le synonyme du « droit à la différence » et des « accommodements raisonnables ».

« Ce concept sémantique est le fils du « *droit à la différence* » des années 80, et le frère idéologique des « accommodements raisonnables » qui, venus du Canada en passant par le traité européen de Lisbonne. »

Cette *identification* consistant en une *localisation* spatio-temporelle opère un repérage (Culioli) par rapport à des concepts antérieurs « *le droit à la différence* » que l'E repère temporellement avec le SP complément circonstanciel (*des années 80*) et les « accommodements raisonnables » repéré dans l'espace (*venus du Canada en passant par le traité de Lisbonne*).Ce repérage établit une analogie , une filiation entre les concepts « diversité » , « le droit à la différence » et « les accommodements raisonnables » qui en fait une seule et même entité linguistique dotée d'une même valeur sémantique soulignée par les termes appartenant au champ lexical de la parenté (fils) et (frère idéologique).Ainsi les trois termes sont constitués par les mêmes traits caractéristiques permettant de les catégoriser sous un même *type*.

Le *type* ainsi construit est donc placé dans l'altérité puisqu'il est caractérisé comme émanant de l'étranger (venus du Canada et le traité européen de Lisbonne). La mise à distance

apportée par la modalisation « ... » dont l'auteur affuble les trois termes-concepts est ainsi renforcée par leur relégation dans l'altérité.

« (...) nous contraignent à conclure des « compromis » avec la culture des migrants ».

Le fonctionnement de l'actancialité et de la subjectivation (émergence du sujet en discours) appelé en praxématique « topogénèse » sont aussi des concepts susceptibles de nous éclairer sur le mode de caractérisation du sujet de la catégorie A.

7.1.6.1. Actancialité

La thématization du concept de ce *type complémentaire* le transforme en agent et le *nous* de l'E et sa communauté, autrement dit le *type*, en patient qui subit l'action coercitive de cet agent comme le souligne le verbe axiologique (contraindre) qui les oblige à accepter « la culture des migrants ». Le présent de l'indicatif du verbe « nous contraignent » présente l'action de l'agent comme se déroulant dans le présent.

Enfin, l'action de l'agent (« notion de diversité ») est jugée comme négative du fait de l'effet axiologique des termes qui la caractérisent (*contraignent, compromis, frère idéologique, culture des migrants*).

La nouvelle *identification* établie comme *différenciation* est située à l'opposé du *complémentaire* construit par l'entremise du terme « l'antithèse » qui oppose les deux concepts et qui décline l'identité du concept pris en charge par l'E :

« La diversité » est l'antithèse de notre bonne vieille assimilation.

Le concept d' « assimilation » est localisé spatialement « notre » et temporellement « vieille » par l'auteur à l'intérieur du domaine notionnel. Il est aussi caractérisé par le qualifiant « bonne » qui en fait un procédé faisant l'objet d'une appropriation de la part de l'E. Cette qualification positive est justifiée par la relative à valeur qualificative :

« qui imposa la culture française, sa langue, son histoire, son mode de vie, aux vagues passées d'immigrants »

En effet, avec cette relative le patient (actant infirmé) de la phrase précédente se transforme en agent (actant confirmé) :

« ...qui (agent)... nous (patient) contraignent à conclure des « compromis » avec la culture des migrants »

« Notre bonne vieille assimilation (agent) qui (agent) imposa la culture française, sa langue, son histoire, son mode de vie, aux vagues passées d'immigrants »

Le procès représenté par le nœud verbal (imposer) est le théâtre ou le « spectacle linguistique substitué au réel »(Lafont) des acteurs et des circonstances entourant l'action du verbe (imposer) comme le confirme Tesnière (1965 : 102) en évoquant le nœud verbal [...] exprimant « *tout un petit drame qui comporte obligatoirement un procès, et le plus souvent des acteurs et des circonstances.* »

Dans cet énoncé l'E , propose deux prédicat expliquant deux notions antithétiques : la « diversité » et « l'assimilation »

Dans la seconde phrase, un actant confirmé « *notre bonne vieille assimilation* » exerce une action sur l'actant infirmé « *vagues d'immigrants* ». Le temps de cette seconde assertion appartient au passé daté indiqué par l'usage du passé simple « *imposa* » et l'adjectif « *vagues passées d'immigrants* » indique l'appartenance de ce procès à une époque révolue.

Dans la première phrase, l'actant confirmé (concept de « diversité » et du « droit à la différence ») exerçait une action sur l'actant infirmé (*nous*) pour l'obliger (*contraindre*) à accepter « *des compromis* », terme dont le sémantisme renferme les sèmes de (*la contrainte, la non acceptation et la contradiction*). La temporalité dans cette première assertion ancre le procès dans le présent (verbe *contraindre* au présent de l'indicatif « nous contraignent ») en l'imputant à des agents officiels (*UMP et PS, nos élites*) agissant présentement conformément aux directives venant de Lisbonne, allusion faite, à l'Europe dont l'E refuse manifestement l'autorité en matière d'immigration. Le tournant marqué par la conjonction (mais) marque la fin du procès de (l'assimilation) sous l'action de l'agent (nos élites de droite comme de gauche) sur le patient (que = assimilation) et le procès « jeter aux orties »:

« mais que nos élites, de droite comme de gauche ont jeté (l'assimilation) aux orties depuis belle lurette. »

L'ordre chronologique des phrases est bouleversé par l'E qui apporte un espèce de *détachement* de nature temporelle (une dislocation temporelle dans l'ordre phrastique). En effet au lieu situer la seconde proposition « *l'antithèse de notre bonne vieilles assimilation ...vagues d'immigrants* » au début de l'énoncé comme le voudrait l'ordre logique et chronologique (le passé simple « *imposa* » et temps effectif « *vagues passées d'immigrants, notre bonne vieille assimilation*), l'E a procédé à sa rhématisation en la situant après .

« [...] l'UMP comme au PS, on vante les mérites de la « diversité »(...) l'antithèse de notre bonne vieille assimilation qui imposa la culture française, sa langue, son histoire, son mode de vie, aux vagues passées d'immigrants »

On distingue alors *le thème* qui « *fait partie des connaissances partagées, il est présumé moins informatif,* » et « *le rhème constituant un apport informatif nouveau, l'information la plus importante* » A. Nowakowska (*Tec*, 2001 : 358).

Ce procédé rhétorique, du moins dans cet extrait, peut-être, nous semble-t-il, apparenté au procédé de la phrase clivée permettant à l'E d'exprimer son opposition au concept de « diversité » et marquer sa prise en charge d'une autre forme de politique d'immigration : celle de « l'assimilation » en se fondant sur le procédé de la *phrase clivée* qui « (...) permet ainsi d'attirer l'attention de l'autre sur un élément de la relation prédicative qui se trouve alors désigné comme l'information capitale et qui a motivé l'énonciation. » Nowakowska (*ibidem.*).

P1 : « Notre bonne vieille assimilation qui imposa la culture française, sa langue, son histoire, son mode de vie, aux vagues passées d'immigrants » (Thème)

P2 : « l'UMP comme au PS, on vante les mérites de la « diversité ». Ce concept sémantique est le fils du « droit à la différence » des années 80, et le frère idéologique des « accommodements raisonnables » qui, venus du Canada en passant par le traité européen de Lisbonne, nous contraignent à conclure des « compromis » avec la culture des migrants (Prédicat ou rhème)

P1 ———→ **P2** :

« *Diversité* » *contraindre nous compromis avec immigrants*

P2 ———→ **P1** (clivage phrastique)

Assimilation contraindre les immigrants à la culture, langue, histoire

Conclusion

Le mouvement à rebours de la pensée de l'E représenté par l'ordre des mots dans cet énoncé témoigne de sa vision nostalgique de la politique d'immigration dénotée par les éléments l'appropriation « *notre* » la caractérisation par le biais d'adjectifs soulignant le caractère éprouvé du procédé « *bonne vieille assimilation* ». Le passé nostalgique est opposé à la modernité axiologisée par la modalisation appréciative négative : « *capitalisme*

mondialisé » connoté comme éléments hétérogènes encourageant l'abâtardissement des sociétés ; (*consommateurs « benettonisés »*) est une allusion au procédé catégorisé comme « immoral » de la firme Benetton ¹⁰⁸.

7.2 . « Chronotopogenèse » : *émergence du sujet (type) dans l'espace–temps énonciatif de la catégorie (A) (FD de la droite)*

Comme nous l'avons signalé plus haut la « *Chronotopogenèse* » (Partie I , chapitre 2 , *Identité en discours*) est un néologisme proposé pour désigner une notion relative à l'étude de la subjectivité dans le cadre de la praxématique. Elle devrait nous permettre de situer l'émergence du sujet non seulement dans l'espace topologique décrit par le concept de *topogenèse* résumant les différentes *topothèses* par lesquelles le sujet accomplit sa « maturation » énonciative, sa matérialisation discursive mais aussi dans l'espace temporel actualisé dans le spectacle linguistique et qui nous renseigne sur la présence du sujet à travers l'histoire.

Nous avons donc ajouté à cette topothèse le terme de chronothèse, c'est-à-dire une émergence du sujet dans le temps discursif (entendu comme une représentation du temps historique généalogique). Ainsi plus , il remonte dans le temps dans une course à rebours par la narration , plus le sujet semble se représenter comme plus accompli, plus « consistant » que ceux jouissant d'une présence moins importante dans l'histoire, dans la durée dans l'espace représenté par la logosphère . En effet, certains énonciateurs français s'autoproclament « français-type » en avançant l'argument de la durée dans le temps, et transforment leur généalogie en « *certificat de longévité historique* » comme faire-valoir vis-à-vis des autres énonciateurs dans le cadre de la dialectique du *même* et de *l'autre*.

Extrait 96 :

Rousseau ,02/11/09 à 17:50

« Etre Français : c'est faire partie d'une communauté, non pas régie par la notion d'espace territorial, mais par la notion de temps. »

¹⁰⁸Allusion aux procédés publicitaires de la firme Benetton jouant la carte de la mondialisation (bousculant les tabous) en mêlant , par exemple, les personnes de races et de couleurs différentes dans ses spots . Tout comme la « macdonaldisation » (George Ritzer , 1991) , modèle de consommation mondialisé annihilant les différences naturelles et culturelles , La « Benettonisation » signifierait « métissage » de la société » (cf.le blog de Patrick Mottard –en annexe)

Ainsi la présence dans le temps tout autant que celle de l'espace semble être un facteur déterminant dans la catégorisation des individus dans le cadre identitaire.

Extrait 97:

PY02/11/09 à 11:56

« être français, c'est d'abord avoir des origines françaises de par sa filiation, ses ancêtres qui ont participé à la construction de notre nation, c'est s'inscrire dans cet héritage et donc défendre les valeurs qu'ils ont porté, défendu.

Le droit du sol s'il doit exister doit être limité, fortement encadré, on ne devrait pas pouvoir se prétendre français au bout de quelques années de présence en France. Le processus d'intégration est long, plusieurs générations sont nécessaires pour acquérir le sentiment national, la nationalité française ne devrait être que le résultat de ce processus d'intégration, et non le préalable. Donner trop vite, trop facilement la nationalité française amène au délitement actuel du sentiment national »

D'emblée l'E identifie *le Français* « authentique » en le localisant dans le temps historique par les termes *filiation, ancêtres*. L'aspectualité apportée par l'accompli « ses ancêtres qui *ont participé* », « les valeurs ils *ont portés* » renforce l'idée de l'ancienneté et de la durée des actions positives accomplies par ces hommes rattachés par la filiation à l'énonciateur. Donc, celui-ci stabilise (Vignaux, 1988) la définition de la notion d'identité et en fait une affaire de *naissance de droit du sang* opposée celle traditionnelle du *droit du sol*. Il établit une frontière entre deux acceptions antinomiques comme dans le précédent texte. Cependant le *droit du sol* est concédé non sans être fortement modalisé par une prise en charge partielle par la pseudo clivée avec (*si*) qui fait entendre dialogiquement la voix d'un autre énonciateur (la gauche, l'immigré) :

« Le droit du sol s'il doit exister doit être *limité, fortement encadré*. »

D'abord la conjonction *si* entraîne une première modalisation du déontique « *doit* », puis une seconde illustrée par les adjectifs « *limité* et *encadré* » lui-même modifié par l'adverbe « *fortement* ». Les restrictions frappant la notion de *droit du sol* sont de nature temporelle comme le montre la négation « ne...pas » qui marque d'une désappropriation vis-à-vis d'une intégration rapide d'élément allogènes :

« On ne devrait pas pouvoir se prétendre français au bout de quelques années de présence en France. »

Cette réprobation est suivie d'une détermination du *processus d'intégration* qualifié de *long* nécessitant *plusieurs générations*, instaurant ainsi une différenciation avec une politique d'octroi trop rapide *trop vite* de la nationalité.

« Donner trop vite, trop facilement la nationalité française ... »

« Le processus d'intégration est long, plusieurs générations sont nécessaires »

Le texte se clôt par une modalité appréciative négative (modalités de jugement) sur l'identité en France rendue par la dénomination *ledélitement*. L'adjectif *actuel* qualifie le danger de désintégration de la société française comme imminent et le situe dans le présent.

« ...délitement actuel du sentiment national »

Ainsi l'identité française se trouve mise en danger par une volonté d'intégration trop rapide.

Dans ce texte, tout en donnant la priorité au *droit du sang* « c'est d'abord avoir des origines françaises de par sa filiation », l'E reconnaît *le droit du sol* c'est-à-dire la possibilité de permettre l'intégration de populations étrangères. Cependant cette accession est soumise à des contraintes liées à l'aspect du procès de (l'intégration). Ces contraintes sont de l'ordre de la durée : plus la présence physique des populations dans une aire géographique est ancienne, plus leur légitimité d'occupants autochtones croît vis-à-vis des nouveaux arrivants. C'est ce principe que nous nous proposons d'appeler la « *Chronotopogenèse* ».

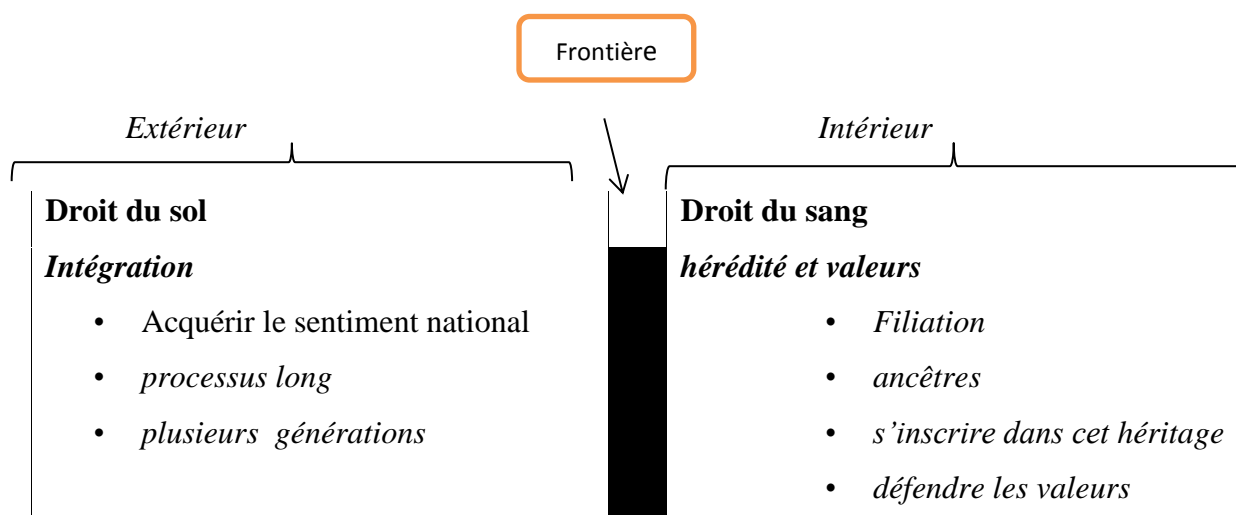


Figure n°7.6: représentation du domaine notionnel en fonction du processus de topogenèse du sujet selon les énonciateurs de la FD de droite

Comme il ressort de ce tableau, l'E livre deux formes d'appartenances à la nation française .La première est celle « des autochtones », reçue par l'hérédité *filiation* comme *héritage* légué par les *ancêtres* à leur descendants. Ce legs renferme le fruit d'un dur labeur de ces ascendants *qui ont participé à la construction de notre nation*. Le facteur temps récurrent dans l'énoncé dénote de la lente maturation se trouvant à la base de la formation de la nation française. Ainsi, l'héritage matériel ayant échu à ces générations sous forme de territoire bien défini *le droit du sol* est assorti d'un patrimoine immatériel qu'il s'agit de préserver selon l'E : *les valeurs*, « c'est s'inscrire dans cet héritage et donc *défendre les valeurs* qu'ils ont porté, défendu ».

Pour l'E *être français*, c'est être le descendant direct d'une « longue lignée » et détenteur et le défenseur de leur patrimoine immatériel (leur mode de vie, leur culture). Ainsi l'intérieur du domaine notionnel est organisé par *un type* considéré comme le meilleur représentant de la catégorie (le français autochtone dit de souche) et proche de l'attracteur (*valeurs des ancêtres*) .

Toute personne voulant intégrer le groupe ainsi constitué, par la naissance (droit du sol) ou par la naturalisation , se trouve dans l'obligation (*nécessaires*) d'acquérir *le sentiment national* . Alors que *le sentiment national* vient par l'hérédité via les gènes pour les autochtones, il nécessite selon l'E *une longue période de mise à l'épreuve* de l'ordre de « décennies pour les autres » :

« Le processus d'intégration est long, plusieurs générations sont *nécessaires* pour acquérir *le sentiment national* »

Ainsi , la naissance sur le sol ne suffit pas à l'étranger pour devenir *français*. Une dimension importante lui fait défaut : le patrimoine immatériel, autrement dit l'acquisition *des valeurs* renfermant *le sentiment national*. Naitre sur le même sol pour le *français d'origine étrangère* ne donne pas droit au même patrimoine que *le français dit de souche* ; le français d'origine étrangère est, pour emprunter une métaphore à la biologie, une espèce de « trisomique » dépourvu du gène culturel. Toute sa vie, des générations durant, il devra s'efforcer de corriger ce défaut pour espérer intégrer le groupe.

Ainsi , *le droit historique* solidaire du *droit du sol* ferme l'intérieur du domaine notionnel *être français* à tout prétendant d'origine étrangère même s'il est né sur le sol français comme le stipule la loi de la République .

Extrait n°98:

cat 7521/11/2009 16 : 25

« Etre français' C'est plus qu'une nationalité ! C'est appartenir à une grande communauté nationale avec derrière elle et devant elle une histoire exceptionnelle. Et on ne peut devenir français uniquement si l'on accepte tout cet héritage. (...)Etre français, c'est aussi une culture importante et magnifique ! Une culture héritée de plus de 15 siècles de christianisme (avec Clovis). Et notre culture est remise en cause aujourd'hui pour nous imposer une idéologie qui cherche à uniformiser. Etre français, c'est défendre la laïcité. »

Le terme *être français* est prédiqué par une phrase clivée qui tout en fixant le thème connu *la nationalité* considéré comme son équivalent par une partie de la communauté discursive (socialistes et immigrés) , elle focalise l'attention du co-énonciateur sur le rhème *appartenance* qu'elle place après le présentatif :

« Etre français' C'est plus qu'une nationalité ! C'est appartenir à une grande communauté nationale.. ».

Cette appartenance à *une communauté nationale* que l'E identifie par différenciation avec la notion de « nationalité » est déterminée par des caractérisants tels que l'adjectif « grande » et le syntagme prépositionnel « avec une grande histoire » qui lui confère une longévité historique qui va au-delà de la Révolution « avant et après ». C'est l'acceptation de cet héritage historique qui confère le caractère de francité « on ne peut devenir français uniquement si l'on accepte tout cet héritage ». Le verbe d'état *devenir* renfermant l'idée du processus, du passage d'un état à un autre est conditionné par l'idée d'acceptation ; autrement dit tout étranger aspirant à devenir français est astreint à cette acception sans concession comme le souligne l'adverbe « uniquement ».

Donc devenir *français* revient à accepter sans conditions le caractère historique de la *communauté française historique* . Cette communauté plongeant ses racines dans le temps possède une culture très ancienne car l'auteur la localise temporellement à l'époque de l'adoption du christianisme par les rois de France ,

« Une culture héritée de plus de 15 siècles de christianisme (avec Clovis) ».

Les caractérisations mises en œuvre par l'E situent la communauté nationale française temporellement dans le haut moyen-âge (*plus de quatorze siècles*) avec l'arrivée des Francs et lui attribuent *une culture chrétienne* . L'identification produite par sa prédication situe la

notion (ETRE FRANÇAIS) à l'intérieur du domaine notionnel. Son discours construit une barrière étanche dont le franchissement nécessite une adoption intégrale de cette culture sans possibilité de négociation « Et on ne peut devenir français *uniquement* si l'on accepte tout cet héritage. ». Cette barrière est dressée non seulement face aux candidats à l'immigration mais aussi aux immigrants « régularisés », les détenteurs de la *nationalité française* sous la forme d'une négation restrictive *ne...que* « Etre français' C'est plus qu'une nationalité ! » .

En abordant un nouveau thème en rapport à *la communauté française historique*, l'E prédique sur la notion de *culture*. Selon lui, la culture sur laquelle il effectue une *appropriation* avec le déterminant possessif « *notre culture* » est en danger de reniement :

« Notre culture est remise en cause aujourd'hui pour nous imposer une idéologie qui cherche à uniformiser »

L'actant infirmé *notre (je+nous)* est soumis à un procès de refus, de rejet par un actant confirmé mais absent du discours. Le passif est un procédé choisi par l'auteur pour lui éviter de mentionner l'agent du refus. Cependant, la fin de la phrase indique les intentions de l'actant confirmé inconnu « pour nous imposer une idéologie qui cherche à uniformiser ». Celui-ci chercherait à imposer une *idéologie uniformisatrice*. Le verbe *uniformiser* signifiant littéralement *donner une forme unique* s'oppose à la *diversité culturelle* et s'apparente à une forme de fascisme ou de totalitarisme.

Ainsi, ces remarques autorisent à considérer l'actualisation du sujet en fonction d'une conception gradualiste de la subjectivité en langage. Comme le souligne J.-M. Barbéris (2001, *TEC* : 361) la subjectivité passe par plusieurs niveaux de construction :

- ❖ La position liminaire, qui est l'étape de l'empathie .
- ❖ La position émergente où le même et l'autre sont indissociables dans le cadre du dialogisme
- ❖ La position subjective pleinement construite où le sujet ego est le centre usant de tous repères spatio-temporels du spectacle linguistique de la réalité (ici, maintenant, temps de l'indicatif). Selon J.-M. Barbéris, (*ibid*) « *Le garant de la réalité des objets décrits par le message est constitué par le sujet (...). L'ego intervient au stade de réalité pleinement construite (in esse)* » (J.-M. Barbéris, *ibid*, p. 361).

Cette réalité pleinement construite est appelée la *topothèse du sujet*

SUJET en MEME (idem) SUJET en SOI-MEME

<i>Même de similitude</i> (aliud)	<i>Même analogique (idem)</i> <i>Image de réalité</i> <i>émergente</i>	<i>Ipse/ EGO</i> <i>Image de réalité achevée</i>
Subjectivité explicite	Dialectique du même et de l'autre INTERSUBJECTIVITE	SUBJECTIVITE EXPLICITE Même vs autre

Tableau n ° 7.1 : Topothèse du sujet selon Barbéris

La troisième position en *soi-même (ipse)* car selon J.-M. Barbéris « *c'est en elle que s'inscrit la subjectivité pleinement individualisée de l'ego linguistique opposé à ses autres : autre dans la catégorie de la personne tu et autre de la non personne (3^{ème} personne)* » (ibidem).

Donc le sujet en soi-même (l'ego) est pleinement réalisé linguistiquement et s'oppose aux autres (*tu et non personne*) en vertu de son actualisation sur le plan linguistique. Par ailleurs la *personne* et la *non personne* considérée comme une paire distinctive permettent l'équation ici/ailleurs (J.M. Barbéris, op. cit , p.329) .

En partant de ce postulat et dans le cadre de la dialectique du même et de l'autre , on peut relever le fait que le français *de souche* dont nous avons analysé les énoncés se considère comme *sujet en soi-même* puisqu'il se permet donc de définir par lui-même les paramétrages spatiaux et temporels lui permettant de se représenter comme le repère principal , « le centre de gravité » du spectacle linguistique et en quelque sorte le centre organisateur , *un type* , un patron de la spatialité et la temporalité distribuant cognitivement puis linguistiquement les *places* . S'érigeant d'office en distributeur de *places*, il est normal qu'il en choisira la meilleure celle de l'actualisation pleine, celle du pivot .Les indices de cette actualisation achevée du sujet dans le spectacle linguistique seront :

- ❖ L'emploi de la première personne (*je , mon , notre nation*)
- ❖ Des indicateurs spatio-temporels désignant l'actualité (*ici, maintenant*)

❖ La durée (*depuis un millénaire, une lignée, grande histoire...*)

C'est la dialectique du même et de l'autre qui permet au sujet en *soi-même* d'assumer son identité. En d'autres termes, l' (*ipse*-Topothèse 3) ne peut s'*identifier* que par *différenciation*. Son existence spatio-temporelle dans le spectacle linguistique est donc essentiellement tributaire de (*l'idem*-Topothèse 2) et (*l'aliud* –Topothèse 1) : *je* n'existe que par rapport à *tu* et la *non personne*.

En adaptant le schéma de l'actualisation de Guillaume pour le système des modes verbaux (chronogénèse) à la subjectivité comme émergence, J.-M. Barbéris (op. cit , pp 331-332) arrive à la conclusion que les positions 1 et 2 (topothèse 1 et topothèse 2) «... *supposent une vision floue et implicite de la subjectivité , contrairement à la position ego qui objective pleinement le sujet et l'individualise comme instance spécifique, comme ipséité.* »J.-M Barbéris (*ibidem.*)

Le sujet en *soi-même* de par son actualisation intégrale dans le discours s'oppose aux sujets du stade 1 et du stade 2 .Ce qui fait qui a pour résultat la création de la paire distinctive

« *Ego (stade3) / même (stade1 et stade 2)* » (Barbéris , *ibidem*)

D'après les résultats de l'analyse de la subjectivité dans notre corpus et particulièrement de l'ipséité de l'E (*je*), il s'avère que le sujet du stade1 et le stade 2 correspondent respectivement :

- ❖ au sujet candidat à la nationalité française refoulé hors de la frontière du domaine notionnel.
- ❖ au sujet admis dans le domaine notionnel mais placé loin dans le gradient (moins -) par rapport au type et à l'attracteur.

Ces positions des principaux sujets (*même*) de J.-M. Barbéris (*ibidem.*) ont été représentées dans le schéma suivant extrait de la page (*op.cit , p. 247*) auquel nous apportons une modification de telle façon que la position EGO (*soi-même*) du stade 3 se trouve opposée, donc séparée de la position des *mêmes (stade1 et stade 2)*qui deviennent *Mêmes-Autres* .

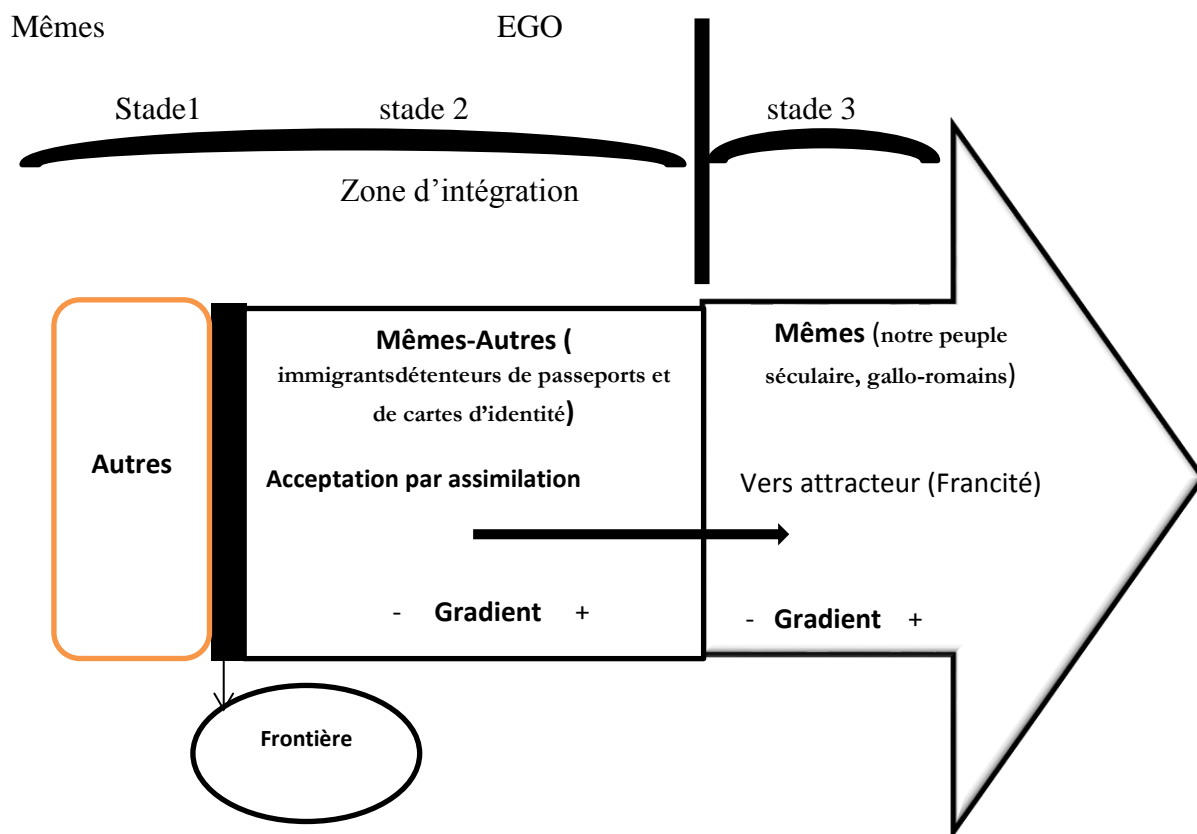


Figure n° 7.7 : Topothèse du sujet chez les énonciateurs de la FD de droite

Cette figure représente l'activité catégorisante de l'E constitué en EGO. C'est au *je* (sujet en soi-même) qu'échoit le statut d'actant confirmé ou agent exerçant son action sur le l'actant infirmé ou le patient en le refoulant vers la frontière du domaine notionnel .

Conclusion du chapitre

Au terme de ce chapitre, nous pourrions dire que contrairement à l'adage voulant que « *la fortune n'attend point le nombre des années* », être intégré parmi les Mêmes, selon cette catégorie d'énonciateurs, nécessite beaucoup d'efforts et de temps , c'est « *un long processus* » pouvant s'étaler sur « *plusieurs générations* » et par voie de conséquence , disposer des documents officiels prouvant sa naturalisation ne devrait pas permettre de « *se prétendre français au bout de quelques années de présence en France* ».

Dans les exemples précités, les marqueurs de négativation adjoints à l'actance énonçant un procès de non-agir de la part de l'Autre décrivent une posture d' « *individus qui ne font rien pour s'intégrer* », des réfractaires aux lois de la République .La topogénèse amenant le sujet à son émergence totale nécessite une immersion totale dans la culture du

Même brandie par ce *Même* comme critère essentiel pour l'accès dans sa catégorie. Le refus de s'assimiler signifie le refoulement de tout prétendant à la nationalité vers la frontière et l'altérité radicale.

Nous pouvons ainsi esquisser une modélisation montrant la jonction entre la topogénèse et la chronothèse traduisant le temps nécessaire pour achever son assimilation en tant que prétendant à la nationalité :

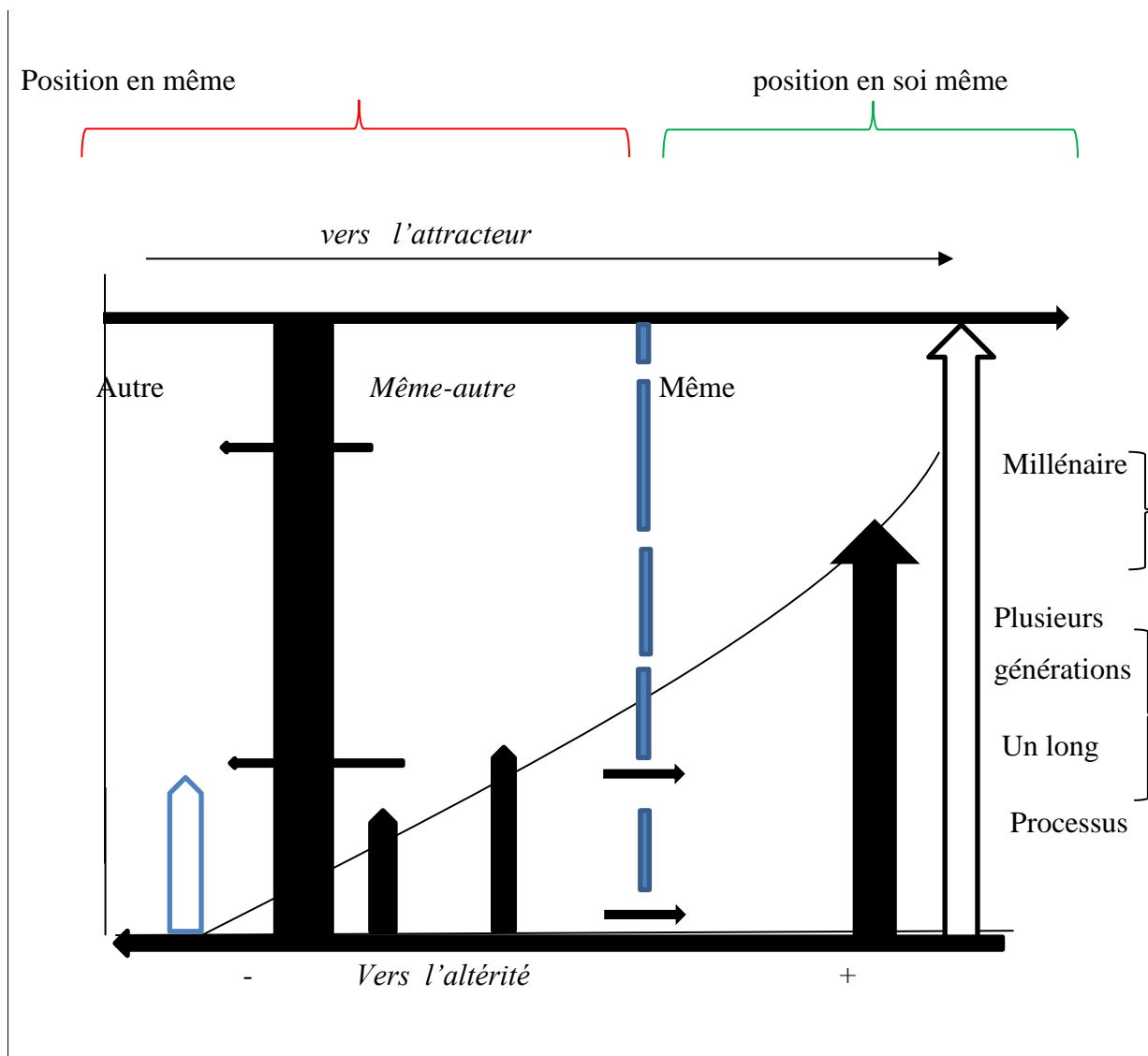


Figure n° 7.8: Chronotopogénèse des Français selon les énonciateurs de la catégorie (A¹⁰⁹) (Définition ethnique de l'identité)

¹⁰⁹ sujet énonciateur de droite .

La topogenèse retraçant l'émergence du sujet identitaire apparaît comme insuffisante pour cette première catégorie d'énonciateurs. Ainsi selon eux, le sujet s'appuie aussi bien sur l'espace topologique (topogenèse) que sur le temps topologique (chronogenèse) pour sortir du lot et s'affirmer comme *type* légitime. Dans le cadre de cette dialectique du même et de l'autre, la naissance du sujet en *Même* donne naissance à *un complémentaire, l'Autre* lequel placé dans l'altérité sert en quelque sorte de faire valoir au même. Comme l'affirme Lafont (1978 : 145) les énoncés négativants, les expansions adjectivales représentant l'Autre « (...) *laisse(nt) à lire dialectiquement ce qu'(ils) efface(nt)* ». C'est surtout pour les énonciateurs de la catégorie (A), c'est-à-dire ceux appartenant à la formation discursive de la droite que la « *chronotopogenèse* » peut être opératoire. En effet, les marqueurs de la temporalité fréquents dans les textes de ces énonciateurs sont le signe d'une volonté de dresser la barrière temporelle, celle de la généalogie entre les autochtones et les nouveaux venus pour l'accession à l'identité nationale. On peut parler dans ce cas d'une définition ethnique et culturelle de l'identité. Le message est clair « *Moins on plonge dans l'histoire du pays, moins on est Français* »

Dans ces énoncés appartenant au sujet de la catégorie A (*FD de la droite*), la mise en scène de la rencontre avec l'altérité est le résultat de la confrontation à des types hissés, dans l'organisation énonciative, au rang de meilleurs représentants de la notion en fonction d'un attracteur contrôlant les occurrences.

L'Autre est construit par rapport à la représentation prototypique du Même (type) lui-même considéré comme l'élément le plus représentatif de la catégorie parce qu'étant le plus proche de l'Attracteur. La frontière séparant le Même de l'Autre est constituée par les marqueurs de la négativation qui signalent l'écart par rapport aux normes établies et construisent la catégorie Autre constituant l'antithèse de la catégorie du Même.

Le discours s'organise à partir d'un prédicat d'assimilation :

<être français>⇒<avoir les propriétés des citoyens de souche>

Enfin, afin de mieux creuser l'écart entre lui en tant que MEME avec l'AUTRE, l'énonciateur inclut un autre critère concourant à l'émergence de la subjectivité : le facteur temps. L'efficacité de cet argument peut être mise en évidence par le concept praxématique de Topogenèse. En effet, la genèse du sujet énonciateur de la catégorie le conforte spatialement dans la MEMETE tout en excluant l'AUTRE par le truchement la notion de

temps comme critère de francité. Ainsi le facteur d'existence historique du sujet dans le territoire français permet d'ériger une frontière étanche entre les anciens habitants et les nouveaux arrivants. C'est ce processus que nous avons dénommé « Chronotopogenèse ».

CHAPITRE 8

Catégorisation du sujet (2) une approche interdiscursive de la subjectivité

Introduction

Ce chapitre est consacré à l'étude des opérations énonciatives des sujets appartenant à la formation discursive de la gauche (catégorie B) qui construisent le domaine notionnel de « Français » afin de livrer leur représentation du Français idéal. Notre choix s'est fixé sur deux textes représentant exemplairement le reste des textes qui leur sont quasi similaires .

8.1.Opérations énonciatives de construction de la notion (Etre français) dans la catégorie (B) (*Formation discursive de la gauche*)

8.1.1. Actualisation I

Etre français, c'est qui adhérer librement à un projet commun.

Extrait n° 99

Ludovic

02/11/09 à 16:44(en annexe)¹¹⁰

Dans cet énoncé se profile déjà le grand projet d'intégration de Michelet qui assimile la France à une personne (G.Noiriel, 1992 : 15). En effet,selon lui , dans son « obsession » à déterminer ce qui fait l'unité dans la diversité ethnique originelle , Michelet écarte le principe déterministe de l'hérédité des races développé par la conception romantique de l'identité en Allemagne (Nation-race) et réhabilite la théorie du climat affirmant que le sol sur lequel vit une population ainsi que le climat qui y sévit modèle le caractère collectif (Lucien Fèvre (1922) cité par Noiriel , ibid). Ainsi pour Michelet , c'est l'interaction homme/milieu , autrement dit les conditions géographiques et historiques qui façonnent le caractère d'une nation. Pour illustrer cette dialectique homogénéisante , il développe la métaphore assimilant la France à « une personne » dont les membres sont les provinces et la tête , l'esprit

¹¹⁰Du fait de sa longueur le texte est consultable en annexe (Extrait n°118)

(Paris). Ainsi grâce à cette conception anthropomorphique, le processus de l'assimilation nationale, qui devait expliquer comment de nombreuses races différentes se sont fondues dans un creuset commun, trouve sa réponse. Partant du postulat fondateur faisant de la province le corps de la *France-personne*, ses membres, c'est-à-dire sa substance brute de forces inconscientes et de Paris (la capitale) le centre, le cerveau, l'esprit, le génie, le siège de la civilisation, il crée une dynamique assimilatrice qui forge l'identité de la France à travers le combat entre la matière et l'esprit (la province et la capitale). La capitale transformée en siège de la *nation* absorbe en civilisant par l'action éducative, politique (la révolution), ces populations diverses en un seul peuple. Il est entendu que cette entreprise a commencé bien avant la Révolution française, plus précisément sous les Capétiens et pendant les Croisades. Les guerres ont donc permis aux provinces de se serrer contre l'ennemi et de ce fait, elles « se sont trouvées un peuple. C'est en voyant de près l'Anglais qu'elles ont senti qu'elles étaient la France » G.Noiriel (ibid. : 18).

Pour Michelet la civilisation est un puissant agent d'incorporation nationale et c'est à la ville qu'incombait la tâche d'éclairer les populations rurales que l'exode faisait converger vers elle. En quittant leurs régions les masses populaires se défont de leurs particularismes et se fondent dans le conglomérat constitué par la ville : c'est ce processus qui a constitué l'identité de la nation française.

Cette dynamique qui a permis de transformer les nationalités multiples de la France en une nation étaye la thèse universaliste de la Révolution française. L'assimilation telle que conçue par Michelet est rendue possible par le développement industriel lequel en favorisant « l'égalité visible » celle de l'accès aux biens de consommation courante transforme la machine en un « très puissant agent du progrès démocratique » (Cité par Viallaneix, in Michelet, 1974 : 26).

C'est ce processus qui est repris par l'E dans ce qu'il appelle le « Grand Paris ». Il associe clairement la ville de Paris à la notion d'identité. La détermination de l'identité se fait par le biais de la métaphore assimilant Paris à une vitrine contenant l'image de l'identité française.

« L'identité est une image de nous-même que nous voulons montrer, il nous faut une vitrine pour le regard du monde entier. Je pense que l'idée du Grand Paris (dont la Seine est la rue vers l'océan d'après Napoléon) devrait être la cause nationale des 40 ans à venir »

L'E identifie son objet (l'idée du Grand Paris) en le localisant dans l'espace géographique de la capitale et dans le temps en en faisant un projet futur « l'idée du Grand Paris devrait être la cause nationale des *40 ans à venir* ».

La modalité appréciative contenue dans le nom « vitrine » en fait la véritable illustration du modèle identitaire français. Ce modèle possède un caractère assimilateur parce qu'il est spécialement conçu pour intégrer les éléments étrangers dans *un projet commun* qui , en fédérant les éléments hétérogènes , constituerait la nation française telle que se la représente l'E. En effet, le *type*, le citoyen appelé à peupler cette cité (localisation : *trouveraient leur place*) et à œuvrer à la fondation de la communauté est identifié en la personne des « *jeunes des quartiers* ».

« Cet immense projet qui devrait faire consensus pourrait créer un projet commun fédérateur, où tous *les jeunes des quartiers* trouveraient leur place pour exprimer leurs talents dans sa réalisation »

Ce projet que l'E qualifie *d'immense* censé créer *un projet fédérateur* est une réponse dialogique au vœu de Michelet de la nation conçue comme « *un perpétuel devenir, selon la dialectique du progrès (...) où l'organicisme servait à illustrer la victoire de l'esprit sur la matière, la substance* » (G. Noiriel , *ibid* 23) .Ce projet serait donc l'occasion d'illustrer les valeurs de la France : « Ce Grand Paris d'intérêt commun national où la France s'exprimerait sur *ses valeurs* ».

Ces valeurs appartenant à une gauche moderniste repose sur le développement durable et sur l'intégration. En effet l'urbanisme est caractérisé par les adjectifs *durable* et *post-Kyoto* qui font référence à l'écologie, les compléments déterminatifs *avec des paysages préservés, de la mixité sociale, des transports variés et durables* complètent ce tableau futuriste de ce projet censé apporter l'intégration aux populations marginalisées. Le terme *mixité sociale* recèle l'idée du mélange de genres , de catégories humaines telles que (*riche / pauvres , français d'origines différentes et de cultures différentes*).

L'attracteur de ce domaine notionnel la *Civilisation* est un instrument aux mains du *type*, l'élément le plus représentatif de cette Civilisation, représenté par le condensif *notre (je + les Mêmes)*. Dans cet énoncé, le *type* est présenté comme agent (actant confirmé) dans le procès en faire « repenser notre civilisation ». C'est lui qui accomplit l'action de penser une autre fois , de réactualiser l'actant infirmé (le patient) constitué par la notion de civilisation.

Ainsi l'E reconstruit le domaine notionnel contenant « la Civilisation ». Pour ce faire il propose à une nouvelle *détermination* de la ville de Paris pour l'avenir. Il commence par opérer, sur le plan cognitif, une *déstabilisation* affectant aussi bien de l'ancienne dénomination que ses qualifiants par l'emploi de la négation « ne +devoir +pas » :

« Je pense que le Grand Paris *ne devrait pas* se résumer à une métropole »

L'usage du conditionnel recèle la valeur d'un futur soumis à condition, c'est-à-dire hypothétique. Ayant ainsi *déstabilisé* la conception d'un Paris métropole, l'E va mettre en œuvre un travail de *stabilisation* à travers lequel sera *déterminé* le nouveau projet *identifié* par la désignation : une mégapole. Désormais Paris *identifié* comme une mégapole subit l'opération de *détermination* par le biais, d'abord du préfixe (*méga*) qui souligne l'importante dimension du projet, puis d'une série d'adjectifs qualificatifs qui en dressent le portrait déterminé :

« (...) une mégapolebelle, juste, durable, écologique, moderne, humaniste, solidaire, ouverte, innovante, dynamique, culturelle, riche, rayonnante, aimée, tolérante, mobile, démocratique, équitable, ambitieuse »

Dans le cadre de la dialectique du même et de l'autre, on peut dire que dans cet énoncé le discours met en scène la rencontre avec l'altérité. Cette altérité *Paris métropole* est produite par référence au *type* construit par l'énoncé de l'E *Paris mégapole* instancié comme le meilleur représentant de la notion en fonction de l'attracteur « Civilisation » qui va réguler les occurrences.

« Je pense que le Grand Paris ne devrait pas se résumer à une métropole mais repenser notre civilisation, une mégapole belle, juste, durable, écologique, moderne, »

Dans le cadre de l'actancialité, l'attracteur *notre civilisation* va ordonner une série d'attributions que le *type* (le Français se désignant par *notre*), actant confirmé est tenu de réaliser dans le cadre du grand projet dénommé « Paris mégapole » ou « Grand Paris ».

Une frontière est dressée par le marqueur de négation « nepas » et le préfixe (re) du verbe *repenser* entre le meilleur représentant de la civilisation le « Paris mégapole » et *son complémentaire*, le « Paris métropole ».

Ainsi, la représentation de cet Autre (Paris métropole) est faite par la négativation des attributs du Même. Par exemple, les traits catégoriels du type (Paris mégapole) :

« *belle, juste, durable, écologique, moderne, humaniste, solidaire, ouverte, innovante, dynamique, culturelle, riche, rayonnante, aimée, tolérante, mobile, démocratique, équitable, ambitieuse ..* ».

ont pu être produits par référence à ceux de l'Autre (Paris métropole) dont on peut esquisser le portrait en miroir

« *laide, injuste, gaspilleuse, polluante, vieille, inhumaine, égoïste, hostile, conservatrice, stagnante, mercantile, snob, pauvre, terne, détestée, intolérante, inéquitable, frileuse, ...* »

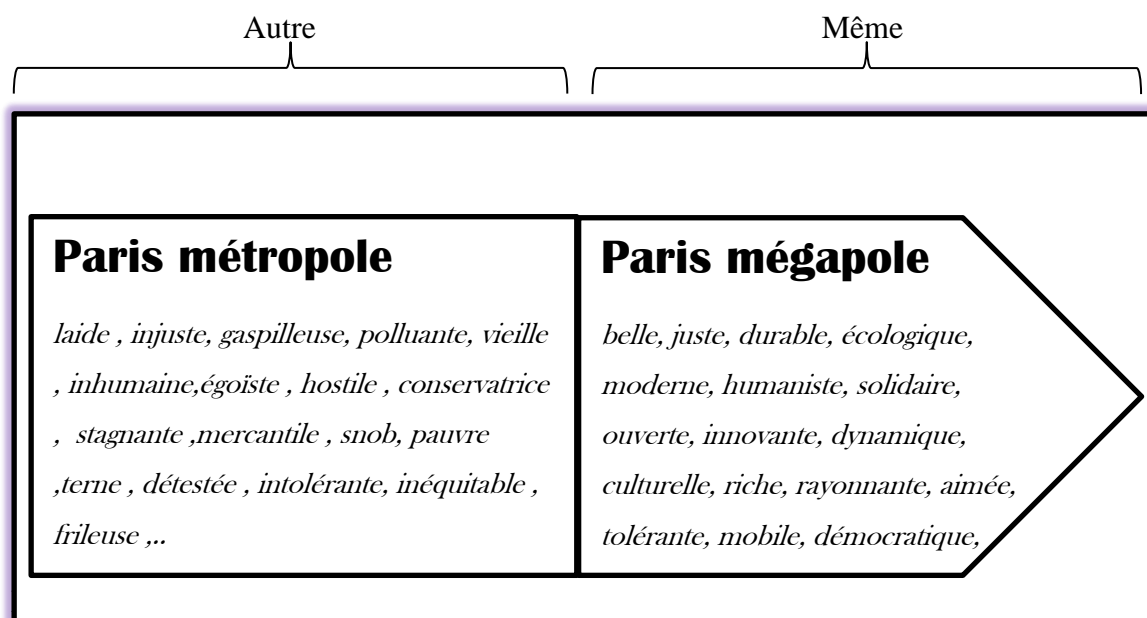


Figure 8.1 : Représentation de Paris selon la dialectique du même et de l'autre

L'E dresse ainsi le portrait du type de ville qui sera le creuset dans lequel le futur citoyen acquerra ses lettres de citoyenneté.

Guidé par notre souci de montrer la justesse de notre hypothèse, nous ferons l'impasse sur certains passages considérés comme non pertinents pour analyser les séquences en relation avec notre sujet.

« Pour moi être français, c'est tous *ceux qui adhèrent à ce projet commun* qui est le nôtre, à nos valeurs communes. »

Dans cette prédication l'auteur identifie comme français toutes les personnes qui adhèrent au projet commun du « Grand Paris ». Autrement dit toute personne engagée comme *agent du procès en faire* dans la concrétisation des valeurs communes peut être confondue avec le *type* (français) incarnant la civilisation. L'E détermine cette *adhésion* comme un *attachement moral et civique* (civique) à la nation. Ainsi cet attachement reçoit le trait de *l'individualité et de liberté*, c'est-à-dire du libre choix qui permet de l'opposer à la conception ethno-culturelle qui repose sur l'hérédité et *le droit du sang*.

« C'est un attachement moral et civique à la nation. C'est une démarche où l'on choisit individuellement et librement d'adhérer à la nation française. Aussi par sentiment. La France, ce n'est pas de l'ethnie ou de la religion. (réponse a P1) »

Développer le sentiment d'appartenance :

« Il est essentiel de rendre la France désirable, et de développer le sentiment d'appartenance »

La forme déontique *il est essentiel* opère une actualisation désagentive du procès en faire *rendre la France désirable et développer le sentiment d'appartenance* qui dénote une absence de prise en charge de l'auteur qui laisse le soin de le faire aux agents concernés, ceux qui prendront en charge la réalisation du projet commun du « Grand Paris ». Ceci dit, il est à remarquer que la réalisation de ce procès en faire qui intéresse au premier chef ceux qui veulent réaliser cet *attachement moral et civique à la nation* (les jeunes des cités et autres immigrants rejoignant le Grand Paris) incombe non à ceux-là mais plutôt la nation qui les accueille . En d'autres termes, c'est à la société d'accueil de réaliser l'intégration de ces éléments en se faisant désirable.

Si l'E considère la participation au grand projet commun comme une démarche d'adhésion librement consentie produisant un sentiment d'appartenance, il n'en demeure pas moins qu'il le présente comme une action accomplie par *l'agent confirmé*, c'est-à-dire la société d'accueil. La topicalisation désagentive comme on l'a relevé laisse certes le procès sans agent, mais la prédication semble pointer les actants ayant en charge du fonctionnement de la société française : les gouverneurs. L'œuvre de séduction est censée être accomplie par l'Etat afin d'exercer un attrait sur les éventuels candidats à l'intégration.

Donc l'intégration relève avant tout du pays d'accueil (Mintégration $\xrightarrow{\quad}$ A) .Comme nous le confirmera la suite du texte , c'est cette représentation du processus de l'intégration assumée par le pays d'accueil que l'E veut *stabiliser*.

« ...de vouloir atteindre un idéal ensemble, un projet commun autour de valeurs communes qui sont bien connues , pour faire le bien moralement et intelligemment et ne jamais s'enfermer ou dans une forme de violence quelconque. Pour que l'on puisse dire fièrement, la France, c'est nous ! »

L'entreprise d'intégration revêt un caractère hautement moral « *un idéal* » , des procès en faire tendant moralement vers *le bien* .Les actions accomplies par cette France dont les *nous* devraient être fiers l'opposent à celle qui *s'enferme ou use de violence* .

Intégrer les « jeunes des quartiers »

« Investir durablement pour intégrer tous nos jeunes des quartiers. »

L'action d'intégrer comme nous l'avons relevé revient à la société d'accueil , mais dans ce cas elle est appliquée « *aux jeunes des quartiers* » , c'est-à-dire ceux des classes défavorisées issues de l'immigration. En effet la presse dans son ensemble désigne cette frange de la population française par le syntagme « *jeunes des cités* ». Pour les intégrer l'E recommande d'*investir*, ce qui pourrait se traduire par l'allocation de budget importants par le gouvernement en faveur de ces zones déshéritées. Ce verbe est modalisé par l'adverbe *durablement* comme pour pointer les mesures sporadiques et inefficaces prises par les différents gouvernements de gauche.

« Donnons-leur la chance de s'exprimer notamment dans ce projet de Grand Paris. Nous devons travailler sur ce sentiment d'appartenance à la France autour d'un projet commun qui mobilise tout le monde et toutes les ressources de la nation. »

Dans ces deux phrases, c'est à l'agent désigné par nous, utilisé comme anaphorique reprenant les personnes faisant partie de la société d'accueil, d'accomplir le procès *donner la chance et travailler* dont le bénéficiaire est *les jeunes des quartiers*.

Intégrer par l'enseignement

« L'enseignement doit transmettre nos valeurs et adapter les normes aux différents publics. Il faut en débattre à l'école, les jeunes modifieront eux-mêmes leurs connaissances et leurs perceptions sur le sujet. Prendre en charge rapidement les élèves qui décrochent et qui vont dévier. C'est notre devoir de français. Faire comprendre que l'on a besoin des uns et des autres. Il faudrait plus de sanctions positives comme des

décorations, des diplômes au mérite, des prix de l'innovation dans les quartiers. Tout faire pour éviter les déviances sociales que l'on voit trop souvent, ou des anomies.

Créer un service civique volontaire et rémunéré dans des projets humanitaires, solidaires, culturels, de dialogue dans les quartiers, etc.

Je pense qu'il manque de moyens organisés de transmission « horizontale » des normes de notre pays (grands frères, les éducateurs).

Il faut faire aimer la France, expliquer ce qu'elle est, la faire comprendre, expliquer ses valeurs, et son projet d'avenir pour tous. Ne jamais l'imposer sans la faire comprendre, il faut de la pédagogie, du dialogue, travailler les fausses représentations des jeunes. Leur faire confiance ensuite dans leurs évolutions. »

L'actant confirmé *l'enseignement* nominalisation du procès enseigner lui-même représentant métonymiquement les agents du procès (les français) désigné par *nous* est introduit par la modalité de l'obligation (*doit*) qui met l'agent dans l'obligation de transmettre *les valeurs aux attributaires*. Le verbe *adapter* est aussi une des fonctions de l'enseignement (actant confirmé) et non l'actant infirmé (*les jeunes*). Presque tous les verbes d'action ont pour sujet les institutions étatiques (*prendre en charge les élèves qui décrochent et qui vont dévier*, *Faire comprendre*, *expliquer*, *créer un service civique*, *leur faire confiance*, *ne jamais l'imposer*) et les bénéficiaires de ces actions les patients et attributaires (*les jeunes quartiers*)

« Je pense même que la discrimination positive (limitée dans le temps et en quantité) est une solution dans un pays moderne comme le nôtre. »

Tout comme le terme (sanctions *positives*), un nom à connotation négative qui renferme l'idée de la punition et qui est perçu comme la juste rétribution d'une mauvaise action, le terme (*discrimination*) évoquant l'idée de ségrégation et de traitement inéquitable est introduit par un adjectifs mélioratifs annulant leur charge péjorative : « la discrimination positive ».

De ce fait, l'E peut le présenter comme une solution au problème de l'intégration des jeunes immigrants .

« Il est grand temps de parler d'immigration de façon intelligente, trop souvent on en parle de façon médiocre et criminalisante. »

Le syntagme *parler d'immigration* est modalisé par le SP de manière *de façon intelligente* substituable par l'adverbe (*intelligemment*) reprend dialogiquement, dans le cotexte, une façon de parler non intelligente imputée au pronom *on*, un condensif dont l'E souhaite s'exclure car dans le cas contraire il aurait pu employer *nous* comme précédemment « *Nous devons attirer (...)*, *nous devons avoir l'excellence planétaire (...)* Aujourd'hui, nous devons

(...) » .Ce on mis à l'index par l'E parle , selon E, de façon médiocre et criminalisante . On peut déceler dans cette formule , le dialogisme interlocutif rappelant à l'autre Même , le tu , une conduite , une façon d'être qui n'est plus de mise comme le rappelle la formule (*il est grand temps*).

« A chaque français, de créer les meilleures conditions pour que chacun s'intègre dans notre pays, c'est l'affaire de tous.Parler aux jeunes pour éviter les dérives identitaires faciles et dangereuses.Valoriser le fait d'appartenir à une société, valoriser leur rôle, les valeurs.Accepter que les étrangers aient une phase de bricolage identitaire et les aider à mieux accepter nos valeurs. Mieux faire comprendre à tous notre projet commun.Accepter les modes de vies de chacun du moment qu'il respecte les droits de l'homme.Faciliter l'intégration, la socialisation grâce aux actions de quartiers, la politique locale, du travail, etc.Que nous sachions tous parler des conflits de la décolonisation pour bien que tous intègre la vraie histoire pour mieux comprendre l'avenir. (dépasser l'histoire sans l'oublier) .Favoriser la médiation, le dialogue, mais ne pas accepter que l'on franchisse la limite des droits de l'homme et du citoyen.Aider avec des éléments positifs le travail identitaire des jeunes et des immigrés.Créer du lien social, respecter chacun pour ce qu'il est.Arrêter de penser en France qu'il n'y a qu'un modèle unique pour être français. C'est réducteur et faux.

Motiver les familles pour réussir dans notre société, il n'y a pas de déterminisme.Insister dans les familles d'immigrés sur les gains des jeunes à poursuivre les études.

Faire de la discrimination positive en évitant la ghettoisation de la société, avoir une politique de mixité sociale, de vraie intégration.

Bien montrer à tous ces immigrés qu'on les aime pour ce qu'ils sont et que nous sommes heureux de les intégrer parmi nous. (Avec ce qu'ils sont et ce que nous sommes)

Bref, leur donner les moyens réels de bien s'intégrer. »

En énumérant les différentes mesures à prendre, L'E use de l'infinitif, de façon abondante (*faire comprendre , de créer les meilleures conditions , Parler aux jeunes pour éviter , Accepter que les étrangers , Accepter les modes de vies , Faciliter l'intégration , parler des conflits de la décolonisation ,Aider avec des éléments positifs le travail identitaire , Créer du lien social, respecter chacun pour ce qu'il est*).Les procès en faire exprimés par les nombreux verbes à l'infinitif reflètent le caractère projectif du procès mis en discours par l'E mais aussi l'éventualité de leur non prise en charge par les actants humains censés les mettre en œuvre.

Quant aux formes déontiques « *Il est urgent, aujourd'hui, (...), il est grand temps , nous devons (...)* » «*Il est essentiel de rendre la France désirable* » , loin de constituer une injonction relèvent plutôt de la recommandation, de l'exhortation.

Conclusion

Dans cet énoncé, les *types*, instances les plus représentatives de l'attracteur, sont le plus souvent en position d'actants confirmés. Ce sont eux qui accomplissent les actions dont sont bénéficiaires les destinataires (attributaires) désignés par l'E (les jeunes de nos quartiers).

Le processus d'intégration repose en entier sur les procès que devrait accomplir les actants confirmés désignés par la *première personne* (*nous*, *notre*) c'est-à-dire (je + les Mêmes).

« Bien montrer à tous ces immigrés qu'on les aime pour ce qu'ils sont et que *nous* sommes heureux de les intégrer parmi nous. (Avec ce qu'ils sont et ce que nous sommes) »

La notion de personne est clairement distribuée dans cette séquence :

<i>Mêmes</i> Nous : « nous sommes heureux... » On : « On les aime » Notre : « ...pour que chacun s'intègre dans notre pays »	<i>Autres</i> Ces émigrés Les jeunes des quartiers Les « les intégrer parmi nous »
---	---

Tableau 8.1 : Désignation des personnes selon la dialectique du Même et de l'Autre

<i>Actant confirmé</i>	<i>Procès en faire</i>	<i>Attributaire</i>
Nous sommes heureux On	Intégrer Aimer	Les (émigrés) Les jeunes des quartiers

Tableau 8.2 : Système actanciel dans l'énoncé

Tous les procès énumérés par l'E procédant de la même logique, proposée comme un résumé de son énoncé :

« Bref, leur donner les moyens réels de bien s'intégrer. »

Dans cet énoncé, les pronoms utilisés sont des anaphoriques reprenant l'agent de toutes les actions énumérées ; c'est le citoyen français de « souche » qui accueille l'immigré :

« A *chaque français*, de créer les meilleures conditions pour que chacun s'intègre dans notre pays, c'est l'affaire de tous. »

8.1.2. Actualisation II

L'identité nationale, c'est adhérer aux valeurs de la république.

Extrait 100

Marc Bourgeat

02/11/09 à 08:56

« Je suis français, mais me considère plus comme citoyen du monde ; je suis français parce que né en France de parents français, donc par hasard, et il m'aurait été égal d'être espagnol ou danois. Je ne suis pas adepte des débordements de ferveur nationaliste lorsque par exemple un français ou une équipe française est acclamée parce qu'il ou elle gagne, pour moi compte le spectacle, la beauté du geste, d'un sport . Par ailleurs, j'adore la langue française, mais je ne considère pas qu'elle appartienne à l'identité nationale , car j'aurais pu être non français et aimé la langue française, tout comme j'apprécie le castillan écrit. L'identité nationale est représentée essentiellement par ses valeurs républicaines, mais que ce soit la liberté, l'égalité et la fraternité, celles-ci n'ont jamais été autant bafouées, sans compter l'image de la France qui est détériorée à travers le monde, il suffit d'ouvrir les journaux étrangers pour s'en apercevoir ; et le pouvoir politique en place, ou plutôt les hommes censés représenter la France portent cette responsabilité. »

« L'identité nationale est représentée *essentiellement* par ses valeurs républicaines »,

Dans cette prédication, l'E identifie l'IN aux valeurs républicaines .L'anaphorique *celles-ci* identifie précisément ces valeurs avec les désignations *liberté, égalité, fraternité*, trois notions constituant la devise de la France . Pour l'E, ce sont les valeurs de la République et leur application dans la réalité qui constituent l'identité de la nation. L'adverbe *essentiellement* ferme restreint les limites du domaine notionnel aux valeurs républicaines à l'exclusion de tout autre critère. Cette désignation anaphorique (valeurs républicaines) résume les valeurs contenues dans la devise républicaine : *liberté, fraternité, égalité*.

L'adjectif « *républicaines* » caractérisant les *valeurs* prend un accent dialogique distinctif dans la mesure où il réfère à la FD de la droite. Ainsi nous avons une paire distinctive sémantique : *valeurs* dans la FD de la droite et *valeurs* de la FD de la gauche. Cela transparait dans le discours de l'E qui note le non-respect de ces valeurs républicaines par « le pouvoir politique en place » et « les hommes censés représenter la France » , c'est-à-dire

appartenant à la droite. Cela suppose donc l'adoption par ce pouvoir politiques de valeurs contraires qu'il est aisé de dégager à travers le discours de la droite.

Conclusion

Ainsi , contrairement aux énoncés imputables aux sujets de la catégorie (A) nous relevons chez les sujets de la catégorie (B) une absence quasi totale de négativants dans la construction de la topogenèse. Ainsi le sujet (EGO) conçoit l'émergence de l'autre comme un processus progressif en terme d'intégration comme le montre le schéma actanciel (Figure 8.2) et non d'assimilation (Figure 8.3).La frontière est ouverte , sans aucune restriction , pour toute personne étrangère adhérant au projet républicain de citoyenneté dont la devise résume le sens global « liberté , égalité , fraternité »

8.2.Synthèse comparative des deux catégories de sujets (A et B)

8.2.1. Dialogisme interdiscursif des deux formations discursives

Il est à constater que le discours de l'E (B) s'appuie sur un interdiscours , en l'occurrence celui de droite pour le prendre à contrepied. C'est un discours dont l'actancialité s'oppose diamétralement à celle traitée dans la première partie (FD de la droite). En effet , globalement l'E (Ludovic 02/11/09 à 16:44) accorde (au français de souche) le statut d'actant confirmé effectuant toutes les actions en faire dans le cadre du grand projet commun du « Grand Paris » destiné à contribuer à construire une identité nationale destinée à assimiler les jeunes des quartiers en mal d'intégration.

Extrait 101

Ludovic 02/11/09 à 16:44

« Pour moi, notre société est confrontée à une socialisation insuffisante de pans entiers de sa jeunesse notamment dans les quartiers. Alors, qu'ils font entièrement partis de la nation française »

Ces jeunes visés par la socialisation sont présentés comme des patients, des actants passifs en butte aux actions négatives de la société dont ils font pourtant partie. Multipliant les procès en faire que la société d'accueil doit accomplir, ainsi que les formes déontiques, et les verbes d'action positive (*accepter , aider , parler , faciliter , respecter*) , l'E exprime clairement sa conception de l'actancialité .Dans l'extrait n° 101 , l'E réaffirmeles valeurs républicaines de solidarité , de fraternité et d'égalité incombant à l'actant confirmé (l'Etat) et dénonce sa mauvaise volonté dans ce domaine :

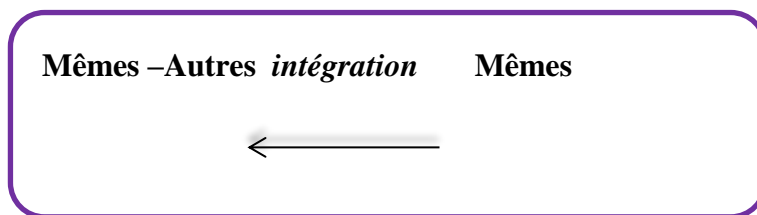


Figure n° 8.2 :Actancialité des textes de la FD de la gauche (catégorie « B »)

Ainsi , pour les sujets 1 et 2 (Ludovic et Bourgeat) c'est aux Mêmes de faire l'effort pour intégrer ces Mêmes-Autres.

Par contre, dans la première catégorie d'énoncés (FD de la droite), le mot intégration n'est jamais évoqué et toute l'actancialité est en défaveur de l'immigrant et des jeunes en mal de socialisation. C'est à l'immigrant ou au fils d'immigrant né en France de faire l'effort de s'intégrer.

Extrait n°102

daniel binder 02/11/09 à 13:26 , p.271

« *Il est inadmissible* que la nationalité Française puisse être donnée à des individus qui ne font rien pour s'intégrer » ()

Extrait n°103

PY 02/11/09 à 11:56 , p.261

Le processus d'intégration *est long, plusieurs générations sont nécessaires* pour acquérir le sentiment national, la nationalité française ne devrait être que le résultat de ce processus d'intégration, et non le préalable.

Extrait n° 104

Valhalla 02/11/09 à 13:22

« Nul ne peut se revendiquer français *simplement par le fait d'être titulaire d'une CNI, d'avoir vu le jour sur le sol français* ou encore *d'être né de parents français.* »

Avec de tels énoncés où la négation abonde (*qui ne font rien, la nationalité française ne devrait être , Nul ne peut se revendiquer*)c'est le schéma suivant qui s'esquisse:

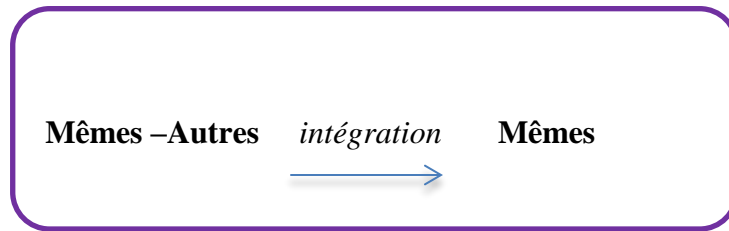


Figure n° 8.3 : Actancialité des textes de la FD de la droite (catégorie « A »)

S'il arrive qu'un énonciateur de la FD de la droite envisage l'accueil de migrants candidats à la nationalité, c'est surtout en termes d'*assimilation* (antithèse de la notion d'*intégration*):

Extrait n°105

« [...] L'assimilation, c'est l'abandon d'une partie de soi, de ses racines, pour adopter les mœurs, le mode de vie, l'histoire, la façon de penser de sa nouvelle patrie. C'est une impérieuse hiérarchie des appartenances et des normes culturelles (...) » Eric Zemmour (le Figaro 12/12/2012)

Extrait n° 106

Eric Zemmour (30/12/2009)

« L'antithèse de notre bonne vieille assimilation qui imposa la culture française, sa langue, son histoire, son mode de vie, aux vagues passées d'immigrants » ()

L'*assimilation* privilégie donc une intégration culturelle, historique qui suppose l'abandon de la culture d'origine comme le montre l'élément de caractérisation (*impérieuse hiérarchie des appartenances*) marquant l'intransigeance, alors que l'*intégration* se soucie plus de l'insertion socio-économique comme nous l'avons montré plus haut, par le biais de l'éducation, de l'emploi et du dialogue :

Extrait n° 107

Bob, 21/11/2009 à 16 : 25

« Accepter que les étrangers aient une phase de bricolage identitaire et les aider à mieux accepter nos valeurs. Mieux faire comprendre à tous notre projet commun. »

L'intransigeance dont fait preuve la FD de la droite à propos de la culture fait place à la conciliation pour l'E de la FD de gauche ; au lieu des formules déontiques de l'obligation (*impérieuse hiérarchie, Il est inadmissible que, nul ne peut se prétendre français*), nous avons des éléments de caractérisation plus souples, moins catégoriques (*Accepter, une phase*

de bricolage identitaire, mieux faire comprendre) qui ménagent l'étranger en lui laissant le temps de s'adapter .

Alors que l'E de la FD de la droite exige des actes concrets et une prise de position claire et immédiate, l'E de la FD de la gauche choisit la manière douce en laissant le temps faire son œuvre car selon lui c'est par l'engagement social et économique que peut se réaliser l'identification à la société d'accueil. Donc, l'E de la FD (gauche républicaine) s'oppose clairement à cette logique de l'exclusion en liant l'appartenance à la seule intention car il suffit de montrer sa bonne volonté en adhérant au grand projet commun pour devenir français

Extrait n° 108

« Pour moi être français, c'est tous ceux qui adhèrent à ce projet commun qui est le nôtre, à nos valeurs communes ».

Par cet énoncé il détermine l'identité du *jeune de quartier* en le localisant dans l'espace formé par le projet commun celui du « grand Paris » .Par le fait même, il inscrit une différenciation par rapport à la définition ethno-culturelle de la droite , par la négation dialogique

Extrait n° 109

« C'est un attachement moral et civique à la nation. La France, ce n'est pas de l'ethnie ou de la religion. »

L'identité est identifiée comme *un attachement* par les deux formations discursives , celle de droite et celle de gauche. Mais les deux appartenances sont déterminées différemment ; alors que la première le détermine comme un lien biologique, génétique et parfois culturel ;

Extrait n° 110

« Être français, c'est d'abord avoir des origines françaises de par sa filiation, ses ancêtres qui ont participé à la construction de notre nation »

la seconde qualifie cet attachement par l'adjectif *moral et civique* où un contrat moral d'engagement citoyen sous la forme d'une profession de foi suffit.

Il est à remarquer , comme nous l'avons relevé dans la partie (chronotopogenèse), que pour la FD de droite *être français* nécessite pour l'étranger une assez longue présence sur le territoire afin que le processus de déculturation /acculturation puisse opérer.

La notion de sentiments (amour et respect) accompagne l'idée de culture dans la FD de la droite et apparaît dans de très nombreux énoncés

Extrait n° 111

Scorpion ,02/11/09 à 20:24

« respecte l'autre et tu seras français. Respecte cette terre qui te nourrit et tu seras français .respecte le drapeau et la marseillaise et tu seras français.si tu ne respectes pas ça va-t'en .que tu sois français de souche ou par naturalisation de part toi ou un membre de ta famille .si pour toi etre français c'est prendre et ne rien donné alors va t'en . la notion d'amour pour le pays, elle est citée comme un critère pour tout français établi. Elle est vécue comme un fait réel quoique intangible. »

Quant au terme *respect*, il est remarquable qu'il apparaisse plus particulièrement dans les énoncés adressés aux immigrants de seconde génération .Par exemple dans ce texte , l'E s'adresse à un énonciataire en utilisant la deuxième personne *tu* .L'usage de l'impératif indiquant l'interpellation allié à la condition prend la forme d'une forte injonction qui ne souffre aucune alternative , le non-respect de ces injonctions entraîne l'exclusion :

« si pour toi etre français c'est prendre et ne rien donné alors va t'en »

8.2.2. L'identité française dans les deux formations discursives

8.2.2.1. Identité française selon l'énonciateur de la FD de la droite

Les données obtenues à partir de l'analyse des énoncés appartenant à la formation discursive de la droite peuvent être représentées dans la figure suivante :

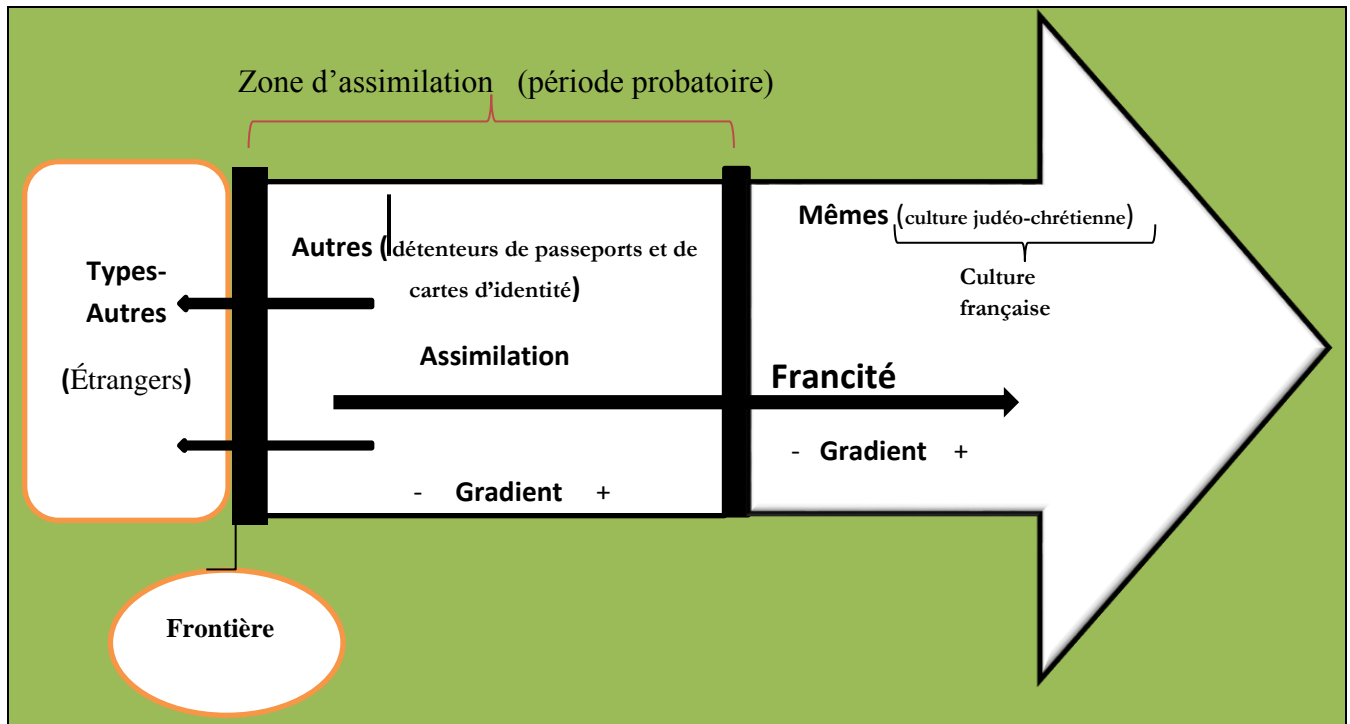


Figure n° 8.4: Politique d'assimilation envisagée par le sujet énonciateur de la catégorie (A) (droite)

Nous avons représenté ici le domaine notionnel construit par les énonciateurs des deux formations discursives.

Tout d'abord, *le type* censé être le centre organisateur du domaine dans la formation discursive de la droite est un élément essentiellement culturel représentant des valeurs historiques bien ancrées dans l'espace géographique français et européen. C'est un individu aux racines gauloises civilisé par les grecs et les romains et portant des valeurs judéo-chrétiennes.

Extrait n°112

clovis 02/11/09 à 17:45

« Etre Chrétien ou de souche chrétienne, 2) Ayant au moins un parent Français, 3) Ayant agi pour l'intérêt de la France, 4) Sachant parler Français (...) »

Cette origine historique lui confère sa spécificité et l'institue comme le meilleur représentant de la catégorie des populations habitants de l'hexagone.

Le *type* ainsi établi organise le domaine notionnel et constitue l'étalon sur lequel se mesure le degré de francité des populations venant grossir les rangs des français. Ainsi à défaut de racines gauloises, ces populations venues d'horizons différents sont maintenues hors de la frontière du domaine, tout aussi bien que leurs enfants nés sur le territoire français jusqu'à ce qu'elles se soient totalement assimilées.

La notion d'assimilation consiste selon les énonciateurs de cette FD en l'abandon de la culture d'origine et l'adoption inconditionnelle de la culture des populations autochtones.

Cette période probatoire ne peut se suffire d'une profession de foi, d'un serment solennel ou d'un engagement moral, selon les énonciateurs de cette FD, il faudrait laisser le temps faire son œuvre car le processus d'assimilation peut être très long. Et durant cette période ces populations rejoignant la France seront considérées comme étrangères bénéficiant d'une reconnaissance administrative mais constamment menacées d'expulsion.

Extrait n° 113

Steven 02/11/09 à 18:32

« Les personnes qui ne respectent ni la France, ni les français ne sont pas dignes d'être sur le territoire. »

Ainsi le *type* français (Même) ne peut être rejoint par le type (Autre) se trouvant dans la zone d'assimilation qu'après une longue mise à l'épreuve pouvant s'étaler sur plusieurs générations « *Le processus d'intégration est long, plusieurs générations sont nécessaires pour acquérir le sentiment national* », et avoir satisfait à plusieurs critères dont la liste reste ouverte tant elle dépend de la subjectivité des énonciateurs autochtones appartenant au *type-même* :

Extrait 114

« aimer profondément son pays ...parler correctement.... Ne pas afficher sans cesse les signes de votre pays d'origine connaître et comprendre l'hymne de notre pays... , vivre français, donner un prénom français à ses enfants, respecter les valeurs française que ce soit dans la laïcité, la religion, le drapeau français, ne pas critiquer la France comme le font beaucoup d'étrangers alors que c'est la France qui les fait vivre. ... »

Donc, le *type-même* de la FD de de la droite est un type d'essence culturelle qui n'admet comme moyen d'accès à l'intérieur de son domaine notionnel que le processus d'*assimilation culturelle*.

Selon cette figure, donc , le discours est organisé autour d'un attracteur qui réfère à la notion de *culture française* relatif à un schéma prédicatif (avoir la propriété *être de culture française*). Le meilleur représentant de cette valeur posée comme absolue (*culture française*)

est le français autochtone (*dont les racines sont très profondes, chrétien , européen...*). Lorsque les propriétés de l'occurrence ne correspondent plus au prédicat notionnel (avoir la propriété *être de culture française*) , les occurrences sortent automatiquement du gradient ; (*ne pas être de culture française*) érige une frontière qui verrouille le domaine et au-delà de laquelle se constitue l'altérité , une catégorie composée de complémentaire nommée types-Autres. Dans le discours identitaire appartenant à la FD de droite , cette catégorie située hors du domaine de la francité est représentée par tous les éléments étrangers à la culture française , un peu à la manière des *barbares* de la culture grecque.

Il faudrait relever dans cette organisation discursive l'importance prise par la notion d'*assimilation* comme un trait caractéristique de l'accession à l'intérieur du domaine notionnel.

Ainsi même si un complémentaire reçoit le droit d'entrée dans la société française par le droit de naissance (droit du sol) , il n'est pas pour autant placé d'office dans la catégorie des types-mêmes. Il restera dans une sous-catégorie reléguée dans un gradient en moins jusqu'à ce qu'il ait décidé de « *s'assimiler totalement* » en adoptant la culture de la société d'accueil.

La notion d'assimilation est donc un filtre catégoriel qui bloque dans l'altérité radicale tout élément désireux de garder sa différence culturelle.

Extrait n ° 115

Romain 02/11/09 à 11:11

« Etre Français c'est donc être d'une culture précise et définie, c'est également refuser que des gens qui n'ont pas *l'intention* d'acquérir cette culture deviennent Français, et exiger cette assimilation comme condition sine qua non. »

Etre « régularisé » administrativement, être né de parents sur le sol français (droit du sol) ne suffit pas pour être admis à l'intérieur du domaine (être français).

8.2.2.2. Identité française selon l'énonciateur de la FD de gauche

Selon les énonciateurs de cette communauté discursive *le type-même* est citoyen croyant en la devise républicaine (Liberté , égalité, fraternité) et ayant souscrit au projet républicain : celui de contribuer au grand projet de la construction d'une société à vocation universelle , humaniste , solidaire avec les pauvres de tous horizons, ouverte aux étrangers .

Extrait n°116

Gérard PIERRE2/11/09 à 11:38

« « Bien rappeler à tous ces travailleurs venus d'ailleurs, que l'identité française, c'est le vouloir vivre ensemble,

Le type-même croit en une société qui évolue grâce à la diversité des apports allogènes.

« Volonté de vivre ensemble un idéal politique la seule identité française est l'adhésion libre et franche aux valeurs de notre République égalitaire, laïque et universaliste. »

Prenant le contre-pied de la notion *d'assimilation* trop restrictive, le principe de *l'intégration* se définit comme la participation à la vie du pays tout en conservant sa différence :

Extrait n° 117

Davy T 02/11/09 à 20:27

« (...)Être français, c'est être fier de vivre dans un pays où la laïcité et la neutralité de l'Etat permet à chacun et chacune d'exprimer sa différence. Être français, c'est être musulman, bouddhiste, protestant, catholique etc.. »

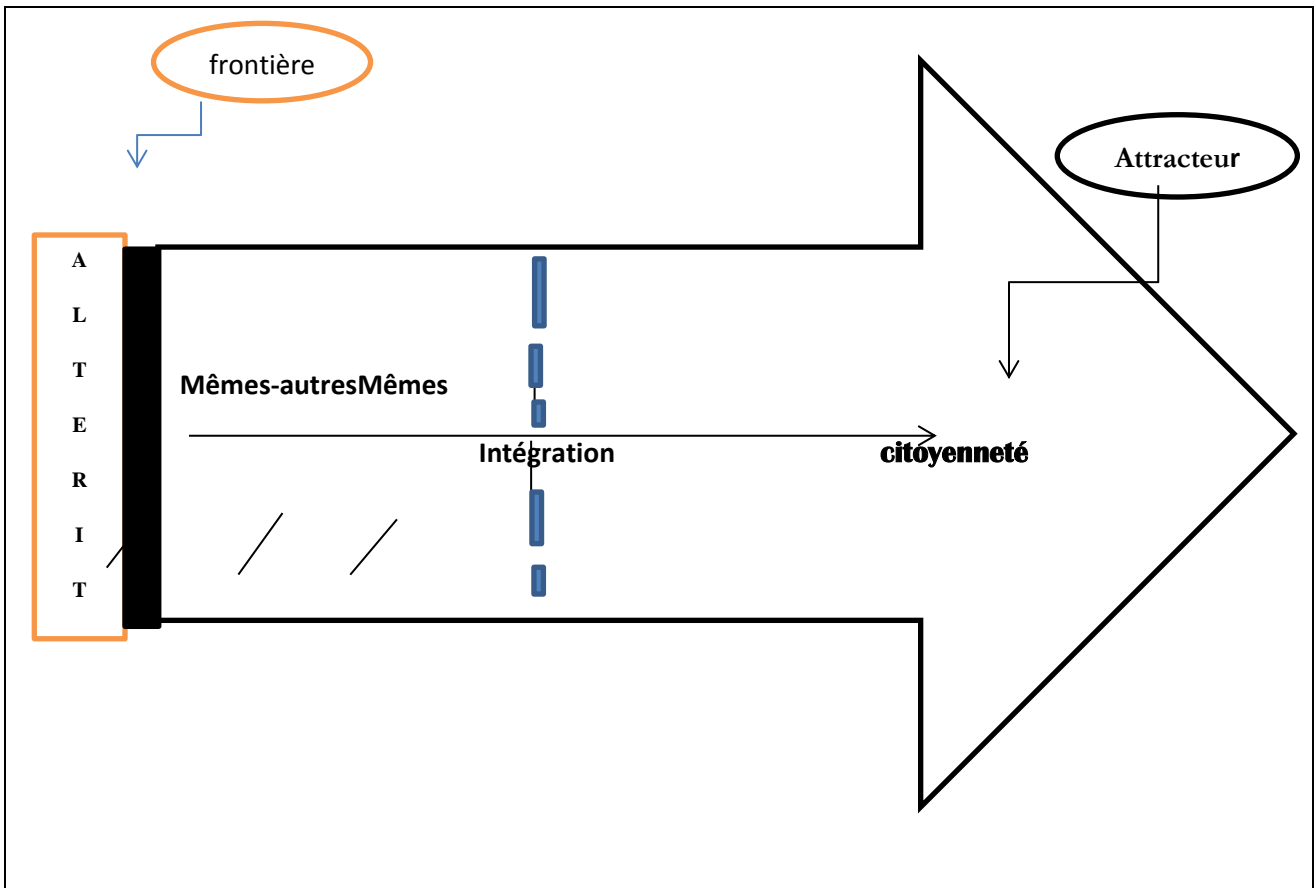


Figure n° 8.5 : Politique d'intégration proposée pour le sujet de la catégorie (B) (Gauche)

Ainsi pour les énonciateurs FD (B de gauche) , toute personne étrangère souhaitant devenir française a droit à l'accueil et aux mêmes droits que les autres citoyens conformément au principe d'égalité de la devise républicaine . Aussi , cette figure montre un discours organisé autour del'attracteur *citoyenneté* correspondant au prédicat notionnel (avoir la propriété *être citoyen*) dont le *type* est le français détenteur de la nationalité quel que soit son origine. Un simple engagement moral de la part du candidat suffit pour remonter dans le gradient et devenir un *type-même* en traversant aisément la frontière perméable au sein du domaine des *Mêmes* .

8.2.2.2.1. L'immigration, un défi pour la société française

Cependant, si l'ensemble des énonciateurs de la FD de la gauche se montrent plus ouverts, plus tolérants pour l'étranger, il n'en demeure pas moins qu'ils appréhendent le citoyen français issu de l'immigration comme un problème pour la société d'accueil puisqu'il est sujet à l'inadaptation :

Extrait 118

Ludovic 02/11/09 à 16:44

« Ces jeunes refusent la France car ils n'arrivent pas à y trouver leur place, formons-les réellement, ils ne demandent qu'à travailler.(...)Pour moi, notre société est confrontée à une socialisation insuffisante de pans entiers de sa jeunesse notamment dans les quartiers. Alors, qu'ils font entièrement partis de la nation française. Ils n'arrivent tout simplement pas à trouver une place dans la société actuelle »

Cette représentation de la « jeunesse ...des quartiers » en butte à une « socialisation insuffisante » la place à la marge de la société française selon l'énonciateur. Le prédicat négatif « *ne pas* arriver à trouver une place » indique que cette jeunesse se situe certes à l'intérieur du domaine (être français) mais loin dans le gradient par rapport au *Type même*. C'est pourquoi, la désignation *Type même-autre* paraît appropriée pour cette catégorie inadaptée (Voir figure n°8.5).

Cette catégorisation tout en pointant le manque d'équité sociale qui marginalise une partie de la population française procède d'une attitude axiologique, certes involontaire, mais conforme aux représentations des énonciateurs de la droite. En effet, l'intégration problématique des nouveaux-arrivants qui constitue le thème favori de la droite inscrit le discours de la gauche, malgré elle, dans le sillage de celle-ci et apporte en quelque sorte de « l'eau à son moulin ».

L'erreur tactique des énonciateurs de la gauche n'est-elle pas de s'être laissés enfermer dans un débat piégé par la droite comme le suppose G.Noiriel « *En acceptant de « jouer le jeu », en répondant à l'invitation du « grand débat », la majorité d'entre-deux (les internautes) ont d'emblée avalisé le schéma à l'intérieur duquel le ministre voulait les enfermer.* »G.Noiriel (dans P.Marchand et P.Ratinaud, 2012 :10)

En acceptant de jouer le jeu, la FD de gauche est « tombée » dans le piège de la *dominance discursive* (Dufour 2007) *et de la sous-énonciation*.¹¹¹

Extrait n° 119

François Puponi, Député-maire de Sarcelles (PS)

« (...) Et je n'ai pas le sentiment que dans nos quartiers les gens aient le sentiment d'être des citoyens à part entière. Donc je pense qu'à l'occasion de ce débat, on peut faire émerger des vrais injustices et faire prendre conscience à la Nation qu'elle doit être

¹¹¹ Cf. Partie II, 5.3

exemplaire tous les jours, partout, quelque soit l'endroit du territoire. » (I.S) (Source : France Bleu Ile-de-France, 15/12/2009)

En présentant « les gens des quartiers » comme des victimes de la discrimination , F.Puponi en fait le principal indicateur de l'échec de la politique égalitaire de la société issue des principes de la Révolution. Ainsi en toute logique échoit à l'immigrant le rôle problématique pour l'identité nationale que lui fait endosser, traditionnellement , le discours de la droite.

Conclusion

Dans les deux parties consacrées aux opérations aboutissant à la construction d'un type dans les deux formations discursives (catégorie « A » et catégorie « B »), l'analyse a permis la mise en évidence de deux représentations prototypiques distinctes .

Dans la catégorie « A », le sujet énonciateur s'identifiant comme le type-Même, puisqu'il parle au nom d'une communauté « *nos valeurs, notre civilisation, notre histoire* ». C'est autour de lui que s'organise l'énonciation et ce sont les propriétés qu'il « s'auto-attribue » qui constituent l'aune à laquelle seront mesurés tous les autres prétendants à la francité. L'attracteur servant de modèle idéal vers lequel tend le type correspond à la notion de *francité* où dominent critères culturels, historiques et généalogiques. C'est une conception ethnoculturelle de l'identité.

Cette représentation prototypique du même dresse une frontière au-delà de laquelle est maintenu *le complémentaire* ainsi crée par les négativants soulignant son échec de passage dans le domaine des types Mêmes .La configuration de l'organisation énonciative du domaine notionnel de la catégorie « A » dénote une conception « sans concession » quant aux critères d'intégration d'éléments exogènes .C'est une définition , en quelque sorte , restrictive , presque fermée , conservatrice , tournée vers le passé de l'identité nationale.

Quant à l'organisation énonciative de la catégorie « B » , elle construit *un type* dont l'attracteur est la notion de « *citoyenneté* ».Les propriétés permettant de définir ce *type* se réfèrent aux principes résumés par la devise républicaine « liberté , égalité , fraternité » dont l'esprit vise procède de l'humanisme des Lumières .

Ainsi loin de se donner comme objectif la protection de la nation de l'ennemi extérieur et intérieur menaçant sa cohésion historique (S. Wahnich , 2010), elle se montre plus ouverte

à l'Autre , celui qui vient l'enrichir avec ses apports et la hisser vers l'universalité à laquelle elle tend. De ce fait , on peut considérer , cette conception de l'identité comme moins restrictive - *moins de négativants , actancialité favorable à l'Autre* (figure 8.2) - ouverte , plus évolutive et tournée vers un avenir où toutes les races se fondent dans un espace commun (*la citoyenneté planétaire*) où tous les humains seront solidaires comme les membres d'une grande fratrie conformément à l'idéal révolutionnaire comme le souligne S.Wahnich (2011) :

« Ainsi la Révolution française permet de renouer avec l'imaginaire d'une égalisation des citoyens qu'ils soient d'origine française ou étrangère même en dehors de l'espace européen, l'imaginaire d'une citoyenneté sans nationalité. »

Sophie Wahnich (citée par Guillaume Quashie-Vauclin ,2011)

Ainsi le type « A » construit un type-Autre , l'immigré extra-européen , placé hors du domaine notionnel et sommé de se conformer à la norme établie pour accéder à la *francité*.

Le type « B » construit type Autre , mais situé à l'intérieur du domaine des Mêmes . Nous l'avons désigné comme Môme-Autre , terme emprunté à F. Dufour (2007 : 388), pour montrer que c'est un *type* considéré comme *Même* mais à un degré moindre , car il n'a pas pu achever son intégration pour des raisons imputables à la société d'accueil. Selon Dufour (2007 : 610) la frontière seuil , tracée par les marqueurs de négativation qui délimitaient un extérieur s'efface au profit d'un espace dilaté qui constitue une voie d'entrée vers le cœur de la catégorie sans pour autant l'atteindre. Les personnes ainsi catégorisées possèdent les conditions nécessaires et suffisantes pour être acceptées mais conservent néanmoins les traits antérieurs de leur altérité qui les instituent en Mêmes-autres , c'est à dire ni tout à fait Autre ni tout à fait Même .

En effet, l'actancialité des énoncés de la FD de gauche « B » (Voir figure 8.2) traitant du thème de « *l'intégration* » révèle les Mêmes comme agent et l'Autre comme patient. Cela peut- être interprété ainsi :

- *c'est à la communauté d'accueil d'aider l'Autre (issu de l'immigration) de s'intégrer dans cette communauté.*

Ces deux conceptions de l'identité paraissent tout à fait opposées (ainsi que l'illustrent les déclarations des hommes politiques censés être les plus représentatifs des deux tendances) à propos de la notion d'identité et de son rapport à l'immigration.

Cependant l'analyse fine des structures d'attracteurs a permis de révéler un fait tout à fait inédit : *celui de la collusion, involontaire, entre la droite et la gauche à propos de l'immigration* :

- Tout aussi bien que dans les énoncés de la droite que de la gauche , le citoyen d'origine étrangère apparaît comme un problème , un « intégrable à la traîne », un « même-autre » contraignant l'Etat à redoubler d'efforts par le hisser au niveau des Mêmes (figure 8.5) .Cela en fait une figure de l'altérité , un type vivant à la marge de la communauté nationale et freinent son élan comme en témoignent ces extraits appartenant au sujet énonciateur de la catégorie « B » et de la catégorie « A ».

8.3. « Hyperénonciateur second » et surénonciation

Si les énonciateurs des deux formations discursives en présence se prennent l'un l'autre pour des « tremplins énonciatifs » c'est surtout pour faire triompher leur point de vue tout en maintenant un semblant de coénonciation, c'est-à-dire en donnant l'impression de parler du même thème : celui de l'identité .Mais en réalité, ils ne font que gloser à propos du même référent en étant opposés sur tout. Ce référent qui a partie liée avec le thème de l'identité est bien *l'immigré et sa progéniture* censée être française. Ce seuil minimum de l'échange dialogique entre les deux formations discursives que nous avons abordé dans notre analyse constitue le minimum de consensus dans le dissensus sans lequel la communication et l'échange dialogique n'existerait pas.

Ainsi , dans cette course à l'énonciation, c'est l'E de la FD de gauche (« B ») qui perd au change puisque comme nous l'avons vu (**Partie III, 8.2.2.2.1. : Un défi pour la société française**) , il fait une fixation sur *l'immigrant* comme source de préoccupation pour la société française qu'il représente conformément à la conception « micheletienne» du Grand Paris intégrateur. Une fois inscrit dans le cadre tracé par le ministère de l'immigration qui a institué le débat, tout comme son adversaire politique, il devient sujet-interpellé par l'idéologie de la droite (Althusser,ibid.). En effet, la matrice discursive « barrésienne » « capable d'engendrer une infinité de discours particuliers » où « l'on retrouve le thème de *l'étranger menaçant la nation* » G.Noiriel (P.Marchand et P. Ratinaud , 2012 : 10), impose en filigrane son thème « fétiche » celui de « l'âme » , « caractère » , « personnalité » de la

nation , c'est-à-dire le terme *identité* au débat , à tous les participants aux débats , même à ses adversaires. Une fois les prémisses acceptées, les conclusions qui en découlent s'avèrent inévitables. La réfutation même perd sa vocation et se transforme en argument en faveur de ce qu'elle s'efforce de rejeter car selon Courtine et Marandin « *la réfutation n'est en effet réalisable qu'à partir de préconstructions (dialogisme interdiscursif), qui sont activées lors de la réfutation et ont un effet d'« interpellation-assujettissement* » (Courtine et Marandin ,1981 : 24) . Ainsi actualiser un point de vue antérieur pour le réfuter en recourant à une posture de surénonciation n'aboutit qu'à des rappels mémoriels, à un interdiscours se rattachant à une matrice discursive qui malgré une modalisation rectificatrice n'aboutit qu'à importer un *non dicible* (de la FD de gauche) dans la sphère coénonciative. Le sujet énonciateur est interpellé et se trouve assujetti à la formation idéologique adverse et développe un discours reproduisant l'idéologie qui l'interpelle. Dans notre corpus, c'est l'idéologie interpellante (Althusser) de la droite qui assujettit les énonciateurs aussi bien de droite que de gauche. En adoptant une posture coénonciative vis-à-vis de l'invitation de Sarkozy (porte-parole de l'hyperénonciateur , c'est à dire à hyperénonciateur second (*hI*) , l'énonciateur (participant au débat) s'est trouvé interpellé et assujetti en tant que sujet par l'idéologie de la droite. L'E « *étant parlé plutôt qu'il ne parle* », se trouve construit dans l'énonciation qu'il construit. Il se coule donc dans une place préconstruite qui lui est offerte et livre un point de vue prétendument *surénoncé* alors qu'il est en fait inscrit en une *sous-énonciation* qui lui fait adopter malgré ses dénégations la posture de son adversaire discursif : « *La sous-énonciation est la coproduction d'un PDV 'dominé', L1/E1, le sous-énonciateur, reprenant avec réserve, distance ou précaution un PDV qui vient d'une source à laquelle il confère un statut prééminent.* » Rabatel (2010) .

En fixant les limites du débat, son initiateur (*hI*) a contraint les énonciateurs y compris ceux de la gauche à s'inscrire dans l'interdiscours concernant la thématique identitaire. En effet , selon Noiriel (P.Marchand ,id :10) tous les sondages pointent les thèmes de la *nation* , *l'insécurité et l'immigration* comme la chasse gardée de la droite qui a constamment cherché à persuader les citoyens qu'ils étaient les principaux « problèmes » des Français depuis plus d'un siècle.

Donc, en réussissant à dominer discursivement les autres énonciateurs, l'initiateur du débat, le gouvernement de Sarkozy, a imposé le référent principal du thème identitaire : *l'immigrant*.

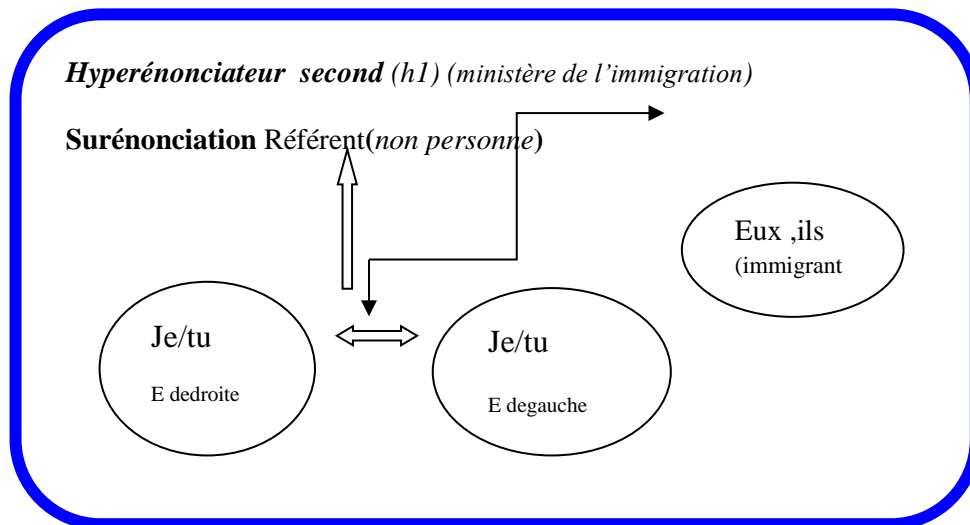


Figure n°8.6: Scène d'interpellation des sujets par h1 et imposition de la non personne comme référent

En invitant les autres énonciateurs à participer au débat sur l'identité, l'initiateur (le ministre de l'immigration) acquiert le statut d'un *hyperénonciateur second* par *autoprocuration* interpellant tous les sujets qui acceptent *de jouer le jeu*. En répondant à son appel, ces sujets (de droite comme leurs détracteurs de gauche) tombent dans la *reconnaissance-méconnaissance* (Althusser) qui fait qu'en se reconnaissant comme sujet interpellé (*retournement*) reconnaissent ainsi de fait la supériorité de l'autorité interpellante et s'y soumettent (assujettissement). La dominance discursive s'instaure et le débat tourne à l'avantage de celui qui le contrôle. Ainsi qu'il fut montré précédemment, le sujet idéologique ne peut échapper à l'idéologie qui l'interpelle par le biais de l'interdiscours qui trahit ses convictions.

Cette confrontation discursive entre deux formations discursives antagonistes mobilise inévitablement les préconstruits présents dans l'interdiscours et construit une relation de dominance¹¹² entre les protagonistes. Celui qui dans la situation de communication trace les contours de la scène énonciative se trouve dans la posture d'un représentant attitré de *l'hyperénonciateur second* (un peu à la manière de l'animateur d'un débat ou d'un modérateur) qui balise le chemin de l'énonciateur pour les coénonciateurs qui ne peuvent déroger aux normes ainsi instituées. En imposant la thématique identitaire, le ministre de

¹¹² F.Dufour (2007).

l'immigration, devenu *hyperénonciateur second (h1)* par procuration donne l'avantage à la formation discursive de la droite en liant le dire à la *matrice discursive identitaire* « national sécuritaire » (Noiriel in Marchand ,2012 : 10). Par conséquent tous les énoncés identitaires de la FD de droite sont polarisés sur l'immigré (la non personne)¹¹³ et son effet pernicieux sur la société française.

Sur le plan énonciatif, la majorité des échanges se fait entre les énonciateurs des deux formations discursives antagonistes comme le montre le dialogisme interdiscursif ¹¹⁴ et l'usage des pronoms (je , on –tu / la non personne). Cet échange prend comme référent bien entendu « *l'immigré et son statut dans la société française* »; ce qui correspond à une réification de ce dernier qui est écarté d'une discussion qui le concerne pourtant au premier chef¹¹⁵.En tant que surénonciateur, l'hyperénonciateur second (*h1*) surplombe le discours et parvient à imposer son point de vue en citant celui des sujets tiers (l'ensemble des coénonciateurs des deux FD)

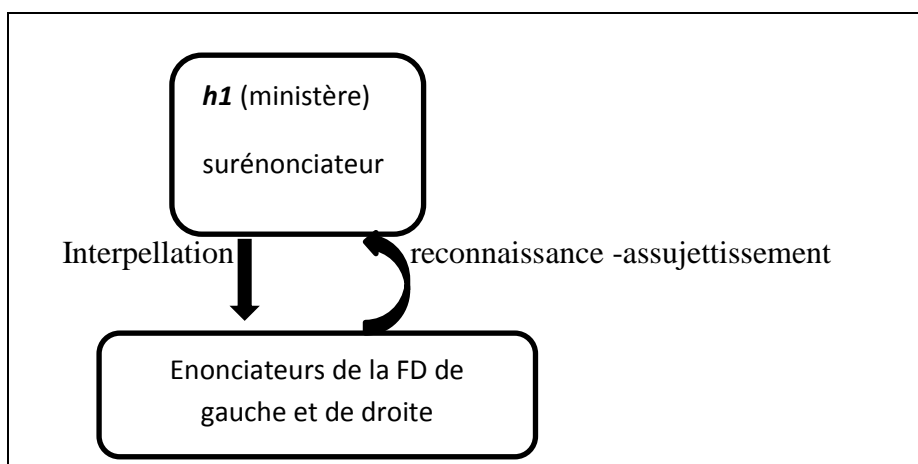


Figure n° 8.7 : PDV du ministère en tant que h1 - surénonciateur

Le ministère que nous avons appelé *h1* (équivalent au modérateur du débat) joue ici le rôle d'un *surénonciateur* puisqu'il rapporte par le biais de son site (www.identitenationale.fr) tous les énoncés produits et publiés par les internautes lors du débat .Tout en pratiquant la *coénonciation et la sous-énonciation* ,puisqu'il publie tous les énoncés sans « *aucune restriction* » , il tire avantage de cette position de surplomb qui lui permet éventuellement de censurer ou de tronquer les textes « dangereux » pour ses positions

¹¹³Benveniste , ibid.

¹¹⁴ Cf. 8.2.1 et figure 8.6.

¹¹⁵figure 8.6

ou faire en sorte qu'ils soient minoritaires. En tous les cas , la situation de communication est telle qu'il peut « manipuler » les textes dans un but argumentatif ; c'est peut-être cela qui a fait réagir de J-L Mélenchon qui dit avoir découvert «avec stupéfaction» l'extrait de son blog sur le site du ministère de l'Immigration : «*Je refuse que mon nom et celui du Parti de gauche puissent être ainsi enrôlés au service de la communication gouvernementale*» et ainsi que Besancenot , président du NPA , qui s'insurge également, soulignant un « *procédé indigne, révélateur de la politique d'Eric Besson, serviteur zélé de Nicolas Sarkozy, qui ne recule devant aucun moyen pour donner l'illusion d'un consensus sur un débat*». Laure Daussy (lefigaro.fr du 04/11/2009 à 22 :10)

Quant à la FD de gauche, en prenant souvent la défense des jeunes « français » issus de l'immigration, elle ne fait que renforcer ce caractère d'altérité souligné par les énoncés de la droite.

Conclusion du chapitre

En guise d'épilogue pour cette longue séquence, rappelons que l'on s'est attaché à analyser les opérations énonciatives destinées à construire le type de Français idéal. Il est à remarquer que l'analyse des énoncés a pu révéler deux grands types représentés par les discours des sujets :

- un type exclusivement européen, de race blanche, fondé sur *le droit sang*, de confession judéo-chrétienne, en quelque sorte un français de souche, peu favorable à l'intégration des étrangers et préférant l'assimilation inconditionnelle de tout prétendant à la nationalité. C'est l'attracteur « francité » qui organise le domaine notionnel pour cette catégorie de sujets.
- Un type construit à partir du critère « *droit du sol* » , privilégiant l'attracteur « citoyenneté » et plus favorable à l'intégration des étrangers.

Cependant, il faut reconnaître que c'est la conception ethnique de l'identité qui a triomphé dans ce duel entre les deux représentations .En effet, dans un échange où le référent (*l'étranger , l'immigré*)¹¹⁶ est mis « hors-jeu »les deux conceptions ont considéré que le défi majeur était représenté par l'arrivée des étrangers. Ainsi le sujet (B) appartenant à la gauche a souscrit, malgré lui, à la thèse de la droite désignant l'étranger comme source majeure de

¹¹⁶Nous l'avons montré dans la figure 8.6

problèmes pour la société d'accueil. Interpellés par l'hyperénonciateur h1 (le ministère) , les sujet (A) représentant la droite et le sujet (B) représentant la gauche se sont *retournés* et ont reconnus de fait l'autorité de l'interpellant qui s'est mué en surénonciateur imposant son PDV à tout le monde (8.3 et Figure 8.6)

Si le débat s'est révélé « explosif » entre les deux sujets idéologiques , cela n'a pas empêché d'autres énonciateurs de faire entendre un autre son de cloche en s'inscrivant en faux par rapport au thème du débat et à l'hyperénonciateur second *h1* voulant les enfermer dans le piège de la matrice identitaire (G.Noiriel dans P.Marchand ,2012) .Ces sujets nous les avons désignés par le qualificatif « critique »

CHAPITRE 9

Activité du sujet critique

Introduction

A présent , après avoir analysé l'activité du (sujet idéologique) de la FD (droite et gauche) , nous procédons à l'exploration des activités énonciatives du sujet (non idéologique) que nous avons identifié comme étant (l'immigré , le régionaliste et l'internationaliste-écologiste).Ce sujet adopte une attitude critique vis-à-vis du débat par diverses procédures que nous détaillerons dans ce chapitre .

9.1.Marquer son opposition par la réflexivité énonciative

La notion d'identité nationale en tant que *formule* (Krieg , 2009) revêt un caractère problématique pour tous ceux qui veulent l'aborder sur le plan métadiscursif. Aussi le moyen le plus judicieux pour lever le voile sur les types de questionnements suscités serait de se pencher sur les énoncés produits pour explorer les opérations métadiscursives opacifiantes (Revuz, ibid) produites par les énonciateurs sur la notion d'« identité nationale » que nous considérons comme une *formule*¹¹⁷.Il s'agit donc pour nous de voir comment chaque sujet énonciateur réflexif prend position vis à vis de l'emploi de la formule « identité nationale » dans le débat qu'elle a suscité.

Une lecture approfondie du corpus constitué par les nombreuses contributions des sujets énonciateurs a permis de dégager deux grandes catégories d'énonciateurs :

- A) Les sujets interpellés assujettis « méconnaissant » (sujet idéologique)
- B) Les sujets interpellés non assujettis (sujet réflexif ou critique)

Dans la première (catégorie « A »), le sujet interpellé par « l'hyperénonciateur second *hI*» obéissant à l'interpellation (Althusser, 1970) se retourne à l'appel et opère la « reconnaissance » en se découvrant le statut de « sujet » reconnaissant par ce geste même l'autorité de l'instance interpellante (J. Butler (2002), A.Honneth (2008 [1993])). Cependant, Le sujet-interpellé dont le discours est surdéterminé méconnaît son assujettissement et se comporte en sujet libre :

« la catégorie de sujet est une « évidence »(...). C'est en effet le propre de l'idéologique que d'imposer (sans en avoir l'air, puisque ce sont des « évidences »), les évidences comme évidences, que nous ne pouvons pas ne pas reconnaître, et devant lesquelles nous avons l'inévitable et naturelle réaction de nous exclamer (à haute voix, ou dans le « silence de la

¹¹⁷Cf. chapitre 10

conscience ») : « C'est évident ! C'est bien ça ! C'est bien vrai ! ». Dans cette réaction s'exerce la fonction de reconnaissance idéologique qui est une des deux fonctions de l'idéologie comme telle (son envers étant la fonction de méconnaissance) »

(Althusser, 1970 : 30).

Nous rangerons dans cette première catégorie les sujets énonciateurs (sujet-idéologique) dont nous avons montré l'assujettissement à la matrice discursive identitaire qu'elle soit de gauche *jaurésienne* ou de droite *barrésienne* (Noiriel in Marchand, 2012).

Dans la seconde classe d'énonciateurs, nous retrouverons les sujets adoptant une posture critique vis-à-vis de la notion d'« identité nationale ». La réflexivité du sujet acteur (Touraine, 1993) se traduit dans le discours par une opacification du dire lors de ses opérations métadiscursives.

Dans cette partie de notre travail d'analyse, nous essayerons de montrer l'attitude réflexive du sujet sur sa propre position vis-à-vis des mots du discours et des dénominations préconstruites qu'il y rencontre, notamment la dénomination « identité nationale ». Cette « lucidité » est reflétée par la modalisation autonymique (MA) (J.A.Revuz) du sujet énonciateur :

La modalisation qui est selon Fred Hailon (2009 : 55) « *un affleurement montré de l'hétérogénéité inhérente à la langue et au discours, et une façon pour le sujet de représenter localement la maîtrise qu'il a de cette hétérogénéité* » permet au sujet énonciateur d'adopter une position de surplomb par rapport à sa parole, affectée par l'interdiscours ou l'hétérogénéité constitutive, dans la tentative de s'en rendre maître.

La modalisation autonymique qui est une forme de commentaire du sujet énonciateur sur son discours peut correspondre à forme de résistance du sujet au diktat de l'interpellation et de la dominance discursive exercée par « l'hyperénonciateur second, *hl* ». Les non-coïncidences du dire signalent le caractère problématique de la notion d'identité nationale pour l'énonciateur de cette catégorie (le sujet critique). Le sujet critique marque son opposition à l'interdiscours de trois façons :

- ❖ Par la non-coïncidence entre les mots et les choses par effet de surénonciation ou sous-énonciation.
- ❖ Par la non-coïncidence des mots à eux-mêmes.

- ❖ Par le refus du débat (refus de coénonciation) ou non coïncidence énonciation ou hétéro-énonciation.

9.1.1. La non-coïncidence entre les mots et les choses

La non coïncidence entre les mots et les choses sert dans ce cas à énoncer un défaut de la nomination, un écart entre la nomination et la chose désignée et se signale par des structures comme par exemple : *(X, je dis X faute de mieux ; pour ainsi dire ; X, le mot est mauvais.)*

Dans ce cas précis la non coïncidence n'est pas dialogique puisqu'il s'agit d'une appréciation due à l'énonciateur qui donne son avis sur la validité de la dénomination par rapport à la chose référée.

«La non-coïncidence mots-choses est non-dialogique. L'écart (ici, mots-choses) est dans l'énonciation. Il relève des propres mots de l'énonciateur pour dire le monde, et non plus dans le discours où émergent les mots des autres. »

Hailon (2009 , 56-57)

Par ce genre d'énoncé l'E montre le décalage existant entre le signe et le référent. Dans notre corpus nous avons décelé ce genre de non coïncidence où l'énonciateur manifeste son désaccord sur la dénomination retenue. C'est là une attitude réflexive qui dénote une certaine autonomie du sujet énonciateur vis-à-vis de l'autorité qui l'interpelle. En effet tout en adoptant la posture de sujet interpellé, l'E manifeste son désaccord : Il s'agit de dénoncer la non-coïncidence, le défaut de la nomination (3) : *X, je dis X faute de mieux ; pour ainsi dire ; X, le mot est mauvais*

9.1.1.1. Une citoyenneté républicaine

Extrait n ° 120

Claude Bartolone
Député de Seine-Saint-Denis (PS), Ancien ministre

«L'identité nationale et la fierté d'être Français ne sont rien d'autre que des slogans. Je préfère donc parler de citoyenneté républicaine. [...] Elle tient en deux piliers. D'une part, l'école de la République. Une école capable de casser le destin social des plus modestes, capable de faire en sorte que les enfants n'héritent pas de la misère de leurs parents, capable de garantir l'apprentissage de la langue française à tous. D'autre part, la laïcité. Une laïcité exigeante qui ne promeut pas les oppositions, les concurrences religieuses, mais plutôt qui permet à chacun, quelle que soit sa croyance, d'être un citoyen de la République, égal en droits et en devoirs (Source : AFP ; blog de Claude BARTOLONE, 03/11/09)

> <http://www.claudebartolone.net>

Dans cet énoncé C. Bartolone commence par la prédication du thème de *l'identité et de la fierté patriotique* qui est un rappel dialogique de la question et de certains énoncés de la droite. Ce thème est identifié par le terme « slogan » dont le sémantisme péjoratif est renforcé par la double négation (ne + rien +...que) qui réduit à néant la dénomination « identité nationale » en la plaçant hors du domaine des « faits » et la ravalant au rang de « slogan » qui signifie dans le lexique commun « une parole creuse sans effet réel ».

Cette modalité appréciative négative prépare le terrain à une autre modalité épistémique puisque l'E fait connaître sa préférence et semble certain de détenir la vraie dénomination « citoyenneté républicaine » qu'il propose comme substitut à la notion d'« identité nationale. ». Si C. Bartolone en tant que sujet appartenant à la classe politique en tant que député du parti socialiste peut être assimilé à un sujet assujéti, interpellé par l'idéologie de son parti (Althusser), le sujet suivant qui est un simple internaute, du moins il s'identifie en tant que tel, rejette la dénomination « identité nationale » en effectuant une modalisation avec le je verbe « préférer ».

Extrait n ° 121

Edouard 02/11/09 à 13:26

« Être français, c'est être citoyen de la République Française. C'est une appartenance politique. Pas culturelle, pas linguistique, pas territoriale, pas ethnique, pas sociale, pas traditionnelle, pas historique. C'est avoir des droits et des devoirs, qui définissent la façon dont les français choisissent de vivre ensemble »

La notion est identifiée à *la citoyenneté*. Cette identification qui s'appuie sur la localisation de l'individu dans la cité est prédiquée comme une appartenance à la cité (gr. *polis*) :

« C'est une appartenance politique »

Cette identification entraîne logiquement une différenciation qui renforce la prédication de l'E :

« Pas culturelle, pas linguistique, pas territoriale, pas ethnique, pas sociale, pas traditionnelle, pas historique »

L'identité politique qui s'apparente à la citoyenneté puisqu'elle se réfère à la Cité (la République) exclut les autres appartenances par la négation (pas). Donc le domaine notionnel construit par le discours un type (identitaire) construit selon la valeur d'appartenance à la

polis. L'énoncé modalisé négativement exclut de ce domaine de l'identité les traits définitoires exprimant (la culture, la langue, la région, l'ethnie, le groupe social, le groupe historique). La définition citoyenne ouverte s'oppose à celle fermée prônée par les énonciateurs appartenant à la FD de droite et régionaliste.

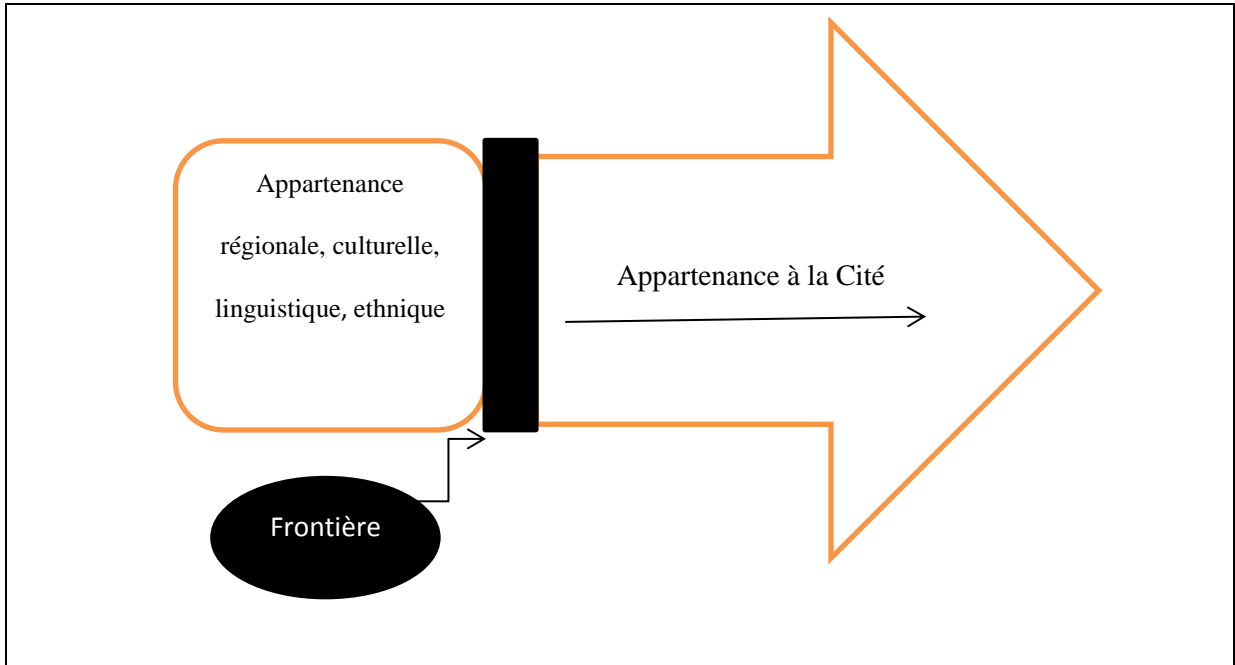


Figure n° 9.1 : construction du domaine notionnel dans le discours républicain

9.1.1.2. Une identité plurielle

Extrait n° 122

Socater (p128)

02/11/09 à 13:15

« (...)Pour moi l'identité nationale est le résultat d'un mélange de différentes origines, d'un mélange de différentes croyances, donc il est un peu simpliste de parler d'UNE identité nationale, il serait plus juste de parler d'identités nationales. »

« il serait plus juste » est une modalité logique épistémique équivalente à « il est certain pour moi » Cette phrase est à mettre en parallèle avec celle-ci :

« il est un peu simpliste de parler d'UNE identité nationale ».

La forme impersonnelle « il est un peu simpliste » est une modalité logique épistémique qui jette le doute sur le degré d'adéquation, d'exactitude de la nomination « identité nationale ». On peut lui substituer la formule « je ne suis pas certain qu'on puisse parler d'une identité

nationale ». Par ce procédé, l'E place la notion d'identité unique « UNE identité » hors du domaine des choses « réelles ». La phrase qui suit opère la rectification de la définition :

« il serait *plus juste* de parler d'*identités nationaleS*. »

La forme impersonnelle « il serait plus juste » apporte une appréciation positive grâce à l'adjectif *juste* à la nomination proposée par l'E « *identités nationaleS* ». Ainsi, l'E substitue à la notion d'identité saisie dans sa singularité et donc son unicité et sa généricité, la notion d'identité plurielle en partant de l'idée de la pluralité des origines ethniques et culturelles de la société française :

« l'identité nationale est le résultat d'un mélange de différentes origines, d'un mélange de différentes croyances. »

Il est à remarquer que l'E mobilise l'insistance typographique (emploi de signes de ponctuation « !!!, ??? » , gros caractères...) pour renforcer sémiotiquement son message. En effet, pour s'assurer de la bonne compréhension de son message, l'E surligne les informations selon la pertinence qu'il leur accorde. C'est ainsi que certains éléments reçoivent une visibilité accrue grâce à leur transcription en lettres capitales :

« UNE identité » « identités nationaleS ».

C'est pour nous une forme de ce que nous baptiserons « une insistance typographique », technique observée dans plusieurs textes d'internautes sous forme de « lettres capitales, point d'exclamations, d'interrogations, de points de suspension ou d'interjections proverbiales telles que « *à bon entendeur salut* »... ». Ce sont là des procédés dialogiques à fonction de redondance destinés à faciliter la *compréhension active* (Bakhtine in Boutet, 1994) du coénonciateur.

« Beaucoup de français(es) aujourd'hui son issus de l'immigration de façon plus ou moins lointaine (c'est mon cas je suis d'origine espagnole), mon identite nationale est un mélange des deux cultures sans lesquelles je ne serais pas le même aujourd'hui, les deux cultures m'ont enrichi, je ne peux renier ni l'une ni l'autre mais cela n'a pas toujours été facile.

Enfinement a l'identité nationale je préfère l'universalité et l'humanisme, a l'instar du communautarisme et du patriotisme, n'est ce pas un peu paradoxal de parler d'identite nationale (a quoi devons nous adhérer) alors qu'ils essayent de construire l'europe et tentent de rapprocher soi disant tout les peuples du monde, »

De ce fait la dénomination proposée par « *l'hyperénonciateur second* » comme une évidence est refoulée hors de la frontière de l'adéquation et remplacée par l'idée de « *l'universalité et l'humanisme* ». L'inadéquation de la dénomination « identité nationale » est renforcée par l'identification établie par l'E entre elle et les notions de « communautarisme » et de « patriotisme » dont le sème commun est l'idée « d'appartenance à un groupe restreint ». Le sémantisme de la restriction des trois notions « identité nationale », « communautarisme », « patriotisme » est opposé à celui de « universalité et humanisme » pour lesquels le jugement (Vignaux,1988) de l'E est favorable .

Dans l'interrogation rhétorique « *n'est-ce pas un peu paradoxal de parler d'identité nationale (à quoi devons nous adhérer') ...* », qui est une forme d'assertion soumise dialogiquement (dialogisme interlocutif) à l'appréciation du coénonciateur l'adjectif « paradoxal » relève le caractère contradictoire de la notion d' « identité nationale », contradiction due à l'inadéquation temporelle, à l'anachronisme du thème contrastant avec la construction de l'Europe et le rapprochement des peuples du monde . Cette forme d'interrogation qui interpelle les co-énonciateurs sert d'inverseur excluant la dénomination « identité nationale » ainsi que celui qui le propose au débat « parler de... » du domaine notionnel de la modernité et les place dans l'altérité d'un passé conservateur révolu.

Extrait n° 123

Mikael

02/11/09 à 11:21

« La France est constituée de plusieurs Nations : outre les Français, il y a dans l'Hexagone les Alsaciens, les Basques, les Bretons, les Catalans, les Corses, les Flamands et les Occitans ; outre-mer, de nombreux peuples Kanaks, Guadeloupéens, Martiniquais, On ne peut donc pas parler d'identité nationale, car la France ne saurait être définie comme une Nation mais plutôt comme le partage d'une citoyenneté. Les citoyens français partagent certainement des valeurs, comme d'ailleurs avec l'ensemble des Européens. Mais ce qui fait la richesse de la France, ce sont ses différences, ses langues, ses symboles, ses traditions au sens large et ouvert du terme' »

Dans cet énoncé, la préférence va au terme de « citoyenneté ». Partant de la prédication du thème « la France » comme territoire l'E propose le prédicat « est constituée de plusieurs nations ». Ce postulat lui permet de modaliser négativement la dénomination « identité nationale » devenue inadéquate puisqu'elle entre en contradiction avec le sème distinctif de la « pluralité » introduit par le déterminant « *plusieurs* ». Ayant gommé l'identité nationale, il propose une autre nomination pour catégoriser le référent constitué par la mosaïque des

peuples censée habiter la France . La non coïncidence entre le mot et la chose (le référent) permet à l'E de proposer un autre terme plus adéquat , selon lui , et partant une vision plus ouverte de l'identité :

« Partant de ce constat, peut-on imposer un modèle unique d'identité française, l'identité étant par définition plurielle ? »

L'interrogation rhétorique revêt l'aspect d'une assertion comme réponse dialogique (dialogisme responsif) à ceux qui affirmaient par leur discours : « Il y a un modèle unique de l'identité française ».

Extrait n° 124

rocknoine

02/11/09 à 19:02

« Etre français' Parfois, j'en ai honte car bien que française de longue lignée, il y a des moments ou je me demande si mon pays est bien ce qu'il prétend être : le pays ou les droits de l'Homme y est respecté.Etre citoyen du monde serait une question plus appropriée, contribuer à laisser une planète propre pour nos enfants de quelle couleur qu'ils soient, de quelque nationalité qu'ils soient ! »

L'énoncé « *Etre citoyen du monde serait une question plus appropriée* » est une prédication constituant une réponse autodialogique à la modalisation appréciative négative imposée par la phrase « *j'en ai honte* » à la notion « *être français* ». La modalité logique aléthique énonce une vérité avec le syntagme adjectival « *plus appropriée* ».L'usage du conditionnel « *serait* » à , certes , une valeur de politesse mais n'affecte point l'assertion. En optant pour l'universalité , l'E effectue une *désappropriation* (création d'une distance par rapport à l'objet discursif ,Vignaux 1995) vis-à-vis de la notion d'identité nationale moins ouverte et moins humaniste .

9.1.1.3.L'identité, c'est la désappartenance

Extrait n° 125

Thierry M. ,02/11/09 à 14:17

« la France est un pays, à l'instar de nombreux autres nations, inscrite dans une histoire multiséculaire. Cette histoire s'enracine dans un passé commun, fait de vagues d'immigration successives, depuis l'époque romaine jusqu'à aujourd'hui.Cependant, la question de l'identité nationale, telle qu'elle est objectivement posée et subjectivement

vécue est une construction socio-historique, loin de tout naturalisme ou substantialisme identitaire. »

La France est identifiée comme une notion localisée dans un espace social appartenant au passé « construction sociohistorique »

« (...), inscrite dans une histoire multiséculaire »

Cependant la notion d' « identité nationale » est une construction dont l'actant confirmé est l'Etat.

« Ce n'est, en effet, que sous la III République qu'a été décidée et institutionnalisée "l'épopée" nationale française, ancrée dans un passé la ramenant à la Gaule et aux exploits de ces héros fiers et résistants à l'entreprise romaine.→»

L'E établit un rapport de synonymie entre le terme « l'identité » avec celui « d'épopée » qu'il modalise avec des guillemets. Cette modalisation autonymique marque une distanciation de l'E par rapport à son texte et semblerait être l'empreinte d'une modalité logique du doute pesant sur la véracité des récits de cette « épopée » institutionnalisée par la III République. On pourrait envisager, de prime abord, que cette modalisation sert à ménager la face des nationalistes en imprimant un second degré au signifié du terme « épopée », cependant le cotexte fait plutôt pencher la balance du côté d'une interprétation négative du terme puisque l'E évoque l'idée d' un « embryon de nation »

« 'embryon' de nation, faite d'identités multiples et variées, brassage de langues, de cultures et de valeurs locales, qui font aujourd'hui encore la richesse de ses territoires. »

Les termes de caractérisation « embryon » « identités multiples », « brassage » « valeurs » brosse le portrait de la nation comme un ensemble composite sans consistance. Par cette caractérisation, la nation, représentée comme un groupement qui n'en est qu'à ses balbutiements, est différenciée par rapport à celle que rend le sémantisme de la dénomination « identité nationale »

« Le propre d'une identité, c'est de se construire en se projetant. »

Thématisant « l'identité » par un clivage, l'E propose un rhème où la notion d' « identité » est identifiée à un projet d'avenir imprimant à celle-ci l'idée du mouvement, du processus trouvant son prolongement dans le futur. Le verbe pronominal « *se projeter* » présente l'action comme réflexive émanant du sujet « l'identité ». Le SN « *le propre d'une identité* » présente l'action en faire « se projeter » comme une propriété inhérente à

« l'identité ». C'est comme si l'E voulait libérer cette notion de l'emprise l'actant confirmé « l'Etat » qui lui a donné naissance sous la IIIème République. L'action des politiques qui obéit à des considérations pragmatiques et qui a tendance à faire fléchir le cours des événements en faveur de ses visées entrave le cours de l'histoire selon l'énonciateur.

« Face aux peurs suscitées par l'avenir incertain, l'identité risque de se braquer sur son héritage. Ne sachant où l'on va, on décide alors de mieux regarder d'où l'on vient ».

L'identité ici est à prendre pour une réification de l'agent confirmé « l'Etat » car dans la phrase suivantes, elle est substituée par l'anaphorique « on » désignant le « nous » collectif des « français historiques ». Le verbe « risquer » signale la dangerosité de s'attacher au passé comme « seule planche du salut » et prépare à une vision qualifiée de « sclérosante , passéiste et nostalgique ». S'attaquant au syntagme *identité nationale*, l'E procède à son défigement .

Localisant la notion « nation » dans le temps par le présent et le passé récent « perdre » et le SP complément du temps « depuis une vingtaine d'années » ; puis dans l'espace (*globalisation*) il la détermine comme une notion en état d'obsolescence :

« La nation est une notion qui perd de sa pertinence au point de vue politique et économique depuis une vingtaine d'années avec la globalisation, notamment dans les pays de l'ancienne Europe, fondée sur le modèle de l'Etat-Nation. »

Du coup , la notion de « nation » est placée hors du cours réel des choses .

Dans un second temps, le terme « identité » libéré de la chape sémantique du prédiscours dans lequel l'amalgame avec le terme « nation » le maintenait va être défini comme « désappartenance » :

« Concernant le concept d'identité, je le rapprocherais de la notion de "désappartenance" théorisée par le sociologue de Singly.¹¹⁸ »

Cette « désappartenance » devenue désormais synonyme de l'identité acquiert une validité par sa qualité de notion déjà établie en sociologie. Le préfixe négatif (dé-) introduisant le praxème (appartenance) établit une différenciation entre « l'identité » et « l'appartenance » et érige une frontière entre les deux notions.

« L'appartenance » qui peut être l'une des valeurs entrant dans la constitution du *type* (meilleur représentant de l'identité) attiré par l'attracteur « nation » dans les sens ethnico-

¹¹⁸François de Singly (2003/2005) , Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du social , Armand Colin , éditions de poche

historique est caractérisée négativement . Dans le cadre de la dialectique du même et de l'autre , cette négativation de « l'appartenance comme valeur du *type* » a pour effet de l'expulser du domaine de l'identité . Le critère de « l'appartenance » est une marque du rôle d'*inverseur* (Dufour 2007 : 461) joué par « la nation » dans le cadre de l'identité .Autrement dit, revendiquer l'appartenance à une nation historiquement constituée vous expulse de la sphère de l'identité. Donc pour accéder à l'identité personnelle, pour « s'individualiser » il faut « s'extraire de son milieu originel »

« Par-là, il signifie la capacité qu'ont les individus à s'extraire de leur milieu originel, non pas pour le nier ou le réfuter, mais pour s'en émanciper afin de mieux s'individualiser. »

Pour l'E , avoir une identité nationale, c'est se libérer de la fascination du passé pour mieux s'affirmer dans le futur

« L'identité est un concept dynamique ; elle s'inscrit dans un passé, mais doit savoir le surmonter, le dépasser, s'en émanciper pour mieux s'affirmer afin de le regarder objectivement. »

Ainsi pour l'E , pour protéger l'identité de la sclérose et des dangers de l'exclusivisme , il faudrait passer outre les barrières de la nation en la désolidarisant du terme « nation » , en plaçant l'idée « d'appartenance à une nation-Etat » dans son contexte historique et en s'ouvrant à « l'identité » à tous les sens du terme : individuelle , culturelle , plurielle , régionaliste, universaliste...

9.1.1.4. Une identité culturelle

Extrait n° 126

Sylvain ,02/11/09 à 11:47

« L'identité nationale n'est qu'une mesure factice qui n'a servi qu'à consolider des cultures différentes sous un espace uni.

L'identité nationale ne signifie pas grand-chose pour moi. Ma culture est flamande, mais je ne parle pas flamand parce que les autorités françaises ont interdit aux enfants du début du XXème siècle de le parler à l'école. Une partie de mon patrimoine a disparu.

Je ne vois pas ce qui me rapproche plus d'un auvergnat, d'un antillais, d'un bayonnais, d'un messin, d'un caennais, d'un corse par rapport à un belge ou un irlandais. Je dirais même que je me sens plus chez moi en Belgique qu'en région PACA... Bref, je ne vois

pas ce qu'on a à gagner à relancer cette thématique qui n'a plus d'intérêt maintenant que les cultures locales sont quasiment éradiquées... »

Dans le droit fil de la déstabilisation (Vignaux , 1995) d'un sens préconstruit inscrit dans le praxème *identité nationale* , et que l'H.S.(*hl*) impose d'emblée aux différents énonciateurs prenant part au débat , l'E multiplie les procédés de caractérisation négatifs pour signifier sa non prise en charge du terme « identité nationale ».

« L'identité nationale n'est qu'une mesure factice qui n'a servi qu'à consolider des cultures différentes sous un espace uni. »

Dans cette phrase le praxème « identité nationale » est identifié en tant que nomination bien définie par un déterminant « l' » qui établit son existence en tant qu'objet discursif désignant un objet du monde par référenciation. Cependant en prédiquant sur le thème, l'E le définit comme une « mesure factice ». Le mot « mesure » relève des verbes désignant une action relevant du type performatif , perlocutoire (J.L.Austin , *ibid*). La « mesure » synonyme de « décision unilatérale prise par une autorité » est introduite par l'adjectif « factice » évoquant l'idée de superficialité et de la fausseté disqualifiant le thème prédiqué (identité nationale).La négation restrictive « ne...que » renforce à son tour cette disqualification.

La modalité épistémique (N. Le Querler, 1996) introduite par le prédicat montre que l'E doute de l'existence de la notion d'identité.

« L'identité nationale ne signifie pas grand-chose pour moi. Ma culture est flamande, mais je ne parle pas flamand parce que les autorités françaises ont interdit aux enfants du début du XXème siècle de le parler à l'école. Une partie de mon patrimoine a disparu. »

S'identifiant comme Flamand par sa culture « Ma culture est flamande » , il établit une différenciation entre lui et les autres habitants des autres régions françaises :

« Je ne vois pas ce qui me rapproche plus d'un auvergnat, d'un antillais, d'un bayonnais, d'un messin, d'un caennais, d'un corse par rapport à un belge ou un irlandais »

Cette différenciation s'opère déjà sur le plan des anaphoriques : (je) représentant l'énonciateur identifié comme (un Flamand) se distingue d'un nous constitué par les autres appartenances (régionales de France) collectif utilisé par les « sujets idéologiques » . Ainsi l'énonciateur s'extirpe du groupe pour parler de sa propre individualité, de ce qui le fait un : sa culture flamande opprimée « par les autorités françaises ».

Il ne distingue aucun lien entre lui et les autres français habitants d'autres régions. Cela implique que son identité culturelle « flamande » qui érige une frontière entre lui et les autres français l'exclut du domaine notionnel de l'identité nationale française. La valeur « culture individuelle » érigée en critère de détermination du type dont l'attracteur est « la nation française » lui permet de « s'extraire » de ce domaine, de s'auto-exclure et de trouver une place hors de la frontière du domaine , c'est-à-dire dans l'altérité.

Cette auto-exclusion qui revêt un caractère revendicatif peut être interprétée comme un geste de révolte vis-à-vis du gouvernement français dont le jacobinisme a voué sa langue maternelle à la disparition :

« Je ne parle pas flamand parce que les autorités françaises ont interdit aux enfants du début du XXème siècle de le parler à l'école »

L'appartenance régionale sous tendue par une culture spécifique composante de la personnalité individuelle de l'E lui permet de s'émanciper comme le suggère de la nation comme *attracteur* vers l'ethnie .C'est cela qui permet à l'E d'établir une comparaison entre son lieu de résidence voire de naissance français (région PACA) et la Belgique et de marquer sa préférence pour cette dernière avec le comparatif de supériorité (se sentir plus chez moi enqu'en).

« Je dirais même que je me sens plus chez moi en Belgique qu'en région PACA... »

Ainsi , s'il n'est pas pris en considération , le critère de la culture individuelle et régionale – l'E pouvant être originaire du nord de la France - peut constituer un frein à la cohésion que la notion d'identité cherche à établir. La non prise en charge des communautés mineures au bénéfice d'une seule communauté hégémonique (Andersen ,1983 tr. 1996 et Chivallon C , 2007), celle de la nation, peut engendrer un sentiment d'exclusion chez les individus culturellement différents et partant une réaction d'auto-exclusion effective de leur part du sein de la nation. C'est la raison pour laquelle Thierry M. préconise , dans ce même corpus , la « désappartenance » vis-à-vis de son propre héritage pour éviter la sclérose de l'identité.

Extrait n° 127

Thierry M.02/11/09 à 14:17

« L'identité est un concept dynamique ; elle s'inscrit dans un passé, mais doit savoir le surmonter, le dépasser, s'en émanciper pour mieux s'affirmer afin de le regarder objectivement. »

Le spectacle linguistique de la spécificité culturelle mise à mal, exclue, livre une mise en scène de l'action (actancialité) qui ne plaide pas en faveur de celui qui parraine le débat sur l'identité française (*hI.*). L'énoncé présente un schéma constitué de deux actants : un actant infirmé, passif ou patient, un actant confirmé, un bénéficiaire

Extrait n° 128

Daniel 02/11/09 à 11:46

« Etre français c'est avoir des ancêtres Cathares exterminés au nom de l'intérêt "franco-papal" »

- Actant infirmé: « des ancêtres Cathares »
- Bénéficiaires : « intérêt franco-papal »
- Actant confirmé : non désigné.

Dans ce schéma de l'actancialité, l'E nous présente un procès sous la forme d'un participe passé « exterminés » exprimant l'accompli équivalent au verbe de la forme passive « ont été exterminés ».

La position *d'actant infirmé* montre les cathares subissant une action violente dont l'actant confirmé n'est pas cité. Ce qui est évoqué c'est *le bénéficiaire* « l'intérêt franco-papal », c'est à dire le roi de France et le souverain ecclésiastique .

« c'est avoir une culture du sud (occitane), mais aussi Corse, Basque, Bretonne interdite par un "régime" dit de liberté, en réalité pour nous liberticide ; »

- ❖ Actant infirmé : une culture du sud
- ❖ Actant confirmé : un "régime" dit de liberté

Le deuxième énoncé pose la « culture occitane » et les autres cultures régionales comme *actant infirmé* sur lequel s'exerce le procès d'interdiction et d'exclusion exercé par un *actant confirmé* « le régime ». Le terme *régime* est un axiologique puisqu'il exclut le référent ainsi dénommé du domaine notionnel de la démocratie. En effet dans les médias et les discours politiques des pays démocratiques on attribue cette dénomination aux pays caractérisés comme *autoritaires*. Cette dénomination axiologique est co-occurrence d'un

certain nombre de pays catégorisés comme non démocratiques dans les médias des pays occidentaux « *régime soviétique, régime de Pékin, régime syrien, régime iranien* ». Ainsi, en dénommant « régime » le gouvernement marginalisant les cultures des régions françaises, l'énonciateur exclut ce gouvernement du domaine des Mêmes (pays démocratiques) et le place dans le domaine notionnel des Autres (pays non démocratique). En modalisant autonymiquement le terme « régime » il ajoute une glose « *dit de liberté* » ou le verbe « *dire* » montre la non-coïncidence de mot à la chose référée. La double modalisation apporte une appréciation extrêmement négative sur le « régime » que l'adjectif axiologique « liberticide » (littéralement tueur des libertés) ne fait que confirmer.

Se définissant comme porte-parole de « la culture du sud » (occitane), L'E la présente comme subissant l'action négative d'un gouvernement qui se présente comme démocratique. L'E se démarque de ce « régime » qu'il caractérise comme « liberticide ». On peut dire qu'il se livre à une *désappartenance* par rapport à l'identité telle que prônée par ce régime. Mais cette désappartenance peut-être aussi considérée comme une forme de rejet du débat identitaire officiel, « une émancipation » par rapport à une histoire douloureuse, une identité meurtrière (A. Maalouf, 1998) et une « projection » vers une société moins autoritaire et culturellement plurielle. Dans le même temps, ces prédications axées sur un seul thème (le gouvernement) privent celui-ci d'une valeur extrêmement importante : celle de la tolérance et le respect des minorités. Cela suffit pour lui ôter toute légitimité.

« mais il est vrai qu'un ministre "pied noir" n'a pas de si lointaines racines !! »

L'action catégorisante de l'E choisit en dernier de s'exercer sur le *hl* qu'il désigne par le terme de « Un ministre ». La modalité logique épistémique « il est vrai » fait le constat des origines étrangères du *hl* avec le qualifiant « pied-noir ». A cette première caractérisation s'ajoute l'énoncé négativant montrant l'origine étrangère du ministre (*hl*). L'adjectif (lointaines) introduisant (racines) signifiant (origine ethniques) transforme le terme en *complémentaire* opposé à (français de souche). Par cette dernière prédication, L'E pointe l'origine étrangère de l'hyperénonciateur second pour le discréditer. Cette délégitimation de procède par l'expulsion de celui-ci du cercle des Mêmes auxquels s'identifie l'E.

9.1.1.5. Une identité universelle

Extrait n° 129

Cubi , 02/11/09 à 14:40

« Pour savoir qui tu es, il faut savoir d'où tu viens. Pour ma part, et comme 99% des français (pour ne pas dire 100%) , nous sommes originaires d'horizons divers et variés, dépassant largement les limites de nos frontières actuelles. Ceux qui diront qu'ils sont français de "pure souche", sont soit des menteurs, soit des ignorants. De ce fait le débat sur "l'identité nationale", est déplacé de son contexte.

Il ne s'agit pas ici de ressasser nos institutions, constitution, histoire et culture qui nous ont bercés, afin d'établir une nouvelle base de l'identité. Le but n'est pas d'ériger un modèle du "français commun" ! A l'époque ou nous parlons de l'Europe et de nouvel ordre mondial, l'heure n'est pas au confinement dans une identité limitée et prétencieuse, mais au positionnement mondial d'une population occidentale.

Profitons de ce débat pour penser à l'identité européenne, et mondiale, car penser uniquement à l'identité française, c'est bâtir des murs à nos frontières , »

Par une première désappropriation, le sujet énonciateur marque une autre désappropriation pour la dénomination « Français de pure souche » et place ceux qui l'adoptent hors du champ de la rationalité par une modalité du jugement (Vignaux 2008) « menteurs » « ignorants »

« Ceux qui diront qu'ils sont français de "pure souche", sont soit des menteurs, soit des ignorants ».

Une seconde désappropriation , qui est la déduction logique de la première , marque un refus du thème « IN » introduit par la forme impersonnelle modalisante « il est déplacé de son contexte » qui signifie que le débat est situé en dehors de son espace spatio-temporel ,

« De ce fait le débat sur "l'identité nationale", est déplacé de son contexte » ,

Enfin une appropriation est effectuée pour la notion d'identité par le sujet , une localisation sur le continent européen et sur la planète terre « *Profitons de ce débat pour penser à l'identité européenne, et mondiale* »

Extrait n° 130

Ju , 02/11/09 à 14:50

« Je pense que cette question n'a plus lieu d'être dans notre société actuelle. En effet, aujourd'hui je ne suis "Français" uniquement parce que sur le territoire sur lequel je vis il y a des frontières qui me séparent de mes voisins espagnols, italiens, allemands, belges' Mais aujourd'hui si dans le rue je croise un belge, un allemand, un espagnol, un italien, mis à part certaines caractéristiques morphologiques, rien ne me permet de distinguer si tel ou tel est français, italien, allemand ou belge. Aujourd'hui, je suis français, comme je suis italien, belge, allemand, italien ou américain, argentin' Nous

vivons tous sur un petit caillou appelé la Terre, alors aujourd'hui je ne me sens pas Français mais tous simplement humain comme les 6 milliards de personnes avec qui je partage ma planète. »

Après un refus de coénonciation sur le débat avec la modalité logique épistémique « *cette question n'a plus lieu d'être dans notre société actuelle* », l'E effectue une identification de la notion de francité par la limitation géographique constituée par les frontières. L'insuffisance du critère géographique est soulignée par la caractérisation effectuée par l'adverbe *uniquement* et la négation restrictive « ne être + français + que » :

« aujourd'hui je ne suis "Français" uniquement parce que sur le territoire sur lequel je vis il y a des frontières qui me séparent de mes voisins »

Pour lui, le français existe, possède une identité par différenciation avec les autres habitants des autres pays. L'E refuse ce critère de différenciation par la concession « mais » qui introduit une négation de la différence avec les autres « *rien ne me permet de distinguer si tel ou tel est français, italien, allemand ou belge* ».

Ainsi, il parvient à placer hors du domaine notionnel de l'identité le critère « géographique » souligné par les frontières. Cette désappropriation vis-à-vis du discours traditionnel fondé sur la « nation » en tant qu'ethnie ou cité ouvre le champ à une appropriation qui localise le type organisateur dans un espace plus vaste celui de la *planète et l'humanité* :

« *Aujourd'hui je ne me sens pas Français mais tous simplement humain comme les 6 milliards de personnes avec qui je partage ma planète* »

Tout est résumé dans cette dernière phrase :

Par une modalité assertive (pour l'énonciation) avec l'adverbe « aujourd'hui » qui localise le temps d'énonciation dans le présent et l'indicatif du verbe « se sentir », l'E souligne la réalité du fait ressenti. La modalité épistémique introduite par la déclarative négative « ne + me sens + pas » oppose la notion « Français » qui est un gentilé, un désignant géographique, à la désignation « humain » qu'il érige en *type* représentant l'attracteur « humanité ».

Dans la séquence « *aujourd'hui je ne me sens pas Français* », la négation refoule la dénomination « Français » dans l'altérité et la transforme en *complémentaire*. L'adverbe

« *aujourd'hui* » modalisant la phrase renferme l'idée d'évolution, le processus qui a entraîné le sujet énonciateur de la notion d'appartenance à un territoire restreint délimité par les frontières vers l'espace sans frontières, lieu de vie de toute l'espèce humaine.

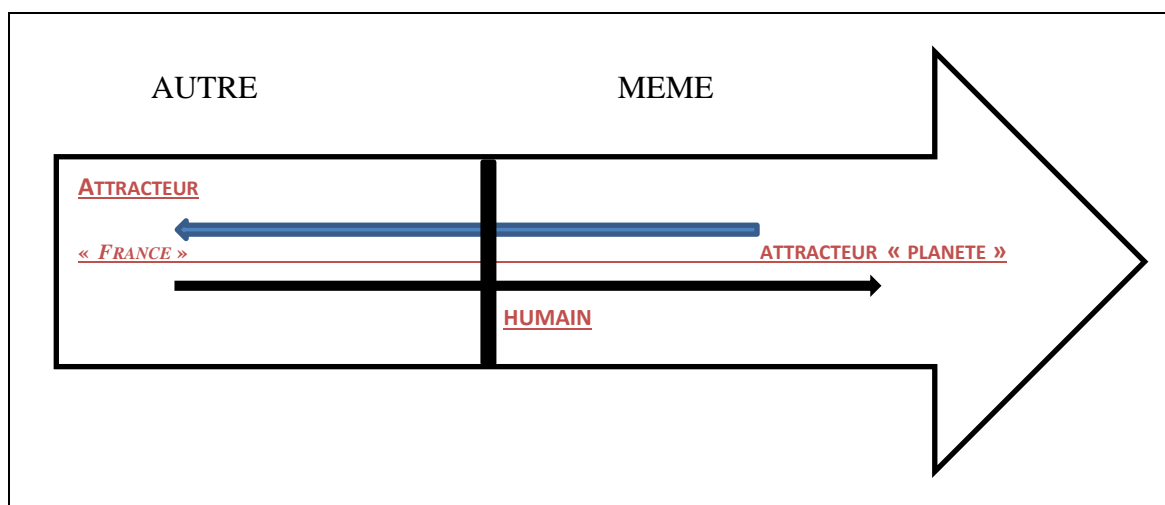


Figure n° 9.2 : représentation du type français selon le sujet universaliste

Pour modifier le type représentant le centre organisateur du domaine notionnel, le Français vivant au sein de la France géographique, l'E, par le biais d'opérations énonciatives (désappropriations, différenciation, négation) place *l'attracteur* (France) considéré habituellement comme le modèle dont les propriétés fixent le type représentatif hors du domaine notionnel de l'identité.

Cet attracteur est remplacé par un autre « la planète » sur proposition de l'E. Ainsi, pour le sujet la définition du Français devient obsolète, passiste puisque l'attracteur vers lequel tendent les hommes actuels n'est plus le pays en tant que territoire restreint mais « *la planète entière* » où l'identité devient universelle.

Conclusion

Le sujet critique vis à vis de « l'h1 » se décentre nettement par rapport au discours « contaminé » par le préconstruit de l'interdiscours. Il échappe à l'interpellation idéologique et au lieu de s'engager dans un débat théorique, il se concentre sur ses praxis quotidiennes. Aussi, la majorité des énoncés de cette catégorie est revendicative car elle pointe les inégalités sociales et les violations du contrat républicain dont ils sont les premières victimes.

Non seulement, il identifie clairement l'interpellant (l'hyperénonciateur second) mais il l'apostrophe en lui déniait l'autorité de parrainer le débat .Refusant la dénomination « *identité nationale* » pour la restriction qu'elle impose au programme de sens induit, il revendique une autre forme d'identité où l'allégeance à la nation passe par l'identité personnelle. C'est ainsi que le carcan de l'appartenance à la nation est dénoncé par le sujet critique .Pour lui, la notion de nation est dépassée suite à l'intégration de celle-ci dans une entité beaucoup plus vaste : l'Europe et le monde. C'est en vertu de cette Europe de toutes les régions que l'entité régionaliste est mise en avant.

Les immigrants revendiquent quant à eux l'égalité des droits dans le cadre d'une citoyenneté républicaine opposée à la notion de francité qui exige une déculturation. Le choix opéré permet aux nouveaux arrivants de bénéficier des droits garantis par l'acquisition de la nationalité et de préserver leur culture d'origine.

Ces sujets critiques (*immigrants et régionalistes et universalistes*) vis-à-vis d'une vision nationaliste et conservatrice de l'identité française opposent à celles-ci une identité plurielle et plus ouverte et évolutive telle que celle revendiquée par A. Maalouf :

« (...) Il me semble que le vent de la mondialisation pourrait nous conduire au pire, mais également au meilleur. Si les nouveaux moyens de communication, qui nous rapprochent trop vite les uns des autres, nous amènent à affirmer, par réaction, nos différences, ils nous font prendre également conscience de notre destin commun. Ce qui me donne à penser que l'évolution actuelle pourrait favoriser à terme l'émergence d'une nouvelle approche de l'identité .Une identité qui serait perçue comme la somme de toutes nos appartenances et au sein de laquelle l'appartenance à la communauté humaine prendrait plus d'importance « jusqu'à devenir un jour l'appartenance principale sans pour autant effacer nos multiples appartenances particulières. »

(Maalouf,A, 1998 : 114).

Considérant la nation comme évolutive, ils aspirent à une société moins nationaliste et plus universaliste.

Une *identité plurielle* est la nomination la plus adéquate affirment les énonciateurs de cette non coïncidence avec le dire de l'hyperénonciateur. Après avoir signalé la non adéquation des mots avec les choses - la non coïncidence de la nomination singulière « l'identité nationale » avec le référent désigné (la multiplicité des origines ethniques des populations de France) - ils énoncent leur préférence et proposent leur propre nomination « des identités nationales », « une identité plurielle » ouvrant sur une citoyenneté et une fraternité universelle.

9.1.2. La non-coïncidence des mots à eux-mêmes

9.1.2.1. Polysémie contre monosémie

Utilisant le procédé la non-coïncidence des mots à eux-mêmes (J. A. Revuz , 1988) l'énonciateur tire profit de la polysémie de la dénomination pour marquer sa non-coïncidence avec le sens univoque qu'on veut lui imputer .Le sujet réflexif marque ainsi son désaccord avec le « sémantisme » imposé par la dénomination en tant que préconstruit.

Extrait n°131

Orianne , 02/11/09 à 10:39

« Être français, c'est UNE identité, mais ce n'est pas L'identité.

L'identité française est un maillon de la chaîne identitaire d'un français.

Cela dans le sens où chacun de nous est citoyen du monde, citoyen européen et citoyen français (ou autre). Dans notre société actuelle, dite multiculturelle, il est invraisemblable d'envisager une seule et unique identité. Penser à l'identité nationale, c'est être rassuré d'appartenir au pays dans lequel nous vivons. C'est aussi être fidèle à ce pays qu'est le nôtre. Mais cette fidélité risque d'être bafouée dans un monde actuel qui est en constante connexion.

(...)

Le débat sur l'identité nationale devrait s'inscrire dans le débat sur l'identité européenne, qui lui s'inscrit dans le débat sur l'identité mondiale, voire universelle.

Le problème réside dans la définition même du terme « identité », cela entraîne l'idée même qu'il faut être « identique à ». Une chose est sûre, nous sommes tous les mêmes et nous sommes tous différents ! »

Le dialogisme interdiscursif manifeste dans la phrase suivante montre que clairement que la modalisation autonymique et la non coïncidence attestent de la non symétrie des deux coénonciateurs à propos de la dénomination :

« Être français, c'est UNE identité, mais ce n'est pas L'identité. »

L'insistance typographique est un procédé modalisateur consistant à marquer l'élément de l'énoncé sur lequel porte la non-coïncidence (nous développerons ce point précis dans une prochaine étude). Dans cet extrait de l'énoncé, l'énonciateur écrit le déterminant non défini 'UNE' en lettres capitales dans une façon de marquer l'inadéquation du terme surligné et sa modalisation. C'est surtout un blocage de la « signification » du terme proposé

(L'identité) et que l'énonciateur modalise négativement. La non-coïncidence du mot à son sens fait ressortir sa polysémie puisqu'il est identifié au (*maillon*) (*d'une chaîne identitaire*)

« L'identité française est un maillon de la chaîne identitaire d'un français. Cela dans le sens où chacun de nous est citoyen du monde, citoyen européen et citoyen français (ou autre) »

Le déterminant (UNE) qui supplante le déterminant défini (L') conteste l'effet d'évidence produit par l'article défini – 3ème topos – *in esse* (J-M. Barbéris 2001, *T&c* : 361) qui « *marque un degré d'actualisation plus avancé du côté de la réalité (cf. sa valeur anaphorique (...)) présuppose l'inscription en réalité du référent visé par le nom* » J.Bres (ibid , p.17). La dénomination « *identité nationale* » est présentée (par l'article défini) comme un préconstruit qui « *est l'actualisation d'un élément discursif présenté comme ayant été validé antérieurement* » (Dufour 2007 : 371) issu de l'interdiscours.

Prise comme le résultat de l'opération de nominalisation à base adjectivale (*identique*) , la notion (*d'identité nationale*) est conçue comme un préconstruit de l'interdiscours et suscite la méfiance du sujet critique car selon Dufour (2007 : 373) ce qui s'énonce par un nom valide un acte de nomination qui par une référencement a associé ce nom à un élément réel.

« Le problème réside dans la définition même du terme « identité », cela entraîne l'idée même qu'il faut être « identique à ». Une chose est sûre, nous sommes tous les mêmes et nous sommes tous différents ! »

Le point d'exclamation final est aussi une forme d'insistance sur la dernière phrase qui clame la diversité des identités.

La modalisation autonymique affectant le terme (L'identité) a révélé une polysémie qu'il (*hyperénonciateur second*) taisait un peu à la manière d'un arbre qui cacherait la forêt des « identités » que l'énonciateur a révélées (*l'identité européenne, sur l'identité mondiale, voire universelle/ citoyen du monde, citoyen européen et citoyen français (ou autre)*).

Ce rejet du monosémantisme induit par l'article défini et présenté comme une évidence inscrite dans l'interdiscours par « l'hyperénonciateur second , *hl.* » est battu en brèche par plusieurs énonciateurs :

Extrait n° 132

PigeonPigeon , 02/11/09 à 16:20

« L'identité n'est pas seulement nationale »

La négation *ne...pas* introduit une différenciation au thème localisé par le verbe être comme élément réel (présent de l'indicatif). L'identification est constituée par la différenciation que fait entendre « *pas seulement* ». L'E marque la non coïncidence du segment figé « identité nationale » avec le programme de sens du terme « identité ». En opérant le défigement, il ouvre la voie à d'autres déterminations du terme « identité ». Le coénonciateur est autorisé à penser à d'autres types d'identité : identité culturelle , identité sociale , identité plurielle , identité européenne , identité régionale...

Extrait n° 133

Stickyfingers ,02/11/09 à 16:54

« Aujourd'hui être Français, c'est être européen. L'Europe (politique, sociale, économique...) est notre seule chance face aux géants indiens, chinois ou américains. Je ne comprends pas qu'il existe un ministère de l'identité nationale, notre identité doit être continentale ». (corpus p.331)

Extrait n°134

Vitale15 /enitram (02/11/09 à 17:18)

« (...)En conclusion il nous semble qu'il n'y ait pas une mais des « identités nationales ». A l'heure de l'Europe ne serait-il pas plus judicieux de s'interroger sur une « identité européenne ».

Les modalisateurs insistant sur la non adéquation du terme identité nationale révèlent une propension du sujet de cette catégorie - un sujet réflexif , monosémique critique selon la conception de Touraine , - à remonter vers le programme de sens qui révèle une multiplicité que le dire de *l'hyperénonciateur second* étouffe pour ne laisser filtrer qu'une seule signification : celle qui lui sied . L'E lève le voile sur la restriction frappant le sens et montre que « L'identité » peut être « une identité plurielle » ouverte sur l'autre et en constante évolution comme le souligne clairement cet énoncé appartenant à la catégorie (2) :

Extrait n° 135

Thierry M.02/11/09 à 14:17

« (...)Le risque est alors de s'enfermer dans une vision sclérosante, communautaire, passéiste et "nostalgique" d'un âge d'or qui n'a jamais véritablement existé, de l'identité.

L'identité nationale, à ce titre, s'apparenterait à notre capacité sociale à s'émanciper de nos racines historiques pour se construire ensemble au sein d'une même unicité collective, loin de tout substantialisme. L'identité est un concept dynamique ; elle s'inscrit dans un passé, mais doit savoir le surmonter, le dépasser, s'en émanciper pour mieux s'affirmer afin de le regarder objectivement. »

La notion d'identité est identifiée à « l'émancipation des racines historiques ». Cette identification impose une différenciation avec une autre conception qui lui serait opposée. La détermination de cette identité comme principe d'émancipation visant « l'unicité collective » la différencie de l'identité « communautaire, passéiste » c'est-à-dire historique. Deux visions de l'identité sont présentées dans cet énoncé, celle identifiée par l'E et prise en charge par lui comme le montre le conditionnel à valeur de souhait « s'apparenterait » : une idée libérée du poids de l'histoire, du passé qui la fige ; puis celle employée comme repoussoir puisque les déterminations la modalisent par les adjectifs axiologiques (communautaire, passéiste, sclérosante, nostalgique), par la négation « un âge d'or qui n'a jamais existé ». La localisation de cette vision de l'identité dans le passé, dans l'histoire révolue installe par différenciation celle de l'E dans le présent et le futur.

9.1.3. Une non-coïncidence interlocutive

9.1.3.1. le refus de la coénonciation

Le dernier procédé de non-coïncidence choisi par le sujet-acteur est le refus de s'inscrire dans la coénonciation. En effet pour qu'un énonciateur puisse exposer son point de vue, il faudrait un seuil minimal d'entente pour que le « courant passe » entre lui et le coénonciateur. Cet accord entre l'énonciateur et le coénonciateur se fonde sur les termes à utiliser. J. Authier-Revuz (1995 : 182) estime qu'un accord minimal de l'autre est nécessaire au dire de l'un : une condition du « pouvoir dire » sous la formule fréquente « si on peut, s'il est possible de dire ainsi... ». En effet, *ce vouloir de l'autre –interlocuteur* est souvent sollicité pour débloquer les situations conflictuelles à propos de certains termes susceptibles d'entraîner une rupture de la communication comme l'illustre cet exemple :

Extrait n° 136

« A2 : Pour résumer, vous niez avoir vous-même torturé mais il y avait des tortures et vous les approuviez ?

J.M. Le Pen/ Non ! Je n'accepte pas le terme que vous employez. Je dis qu'il y avait des hommes qui détenaient des réseaux de bombes... (*nous soulignons*)

(Propos rapportés dans *Libération*, 13.2.85, p.2)

Extrait n° 137

« D.E. : Vous ironisez sur les « maitres à penser » ; vous ne croyez donc pas que les intellectuels ont un rôle à jouer dans la société ?

G.Dumézil. : Je n'aime pas ce mot d'intellectuel. Je n'ai jamais compris ce qu'il voulait dire. » (G.Dumézil, *Entretiens avec D. Eribon, 1987*, p. 204) ...(*nous soulignons*)

Ainsi tant que les partenaires de l'échange sont en contact direct , les procédés destinés à contrecarrer les dangers que fait courir la non-coïncidence à la coénonciation sont légion. Pour éviter le refus , l'énonciateur peut toujours « forcer la main » à son coénonciateur en l'intégrant dans une énonciation conjointe où les deux parlent à la première personne du pluriel « nous » selon le mode de l'injonction : *voyons , disons , osons , acceptons* .C'est là une manière de tordre « le cou » à la non coïncidence en forçant , par l'injonction amicalement conciliante , l'autre (tu) à lui concéder sa voix pour parler à l'unisson du « nous ». Mais lorsque l'énonciation se fait en différé, souvent par le mode de l'écrit, les choses se passent différemment. Le coénonciateur n'est plus soumis aux mêmes contraintes du contact direct où l'échec de la coénonciation peut lui être imputé s'il refuse les offres de coopération de son partenaire. Retranché dans son intimité, on peut toujours contester , émettre des réserves ou carrément rejeter l'énoncé qui nous est soumis. La non-coïncidence est d'autant plus facilement exprimable que le coénonciateur est hors de portée . Comme nous l'avons souligné le sujet en *je* peut toujours débloquent la situation et éviter l'échec de la coénonciation. Mais dans la sphère coénonciative qui est la nôtre (celle de notre corpus), le feed-back est ajourné et la coénonciation subit les contrecoups des non-coïncidences qui entraînent parfois la rupture de la coénonciation. Cette rupture peut être se traduire de diverses façons.

9.1.3.2.Une non-coïncidence thématique

Dans cette partie de notre exposé, nous abordons le cas extrême : celui du refus du débat dû à une non-coïncidence thématique

Extrait n° 138

Toomap02/11/09 à 11:09

« Etre Français pour moi, cela veut dire refuser de répondre à cette question. Mon identité nationale c'est que je n'en ai pas. Que je vis, je doute, je rencontre, je m'enrichis, je me remets en question, fier de cette modestie mais sans jamais l'afficher.

Universalisme ce n'est tout de même pas un mot pour rien. On nous gavé de ça, on tente de l'appliquer tant bien que mal, alors pourquoi nous renvoyer à l'inverse...i-den-ti-té fran-cai-seu....Bah ! »

L'E refuse de répondre à la question . Le refus est d'abord personnel puisqu'il assure ne pas en avoir :

« Mon identité nationale c'est que je n'en ai pas »

Pour lui, l'identité n'est pas établie définitivement mais se crée dans l'intersubjectivité, dans la rencontre positive avec l'autre dans un souci d'universalité :

« Que je vis, je doute, je rencontre, je m'enrichis, je me remets en question, fier de cette modestie mais sans jamais l'afficher. Universalisme c'est tout de même pas un mot pour rien »

Extrait n° 139

Anna (02/11/09 à 16:06)

« J'estime que je n'ai pas à répondre à cette question. »

L'E (Anna) refuse de répondre à la question car elle établit *une identification* entre elle et une interpellation policière . Cette caractérisation de la question sur l'identité lui confère une tonalité injonctive contraire(*différenciation*) aux valeurs républicaines et plus particulièrement « Liberté » et « Egalité » .

Cette question ressemble aux contrôles d'identité lorsque l'on arrête tout ce qui n'est pas assez blanc ou assez "BCBG".

« Que l'on me dise pourquoi, je ne suis pas Française. »

Assimilant la question à une interpellation, elle conclut que l'interpellée (elle) n'est pas considérée comme « française » d'où la question dialogique « Que l'on me dise pourquoi, je ne suis pas Française. »

Si l'on reconstitue les voix que l'énoncé laisse entendre, on entendra deux voix:

- ❖ Celle d'un énonciateur e1: « Hé ! vous n'êtes pas française » ou « je doute de votre francité »
- ❖ Et celle de l'énonciateur E1 (correspondant au scripteur) « que l'on me dise pourquoi » qui est une injonctive s'exerce sur la (e) qu'elle transforme en rhème.

« Il faut que l'on me dise pourquoi+ e1 e. »

Ainsi l'injonction contenue dans la question identitaire et à laquelle le (sujet énonciateur) refuse de répondre est réappropriée par celui-ci et transformée en interrogation injonctive adressée au questionneur (l'hyperénonciateur second).

Ce genre de retournement de la question à la manière de *l'arroseur arrosé* apparaît de façon beaucoup plus explicite dans certains énoncés :

Extrait n° 140

julien 02/11/09 à 14:51.

« Mais au fait monsieur besson vous avez grandi au maroc, non »

9.1.3.3.Délégitimation : l'interpellant interpellé

Extrait n° 141

« Qu'est-ce qu'être français ? - Cela ne vous regarde pas »

(...)C'est pourquoi, à la question « *Qu'est-ce qu'être français ?* » posée par le ministère de l'Immigration, il ne saurait y avoir dans les mois qui viennent qu'une seule réponse, endurente, ressassée, monotone, obstinée : « Cela ne vous regarde pas ». Vous avez perdu le droit de poser cette question au moment même où, liant identité nationale et contrôle de l'immigration, vous avez aménagé le renversement systématique des composantes de la citoyenneté en autant de critères d'exclusion. A cette captation, *il ne saurait y avoir de réponse qu'en acte* ; libre à vous, lorsque ce temps viendra, d'interpréter *la violence de notre refus comme une composante de la « francité »*.

Mathieu Potte-Bonneville ,Libé.fr (29/10/2009)

L'E après avoir exposé en détail ses arguments (annexe), répond à la question par un refus de réponse à la question posée par le ministre « hyperénonciateur » :

« Cela ne vous regarde pas ».

Par cette formule le sujet énonciateur dénie le droit de se poser en « questionneur » à l' « hyperénonciateur second ou *hI* » (Ministère de l'Immigration) qui a organisé la scène énonciative selon des critères propres à lui comme le lui reproche l'E :

« Vous avez perdu le droit de poser cette question au moment même où, liant identité nationale et contrôle de l'immigration, vous avez aménagé le renversement systématique des composantes de la citoyenneté en autant de critères d'exclusion. »

La coénonciation perd tout sens dès que les termes du « *contrat énonciatif* » sont violés par l'un des membres. Ce contrat éthique est le socle sur lequel repose le fragile consensus fluidifiant la coénonciation.

Si l'E rompt la coénonciation en refusant le « thème » proposé par son coénonciateur (celui à qu'il s'adresse) , c'est en vertu d'un vice de forme dans l'énonciation .Le sujet *hI* a accompli une action qui a joué un rôle « d'inverseur » pour la notion de « citoyenneté » :

« Vous avez aménagé le renversement systématique des composantes de la citoyenneté en autant de critères d'exclusion. »

Le « vous » institue *hI*. (M. Besson) comme agent de l'action mentionnée dans le prédicat sous forme d'une nominalisation « *renversement* » .Cette action affublée d'une modalité appréciative négative est introduite par un adjectif qualificatif « *systématique* » qui accentue son intensité .Cette action toute négative s'exerce sur un actant passif « *les composantes de la citoyenneté* » .

Cet énoncé dresse le spectacle linguistique d'un actant actif portant atteinte à l'une des valeurs suprêmes proclamée par la République : le droit à la citoyenneté. La citoyenneté est refoulée hors du domaine notionnel de République. En agissant ainsi, cet agent s'exclut du cercle de ceux qui croient en la citoyenneté ; c'est ce qui explique la formule cinglante de l'E : « *Qu'est-ce qu'être français ? - Cela ne vous regarde pas* »

Extrait n° 142:

lydia blanc , 02/11/09 à 13:49

« Je suis scandalisée qu'on vienne me convoquer vulgairement, soudainement, brutalement, à des fins électorales, sur un débat dont on a déjà vissé les termes ("identité nationale") et que l'on confisque aux seuls experts en la matière, à savoir les historiens, politologues et sociologues. /Je n'ai aucune envie de me substituer à ces gens compétents,

libres et indépendants dans le questionnement, pour vous servir une soupe qui vous permettrait de faire diversion en période de campagne pour les régionales. »

Le texte de l'énonciateur commence par une modalités affective (K.Orecchioni , 1999 : 140) qui exprime l'indignation et partant la désappropriation ou le refus de prise en charge du débat sur l'identité. La cascade d'adverbes évaluatifs « *vulgairement, soudainement, brutalement* » modalisent le verbe « *convoquer* » et discréditent l'agent de l'action, c'est à dire l'organisateur du débat désigné par *on* dont on sait que c'est « l'*hl* ». La modalisation est d'autant plus négative que le débat censé être démocratique est caractérisé par deux relatives « *dont on a déjà vissé les termes ("identité nationale") et que l'on confisque aux seuls experts en la matière, à savoir les historiens, politologues et sociologues.* » .

Dans la première relative « *dont on a déjà vissé les termes ("identité nationale")* », le syntagme adjectival « *déjà vissé les termes* » évacue la polysémie que le thème pourrait susciter ; « *déjà* » exprimant l'accompli conforte l'idée de la précocité de cette clôture qui compromet fortement la marge de manœuvre des débattants. Dans la seconde relative « *que l'on confisque aux seuls experts en la matière, à savoir les historiens, politologues et sociologues* », le sujet « on » est l'« actant confirmé » (Lafont 1978, p. 247) d'une action négative qui l'assimile à une dépossession, voire à un vol par le verbe axiologique « *confisquer* » qui signifie saisir de force ce qui appartient autrui. Le patient [Lazard 1994 :64] ou l'« actant infirmé » (Lafont 1978 : 247) « *les experts , les historiens , politologues, er sociologues* » est dépossédé de l'objet de son analyse « l'identité nationale ».

« Je n'ai aucune envie de me substituer à ces gens compétents, libres et indépendants dans le questionnement, pour vous servir une soupe qui vous permettrait de faire diversion en période de campagne pour les régionales. »

Par la modalité déontique « je n'ai aucune envie » , l'E s'interdit tout commentaire à propos de l'identité nationale par ce que cela équivaldrait à se substituer à l'actant confirmé pour ce genre d'action : « l'expert ». Cet « expert » que la caractérisation par les adjectifs (compétents, libres, indépendants) différencie du simple citoyen (en l'occurrence l'énonciateur lui-même) est seul habilité à discuter du thème identitaire. L'énonciateur procède à une déstabilisation (Vignaux , 1988) en infirmant le statut conféré par l'*hl* à l'énonciateur apte à discuter de l'identité française. En remettant le débat entre les mains des experts , l'E déjoue le piège électoral de l'H.S (*hl*)

Extrait n° 143

Jérémy P , 02/11/09 à 13:47

« Avoir la nationalité française, point barre, peu importe ses origines et ses convictions religieuses. Les politiques n'ont pas le monopole de l'identité nationale, ni les caractéristiques qui définissent le statut de français

A bon entendeur salut !!! »

La délégitimation du sujet-énonciateur (h1) se fait par le biais de la négation et sous le régime de l'allusion. La négation disqualifie « les politiques (h1.) » , et le dépouille de son statut de départ (l'actant confirmé). Par cette disqualification , l'E fait entendre des voix autres pouvant occuper le poste *d'actant confirmé* et à même fournir « *les caractéristiques qui définissent le statut de Français* ».

9.1.3.4. Renversement des rôles actanciels

Extrait n ° 144

Palmer (02/11/09 à 12:04)

« bonjour !

a mon avis le débat est biaisé au lieu de nous poser la question "qu'est-ce qu'être français dites nous d'abord pour vous c'est quoi être français' »

La non-coïncidence concerne ici toute l'orientation du débat. En reformulant la question, le coénonciateur, le sujet interpellé devient lui-même sujet interpellant. A la question « Pour vous qu'est-ce qu'être français ? », il répond par une question en miroir « Pour vous c'est quoi être français ? ».

Dans la première phrase (celle du ministre) , le pronom « vous » renvoie au citoyen français , au sujet interpellé et invité à donner sa définition du français.

Dans la seconde phrase (celle du Locuteur « Palmer ») , le pronom « vous » interpelle (le ministre Besson). A cette question sont proposées deux réponses sous forme d'interrogation rhétoriques :

- « est ce que aujourd'hui être français c'est à l'image de notre gouvernement, à l'image de toute notre administration, de nos grandes entreprises et dans nos médias ou les minorités visibles (...)ne sont guère visible ? »
- « ou alors la France aujourd'hui c'est à l'image de notre équipe nationale, de foot ,de tennis ,de handball, du sport en général ou là il y a une fraternité et une représentativité à mon avis qui correspond à l'image de notre pays ? »

Par le dialogisme interlocutif, l'énonciateur propose deux visions opposées de la France , la première est celle de la France officielle (image de notre gouvernement , de l'administration , des entreprises et des médias) où les « minorités visibles » (les immigrants) marginalisées (guère visibles) et l'image sportive (foot , tennis , hand...) où les « minorités » sont plus représentées . Dans cette alternative, l'interrogation rhétorique, sans heurter frontalement la sensibilité de l'interpellé (l'h1) lui signifie l'injustice de l'attitude de la France officielle vis-à-vis des « minorités visibles ».

La prise en charge de l'E s'oriente vers la seconde proposition avec cette phrase qui prédique positivement l'image de France en la comparant à l'équipe nationale : « *la France aujourd'hui c'est à l'image de notre équipe nationale, de foot où là il y a une fraternité* ». En établissant une comparaison entre la France et l'équipe nationale, l'énonciateur apporte une caractérisation grâce à la subordonnée relative « où il y a une fraternité ».

En identifiant la France à l'équipe de football, l'énonciateur illustre l'image d'une société « fraternelle » où les « minorités visibles » ont leur place. Cette *identification* fait face à une *différenciation*, celle de la première interrogation assimilant la France à la « France officielle » , la France politique qui évince les « minorités visibles ».

La suite du texte confirme cette *appropriation* de la seconde proposition qui pointe l'injustice des autorités officielles représentées par le ministère de l'immigration organisateur du débat.

« A quand les politiciens parleront positivement des jeunes noirs et arabes de nos banlieues mis aux ban de notre société (...) »

Sans rompre définitivement la coénonciation, le sujet énonciateur renverse les rôles en procédant à l'opacification du dire de « l'h1. ». La non-coïncidence s'exerçant sur la question posée au départ lui permet de remettre en cause le statut du questionneur , de le faire descendre de son piédestal , pour échanger avec lui d'égal à égal , voire de lui adresser le reproche de représenter une France injuste avec « *jeunes noirs et arabes des banlieues* ». Cette attitude injuste est réaffirmée souvent par les énonciateurs appartenant à cette classe de français d'origine étrangère :

« C'est un noir qui vous le dis »

Le renversement de l'actancialité est un procédé qui permet à l'E d'inverser les rôles et d'interpeller lui-même l'h1. Ses interrogations rhétoriques qui sont autant d'assertions

mettent le coénonciateur (l'*h1*) dans l'incapacité de répondre par l'affirmative à la première question qui est une véritable accusation de discrimination vis-à-vis des « minorités visibles » (les français d'origine..):

« est ce que aujourd'hui être français c'est à l'image de notre gouvernement, à l'image de toute notre administration, de nos grandes entreprises et dans nos médias ou les minorités visibles (...) ne sont guère visible ? »

S'appuyant dialogiquement sur une réponse logique de h1 « Non , pas du tout » , l'E pose sa dernière question qui est plus un constat amer du décalage des mots par rapport à la réalité qu'une interrogation:

« A quand les politiciens parleront positivement des jeunes noirs et arabes de nos banlieues mis aux ban de notre société (...) »

9.1.3.5.Ironie énonciative ou la définition par contraste

Extrait n° 145

Jannot ,02/11/09 à 14:20

« Être Français, c'est fermer sa gueule quand tous les deux mois, des jeunes en moto se font pourchassés par la police dans une cité. Mais c'est aussi accepter que des non-lieux soient rendues pour les-dits flics, pendant que les potes du jeune à la morgue qui tentent de se rebeller en brûlant des voitures se retrouvent pour plusieurs mois ou années en prison. »

Dans la même logique de confrontation de faits réels en décalage avec les « discours officiels » vantant la justice sociale le locuteur (Jannot) propose un exemple concret illustrant l'injustice sociale vis-à-vis de certaines classes de citoyens .Il dénonce le traitement indulgent réservé aux policiers commettant des bavures .

Le discours de l'énonciateur dessine un domaine notionnel où *le blanc* constitue le centre organisateur puisqu'il ne se fait pas contrôler par la police et qu'il bénéficie de « non-lieu » en cas d'actes criminels, tandis que *le jeune français d'origine étrangère* constitue un citoyen de second ordre et se trouve donc situé dans le degré le plus bas du gradient de la citoyenneté.

Extrait n° 146

canyvette

02/11/09 à 11:11

« Est-ce que les patrons de la grande distribution, les artistes, les sportifs qui émigrent vers des ciels fiscalement favorables peuvent nous chanter allons enfants de la patrie-merci monsieur Besson de votre réponse »

Le domaine notionnel représenté par l'énoncé a pour attracteur la même égalité sociale visée par l'idéal inscrit dans la devise républicaine (Liberté , égalité , fraternité). Cependant le point de vue adopté n'est pas celui de l'ethnie ou la communauté culturelle ; c'est plutôt la notion de classe dans son sens marxiste car le *type* servant de centre organisateur du domaine semble être « le riche , le bourgeois » « le patron , l'artiste , le sportifs » *pratiquant l'évasion fiscale* » et son contre-type n'est que le pauvre travailleur qui paie ses impôts et à qui on demande de chanter la marseillaise .

Comme dans les autres cas, la forme d'adresse choisie pour « interpeller » « l'hyperénonciateur second » est l'interrogation rhétorique qui est en fait une assertion qui ne dit pas son nom « les patrons de la grande distribution....ne peuvent pas chanter allons enfants de la patrie » , ce qui revient à dire :

« Est ce que les patrons....patrie sont des français ?»

Cette phrase construit un domaine notionnel où le *type* représentant le plus haut degré du patriotisme (représenté par l'hymne national) est l'exact opposé de ces riches qui ne versent pas leurs impôts à l'état. Exiger de Besson (écrit en minuscules « Besson ») de répondre à la question est une réponse du « berger à la bergère » qui en dit long sur le ménagement des faces et de la catégorie, la classe d'appartenance, réservée à « l'hyperénonciateur second , h1 » par l'énonciateur. En termes clairs, l'E veut dire « *M. Besson vous et tous les riches n'êtes pas de vrais français car vous ne versez pas d'impôts* »

Conclusion du chapitre

Dans ces énoncés glanés parmi de nombreux autres de même nature , la modalisation s'exerce sur l'adéquation entre les *mots et les choses* , les *mots à eux-mêmes ou au thème lui-même* en une façon pour l'énonciateur de marquer son refus de prise en charge de la dénomination proposée par l'initiateur du débat que nous avons nommé « hyperénonciateur second , h1 ».

Concernant *la non coïncidence des mots aux choses* et à eux-mêmes l'énonciateur bute sur l'ordre instauré par la langue en tant que système « sémiotique » (Benveniste), ordre d'une langue qui interpose par la grille de ses mots un ordre symbolique entre l'homme et les choses. Ce décalage entre un ordre des mots finis (au sens figé dans la langue) /et d'une réalité toujours mouvante, toujours renouvelée, soumise à des conditions de production toujours nouvelles, inscrit dans la nomination la question de son adéquation et la voue en tant que représentation de la réalité à l'approximation, à la relativité, à la constante remise en cause. La transparence du sens de la dénomination suggérée par l'ordre symbolique des mots contenus dans la langue de l'hyperénonciateur second (*h1*) peut leurrer certains usagers sur leur rôle en tant que sujet : c'est le cas des sujets interpellés et assujettis à l'idéologie (formation discursive droite et gauche). Mais d'autres sujets, plus critiques, y butent avec leur dire, leurs praxis, s'y opposent en opacifiant le dire par des gloses et cela entraîne une rectification, une hésitation, un rejet (J.A.-Revuz, 1988)

L'énonciateur en tant que *sujet critique*, ayant pris conscience des enjeux de la langue et de ses « fausses » évidences décide de s'y opposer plus particulièrement sur le plan de la nomination. Il oppose, non seulement un refus à cette dénomination qui est un préconstruit s'imposant comme une évidence mais prend l'initiative de proposer une autre nomination qui se substituerait à celle de *l'hyperénonciateur second (h1)*. La profusion de formules marquant cette résistance, cette réflexivité du sujet interpellé telles que « *je préfère* », « *être plus appropriée* » ou « *personne n'a à me dire de quelle façon je devrais être française (...)* » (Nathane, 02/11/09 à 14:30) et les modalités appréciatives à connotation négative montrent que le sujet soit disant interpellé se reconnaît comme sujet mais ne se soumet pas à l'autorité interpellante. Nous sommes en présence donc d'un sujet « réfractaire » qui refuse de débiter le discours idéologique inscrit dans la matrice discursive et reprend l'initiative remettant en cause le statut dont se prévaut l'initiateur du débat jusqu'à se montrer impertinent avec lui. « *Personne n'a à me dire de quelle façon je devrais être française* » est certainement la réponse dialogique adressée à un « hyperénonciateur » qui chercherait à dicter aux individus leur façon d'être des citoyens.

Une autre catégorie de sujet critique que nous appellerons « sujet-acteur » (Touraine) se montre sceptique vis-à-vis du discours officiels fait ressortir par des images et des exemples concrets la contradiction entre « l'idéal de justice sociale » et les inégalités sociale subies par les jeunes d'origine étrangère (contrôles policiers, peines de prison, relaxations de policiers meurtriers ...). Cette catégorie de sujets beaucoup plus axée sur les revendications

sociales, réclamant plus de justice , plus d'intégration des jeunes considérés comme des immigrés de seconde ou troisième génération est beaucoup plus réflexive , plus incisive dans ses critiques vis-à-vis de « l'hyperénonciateur second , h1 » qui est plus interpellé sans ménagement de la face.

Le sujet acteur (Touraine) est donc un sujet moins conciliant que le sujet idéologique (assujéti) moins enclin aux discours théoriques. Il est plus en phase avec le réel, le vécu et prend conscience , dans sa vie quotidienne , dans ses praxis du décalage entre l'ordre charrié par la langue et les réalités complexes de son existence en tant qu'acteur social. Loin d'être le sujet accommodant, il use de la langue comme un outil non neutre et engage une lutte avec le préconstruit qu'elle renferme et la confronte à la polysémie de son actualisation.

Somme toute, les catégories interpellées (sujet interpellé de gauche et de droite) restent rivées discursivement à leurs formations discursives respectives .Ces formations discursives sont relativement stables, tandis que les catégories autonomes (sujet réflexif et sujet acteur) se défont plus facilement, plus expressément du carcan discursif et idéologique de *l'identité nationale* pour se situer, s'ancrer dans des horizons plus vastes, moins étroits dans lesquels les astreint la nation. S'identifiant comme régionalistes (culturellement parlant) , migrants ou internationalistes , ils expriment leur aversion de la dimension nationale et nationaliste dont ils disent qu'elle les étouffe dans son corset .Ils préfèrent élargir l'horizon de leur appartenance vers une aire géographique et culturelle plus vaste telle que l'Europe , le monde où la France ne serait qu'une région parmi tant d'autres et l'hétérogénéité des appartenances une règle.

Ainsi la notion de sujet a permis de montrer l'émergence de deux catégories globales : le sujet idéologique selon la conception althussérienne et un sujet autonome ou semi-autonome (Honneth , 2008 , Touraine , 2005) .

- A. Un sujet idéologique soumis dans son activité sémantique au déjà-dit contenu dans l'interdiscours (Pêcheux) incapable de s'émanciper de sa formation discursive se comportant en sous-énonciateur avec le discours de l'hyperénonciateur (Maingueneau , 2004) s'exprimant par la voix de l'hyperénonciateur second (identifié comme le ministre E. Besson)
- B. Un sujet réflexif plus critique , plus pratique , plus ancré dans la réalité factuelle faisant la part des choses entre l'idéologie et ses propres praxis , n'hésitant pas à affronter les catégorisations traditionnelles imposées par la

signification comme des évidences , se comportant en surénonciateur avec le discours de l'hyperénonciateur second. Un sujet, disons, plus pragmatique , moins rigide aux changements catégoriels , moins docile , plus dissonant , capable de marquer sa différence ; en somme un constructeur de sens bien ancré dans *sa* réalité , capable de briser le consensus de l'évidence imposé par la signification de la dénomination.

C'est ce sujet « rebelle » se démarquant de l'intersubjectivité ambiante qui est capable de faire bouger les frontières du domaine notionnel et de modifier la relation signe/référent .

Chapitre 10

« Identité nationale », *une formule ?*

Introduction

Dans ce chapitre , l'objectif est de montrer que le procès d'acceptabilité proposé par J.P.Faye peut être validé dans le cadre de l'analyse du discours. Nous avons dans un chapitre précédent (5.4.2) exposé le point de vue de Krieg-Planque concernant ce critère qu'elle considérait comme non valable. A travers ce chapitre , nous essayerons de prouver que la *formule* « identité nationale » tout comme celle de « l'ivoirité » (L. Bazin ,2007) , de « serbité » (Krieg, *ibid*) ou toute autre formule opérant une catégorisation sociale , religieuse (*sunnite, chiites, huguenot , sudiste...*) ou culturelle se mue en « procès d'acceptabilité » une fois mise en circulation dans le discours .

10.1. Le concept de *Formule* appliqué à l' « identité nationale »

Nous rappelons que les critères permettant de reconnaître la formule sont les suivants :

- Son caractère figé
- Son inscription dans une dimension discursive
- Son fonctionnement comme référent social
- Son aspect polémique
- Son procès d'acceptabilité

Peut-on considérer la notion d'identité comme une formule ?

Dans le présent chapitre, nous essayerons de montrer que le syntagme « Identité nationale » constitue une *formule* selon les critères proposés par Alice Krieg (2009) tout en concentrons nos efforts sur les deux derniers critères à savoir : le critère de *polémicité* et plus longuement le *procès d'acceptabilité* afin d'en prouver la validité dans le thème qui nous occupe : celui du discours identitaire.

10.1.1 « Identité nationale », un figement lexical

D'abord la séquence a préalablement existé avant son usage massif qui a permis accession au rang de formule en 2009, date de sa mise en débat par le ministère de l'immigration. Le syntagme désormais courant d'"identité nationale' est une cooccurrence qui renvoie , selon , les termes de la définition , a une notion qui a joué un rôle majeur dans l'histoire des nations , surtout européennes. C'est une expression récurrente dans les ouvrages des historiens(Noiriel , 1992 , Braudel , 1986) , français plus particulièrement, parce que

notre sujet d'étude concerne le débat identitaire en France. Elle a aussi le caractère relationnel des lexies complexes dont l'amalgame provoque parfois « *des scandales, des significations nouvelles, suggère des rapports qu'il s'agit pour les locuteurs d'accueillir ou de défaire* » A. Krieg-Planque (2009 : 78).

Selon l'hypothèse de Krieg (2009 : 78) « *les formes privilégiées de la formule ont un caractère relationnel.* ». Ainsi, ce caractère relationnel du syntagme nominal « identité nationale » comparable à « *fracture sociale, ségrégation raciale, entreprise citoyenne, salaire parental, préférence nationale* » A. Krieg-Planque (2009 : 78) peut être propice à une ambiguïté sémantique due à la nature du lien entre le nom sous-jacent à l'adjectif qui laisse la porte ouverte à diverses interprétations car, selon elle, les syntagmes à adjectifs dénominaux et les nominalisations, par leur ambiguïté et leur sous-détermination, favorisent les conflits d'interprétations.

10.1.2 Un référent social

Le débat a montré que le public était attentif à l'usage des mots dans le cadre discursif et de l'instrumentalisation dont il peut faire l'objet ; c'est pourquoi, il s'en est emparé mettant à forte contribution la fonction métalinguistique du langage.

10.1.3 Une unité discursive

Son existence attestée dans un corpus étendu, la notion d'identité ne laisse personne indifférent. Les locuteurs se trouvent sollicités par son actualisation et les enjeux induits par ses significations.

10.1.4 Une notion polémique

La polémique suscitée par l'accès de la notion IN à l'espace discursif révèle l'antagonisme qui oppose les sujets d'obédience différentes. En effet, les positions idéologiques contradictoires se révèlent à travers les non-coïncidences du dire dont font preuve les différents locuteurs. Le syntagme « identité nationale » est loin de faire consensus autour de sa définition et de son statut de terme à « définir ». La multiplicité des définitions de la "francité" qui est l'une des actualisations (occurrences) attestées de l'identité nationale et le rejet de cette notion en tant qu'objet de débat démontre si besoin est qu'elle est le lieu de division, d'opposition, d'affrontement des locuteurs. Cependant, si logique d'affrontement, de contradiction, il y a dans cette circulation (discursive) de la notion d'identité nationale, il n'en demeure pas moins qu'elle permet de maintenir en contact les discours contradictoires

comme le rappelle Jean-Jacques Courtine (1981) à propos de la notion de "formule" et ses principales caractéristiques que sont "la circulation" et le "référent social"

« Elles ont l'intérêt de rappeler que les discours produits à partir de positions idéologiques contradictoires ne constituent nullement des entités séparées, mais restent en contact par la circulation et l'échange de 'formules' dont il importe de définir les conditions à partir d'une pluralité hétérogène de conditions de production »

J.J. courtine (1981)

Cette mise en contact des discours contradictoires bat en brèche l'opinion assez répandue dans l'analyse du discours française des années 1970 qui faisait penser que les formations discursives étaient totalement étanches et fermées sur elles-mêmes . On parle désormais de décompactage des formations discursives et de déplacement des frontières grâce à la formule qui s'impose à tous (Régine Robin , 1986)

Par exemple , dans notre corpus , les discours des militants de gauche et ceux de la droite en totale opposition dans leur vision politico-idéologique du monde, restent en contact et dialoguent par le moyen de la formule (IN¹¹⁹) par laquelle ils s'accusent mutuellement à propos de sa mise en débat et les différentes interprétations qu'ils lui attribuent comme nous l'avons à travers le dialogisme . Cette dialectique qui fait avancer le débat et construire le sens n'est en fait que le fruit d'une négociation à travers le discours et l'interaction qui contribue à ce qu'A. Krieg-Planque (2007) appelle « *le décompactage des formations discursives* » qu'on croyait entièrement hermétiques.

C'est la dialogisation induite par cette opposition apparemment stérile de deux visions , de deux positionnements contradictoires qui construit le sens selon G.Fortin (2004).C'est en prenant appui sur la position , l'énoncé , la définition produite par l'autre que le locuteur arrive à rendre son discours plus palpable plus précis et se construit un éthos « *L'enjeu de la confrontation réside alors pour les interlocuteurs dans le souci réciproque de maximiser la cohérence de leurs images respectives. Et c'est autour de cet enjeu identitaire que se construisent des éléments d'argumentation.* » G. Fortin (2004 :332).

Après avoir montré que la notion « Identité nationale » pourrait être considérée comme une *formule* , nous proposerons d'intégrer à la liste de propriétés de la « formule » proposées par Krieg-Planque (2009) , une cinquième propriété qui sera notre contribution à l'étude de cette notion discursive : « le procès d'acceptabilité ».

¹¹⁹Identité nationale

10.2. Le procès d'acceptabilité

Selon Krieg-planque « *le procès d'acceptabilité, au sens strict, ne se démontre pas* » (2009 : 47). D'abord , il est vrai que seuls les historiens peuvent montrer , après coup , que les événements meurtriers ont largement fait leurs moissons comme le suggère ironiquement Krieg à l'encontre de J. P. Faye « *Si Faye peut dire d'un discours de Mussolini prononcé en juin 1925 rend possible « les six millions de juifs assassinés », c'est parce que les historiens ont démontré que ces millions ont été assassinés* » , c'est qu'il a pour lui « *le recul de l'histoire* » (2009 : 49). Elle suggère par-là que la performativité des mots et la manipulation des significations par les hommes politiques ne peut être anticipée.

Nous ne prétendons pas proposer une méthode de prospective permettant de déchiffrer l'avenir, mais nous pensons que l'analyse du discours est à même de proposer des outils pour démonter les mécanismes discursifs pouvant avoir des répercussions négatives sur le plan social , de montrer que le discours pourrait être mobilisé au service d'une idéologie « totalitaire » dans le contrôle social comme le pense G. Orwell : « *Ne voyez-vous pas que le véritable but de la novlangue est de restreindre les limites de la pensée? Tous les concepts nécessaires seront exprimés chacun seulement par un seul mot dont le sens sera rigoureusement délimité.* » G. Orwell (1950 : 78-79)

Le même usage peut être réservé à ce que Poelksen, Uwe, (1995) appelle « mots plastiques » (Plastic Words) qui peuvent selon Minh Quang Nguyen (2009 : 122) être d'une grande utilité pour les propagandistes du monde contemporain .

A propos du terme « ivoirité » introduit en décembre 1994 dans le débat politique en Côte d'Ivoire , le sociologue ivoirien L. Bazin (2007) écrit : « *La notion a fonctionné comme un piège idéologique redoutable. Elle est immédiatement venue occuper une place centrale dans le débat politique ivoirien où elle est devenue un opérateur de désagrégation de la société dans un processus conflictuel de plus en plus violent.* » . Ainsi, la notion d' « ivoirité » et sa mise en circulation discursive a contribué à la radicalisation des conflits entraînant le déclenchement de la guerre de 1992 en Côte d'Ivoire.

Le même processus a été décrit, quoique sous un angle beaucoup plus discursif par Krieg-Planque (2000) à propos de la crise yougoslave.

Nous partons donc d'une notion discursive qui a acquis par sa circulation intensive au sein du discours et cristallisé des rapports conflictuels , la notion « identité nationale » , pour montrer qu'elle peut constituer un « procès d'acceptabilité » , c'est-à-dire préparer une partie

d'une population à l'acceptation de mesures inéquitable et « graves » contre une autre frange de la population considérée réfractaire à la norme.

Nous proposerons ci-après les résultats obtenus dans notre analyse des discours développés par les différents énonciateurs en guise de preuve du « procès d'acceptabilité »

10.2.1 Processus discursif de « l'acceptabilité » dans le débat autour l'identité

En s'attribuant, de fait, le statut de *hl* (hyperénonciateur second), le gouvernement de Sarkozy a pris l'avantage sur ses adversaires politiques. Il a imposé ses thèmes préférés, « sa matrice discursive sécuritaire » (Noiriel, in Marchand, 2012, p.10). Les réactions des énonciateurs de la gauche ont été marquées par le rejet du débat car ils flairaient le danger d'un débat dont ils ne maîtrisaient pas les termes et dont la grille de la logosphère comportait une « matrice national-sécuritaire ». Cependant en refusant le débat, ils ne pouvaient pas l'abandonner à leur adversaire.

Extrait n° 148

Jean Daniel

« [...] Notre confrère « Libération » a sa manière de jouer le jeu ; Il est plutôt hostile au principe du débat qu'il organise pourtant avec éclat sur l'opportunité de définir l'identité nationale » (Nouvel Obs', 26/11/09)

Dans cet extrait, le sujet (Jean Daniel) souligne que le journal Libération, de tendance de gauche, hostile en principe au débat « *Il est plutôt hostile au principe du débat* » se permet de « *jouer le jeu* » c'est-à-dire y participe à son corps défendant ; la séquence « *à sa manière* » est un syntagme prépositionnel à valeur adverbiale qui modalise ce jeu en suggérant une duplicité tactico-discursive. Jean Daniel *détermine* l'action « participer » en la caractérisant avec l'adjectif déterminatif « *avec éclat* » pour signaler la réussite de l'action menée par le journal. La modalisation introduite sur le verbe « *organiser* » avec « *pourtant* » introduisant l'opposition pour mettre en exergue la nature contradictoire de la propriété typique (la participation au débat) de ce *type* appartenant à la FD de gauche. Ainsi, en termes plus simples, on peut dire que le sujet J. Daniel soulève une contradiction entre les principes affichés par un énonciateur de gauche (Libération) et son comportement discursif en établissant une différenciation entre lui et sa catégorie type.

Le second cas similaire est celui de Jean-Luc Mélenchon et O. Besancenot rapporté par *leFigaro.fr* :

Extrait n° 149

« Le site de débat sur l'identité nationale n'en finit pas de susciter des polémiques. Dernière en date, celle sur les propos d'hommes politiques repris sur le site sans leur accord. Ainsi, dans la rubrique «Ils s'expriment», on peut découvrir un extrait du blog de Jean-Luc Mélenchon, président du Parti de gauche, ou encore des propos tenus par Olivier Besancenot, leader du NPA, sur France Info, au sujet du débat. Dénonçant un «procédé indigne», ils ont demandé à ce que le ministère retire leurs propos.

«Je refuse que mon nom et celui du Parti de gauche puissent être ainsi enrôlés au service de la communication gouvernementale», dénonce Jean-Luc Mélenchon, qui dit avoir découvert «avec stupéfaction» l'extrait de son blog sur le site. «Je n'ai pourtant jamais été sollicité pour cela». Le NPA s'insurge également, soulignant un « *procédé indigne, révélateur de la politique d'Eric Besson*, serviteur zélé de Nicolas Sarkozy, qui ne recule devant aucun moyen pour donner l'illusion d'un consensus sur un débat». Chacun demande le retrait de ses propos et de son nom.

Réponse du cabinet du ministre de l'Immigration, contacté par lefigaro.fr : «*Ces propos ont été déclarés dans un cadre public, rien ne nous empêche de les citer sans demander l'autorisation à leur auteur*». «Nous respectons le droit à la citation, nous mentionnons les sources, les lieux où ils ont été diffusés, les noms des auteurs», fait-on valoir. Pas question, donc, pour le ministère, de retirer les propos des deux hommes politiques. »

Laure Daussy (lefigaro.fr du 04/11/2009 à 22 :10)

L'adjectif « indigne » détermine en le caractérisant « le procédé » utilisé par *hl*. Cette caractérisation est en elle-même une opération de jugement (opérations discursive de jugement « Vignaux 2005 ») qui effectue une non prise en charge du dit « procédé » .

«Je refuse que mon nom et celui du Parti de gauche puissent être ainsi enrôlés au service de la communication gouvernementale», dénonce Jean-Luc Mélenchon. »

Selon la citation du journaliste rapportant les paroles de J. Luc Mélenchon et O. Besancenot. Le syntagme « *procédé indigne* » peut résumer le fait de rapporter le PDV des deux hommes politiques de gauche par l'hyperénonciateur second (le ministère) en surénonciation. La réaction de ce même *hl* rappelle aux locuteurs énonciateurs l2e2 qu' « ils ont joué le jeu » malgré leur opposition au débat

« Réponse du cabinet du ministre de l'Immigration, contacté par lefigaro.fr : «Ces propos ont été déclarés dans un cadre public, rien ne nous empêche de les citer sans demander l'autorisation à leur auteur».

En participant au débat, la gauche avec sa formation discursive a affronté la formation discursive de la droite. Certes , les positions étaient tranchées mais l'affrontement tournait

surtout autour de l'attitude à adopter vis-à-vis de l'immigration. En d'autres termes, en se lançant dans le débat, la gauche est tombée « les pieds joints », dans la « matrice discursive sécuritaire » imposée par la droite (h1) car comme l'affirme Noirielle (Marchand, 2012 : 10), le thème identitaire est « le cheval gagnant de la droite » « *Tous les sondages montrent que les Français estiment que la droite est meilleure que la gauche sur les questions d'immigration et de sécurité* ».

Selon F. Dufour (2007 : 603), « *La formation discursive construit sa propre logosphère, filet de praxèmes noués dans des configurations énonciatives organisées par un prédicat qui détermine un ordre propre : types, Autres (stéréotypes), valeurs d'attraction.* ». Il en résulte que l'énonciateur de la FD de gauche glosant sur le praxème « identité nationale » ou le prédicat notion « être français » bute sur le dialogisme de la nomination de ce terme et réactive les liens de cette configuration ainsi que les topoï de la formation discursive qui les porte. S'il tente de s'y opposer, il ne fera que participer à l'effet réactualisation du prédicat et par conséquent de sa validation. En effet, en voulant réfuter un prédicat notionnel, il appelle interdiscursivement le préconstruit (la mémoire interdiscursive, Moirand) ainsi que la FD adverse qui l'assujettit en tant que sujet et prend « possession » de son discours à son insu.

Nous avons montré en (8.2.2.2.) comment les énonciateurs prenant la défense de l'immigrant, le plaçaient, non pas hors du domaine mais dans un gradient qui le transformait en (*Même-autre*), c'est-à-dire un citoyen de seconde catégorie, loin du *type*, posant problème à l'Etat, une lourde charge pour les services sociaux. C'est justement la thèse défendue par les énonciateurs de la FD adverse.

Extrait n° 150

Sylvain, 02/11/09 à 18:50

« être Français c'est entre autres : parler, lire et écrire la langue française sans fautes, c'est ne pas cracher sur ses trottoirs, c'est ne pas trainer des pieds, (...), c'est ne pas abuser des services sociaux, c'est respecter les coutumes françaises, c'est vivre au 21ème siècle, c'est ne pas importer de "cochonneries" et exporter de l'argent des services sociaux. »

Extrait n° 151

natty1207 02/11/09 à 11:56

« c'est aimer son pays et être reconnaissant des aides qu'on a en France »

Extrait n° 152

calu 84 , 02/11/09 à 12:02

« (...) de ne pas profiter du système social travailler pour son pays et payer pour ce qu'on travaille et non pour ce qui ne le veules pas »

Extrait n° 153

claud31260 02/11/09 à 12:11

« être Français c'est participer à la vie de la Nation et créer des Richesse et pas vider les caisses !

En étant animé de bonnes intentions vis-à-vis de leurs concitoyens, les sujets de la catégorie « B » (de gauche) n'ont réussi qu'à les désigner, sinon comme des marginaux socio-économiques, du moins comme un « poids mort », une charge pour les services de l'Etat providence. Dans la figure (8.5) nous avons visualisé la situation de l'immigrant dans la représentation sous-tendant le discours de la gauche.

L'Hyperénonciateur second « *h1* » représentant une idéologie spécifique interpelle les sujets de sa classe idéologique et contraint les adversaires à participer au débat , même s'ils sont conscient du danger et clament leur refus d'engager une bataille sémantique autour d'un praxème « arène » (Bakhtine ,1929 : 44) lesté du poids du dialogisme de la nomination , du poids de la mémoire interdiscursive en tant que « mot événement » pluri-sémiotique (Moirand , 2007).La grille de la logosphère « *construite sous la pesée d'un certain ordre social et préexiste à l'expérience individuelle* » (Dufour , 2007 : 251) impose au sujet interpellé le « toujours déjà » (Althusser 1976 : 112) .En argumentant, en position de force , *h1* . a ,en quelques sorte, le dernier mot en manipulant les PDV des énonciateurs dans un rapport L1 E1 /11e1. Tantôt coénonciateur, tantôt sous-énonciateur mais en fin de compte surénonciateur, c'est à lui qu'échoit, comme en rhétorique la péroration finale qui lui donnera raison auprès des coénonciateurs en l'aidant à se constituer un éthos avantageux.

Nous résumons cette stratégie énonciative de l'hyperénonciateur second pour imposer son PDV dans cette synthèse :

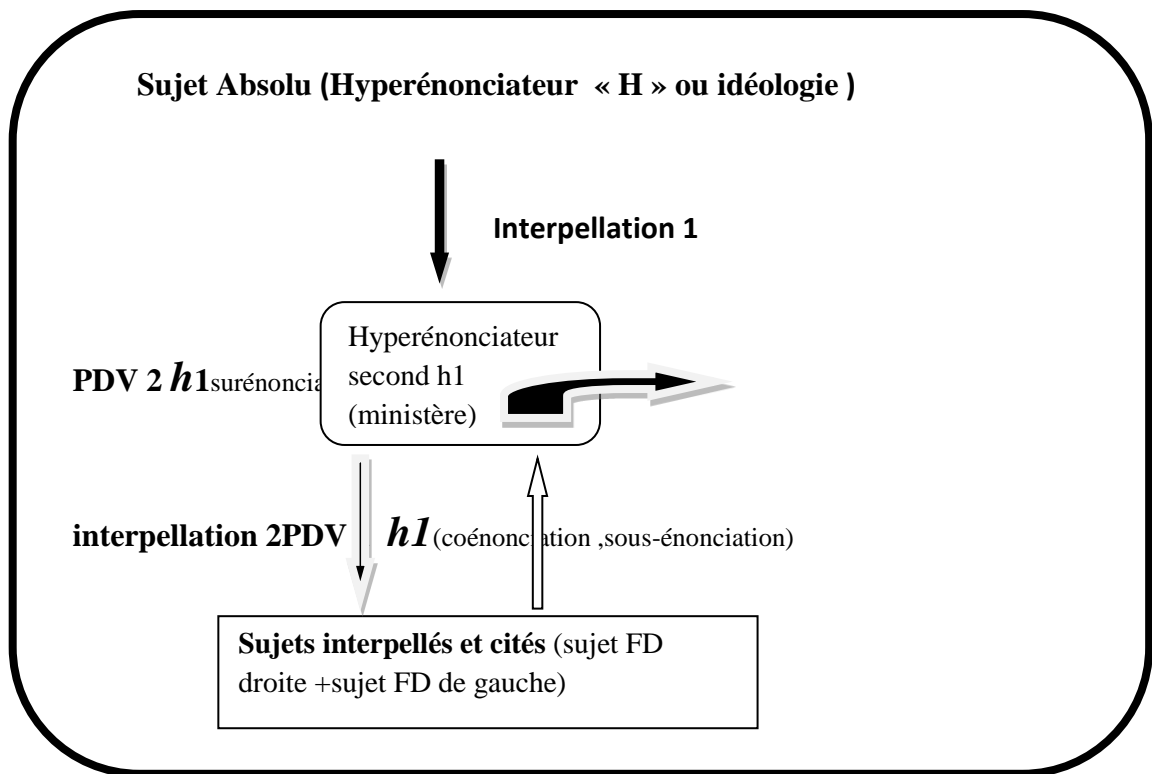


Figure n°10.1 : Postures énonciatives des sujets dans le débat autour de l'identité

Quelques faits d'actualité semblent confirmer l'existence d'un « procès d'acceptabilité » conçu non comme une fatalité inhérente au mot du langage mais comme une stratégie discursive élaborée par l'hyperénonciateur second . Le premier a été mentionné par A. Krieg-Planque dans son ouvrage méthodologique (2009) lorsqu'elle elle signale l'existence, certes modalisé par le terme *hypothèse* , dans les faits un « *procès d'acceptabilité* » comme un élément de stratégie discursive aux effets performatifs dans le discours d'Alain Juppé alors chef du gouvernement.

« Pour reprendre la thèse du procès d'acceptabilité proposée par J.P.Faye , nous¹²⁰ pouvons faire l'hypothèse que cette formule visait à justifier l'annonce faite par le Conseil des ministres moins de trois mois après le surgissement du syntagme dans les propos de Juppé , de la suppression de 6500 à 7000 postes dans la fonction publique dont plus d'un tiers dans l'Education nationale .
Alice Krieg-Planque (2009 :70)

Cette affirmation de Krieg-Planque en forme d'hypothèse est en elle-même la confirmation du procès d'acceptabilité qu'elle a pourtant réfuté dans son ouvrage (2009). Cette

¹²⁰ Nous soulignons

corrélation entre la formule annoncée «*le surgissement du syntagme dans les propos de Juppé*» et son effet performatif «*suppression effective de 6500 à 7000 postes*» est un lien de cause à effet on ne peut plus clair qui dénote d'une action volontaire magistralement orchestrée qui n'est pas loin de notre conception du «*procès d'acceptabilité*». Le terme désigne, donc, un procédé lexico-sémantique et pragmatique destiné à préparer, voire mobiliser, tel un slogan, les esprits à un acte projeté dans le futur. Le second apparaît dans la politique étrangère américaine sous l'administration de G.W. Bush lançant une *croisade*¹²¹ contre le terrorisme après les attentats du 11 septembre avant l'invasion de l'Afghanistan, de l'Irak et les interventions dans plusieurs pays arabes, tous accusés d'avoir partie liée avec le terrorisme et les attentats contre le *World Trade center*.

Un autre beaucoup plus récent peut être mentionné aussi : celui de l'union sacrée entre tous les courants dans la guerre contre le terrorisme après les attentats de Paris (2015-2016). Cette attaque meurtrière aurait été le moment propice pour soumettre aux parlementaires un texte pour la révision de la loi sur *la déchéance de la nationalité* qui viserait en priorité les binationaux¹²² pour toute personne liée au terrorisme. Ainsi la gravité des événements a été suffisante pour faire pencher à droite une partie de la gauche qui était en principe opposée à une telle mesure.

Le discours venant se superposer à des événements traumatisants peuvent faciliter la prise des mesures d'exception en «*arrachant*» une approbation à un adversaire politique. Certes, cela n'est pas pour déplaire aux courants hostiles aux éléments sortant de la norme comme les étrangers (loi de 1927, 2016) les pacifistes lors première guerre mondiale «*les défaitistes*» Haddad (2004).

Les sujets «*idéologiques*» de la gauche et la droite en France ont toujours adopté une attitude inconciliables les uns vis-à-vis des autres, mais dans le cadre du débat sur l'identité, il semble que le statut de l'immigré les ait réconciliés pour un temps comme l'indique l'actualité. Ce consensus obtenu à l'arraché débloque la situation entre les deux formations et génère des pratiques discursives corrélées à des pratiques sociales inscrites dans le programme de la droite. Le *procès d'acceptabilité* ainsi induit constituerait un «*blanc-*

¹²¹ « Dans les premiers mois suivants les attentats du 11 septembre 2001, le président G.W. Bush a commencé à parler de «*croisade contre le terrorisme*» (employant notamment le mot *crusade*) ... » in Wikipedia – *Guerre contre le terrorisme*.

¹²² Soullier, Lucie, «*Déchéance de nationalité : qui serait concerné par le projet de loi constitutionnelle ?*» Le Monde.fr, le 04/01/2016 (<http://mobile.lemonde.fr/société/article>)

seing » pour la droite permettant à la droite au pouvoir d'appliquer sa politique contre ceux qu'elle considère comme « des fauteurs de troubles ».

Conclusion générale

Nous avons longtemps hésité quant à la dénomination à attribuer à cette fin de parcours que nous considérons, à juste titre, comme provisoire tant il est notoire que toute recherche n'est que le préambule d'une autre dans cette quête ininterrompue qu'est l'« épopée humaine » sur les sentiers tortueux du savoir.

Dans cette étape bilan, donc, il nous appartient d'effectuer un retour sur l'objet de notre recherche afin de rappeler les éléments concrets qui ont guidé notre réflexion, les principes théoriques qui lui ont servi de soubassement et les résultats de cette recherche.

Au terme de ce travail qui se proposait de rendre compte de la problématique de la *dénomination* comme objet de discours, nous pouvons dire que cet objet linguistique peut – être considéré, non seulement comme un concept très prolifique dans le domaine des sciences du langage et plus particulièrement dans l'approche praxématique mais aussi un outil concret à même d'éclairer les enjeux sociaux puisqu'il incarne, selon nous, une lutte symbolique pour l'imposition du sens et partant d'une vision du monde.

Le langage comme procédé d'argumentation constitue un vaste domaine où la recherche ne cesse de puiser les ressources lui assurant une puissante vitalité. Le concept de dénomination, objet de cette recherche, constitue, selon nous, le point de jonction où le linguistique véhiculant nos représentations rejoint le social où l'activité langagière se traduirait en actes (Foucault, Bourdieu). Ainsi, tout notre quête tendait à éclairer ce point de rencontre entre le signe et le référent.

Nommer revient, selon la sémantique du prototype et la praxématique, à catégoriser le monde, c'est-à-dire à le découper ce chaos apparent en *catégories* dotées par la suite d'un nom de baptême par le biais de l'opération de *référenciation*.

En sciences du langage, cette relation entre le signe et le référent a été abordée sous différents angles. Le nôtre privilégie la dénomination, vu l'importance capitale qu'elle revêt en cette ère d'hégémonie de l'audiovisuel où le sensationnel et l'économie du langage se sont érigés en dogme.

De nombreuses embûches se sont élevées sur le cheminement de notre recherche. Cette quête prenant nécessairement son départ sur des intuitions n'a pas manqué d'être confrontée aux inévitables difficultés méthodologiques. En effet, une fois l'objet d'étude fixé, il ne fut pas aisé d'en trouver le corpus représentatif. Après de longs tâtonnements, nous avons opté pour la dénomination « Français » mise en circulation dans le discours identitaire par le gouvernement de Nicolas Sarkozy (2009). Contre toute attente, la prise comme référence du débat sur l'identité nationale en France et la définition de la notion « Français » ont ajouté à la complexité de la tâche relative à la constitution du corpus. La sensibilité du thème éminemment politique, la taille considérable du corpus *web* alliée à l'hétérogénéité des textes publiés dans le site du ministère de l'Immigration constituaient, en effet, un grand défi pour le chercheur débutant que nous étions. Cependant, nous avons remarqué une constante dans l'usage de la dénomination : l'activité du sujet.

En se livrant à l'opération de catégorisation de la dénomination « Français », le locuteur livrait sa propre représentation du Français typique. Désormais, il paraissait évident que l'activité du sujet en discours, autrement dit sur le plan de l'énonciation, constituait l'un des angles d'attaque pour aborder cette question. La linguistique énonciative et plus particulièrement la praxématique ont fourni les outils nécessaires pour l'élaboration de notre démarche. En effet, la notion de *dénomination* et celle du *prédicat de dénomination* sous-tendant l'opération de *référenciation* permettant de construire des valeurs référentielles matérialisaient discursivement les praxis du sujet constructeur du sens. La notion de sujet a été, donc, retenue comme élément structurant de cette recherche.

Abordant, dans un second temps, l'objet de recherche sous l'angle de l'interdiscursivité et l'hétérogénéité du discours, nous avons eu recours à la notion de sujet interpellé (Althusser, 1970) et de sujet acteur (Touraine, 1992).

Le choix du sujet comme élément axial de cette recherche a permis de distinguer deux grands types de sujets :

- *un sujet* fortement attaché à une formation discursive que nous avons considéré comme interpellé par l'« idéologie »

- *un sujet autonome*, plus réfractaire, s'efforçant d'avoir un positionnement critique.

Le *sujet « idéologique »* est le sujet interpellé (Althusser, 1976) complètement assujéti à l'interdiscours, presque un « non sujet » (Pêcheux – Foucault) soumis au sens produit par la formation discursive à laquelle, il est astreint ; ainsi en était-t-il des militants de la droite et de la gauche dont nous avons identifié les valeurs.

Le sujet « critique » rejetant le débat et refusant l'allégeance à *l'hyperénonciateur second h1*¹²³ (*le ministère de l'immigration*), lui-même représentant énonciatif de *l'hyperénonciateur H* (Maingueneau 2004 , 2016) pendant linguistique de l'idéologie *interpellante* (Althusser) .Ce sujet résistant à l'interpellation par la modalisation et la non coïncidence avec le dire de *l'hyperénonciateur second(h1)*, nous l'avons identifié comme un sujet critique (chapitre 5) , un sujet semi autonome (Sériot , 2007) , un sujet acteur (Touraine , 1993 et 2005) se voulant maître de son destin.

La notion de sujet a toujours fait l'objet de débats controversés en sciences du langage : tantôt saisi comme une entité intradiscursive se réalisant grâce à l'utilisation de la langue comme acte individualisé « *C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet* » (Benveniste , 1966 : 259) , tantôt comme une représentation extra-discursive , une « *place vide* » (Pêcheux , 1969) , transformant le producteur de discours en reproducteur d'idéologie. Dans les deux cas, le sujet était soit totalement autonome, maître du discours, soit assujéti et « esclave » de l'interdiscours. Nous avons supposé qu'il n'était ni l'un ni l'autre , mais un être hybride , à l'articulation de la langue en tant que code , ordre social déjà établi et du discours en tant que lieu d'actualisation et de construction du sens où le sujet tout en étant soumis au préconstruit , à la transparence idéologique du sens , peut « détourner » cet ordre pour apporter une touche personnelle plus ou moins en conformité avec la conception benvenistienne voulant que le discours soit une « *mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (Benveniste , 1974 : 80).

Cette posture de sujet critique, semi autonome vis-à-vis de la langue nous l'avons rapprochée de la notion sociologique de « *sujet acteur* » de Touraine (1993).

Ainsi, face à un sujet enfermé dans le texte sous la forme « diaphane » de la *personne*(Benveniste , 1966) et de « non sujet » idéologique, le sujet acteur, constructeur du

¹²³Cf.5.3

sens peut se donner les moyens de triompher de *l'ordre du discours*, c'est-à-dire de l'idéologie dictée par la langue (Althusser, 1970).

Cet « ordre du discours » mentionné par Foucault (1969) sous le terme de « norme » (1975), d'« effet d'imposition symbolique » par Bourdieu (1982 : 36), d'« interpellation idéologique » par Althusser (1976) ou de « notion » (pré-asserté, lexis) par Culioli parcourt souterrainement le discours et rend malaisée toute approche linguistique. Pour être matérialisé, mis en évidence, il gagnerait, selon nous, à être assimilé à la notion d'« hyperénonciateur » identifié par Maingueneau (2004) comme étant une voix, un système de référence doxique indéterminé auto-constituant pour le discours de l'énonciateur identifiable à des entités discursives telles que (*la Raison, la Nature, la Science, la Loi, Dieu...*).

Nous pensons que l'*hyperénonciateur* peut être considéré comme un représentant discursif de *l'idéologie*, l'agent de *l'imposition symbolique* bourdieusien justifiant *l'évidence du sens* comme le souligne Maingueneau (2004) à propos de l'écriture des lois. Cet « être mythique », « *cette entité transcendante qui garantit l'ensemble du corpus* » (*ibid.*), l'*hyperénonciateur* a besoin d'un « porte-voix » parlant pour lui par procuration, à la manière du *Moïse d'Althusser*¹²⁴ c'est ce que nous désignons avec le néologisme « *hyperénonciateur second* ou *hI* »¹²⁵. Ce *hI* investi des pleins pouvoirs qui parle au nom de l'*hyperénonciateur* en toute « *légitimité* », nous pensons qu'il peut être identifié à l'énonciateur qui a pris l'initiative du débat sur l'identité nationale : le ministre de l'immigration Eric Besson.

C'est l'*hyperénonciateur second* (*hI*) qui fixe les termes du débat et contraint les autres énonciateurs, y compris ses adversaires de la gauche, à se référer à sa propre « *matrice discursive* » G.Noiriel (in P. Marchand et P. Ratinaud, 2012 : 10) et impose son orientation au débat identitaire.

Ainsi l'hypothèse du signe (la dénomination) comme « *lieu d'affrontement pour l'imposition du sens* » se trouve validée étant donné que le sujet interpellé par l'idéologie (l'*hyperénonciateur H*) et autoproclamé *hyperénonciateur second* (*hI*) dicte le sens construit dans sa formation discursive en dominant les autres énonciateurs par l'interpellation. Par

¹²⁴ Macherey (2012)

¹²⁵ Cf. 5.3, 8.3, figure 10.1

cette manœuvre discursive, tous les autres énonciateurs(*exception faite des sujets classés non-idéologiques*) prenant part au débat se transforment en sujets tiers¹²⁶.

Cependant, ce pouvoir qui semble absolu, dans le cadre de la lutte idéologique (Droite vs Gauche) achoppe à une catégorie se situant hors de cet affrontement : c'est celle du sujet critique ou acteur (Touraine , 1993), sujet à autonomie décentrée (Honneth A. , 2008 , [1993]).

Celui-ci tient à marquer sa différence par le refus « *du thème même de l'identité* » ou celui de « *la nation* ». Le sujet critique, généralement d'appartenance sub-nationale (régionaliste , immigrant) ou supranationale (universaliste) conteste donc l'autorité de *hI* (*chapitre 5*) :

- en rejetant le thème du débat.
- en niant la légitimité de l'hyperénonciateur second (*hI*).
- en rappelant les cas d'injustices subies et les abus commis par l'*hI* et ses pairs avec le dessein de les discréditer.

C'est dans ce sens qu'on peut parler du sujet acteur (Touraine , 1993) qui prend en main son destin en engageant le combat social.

Face à la force d'inertie constituée par le sujet idéologique (Althusser) appartenant à la formation discursive aussi bien de droite que de gauche (courants politiques), le sujet critique et acteur dénonce le caractère passéiste et partisan du débat identitaire figé sur des critères idéologiques et partant théoriques et propose une autre lecture de l'identité plus axée sur le citoyen en tant qu'humain. En effet , au lieu de parler du *Français* sous sa variante *ethno-nationaliste* (attracteur *francité –droit du sang , un nationalisme fermé* ,) , ou sa variante *républicaine* (attracteur *citoyenneté – droit du sol , un nationalisme ouvert*) , le sujet acteur se montre plus pragmatique , plus fidèle à ses praxis , plus humain , tourné vers le présent et l'avenir , mettant au premier plan les revendications sociales du sujet et les aspirations identitaires basées sur son appartenance à des groupements humains plus concrets (*régional , continental ou universel dans le cadre de la grande communauté humaine*).

La posture du *sujet acteur* s'inscrirait dans le mouvement global des sociétés tendant vers des regroupements transcendant les frontières érigées par l'histoire (politique

¹²⁶C'est-à-dire des sujets de troisièmes catégories classées hiérarchiquement sous l'hyperénonciateur second qui peut les interpeller à tout moment.

nationaliste de l'Etat) tout en étant fidèle aux diverses appartenances constituant une poly-identité¹²⁷ assumée telle que revendiquée par A. Maalouf (1998 : 183) : « *Chacun d'entre nous devrait être encouragé à assumer sa propre diversité , à concevoir son identité comme étant la somme de ses diverses appartenances.* »

A l'issue de cette recherche sur la dénomination, nous rappelons les objectifs globaux poursuivis :

- montrer que le nom est porteur d'un contenu de nature idéologique et donc sujet à une lutte sémantique entre les locuteurs et que la conquête du monde commence par la conquête des mots (Bakhtine, 1929).
- montrer que la « dénomination » prise comme *formule* (Alice Krieg-Planque, 2009) peut être performative comme pratique discursive et induire un « procès d'acceptabilité » (cf. chapitre 6).

Nous pensons avoir montré que le sujet peut, certes , être le jouet de l'idéologie s'il s'inscrit discursivement, suite à son interpellation, dans une formation discursive comme ce fut le cas des sujets interpellés des deux formations discursives mises en évidence dans les énoncés du corpus (FD de droite et de gauche , 6.2.1) , mais qu'il est aussi capable de s'affranchir de l'idéologie qui l'interpelle par l'effet d'évidence du discours s'il négocie avec l'interdiscours (l'hétérogénéité constitutive et montrée) le sens de son discours en tant que « sujet critique » (chapitre 9) comme le souligne P. Sériot critiquant la notion de « discours d'autrui » issue de l'interprétation du dialogisme bakhtinien « *On est bien dans l'utilisation du langage en situation par des individus concrets à la conscience pleine, et non dans une formation sans auteur comme chez Pêcheux ou Foucault .* » (Sériot 2007 : 13). Il nous semble que c'est bien le cas, dans cette étude, des sujets appartenant à des groupements à la marge des *formations sociales* identifiées, c'est-à-dire les immigrés, les régionalistes et les mondialistes. (chapitre 9).

Les différentes séquences de cette recherche et les résultats obtenus tendaient, donc, à vérifier la validité des hypothèses proposées en début de thèse et d'avancer quelques propositions .

¹²⁷ C'est notamment la posture revendiquée par E. Macron candidat « hors catégorie » à l'élection présidentielle de 2017.

Afin de vérifier l'hypothèse globale voulant que la mise en circulation de la dénomination, en tant que signe linguistique au sens bakhtinien, aurait constitué une arène où les locuteurs se sont affrontés pour l'imposition d'un ordre du discours garant d'un ordre du monde, il a fallu procéder à la vérification des sous-hypothèses qui en constituaient le soubassement.

En effet, comme nous l'avions supposé, le sujet a constitué la clé de voûte de tout ce débat puisque c'est sa voix, son PDV qui importait pour l'hyperénonciateur second (*h1*) (8.3) désireux d'imposer le sien. C'est aussi la diversité de ces sujets qui a donné au débat toute sa vitalité et son caractère polémique et a permis sa structuration malgré sa complexité.

La seconde sous-hypothèse considérant les formations discursives (droite / gauche) comme lieu de construction du sens ont bloqué le consensus en dictant des sens contradictoires aux sujets énonciateurs a été amplement vérifiée dans les chapitres 7 et 8 de l'analyse. Cependant, et c'est pour nous le résultat le plus inattendu, cette opposition de façade occultait un trait commun entre les deux sujets opposés : leur représentation négative de l'immigré et de l'étranger. Historiquement, la gauche a été favorable aux éléments allogènes mais dans ce débat le « revirement »¹²⁸ à droite est perceptible.

La troisième sous-hypothèse supposant qu'un cadre énonciatif contraignant préalablement imposé par un locuteur au sens de Ducrot (1984) aurait transformé les contributeurs en énonciateurs dont le point de vue aurait été entièrement contrôlé par celui-ci. En effet le locuteur (le ministère organisateur du débat) se jouant de l'hétérogénéité du discours métalinguistique produit gérait le débat en surénonciateur (Rabatel, 2007, 2012). De ce fait aussi bien les énonciateurs de la catégorie A (FD de droite) que la catégorie B (FD de gauche) se sont trouvés « piégés » par le contexte et agissaient en sous-énonciateurs, c'est-à-dire sous l'empire de l'hyperénonciateur second *h1* (le ministère)¹²⁹. La vérification de cette hypothèse permet d'expliquer le processus de l'imposition du sens par l'*h1* aux sujets interpellés par le processus des postures énonciatives (Rabatel, *ibid*).

La quatrième sous-hypothèse supputait que la création d'un *type* de Français entrainerait celle d'un *stéréotype* qui serait placé dans l'altérité. En effet, les opérations de catégorisation ont permis de dégager deux types de représentations du français : *un français*

¹²⁸Un positionnement forcé pourrait-on dire puisque le sujet de gauche s'est trouvé piégé par le débat et contraint d'entrer dans le schéma énonciatif imposé par l'hyperénonciateur second (ministère de l'immigration cf. figure 10.1)

¹²⁹Cf. 8.3

de souche et un français citoyen (8.2.2.) .Pour les deux types un seul est même type représentait le *contre-type* , *l'Autre : l'immigré*.

Enfin , il s'agissait de vérifier la stigmatisation supposée de l'Autre par l'existence d'un « *procès d'acceptabilité* » (Chapitre 10). En effet, la notion « identité nationale » pouvait être considérée comme une *formule* et qu'elle instituait un « *procès d'acceptabilité* » (J.P.Faye , 1973) en mettant à l'index une frange importante de la population française. De ce fait , nous estimons que le « *procès d'acceptabilité* » mérite de figurer comme un cinquième critère de la notion de *formule* proposé par A.Krieg-Planque dans son ouvrage méthodologique (2009).

D'autre part, cette recherche permet d'effectuer les propositions suivantes :

- le sujet critique ou « *sujet acteur* », en partie, se pose en maître de son discours et s'oppose au sujet idéologique (Chapitre 8.). Il se tient à l'orée du dire et du déjà-dit, maniant la langue « minée par l'interdiscours » et échappant, du moins en partie, à l'interpellation idéologique.
- la notion d'hyperénonciateur (équivalent de la doxa, la voix de l'idéologie) et « *d'hyperénonciateur second* » (*h1*) , formulation néologique désignant le porteparole interpellé de l'H (*équivalent linguistique de Sujet absolu althusserien*) doté d'un pouvoir d'interpellation et de propagation d'idéologie auprès des locuteurs tiers (*h2 , h3*) susceptibles de jouer le même rôle auprès d'autres locuteurs créant ainsi une chaîne d'interpellation hiérarchisante. Cette notion d'hyperénonciateur second permet d'intégrer la notion d'idéologie, selon l'optique althusserienne dans le domaine de l'énonciation.
- la notion que nous avons désignée par le néologisme « *chronotopogenèse* » complétant, dans le cadre de la subjectivité et l'émergence du sujet (J.-M. Barbéris, *Tec*, 2001 :361-362) , la notion de topogenèse sur le plan temporel (historique). (7.2)
- Le « *procès d'acceptabilité* » comme un critère pouvant être ajouté aux quatre propriétés définissant le concept de *formule* (A.Krieg-planque , 2009) (10.2.1)

Cette étude a été menée avec l'objectif global de démontrer les ressorts de l'opération de catégorisation (sous-tendant le processus de dénomination) en vue de montrer l'effet de l'interdiscours , des sens capitalisés en langue (praxématique) , sur le discours .Quel que soit la désignation , il s'agissait , pour nous de montrer que les dénominations loin d'être neutres , sont en fait l'enjeu d'une bataille qui n'ose pas dire son nom , le siège même des idéologies

(Van Dijk ,2006 , Althusser ,1970 , Bakhtine ,1929) qui y déploient leurs stratégies conquérantes .Le schéma de communication de Jakobson a longtemps constitué le parfait camouflage pour une idéologie distillant ses « évidences » (Guilbert , 2005) sans en donner l'air. Cependant sa relecture par Kerbrat Orecchioni (1980) a levé le voile sur l'artifice trompant souvent la vigilance de bien des usagers de la langue. En effet, elle intègre dans le schéma de la communication classique la dimension idéologique présente aussi bien chez l'émetteur que chez le récepteur à laquelle elle attribue le nom de « *compétences idéologiques et culturelles* » (C.K.Orecchioni , 1980 : 19)

Malgré l'opacité des rapports entre la compétence linguistique et la compétence idéologique (opacité que nous avons tentée de dissiper un tant soit peu dans ce travail) , Orecchioni ouvre le champ à de nouvelles pistes de recherche -longtemps rebutées par les approches immanentistes – mais sans offrir d'outils d'analyse autres que celles de la subjectivité (1980).Dans le même dessein , nous avons essayé d'en apporter d'autres par le biais de cette étude. L'analyse du discours étant souvent réduite à l'analyse de la rhétorique politique(F.Dufour , 2007 : 616) ; notre travail a eu pour objectif de montrer que le discours revêt une dimension d'acte dans le champ social.

A l'heure où les chaînes satellitaires et le net sont devenus d'incontournables instruments de persuasion et de déstabilisation des pays de moyenne envergure , où les réseaux sociaux tels *Facebook*¹³⁰ , *Twitter* ou *télegram*¹³¹ ont pu , à eux seuls , soulever des populations entières et renverser les gouvernements en Europe de l'est et dans les pays arabes , il paraît urgent de dénoncer les « fausses évidences »(Guilbert , 2005) en montrant que les formules telles que « *révolution orange* » , « *printemps arabe* » , « *révolution des jasmins* » , « *révolution verte* » , « *révolution des parapluies* » diffusées à longueur de journée sont le fruit d'un savant labeur destiné à nous manipuler avec notre « consentement » (N. Chomsky et E. Herman , 2008).La neutralité des mots - les dénominations plus particulièrement émaillant les pages des journaux - n'est qu'un miroir pour « les alouettes » que nous sommes en tant que locuteurs. Le meilleur outil de démystification du discours en tant qu'ordre social (Foucault , 1971) , effet d'imposition symbolique (Bourdieu , 1982 - Guilbert , 2005) , demeure le discours lui-même .

¹³⁰« Printemps arabe »

¹³¹Iran (2017)

Dans cette thèse, nous avons essayé de mettre à contribution des procédés langagiers tels que la catégorisation, la théorie des opérations énonciatives (Culioli ,1990), les postures énonciatives (Rabatel , 2007) , le concept de formule (Krieg , 2009) pour mettre en évidence l'idéologie dans le discours et ses grandes évidences meurtrières célébrées par les médias des puissants de ce monde.

Tout en étant conscient des limites du présent travail, nous espérons avoir pratiqué une brèche de plus dans la muraille de Jéricho dressée autour des consciences par l'institution qui imprime son ordre au discours (Foucault , 1971) et contribué , un tant soit peu , à l'œuvre de déconstruction que d'illustres précurseurs ont entamée et que bien d'autres continueront.

Perspectives

L'interdisciplinarité constitue aujourd'hui un fait incontournable dans les recherches linguistiques, c'est ce qui explique la mise en avant de la dénomination « sciences du langage » subsumant toutes les recherches sur langage. La transversalité inaugurée en analyse du discours , plus particulièrement par l'école française , avec la collaboration des linguistes et des chercheurs en sciences humaines (Foucault , Althusser , Pêcheux , Butler , Touraine , Latour) a permis de dépasser les clivages disciplinaires .Ainsi , nous optons pour le schéma de communication revu par Orecchioni(1980) , qui a pour effet d'intégrer à l'étude linguistique , l'aspect idéologico-pragmatique du langage. La part idéologique du linguistique, longtemps considérée comme un implicite et donc, un élément extralinguistique, fait de plus en plus partie des préoccupations des analystes du discours comme en témoignent les thèses les plus récentes (T. Guilbert (2005) , F. Dufour (2007) , F. Hailon (2009) , E. Née (2007)) La notion de *formation discursive* (Pêcheux) a ouvert la voie la notion d'*hétérogénéité* et d'*interdiscours*et permis leur intégration dans l'analyse du discours et par voie conséquence celle de l'idéologie en tant que sacré dissimulé (O. Reboul , 1980) .

Cette interdisciplinarité, nous avons essayé de la rendre opératoire grâce à la notion de « sujet » assurant la jonction du dit et du non-dit, de l'homogène et de l'hétérogène, du construit et du préconstruit. Un sujet situé à la charnière de ces deux vastes territoires limitrophes se fécondant l'un l'autre tout en étant étroitement compartimentés. En soulignant le mérite des fondateurs de l'école d'analyse française, nous tentons de réaffirmer que c'est l'une des voies à emprunter pour mettre fin à l'enfermement disciplinaire de l'étude du langage. Une remise en perspective du sujet comme élément axial du discours ouvrirait de nouvelles perspectives prometteuses pour l'étude du langage. Une reconsidération de la

conception du sujet en ferait un objet d'étude plus scientifique que philosophique. C'était en tous les cas le projet de Foucault à la fin de sa vie comme il le souligne lui-même « [...] *Ce n'est donc pas le pouvoir, mais le sujet, qui constitue le thème général de mes recherches* » (H. Dreyfus et P. Rabinow, 1984 : 297). Il s'agit du Foucault « éthique » (opposé au « Foucault critique ») qui, selon Kim Sicard a cherché au sein même des rapports de pouvoir certaines « *pratiques de libération* » par lesquelles les « *sujets* » retrouveraient un pouvoir relatif d'action sur eux-mêmes, donc un certain degré d'autonomie au sein des déterminations. » K. Sicard (2013). Un sujet certes dominé par l'institution lui assignant une place déterminée qui contraint ses pratiques discursives, mais bénéficiant « *d'une marge de manœuvre relative, au sein de l'espace de parole.* » F. Dufour (2007 : 371)

BIBLIOGRAPHIE

- ACHARD, Pierre (1995) , « Formation discursive , dialogisme et sociologie » .In, *Langages* 117 , Paris , Larousse , p 83 - 95.
- ACHARD, Pierre (1998), « Nation, nationalismes : l'approche discursive ». In, *Langage & société*, n°86, Paris : Maison des sciences de l'homme Paris, p. 9-61.
- ADAM , J-Michel (2006), « Texte , contexte et discours en questions .Réponses de Jean-Michel Adam » Paru dans *Pratiques* n° 129-130, juin 2006, pages 21-34
- ALTHUSSER Louis (1970) , « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat. Notes pour une recherche" .In , *Positions*, (pp. 67-125), Paris, Editions Sociales, 1976 (paru dans *La Pensée* n°151 en juin 1970), 173 p.
- ANDERSON , Benedict . (1983) . *L'imaginaire national Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. de l'angl. par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte, 1996.
- ANGENOT, Marc (2006) « Théorie du discours social », *COntEXTES* n°1[En ligne], mis en ligne le 15 septembre 2006, consulté le 17 avril 2015. URL : <http://contextes.revues.org/51> ; DOI : 10.4000/contextes.51
- ARENDT , Hannah (2002) . *Les origines du totalitarisme* , Quarto Gallimard, Manhecourt, 2002, 1624 p
- AUER et DI LUZIO,(1992) , *The Contextualisation of Langage* , John Benjamins Publishing Company.
- AUSTIN J. L. 1970 (1962). *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil
- AUTHIER, Jacqueline. (1982), « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours ». In , *DRLAV*, n°26, p. 91-151.
- Authier-Revuz, Jacqueline (1984), « Hétérogénéité (s) énonciative(s) » ,In *Langages* , 73, 98-111.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, (1988) , « Non-coïncidences énonciatives dans la production du sens » . In, *Linx*, n°19, *Du sens*. pp. 25-28
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1990) « Table ronde "Sémantique et pragmatique" », *La Quadrature du sens*, C. Normand éd., PUF, « le lieu de production du sens échappe à l'intentionnalité du sujet » - intervention, Paris, 1990, p. 33.
- AUTHIER-REVUZ , Jacqueline (1992), *Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta- énonciative*. Thèse d'Etat. Université Paris 8
- AUTHIER-REVUZ,, Jacqueline [1995]. *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, t. 1-2, coll. « Sciences du Langage », Paris : Larousse, 871 p.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1997), « Modalisation autonymique et discours autre : quelques remarques ». In, *Modèles linguistiques*, vol. XXXV, fasc. 1, chap. 18, p. 33-51.

- BAKHTINE Mikhaïl [1929]. *Le marxisme et la philosophie du langage*, coll. « Le sens commun », Paris : Éditions de Minuit, 233 p.
- BAKHTINE, Mikhaïl (1984). *Esthétique de la création verbale*, coll. « Bibliothèque des idées », Paris : Gallimard Nrf, 400 p.
- BALIBAR Étienne,(2005) , « La construction du racisme . », (en ligne) ,*Actuel Marx* 2/2005 (n° 38) , p. 11-28 URL : www.cairn.info/revue-actuel-marx-2005-2-page-11.htm. DOI : [10.3917/amx.038.0011](https://doi.org/10.3917/amx.038.0011) .Consulté le 13 juin 2015
- BARBERIS J.- Marie. et al, (1984/1989) . *Concepts de la praxématique*, coll. « Langue et praxis », Montpellier : Publications de la Recherche Université de Montpellier
- BARBERIS, BRES et SIBLOT, 1998 . *De l'actualisation* , Paris : CNRS Editions
- BAZIN, Laurent (2007) « L'idéologie de l'identité nationale, un facteur de désagrégation de la société , Éclairages à partir de la Côte d'Ivoire et Idéologie politique et conflit en Côte d'Ivoire : une analyse du discours politique sur l'identité nationale » , In , *Savoir/Agir*(éd. du Croquant) n° 2, 2007, pages 61-69 , hal-00445531, version 1 - 8 Jan 2010.
- BENVENISTE, Emile (1966, 1974). *Problèmes de linguistique générale (1 et 2)*,Paris, Gallimard.
- BENVENISTE, Emile (1969) .*Sémiologie de la langue*. Semiotica. La Haye, Mouton & Co, 1974, ch. III.
- BERTUCCI Marie-Madeleine, « La notion de sujet », (en ligne) , *Le français aujourd'hui* 2/2007 (n° 157), p. 11-18 URL : le 11 janvier 2013 , www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2007-2-page-11.htm.consulté le 12 octobre 2014
- BERRENDONNER , Alain (1983) « connecteurs pragmatiques et anaphores » .In, *cahiers de linguistique française* 5 , université de Genève.
- BONNAFOUS , Simone (1992) , « Le terme intégration dans le journal Le Monde : sens et non sens ». In, *Hommes et Migrations* (Paris), n°1154 , mai 1992 , pp 24-30
- BOURDIEU , Pierre ,(1976) , « Le champ scientifique ». Actes de la recherche en sciences sociales, 2-3, (1976) 88-104
- BOURDIEU , Pierre (1978) « Ethos, habitus, hexis » .In, *Questions de sociologie pp.133-136* ; extrait de « Le marché linguistique », exposé fait à l'Université de Genève en décembre 1978.(annexe)
- BOURDIEU ,Pierre (1979) .*La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Les Editions de Minuit, 670 p
- BOURDIEU, Pierre (1982). *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Paris : Fayard, 245 p
- BOURDIEU, Pierre, (1993). *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.
- BOURDIEU Pierre (2001) : *Contre-feux 2 , Pour un mouvement social européen*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 109 p.

BOURDIEU , Pierre, (1992). *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, coll. « Essais », Paris : Éditions du Seuil, 567 p.

BOURDIEU Pierre (2001) . *Contre-feux 2, Pour un mouvement social européen*, Paris, LiberRaisons d'agir, 109 p.

BOURMEAU , Sylvain (2010) , « *Théorie de la reconnaissance avec Axel Honneth* » . *La suite dans les idées* , France Culture, émission du 2 janvier 2010, « *Théorie de la reconnaissance* » avec Axel Honneth, philosophe et sociologue, professeur à l'université J.W Goethe.(en ligne) Interview réalisée par Une transcription réalisée par Maryse Legrand, psychologue clinicienne. Consulté Le 26 septembre 2015 <http://www.institut-espere.com/consulté>

BOUTET, Josiane (1994) .*Construire le sens* , Berne , Peter Lang.

BOUTET, Josiane (2002). « Pratiques langagières ; formations langagières ».In Charaudeau P. et Maingueneau D., *Dictionnaire d'analyse du discours* , Paris Seuil.

BOUVIER J.-C. et GUILLON J-M. (2001) . *La toponymie urbaine : signification et enjeux* ,Paris .

BRAUDEL , Fernand (1986) . *L'identité de la France , t. I, Espaces et Histoire , t II et III , Les hommes et les choses* , Paris : Arthaud –Flammarion , 3 volumes , (1986-1987)

BRES , Jacques , « Brève introduction à la praxématique » .In, *L'information grammaticale* , n°77, 1998,pp 22-23

BRES, Jacques et NOWAKOWSKA, Alexandra (2005), « Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es...De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours » , *Marges linguistiques* - Numéro 9, Mai 2005(en ligne) - M.L.M.S. éditeur. <http://www.marges-linguistiques.com> - 13250 Saint-Chamas (France) .consulté le 12 janvier 2009.

BRUBAKER Rogers , « Au-delà de l'«identité» ». In, *Le Seuil | Actes de la recherche en sciences sociales* 2001/3 – 139 ISSN 0335-5322 , pages 66 à 85.

BUCHOLTZ , Mary et HAL Kira , « Language and identity », In, *A Companion to Linguistic Anthropology*, A. Duranti éd Christian., Oxford, Blackwell, 2004 , p. 369-394.

BUYCK , Marteen (1995) Construction interactive d'un domaine notionnel : A propos de la notion (intégration , intégrer , s'intégrer) dans un corpus conversationnel .Mémoire de maîtrise en linguistique . Université du Québec à Chicoutimi ,Canada .

BÜYÜKGÜZEL, Safinaz. , (2011), « Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur » .In, *Synergies Turquie n° 4* - pp. 139-151.

CALABRESE· Laura (2013) . *L'événement en discours. Presse et mémoire sociale* Académia-

CALLON, Michel (2006), « Sociologie de l'acteur réseau ». (en ligne), Akrich M., Callon M. et Latour B., *Sociologie de la traduction ; textes fondateurs*, Paris, Mines Paris, les Presses,

Sciences sociales. Textes rassemblés par le Centre de sociologie de l'innovation, laboratoire de sociologie de l'École des mines, p. 267-276. Lu sur Internet le 5 octobre 2014 [<http://books.openedition.org/pressesmines/1201?lang=fr>]

CASSIRER Ernst., 1925. *Sprach und Mythos*, trad. Hansen-Love O.1973, *Langage et mythe. À propos des noms de dieux*, Éditions de Minuit

CASTELLS , Manuel (2001) .*La Galaxie Internet* , Paris : Fayard.

CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris , Editions du Seuil , p.661

CHARAUDEAU, Patrick (1988) « une théorie des sujets du langage » .In, *Modèles linguistiques, X, fasc.2* ,Lille, 67-68.

CHARAUDEAU, Patrick (1994) , « le contrat de communication médiatique ». In, *Le français dans le monde , numéro spécial , « Médias , faits et effets »*, (1994) , Paris , Hachette , 8-19.

CHARAUDEAU Patrick,(2001) « Langue, discours et identité culturelle » . In, *Ela. Études de linguistique appliquée 2001/3 (n° 123-124)*, Université de Paris 13 Centre d'Analyse du Discours Pages : 256

CHARAUDEAU, Patrick , « Sujet parlant » .In, *Dictionnaire d'analyse du discours(2002)* , éd. par Charaudeau D..et Maingueneau D Editions du Seuil , Paris , p. 556

CHARAUDEAU Patrick (2005) , « l'identité culturelle entre soi et l'autre », *Actes du Colloque de Louvain la Neuve en 2005* ..

CHARAUDEAU, Patrick (2009) , « Identité sociale et identité discursive , un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière » Charaudeau P. (dir) , *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, l'Harmattan, Paris , 2009 (Texte intégral)

CHIVALLON Christine (2007) , « Retour sur la « communauté imaginée » d'Anderson. Essai de clarification théorique d'une notion restée floue », (en ligne) , *Raisons politiques*2007/3, n° 27, p. 131-172. | Presses de Sciences Po | *Raisons politiques* 2007/3 - n° 27 ISSN 1291-1941 | ISBN 9782724630794 | pages 131 à 17 .Disponible sur <http://www.cairn.info/article.php> consulté le 7/2/2016

CHOMSKY , Noam et HERMAN , Edward S.(2008) . *La fabrication du consentement .De la propagande médiatique en démocratie*. Texte intégral traduit de l'anglais .Contre feux , Agone.330 pages.

CITRON, Suzanne (2008) . *Le mythe national. L'histoire de la France revisitée*, Paris, Editions l'Atelier.

COMTE –SPONVILLE (2001).*Dictionnaire philosophique*, PUF, 2001

CONDORCET (1794). *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, coll. « GF », Paris : Flammarion, 350 p.

COURTINE, Jean-Jacques , (1981) « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens », In, *Langages*, Paris, Larousse, n°62, juin 1981, pp. 9-128 .

COURTINE, Jean-Jacques, et MARANDIN, Jean-Marie [1981], « Quel objet pour l'analyse du discours ? », In *Matérialités discursives*, Lille : Presses Universitaires, 21-33 p

COURTINE, Jean-Jacques (1991), « Le discours introuvable : Marxisme et linguistique (1965-1985) » In, *Histoire Épistémologie Langage*. Tome 13, fascicule 2, 1991. Théories et données. pp. 153-171.

CULIOLI, Antoine (1981), « Sur le concept de notion ». In *Pour une linguistique de l'énonciation, t. 1 : Opérations et représentations*, coll. « L'Homme Dans la Langue », Gap et Paris : Ophrys, p. 47-65.

CULIOLI, Antoine (1985), « Notes du séminaire de DEA (1983-1984) », 1985.

CULIOLI, Antoine (1987), « La linguistique : de l'empirique au formel ». In *Pour une linguistique de l'énonciation, t. 1 : Opérations et représentations*, coll. « L'Homme dans la Langue », Gap et Paris : Ophrys, p. 9-46

CULIOLI, Antoine (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation, t. 1 : Opérations et représentations*, coll. « L'Homme Dans la Langue », Gap et Paris : Ophrys, 225 p

CULIOLI (1999), *Pour une linguistique de l'énonciation* , t. 3 : Domaine notionnel , coll. « L'homme dans la langue » , Gap , Paris : Ophrys , 192 p.

DANON-BOILEAU L. (1987), *Enonciation et référence* .Paris : Ophrys

DELCOURT, Barbara (1986) « La force du droit. Eléments pour une sociologie du champ juridique». *Actes de la recherche en Sciences sociales, n°64*, 1986, pp. 3-19.

DEMERS, François (1995) : « De certains 'raccourcis' mass-médiatiques comme 'arguments' politiques ». In, *HERMES 16, Argumentation et Rhétorique II* (Chap. IV : « Rhétorique et argumentation dans la communication politique »), Paris, CNRS Editions, pp. 215-228

DIAKITE, Mamadou (2012)« Cours d'analyse du discours » . In, *discours , théorie , méthode . Master Sciences du langage - Analyse du discours - 2011-12* . Université Cheikh Anta Diop .Consulté le 21 avril 2014.

DORNA, Alexandre. « Pistes pour une étude contextuelle du discours politique populiste » , In , *Bulletin de psychologie*2007/6.

DESCARTES , René (1637), rééd. 1970. *Discours de la méthode*, Paris, Vrin.

DE SINGLY , François (2003/2005) , *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du social* , Armand Colin , éditions de poche.

DETRIE ,Catherine, SIBLOT Paul, VERINE Bertrand (2001), *Termes et concepts en analyse du discours ou Tec* .Une approche praxématique, Honoré Champion, Paris ; 413 p.

- DOGAN, Mattei et PAHRE, Robert 1990 , *créative marginality : innovation and intersections of the sciences* .Boulder .col : Westview.
- DORTIER , Jean-François, 2004, *Le dictionnaire des sciences humaines*, Auxerre, Sciences humaines.
- DREYFUS Hubert et RABINOW Paul (1984 traduit en 1983)), Michel Foucault. *Un parcours philosophique. Au-delà de l'objectivité et de la subjectivité*, Paris, Gallimard.
- DUFOUR, Françoise (2007) Des rhétoriques coloniales à celles du développement. Archéologie discursive d'une dominance. Thèse de doctorat. Université Paul-Valéry, Montpellier III.
- DUFOUR, Françoise (2009) , « Immigration et identité nationale : comment la production d'une inclusion produit de l'exclusion » .In, *Immigration et identité ,Une altérité revisitée* ,Sous la direction de Séverine DESSAJAN, Nicolas HOSSARD et Elsa RAMOS , Première partie : L'institutionnalisation d'une façon d'être « nous » , chapitre 2. L'Harmattan
- DUMEZIL, Georges (1987) , *Entretiens avec Didier Eribon*, Coll. Folio essais , Gallimard , 224 pages.
- DUCROT, Oswald (1984) , *le dire et le dit* , Paris , Minuit.
- DURANTI et GODWIN (1992) ,*Rethinking Context : Language and interactive Phenomen* (Studies in the social and cultural foundations of language)
- DURKHEIM , Émile., 1987 (1937-1895), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, éd. PUF, coll. Quadrige
- EMAN, Ali (2008), le sens en contexte : catégorisations discursives de la notion lexicale (Tolérance) dans des textes de presse. Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Chicoutimi. Canada.
- FALL, Khadiyatoullah , SIMEONI, Daniel .& BETOTE Akwa,(2002),*Variations de la perception catégorielle*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- FALL, Khadiyatoullah , FORGET, Danièle.et Vignaux,Georges.(2005).*Construire le sens, dire l'identité. Catégories, frontières, ajustements*. Québec : Les Presses de l'Université Laval
- FAVART, Françoise (2013), « L'événement discursif, une question d'éthos ? », (en ligne) E. Ballardini, R. Pederzoli, S. Reboul-Touré, G. Tréguer-Felten(éds.), *Les facettes de l'événement : des formes aux signes*, mediAzioni 15, <http://mediazioni.sitlec.unibo.it>, ISSN 1974-4382. Consulté le 30 décembre 2015
- FLAMENT C., GUIMELLI , C. et ABRIC, J.C. (2006) , « Effets de masquage dans l'expression d'une représentation sociale » .In, *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* , 2006/1 (Numéro 69) Éd. Presses universitaires de Liège (pages 15-31).
- FAYE , Jean Pierre (1972a) , *Les langages totalitaires , critique de la raison et de l'économie narrative* , Herman , Paris , 1972 .

FAYE , Jean Pierre (1972 b) , *Théorie du récit, introduction aux langages totalitaires* , coll. savoir , Hermann , Paris ,140p.

FAYE , Jean Pierre (1973) , *la critique du langage et son économie*, Auvers sur Oise , Editions Galilée , série Langue , 1973, 187 p.

FIALA Pierre, EBEL Marianne (1983) , *Sous le consensus, la xénophobie. Paroles, arguments, contextes (1969-1981)*, Lausanne, Institut de science politique (Mémoires et documents)

FEVRE Lucien (1922) , *La Terre et l'évolution humaine* ,Paris , Albin Michel , « L'évolution de l'humanité ».

FORTIN, Gwenole (2004) , *L'Argumentation dans les débats politiques télévisés. Négociations identitaires et co-construction d'un monde commun. D'une logique informationnelle à une sociolinguistique de l'action*. Thèse de doctorat en sciences du langage. Université Rennes 2 – Haute Bretagne.

FOUCAULT , Michel (1966), *Les mots et les choses*, coll. « Tel », Paris : Gallimard

FOUCAULT , Michel (1969) , *L'archéologie du savoir*, Paris : Gallimard, 275 p

FOUCAULT , Michel [1971], *L'ordre du discours*, coll. « NRF », Paris : Gallimard, 81 p

FOUCAULT , Michel (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, p. 298

FOUCAULT , Michel (1997) , *Il faut défendre la société*, Cours au Collège de France (1975-1976),coll. « Hautes Études », Paris : Gallimard, 283 p.

GAULEJAC (de) Vincent (2009), *Qui est je ?*, Paris, éd. du Seuil, coll. Essais.

GILBERT, Yves , (2015) "Penser l'empowerment, la participation ou l'activation : la lente et difficile émergence du concept d'acteur en sociologie", Sciences et actions sociales [en ligne], N°1 | 2015, mis en ligne le 16 avril 2015, consulté le 30 décembre 2015, URL : <http://www.sas-revue.org/index.php/17-varia/16-penser-l-empowerment-la-participation-ou-l-activation-la-lente-et-difficile-emergence-du-concept-d-acteur-en-sociologie>

GUILBERT, Thierry, (2005) , *Approche d'un type de discours constituant. Le discours néolibéral dans les articles de commentaire*, Thèse de doctorat. Université de Picardie.

GIDDENS Anthony., 1994, *Les conséquences de la modernité*, Paris, éd. L'Harmattan.

GOBINEAU , Arthur de (1884), *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Paris : Librairie de Firmin Didot et Cie, url : gallica.bnf.fr.

GOFFMAN , Erving (1974) , *Les cadres de l'expérience*, Minit

GUESPIN , Louis (1971) « Problématique des travaux sur le discours politique » .In, *Langages*, 6e année, n°23, 1971. pp. 3-24.

GUESPIN ,Louis (1976) , « Types de discours , ou fonctionnement discursifs ? ».In *Langages* n°41 , (Paris Larousse) , mars 1976 , p.3-1

GUILBERT, Thierry (2009) , « Discours d'évidence ». (en ligne) CURAPP-ESS. Normativités du sens commun, PUF, pp. 275-300, 2009, CURAPP. <halshs-00813896> consulté le 20 mai 2013

GUILHAUMOU , Jean et MALDIDIER , Denise. (1986) , « *Effet de l'archive : l'analyse du discours du côté de l'histoire* ».In, *Langage* 81 , 43-57.

GUILHAUMOU , Jean et MALDIDIER , Denise.(1986 b) ,« De l'énonciation à l'événement discursif en analyse de discours ».In, *Histoire Épistémologie Langage*. Tome 8, fascicule 2, 1986. Histoire des conceptions de l'énonciation. pp. 233-242

GUILHAUMOU , Jean « l'analyse du discours du côté de l'histoire .Une démarche interprétative » , 2007. In, *Langage et société* , n°121-122,pp.177-188

GUILLAUMOU, Jacques, (2011) « Josiane Boutet, Le pouvoir des mots », *Semen* [En ligne], 31 |2011, mis en ligne le 01 avril 2011, consulté le 08 septembre 2015. URL : <http://semen.revues.org/9157> consulté le 18 fevrier 2013

GUILLAUME Gustave, (1929/1970), *Temps et verbe* , Paris : Champion.

GUILLAUME Gustave (1973) , *Principes de linguistique théorique*, Paris : Klincksieck

HADDAD Galit , « La querelle du « défaitisme » en 1917 » .(en ligne) In , *Mots. Les langages du politique* 76/ 2004 , mis en ligne le 21 avril 2008 , consulté le 20 novembre 2015.

HAGEGE, Claude (1985), *L'homme de paroles*, coll. « Folio Essais », Paris : Librairie Arthème Fayard, 406

HAILON, Fred (2009), Idéologie et discours de presse (circulations discursives et non-coïncidences des mots et du monde dans un corpus de presse, dans la période des présidentielles d'avril 2002) .Thèse de doctorat. Université de Poitiers.364 pages.

HAROCHE, Claudine, HENRY, Paul et Pêcheux, Michel, « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours ». In, *Langages*, 24,(1971), pp. 93-106

HENRY , Paul et MOSCOVICI, Serge (1968), « Problèmes de l'analyse de contenu ». In, *Langages*, no11, Paris : Didier Larousse, p. 36-60

HJELMSLEV , L. -1968 (1943) , *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit.

HONNETH , Axel (2008 [1993]), « L'autonomie décentrée. Les conséquences de la critique moderne du sujet pour la philosophie morale ». In, *Psychologie morale, Autonomie, responsabilité et rationalité pratique* , Paris, Vrin, 347-364

HUONG THI Nguyen (2008), De la production du sens dans le proverbe. Analyse linguistique contrastive d'un corpus de proverbes contenant des praxèmes corporels en français et en vietnamien. Thèse en linguistique. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2008. Français

JEANNOT , Céline , Tomc Sandra et Totozani Marine , « Retour sur le débat autour de l'identité nationale en France : quelles places pour quelle(s) langue(s) » . In, *Lidil* , n°44 / 2011, Revue de linguistique et de didactique des langues

JAKOBSON, Roman (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris : Éditions de Minuit, p. 259.

KAUFMAN , Jean Claude ,(2006) , *Dictionnaire des sciences humaines*, S. Mesure, P. Savidan éd., Paris, PUF, p. 593-595.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1980), *L'énonciation .De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

KLEIBER , Georges (1984) « Dénomination et relations dénominatives ». In, *Langages* 76 , Paris : Larousse , 77-94.

KLEIBER, Georges (1990), *La sémantique du prototype : catégorie et sens lexical*. Paris : PUF, 199 p.

KLEMPERER, Victor (1996), *LTI, la langue du 3e Reich. Carnets d'un philologue*, Paris Albin Michel (coll. Bibliothèque Idées), 375 p.

KRIEG , Alice.(1997), « Victor Klemperer, LTI, la langue du 3e Reich. Carnets d'un philologue », (en ligne) *Mots*, mars 1997, N°50. pp. 162-165. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1997_num_50_1_2319

KRIEG-PLANQUE, Alice (2000), *Emergence et emploi de la formule « purification ethnique » dans la presse française (1980-1994). Une analyse de discours* .Thèse de l'université Paris XIII, 3 vol.

KRIEG-PLANQUE, Alice (2007) , « « Formules » et « lieux discursifs » : propositions pour l'analyse du discours politique », (en ligne) , *Semen*, 21, Catégories pour l'analyse du discours politique, 2006, [En ligne], mis en ligne le 28 avril 2007. URL : <http://semen.revues.org/document1938.html>. Consulté le 10 juin 2008.

KRIEG-PLANQUE , Alice (2009) , *La notion de « formule » en analyse du discours*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, ALUFC 847, 145 p.

LAFONT Robert , GARDES-MADRAY F. et SIBLOT P. (1983) , « Pratiques praxématiques Introduction à une analyse matérialiste du sens » . In, *cahiers de linguistique sociale* 6 , Rouen : Publication de l'université de Rouen –GRECSO.

LAHIRE , Bernard (1996), « Risquer l'interprétation .Pertinences interprétatives et surinterprétations en sciences sociales ». In, *Enquêtes* (Marseille éditions Parenthèses) , n°3 , 1^{er} semestre 1996, p.61-87.

LAURENT, Bénédicte. (2004/2006). Comme de longs échos qui se confondent... dans le nom de marque et de produit. In *Cahiers de praxématique* 43 , P. 57-80.

LE PEN, Jean-Marie (2002) , « Déclaration de M. Jean-Marie Le Pen, candidat du Front national à l'élection présidentielle 2002, sur ses aspirations identitaires et ses propositions en matière d'insécurité » , (en ligne) , Marseille, le 2 mai 2002. <http://www.front-national.com>, le 3 mai 2002.Consulté le 16 juillet 2015.

LOUYEST, Benoit (2007) « Une linguistique « réaliste » », *Acta Fabula*,(en ligne) Novembre-décembre 2007 (volume 8, numéro 6), URL : <http://www.fabula.org/revue/document3590.php> Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2007. Une linguistique « réaliste », *Acta Fabula*, Novembre-décembre 2007 (volume 8, numéro 6), URL : <http://www.fabula.org/revue/document3590.php>. Résumé du recueil de textes publiés dans *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Georgeta Cislara, Olivia Guérin, Katia Morin, Emilie Née, Thierry Pagnier, Marie Veniard, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2007 .consulté le 12 fevrier 2012.

LAFONT, Robert [1978], *Le travail et la langue*, Paris : Flammarion, 301 p.

LE QUERLER , Nicole (1996) , *Typologie des modalités*. Caen : Presse Universitaire de Caen.

LATOURE , Bruno. (1991) , *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris.

LAVISSE , Ernest , (1913), *Histoire de France .Cours élémentaire*. Librairie Armand Colin , 180 pages

LAZARD, Gilbert [1994], *L'actance*, coll. « Linguistique nouvelle », Paris : PUF, 285 pages.

LE QUERLER, Nicole (1996) , *Typologie des modalités*. Caen : Presse Universitaire de Caen.

MACHEREY , Pierre (2012) , « Deux figures de l'interpellation : "Hé, vous, là-bas !" (Althusser) – "Tiens, un nègre !" (Fanon) », (en ligne), mis en ligne le 2 janvier 2013 <http://philolarge.hypotheses.org/1201>.consulté le 5 aout 2014.

MAINGUENEAU, Dominique (1983), *Sémantique de la polémique. Discours religieux et ruptures idéologiques au XVII e siècle*, Lausanne : L'Age d'homme, 206 pages.

MAINGUENEAU, Dominique (1991) , *L'analyse du discours .Introduction aux lectures de l'Archive* , Paris , Hachette Supérieur , coll. Linguistique , 268 p. , (1999)

MAINGUENEAU , Dominique & COSSUTTA Frédéric (1995) , « L'analyse des discours constituants ». In, *Langages* n° 117, « *Les analyses du discours en France* ».

MAINGUENEAU , Dominique(1997) , *L'analyse du discours*, Paris : Hachette Supérieur, 268 pages.

MAINGUENEAU , Dominique (1999) , « Analysing self –constituting discourses » .In, *Discourses studies* (Londres , Sages Pulications) vol.1(2) , mai 1999 , p.175-199

MAINGUENEAU , Dominique (2002) « Champ discursif » .In, *Dictionnaire d'analyse du discours*,éd. par Charaudeau P. et Maingueneau Dominique ,Paris, Seuil, p.97.

- MAINGUENEAU , Dominique (2002) , « Discours ». In, *Dictionnaire d'analyse du discours*, éd. par Charaudeau P. et Maingueneau Dominique ,Paris, Seuil, p. 186
- MAINGUENEAU , Dominique (2004) , « Hyperénonciateur et participation », 2004. In *Langages* n° 156, p.111-126.
- MAINGUENEAU , Dominique (2005), « L'analyse du discours et ses frontières ». (en ligne) *Marges linguistiques*, n°9, Saint-Chamas : M.L.M.S. éditeur, p. 64-75, url : www.marges.linguistiques.com. Consulté le 14 mars 2010.
- MAINGUENEAU , Dominique , (2010) *Manuel de linguistique pour les textes littéraires* ,linguistique , collection U , Armand Colin , 355 pages ,
- MAINGUENEAU , Dominique (2011) « Quel statut pour la formation discursive » . In, *Langage et société* ,2011/1(n°135) ,pages 87-99
- MAINGUENEAU , Dominique (2011), « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 26 septembre 2012, Consulté le 11 avril 2015. URL : <http://aad.revues.org/1354>
- MAINGUENEAU , Dominique (2016) « Approche linguistique du discours législatif ». In, *M. Bernard Cerquiglini« L'écriture de la loi : problématique »* , 23 janvier 2016 , site du Sénat.
- MALDIDIER Denise , Normand Claudine et Robin Régine (1972) , « Discours et idéologie : quelques bases pour une recherche » .In, *Langue française* , t.15 , n°15 , Paris : Larousse , p.118.
- MALDIDIER , Denise., (1990). *L'inquiétude du discours*. Textes de Michel Pêcheux. Paris : Editions des Cendres, Coll. Archives du commentaire.
- MAALOUF , Amin (1998) , *Les identités meurtrières* , Grasset , Livre de poche , 189 p .
- MAC LUHAN , Marshall, *La Galaxie Gutenberg : La genèse de l'homme typographique* (Trad.Jean Paré) , Montréal .HMH 1967.
- MARCHAND, Pascal et RATINAUD , Pierre (2012) , *Etre français aujourd'hui. Les mots du « grand débat » sur l'identité nationale* .LLL , Les liens qui libèrent.317 p.
- MARCHAND, Pascal et RATINAUD , Pierre (2012) « L'identité nationale : un "grand débat" loin d'être clos » . In, *Langages* 2012/3 (n° 187) ISBN : 9782200927769 DOI : 10.3917/lang.187.0093 Éditeur : Armand Colin
- MAZURE, François (2007), « *État et identité nationale, un rapport ambigu* », *Journal des anthropologues* [En ligne], Hors-série | 2007, mis en ligne le 01 janvier 2008, consulté le 21 décembre 2011. URL : <http://jda.revues.org/2944>
- MAYAFFRE, Damon (2004), « Formation(s) discursive(s) et discours politique : l'exemplarité des discours communistes versus bourgeois durant l'entre-deux-guerres ». *Texto !* juin 2004 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Mayaffre/Mayaffre_Formations.html>. (Consultée le 30 novembre 2015).

MAYAFFRE, Damon. (2010) Corpus et web-corpus. Réflexion sur la corporalité numérique. In, *Cahiers de praxématique* 54-55. Montpellier : Pulm. 233-248

MAZIERE , Francine ,(1971) , *L'analyse du discours* , PUF , Que sais-je?, 2^{ème} édition , 126 pages 1971], *L'ordre du discours*, coll. « NRF », Paris : Gallimard, 81 p.

MESURE , Sylvie et SAVIDAN , Patrick (2006), *Dictionnaire des sciences humaines*,. Quadrige dicos poche.

MICHELI , Raphael , « Contexte et contextualisation en analyse du discours : regard sur les travaux de T. Van Dijk ». *Semen* [En ligne],21 | 2006, mis en ligne le 28 avril 2007, consulté le 30 octobre 2017. URL : <http://semen.revues.org/1971>

MINH QUANG Nguyen (2009) *Le totalitarisme ou le meurtre du langage*. Mémoire de maîtrise en communication. Université du Québec . Montréal.

MOIRAND , Sophie (2007) , *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*.1^{re} éd. Linguistique nouvelle. Paris : Presses universitaires de France.

MOIRAND , Sophie (2007). « Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de 'allusion dans la presse » *Corela* [En ligne],HS-6 | 2007, mis en ligne le 01 novembre 2007, consulté le 31 octobre 2017. URL : <http://corela.revues.org/1567> ; DOI : 10.4000/corela.1567

MOIRAND , Sophie (2004 a), « De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots », *Actes du colloque « Dialogisme et nomination »*, 7 et 8 mars 2003, Montpellier, Cassanas, Demange, Laurent, Leclerc éd.

MOIRAND , Sophie, (2004) , « L'impossible clôture des corpus médiatiques .La mise au jour des observables entre catégorisation et contextualisation » . In, *TRANEL 40* :71-92.

MOIRAND , Sophie, (2004) « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives ». In, *Cahiers de praxématique* [En ligne], 43 | 2004, document 8, mis en ligne le 31 mai 2010, consulté le 18 septembre 2014. URL : <http://praxématique.revues.org/1853>

MOSES , Stéphane , « Émile Benveniste et la linguistique du dialogue » ,In, *Revue de métaphysique et de morale* , 2001/4 (n° 32),Pages : 160 , ISBN : 9782130517702 , Presses Universitaires de France

NEE , Emilie. (2007), « L'insécurité ou de la fabrication d'un objet consensuel dans le quotidien *Le Monde* ». In, *L'Acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, p. 117-133.

NOIRIEL , Gérard (2007) , *A quoi sert l'identité nationale*, Marseille , Agone , coll. « Passé et présent ».

NOIRIEL , Gérard et Borne Dominique (1992) , *Population, immigration et identité nationale en France : XIXe - XXe siècle*. Paperback, 190 Pages.

NOIRIEL , Gérard (1995) , « Sociohistoire d'un concept .Les usages du mot « nationalité » au XIX siècle ». In, *Genèses* , 20 , 1995,Histoire politique , Histoire de la politique sous la direction de Christian Topalov , www.persée.fr consulté le 6 novembre 2017

ORWELL, George (1950) , 1984. Gallimard. Paris.

PAVEAU , Marie-Anne (2003), « L'entrée Doxa : pour un traitement rigoureux d'une notion floue ». In, *Mots, Les langages du politique*, no71, Lyon : ENS Éditions, p. 176-181

PAVEAU , Marie-Anne (2006). « L'intégrité des corpus natifs en ligne. Une écologie postdualiste pour la théorie du discours ». In, *Les cahiers de praxématique*, Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2006-, 2015, Corpus sensibles, pp.65-90. <hal-01185710>

PAVEAU , Marie-Anne (2008) « Interdiscours et intertexte. ». In, *PUFC Presses universitaires de Franche-Comté . Linguistique et littérature : Cluny, 40 ans après*, Octobre 2008, Besançon, France. pp.93-105, *Annales littéraires de l'université de Franche-Comté*. <hal-00473985>

PAVEAU, Marie –Anne (2010) , « La norme dialogique. Propositions critiques en philosophie du discours », *Semen* [En ligne], 29 | 2010, mis en ligne le 01 avril 2010, consulté le 19 juillet 2014. URL : <http://semen.revues.org/8793>

PAVEAU, Marie –Anne (2010). « Norme, idéologie, imaginaire. Les rituels de l'interpellation dans la perspective d'une philosophie du discours ». *CORELA - Numéros thématiques / L'interpellation*. [En ligne] Publié en ligne le 23 novembre 2010. URL : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1797> , Consulté le 23/11/2012.

PAVEAU, Marie –Anne (2011) « Que veut dire travailler en analyse du discours en France en 2011 ? » , *Anais do Enelin* 2011,(en ligne) Epistémologies, objets , méthodes. www.cienciasdalinguagem.net/enelin. Consulté le 15 fevrier 2014.

(2012) « Réalité et discoursivité. D'autres dimensions pour la théorie du discours », *Semen* [En ligne], 34 | 2012, Online since 23 April 2015, connection on 07 January 2016. URL : <http://semen.revues.org/9748>

PAVEAU, Marie-Anne.(2013) . « Technodiscursivités natives sur Twitter. Une écologie du discours numérique ». In , *Epistèmê (Revue internationale de sciences humaines et sociales appliquées, Seoul)*, 9, pp.139-176. <hal-00859064>

PÊCHEUX , Michel (1969) , *Analyse automatique du discours* , Paris , Dunod.

PÊCHEUX , Michel (1975) , *Les vérités de la Palice*, Paris : François Maspéro, 279 p.

PÊCHEUX , Michel (1975) , « Analyse du discours : trois époques » (1983) , In, *Denise Maldidier* , éd., *L'inquiétude du discours* , *Textes du discours* .Paris , Cendres : 295-302

PETIT, Gérard, 2001, « Pour une conception lexicologique de la dénomination ».In, *Cahiers de praxématique* 36, Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3, p. 93-115..

PETIT , Gérard , 2010 , « Dénomination et lexique » , halshs-00464109, version 1 - 16 Mar 2010 . Manuscrit auteur. In, *Journal of French Language Studies* 11-1 (2001) 89-121.

PETIOT ,Geneviève , (1990) « Entre le consensus et les divergences : « Liberté(s) dans les discours politiques ». In, *Claudine Normand , dir. ,La Quadrature du sens* , Paris , Presses universitaires de France , coll.Nouvelle encyclopédie Diderot ,1990, 352 p. p.213-226.

PETIOT, Geneviève, (1992) , « Dénomination et stratégies discursives ». In, Danon-Boileau, L. et Morel, M.-A. (éds.) *La deixis. Colloque en Sorbonne*, 8-9 juin 1990, Paris : Presses Universitaires de France, p. 479-487-

POELKSEN, Uwe ,(1995) *Plastic Words: The Tyranny Of A Modular Language*. The Pennsylvania State University Press. Pennsylvania.

RABATEL , Alain (2007) , « *Les enjeux des postures énonciatives et de leur utilisation en didactique* », *Éducation et didactique* [Online], vol 1 - n°2 | septembre 2007, Online since 01 September 2009, connection on 22 January 2016. URL : <http://educationdidactique.revues.org/162>

RABATEL , Alain 2010. « De l'intérêt des postures énonciatives de coénonciation, sous-énonciation, sur-énonciation pour l'interprétation des textes (en classe) ». (en ligne)*La Clé des Langues* (Lyon: ENS LYON/DGESCO). ISSN 2107-7029. Mis à jour le 28 septembre 2012 .Consulté le 29 décembre 2015.

RABATEL , Alain ,(2012), « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur » . In, *Travaux neuchâtelois de linguistique* , 56, 23-42

REBOUL-TOURE , Sandrine (2011) , « À la recherche de l'identité plurielle » . In, *Synergies Italie* n° 7 - 2011 pp. 17-27.

REYNAUD-PALIGOT Carole,(2005). « André Siegfried et la question raciale. », (en ligne) *Sociétés & Représentations* 2/2005 (n° 20) , p. 268-285 URL : www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2005-2-page-268.htm. DOI : 10.3917/sr.020.0268. consulté le 15 avril 2015.

REBOUL , Olivier (1980) , *Langage et idéologie*, Paris, PUF, 228 p

REY-DEBOVE , Josette (1978(1997)) , *le métalangage .Etude linguistique du discours sur le langage* , Paris ,Armand Colin , coll. U, série linguistique ,1997 , 401p.

RICOEUR Paul, (1983-1985), *Temps et récit*, 3 vol., Paris, Le Seuil.

RICOEUR Paul, (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Le Seuil.

RIEGEL, Martin, PELLAT , Jean-Christophe et RIOUL, René éds (1998), *Grammaire méthodique du Français*, coll. « Linguistique nouvelle », Paris : PUF, 646 p.

REISIGL M. et WODAK , R (2001) : *Discourse and discrimination. Rhetorics of racism and antisemitism*, London, Routledge.

RICHARD, Arnaud, 2009 , *Les discours sportifs en proie aux nationalismes et à l'ethnicisation* . Thèse de doctorat . Université Paul-Valéry Montpellier III.

RITZER , George , (2011) , *The McDonaldisation of Society, An Investigation into the Changing Character of Contemporary Social Life* .6ème édition ,Thousand Oaks,Calif.; London :Pine Forge.

ROBIN, Régine (1986) « L'analyse du discours entre la linguistique et les sciences humaines : l'éternel malentendu » .In, *Langages*, Paris, Larousse, n°81, mars 1986, pp. 121-128 ; p. 126

ROSH , Eleanor H. (1975). « Cognitive representation of semantic categories » . In :*Journal of Experimental Psychology*194, p. 573–605.

ROUSSEAU, Jean-Jacques [1762], « Du contrat social ». In , *Paris : chap. De l'état civil*, 55-56 p. Garnier Flammarion.

QUASHIE-VAUCLIN , Guillaume ,(2011) « L'étranger et la révolution française », entretien avec Sophie Wahnich. In , *la Revue du PROJET* , le 18 mai 2011.

SALMON Christian, (2007) , *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Editions La Découverte, Cahiers Libres , 239 pages.

SARTRE, Jean Paul, (1970) « L'existentialisme est un humanisme » pp.66.67 (en ligne) Nagel,Paris/www.sandamaso.es/uploaded_files/2_ .Consulté le 20 mars 2016.

SAUSSURE (de) Ferdinand ., [1916] 1995. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot

SCHIFFRIN D. (1994) , *Approach to discourse*, Oxford (UK)/Cambridge (USA) , Blackwell.

SEROT , Patrick [1986], « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations ». In, *Langages*, n°81, Paris : Larousse, p. 11-41

SEROT, Patrick (2007), « Généraliser l'unique : genres, types et sphères chez Bakhtine ». (en ligne), *Texte !* XII-3, <http://www.revue-texto.net/index.php?id=605>. DOI : 10.4000/linx.356.consulté le 20août 2013.

SIBLOT , Paul , (1997) , « Nomination et production de sens : le praxème » .In *Langages*, 31e année, n°127, pp. 38-55.

SIBLOT , Paul (1998) , « Variations sur un thème qui « toujours déjà prédique ». In , *Cahiers de praxématique* , Praxilling , Université Paul Valéry 17-53.

SICARD , Kim ,(2013) « De l'écriture à la vie : généalogie politique du style et de l'ethos foucauldien » . *Philosophy*.(en ligne), <http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-0095430>

SOULLIER, Lucie , « Déchéance de nationalité : qui serait concerné par le projet de loi constitutionnelle ? ». In , *Le Monde.fr* , le 04/01/2016 (<http://mobile.lemonde.fr/société/article>).

STEUKARDT, Agnès (2002) « Les ennemis selon L'Ami du peuple, ou la catégorisation identitaire par contraste », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 69 | 2002, mis en ligne le 13 mai 2008, consulté le 28 août 2011. URL : <http://mots.revues.org/10023>

SUENAGA, Akatane « Benveniste et Saussure : l'instance de discours et la théorie du signe », *Linx* [En ligne], 9 | 1997, mis en ligne le 03 juillet 2012, consulté le 12 mai 2014. URL : <http://linx.revues.org/1011> ; DOI : 10.4000/linx.1011

TAGUIEFF, Pierre-André. (1988) , *La Force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, La Découverte.

TAGUIEFF, Pierre-André, « Les métamorphoses idéologiques du racisme et la crise de l'antiracisme ». In, *Face au racisme. Analyses, hypothèses et perspectives*, Paris, Editions La Découverte, 1991, pp. 13-63.

TAMBA-MECZ, Irène (1988), *La sémantique*, coll. « Que sais-je ? », Paris : Presses Universitaires de France, 127 p.

TESNIERE, Lucien (1965), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Librairie C. Klincksieck, 670 p.

TODOROV, Tzvetan (1981), *Mikhaïl Bakhtine Le principe dialogique suivi de Écrits du Cercle de Bakhtine*, coll. « Collection Poétique », Paris : Éditions du Seuil, 315 p

TODOROV, Tzvetan . (2009), *La peur des barbares* , Robert Laffont ,322 p

TOURAINÉ ,Alain . (1992), *Critique de la modernité*, Paris, Livre de poche.

TOURAINÉ , Alain , KHOSROKHAVAR Farhad., (2005) [2000], *La recherche de soi ; dialogue sur le sujet*, Paris, éd. Fayard, coll. Biblio-essais.

TOURNIER , Maurice (2002) . « Français à l'extrême droite, un mot habité » , *Propos d'étymologie sociale. Tome 2 : Des mots en politique* [en ligne]. Lyon : ENS Éditions, 2002 (généré le 14 octobre 2014). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/enseditions/1719>>. ISBN : 9782847884296.

TOURNIER Maurice . (2010), *Des noms et des gens en République (1879-1914)*, Paris, L'Harmattan.

VALLUY , Jérôme , « Quelles sont les origines du ministère de l'Identité nationale et de l'Immigration ? » .In, *Cultures et Conflits* , 69 /2008,7-18.

VAN DIJK Teun. (1985) , *Handbook of discourse analysis* , 4 vol. , London , Academic Press.

VAN DIJK Teun. (1997) , « *Cognitive Contexte Models and Discourse* », In M.Stamenow (ed.) *Language Structure , Discourse and the acces to consciousness* , Amsterdam , Benjamins , pp.189-226

VAN DIJK Teun. (2006) , *Discourse , contexte and cognition* , (en ligne) *Discourse Studies* , 8(1) ,159-177,www.discourses.org.

VAN DIJK, Teun , (2006) « Politique, Idéologie et Discours », *Semen* [En ligne], 21 | 2006, mis en ligne le 28 avril 2007, consulté le 14 octobre 2011. URL : <http://semen.revues.org/1970>

VERSLUY Eline, 2007, « The notion of identity in discourse analysis. Some “discourse analytical” remarks », In, *RASK. Internationalt Tidsskrift for Sprog Og Kommunikation*, n° 26, p. 89-99.

- VIALLANEIX , Paul (1974) , *Le Peuple* .Flammarion , 252 pages.
- VIGNAUX , Georges (1988) , *Le discours acteur du monde : énonciation , argumentation et cognition*. Paris : Ophrys.
- VIGNAUX Georges (1995), « Des arguments au discours .Vers un modèle cognitif des opérations et stratégies argumentatives ». In, *HERMÈS* , 15.
- VIGNAUX Georges et FALL Khadiyatoullah (1990) « Genèse et construction des représentations .Discours sur l'informatisation ». In, *Protée , Théorie et pratiques sémiotiques*
- VION , Robert (2005) , « Modalités, modalisations, interaction et dialogisme ». In, *Bres J. et al. (éd.), Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Louvain-la-Neuve : De Bœck Duculot, 143-156.
- WASSON , Katherine « The Blind Men and the Elephant: What “Elephanomics” Can Teach “Muromics” » (en ligne), (*dels-old.nas.edu*) / jainworld, « Leçons pour les juniors : UN ÉLÉPHANT ET LES AVEUGLES » [[archive](#)], sur *jainworld.com* , consulté le 21 octobre 2010.
- WAHNICH , Sophie (2010) , *L'impossible citoyen .L'étranger dans le discours de la Révolution française* , Albin Michel , p.401.
- WINOCK, Michel (2009) *Le XX^e siècle idéologique et politique*, Perrin , Poche: 544 pages
- YEO O. Emma ,(2008) « Idéologie politique et conflit en Côte d'Ivoire : une analyse du discours politique sur l'identité nationale » . In, *Reserach Report n° 3* , Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP), CDP, Project 5: Local Contexts of Conflicts and Peacebuilding
- ZITTOUN , Philippe et DURNOVA , Anna (2010) « L'insoutenable ordre du discours » ,Journée « *Foucault dans les itinéraires de recherche* » ,(en ligne) , communication 11 mai 2010.www.atelierpolitique.fr , consulté le 12 février 2016

TABLE DES MATIERES

Introduction générale	5
PARTIE I : CADRE CONCEPTUEL	14
CHAPITRE 1 :La dénomination « Français » : discours et contexte.....	15
Introduction.....	16
1.1.Le discours, une notion instable.....	16
1.2. Le discours est contextualisé	18
1.3. Contexte et situation	20
1.4. La mémoire discursive comme accès au contexte	21
1.5. Primauté de l’interdiscours sur le discours	24
1.6. Le contexte de la dénomination « Français » dans le débat sur l’identité	26
1.6.1. Un contexte réel et un contexte virtuel.....	26
Conclusion	35
CHAPITRE 2 :L’identité une création du discours?.....	38
Introduction	39
2.1.Pourquoi le sujet ?.....	39
2.2.Le langage comme révélateur de l’identité.....	39
2.3.L’identité : une notion ambiguë.....	41
2.4.L’identité une catégorie pratique et une catégorie d’analyse	43
2.5.L’identité, innée ou construite ?.....	43
2.6.L’identité, une construction du discours.....	44
2.7.Les domaines de l’identité.....	44
2.7.1. L’identité narrative, une approche philosophique	45
2.7.2. Storytelling ou le mythe de soi	45
2.7.3. L’identité personnelle	46
2.7.3.1. L’identité externe ou psychosociale	47
2.7.3.2. L’identité discursive	47
2.7.3.2.1. L’identité de positionnement.....	53
2.8.L’identité du sujet, un produit de l’altérité.....	54
2.8.1. Un rejet de l’Autre : <i>personne et non personne</i>	54
2.8.2.Topologie du sujet, une conception praxématique.....	57
2.8.2.1. Topogenèse ou l’émergence du sujet en soi-même	58
2.8.2.2. Topogenèse en même et en soi-même	60

2.8.2.3. Une « Chronotopogenèse » ?	61
Conclusion	64
CHAPITRE 3 : Mode de construction de l'identité en discours par le sujet énonciateur....	62
3.1. Identité discursive du sujet sur le plan intra-discursif.....	66
3.1.1. Personne et non-personne	67
3.1.2. Topogenèse	67
3.2. Identité discursive du sujet sur le plan inter-discursif.....	68
3.2.1. Le sujet interpellé	68
3.2.1.1. Interdiscours.....	68
3.2.1.2. La notion de formation discursive	69
3.2.1.2.1. Reconfiguration de la formation discursive	70
3.2.1.3. Espace discursif, positionnement et identité énonciative	71
3.3. Critères de détermination de type de sujet.....	72
3.4. Un mode catégorisation, la TOPE.....	73
3.4.1. La lexis	74
3.4.2. Construction d'un énoncé.....	74
3.4.3. La notion selon Culioli	74
3.4.4. Le domaine notionnel dans la sémantique du prototype	75
3.4.5. Le domaine notionnel dans la TOPE.....	77
3.4.6. Utilité du domaine notionnel pour déterminer le type de sujet	79
3.4.6.1. Deux types de sujets interpellés, deux formations discursives concurrentes..	79
Conclusion.....	81
PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE.....	82
CHAPITRE 4 Présentation du corpus d'analyse : quel objet analyser ?.....	85
Introduction	85
4.1. La récolte de données	86
4.1.1. le web-corpus, une révolution numérique	86
4.1.2. Une approche logocentrée du <i>technomot</i>	87
4.1.3. Un web corpus : le site du ministère de l'immigration français.....	87
4.1.4. Difficultés : volatilité des web corpus	95
4.1.5. Un corpus en format Word	97
4.1.5.1. Homogénéisation de l'écriture.....	98
4.1.5.2. Homogénéisation morphologique.....	98

4.1.6.	Elaboration du corpus	99
4.1.6.1.	Une solution à « l'impossible » clôture du discours : la « saturation du corpus »	101
4.1.6.2.	Des régularités au sein de d'un discours hétérogène	103
4.2.	Le sujet : un élément structurant du discours.....	105
4.3.1.	Les unités topiques	106
4.3.2.	Les unités non topiques	106
4.3.2.1.	Parcours et formule	107
4.3.2.1.1.	Le parcours : déconstruire pour extraire le sens.....	107
4.3.2.1.2.	La formule	107
	Conclusion.....	108
	CHAPITRE 5 : Vers une approche intégrée du processus de la catégorisationchez le sujet énonciateur.....	106
5.1.	Un modèle cognitivo-langagier : les opérations sémantiques des énonciateurs selon G.Vignaux.....	107
5.1.1.	Opérations cognitives	112
5.1.1.1.	Opérations cognitives d'identification -différenciation.....	112
5.1.1.2.	Des stabilisations impliquant des déstabilisations	113
5.1.1.3.	Des appropriations associées à des désappropriations.....	114
5.1.2.	Opérations langagières	115
5.1.2.1.	Opération langagière de localisation.....	115
5.1.3.	Opérations discursives (<i>combinaison des opérations cognitives et langagières</i>).....	118
5.1.3.1.	Des opérations de sélection.....	118
5.1.3.2.	Des opérations de caractérisation.....	118
5.1.3.3.	Les opérations de détermination	118
5.1.4.	Les opérations de jugement	118
5.1.5.	La réflexivité énonciative selon J.A-Revuz.....	121
5.1.6.	Hétérogénéité constitutive et hétérogénéité montrée.....	122
5.1.6.1.	Les non-coïncidences du dire.....	123
5.1.6.1.1.	La non-coïncidence du discours à lui-même.....	123
5.1.6.1.2.	La non-coïncidence interlocutive entre l'énonciateur et le destinataire.....	124
5.1.6.1.3.	non-coïncidence entre les mots et les choses	124
5.1.6.1.4.	La non-coïncidence des mots à eux-mêmes.....	125

5.2. Postures énonciatives.....	125
5.2.1. La coénonciation.....	126
5.2.2. La sous-énonciation.....	127
5.2.3. La sur-énonciation.....	128
5.3. Hyperénonciateur et participation.....	129
5.4. La notion discursive de formule.....	132
5.4.1. Genèse de la notion.....	132
5.4.2. Propriétés de la formule.....	133
Conclusion.....	135
PARTIE III : Analyse des données discursives sur le corpus.....	136
Introduction.....	137
CHAPITRE 6 : La catégorisation du sujet.....	135
Introduction.....	139
6.1. Une approche énonciative de la subjectivité.....	139
6.1.1. Système des personnes.....	139
6.1.2. Différenciation par la relative.....	147
6.1.3. Les désignations nominales de l'autre.....	148
Conclusion.....	149
6.2. Une approche interdiscursive de la subjectivité.....	150
6.2.1. Deux formations discursives , deux sujets interpellés.....	150
6.2.2. « Valeurs » ou propriétés typiques de la catégorie (A) (FD de la droite).....	150
Conclusion.....	163
6.2.3. « Valeurs » ou propriétés typiques de la catégorie (B) (FD gauche).....	164
Conclusion.....	172
6.2.4. Comparaison des valeurs (propriétés typiques) des locuteurs des deux catégories (A) et (B) :.....	173
▪ Dialogisme des formations discursives.....	176
Conclusion.....	180
CHAPITRE 7 : Catégorisation du référent (1) ,une approche interdiscursive de la subjectivité.....	181
Introduction.....	182
7.1. Opérations énonciatives de construction de la notion (Etre français) dans la catégorie (A) (<i>Formation discursive de la droite</i>).....	183
7.1.1. Actualisation I : «Etre français, c'est être pour la libre-pensée. ».....	183

Conclusion.....	192
7.1.2.Actualisation II : « Etre français, c'est appartenir à une lignée »	193
.....*	
Conclusion.....	198
7.1.3. Actualisation III : « Etre français, c'est ne pas être antifrçais »	199
Conclusion.....	202
7.1.4. Actualisation IV :« Etre français, ce n'est pas seulement être intégré, c'est être assimilé à travers la culture française ».....	203
Conclusion.....	207
7.1.5. Actualisation V « Etre français, c'est accepter de s'assimiler dans une communauté séculaire »	207
▪ Actualisation et actancialité	212
Conclusion.....	213
7.1.6. Actualisation VI :« La « diversité » est l'antithèse de l'assimilation. ».....	214
7.2. « Chronotopogenèse » : <i>émergence du sujet (type) dans l'espace-temps énonciatif de la catégorie (A) (FD de la droite)</i>	219
Conclusion du chapitre	227
CHAPITRE 8.....	231
Introduction	232
8.1.Opérations énonciatives de construction de la notion (Etre français) dans la catégorie (B) (<i>Formation discursive de la gauche</i>).....	232
8.1.1. Actualisation I : « Etre français, c'est qui adhérer librement à un projet commun. ».....	232
8.1.2. Actualisation II : « L'identité nationale, c'est adhérer aux valeurs de la république. ».....	242
Conclusion.....	243
8.2.Synthèse comparative des deux catégories de sujets (A et B).....	243
8.2.1. Dialogisme interdiscursif des deux formations discursives	243
8.2.2. L'identité française dans les deux formations discursives	247
8.2.2.1. Identité française selon l'énonciateur de la FD de la droite	247
8.2.2.2.1. L'immigration, un défi pour la société française	252
Conclusion.....	254

8.3.« <i>Hyperénonciateur second</i> » et surénonciation.....	256
CHAPITRE 9 : Activité du sujet critique.....	262
Introduction	263
9.1.Marquer son opposition par la réflexivité énonciative.....	263
9.1.1. La non-coïncidence entre les mots et les choses	265
9.1.1.1. Une citoyenneté républicaine.....	265
9.1.1.2. Une identité plurielle	267
9.1.1.3. L'identité, c'est la désappartenance.....	270
9.1.1.4. Une identité culturelle.....	273
9.1.1.5. Une identité universelle	277
Conclusion.....	280
9.1.2. La non-coïncidence des mots à eux-mêmes	282
9.1.2.1. Polysémie contre monosémie	282
9.1.3. Une non-coïncidence interlocutive.....	285
9.1.3.1. le refus de la coénonciation	285
9.1.3.2. Une non-coïncidence thématique.....	286
9.1.3.3. Délégitimation : l'interpellant interpellé.....	288
9.1.3.4. Renversement des rôles actanciels.....	291
9.1.3.5. Ironie énonciative ou la définition par contraste	293
Conclusion du chapitre	294
Chapitre 10	298
« Identité nationale », <i>une formule</i> ?	298
Introduction	299
10.1. Le concept de <i>Formule</i> appliqué à l' « identité nationale »	299
10.1.1 « Identité nationale », un figement lexical.....	299
10.1.2Un référent social.....	300
10.1.3Une unité discursive.....	300
10.1.4Une notion polémique.....	300
10.2Le procès d'acceptabilité.....	302
10.2.1Processus discursif de « l'acceptabilité » dans le débat autour l'identité	303
Conclusion générale	
Bibliographie	

Index des figures

Listes des tableaux

Annexes I, II, III



Index des figures

Figure 1.1 : Page du journal « Le Parisien » annonçant le lancement du débat	24
Figure 1.2 : Directive du ministère de l'immigration annonçant le débat sur l'identité nationale (Crédit photo)	26
Figure 1.3 : Page n°16 extraite du site (www. débat identité nationale.fr)	28
Figure 2.1 : Page extraite du site officiel du ministère illustrant les propos des personnalités publiques sur le thème du débat.....	47
Figure 3.1 : Positionnements des sujets dans le débat	67
Figure 3.2 Représentation d'un domaine notionnel (Sémantique du prototype).....	71
Figure 3.3 : Représentation du domaine notionnel avec l'attracteur (Culioli).....	73
Figure 4.1 : Page du moteur de recherche Google consacrée au débat sur l'identité.....	84
Figure 4.2 : Page de journal électronique (Lepost.fr) consultée pour l'élaboration du corpus.....	86
Figure 4.3 : Commentaires des lecteurs du journal « <i>Le Parisien</i> » sur la notion d'identité...89	
Figure 4.4 : Blog commentant les résultats du sondage effectué par l'Institut Montaigne.....91	
Figure 4.5 : Page du site (www.debatidentitenationale.fr) après sa fermeture	92
Figure 7.1 : Type « Français » selon le modèle CNS.....	195
Figure 7.2 : Frontière étanche du domaine notionnel (ETRE FRANÇAIS).....	202
Figure 7.3 : Identification du type par défaut (image en miroir).....	206
Figure 7.4 : constitution d'un type et de son stéréotype selon les opérations énonciatives de l'énonciateur.....	213
Figure 7.5 : Représentation de la politique d'assimilation de l'autre selon le sujet de la FD de droite.....	218

Figure 7.6 : représentation du domaine notionnel en fonction du processus de topogénèse du sujet selon les énonciateurs de la FD de droite	226
Figure 7.7 : Topothèse du sujet chez les énonciateurs de la FD de droite	231
Figure 7.8 : <i>Chronotopogénèse des Français</i> selon les énonciateurs de la catégorie (A ¹³²) (Définition ethnique de l'identité)	233
Figure 8.1 : Représentation de Paris selon la dialectique du même et de l'autre.....	240
Figure 8.2 : Actancialité des textes de la FD de la gauche (catégorie « B »).....	248
Figure 8.3 : Actancialité des textes de la FD de la droite (catégorie « A »).....	249
Figure 8.4: Politique d'assimilation envisagée par le sujet énonciateur de la catégorie (A) (droite).....	252
Figure 8.5 : Politique d'intégration selon le sujet de la catégorie (B) Gauche).....	256
Figure 8.6 : Scène d'interpellation des sujets par h1 et imposition de la non personne comme référent.....	262
Figure 8.7 : PDV du ministère en tant que h1 – surénonciateur	263
Figure 9.1 : construction du domaine notionnel dans le discours républicain.....	271
Figure 9.2 : représentation du type français selon le sujet universaliste.....	285
Figure 10.1 : Postures énonciatives des sujets dans le débat autour de l'identité.....	312

¹³² sujet énonciateur de droite .

Liste des tableaux

Tableau 2.1 : Topothèse du sujet selon Barbéris.....	56
Tableau 2.2 : Chronogenèse du sujet	58
Tableau 3.1 : Valeurs ou propriétés représentatives du type des deux communautés discursives (droite/gauche).....	75
Tableau 6.1 : système des personnes dans le débat sur l'identité.	142
Tableau 6.2 : Propriétés typiques de la catégorie (A) (FD de la droite).....	159
Tableau 6.3 : Propriétés typiques de la catégorie (B) (FD gauche).....	174
Tableau 6.4 : Valeurs ou propriétés représentatives du type des deux communautés discursives (droite/gauche).....	178
Tableau 6.5 : Dialogisme entre les deux communautés discursives (droite /gauche).....	182
Tableau 7.1 : Topothèse du sujet selon Barbéris.....	232
Tableau 8.1 : Désignation des personnes selon la dialectique du Même et de l'Autre.....	245
Tableau 8.2 : Système actanciel dans l'énoncé.....	246

ANNEXE I

Numéro de l'extrait	Pseudonyme	Date et heure	Contenu
01	Catherine Morlet ,	02/11/2009 , 13 : 21	« Pour les étrangers nés français, grâce au " <i>droit du sol</i> " , ils sont français sur le papier, mais ne le sont pas dans leur cœur . je le vois dans mes fiches de renseignements » (corpus)
02	PY ,	02/11/09 à 11:56	« être français, c'est d'abord avoir des origines françaises de par sa filiation, ses ancêtres qui ont participé à la construction de notre nation, c'est s'inscrire dans cet héritage et donc défendre les valeurs qu'ils ont porté, défendu. Le droit du sol s'il doit exister doit être limité, fortement encadré, on ne devrait pas pouvoir se prétendre français au bout de quelques années de présence en France. Le processus d'intégration est long, plusieurs générations sont nécessaires pour acquérir le sentiment national, la nationalité française ne devrait être que le résultat de ce processus d'intégration, et non le préalable. Donner trop vite, trop facilement la nationalité française amène au délitement actuel du sentiment national »
03	Drevon	02/11/09 à 12:02	« Être français c'est , au premier chef ,respecter nos lois, nos institutions , notre hymne et notre drapeau. C'est également parler correctement notre langue, contribuer par notre travail au progrès et au développement économique et culturel de la France. C'est enfin savoir que si l'on déroge à ces principes on s'expose aux sanctions. Pour ce qui concerne les immigrés c'est faire preuve de sa volonté d'intégrer nos règles et de s'y conformer <u>sans vouloir nous imposer les règles des pays dont ils sont originaires</u> , car, s'ils les ont quittés c'est bien qu'ils cherchaient d'autres conditions de vie et une certaine liberté et non pour importer pratiques. »
04	citoyenrep03	02/11/09 à 10:20	« Pour moi, être français c'est se battre au quotidien, et pas seulement avec des armes pendant les guerres. Arrière petit-fils,petit-fils et fils d'ancien combattant , j'ai a coeur de continuer

			leur combat en me battant pour défendre le modèle français de justice sociale, de solidarité, de protection des faibles... Défendre la sécurité sociale, les droits de l'homme, les services publics, c'est ça être français et respecter la mémoire de ceux qui se sont battus pour cela. » ¹³³
05	Antiquus	02/11/09 à 10:20	« Être français, c'est, pour commencer, être né en France de parents français. Ce qui détermine la qualité de français, ce sont avant tout des faits : le sang reçu, la terre offerte, la culture assumée, au premier rang desquels la langue française. (..). Evidemment, on peut, à côté de cette identité française reçue par les voies normales, choisir de devenir français. Cependant cette possibilité doit rester marginale et recevoir l'assentiment des français, sous peine de conduire à une identité sans valeur et, chose plus grave, de porter atteinte à la cohésion de la communauté nationale. »
06	J Chris C	02/11/09 à 12:01	« <u>Le travailleur malien sans papier qui paye ses impôts en France ne mérite t-il pas d'être français</u> ou au moins d'être accueilli convenablement quand certains artistes, sportifs ou grands patrons quittent la France pour de minables raisons fiscales. Si être français ça se mérite, ces derniers, souvent donneurs de leçons, sont au bas de l'Echelle car pour devenir ce qu'ils sont c'est en partie grâce à leur pays qu'ils le doivent »
07	ALVAREZ	02/11/09 à 13:16	Être Français pour commencer,est d'en être fier,de respecter les lois de la république française,de faire son devoir civique,de contribuer à la richesse de la France et de ne pas insulter la France et de siffler la marseillaise.Quand on a rempli toutes ces conditions,et je suis sur que j'en oublie,et bien là d'accord vous pouvez dire que vous êtes Français.Et je tiens à dire aussi,quand on naît français de parents français d'origine française,vous devez aimer la France.Mais quand on naît Français de parents étranger ou parents

¹³³Nous reprenons tels quels les énoncés sans corriger les fautes d'orthographe.

			<p>Français d'origine étrangère ,vous devez aimer la France plus qu'un Français d'origine Française.C'est normal la France vous accepte et vous donne les mêmes chances qu'aux Français de souche.Et aussi on ne siffle pas la marseillaise,au contraire,on l'aime.</p> <p>Voilà Messieurs ce que doit être un Français.</p>
08	Francis	, 02/11/09 à 15:19 02/11/09 à 15:19	<p>Etres FRANÇAIS</p> <p>Nous ne sommes Français que par l'existence de la France.</p> <p>La France est notre Mère. Nous lui devons le Respect et de l'Amour. Ses Enfants se sont battus et ont donner leurs vie pour la garder avec toutes ses valeurs. L'Etranger résident et respectueux est le bien- venu, lui aussi respecte sa patrie qu'il vénère.</p> <p>Mais bon sang qu'on t'ils ; je ne dirais pas ces français mais certains détenteurs d'une carte d'identité française à tout casser et à mettre le pays a feu et a sang.</p> <p>Oui, il faut faire quelque chose pour que le Français soit fier d'être FRANÇAIS</p>
9	rudolf bkouche	02/11/09 à 11:11	<p>Etre français, c'est avoir la carte nationale d'identité française. Je ne vois pas ce qu'il faut rajouter à cette définition administrative.</p> <p>On peut ensuite parler de "se sentir français", mais cela relève de la subjectivité de chacun et non d'une définition administrative.</p> <p>Le débat lancé per Besson n'a aucune raison d'être sauf le retour à une conception totalisante de la nation. Maurras contre Renan pourrait-on dire !!!</p> <p>rudolf bkouche universitaire</p>
10	Daniel Lefeuvre (Historien)		<p>« L'identité nationale, c'est une construction historique, et comme toute construction, elle a un côté artificiel. Mais dans l'histoire, il n'y a que de l'artificiel qui dure ! L'identité nationale plonge dans une histoire longue [...]. L'identité nationale</p>

			est une donnée qu'on trouve quand on naît ou quand on arrive en France. C'est une donnée, mais elle n'est pas définie une fois pour toutes. Cet héritage s'enrichit de génération en génération. » (Source : Libération27/10/09) > http://www.liberation.fr/politiques/0101599552-un-hymne-ca-exprime-un-desir
11	Claude Imbert , Journaliste		: « [...] Car la France a « mal à la Nation ». Si bien que ce biais, aussi ambigu soit-il, de l'identité nationale lui donne l'occasion d'analyser son malaise. »
12	Daniel Cohn-Bendit (Député européen)		« [...] Le débat sur l'identité nationale ne sert à rien. Alors, il a lieu, il faut y participer. Tout le monde dit quelque chose. On arrive à définir l'identité républicaine, on arrive à définir l'identité nationale. Et alors ? Ca nous avance à quoi ? Les problèmes qu'ont les gens ne disparaissent pas parce qu'on arrive à une définition abstraite. Je dis que tout débat qui cherche à sanctifier une identité veut exclure. [...] » (Source : Europe 1, 03/12/09) > http://www.europe1.fr/Radio/Videos-podcast/L-interview-de-Jean-Pierre-Elkabbach/
13	Marco	02/11/09 à 11:59	Etre français, c'est savoir accueillir des gens désespérés par la situation grave de leur pays, savoir ne pas les renvoyer dans ces zones de conflit. C'est aussi adhérer à une histoire, une langue. Mais pour les nouveaux français, cela ne vient qu'avec beaucoup de temps. Etre Français signifie donc l'accueil. Signifie revendiquer haut et fort que nous sommes toujours la terre des

			Droits de l'Homme
14	ronchon (80/total)	02/11/09 à 12:05	« C'est aimer la France, la respecter, l'aider à rester une grande nation, participer à son avenir. Les hommes et les femmes qui viennent pour profiter de sa générosité sans contrepartie ne sont pas les bienvenus, quelles que soient leurs origines sans distinction de race. »
15	Pichard	2/11/2009 11 :55	« être français, c'est aimer son pays, respecter son drapeau, sa culture. C'est être fier de sa nationalité, et s'ouvrir aux autres en leur faisant aimer notre culture, c'est les aider à découvrir notre histoire, les aider à s'alphabétiser. L'Education nationale doit avoir un rôle majeur et faire aimer notre patrimoine culturel, j'ai apprécié les idées de Ivan Rioufol, c'est de lui que je me sens le plus proche. Mais je ne tolérerai pas que des gens viennent sur notre sol sans en respecter l'esprit de laïcité. Les autres : Bienvenue
16	Diclofénac	2/11/2009 18 : 11	Bonjour, Je m'appelle Mohamed et suis <u>comme on se plaît à le dire</u> , issu de l'immigration
17	Socater	02/11/09 à 13:15	« On ne peut donc pas parler <i>d'identité nationale</i> / il serait plus juste de parler d'indentiteS nationaleS. »
18	Pichard (ibid)	2/11/2009 11 :55	« (...)L'Education nationale doit avoir un rôle majeur et faire aimer notre patrimoine culturel, j'ai apprécié les idées de Ivan Rioufol, c'est de lui que je me sens le plus proche. »
19	Gilles Bernheim Grand Rabbin de		« [...] Mais l'identité n'est pas qu'un héritage. Celui-ci ne vaut que pour autant qu'il nourrit

	Fance		un projet. Il n'y a pas d'identité française sans projet français : être d'un peuple qui se fait gloire d'avoir souvent parlé et pensé juste, qui en sa longue histoire s'est montré brave et fécond en inventions, qui a porté haut de grands principes qui ont éclairé le monde, qui continue d'offrir un refuge relatif contre bien des misères et des violences, tout en s'efforçant, de se gouverner selon le droit plutôt que selon l'arbitraire. Ce projet français peut-être, pour les jeunes, un programme exaltant s'il est sans relâche expliqué et illustré [...] » (source : Le Monde ; 29/11/09)
20	Jean Daniel, journaliste		: « [...]Mais s'il m'est permis de simplifier à outrance leur position moyenne, <u>universitaires et écrivains répugnent à s'interroger sur la nature de leur appartenance à la France</u> . Et si je les comprends bien, il faut surtout de ne pas se demander qui l'on est, si l'on est français ou pas et en quoi cela consiste car on s'exposerait au risque d'inciter ceux qui veulent nous rejoindre à nous imiter. Nous ne sommes personne et fiers de l'être ! Vous êtes vous-mêmes et nous ne voulons même pas savoir qui vous êtes, de peur de paraître vous contraindre à vous renier en nous imitant. Avec une touche d'impertinence caricaturale, j'affirmerai qu'aucun des textes publiés dans « Libé » ne permet au lecteur de comprendre ce qui s'est passé après la victoire des Algériens sur l'Egypte dans le match comptant pour la qualification à la Coupe du Monde. (...) Mais en fin, ceux qui brandissaient le drapeau algérien avaient, eux, le sentiment d'une fierté nationale et celui de l'appartenance à une identité précise. A-t-on le droit de s'interroger sur cette identité ? Et si oui, faut-il s'interdire de s'interroger sur la nôtre ? » (Source : Nouvel Obs', 26/11/09)
21	Comte-		« THEISTE : Celui qui croit en Dieu,

	Sponville		<p>spécialement s'il ne se reconnaît dans aucune religion établie. Le théiste, explique Voltaire, « n'embrasse aucune des sectes qui toutes se contredisent ». C'est un croyant sans rites, sans Eglise, sans théologie. « Faire le bien, voilà son culte ; être soumis à Dieu, voilà sa doctrine. Le mahométan lui crie : 'Prends garde à toi si tu ne fais pas le pèlerinage de La Mecque !' 'Malheur à toi, lui dit un récollet, si tu ne fais pas un voyage à Notre-Dame-de-Lorette !' Il rit de Lorette et de La Mecque ; mais il secourt l'indigent et il défend l'opprimé » (<i>Dictionnaire...</i>, article « Théiste »). Sa foi serait donc une morale ? Pas seulement puisqu'un athée peut se passer de celle-là sans renoncer à celle-ci. Le théiste ne se contente pas de faire le bien ; il croit que c'est le bien qui l'a fait et qui doit au bout du compte le juger. C'est pourquoi il se soumet à Dieu, comme dit Voltaire. Mais pourquoi faudrait-il se soumettre à ce qu'on ne comprend pas ? » (Comte-Sponville 2001 : 582-</p>
22	PY	02/11/09 à 11:56	<p>« être français, c'est d'abord avoir des origines françaises de par sa filiation, ses ancêtres qui ont participé à la construction de notre nation, c'est s'inscrire dans cet héritage et donc défendre les valeurs qu'ils ont porté, défendu.</p> <p>Le droit du sol s'il doit exister doit être limité, fortement encadré, on ne devrait pas pouvoir se prétendre français au bout de quelques années de présence en France. Le processus d'intégration est long, plusieurs générations sont nécessaires pour acquérir le sentiment national, <u>la</u> nationalité française ne devrait être que le résultat de ce processus d'intégration, et non le préalable. Donner trop vite, trop facilement la nationalité française amène au délitement actuel du sentiment national. »</p>
23	Natty	02/11/09 à 11.56	<p>« c'est aimer son pays et être reconnaissant des aides qu'on a en France .. des libertés qu'on a ..</p>

			sinon c'est vrai, il est preferable de retourner dans son pays d'origine »
24	Drevon	02/11/2009 12 : 02	« Etre français c'est , au premier chef , respecter nos lois, nos institutions , notre hymne et notre drapeau. C'est également parler correctement notre langue, contribuer par notre travail au progrès et au développement économique et culturel de la France. C'est ensuite accepter de la représenter dignement à l'étranger . C'est enfin savoir que si l'on déroge à ces principes on s'expose aux sanctions. Pour ce qui concerne les immigrés c'est faire preuve de sa volonté d'intégrer nos règles et de s'y conformer sans vouloir nous imposer les règles des pays dont ils sont originaires, car, s'ils les ont quittés c'est bien qu'ils cherchaient d'autres conditions de vie et une certaine liberté et non pour importer leurs pratiques.
25	WESTINDIE S S 971	02/11/2009 13 : 15	WESTINDIES971 , 02/11/09 à 13:15 « Bonjour, Pour moi, être français c'est avant tout : être reconnu comme citoyen Français. C'est aussi participer à la vie du pays, accepter les lois françaises et non pas "faire sa propre loi "s'adapter au mode de vie et non pas "imposer son mode de vie", voter, se sentir concerné. Et enfin, ne pas oublier d'où on vient et qui nous a accueilli. Tout cela constitue la reconnaissance d'avoir été accepté et reconnu. »
26	ALVAREZ	02/11/2009 13 : 16	« Être Français pour commencer, est d'en être fier, de respecter les lois de la république française, de faire son devoir civique, de contribuer à la richesse de la France et <u>de ne pas insulter la France et de siffler la marseillaise.</u> Quand on a rempli toutes ces conditions, et je suis sûr que j'en oublie, et bien là d'accord vous pouvez dire que vous êtes Français. Et je tiens à dire aussi, quand on naît français de parents français d'origine française, vous devez aimer la France. Mais quand on naît Français de parents étranger ou parents Français d'origine étrangère , vous devez aimer la France plus qu'un

			<p>Français d'origine Française. C'est normal la France vous accepte et vous donne les mêmes chances qu'aux Français de souche. Et aussi on ne siffle pas la marseillaise, au contraire, on l'aime. Voilà Messieurs ce que doit être un Français</p>
27	Catherine Morlet	02/11/2009 13 : 21	<p>« c'est d'aimer et respecter son pays, être capable de le défendre contre toutes attaques. Pour les étrangers nés français, grace au "droit du sol" , ils sont français sur le papier, mais ne le sont pas dans leur coeur, <u>je le vois dans mes fiches de renseignements</u> : à la question "Nationalité" il est répondu dans 90% des cas, Tunisien, Marocain, Algérien, notre pays accorde l'honneur d'être français à <u>des gens qui haïssent la France, mais qui savent profiter de ses lois, de ses avantages, tout en "crachant dans la soupe"</u>, je pense que tous ces étrangers, sont beaucoup plus racistes que nous !!! mais même les plus compatissants d'entre nous, en ont marre de voir dans toutes les émeutes, toutes les manifestations de violence, qu' il y a 80 % de gens qui ne sont là que pour mettre le désordre, et majoritairement, "français" étrangers, <u>qui ne travaillent pas, se plaignent, attendent tout de l'Etat</u>, il est vrai qu'il y en a "ras le bol".</p> <p>Deuxième point, quand on vit dans un pays on s'adapte aux règles de ce pays, notamment en parlant un français parfait (il ne sont pas en visite !)</p> <p>sur le plan vestimentaire, le voile intégral doit être INTERDIT, c'est la représentation d'un asservissement de la femme, intolérable dans un pays civilisé ! je rappelle que dans un pays arabe, quel qu'il soit, il n'y a pas autant d'églises, que de mosquées en France, les femmes DOIVENT porter un voile sur la tête, doivent être à l'arrière des voitures, etc .. bref dans ces pays ils sont beaucoup moins tolérants que nous, ce qui ne nous vaut pas plus de reconnaissance, ni de respect !!! »</p>
28	Babdel	02/11/2009 à 10 :10	<p>Est français celui qui adopte les valeurs de la France, faites de nos traditions, chrétiennes</p>

			notamment. Ceux qui ne veulent pas les accepter trouveront d'autres pays d'accueil.
29	Fabrice ,	02/11/09 à 17:48	Etre français, (...) respecter les valeurs morales, les coutumes et les mœurs françaises,
30	Popaul	02/11/09 à 17:48	c'est défendre <u>une spécificité française qui s'appelle la laïcité</u> et qui est mise à mal par <u>l'intégrisme d'une religion importée de lointaines contrées</u>
31	Emilie	02/11/09 à 17:47	Elle (France) a comme valeurs celles de l'antiquité grecque, latine et celles de la chrétienté
32	Jacaille	,02/11/09 à 18:05	Etre français c'est parler français, vivre français, respecter les valeurs française que ce soit dans la laïcité, la religion, le drapeau français, ne pas critiquer la France comme le font beaucoup d'étrangers alors que c'est la France qui les fait vivre. Il faut rétablir les cours de civisme a l'école.
33	Stephane ,	02/11/09 à 18:04	Etre français c'est aimer son pays son drapeau son Histoire sa devise et sa démocratie, mais pas simplement pour en profiter il faut faire l'effort de parler le français, de connaître un minimum les usages et coutumes de la France et respecter la laïcité. Surtout ne pas stigmatiser la France si une de ces lois offenses ses coutumes ou sa religion...on, le drapeau français
34	HORUS95	02/11/09 à 18:36	Il reste un minimum de valeurs communes à respecter, notamment pour ceux de confession musulmanes, à savoir un état laïque et l'absence de prosélytisme
35	Léo ,	02/11/09 à 18:45	Pour moi être français c'est être né sur le territoire français et être amoureux des valeurs que porte la France depuis des siècles : Laïcité, démocratie, patriotisme etc... La burqa est une honte pour le droit des femmes et contraire aux valeurs française

36	Samuel Mertz	02/11/09 à 18:52	<p>A mon sens, être français et européen c'est d'abord et avant tout appartenir à une civilisation et à un peuple qui s'inscrit dans une histoire et sur un territoire au sein duquel il a développé une certaine culture et un certain art de vivre.</p> <p>Être français n'implique pas nécessairement d'être foncièrement républicain et la France c'est plus que la république.</p> <p>J'ajouterais que certaines valeurs sont universelles et <u>ne sont pas l'apanage de la République</u>. Réduire l'identité française à la maîtrise de la langue et à l'adhésion aux valeurs de la République est très restrictif. Demain, je peux apprendre le chinois et devenir communiste et même aller m'installer en Chine mais cela ne fera jamais de moi un chinois et le peuple chinois ne me considérerait jamais comme tel. Ceci correspond tout simplement à la réalité et non à des concepts abstraits et utopiques. <u>Il est dangereux de placer des principes universels au-dessus de la souveraineté territoriale</u>. Je conclurais en disant que l'immigration massive que connaît le continent européen bouleverse et modifie considérablement et inévitablement le contenu de l'identité française et européenne.</p> <p>L'immigrationisme tout azimuts met en péril non seulement la cohésion de la nation mais jusqu'à l'existence même des peuples de culture européenne.</p> <p>Il faut bien entendu de l'ouverture, mais Une ouverture inconsidérée et déraisonnable conduit au suicide des nations et des peuples de culture européen</p>
37	Sylvain	02/11/09 à 18:50 (493)	<p>être Français c'est entre autres :</p> <p><u>parler, lire et écrire la langue française sans fautes</u>, c'est <u>ne pas cracher sur ses trottoirs</u>, c'est <u>ne pas trainer des pieds</u>, c'est connaître l'histoire de ce pays et les sacrifices de nos anciens, c'est contribuer à sa croissance et à son image, c'est participer à son évolution, c'est respecter les forces actives de la France, c'est promouvoir ses technologies et <u>les productions de son terroir</u>, c'est ne pas abuser des services sociaux, c'est respecter les coutumes françaises, <u>c'est vivre au 21ème siècle</u>, <u>c'est ne pas importer de "cochonneries"</u> et <u>exporter de l'argent des services sociaux</u>, c'est respecter ses devoirs civiques, c'est prendre conscience qu'en France</p>

			99% des naissances restent vivantes, en France les moyens de contraception existent. <u>Vive nos petites têtes blondes</u> et VIVE la France
38	Olipoli ,	02/11/09 à 18:54	ETRE français est pouvoir se reconnaître dans un ensemble de valeurs socio culturelles communes. Cette reconnaissance me donne se sentiment d'appartenance à cette communauté. Je me sens Français, plus précisément Français et Européen à travers nos peintres, nos musiciens, notre art, notre histoire commune. Peu de chose en somme me sépare de mon épouse Allemande. Mon attachement à cette identité Européenne semble prendre le dessus, demeure des particularismes, j'ai envie de dire, régionaux, pour parler des particularismes Français. En effet je partage avec un anglais un Italien, un Allemand ou un Suedois Bergmann, Mozart, Bizet, De Vinci, la guerre de trente ans, le catholicisme et le protestantisme, etc. <u>Par contre je ne me reconnais pas dans une culture Indienne, Turque, Africaine.</u> Décidement il semble que ce soit la culture qui cimenter mon identité.
39	françou ,	02/11/09 à 19:00	être Français c'est d'abord savoir comprendre et parler français afin d'intégrer les notions les plus élémentaires de notre pays Quest-ce qu'une valeur' si on ne comprend pas le mot' C'est adhérer à nos valeurs morales (issues du christianisme) tout en respectant la laïcité. Reconnaitre la culture et le passé ainsi que le patrimoine français et les respecter S'engager formellement à respecter ces valeurs sous forme écrite officielle Respecter les institutions françaises Ecole , Police et <u>ne pas revendiquer systématiquement sa nationalité d'origine sinon pas d'intégration</u> Bien sur, mise en oeuvre de cours d'instruction civique <u>De façon plus pratique.organiser une période probatoire avec différentes étapes qui devront être franchies avec succès</u> (contrôle de critères pré établis examens de français logement assuré, <u>contôle de bonne santé contôle d'adn</u> pour les regroupements familiaux possibilité d'un travail salarié (contrat) (444)
40	Tahitien ,	02/11/09 à	

		19:14	Peut-on être français, sans admettre que nous sommes le fruit de toute une histoire s'appuyant sur des valeurs religieuses (catholiques et chrétiennes), ceux qui sont fiers de cette histoire et la font leur ! Nos ancêtres étaient des Gaulois ne l'oublions pas !
41	Philippe SEILLON	02/11/09 à 19:16	<ul style="list-style-type: none"> - Aimer la culture et l'histoire française - Aimer le mode de vie français - Aimer les us et coutumes françaises - Etre français, cela se mérite ou s'hérite - Faire allégeance à la France -, accepter l'histoire de la FRANCE.
42	DIEU et le ROI	02/11/09 à 19:25	<p>Etre Français ce n'est pas être "républicain". Ce serait d'ailleurs ridicule : tous les républicains du monde seraient ils Français' Et de toute façon, LA FRANCE N'EST PAS UN REGIME POLITIQUE. Les valeurs de la France ne sont pas celles de la "république". Ce sont les valeurs de la civilisation JUDEO CHRETIENNE. "LIBERTE EGALITE FRATERNITE", CE N'EST PAS 1789, C'EST LE CHRIST ! (du moins la vraie égalité, la vraie liberté, la vraie fraternité ou charité).</p>
43	jean louis nice	02/11/09 à 17:58	c'est respecter les valeurs de la République et en particulier sa laïcité. Parler le français correctement et connaître la culture de la France, connaître nos lois et les respecter c'est ne pas venir en France uniquement pour ces allocations .c'est pouvoir retirer la nationalité si on ne respecte pas la loi. c'est non à la bourka par défi à la république
44	un viking	02/11/09 à 17:49	<p>Etre Français c'est d'abord avoir de lointains ancêtres nés en France, je le suis depuis les Vikings sans aucun apport étranger, aimer sa patrie et en assumer les qualités et les défauts mais sans tomber dans la repentance. Pour les Français de papier c'est d'avoir voulu acquérir la nationalité Française ,de parler</p>

			français, de respecter la France et connaître un minimum de l'histoire de ce pays laïque mais de civilisation judéo-chrétienne où les autres religions ont le droit d'exister et d'exercer mais non pas de prendre prépondérance sur les autres.
45	Romain ,	02/11/09 à 18:56	Respecter la république et ses symboles. Ne pas siffler la marseillaise mais plutôt la chanter. Apprendre la marseillaise dans les écoles. C'est avoir la fierté d'être français ne pas avoir honte de l'afficher. ETRE FRANCAIS C EST DEJA PARLER LE FRANCAIS. Etre né avec de parents français. La France a été bâtie pendant des centaines d'années sur la religion catholique, bien que laïque un français ne peut être d'une autre religion. C'est aimer le pays pour ce qu'il est, pour ce qu'il fait. Si on est pas content on le quitte. C'est contribuer au confort et à la protection de chacun à l'extérieur du domicile, être solidaire et ne pas regarder sans agir des agressions physiques etc...
46	Moet		il y a des valeurs et la solidarité et l'entraide, des idées trop souvent reléguées au second plan. Pour moi être français c'est donner sans rien attendre en retour offrir un toit aux plus démunis, aider les gens dans le besoin et accueillir les réfugiés politiques
47	Gérard PIERRE	02/11/09 à 11:38	volonté de vivre ensemble un idéal politique la seule identité française est l'adhésion libre et franche aux valeurs de notre République égalitaire, laïque et universaliste.
48	brubois	, 02/11/09 à 11:44	' partager les valeurs qui ont fondé notre République, affichées sur le fronton de nos édifices publics (Liberté, Egalité, Fraternité) et détaillées dans la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (DUDH) de 1789 puis rendue universelle en 1948 (...) s'ouvrir aux autres (droit d'asile, protection des réfugiés
49	nicolasacco	02/11/09 à 09:11	Pour moi être français c'est dans les valeurs de la République arriver à construire une vie d'Homme Libre et surtout accepter les différences de mes concitoyens

50	Marielle	21/11/09 à 10:22	Pour moi, être française cela dépasse le simple fait d'être de nationalité française. En effet, être française pour moi c'est reconnaître que j'adhère à des valeurs communes avec la nation française : sa devise, son hymne, son drapeau mais aussi son ouverture sur l'Autre
51	Robin Dunoyer	21/11/09 à 11:58	La France est avant tout le pays des droits de l'homme, est-il utopique de croire que les premières valeurs serait plutôt l'égalité et la liberté' ... Je crois que les vrais valeurs d'être français sont bien au de là d'un chant guerrier révolutionnaire, au lieu de s'arrêter sur des images d'enfants qui récitent notre hymne , ré-apprenont a être fier de valeurs comme l'humilité, la fraternité, l'entraide...des valeurs qui ont cimenter notre république.
52	GCA	21 /11/09 à 13:16	Être Français c'est être fier de l'héritage des Lumières et de la révolution (rationalité, laïcité, libertés, égalité, fraternité, droits de l'homme, etc), aimer le débat d'idées, vouloir affirmer, défendre et diffuser ces valeurs, tant à l'échelon national qu'à l'échelle européenne
53	Nosseb	21/11/09 à 13:33	Être Français, c'est être fidèle aux valeurs de la République et les défendre sans relâche. Ces valeurs émanant elles-mêmes de l'histoire républicaine du pays. Par exemple, le Préambule de la Constitution de 1946, selon lequel « tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République », ou encore « chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi ». Extrait 55, Julien
54	julien	21/11/09 à 13:46	Etre français c'est une culture, un état d'esprit. C'est la culture des Lumières, c'est l'idée que l'HUMAIN est plus important que tout et que

			<p>personne ne doit être abandonné à son sort. Mais aussi être capable d'accepter les autres venus d'ailleurs pour qu 'ensemble on vit dans nos différences et construisons la France de Demain car elle sera plus que diversifiée, multiculturelle c'est dans cette diversité et transformation que la France sera encore plus efficace</p>
55	Reine Fainéante ,	21/11/09 à 14:29	<p>je dirai donc qu'être français pour moi, c'est à la fois être porteur de valeurs humanistes, héritées d'une longue tradition historique et sans doute surtout savoir faire place à la diversité et s'enrichir de celle-ci pour former une collectivité forte et durable, afin de mieux s'inscrire dans l'histoire en marche. Les valeurs de la France tiennent dans cette seule devise : Liberté, Egalité, Fraternité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liberté : d'expression, de pensée, de religion, de réunion, etc' bref, des libertés fondamentales. - Egalité : les mêmes devoirs, mais aussi les mêmes droits pour tous, du SDF au Président de la République ! Car personne n'est au-dessus des lois, et aucun être humain n'est plus « important » qu'un autre. - Fraternité : non seulement avec nos concitoyens, mais évidemment aussi avec les citoyens du monde entier. Cela signifie aussi solidarité envers tous, sans distinction, et sans tenir compte des origines sociales, ethniques, culturelles ou autres.
56	Renaud ,	21/11/09 à 16:02	<p>S'attacher au quotidien à pratiquer : la liberté, l'égalité et surtout la fraternité trop souvent oubliée</p>
57	Arthur G.	21/11/09 à 14:45	<p>Être Français, c'est soutenir la République et les valeurs qui l'ont créée : en particulier, le soutien aux plus faibles</p>
58	julien 02/11/09 à 16:11		<p>(...)Être Français, c'est, me semble-t-il avant tout, être humble (qualité souvent peu communément admise par nos amis étrangers !), ouvert aux Autres d'où qu'ils viennent, quels qu'ils soient, et quoi qu'ils pensent, attaché à la terre et à la nature, innovant et curieux.</p>
59	LIANE87	21/11/09 à	<p>être français aujourd'hui, c'est défendre les</p>

		16:20	valeurs de notre république (...) c'est vouloir plus que jamais que notre devise liberté , égalité , fraternité ne soit pas lettre morte, c'est accepter l'autre sans défiance parce que notre peuple est divers et qu' il a besoin de cette diversité pour repousser les limites de l'intolérance et redonner un élan à tout ce qui a fait notre grandeur
60	Thibault	21/11/09 à 16:32	Etre français aujourd'hui c'est défendre une France terre d'accueil, c'est se révolter contre l'orientation que prend notre pays dans sa gestion de l'immigration. Etre français c'est surtout ouvrir nos frontières à ceux qui fuient la guerre et la tyrannie
61	Eric69	21/11/09 à 16:45	Etre français c'est être humaniste, respecter l'autre tout en portant en héritage une histoire, une culture, un patrimoine uniques. Etre français c'est être porteur, en France ou à l'étranger, de valeurs héritées du siècle des Lumières et de la déclaration des Droits de l'homme. Etre français c'est être fier d'appartenir à une communauté laïque où chacun est libre de s'exprimer ou de pratiquer sa religion. Bref être français, c'est unique et un rêve pour beaucoup !
62	Michaël	21/11/09 à 13:36	C'est être tolérant, ouvert aux autres, accepter sans contrepartie les autres cultures et s'en enrichir. Entretenir et développer un esprit humaniste afin de placer l'humain au cœur des préoccupations de l'Etat. C'est cultiver l'indépendance, la liberté et la solidarité et en faire profiter ceux qui en manquent (notamment accueillir les populations en difficulté). C'est éviter de dresser les groupes sociaux les uns contre les autres (à des fins politiques ou financières) et militer pour l'égalité (homme-femme, accès au savoir et à la culture, accès aux soins).
63	bobo con	21/11/09 à 18:27	être français, c'est d'abord vouloir être français, adhérer à la devise "liberté, égalité, fraternité", respecter la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, respecter les croyances et les convictions de ses concitoyens. C'est également savoir accueillir et respecter les étrangers qui

			demandent l'accueil de la France. C'est enfin oeuvrer pour l'unité du pays au sein de l'Europe au lieu de monter les catégories les unes contre les autres, comme le fait Nicolas Sarkozy.
64	Ci ,	21/11/09 à 15:14	« Cette confusion particulièrement française entre politique et culturel, entre assimilation et intégration empêche de penser l'intégration sans l'assimilation : on pourrait pourtant considérer l'égalité en droits indépendamment de la similitude culturelle. Être français c'est quoi' ça dépend pour qui... »
65	Romain	21/11/09 à 18:56	Etre né avec de parents français. La France a été bâtie pendant des centaines d'années sur la religion catholique, bien que laïque un français ne peut être d'une autre religion. C'est aimer le pays pour ce qu'il est, pour ce qu'il fait. Si on est pas content on le quitte
66	67Sand	21/11/09 à 10:02	Etre français c'est quand chaque personne bâtit par sa propre histoire un pan de l'édifice français, un pan de l'Histoire française. Pour moi un français pure souche cela n'existe pas car depuis l'Antiquité la France a toujours été une terre d'immigration et aussi une terre d'accueil La France c'est un melting pot.
67	Gonon Bernard	21/11/09 à 12:02	Pour moi être français c'est appartenir à une communauté d'hommes et de femmes vivant dans un pays dont la culture et les traditions ont deux millénaires. Préserver cette richesse patrimoniale est d'autant plus nécessaire que la mondialisation et les flux migratoires augmentent les risques qu'elle se dissolve et perde sa spécificité
68	Pieusse11	21/11/09 à 12:02	Savoir la marseillaise, parler français correctement, connaître l'histoire de France et surtout ne pas oublier la laïcité !!!!!!!!!!! Etre français c'est avant tout vivre français !!!!
69	Moet	21/11/09 à 08:36	Certes connaître la marseillaise et l'histoire de son pays est important mais au-delà de ça ; il y a des valeurs et la solidarité et l'entraide, des idées trop souvent reléguées au second plan offrir un toit aux plus démunis, aider les gens dans le besoin et accueillir les réfugiés politiques
70	calu 83	21/11/09 à 12:02	,connaître la marseillaise et une obligation , surtout
71	Brun	21/11/09 à 13:24	(...) au lieu d'attendre après l'état il faut se prendre en charge en étant respectueux des autres

72	Thibault ,	21/11/09 à 16:32	Être français c'est surtout ouvrir nos frontières à ceux qui fuient la guerre et la tyrannie sans craindre qu'ils menacent notre identité offrir un toit aux plus démunis, aider les gens dans le besoin et accueillir les réfugiés politiques
73	Michaël	21/11/09 à 13:36	C'est être tolérant, ouvert aux autres, accepter sans contrepartie les autres cultures et s'en enrichir.). C'est éviter de dresser les groupes sociaux les uns contre les autres (à des fins politiques ou financières) et militer pour l'égalité (homme-femme, accès au savoir et à la culture, accès aux soins).
74	Patou	21/11/09 à 19:41	Pour être Français, il ne suffit pas de naître sur le territoire, il faut le mériter ! Pour moi être français, c'est connaître l'histoire de la France, en connaître sa vraie valeur et maintenir notre pays comme un pays laïque à 100%. Ne pas profiter de tous les avantages sociaux sans rien faire pour travailler et (...)Enfin, il faut refuser tout communautarisme qui, aujourd'hui, est un véritable risque pour notre pays. Il faut que tout le monde accepte de fonder sa propre identité dans l'identité propre de la France éternelle : l'assimilation.
75	Edouard	21/11/09 à 13:26	Être français, c'est être citoyen de la République Française. C'est une appartenance politique. Pas culturelle, pas linguistique, pas territoriale, pas ethnique, pas sociale, pas traditionnelle, pas historique. C'est avoir des droits et des devoirs, qui définissent la façon dont les français choisissent de vivre ensemble
76	Kath	21/11/09 à 12:11	c est être né en français c le droit du sol le reste c de la littérature
77	Barthel ,	21/11/09 à 13:52	être français Aujourd'hui c'est promouvoir les valeurs de la France et participer à son essor, respecter ses lois et obligations mais aussi être capable d'accepter les autres venus d'ailleurs pour qu'ensemble on vit dans nos différences et construisons la France de Demain car elle sera

			plus que diversifiée, multiculturelle. c'est dans cette diversité et transformation que la France sera encore plus efficace ,influente et forte face aux bouleversements du monde et Que chacun jour son rôle et apporte sa contribution !
78	Monfort	21/11/09 à 18:27	Si être Français se résume à sacraliser les valeurs républicaines qui ont conduit au génocide de 1793 avec ses milliers de décapités dont de nombreux religieux, alors je ne veux pas me faire appeler Français
79	Gérard PIERRE	21/11/09 à 11:38	La Nation est avant tout la volonté de vivre ensemble un idéal politique, et la seule identité française est l'adhésion libre et franche aux valeurs de notre République égalitaire, laïque et universaliste. Le territoire, espace nécessaire à l'exercice de la souveraineté, est seulement l'une de ses conditions d'existence
80	babdel ,	21/11/09 à 10:10	Est français celui qui adopte les valeurs de la France, faites de nos traditions, chrétiennes notamment. Ceux qui ne veulent pas les accepter trouveront d'autres pays d'accueil
81	LIANE87	21/11/09 à 16:20	etre français aujourd'hui , c est defendre les valeurs de notre republique qui est l aboutissement de notre histoire , c est vouloir plus que jamais que notre devise liberte , egalite , fraternite ne soit pas lettre morte,c'est accepter l'autre sans défiance parce que notre peuple est divers et qu' il a besoin de cette diversité pour repousser les limites de l'intolérance et redonner un élan à tout ce qui a fait notre grandeur (...). La France, ce n'est pas de l'ethnie ou de la religion
82	Ledijonnais ,	21/11/09 à 14:06	Etre français c'est avoir la carte d'identité française et donc il faut des droits différents entre français (de toute origine et ancienneté) et les étrangers résidants en France.Pourquoi se sentir français si le voisin de nationalité étrangère a les mêmes droits'Donc il faut une préférence nationale à l'emploi,au logement social,réserver les allocations familiales et le Rmi aux seuls nationaux,et vous verrez que les gens se sentiront français.
83	nicolasacco ,	21/11/09 à	

		09:11	Pour moi être français c'est dans les valeurs de la République arriver à construire une vie d'Homme Libre et surtout accepter les différences de mes concitoyens, qu'ils soient originaires de Hongrie comme du Maghreb afin de les dépasser et d'unir nos cultures et origines diverses pour continuer de créer, d'imaginer, de croire en un pays des droits de l'homme où tous sont nés égaux.
84	kazimodo ,	21/11/09 à 14:29	Ne pas se considérer comme une victime présente, passée, future de l'histoire du formidable développement occidental ces 2000 dernières années. Ne pas croire que la France me doit qq chose au nom de la victimisation du passé de mes aïeux
85	pascalD	21/11/09 à 15:09	Être français repose avant tout sur des valeurs communes de tolérance, de respect de la dignité humaine, d'égalité et de liberté (d'expression, de croyance, etc.). Basée sur un héritage chrétien, la France a su s'ouvrir par l'apport des lumières et des immigrations successives au meilleur. La France doit regarder les erreurs de son passé en face (esclavage, colonisation) en ne les oubliant pas mais en n'entrant pas dans une culpabilisation stérile. Aujourd'hui être français, ce serait contribuer à la transformation du monde en faisant entendre une voix différente qui ne serait pas basée exclusivement par des intérêts économiques, mais de celle de nos enfants et de la préservation de l'écosystème de notre planète. Ce serait donner une place à chacun dans notre nation, un droit au travail et au logement à tous, mais aussi une même justice pour tous, sans laxisme mais bienveillante. Il faudrait que de toute urgence nos chances de réussite soient les mêmes, quelle que soit notre origine, ainsi que nos devoirs envers la nation.
86	un viking	21/11/09 à 17:49	Être Français c'est d'abord avoir de lointains ancêtres nés en France, je le suis depuis les Vikings sans aucun apport étranger, aimer sa patrie et en assumer les qualités et les défauts mais sans tomber dans la repentance. Pour les Français de papier c'est d'avoir voulu acquérir la nationalité Française, de parler français, de respecter la France et connaître un minimum de l'histoire de ce pays laïque mais de civilisation

			judéo-chrétienne où les autres religions ont le droit d'exister et d'exercer mais non pas de prendre prépondérance sur les autres..Notre drapeau ,notre marseillaise nous devons les accepter tels qu'ils sont,même s'ils ne nous conviennent pas ,ce qui est mon cas.
87	indian	21/11/09 à 17:56	arriver en France de l'étranger OK mais s'adapter à ce pays et pas essayer de la convertir à nos coutumes. les gens s'adaptent au pays et à son histoire pas l'inverse
88	Ludovic	21/11/09 à 16:44	A chaque français, de créer les meilleures conditions pour que chacun s'intègre dans notre pays, c'est l'affaire de tous Accepter que les étrangers aient une phase de bricolage identitaire et les aider à mieux accepter nos valeurs. Mieux faire comprendre à tous notre projet commun.
89	Rackam	21/11/09 à 15:11	« L'identité nationale, c'est l'inscription dans une longue chaîne constitutive de valeurs, de culture et de pensée. On peut schématiquement dissocier deux conceptions de l'identité nationale : la première attachée uniquement aux limites du sol, à la terre de France, et l'autre plus conceptuellement liée aux valeurs, à l'histoire de la pensée et au savoir vivre ensemble. Favorable à la seconde que constatons-nous. La France est intimement liée et a porté aux nues le concept d'humanité issu du "philosophe" Jésus. Avant lui, point d'humanité dans le monde antique, les Grecs et Romains s'opposaient aux "barbares", les égyptiens aux autres peuples, dont les juifs asservis. Second principe issu de ce philosophe et amplement développé au long de l'histoire de la pensée française : le libre-arbitre. Il n'a fallu que des hommes pour créer en pierre les Eglises issues de la pensée de Jésus, la liberté de croire, pascalienne ou celle plus aboutie de Voltaire, hors toute Eglise, a marqué la pensée de ce qui doit faire la France. Enfin une culture, qui ne peut être reniée en aucun de ses ouvrages. Peut-on aujourd'hui monter la pièce de Voltaire intitulée "Le Fanatisme ou Mahomet le prophète", impossible. Pour un lecteur assidu du texte, il n'y verra pas une contribution anti islam, mais un désaveu de

			<p>l'endoctrinement de toute pensée sous couvert d'une religion, quelle qu'elle soit.</p> <p>Une valeur française, est la constitution de l'honnête homme, un esprit formé et clair, catalyseur des encyclopédistes, qui voulaient que l'esprit citoyen puisse en conscience se déterminer sur la connaissance, et non l'ignorance ou l'obscurantisme. Quiconque ne souscrit définitivement pas à ces principes peut-il partager le sort de ces concitoyens »</p>
90	jérémy FNJ954	21/11/09 à 17:11	<p>« Et Eric Besson de rappeler : « On a un président de la République qui a dit : 'Je suis un homme de sang mêlé à la tête d'une nation métissée'. »</p> <p>Lancer ainsi un débat sur l'identité nationale c'est une imposture : « Etre français » ne se réinvente pas tous les jours. Au contraire, c'est s'inscrire dans une continuité, non dans une rupture !</p> <p>1/ Etre français, c'est appartenir à une lignée ; une lignée « qui vient du fond des âges » (Charles De Gaulle). Parler de « nos ancêtres les Gaulois » est globalement vrai ; car c'est reconnaître que le peuple français demeure l'héritier des Gallo-Romains ; sa composition ethnique est restée quasiment inchangée jusqu'au début des années 1970 : blanche et européenne. Dans sa monumentale Histoire de la population française, le démographe Jacques Dupâquier le rappelle aux ignorants et aux malveillants.</p> <p>2/ Etre français, c'est appartenir à une civilisation : la civilisation européenne et chrétienne. L'héritage spirituel et culturel prolonge ici l'héritage ethnique. Etre français, c'est partager des croyances communes et un imaginaire commun. Etre français, c'est partager la mémoire des poèmes homériques, des légendes celtes, de l'héritage romain, de l'imaginaire médiéval, de l'amour courtois. Etre français, c'est, qu'on soit chrétien pratiquant ou non, participer de la vision et des valeurs chrétiennes du monde car le catholicisme est un élément de l'identité française.</p> <p>»</p>
91	Extence	21/11/09 à 15:57	<p>« Cela commencerait par respecter la terre (le pays) où l'on vit, respecter ses lois et ses habitants, connaître son histoire sans tenter de culpabiliser les français d'aujourd'hui avec des faits qui étaient coutumiers à l'époque, ne pas chercher à vivre à ses dépens (subventions</p>

			<p>diverses, truander les impôts, la CAF,...), ne pas siffler l'hymne national, connaître sa langue et la parler, ne pas essayer d'imposer des coutumes religieuses inappropriées. Mais peut-être est-ce trop demandé à certains !</p> <p>Alors qu'ils soient honnêtes envers eux même et partent vivre ailleurs</p> <p>On ne naît pas français on le devient »</p>
92	Paul - Français de l'étranger	21/11/09 à 19:30	<p>« Etre français, ce n'est pas seulement respecter les valeurs de la république (séparation de l'Eglise et de l'Etat, démocratie, « vivre ensemble », etc.), car n'étant pas la seule république au monde, la France n'a donc pas le monopole des valeurs républicaine.</p> <p>Enfin, rien n'est plus éloigné de l'identité française qu'une soi-disant identité raciale, tout au long de son Histoire, elle a eu des apports et elle en aura bien évidemment encore.</p> <p>Etre français, c'est être assimilé au travers de la culture française. Je dis bien assimilé, et non pas intégré, car être intégré, c'est seulement avoir ses papiers et un boulot. L'intégration, c'est au fond le multiculturalisme anglo-saxon qui en fin de compte ne peut aboutir qu'à la lutte des identités, à la lutte des mémoires, au compromis, au clientélisme électoral, à la lâcheté des politiques, à la défiance entre les citoyens, à ce qu'on appelle de nos jours le « communautarisme ». Les élites françaises ont en partie accepté ce modèle, et c'est très dommageable, non seulement pour les citoyens déjà présents, mais aussi et surtout pour les nouveaux citoyens qui n'ont alors aucun repère tangibles. Si on dit aux nouveaux citoyens : ici faites comme dans votre pays d'origine, il ne faut alors pas s'étonner qu'il y ait des tensions (dans certaines parties du territoire nationale c'est un euphémisme) entre anciens et nouveaux citoyens.</p> <p>Moi qui suis Français mais vis dans un pays étranger, il me semble évident de vouloir faire bonne figure face aux locaux. Cela ne veut pas dire renier son passé, c'est tout simplement adopter les codes de la société dans laquelle on évolue. C'est la raison pour laquelle moi qui vit dans un pays « normal », chaque fois que je reviens en France je suis choqué de voir à quel point certains de ces nouveaux citoyens se comportent parce que les élites françaises ont foutu à la poubelle l'assimilation à la française qui avait si bien marché avec les italiens, polonais,</p>

			<p>juifs, etc'</p> <p>Si un parent n'arrête pas de se flageoler en public et de trouver toujours des excuses à son enfant, il ne faut pas s'étonner que l'enfant lui crache à la figure.</p> <p>Chaque fois que je reviens en France, j'ai mal au coeur, c'est peut-être ça être français'</p> <p>Merci de m'avoir donné la chance de m'exprimer, le débat est toujours bon à prendre. »</p>
93	Thibault Delporte	/11/09 à 18:32	« L'intégration n'est pas l'assimilation, un intégré participe à la vie du pays, un assimilé se sent pleinement français, parle le français, aime son pays et le revendique quel que soit ses origines, sa race ou sa religion »
94	claude	21 /11/09 à 15:17	« L'identité française est aujourd'hui menacée fondamentalement par deux facteurs. Le premier est celui de l'oubli, du refus même, des valeurs spirituelles, culturelles, humaines sur lesquelles a vécu séculairement notre peuple. Cela s'appelle une décadence. Le second est celui de l'implantation massive d'un autre ensemble à la fois religieux, culturel, sociologique, avec d'autres références, avec une autre mémoire que la française jusqu'à ce jour, une autre capitale fondatrice que Jérusalem-Rome et Athènes : La Mecque. [...] L'identité nationale, ce n'est pas seulement un passeport, une carte d'identité, c'est l'acceptation de fusionner sa propre identité dans une séculaire communauté de vouloir vivre ensemble dans une nation qui a commencé, il y a bien longtemps, avec Vercingétorix, Sainte Blandine et Sainte Geneviève de Paris. "Etre Français, c'est accepter toutes ces valeurs comme fondatrices et fondamentales, en vivre, et bien sûr parler la langue française qui est l'émanation de notre culture »
95	Zemmour Journaliste	Le Figaro Magazine, 30/10/09	« [...] l'UMP comme au PS, on vante les mérites de la « diversité ». Ce concept sémantique est le fils du « droit à la différence » des années 80, et le frère idéologique des « accommodements raisonnables » qui, venus du Canada en passant par le traité européen de Lisbonne, nous contraignent à conclure des « compromis » avec la culture des migrants, l'antithèse de notre bonne vieille assimilation qui imposa la culture française, sa langue, son histoire, son mode de vie, aux vagues passées d'immigrants, mais que nos élites, de droite comme de gauche, hantées par la culpabilité coloniale, fascinées par le

			modèle multiculturel anglo-saxon, séduites par le dépassement de la nation dans l'Europe, habitées par le mépris pour la plèbe, le « beauf », et talonnées par le capitalisme mondialisé qui a besoin de main-d'œuvre bon marché et de consommateurs « benettonisés », ont jeté aux orties depuis belle lurette.». (Source : Le Figaro Magazine, 30/10/09)
96	Rousseau	21/11/09 à 17:50	« Etre Français : c'est faire partie d'une communauté, non pas régie par la notion d'espace territorial, mais par la notion de temps. »
97	PY	21/11/09 à 11:56	« être français, c'est d'abord avoir des origines françaises de par sa filiation, ses ancêtres qui ont participé à la construction de notre nation, c'est s'inscrire dans cet héritage et donc défendre les valeurs qu'ils ont porté, défendu. Le droit du sol s'il doit exister doit être limité, fortement encadré, on ne devrait pas pouvoir se prétendre français au bout de quelques années de présence en France. Le processus d'intégration est long, plusieurs générations sont nécessaires pour acquérir le sentiment national, la nationalité française ne devrait être que le résultat de ce processus d'intégration, et non le préalable. Donner trop vite, trop facilement la nationalité française
98	Cat 75	21/11/2009 16 :25	« Etre français' C'est plus qu'une nationalité ! C'est appartenir à une grande communauté nationale avec derrière elle et devant elle une histoire exceptionnelle. Et on ne peut devenir français uniquement si l'on accepte tout cet héritage. (...)Etre français, c'est aussi une culture importante et magnifique ! Une culture héritée de plus de 15 siècles de christianisme (avec Clovis). Et notre culture est remise en cause aujourd'hui pour nous imposer une idéologie qui cherche à uniformiser. Etre français, c'est défendre la laïcité. »
99	Ludovic	21/11/09 à 16:44	Pour moi, nous sommes dans une époque très troublée, en manque de sens et de repères. Les crises sont morales, économiques, financières, écologiques, sociales' On a du mal à donner du sens, de la visibilité à tout cela. Nous trouvons aussi souvent la représentation politique défailante. La modernité actuelle nous plonge dans un monde individualiste pour le meilleur (liberté individuelle) comme le pire (exclusion, perte de sens, révoltes en tous genres).

		<p>Alors, je trouve opportun et d'actualité de se retrouver entre nous et de parler de ce que nous sommes et de savoir vers quoi nous voulons aller dans le futur.</p> <p>N'ayons pas peur de cette échange, nous pourrons en sortir grandis et plus ouverts aux autres, c'est ma conviction.</p> <p>L'identité nationale renvoie à deux notions :</p> <p>L'identité :</p> <p>C'est ce que les institutions françaises transmettent et aussi ce que chaque individu veut montrer de lui aux autres. Comme ce que la France veut être et montrer d'elle-même. Cela reste évidemment subjectif.</p> <p>Chacun vise à valoriser ce qu'il est avec les autres.</p> <p>Ensuite l'idée de nation française :</p> <p>D'un point de vue historique :</p> <p>Notre pays est un construit historique, il est né il y a plus de 1000 ans et n'a cessé d'évoluer tous les jours depuis. Et tant mieux, c'est qu'il est bien vivant. La nation française pour moi doit tout être sauf immuable et figée !!!</p> <p>D'un point de vue social</p> <p>Pour moi, notre société est confrontée à une sociabilisation insuffisante de pans entiers de sa jeunesse notamment dans les quartiers. Alors, qu'ils font entièrement partis de la nation française.</p> <p>Ils n'arrivent tout simplement pas à trouver une place dans la société actuelle.</p> <p>D'un point de vue politique et culturel :</p> <p>Si la République française est notre organisation politique actuelle, elle n'a pas toujours organisé la France. L'identité nationale existait sous l'ancien régime.</p> <p>Alors, attention à ne pas nous égarer du débat et répondre aux vraies questions.</p> <p>C'est pour cela, que je pense que l'identité nationale sans la réduire à cela mais c'est pour beaucoup notre langue française (qui évoluent elle aussi) car elle nous rassemble historiquement et dans notre diversité. Je pense que les valeurs et les normes sont également très importantes, et elles évoluent elles aussi.</p> <p>La culture fait partie dans son ensemble de notre identité nationale, riche de ses métissage, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique, des DOM TOM, etc. qui sont d'autant de richesses.</p>
--	--	---

			<p>Si j'ai des propositions politiques (sans arrière pensées obscures mais par ouverture) à faire autour de l'identité nationale :</p> <p>Le Grand Paris :</p> <p>L'identité est une image de nous même que nous voulons montrer, il nous faut une vitrine pour le regard du monde entier. Je pense que l'idée du Grand Paris (dont la Seine est la rue vers l'océan d'après Napoléon) devrait être la cause nationale des 40 ans à venir.</p> <p>Cet immense projet qui devrait faire consensus pourrait créer un projet commun fédérateur, où tous les jeunes des quartiers trouveraient leur place pour exprimer leur talents dans sa réalisation.</p> <p>Ce Grand Paris d'intérêt commun national où la France s'exprimerait sur ses valeurs, sa vision du monde et de l'urbanisme durable (post-Kyoto), avec des paysage préservés, de la mixité sociale, des transports variés et durables. Une vitrine pour notre économie avec des pôles d'excellence en R&D, un tissu de PME innovantes, dynamique avec sa place financière internationale.</p> <p>Je pense que le Grand Paris ne devrait pas se résumer à une métro mais repenser notre civilisation, une mégapole belle, juste, durable, écologique, moderne, humaniste, solidaire, ouverte, innovante, dynamique, culturelle, riche, rayonnante, aimée, tolérante, mobile, démocratique, équitable, ambitieuse, avec les libertés individuelles.</p> <p>Que l'on soit fier de ce que nous pouvons construire ensemble et pour l'avenir.</p> <p>Les valeurs de la France qui se renouvellent dans le développement durable :</p> <p>La France doit poursuivre ses valeurs naturelles et essentielles dans cette idée du développement qui est pensé comme durable. Ces valeurs correspondent parfaitement avec les valeurs de France (solidarité, humanisme, justice, équité, fraternité, etc.)</p> <p>La France doit plus évoluer en raisonnant avec le PIB vert, les indicateurs de développement humain, évaluer le vrai bonheur des gens.</p> <p>Des modes de financements solidaires avec nos frères francophones, la responsabilité économique</p>
--	--	--	---

		<p>et sociétale, des règles de commerces équitables, la dignité des travailleurs, du logement digne et sobre en énergie, un environnement propre et viable rendu à nos enfants.</p> <p>La France a la vocation de peser à l'international et elle doit peser de tout son poids dans ce sens de développement durable des civilisations car il est juste et bon.</p> <p>Toutes ses valeurs sont très fédératrices en ce début de XXI è siècle, et elles sont aussi les nôtres.</p> <p>Il faut poursuivre notre intégration politique, juridique, économique avec l'Europe. La gouvernance européenne à construire tous ensemble doit être plus démocratique, plus participative, plus claire dans son fonctionnement. La France poursuit ce qu'elle est dans cet ensemble européen.</p> <p>On devrait approfondir notre politique méditerranéenne, car c'est aussi notre histoire.</p> <p>La France a toujours été un pays de transition nomade et d'installation. Aujourd'hui, nous devons faire valoir nos valeurs dans l'écotourisme, nos voies de communications doivent être soignées, c'est aussi la vocation géographique de notre territoire.</p> <p>Renforcer notre modèle civique volontariste avec un projet commun clair et accessible à tous qui nous unifier dans nos différences. Pour enfin redevenir fier d'appartenir à cette association politique que l'on appelle France.</p> <p>La langue française à défendre dans l'espace francophone :</p> <p>A l'extérieur du pays la langue française est une cause nationale. Personnellement, je me sens plus proche d'un malien ou d'un algérien musulman francophone que d'un autrichien ou d'un anglais blanc comme moi et de même religion.</p> <p>La langue française nous unit malgré les frontières, les religions, et dans nos différences. C'est un grand vecteur culturel.</p> <p>Beaucoup de pays francophones du monde sont malheureusement très pauvres, ils ont un grand besoin en terme d'éducation et de formation. C'est une clé importante sur la voie du développement.</p> <p>Il faut les aider à se développer.</p> <p>Je propose un grand plan massif d' « e-learning » (enseignement à distance) grâce à nos universités d'excellence (Grand Paris) vers les pays francophones pour les aider à les développer et en</p>
--	--	--

		<p>langue française. Donc créer des campus virtuels sur internet pour les gens qui ne pourront pas venir étudier en France.</p> <p>Nous devons avoir l'excellence planétaire en matière d'aide à l'éducation en langue française vers les pays en voie de développement.</p> <p>Les solutions sociales en France au début du XXI^e siècle :</p> <p>Pour moi être français, c'est tous ceux qui adhèrent à ce projet commun qui est le notre, à nos valeurs communes.</p> <p>C'est un attachement moral et civique à la nation. C'est une démarche où l'on choisit individuellement et librement d'adhérer à la nation française. Aussi par sentiment. La France, ce n'est pas de l'ethnie ou de la religion.</p> <p>Il est essentiel de rendre la France désirable, et de développer le sentiment d'appartenance. De vouloir atteindre un idéal ensemble, un projet commun autour de valeurs communes qui sont bien connues. Pour faire le bien moralement et intelligemment et ne jamais s'enfermer ou dans une forme de violence quelconque. Pour que l'on puisse dire fièrement, la France, c'est nous !</p> <p>Investir durablement pour intégrer tous nos jeunes des quartiers. Ils sont jeunes, dynamiques, innovants, multiculturels, multilingues. Ils sont des talents et ont des compétences à valoriser. Donnons-leur la chance de s'exprimer notamment dans ce projet de Grand Paris.</p> <p>Nous devons travailler sur ce sentiment d'appartenance à la France autour d'un projet commun qui mobilise tout le monde et toutes les ressources de la nation.</p> <p>L'enseignement doit transmettre nos valeurs et adapter les normes aux différents publics. Il faut en débattre à l'école, les jeunes modifieront eux-mêmes leurs connaissances et leurs perceptions sur le sujet.</p> <p>Prendre le temps à l'école à réfléchir sur la notion de bonheur, de vouloir vivre-ensemble.</p> <p>Je pense que les symboles sont aussi importants surtout dans une société de la communication et de l'image : Marianne, le drapeau tricolore, la déclaration des droits de l'homme devrait être mis en évidence dans un endroit de passage obligé et sanctuarisé dans toutes les établissements publics en France. (Surtout à l'école car c'est un lieu de</p>
--	--	---

		<p>sociabilisation par excellence).</p> <p>Prendre en charge rapidement les élèves qui décrochent et qui vont dévier. C'est notre devoir de français.</p> <p>On ne pourra que légitimer nos valeurs, les réaffirmer. La transmission du lien social, la culture, la langue, les valeurs doit être particulièrement soigné et le plus tôt possible.</p> <p>Réfléchir ensemble sur l'intérêt de vivre-ensemble, de faire prospérer le pays et donc tout le monde.</p> <p>Faire comprendre que l'on a besoin des uns et des autres.</p> <p>Il faudrait plus de sanctions positives comme des décorations, des diplômes au mérite, des prix de l'innovation dans les quartiers.</p> <p>Tout faire pour éviter les déviances sociales que l'on voit trop souvent, ou des anomies.</p> <p>Créer un service civique volontaire et rémunéré dans des projets humanitaires, solidaires, culturels, de dialogue dans les quartiers, etc. Je pense qu'il manque de moyens organisés de transmission « horizontale » des normes de notre pays (grands frères, les éducateurs).</p> <p>Il faut faire aimer la France, expliquer ce qu'elle est, la faire comprendre, expliquer ses valeurs, et son projet d'avenir pour tous. Ne jamais l'imposer sans la faire comprendre, il faut de la pédagogie, du dialogue, travailler les fausses représentations des jeunes. Leur faire confiance ensuite dans leurs évolutions.</p> <p>Il faut tout faire pour favoriser la mobilité sociale surtout dans les quartiers. On devrait identifier des « points chauds » de la société française et y mettre réellement les moyens.</p> <p>La politique de l'emploi doit passer par la formation, les qualifications. Ces jeunes refusent la France car ils n'arrivent pas à y trouver leur place, formons-les réellement, ils ne demandent qu'à travailler.</p> <p>Donner à chacun les moyens de se valoriser dans le cadre de la nation française. Ne pas l'imposer, mais l'expliquer pour qu'ils y adhèrent eux-mêmes et par conviction.</p> <p>Je pense même que la discrimination positive (limitée dans le temps et en quantité) est une solution dans un pays moderne comme le nôtre.</p> <p>Les représentations politiques (Parlement, syndicats, partis, etc.) devraient donner l'exemple et montrer le vrai visage de la diversité. On</p>
--	--	--

		<p>devrait publier des bilans de diversité dans les conseils d'administration, etc.</p> <p>Développer le microcrédit dans les quartiers, améliorer la médiation sociale</p> <p>L'immigration : la solution du XXI^e siècle :</p> <p>Je pense que l'immigration a toujours enrichi notre pays. Il est urgent, aujourd'hui, d'organiser une immigration de travail (et donc aussi son intégration) dans les secteurs économiques qui recrutent actuellement et dans ceux qui recruteront demain à cause du « papy-boom ».</p> <p>Nous devons attirer les meilleurs chercheurs, créateurs, entrepreneurs, ingénieurs sur notre territoire, c'est notre vocation historique.</p> <p>On devrait laisser les immigrés voter au moins aux élections locales.</p> <p>Bien rappeler à tous ces travailleurs venus d'ailleurs, que l'identité française, c'est le vouloir vivre ensemble, et que le ciment, c'est la langue française, nos valeurs.</p> <p>Faire comprendre que la finalité politique de notre pays c'est les droits de l'homme et le développement durable de toute la société et du monde.</p> <p>Il est grand temps de parler d'immigration de façon intelligente, trop souvent on en parle de façon médiocre et criminalisante.</p> <p>A chaque français, de créer les meilleures conditions pour que chacun s'intègre dans notre pays, c'est l'affaire de tous.</p> <p>Parler aux jeunes pour éviter les dérives identitaires faciles et dangereuses.</p> <p>Valoriser le fait d'appartenir à une société, valoriser leur rôle, les valeurs.</p> <p>Accepter que les étrangers aient une phase de bricolage identitaire et les aider à mieux accepter nos valeurs. Mieux faire comprendre à tous notre projet commun.</p> <p>Accepter les modes de vies de chacun du moment qu'il respecte les droits de l'homme.</p> <p>Faciliter l'intégration, la sociabilisation grâce aux actions de quartiers, la politique locale, du travail, etc.</p> <p>Que nous sachions tous parler des conflits de la décolonisation pour bien que tous intègre la vraie histoire pour mieux comprendre l'avenir. (dépasser l'histoire sans l'oublier) .</p> <p>Favoriser la médiation, le dialogue, mais ne pas accepter que l'on franchisse la limite des droits de l'homme et du citoyen.</p>
--	--	--

			<p>Aider avec des éléments positifs le travail identitaire des jeunes et des immigrés.</p> <p>Créer du lien social, respecter chacun pour ce qu'il est.</p> <p>Arrêter de penser en France qu'il n'y a qu'un modèle unique pour être français. C'est réducteur et faux.</p> <p>Motiver les familles pour réussir dans notre société, il n'y a pas de déterminisme.</p> <p>Insister dans les familles d'immigrés sur les gains des jeunes à poursuivre les études.</p> <p>Faire de la discrimination positive en évitant la ghettoïsation de la société, avoir une politique de mixité sociale, de vraie intégration.</p> <p>Bien montrer à tous ces immigrés qu'on les aime pour ce qu'ils sont et que nous sommes heureux de les intégrer parmi nous. (Avec ce qu'ils sont et ce que nous sommes)</p> <p>Bref, leur donner les moyens réels de bien s'intégrer.</p>
100	Marc Bourgeat	21/11/09 à 08:56	<p>« Je suis français, mais me considère plus comme citoyen du monde ; je suis français parce que né en France de parents français, donc par hasard, et il m'aurait été égal d'être espagnol ou danois. Je ne suis pas adepte des débordements de ferveur nationaliste lorsque par exemple un français ou une équipe française est acclamée parce qu'il ou elle gagne, pour moi compte le spectacle, la beauté du geste, d'un sport . Par ailleurs, j'adore la langue française, mais je ne considère pas qu'elle appartienne à l'identité nationale , car j'aurais pu être non français et aimé la langue française, tout comme j'apprécie le castillan écrit. L'identité nationale est représentée essentiellement par ses valeurs républicaines, mais que ce soit la liberté, l'égalité et la fraternité, celles-ci n'ont jamais été autant bafouées, sans compter l'image de la France qui est détériorée à travers le monde, il suffit d'ouvrir les journaux étrangers pour s'en apercevoir ; et le pouvoir politique en place, ou plutôt les hommes censés représenter la France portent cette responsabilité. »</p>
101	Ludovic	02/12//09 à 16:44	<p>« Pour moi, notre société est confrontée à une socialisation insuffisante de pans entiers de sa jeunesse notamment dans les quartiers. Alors, qu'ils font entièrement partis de la nation française »</p>

102	daniel binder	02/12/09 à 13:26	«être Français oui celà se mérite. Il est inadmissible que la nationalité Française puisse être donnée à des individus qui ne font rien pour s'intégrer , pire qui veulent nous imposer des règles ou traditions moyenageuses qu'ils essayent de nous imposer par n'importe quelle façon. félicitations à ceux qui osent soulever le problème ! »
103	PY	02/12/09 à 11:56	Le processus d'intégration est long, plusieurs générations sont nécessaires pour acquérir le sentiment national, la nationalité française ne devrait être que le résultat de ce processus d'intégration, et non le préalable.
104	Valhalla	02/12/09 à 13:22	« Nul ne peut se revendiquer français simplement par le fait d'être titulaire d'une CNI, d'avoir vu le jour sur le sol français ou encore d'être né de parents français. . ()
105	Eric Zemmour	(le Figaro 12/12/2012)	« [...] L'assimilation, c'est l'abandon d'une partie de soi, de ses racines, pour adopter les mœurs, le mode de vie, l'histoire, la façon de penser de sa nouvelle patrie. C'est une impérieuse hiérarchie des appartenances et des normes culturelles (...) »
106	Eric Zemmour	02/12/2009	« L'antithèse de notre bonne vieille assimilation qui imposa la culture française, sa langue, son histoire, son mode de vie, aux vagues passées d'immigrants »
107	Bob	02/12/2009 à 16 : 25	« Accepter que les étrangers aient une phase de bricolage identitaire et les aider à mieux accepter nos valeurs. Mieux faire comprendre à tous notre projet commun. »
108			« Pour moi être français, c'est tous ceux qui adhèrent à ce projet commun qui est le nôtre, à nos valeurs communes ».
109			« C'est un attachement moral et civique à la nation. La France, ce n'est pas de l'ethnie ou de la religion. »
110			« Être français, c'est d'abord avoir des origines françaises de par sa filiation, ses ancêtres qui ont participé à la construction de notre nation »
111	scorpion	02/12/09 à 20:24	« respecte l'autre et tu seras français. Respecte cette terre qui te nourrit et tu seras français .respecte le drapeau et la marseillaise et tu seras français.si tu ne respectes pas ça va-t'en .que tu sois français de souche ou par naturalisation de part toi ou un membre de ta famille .si pour toi

			etre français c'est prendre et ne rien donné alors va t'en . la notion d'amour pour le pays, elle est citée comme un critère pour tout français établi. Elle est vécue comme un fait réel quoique intangible. »
112			clovis 02/11/09 à 17:45 Etre Chrétien ou de souche chrétienne, 2) Ayant au moins un parent Français, 3) Ayant agit pour l'intérêt de la France, 4) Sachant parler Français ()
113	Steven	02/12/09 à 18:32	« Les personnes qui ne respectent ni la France, ni les français ne sont pas dignes d'être sur le territoire. »
114			« aimer profondément son pays ...parler correctement.... Ne pas afficher sans cesse les signes de votre pays d'origine connaitre et comprendre l'hymne de notre pays... , vivre français, donner un prénom français à ses enfants, respecter les valeurs française que ce soit dans la laïcité, la religion, le drapeau français, ne pas critiquer la France comme le font beaucoup d'étrangers alors que c'est la France qui les fait vivre. ... »
115	Romain	02/12/09 à 11:11	« Etre Français c'est donc être d'une culture précise et définie, c'est également refuser que des gens qui n'ont pas l'intention d'acquérir cette culture deviennent Français, et exiger cette assimilation comme condition sine qua non. »
116	Gérard PIERRE	02/12/09 à 11:38	« « Bien rappeler à tous ces travailleurs venus d'ailleurs, que l'identité française, c'est le vouloir vivre ensemble un idéal politique la seule identité française est l'adhésion libre et franche aux valeurs de notre République égalitaire, laïque et universaliste. »
117	Davy T	02/12/09 à 20:27	« (...)Etre français, c'est être fier de vivre dans un pays où la laïcité et la neutralité de l'Etat permet à chacun et chacune d'exprimer sa différence. Etre français, c'est être musulman, bouddhiste, protestant, catholique etc.. »
118	Ludovic	02/12/09 à 16:44	« Ces jeunes refusent la France car ils n'arrivent pas à y trouver leur place, formons-les réellement, ils ne demandent qu'à travailler.(...)Pour moi, notre société est confrontée à une socialisation insuffisante de pans entiers de sa jeunesse notamment dans les quartiers. Alors, qu'ils font entièrement partis de la nation française. Ils n'arrivent tout simplement pas à trouver une place dans la société actuelle »
119			François Puponi Député-maire de Sarcelles (PS)

			« (...) Et je n'ai pas le sentiment que dans nos quartiers les gens aient le sentiment d'être des citoyens à part entière. Donc je pense qu'à l'occasion de ce débat, on peut faire émerger des vrais injustices et faire prendre conscience à la Nation qu'elle doit être exemplaire tous les jours, partout, quelque soit l'endroit du territoire. » (I.S) (Source : France Bleu Ile-de-France, 15/12/2009)
120	Claude Bartolone Député de Seine-Saint-Denis (PS), Ancien ministre	Source : AFP ; blog de Claude BARTOLON E, 03/11/09) > http://www.claudebartolone.net	«L'identité nationale et la fierté d'être Français ne sont rien d'autre que des slogans. Je préfère donc parler de citoyenneté républicaine. [...] Elle tient en deux piliers. D'une part, l'école de la République. Une école capable de casser le destin social des plus modestes, capable de faire en sorte que les enfants n'héritent pas de la misère de leurs parents, capable de garantir l'apprentissage de la langue française à tous. D'autre part, la laïcité. Une laïcité exigeante qui ne promeut pas les oppositions, les concurrences religieuses, mais plutôt qui permet à chacun, quelle que soit sa croyance, d'être un citoyen de la République, égal en droits et en devoirs (Source : AFP ; blog de Claude BARTOLONE, 03/11/09) > http://www.claudebartolone.net
121	Edouard	02/12/09 à 13:26	« Être français, c'est être citoyen de la République Française. C'est une appartenance politique. Pas culturelle, pas linguistique, pas territoriale, pas ethnique, pas sociale, pas traditionnelle, pas historique. C'est avoir des droits et des devoirs, qui définissent la façon dont les français choisissent de vivre ensemble »
122	Socater	02/12/09 à 13:15	(...)Pour moi l'identite nationale est le résultat d'un mélange de différentes origines, d'un mélange de différentes croyances , donc il est un peu simpliste de parler d'UNE indentite nationale , il serait plus juste de parler d'indentiteS nationaleS. « Beaucoup de français(es) aujourd'hui son issus de l'immigration de façon plus ou moins lointaine (c'est mon cas je suis d'origine espagnole) ,mon identite nationale est un mélange des deux cultures sans lesquelles je ne serais pas le même aujourd'hui, les deux cultures m'ont enrichi , je ne peux renier ni l'une ni l'autre mais cela n'a pas toujours été facile. Finalement a l'identité nationale je préfère l'universalité et l'humanisme, a l'instar du communautarisme et du patriotisme, n'est ce pas un peu paradoxal de parler d'identite nationale (a quoi devons nous adhérer') alors qu'ils essayent

			de construire l'europe et tentent de rapprocher soi disant tout les peuples du monde , »
123	Mikael	02/12/09 à 11:21	« La France est constituée de plusieurs Nations : outre les Français, il y a dans l'Hexagone les Alsaciens, les Basques, les Bretons, les Catalans, les Corses, les Flamands et les Occitans ; outre-mer, de nombreux peuples Kanaks, Guadeloupéens, Martiniquais.'On ne peut donc pas parler d'identité nationale, car la France ne saurait être définie comme une Nation mais plutôt comme le partage d'une citoyenneté. Les citoyens français partagent certainement des valeurs, comme d'ailleurs avec l'ensemble des Européens. Mais ce qui fait la richesse de la France, ce sont ses différences, ses langues, ses symboles, ses traditions au sens large et ouvert du terme' »
124	rocknoine	02/12/09 à 19:02	« Etre français' Parfois, j'en ai honte car bien que française de longue lignée, il y a des moments ou je me demande si mon pays est bien ce qu'il prétend être : le pays ou les droits de l'Homme y est respecté. Etre citoyen du monde serait une question plus appropriée, contribuer à laisser une planète propre pour nos enfants de quelle couleur qu'ils soient, de quelque nationalité qu'ils soient ! »
125	Thierry M.	02/12/09 à 14:17	« la France est un pays, à l'instar de nombreux autres nations, inscrite dans une histoire multiséculaire. Cette histoire s'enracine dans un passé commun, fait de vagues d'immigration successives, depuis l'époque romaine jusqu'à aujourd'hui. Cependant, la question de l'identité nationale, telle qu'elle est objectivement posée et subjectivement vécue est une construction socio-historique, loin de tout naturalisme ou substantialisme identitaire. » « Ce n'est, en effet, que sous la III République qu'a été décidée et institutionnalisée "l'épopée" nationale française, ancrée dans un passé la ramenant à la Gaule et aux exploits de ces héros fiers et résistants à l'entreprise romaine. »
126	Sylvain	02/12/09 à 11:47	« L'identité nationale n'est qu'une mesure factice qui n'a servi qu'à consolider des cultures différentes sous un espace uni. L'identité nationale ne signifie pas grand-chose pour moi. Ma culture est flamande, mais je ne parle pas flamand parce que les autorités françaises ont interdit aux enfants du début du XXème siècle de le parler à l'école. Une partie de

			<p>mon patrimoine a disparu.</p> <p>Je ne vois pas ce qui me rapproche plus d'un auvergnat, d'un antillais, d'un bayonnais, d'un messin, d'un caennais, d'un corse par rapport à un belge ou un irlandais. Je dirais même que je me sens plus chez moi en Belgique qu'en région PACA... Bref, je ne vois pas ce qu'on a à gagner à relancer cette thématique qui n'a plus d'intérêt maintenant que les cultures locales sont quasiment éradiquées... »</p>
127	Thierry M.	02/12/09 à 14:17	« L'identité est un concept dynamique ; elle s'inscrit dans un passé, mais doit savoir le surmonter, le dépasser, s'en émanciper pour mieux s'affirmer afin de le regarder objectivement. »
128	Daniel	02/12/09 à 11:46	Etre français c'est avoir des ancêtres Cathares exterminés au nom de l'intérêt "franco-papal" ; c'est avoir une culture du sud (occitane), mais aussi Corse, Basque, Bretonne interdite par un "régime" dit de liberté, en réalité pour nous liberticide ; mais il est vrai qu'un ministre "pied noir" n'a pas de si lointaines racines !!
129	Cubi ,	02/12/09 à 14:40	<p>« Pour savoir qui tu es, il faut savoir d'où tu viens. Pour ma part, et comme 99% des français (pour ne pas dire 100%), nous sommes originaires d'horizons divers et variés, dépassant largement les limites de nos frontières actuelles. Ceux qui diront qu'ils sont français de "pure souche", sont soit des menteurs, soit des ignorants.</p> <p>De ce fait le débat sur "l'identité nationale", est déplacé de son contexte.</p> <p>Il ne s'agit pas ici de ressasser nos institutions, constitution, histoire et culture qui nous ont bercés, afin d'établir une nouvelle base de l'identité. Le but n'est pas d'ériger un modèle du "français commun" !</p> <p>A l'époque ou nous parlons de l'Europe et de nouvel ordre mondial, l'heure n'est pas au confinement dans une identité limitée et prétencieuse, mais au positionnement mondial d'une population occidentale.</p> <p>Profitons de ce débat pour penser à l'identité européenne, et mondiale, car penser uniquement à l'identité française, c'est bâtir des murs à nos frontières , »</p>

130	Ju ,	02/12/09 à 14:50	« Je pense que cette question n'a plus lieu d'être dans notre société actuelle. En effet, aujourd'hui je ne suis "Français" uniquement parce que sur le territoire sur lequel je vis il y a des frontières qui mes séparent de mes voisins espagnols, italiens, allemands, belges' Mais aujourd'hui si dans le rue je croise un belge, un allemand, un espagnol, un italien, mis à part certaines caractéristiques morphologiques, rien ne me permet de distinguer si tel ou tel est français, italien, allemand ou belge. Aujourd'hui, je suis français, comme je suis italien, belge, allemand, italien ou américain, argentin' Nous vivons tous sur un petit caillou appelé la Terre, alors aujourd'hui je ne me sens pas Français mais tous simplement humain comme les 6 milliards de personnes avec qui je partage ma planète. »
131	Orianne	02/12/09 à 10:39	« Être français, c'est UNE identité, mais ce n'est pas L'identité. L'identité française est un maillon de la chaîne identitaire d'un français. Cela dans le sens où chacun de nous est citoyen du monde, citoyen européen et citoyen français (ou autre). Dans notre société actuelle, dite multiculturelle, il est invraisemblable d'envisager une seule et unique identité. Penser à l'identité nationale, c'est être rassuré d'appartenir au pays dans lequel nous vivons. C'est aussi être fidèle à ce pays qu'est le nôtre. Mais cette fidélité risque d'être bafouée dans un monde actuel qui est en constante connexion. (...) Le débat sur l'identité nationale devrait s'inscrire dans le débat sur l'identité européenne, qui lui s'inscrit dans le débat sur l'identité mondiale, voire universelle. Le problème réside dans la définition même du terme « identité », cela entraîne l'idée même qu'il faut être « identique à ». Une chose est sûre, nous sommes tous les mêmes et nous sommes tous différents ! »
132	PigeonPigeon	02/12/09 à 16:20	« L'identité n'est pas seulement nationale »
133	stickyfingers	02/12/09 à 16:54	« Aujourd'hui être Français, c'est être européen. L'Europe (politique, sociale, économique...) est notre seule chance face aux géants indiens, chinois ou américains. Je ne comprends pas qu'il existe un ministère de l'identité nationale, notre identité doit être continentale ». (corpus p.331)

134	Vitale15 /enitram	(02/12/09 à17:18)	« (...)En conclusion il nous semble qu'il n'y ait pas une mais des « identités nationales ». A l'heure de l'Europe ne serait-il pas plus judicieux de s'interroger sur une « identité européenne ».
135	Thierry M.	02/12/09 à 14:17	« (...)Le risque est alors de s'enfermer dans une vision sclérosante, communautaire, passéiste et "nostalgique" d'un âge d'or qui n'a jamais véritablement existé, de l'identité. L'identité nationale, à ce titre, s'apparenterait à notre capacité sociale à s'émanciper de nos racines historiques pour se construire ensemble au sein d'une même unicité collective, loin de tout substantialisme. L'identité est un concept dynamique ; elle s'inscrit dans un passé, mais doit savoir le surmonter, le dépasser, s'en émanciper pour mieux s'affirmer afin de le regarder objectivement. » Extrait n° 138
136			« A2 : Pour résumer, vous niez avoir vous-même torturé mais il y avait des tortures et vous les approuviez ? J.M. Le Pen/ Non ! Je n'accepte pas le terme que vous employez. Je dis qu'il y avaient des hommes qui détenaient des réseaux de bombes...(nous soulignons) (Propos rapportés dans Libération, 13.2.85, p.2)
137			« D.E. : Vous ironisez sur les « maitres à penser » ; vous ne croyez donc pas que les intellectuels ont un rôle à jouer dans la société ? G.Dumézil. : Je n'aime pas ce mot d'intellectuel. Je n'ai jamais compris ce qu'il voulait dire. » (G.Dumézil, Entretiens avec D. Eribon,1987, p. 204) ...(nous soulignons
138	toomap	02/12/09 à 11:09	« Etre Français pour moi, cela veut dire refuser de répondre à cette question. Mon identité nationale c'est que je n'en ai pas. Que je vis, je doute, je rencontre, je m'enrichis, je me remets en question, fier de cette modestie mais sans jamais l'afficher. Universalisme ce n'est tout de même pas un mot pour rien. On nous gavé de ça, on tente de l'appliquer tant bien que mal, alors pourquoi nous renvoyer à l'inverse...i-den-ti-té fran-cai-seu....Bah ! »
139	Anna	02/12/09 à 16:06	« J'estime que je n'ai pas à répondre à cette question. »

140	julien	02/12/09 à 14:51.	«Je suis né ici je me sens en sécurité en france,je parle français,mes enfants sont français,je suis français et c'est tout.Seulement depuis que je suis devenu musulman on m'insulte,on m'a meme dit de rentrer chez moi alors que je suis franco français et j'ai la nette impression que ce projet vise à marginaliser les musulmans pratiquants.Mais au fait monsieur besson vous avez grandi au maroc, non »
141	Mathieu Potte-Bonneville ,	Libé.fr (29/10/2009)	« Qu'est-ce qu'être français ? - Cela ne vous regarde pas» ¹³⁴ (...)C'est pourquoi, à la question «Qu'est-ce qu'être français ?» posée par le ministère de l'Immigration, il ne saurait y avoir dans les mois qui viennent qu'une seule réponse, endurante, ressassée, monotone, obstinée : «Cela ne vous regarde pas». Vous avez perdu le droit de poser cette question au moment même où, liant identité nationale et contrôle de l'immigration, vous avez aménagé le renversement systématique des composantes de la citoyenneté en autant de critères d'exclusion. A cette captation, il ne saurait y avoir de réponse qu'en acte ; libre à vous, lorsque ce temps viendra, d'interpréter la violence de notre refus comme une composante de la «francité».
142	lydia blanc ,	02/12/09 à 13:49	« Je suis scandalisée qu'on vienne me convoquer vulgairement, soudainement, brutalement, à des fins électorales, sur un débat dont on a déjà vissé les termes ("identité nationale") et que l'on confisque aux seuls experts en la matière, à savoir les historiens, politologues et sociologues. /Je n'ai aucune envie de me substituer à ces gens compétents, libres et indépendants dans le questionnement, pour vous servir une soupe qui vous permettrait de faire diversion en période de campagne pour les régionales. »
143	jérémy P	02/12/09 à 13:47	« avoir la nationalité française, point barre, peu importe ses origines et ses convictions religieuses. Les politiques n'ont pas le monopole de l'identité nationale, ni les caractéristiques qui définissent le statut de français.A bon entendeur !!!!»
144	Palmer	(02/12/09 à	« bonjour !

¹³⁴ Cf Annexe II

		12:04)	a mon avis le débat est biaisé au lieu de nous poser la question "qu'est-ce qu'être français dites nous d'abord pour vous c'est quoi être français' »
145	Jannot	02/12/09 à 14:20	« Être Français, c'est fermer sa gueule quand tous les deux mois, des jeunes en moto se font pourchassés par la police dans une cité. Mais c'est aussi accepter que des non-lieux soient rendues pour les-dits flics, pendant que les potes du jeune à la morgue qui tentent de se rebeller en brûlant des voitures se retrouvent pour plusieurs mois ou années en prison. »
146	canyvette	02/12/09 à 11:11	« Est-ce que les patrons de la grande distribution, les artistes, les sportifs qui émigrent vers des cieux fiscalement favorables peuvent nous chanter allons enfants de la patrie-merci monsieur besson de votre réponse
147	Nathane	02/12/09 à 14:30	« Mon identité est d'abord personnelle, faite de mes expériences propres, de l'histoire de ma famille, mais surtout de la mienne. Personne n'a à me dire de quelle façon je devrais être française... ou pas. » Extrait n° 150
148	Jean Daniel		« [...] Notre confrère « Libération » a sa manière de jouer le jeu ; Il est plutôt hostile au principe du débat qu'il organise pourtant avec éclat sur l'opportunité de définir l'identité nationale » (Nouvel Obs', 26/11/09) ¹³⁵
149	Laure Daussy (lefigaro.fr)	du 04/11/2009 à 22 :10)	« Le site de débat sur l'identité nationale n'en finit pas de susciter des polémiques. Dernière en date, celle sur les propos d'hommes politiques repris sur le site sans leur accord. Ainsi, dans la rubrique «Ils s'expriment», on peut découvrir un extrait du blog de Jean-Luc Mélenchon, président du Parti de gauche, ou encore des propos tenus par Olivier Besancenot, leader du NPA, sur France Info, au sujet du débat. Dénonçant un «procédé indigne», ils ont demandé à ce que le ministère retire leurs propos. «Je refuse que mon nom et celui du Parti de gauche puissent être ainsi enrôlés au service de la communication gouvernementale», dénonce Jean-Luc Mélenchon, qui dit avoir découvert «avec stupéfaction» l'extrait de son blog sur le site. «Je n'ai pourtant jamais été sollicité pour cela». Le NPA s'insurge également, soulignant un « procédé indigne, révélateur de la politique d'Eric Besson, serviteur zélé de Nicolas Sarkozy, qui ne recule

¹³⁵ Cf Annexe II

			<p>devant aucun moyen pour donner l'illusion d'un consensus sur un débat». Chacun demande le retrait de ses propos et de son nom.</p> <p>Réponse du cabinet du ministre de l'Immigration, contacté par lefigaro.fr : «Ces propos ont été déclarés dans un cadre public, rien ne nous empêche de les citer sans demander l'autorisation à leur auteur». «Nous respectons le droit à la citation, nous mentionnons les sources, les lieux où ils ont été diffusés, les noms des auteurs», fait-on valoir. Pas question, donc, pour le ministère, de retirer les propos des deux hommes politiques.»¹³⁶</p>
150	Sylvain ,	02/12/09 à 18:50	« être Français c'est entre autres : parler, lire et écrire la langue française sans fautes, c'est ne pas cracher sur ses trottoirs, c'est ne pas trainer des pieds, (...), c'est ne pas abuser des services sociaux, c'est respecter les coutumes françaises, c'est vivre au 21ème siècle, c'est ne pas importer de "cochonneries" et exporter de l'argent des services sociaux. »
151	natty1207	02/12/09 à 11:56	« c'est aimer son pays et etre reconnaissant des aides qu'on a en France »
152	calu 84	02/12/09 à 12:02	« (...)de ne pas profiter du système social travailler pour son pays et payer pour ce qu'on travaille et non pour ce qui ne le veules pas »
153	claude31260	02/12/09 à 12:11	« être Français c'est participer à la vie de la Nation et créer des Richesse et pas vider les caisses ! »

¹³⁶ Annexe II

ANNEXE II

ANNEXE II – Articles de presse .

Intitulé du texte : Sarkozy veut un ministère de l'immigration et de l'Identité nationale

CORPUS

Référence CP II-1

Source : (www.libération.fr)

DOCUMENT

Type : Article

Parution : 9 mars 2007

Sarkozy veut un ministère de l'immigration et de l'identité nationale

— 9 mars 2007 à 07:00

Jeudi soir, sur France 2, il a posé la question de l'immigration comme une priorité s'il était élu • Réplique de François Hollande: le candidat UMP est dans «un flirt poussé avec les thèses du Front national» •

Un gouvernement resserré à quinze ministres avec *«des ministères qui ne ressembleraient pas à ceux d'aujourd'hui»*: c'est ce qu'a proposé jeudi soir Nicolas Sarkozy sur France 2. *«Un pays de 64 millions d'habitants doit avoir un nombre limité de ministères mais des ministères rebâtis»*, a expliqué le candidat UMP. Et de citer cet exemple: *«Je veux un ministère de l'immigration nationale et de l'identité nationale parce qu'aujourd'hui, le dossier de l'immigration est explosé en trois ministères différents»*.

Posant la question de l'immigration comme une priorité s'il était élu, il a déclaré qu'il ferait voter dès juillet une nouvelle loi destinée à *«encadrer le regroupement familial»*. Un texte qui poserait trois conditions pour permettre à un étranger de faire venir sa famille en France: qu'il ait un logement pour la loger *«pour qu'il n'y ait plus de squats»*, qu'il ait des revenus pour la faire vivre et *«qu'on apprenne (...) des rudiments de*



niqué à cette arkozy de

«désigner les immigrés et leurs familles comme des boucs émissaires» et de s'appuyer *«dangereusement sur des questions identitaires»*. Sur France

Info, le numéro un du PS a affirmé que l'annonce de la création d'un «*ministère de l'immigration et de l'identité nationale*» constituait «*un constat d'échec*» de la part de Nicolas Sarkozy, «*ministre de l'Intérieur depuis cinq ans*».

«Il a fait voter deux lois sur l'immigration et maintenant, il nous annonce une nouvelle loi et un nouveau ministère», s'est étonné Hollande. Selon le premier secrétaire du PS, «s'il s'agit de contrôler les flux migratoires, le ministère de l'Intérieur y suffit. S'il s'agit d'assurer l'intégration, le ministère du Travail qui est responsable de la population y suffit. (...) Immigration et identité nationale, je crains vraiment que dans cette campagne - il y avait déjà suffisamment de signes - Nicolas Sarkozy soit dans un flirt poussé avec les thèses du Front national».

Jeudi soir, sur France 2, Sarkozy a décliné ses autres priorités comme l'exonération de charges sociales et d'impôts sur les heures supplémentaires, la possibilité de racheter les jours de réduction du temps de travail et la déduction de l'impôt des intérêts payés pour l'achat d'un appartement. Ces mesures seraient votées dans le cadre d'un collectif budgétaire dès le mois de juillet s'il était élu. Il a également déclaré qu'il proposerait le doublement des peines pour les délinquants multirécidivistes et la condamnation des mineurs multirécidivistes de 16 à 18 ans aux mêmes peines que les adultes. Le candidat UMP a enfin de nouveau promis d'engager avec les partenaires sociaux des négociations sur la parité homme-femme dans les entreprises et la mise en place d'un contrat de travail unique.

Quant à son gouvernement, Sarkozy a redit qu'il souhaitait s'en tenir à 15 ministres, promettant de constituer une «*équipe soudée, avec des personnalités qui viendraient d'autres formations politiques que la formation politique majoritaire*». «*Quand on gagne, on doit dominer son succès en ouvrant aux autres, parce qu'il ne faut se priver d'aucun talent pour faire l'équipe de France A*, a-t-il expliqué. *J'essaierai de choisir des femmes et des hommes en fonction de leurs compétences*». Prié de dire s'il savait qui il nommerait à Matignon, il a répondu: «*Forcément, à deux mois, j'ai une petite idée*». Mais il n'a lâché aucun nom.

CORPUS

Référence CP II-2

Source : www.giga-presse.com

DOCUMENT

Type : Article

Parution ou consultation : 2010







Ajouter favoris	aux	Démarrer avec Giga presse	Recommander ce site
---------------------------------	---------------------	---	-------------------------------------









ARCHIVES DE PRESSE

Synthèse des archives disponibles sur le Net des principaux journaux nationaux et régionaux. Ainsi que les principaux sites spécialisés dans les archives...

Besoin d'aide pour votre recherche : [cliquez ici](#)

ARCHIVES DE LA PRESSE NATIONALE ET REGIONALE

TITRE	ACCÈS	ARTICLES	DATE
 PRESSE  L'EXPRESS   LIBERATION	NATIONALE accès aux archives par le moteur de recherche	gratuit	Accès à 650 000 articles depuis 1994

Catégorie(s) en relation		journal ainsi qu'aux information s multimédia s	
 L'HUMANITE	gratuit à partir du moteur de recherche situé sur la page d'accueil	l'intégralité de chaque numéro	archivés depuis 1990
 COURRIER INTERNATIONAL	Réservé aux abonnés à la version papier ou Internet	la quasi totalité	depuis 1990
 LE FIGARO	gratuit et résultats très performants	toutes les publications	depuis le 31 octobre 1996
 LE MONDE	gratuit si la date de parution est inférieur à 3 jours	+ de 1 103 120	depuis 1987
 Guide MONDE DIPLOMATIQUE UE	En accès gratuit intégral pour les deux dernières années. CD-ROM commercialisé pour les années 1970-2009	tous ceux depuis deux ans en accès libre	depuis 2008 (gratuit)
 LE NOUVEL OBSERVATEUR	gratuit pour rechercher sur le quotidien en ligne et les magazines version papier à partir du moteur de recherche du site	la quasi totalité	depuis 1999 pour le quotidien en ligne et depuis 1993 pour les magazines version papier
 PARIS MATCH	Pour accéder à la lecture des articles, il est nécessaire de s'identifier	totalité	depuis au moins les années 2000
 VSD	gratuit à partir du moteur de recherche interne	une sélection d'article	depuis au moins les années 2000

PRESSE

ECONOMIQUE

L'EXPANSION
Mais aussi...

gratuit mais la recherche se fait à partir du choix de l'année, puis du mois, et ensuite du jour

la quasi totalité

depuis 1992

L'USINE NOUVELLE

Payant si vous n'êtes pas abonnés pour certains articles sinon les autres sont en accès gratuit. Recherche à partir du moteur interne

+ de 40 000

depuis 1994

LA TRIBUNE

Consultation des articles archivés payante. Réserve aux abonnés

Base documentaire

depuis au moins 2000

LE POINT

Gratuit et accès à partir du moteur de recherche interne

+ de 46 000 articles et 1200 illustrations

depuis au moins 2000

LES ECHOS

payant réservé aux abonnés

quasi totalité

au moins depuis 2 ans

MIEUX VIVRE VOTRE ARGENT

gratuit sur différents thèmes

la quasi totalité

depuis plusieurs années

PRESSE LOCALE ET REGIONALE

LE PARISIEN

Payant, la recherche peut être effectuée par ville

la quasi totalité

depuis plusieurs années

LA NOUVELLE REPUBLIQUE

payant réservé aux abonnés

la quasi totalité

depuis le 2 janvier 2002

L'EST REPUBLICAIN

gratuit pour la recherche et l'affichage de textes, de

la quasi totalité

depuis plusieurs années

courts résumés.
Payant pour la
consultation
d'articles.

L'YONNE REPUBLICAIN NE	gratuit	la quasi totalité	depuis plusieurs années
LE BIEN PUBLIC LES DEPECHE	gratuit	la quasi totalité	depuis le 02.11.2000
LE JOURNAL DE SAONE ET LOIRE	gratuit par la visualisation partiel Payant pour l'accès intégral	la quasi totalité	depuis mai 2000
LES DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE	gratuit pour la recherche et l'affichage de textes, de courts résumés. Payant pour la consultation d'articles.	la quasi totalité	depuis 1996
LE REPUBLICAIN LORRAIN	gratuit pour la version en ligne sous réserve de remplir un questionnaire.	la quasi totalité	depuis quelques années
SUD OUEST	payant	+ 180 000/an 2000000 articles en ligne	depuis 1994
NICE MATIN	payant	la quasi totalité	depuis 1996
LE TELEGRAM ME DE BREST	payant	+ 800	depuis 08.2001
OUEST FRANCE	payant	+ 7000000 d'articles	depuis 09.2000

AUTRES

BASES

D'ARCHIVES

[EUROPRESSE.COM](#)

Environ 12 millions d'articles disponibles sur 21 années d'archives. Sur plus de 100 titres de la presse

française et européenne. Accès payant.

PRESSED

Énorme base de données : soit + 38 millions d'articles de presse. Vous pouvez interroger le moteur de recherche intégré avec choix des sources et des domaines pour sélectionner les documents. L'accès aux articles est ensuite payant.

[Proposer un site](#)

[En savoir plus](#)

[Partenariat](#)

[Nous écrire](#)

© Giga Presse 1999-2011 - Tous droits réservés

Intitulé du texte : Identité nationale : le cyberdébat est lancé

Référence CP II-3

Source : www.leparisien.fr

DOCUMENT

Type : Article

Parution : 2 novembre 2009 , 9H42

<http://m.leparisien.fr/politique/identite-nationale-le-cyber-debat-est-lance-02-11-2009-696528.php>



Menu

En poursuivant votre navigation, vous acceptez l'utilisation de cookies afin de réaliser des statistiques d'audiences et vous proposer des services, contenus ou publicités adaptés selon vos centres d'intérêts. En poursuivant votre navigation vous acceptez les CGU du parisien.fr.

[En savoir plus](#)

OK

Identité nationale : le cyber-débat est lancé

AccueilPolitique

Le Parisien

02 novembre 2009, 9h42

«Qu'est-ce qu'être Français?» C'est la question que pose à partir d'aujourd'hui Eric Besson, le ministre de l'immigration et de l'identité nationale, en ouvrant «le grand débat sur l'identité nationale». Destiné à «favoriser la construction d'une vision mieux partagée de ce qu'est l'identité nationale aujourd'hui», ainsi qu'à faire des propositions pour «conforter notre identité nationale, et de réaffirmer les valeurs républicaines et la fierté d'être Français», selon le communiqué du ministère, ce débat va s'organiser autour d'un site internet, www.debatidentitenationale.fr, et de réunions dans les départements.

Une circulaire a été adressée ce lundi aux préfets de région et de département afin de fixer le cadre général des débats locaux. D'ores et déjà, le site internet annonce cinq rendez-vous. Celui de l'Institut Montaigne, un «think tank» en pointe sur la réflexion, le 4 décembre à l'Ecole militaire (Paris VIIe), verra l'intervention du président de la République.

En attendant, le débat s'ouvre sur la toile. Chacun est invité à déposer sa contribution. Le site, pour le moment, ne permet pas de consulter les idées laissées par les internautes, les messages de soutien ou les critiques. Le ministère indique que «dans un délai de deux semaines, un forum interactif et un questionnaire à choix multiples seront mis en ligne afin d'animer le débat auprès des internautes».

Le sondage publié ce dimanche par Le Parisien - Aujourd'hui en France (*) atteste que, bien que sensible, la question de l'identité nationale intéresse les Français. C'est pourquoi 60% des personnes interrogées estiment qu'en débattre est une «bonne chose», toutes générations confondues. 63% des moins de 30 ans comme des plus de 65 ans.

A gauche comme à droite, selon cette enquête, la langue française apparaît comme l'élément le plus important pour qualifier l'identité nationale, devant la République, le drapeau tricolore, la laïcité, les services publics et «la Marseillaise», quand les sympathisants de droite se montrent plus attachés aux symboles.

Les Français veulent débattre, mais pas n'importe comment, ni n'importe quand. Un autre sondage, effectué deux jours plus tôt par BVA pour Canal+, se prononçait sur le «timing» de cette consultation, évoquée lors de la campagne présidentielle : tout en jugeant majoritairement la question importante, 64% des Français estiment que l'objectif principal du gouvernement est «avant tout» une «volonté de mobiliser les électeurs de droite en vue des élections régionales».

Quoi qu'il en soit, Eric Besson fera la synthèse de toutes ces discussions lors d'un colloque, exercice qu'il adore, dans trois mois, le 4 février prochain.

(*) Sondage exclusif CSA / LE PARISIEN / AUJOURD'HUI EN FRANCE réalisé par téléphone les 28

et 29 octobre 2009 au domicile des personnes interviewées. Echantillon national représentatif de 1006 personnes âgées de 18 ans et plus (méthode des quotas).

137 RÉACTIONS

[Me connecter](#)

Réagissez

ENVOYER

CORPUS

Intitulé du texte : « Qu'est-ce qu'être français? »

Référence CP II-4

Source : www.lepost.fr

DOCUMENT

Type : Article

Parution : 3 novembre 2009, à 10h05

Auteur : Birenbaum



- [Tous les posts](#)
 - [Les posts](#)
 - [Les posts vérifiés](#)

- [Politique](#)
- [Faits-divers](#)
- [Médias](#)
- [Web](#)
- [Conso](#)
- [Près de chez moi](#)

Le 23 janvier 2012, LePost.fr laisse la place au HuffingtonPost.fr. Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

Le 23 janvier 2012, LePost.fr laisse la place au HuffingtonPost.fr. Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

[identité nationale](#)

Qu'est-ce qu'être français?

03/11/2009 à 10h05 - mis à jour le 03/11/2009 à 11h09 | vues | [réactions](#)

"Pour vous, qu'est ce qu'être français ?" feint donc de nous interroger Éric Besson (c'est ici) - piloté automatiquement par Nicolas Sarkozy - sur son site dédié au grrrrrrrrrrrand débat sur l'identité nationale.

Outre qu'il s'agit-là d'un piège politique à peu près de niveau cm2, (cela n'empêche pas certains et certaines de tomber dedans...), la "séquence" - comme on ne devrait pas dire - me rappelle furieusement mes plus terribles souvenirs de petit garçon, le samedi ou le dimanche après-midi, à la maison.

Allez savoir pourquoi, mais quand j'entends poser la question "Qu'est ce qu'être français ?", je vois revenir,

des tréfonds de ma mémoire, de vieux démons que je croyais, pourtant, enfouis à jamais.

C'est tout juste si l'odeur de renfermé ne me saute pas à la gorge.

Alors que j'en étais à me demander comment vous faire partager ce mélange d'écoeurement, de culottes courtes et de naphthaline, une chanson pathétique m'est revenue en pleine tête.

Désolé mais je n'ai pas pu la garder pour moi...

L'auteur

[birenbaum](#)

inscrit depuis le 23/08/2007

L'auteur



[birenbaum](#)

inscrit depuis le 23/08/2007

Sources : [Grand Débat identité nationale](#)

Sources : [Grand Débat identité nationale](#)

À lire sur Le Post

- [Identité nationale: pourquoi en discuter quand le gouvernement en a envie?](#)
- [Le site du débat sur l'identité nationale: un bide?](#)

[identité nationale](#) , [France](#) , [Eric Besson](#) , [Nicolas Sarkozy](#) , [Michel Sardou](#) , [vidéo](#) , [opinion](#) , [Politique](#)

- [réaction\(s\)](#)
- [3 post\(s\) en réponse](#)

1 | [2](#) | [3](#) | [4](#) | [5](#) | [6](#) | [7](#) | [8](#) | [9](#) | [10](#) | [11](#) | [12](#) | [13](#) | [14](#) | [15](#)



asinusspectat le 09/11/2009 à 22:51

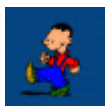
La France, je l'ai quittée pour trouver un travail voila 4 ans. Et bien cela m'a fait du bien ! J'étais très critique qd je suis partie: je trouvais le monde du travail écroulant, avec la moitié des français aux 35 heures qui comptent toutes leurs minutes de travail de façon compulsive, et les autres, les cadres qui font des horaires pas croyables, sans jamais être payé en plus, pour des salaires pas top vu les études ! Et puis cette caractéristique bien française de toujours dire que le patron il fait rien et que sans nous, l'entreprise ne serait rien... Ok, mais sans les risques qu'a pris le patron à créer l'entreprise (et cela requiert plus de 35 h de boulot par semaine ça, + des sacrifices perso!), et bien il n'y aurait pas d'emploi non plus... le cochon qui se mord la queue... J'ai vécu ds plusieurs pays et là, qu'est ce que j'ai appris ! Chez les Danois, il est coutume d'exhiber des drapeaux danois aux fêtes d'anniversaires. Les portugais exhibent des drapeaux, et clament que leur pays, nourriture etc... c'est le must mondial... Sans parler de américains qui sont très fiers d'être américains, qui prétent serment sur leur hymne etc... Bref, il n'y a qu'en France que l'on exhibe pas de drapeau, ça fait limite FN de le faire. Il n'y a qu'en France qu'on ne passe pas son temps à dire que la France c'est génial etc... Il n'y a pas en France de nationalisme. On doit s'en rejouir car le Nationalisme, c'est dangereux, incite au racisme et surtout ça nous prive d'autocritique. MAIS! D'être français, on peut être fier. Surtout qd on voit les systèmes de santé déplorables du Portugal et catastrophiques des USA. Nous les français, nous savons ce que veut dire solidarité: chacun peut se soigner. J'ai assisté à une conférence ds une faculté américaine la semaine dernière sur le système de santé. Plusieurs orateurs étrangers étaient appelés pour témoigner du système de santé. Le Français a été légèrement molesté, ils disent que nous avons un système communiste... Solidaire oui, communiste non.



•

l1999 le 09/11/2009 à 21:43

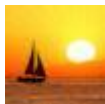
Il était le porte-voix d'une époque, aujourd'hui sa chanson ne pourrait plus passer sur les ondes, les outils juridiques existent "incitation à la haine raciale", les organismes communautaires veillent au grain. Cette époque est révolue, même si quelques nostalgiques voudraient la remettre au goût du jour.



•

enzoooo le 08/11/2009 à 02:48

d'être attaché à nos valeurs républicaines



•

Yamina le 07/11/2009 à 09:56

Respect et amour pour ce merveilleux pays qu'est la France ! On lui doit beaucoup, je tire ma révérence. Néanmoins j'ai quelques allergies à la vue de certaines scènes sur la voie publique et à certains comportements mercantiles. Pour être heureux, il faut aimer !



•

savoyard le 06/11/2009 à 18:11

Etre Français est être laïque.
 Depuis 1905 , il aurait fallu dénombrer les différents édifices religieux et interdire la construction de nouveaux , toutes religions confondues.
 Interdire les manifestations religieuses sur les emplacements publiques.
 Interdire tous les signes extérieurs se rapportant à une religion.
 Nous aurions, et nous pouvons nous rattrapper, OBLIGER les futurs Français à choisir des prénoms et noms dans des listes de noms et prénoms Français.
 ETRE FRANCAIS, c'est une personne qui entre dans des draps Bleu-Blanc-Rouge, sans les déchirer, et qui chante la Marseillaise en écoutant son poste de radio en Français, placé sur sa table de nuit.
 Aujourd'hui vous avez un exemple , d' intégration,avec cet Américain né aux USA,psychiatre militaire,musulmam(5 prières par jour) qui a un nom des pays arabes, mal dans sa peau, non intégré depuis 40 ans de vie .Cet être n' est pas équilibré, cherchez les raisons de son geste mortel et haineux, en réel nous les connaissons tous.
 Quand un étranger devient Français il faut arroser cet évènement en trinquant avec du champagne pour l' accueillir, et tout le monde boit.
 Dans le temps il y avait les tests de la Corporation dans laquelle vous alliez rentrer, c' était une bonne chose. En ce qui me concerne : je suis IPF: Ingénieur Professionnel de France.
 Nous, Français devons obtenir de nos dirigeants qu' ils fassent leur travail de détecteur du Français futur, et qu' un examen de possibilité soit passé par les demandeurs.
 Ceux qui veulent s' imposer en arrivant en troupeau pour d' autres buts qu' être Français , il faut un tobogan qui le renvoie chez eux, il n' ont pas de sentiments pour nous , pourquoi en avoir pour eux.
 Un autre facteur se présente plus démonstratif, le gâteau : BENEFICE en France, il rétrécit. Plus on est nombreux, MOINS les parts sont grosses.
 Chers FRANCAIS réfléchissez à vos biens et à vos petits Français.



sisyphe44 le 06/11/2009 à 13:16

Mes parents ont fui un pays musulman à une époque où il ne faisait pas bon être chrétien militant. Je suis donc née française, citoyenne de cette démocratie, « berceau des Droits de l'Homme ». Je me félicitais d'être instruite dans la culture de ce pays, qui a vu s'exprimer tant de belles intelligences. M'étant rapprochée d'une Nouvelle Minorité Religieuse (appelée « secte » par les mauvaises langues) j'ai pu prendre conscience de l'autre face de ce pays. La longue tradition d'intolérance (chasse aux juifs, massacre des protestants, des Cathares, Inquisition) était toujours là, sous forme médiatique, soutenue par une minorité d'élus, hypocritement non reconnue par le Gouvernement, mais bien active . Je me déclare donc citoyenne de notre belle planète bleue, raélienne par inclination, française par ma feuille d'impôts et le respect des lois lorsqu'elles n'enfreignent pas ma liberté.



luciano22 le 06/11/2009 à 12:32

Etre français pour les grands parents de petits français c'est : faire les arrières poubelles de magasins alimentaires en cachette, pour les parents de français (même moyens) c'est travailler plus pour et se voir licenciés plus, et pour leurs enfants (sauf de Président) c'est (dans cette France là) accepter toutes ces injustices et avoir en prime l'honneur de mourir à la guerre (Guy Moquet).



sadirac le 06/11/2009 à 12:29

La FRANCE s'est construite sur des valeurs judéo-chrétiennes n'en déplaise à certains!La révolution a aussi apporté la notion de valeurs laïques et républicaines. L'importation imposée de valeurs qui sont en contradiction avec celles communément admises depuis de millénaires dans notre pays ne sont pas forcément acceptables pour les Français de souche. Mariages forcés, excision, polygamie, asservissement de la femme, minorité permanente de celles-ci, sont autant d'horreurs intolérables dans une société civilisée. Que des lois interdisent cela est indispensable.Cela fait 18 siècles que l'on fête Noël en FRANCE, je ne vois pas pourquoi on devrait supporter que des "importés" ou même des envahisseurs se permettent d'imposer leur idées et nous interdire nos traditions.Si les traditions judéo-chrétiennes ne leur plaisent pas qu'ils retournent d'où ils viennent.Naître en FRANCE ne fait pas de vous un Français! Ils finiront par nous interdire jambon, saucisson,cassoulet,choucroute.En France on parle Français,on a des lois républicaines, les femmes ont des droits égaux aux hommes on peut si on le désire avoir ou ne pas avoir de religion, on peut si l'on le désire en changer sans courir le risque de se faire égorger.....Et l'on doit protéger et même défendre tout ce qui fait nos libertés ..Si la FRANCE est un pays pourri qui maltraite les pôdôvres étrangers, pourquoi sont ils si nombreux à exiger de rester après s'être illégalement introduits sur le territoire et se plaignent de ne pouvoir imposer non seulement leur présence, mais aussi leur idées?Etre Français,c'est respecter 3000 ans d'histoire.



•

cipria33 le 06/11/2009 à 10:54

Née en France il y a 37 ans , et d'origine marocaine, de nationalité française , on me rappelle de temps à autre qu'une carte d'identité française ne fera jamais de moi une française !!!!! C'est ce que beaucoup de gens typés vivent au quotidien ,par les contrôles policiers , la discrimination à l'embaucheCe débat ne changera rien dans les mentalités , car tout ce qui est différent n'est pas réellement français !!!!!!!



•

CrazyCat le 06/11/2009 à 10:01

Etre français, c'est tout simplement se sentir français. C'est une sorte de communautarisme à grande échelle.

1 | [2](#) | [3](#) | [4](#) | [5](#) | [6](#) | [7](#) | [8](#) | [9](#) | [10](#) | [11](#) | [12](#) | [13](#) | [14](#) | [15](#)

CORPUS

Intitulé du texte : «Qu'est-ce qu'être français ? - Cela ne vous regarde pas»

Référence CP II-5

Source : www.liberation.fr

DOCUMENT

Type : article du journal Libération (En ligne)

Parution : Le 29 octobre 2009 à 0h00

Dernière mise à jour : il y a 2 minutes

Submit Query	Recherche (ex
--------------	---------------

o

[Société](#) Le 29 octobre 2009 à 0h00

«Qu'est-ce qu'être français ? - Cela ne vous regarde pas»

[229 commentaires](#)

Par MATHIEU POTTE-BONNEVILLE philosophe, enseignant, et membre de la revue "Vacarmes"

Eric Besson a annoncé, le lundi 26 octobre, le lancement d'un grand débat national sur l'identité du même nom. Mobilisant préfets et sous-préfets (ceux-là même qui, depuis deux ans, ont été dotés de marges d'initiatives accrues afin de décliner sur leurs territoires respectifs la politique de reconduite aux frontières impulsée par le ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale), le débat devrait solliciter les «forces vives de la nation» autour de la question suivante : «*Qu'est-ce qu'être français ?*»

Une telle initiative, intervenant à quelques mois avant les élections régionales et quelques jours après l'expulsion de plusieurs migrants vers un pays en guerre, devrait assez logiquement susciter dans l'opinion des réactions variées. Gageons d'ores et déjà que certaines d'entre elles consisteront à tenter de retourner la question contre son initiateur : être français, rappellera-t-on, c'est hériter d'une tradition d'accueil, d'hospitalité et d'ouverture, tradition à l'évidence incompatible avec la politique d'immigration actuellement menée ; c'est se reconnaître dans une citoyenneté définie non par l'origine géographique ou culturelle, mais par la défense et la promotion commune des droits humains partout où ceux-ci sont niés - conception de la citoyenneté inconciliable, tant avec les dérives xénophobes dont a fait régulièrement preuve le précédent ministre de

l'Immigration et de l'Identité nationale, qu'avec son action et celle de son successeur. Etre français, arguera-t-on en bref, c'est être en tout point opposé à l'horizon de fermeture, de surveillance, de délation réciproque et de contrainte par corps, d'opportunisme et de xénophobie aujourd'hui symbolisés par l'existence d'un ministère de l'Immigration, et incarné par Eric Besson avec un dévouement dans la duplicité qui ne laisse pas d'impressionner.

Une telle réplique est juste et sensée, et elle a pour elle l'évidence ; mais elle est trop évidente, justement, pour n'être pas prévue dans la question elle-même, question construite pour faire de ce genre d'objections autant de *répliques*, aux deux sens du terme : au sens où répliquer, c'est répondre, mais aussi répéter, reproduire ou propager cela même qu'on entend combattre. Le piège tient à ce que, posant la question «*Qu'est-ce qu'être français ?*», le ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale n'entend évidemment pas faire l'éloge dans les mois qui viennent d'un nationalisme étroit, fondé sur la communauté de l'ethnie ou du sang (de cela, d'autres se chargeront au fil des débats, ce que la synthèse finale ne manquera pas de cautionner comme «une préoccupation», «une légitime inquiétude des Français face à la mondialisation», etc.)

La parole gouvernementale, subtilement relayée au fil des échanges par de multiples canaux, consistera au contraire à faire constamment valoir l'ouverture, l'égalité des droits et le pacte républicain, le refus des discriminations de races et de sexes comme autant de composantes de l'identité française. A les faire valoir, désarmant l'adversaire, non seulement dans la dimension neutralisée de l'échange d'idées, mais comme autant de motifs d'isoler et d'exclure, autant de raisons pour justifier la reconduite aux frontières. Invoquerez-vous le pacte républicain ? Mais «le pacte républicain suppose le respect des lois». Rappelerez-vous l'hospitalité ? Mais «l'hospitalité suppose d'avoir les moyens d'accueillir dignement».

Dans ce jeu de dupes, surtout, l'ouverture, la tolérance et l'égalité, constitutives de notre identité nationale, seront présentées et utilisées ainsi qu'elles le sont depuis deux ans : comme autant de valeurs fragiles qui exigent une sélection d'autant plus sévère de ceux qui, présents sur notre territoire, pourraient être suspects de ne pas les partager. Déjà, dans le même entretien où il annonce le grand débat national, le ministre Besson réitère son refus de la burqa - pratique certes ultraminoritaire, mais symbolique de la nécessité où nous serions, face à des étrangers si proches à chaque instant de verser dans l'intolérance et l'oppression, de discriminer pour sauvegarder notre sens de l'égalité, et de fermer les frontières de notre identité pour la conserver si ouverte.

C'est pourquoi, à la question «*Qu'est-ce qu'être français ?*» posée par le ministère de l'Immigration, il ne saurait y avoir dans les mois qui viennent qu'une seule réponse, endurente, ressassée, monotone, obstinée : «Cela ne vous regarde pas». Vous avez perdu le droit de poser cette question au moment même où, liant identité nationale et contrôle de l'immigration, vous avez aménagé le renversement systématique des composantes de la citoyenneté en autant de critères d'exclusion. A cette captation, il ne saurait y avoir de réponse qu'en acte ; libre à vous, lorsque ce temps viendra, d'interpréter la violence de notre refus comme une composante de la «francité».

[Passez votre annonce dans Libération](#)

[Abonnez-vous à Libération](#)

CORPUS

Intitulé du texte : «Identité nationale : des politiques refusent d'être cités sur le site du ministère »

Référence CP II-6

Source : www.lefigaro.fr

DOCUMENT

Type : Article du journal Le Figaro (En ligne)

Parution : Le 04 novembre 2009 à 22 : 12

① Optimisé il y a 1 minute [Afficher l'original](#)

<http://www.lefigaro.fr/politique/2009/11/04/01002-20091104ARTFIG00729-identite-nationale-des-politiques-refusent-d-etre-cites-sur-le>

LE FIGARO · fr Menu

4

Identité nationale : des politiques refusent d'être cités sur le site du ministère

Par Laure Daussy (lefigaro.fr) Mis à jour le 04/11/2009 à 22:12

107	Partager sur Facebook (nouvelle fenêtre)	Partager sur Twitter (nouvelle fenêtre)	Partager sur Google + (nouvelle fenêtre)	Partager sur WhatsApp (nouvelle fenêtre)	Partager sur LinkedIn (nouvelle fenêtre)	Partager sur Viadeo (nouvelle fenêtre)	Envoyer par mail
-----	--	---	--	--	--	--	------------------

Le site de débat sur l'identité nationale reprend des propos de personnalités sans leur accord. Olivier Besancenot et Jean-Luc Mélenchon demandent leur retrait. Pas question, répond le cabinet d'Eric Besson, qui argue que ces propos ont été tenus dans un cadre public.

Le site de débat sur l'identité nationale n'en finit pas de susciter des polémiques. Dernière en date, celle sur les propos d'hommes politiques repris sur le site sans leur accord. Ainsi, dans la rubrique «Ils s'expriment», on peut découvrir un extrait du blog de Jean-Luc Mélenchon, président du Parti de gauche, ou encore des propos tenus par Olivier Besancenot, leader du NPA, sur France Info, au sujet du débat. Dénonçant un «procédé indigne», ils ont demandé à ce que le ministère retire leurs propos.

«Je refuse que mon nom et celui du Parti de gauche puissent être ainsi enrôlés au service de la communication gouvernementale», dénonce Jean-Luc Mélenchon, qui dit avoir découvert «avec stupéfaction» l'extrait de son blog sur le site. «Je n'ai pourtant jamais été sollicité pour cela». Le NPA s'insurge également, soulignant un « procédé indigne, révélateur de la politique d'Eric Besson, serviteur zélé de Nicolas Sarkozy, qui ne recule devant aucun moyen pour donner l'illusion d'un consensus sur un débat». Chacun demande le retrait de ses propos et de son nom.

Réponse du cabinet du ministre de l'Immigration, contacté par lefigaro.fr : «Ces propos ont été déclarés dans un cadre public, rien ne nous empêche de les citer sans demander l'autorisation à leur auteur». «Nous respectons le droit à la citation, nous mentionnons les sources, les lieux où ils ont été diffusés, les noms des auteurs», fait-on valoir. Pas question, donc, pour le ministère, de retirer les propos des deux hommes politiques.

«Propagande» ou information ?

Le ministère avait-il le droit de reprendre ainsi leurs déclarations ? «Tout propos tenu publiquement peut être cité dans des documents à caractère informatif, comme dans un journal ou sur un site d'information, sans autorisation de leurs auteurs», explique Basile Ader, avocat spécialisé dans le droit des médias, interrogé par lefigaro.fr. Mais le site de débat sur l'identité nationale n'est pas tout à fait un site d'information. «Il peut être considéré comme un site de «propagande» au sens juridique du terme», estime l'avocat, c'est-à-dire un site «politique». Or, dans le cas de document de «propagande» ou de «publicité», il faut l'autorisation préalable des personnes citées. En réalité, «le site est à la frontière entre les deux, entre information et propagande», estime l'avocat. D'où la polémique.

Quoiqu'il en soit, le ministère est tenu au «droit de réponse», valable pour toute personne citée sur internet, disposition prévue par [la loi de juin 2004 sur l'économie numérique](#). Selon Basile Ader, si les hommes politiques cités en font la demande, le ministère doit alors, soit publier leur réponse, et ce dans les trois jours suivant leur réception, soit enlever leur texte. Pour l'instant, ni Jean-Luc Mélenchon, ni Olivier Besancenot n'ont demandé officiellement un droit de réponse.

Les leaders du NPA et du Front de gauche ne sont pas les seules personnalités politiques citées. Des propos de Ségolène Royal, Jean-Pierre Chevènement, François Bayrou, ou encore du journaliste Laurent Joffrin sont également mentionnés sur le site. Ils n'ont, pour l'instant, pas réagi.

Le ministère souligne sa volonté de mettre en ligne des propos de personnalités qui «ont des avis critiques ». Comme pour faire écho à la polémique naissante sur la publication de contributions uniquement en accord avec les vues du ministère. D'ailleurs, d'autres hommes et femmes politiques pourraient bien avoir la surprise de découvrir leurs propos publiés sur le site, car au ministère, on précise que la rubrique «Ils s'expriment» a vocation à s'enrichir.

Laure Daussy (lefigaro.fr)

ANNEXE III

CORPUS (textes de la blogosphère)

Intitulé du texte : « Pour vous qu'est-ce qu'être français ? »

Référence CP III-1

Source : www.debatidentitenationale.fr

DOCUMENT

Type : blog du ministère de l'Immigration et de l'Identité (contributions des internautes)

Parution : 02 novembre 2009

Ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire



diclofenac

02/12/09 à 18:19

Bonjour,

Je m'appelle Mohamed et suis comme on se plaît à le dire, issu de l'immigration.

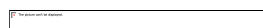
Oui l'immigration de mon papa venu en France dans les années 70 pour travailler et retourner par la suite dans ses montagnes Marocaines.

Ce que papa a oublié, c'est qu'il a fini par aimer la France, aimer sa justice, sa générosité, sa beauté et a cru bon de s'y installer définitivement et d'y fonder une famille.

Maman est alors arrivée quittant à son tour ses montagnes Marocaines pour rejoindre son bien aimé.

Elle aussi a finalement succombé aux charmes de la France.

Aujourd'hui après 4 enfants de culture Française dont je suis, j'aime plus que jamais la France...de la théorie. Être Français, c'est être un humaniste et non un donneur de leçon qui ne sait pas accepter l'autre.




Tralala

02/12/09 à 18:13

C'est participer au rayonnement économique et culturel de notre pays. Promouvoir l'égalité, la fraternité et la liberté. Les valeurs des lumières sont notre essence. En bâtissant un projet commun, en apprenant le sens civique à tous, on peut donner aux habitants et citoyens un sentiment

d'appartenance à une nation et non pas à une communauté dans un pays.





Bokkal

02/12/09 à 18:09

Être français c'est trouver ce débat sur l'Identité Nationale ridicule et honteux !!!





Quentin

02/12/09 à 18:05

être français ... c'est être européen et ouvert sur les autres.
C'est ne pas mettre au sein d'un même ministère immigration / identité nationale.





Serge

02/12/09 à 18:02

Pour moi, l'identité française est d'abord un concept : tout individu qui croit sincèrement au principe de "liberté égalité fraternité" et s'efforce de l'appliquer doit pouvoir être français s'il le désire.

57





Julietta

02/12/09 à 17:53

Née en France de parents étrangers (hongrois) j'ai été élevée dans l'amour de la France, l'histoire de France est devenue la mienne, mes parents nous faisaient lever quand nous entendions La Marseillaise et nous n'avons qu'une patrie, cette France que nous aimons profondément. Pourquoi, lors du renouvellement de ma carte d'identité plastifiée, il m'a été demandé un certificat de nationalité française. Pourtant mes parents ont été natulalisés en 1947. Heureusement que j'ai pu retrouver la déclaration de mon père à ma naissance (il y a 70 ans) demandant la nationalité française. Sans ce papier, je devais prouver ma nationalité française. J'ai été profondément vexée et même humiliée. Pour moi, être français c'est accepter les lois et AIMER LA FRANCE et sa laïcité.





Guiliguilix

02/12/09 à 17:50

Bonjour,

Je voudrais réagir à l'intervention de Pierre du 01/12/09 à 18:33, pour qui il y a une définition républicaine du français et une définition plus conservatrice, d'une patrie judéo-chrétienne. Je pense qu'il faut dépasser cette opposition plus idéologique que réelle de l'être français. Pour Napoléon comme pour de Gaulle, la France c'est les Capétiens et la République, sans oublier les deux Empires et les Orléans. La France ce n'est aucun cas Vichy, par contre, qui est un fossoyeur de notre identité. Voilà deux polarités que je souhaiterais voir substituées à celles les plus communément admises qui opposent 800 ans d'histoire aux 200 années suivantes (donc après 1789).

Le forum est en lecture



bernard

02/12/09 à 17:48

Petit fils d'immigré ,pour moi etre français et surtout quand on le devient ,c'est d'abord par rapport à ses origines changer d'histoire et pas seulement de géographie , c'est parler français , respecter ses lois , ses coutumes ,ses institutions (police,justice)et ses symboles (drapeau, marseillaise),faire sienne ses valeurs et son histoire, toute son histoire depuis deux mille ans ,c'est a dire reconnaitre tout autant " le blanc manteau de ses cathédrales "et ses raçines judéo-chrétiennes que les principes de liberté-égalité-fraternité du pacte républicain car la france est un continuum dans le temps ,un tout . Si ces conditions ne sont pas non seulement partagées mais intégrées au plus profond de soi par amour de sa patrie , alors on vit peut etre en france mais on n'est pas français.

Le forum est en lecture



WeezzZ

02/12/09 à 17:45

Etre français, cela ne signifie plus grand chose aujourd'hui... On vit dans un monde mondialisé, on boit du Coca, la fracture entre riches et pauvres est mondiale et non étatique, les systèmes sont corrompus, alors bon... Et je ne suis pas un smicard (je gagne même très bien, trop' ma vie), je n'ai aucune origine étrangère, et pourtant je pense que si débat il doit y avoir, c'est ailleurs. Je m'en tape d'être français, du moment que mon pays est humaniste, partage et ne s'engage pas dans des guerres... Et ça, ça ne me rend pas fier d'être français et visiblement c'est pas prêt de changer...

Le forum est en lecture



ChamoisO5

02/12/09 à 17:42

Etre français c'est avoir des droits mais aussi et surtout des devoirs C'est aimer son pays,son histoire,respecter ses us et coutumes,être prêt au sacrifice si nécessaire et ne pas aimer que son assistanat et sa Sécurité sociale

[1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [Page suivante](#) ...

DERNIERES VIDEOS

LES GRANDS THEMES DU DEBAT

Votre navigateur n'accepte pas le Javascript ou bien votre Plugin Flash n'est pas à jour (version 7 minimum). C'est dommage, c'est plus joli avec...

Assimilation

[Cohésion](#) [Citoyen](#) [Carte d'identité](#) [Burqa](#)

Communautarisme

Culture De

[gaulle](#) [Démocratie](#) [Discrimination](#) [Diversité](#)[Drapeau](#) [Droits/Devoirs](#) [Ecole](#) [Education](#) [Egalité](#)

[Etat](#) [Etranger](#) [Europe](#) [Européen](#) [Famille](#)

[Fierté](#) [Force](#) [Fraternité](#) [Gouvernement](#) [Hymne](#)

[Immigration](#) [Impôts](#) [Intégration](#) [Laïcité](#) [Langue](#)[Liberté](#) [Marseillaise](#) [Monde](#) [Musulmans](#) [Nation](#)

[Patrie](#) [Religion](#) [communautarisme](#)

[Sang](#) [Territoire](#) [Tradition](#) [Travail](#)

Intitulé du texte : « Ils prennent position »

CORPUS

Référence CP III-2

Source : www.debatidentitenationale.fr

DOCUMENT

Type : blog du ministère de l'Immigration et de l'Identité (extraits des déclarations des personnalités publiques)

Parution : 02 novembre 2009

Ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire

ILS PRENNENT POSITION

Daniel

Cohn-Bendit

Député européen

« [...] **Le débat sur l'identité nationale ne sert à rien**. Alors, il a lieu, il faut y participer. Tout le monde dit quelque chose. On arrive à définir l'identité républicaine, on arrive à définir l'identité nationale. Et alors ? Ca nous avance à quoi ? les problèmes qu'ont les gens ne disparaissent pas parce qu'on arrive à une définition abstraite. Je dis que tout débat qui cherche à sanctifier une identité veut exclure. [...] » (Source : Europe 1, 03/12/09)
> <http://www.europe1.fr/Radio/Videos-podcast/L-interview-de-Jean-Pierre-Elkabbach/>

Quynh

Delaunay

Sociologue

« [...] Assimiler, c'est rendre semblable à soi, partager avec l'autre les valeurs pour lesquelles on a combattu. On peut aussi s'assimiler les valeurs de l'autre. Cela suppose, en France, que leur orientation, en tendance, aille dans le sens du processus de civilisation évoqué par Elias. La France n'est pas multiculturelle. Elle est assimilatrice, dans la tradition du droit romain et canonique. Elle ramène les différences essentielles vers ce qui constitue son identité, refoulant les autres dans la sphère privée, pourvu qu'elles soient compatibles avec les lois de la République. [...] » (source : L'humanité ; 03/12/09)
> http://www.humanite.fr/2009-12-03_Idees-Tribune-libre-Histoire_Pour-les-classes-

Constance

Beth

diplômée de Philosophie politique, directrice du site multiculturalisme.fr

« [...] **Le débat sur l'identité nationale repose en ce sens sur un paradoxe** que l'on retrouve expressément dans l'expression "issu de l'immigration" et dans le paradigme de l'intégration. Lorsque l'on affirme que des Français "d'origine immigrée" doivent s'intégrer alors qu'ils détiennent la

nationalité française, on suppose du même coup que l'être français suppose un comportement, des mœurs (vestimentaires, alimentaires, culturelles, religieuses) déterminées indépendamment des personnes effectivement françaises. Des Français peuvent n'être considérés qu'à moitié français tant qu'ils n'ont pas accepté de se plier aux normes culturelles de cette francité. [...] » (source : Le Monde; 03/12/09)

> <http://www.lemonde.fr/opinions/article/2009/12/03/identite-nationale-comment-tra>

rejet (**sur un paradoxe**) des Français "d'origine immigrée" doivent s'intégrer alors qu'ils détiennent la nationalité française / Des Français peuvent n'être considérés qu'à moitié français tant qu'ils n'ont pas accepté de se plier aux normes culturelles de cette francité.

Jacques

Delors

Homme politique, ancien président de la Commission européenne

« [...] la France, c'est plus qu'une géographie, plus qu'une histoire, c'est un ordre humain, un idéal auquel on adhère, un vouloir vivre ensemble. [...] » (source : Le Monde ; 02/12/09)

> <http://www.lemonde.fr/politique/article/2009/12/02/jacques-delors-je-suis-vraime>

Gilles

Bernheim

Grand rabbin de France

« [...] **Mais l'identité n'est pas qu'un héritage.** Celui-ci ne vaut que pour autant qu'il nourrit **un projet.** Il n'y a pas d'identité française sans projet français : être d'un peuple qui se fait gloire d'avoir souvent parlé et pensé juste, qui en sa longue histoire s'est montré brave et fécond en inventions, qui a porté haut de grands principes qui ont éclairé le monde, qui continue d'offrir un refuge relatif contre bien des misères et des violences, tout en s'efforçant, de se gouverner selon le droit plutôt que selon l'arbitraire. Ce projet français peut-être, pour les jeunes, un programme exaltant s'il est sans relâche expliqué et illustré [...] » (source : Le Monde ; 29/11/09)

Suzanne

Citron

Historienne

« [...] De Vercingétorix au petit Bara, de Clovis aux grands hommes de la République, l'histoire de France cristallisa la vision d'un peuple souche, d'un territoire prédestiné, d'une généalogie continue de personnes d'Etat [...] Mais la grande tuerie de 1914-1918, le pétainisme complice de la solution finale, la torture légalisée en Algérie, les migrations postcoloniales et les revendications ou la résurgence de mémoires blessées ou ignorées ont déchiré la belle image d'une France proclamée par Michelet, messie du genre humain. **Comme toutes les histoires fabriquées au XIXe siècle, le canon du roman national républicain ne répond plus aux demandes de sens dans une France aux multiples racines, membre de l'Union européenne, confrontée aux crises de la mondialisation, aux menaces écologiques planétaires.** Et l'histoire des historiens ne se pense plus comme un intangible récit mais comme une lecture du passé ouverte à de nouvelles questions [...] » (source : Le Monde ; 29/11/09)

> <http://www.lemonde.fr/opinions/article/2009/11/28/de-quelle-s-histoire-s-de-fran>

Max

Gallo

Historien

« [...] Depuis les Capétiens en passant par Louis XIV jusqu'à l'époque révolutionnaire et la IIIe république, le pouvoir s'est soucié de la question de l'identité nationale. Prenons un exemple flagrant : en 1879-1880, la République décide de fixer la date de la fête nationale au 14 juillet et de fixer l'hymne national. C'est bien évidemment une intervention politique. Quand la Constituante décide de passer de l'expression "roi de France" à l'expression "roi des Français", c'est la même chose. Le 10

juillet 1940, le maréchal Pétain a évidemment forgé une nouvelle identité en choisissant "travail, famille, patrie" comme devise à la place de "liberté, égalité fraternité". À chaque instant de notre histoire, il y a eu interrogation sur la question de l'identité nationale et, à chaque fois, les politiques sont intervenus dans le débat. Aujourd'hui, il s'agit de l'ouvrir et non de le fermer. Nous sommes heureusement en République : j'imagine que le gouvernement n'a pas l'intention d'imposer quoi que ce soit... [...].» (Source : Le Point, 02/12/09)
> <http://www.lepoint.fr/actualites-societe/2009-12-02/interview-gallo-en-chaque-fr>

Max

Gallo

Historien

« [...] Il y a une responsabilité des élites qui, depuis 30 à 40 ans, n'ont jamais tenu de discours sur l'identité nationale. Par peur de l'extrême droite, ils ont abandonné au Front national la symbolique nationale. Ils n'ont pas tenu de grands discours sur l'intégration. Surtout, la réalité sociale et économique ne favorise pas l'intégration : il n'y a plus d'école ni de service militaire... Nous n'avons pas dit aux immigrés que nous sommes un pays qui a déjà une histoire dans laquelle ils doivent s'insérer pour la modifier, comme nous l'avions fait sous la IIIe république avec les immigrés italiens, polonais. Ce n'est pas parce qu'ils étaient européens que c'était plus facile. Il ne s'agit pas de dire "nous sommes des Gaulois", mais "il y a des Gaulois". Autrement dit, il s'agit de souligner que la France ne commence pas avec l'arrivée sur le sol de la dernière vague d'immigration. C'est la question du rapport à l'histoire. [...] » (Source : Le Point, 02/12/09)
> <http://www.lepoint.fr/actualites-societe/2009-12-02/interview-gallo-en-chaque-fr>

Jean

Daniel

Journaliste

: « [...] Notre confrère « Libération » a sa manière de jouer le jeu ; Il est plutôt hostile au principe du débat qu'il organise pourtant avec éclat sur l'opportunité de définir l'identité nationale. Les meilleurs esprits ont accepté de se prononcer dans ses colonnes sans crainte de faire le jeu du pouvoir et je trouve qu'ils ont eu raison. Mais s'il m'est permis de simplifier à outrance leur position moyenne, universitaires et écrivains répugnent à s'interroger sur la nature de leur appartenance à la France. Et si je les comprends bien, il faut surtout de ne pas se demander qui l'on est, si l'on est français ou pas et en quoi cela consiste car on s'exposerait au risque d'inciter ceux qui veulent nous rejoindre à nous imiter. Nous ne sommes personne et fiers de l'être ! Vous êtes vous-mêmes et nous ne voulons même pas savoir qui vous êtes, de peur de paraître vous contraindre à vous renier en nous imitant. Avec une touche d'impertinence caricaturale, j'affirmerai qu'aucun des textes publiés dans « Libé » ne permet au lecteur de comprendre ce qui s'est passé après la victoire des Algériens sur l'Égypte dans le match comptant pour la qualification à la Coupe du Monde. Nous avons vu, en France, des citoyens français, algériens ou franco-algériens exploser de joie dans les villes de leur patrie de refuge et d'adoption. Rien n'est plus beau que le spectacle de la joie. Mais en fin, ceux qui brandissaient le drapeau algérien avaient, eux, le sentiment d'une fierté nationale et celui de l'appartenance à une identité précise. A-t-on le droit de s'interroger sur cette identité ? Et si oui, faut-il s'interdire de s'interroger sur la nôtre ? A un moment où la démographie planétaire explose, où les flux migratoires ne sont plus contrôlables, où certains émigrés forment des communautés homogènes qui affirment une « identité de fidélité aux racines » (Lévi-Strauss), il est plutôt singulier de réentendre le même discours individualiste, érudit et rituel sur les tabous de l'identité. Le respect de la diversité, loin de consister en une négation des identités, doit constamment veiller à vérifier avec vigilance qu'aucune d'entre elles ne devienne meurtrière ou simplement dominatrice. [...] » (Source : Nouvel Obs, 26/11/09)

Jean-François

Bouthors

Editeur et écrivain

« [...] L'identité est aussi - mais on évite souvent d'en parler - l'héritage de blessures mal cicatrisées : le passé colonial, les défaites militaires et ces « passés qui ne passent pas », les vieilles traditions discutables, comme le centralisme ou l'esprit de caste qui demeurent encore ici ou là. Voire des

mensonges collectifs comme notre capacité à nous prendre pour le centre du monde, notre penchant à la pensée unique, notre rapport complexé aux religions... [...] ». (Source : Ouest France, 23/11/09)
> <http://blog.ouest-france.fr/index.php/?2009/11/23/410-l-identite-se-definit-en-m>

Page

précédente [1](#) [2](#) [3](#) [4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#) [11](#) [12](#) [13](#) [14](#) [15](#) [16](#) [17](#) Page
e suivante

LE GRAND DEBAT EN VIDEO

[Voir toutes les vidéos](#)

ILS PRENNENT POSITION

Votre navigateur n'accepte pas le Javascript ou bien votre Plugin Flash n'est pas à jour (version 7 minimum).
C'est dommage, c'est plus joli avec...

Patrick Weil
Dominique de Villepin Vincent Tiberj François Sauvadet Ivan Rioufol Eric Raoult
Jean-Pierre Raffarin Jean-Paul Pierot Patrick Pépin Vincent Peillon Michel Onfray
Pierre Moscovici Patrick Lozes Paul Henri du Limbert Daniel Lefeuvre Frédéric Lefebvre
Marine Le Pen Faouzi Lamdaoui Pierre Laborie Alain Juppé Jacques Julliard
Laurent Joffrin Martin Hirsch Kamel Hamza Alain Finkielkraut Bernard Debré
Raymond Couraud Jean-François Copé François-Noël Buffet Christine Boutin Oliver Besancenot
François Bayrou André Gérin Max Gallo Jean-Luc Mélenchon Xavier Darcos
Jean-Pierre Chevènement Ségolène Royal Laurent Jaffro Ségolène Royal Benoit Hamon
Dominique Sopo Anne Roumanoff Cécile Duflot Eric Zemmour Nathalie Kosciuso-Morizet
Christian Paul Mouloud Aounit Régis Meyran Pap

Ndiaye

© Ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire
Liens utiles | Mentions légales | Modération

CORPUS

Intitulé du texte : « les grands débats sur l'identité nationale dans le Gard.Cummuniqué de synthèse »

Référence CP III-3

Source : www.gard.pref.gouv.fr

DOCUMENT

Type : blog de la préfecture du Gard (communiqué de synthèse)

Parution : 02 décembre 2009 , 14 heures 30

Auteur : La préfecture du Gard



Les grands débats sur l'identité nationale dans le Gard

Grand débat sur l'identité nationale

Renseignez le questionnaire 

Point presse
Mercredi 2 décembre, 14 heures 30
Préfecture du Gard
Bureau de M. le Préfet

*Retrouvez le dossier de presse sur le site internet de la préfecture du Gard : www.gard.pref.gouv.fr
Participez au débat sur le site : www.debatidentitenationale.fr*

Préfecture du Gard – Contacts presse

Patricia PIERRE DESSAUX : 04.66.36.40.18 ou 06 30 19 04 81
Catherine BANNINO : 04.66.36.40.52 ou 06.30.19.90.50
Fax : 04.66.76.10.92
E-mail : patricia.pierre-dessaux@gard.pref.gouv.fr ou catherine.bannino@gard.pref.gouv.fr



☞ Communiqué de synthèse

Eric Besson : "Notre Nation s'est constituée au fil des siècles par l'accueil et l'intégration de personnes d'origine étrangère. Ce grand débat doit permettre de valoriser l'apport de l'immigration à l'identité nationale, et de proposer des actions permettant de mieux faire partager les valeurs de l'identité nationale à chaque étape du parcours d'intégration."

Les Objectifs du grand débat :

Eric BESSON, Ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire a ouvert lundi 2 novembre 2009 le grand débat sur l'identité nationale.

L'organisation de ce débat constitue l'un des engagements souscrit par le Président de la République lors de la campagne présidentielle, repris dans la lettre de mission qu'il a adressée, avec le Premier Ministre, à Eric BESSON, le 31 mars 2009.

Ce débat doit tout d'abord favoriser la construction d'une vision mieux partagée de ce qu'est l'identité nationale aujourd'hui. Il doit aussi **faire émerger, à partir de propositions émises par les différents participants, des actions permettant de conforter notre identité nationale, et de réaffirmer les valeurs républicaines et la fierté d'être Français.**

Le calendrier :

Au plan national, ce grand débat se déroulera sur trois mois, à compter du lundi 2 novembre 2009, et jusqu'au 31 janvier 2010, et se clôturera le 4 février 2010 par un colloque sur l'identité nationale, au cours duquel le Ministre présentera la synthèse des travaux.

4 grands débats seront organisés dans le Gard :

- **Vendredi 11 décembre** à 18 heures au Vigan, Salle du Cantou
- **Mercredi 13 janvier 2010** à 18 heures à Nîmes, Théâtre Christian Liger, Place Hubert Rouger.
- **Lundi 18 janvier 2010** à 18 heures à Alès, Amphithéâtre Myriapôle, 1675 chemin de Trespeaux
- **Mardi 19 janvier 2010** à 18 heures à Bagnols sur Cèze, Salle La Pyramide, centre culturel Léo Lagrange, Place Flora Tristan.

Le Préfet du Gard, Hugues BOUSIGES invite à ces **débats sous forme de réunions ouvertes à tous** : parlementaires et élus locaux, réseaux des élus de la diversité, mouvements associatifs, sportifs, enseignants, élèves et parents d'élèves, organisations syndicales et patronales, représentants des cultes, etc.

L'organisation du débat sur Internet :

Le site Internet www.debatidentitenationale.fr est mis en ligne depuis le 2 novembre 2009. **Il permet à tous de contribuer au débat**, en consultant une base documentaire et les prises de position de personnalités, mais aussi en répondant à un questionnaire ou en apportant de libres réflexions.

L'organisation des débats locaux :

Ce grand débat national est décliné localement par des réunions organisées dans chacun des 96 départements et des 342 arrondissements de France métropolitaine, ainsi que dans les départements et territoires d'outre-mer.

Les dates et lieux de l'ensemble des débats locaux sont communiqués sur le site www.debatidentitenationale.fr. L'ensemble des compte-rendus des débats locaux seront transmis par les animateurs avant le 31 janvier 2010, et seront eux-aussi diffusés sur ce site.

Les dates gardoises des débats sont sur le site www.gard.pref.gouv.fr.

Un questionnaire-type « Pour aller plus loin » présente les différents chapitres qui seront abordés lors des réunions (en annexe).

La participation aux débats locaux :

Les débats locaux seront organisés dans le cadre de réunions ouvertes aux forces vives de la Nation : parlementaires et élus locaux, réseaux des élus de la diversité, mouvements associatifs, sportifs et d'éducation populaire, enseignants, élèves et parents d'élèves de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, organisations syndicales et patronales, représentants des cultes, etc... Ces débats locaux sont ouverts au public dans toute la mesure du possible.

Intitulé du texte : « la circulaire Besson organisant le “grand débat” sur la soi-disant “identité nationale” »

CORPUS

Référence CP III-4

Source : WWW.ldh-toulon.net

DOCUMENT

Type : Article

Parution : 21 décembre 2009

Section de Toulon de la LDH

ldh-toulon.net

chercher sur le s Google

la circulaire Besson organisant le “grand débat” sur la soi-disant “identité nationale”

article de la rubrique histoire et colonies > “l’identité nationale”
date de publication : lundi 9 novembre 2009

Le ministre de l’Immigration, Eric Besson, a lancé le 2 novembre dernier un « grand débat » sur l’« identité nationale ».

Ci-dessous : la version initiale [4] de la circulaire d’organisation de cette manifestation ainsi que son annexe, dans leur intégralité, précédées d’une brève présentation de cette « *instrumentalisation perverse* » par l’historienne Suzanne Citron [1].

[Page mise en ligne le 6 novembre 2009, mise à jour le 9]

Un commentaire de Suzanne Citron

Un programme pernicieux

On reste sidéré après un bref parcours de l'annexe de la circulaire envoyée aux préfets pour la « conduite de débats locaux ». On ne sait ce qui l'emporte de la mégalomanie, du ridicule ou de l'instrumentalisation perverse. Les trois aspects, de fait, se superposent dans la perception, à travers ce texte, du « grand débat » lancé par Éric Besson.

Mégalomane parce que ce questionnaire prétend embrasser pêle-mêle un nombre d'items qui donne le vertige : de l'art culinaire à la démocratie, des églises et des cathédrales (mais pas des mosquées) aux effets de la mondialisation, de l'art de vivre à la fierté d'être français etc.. etc. Ridicule du fait même de cette exhaustivité.

Mais avant tout pernicieux. Parce qu'au milieu de cette diarrhée verbale se glissent nombre de questions qui relèvent de la confusion originelle du ministère créé, dans la foulée de la campagne de Nicolas Sarkozy, pour associer le paradigme de l'identité nationale à la question de l'immigration et des « étrangers ». Les § 1.6, 1.7, 1.8, 2.1, 2.2 sont significatifs de l'instrumentalisation du concept pour justifier la politique du ministre.

On relèvera aussi le caractère manipulateur des questions abordées au point 1.12 : *« pourquoi la question de l'identité nationale génère-t-elle un malaise chez certains intellectuels, sociologues ou historiens ? », « est-il désormais impossible ou inutile de parler de nation, de patrie, d'identité nationale ? »*. La question *« peut-on se passer d'une histoire commune pour construire un avenir commun ? »* mériterait à elle seule de longs développements.

Bien des enseignants ou des parents relèveront sans doute que « l'histoire commune » du programme de Darcos 2008 n'est pas particulièrement stimulante pour construire un avenir commun aux enfants de nos écoles venus des quatre coins du monde et même aux autres !

La circulaire

Circulaire du 2 novembre 2009 [2] adressée aux préfets [3] par Eric Besson, ministre de l'Immigration

Objet : Organisation du grand débat sur l'identité nationale
Annexe : Un guide pour la conduite des réunions

Le grand débat sur l'identité nationale s'ouvre aujourd'hui. Son organisation constitue l'un des engagements souscrits par le Président de la République lors de la campagne présidentielle, repris dans la lettre de mission qu'il m'a adressée, avec le Premier Ministre, le 31 mars 2009.

Ce débat répond aussi aux préoccupations soulevées par la résurgence de certains communautarismes, dont l'affaire de la Burqa est l'une des illustrations. Au moment même où l'Union européenne franchit une nouvelle étape de son intégration, et où la crise économique et financière internationale démontre combien la mondialisation rend l'avenir des Nations interdépendant, ce débat a pour objectif d'associer l'ensemble de nos

concitoyens à une réflexion de fond sur ce que signifie, en ce début de 21^{ème} siècle, « être Français ».

Il doit tout d'abord favoriser une vision mieux partagée de ce qu'est l'identité nationale aujourd'hui. Il doit aussi faire émerger, à partir de propositions mises en débat par les différents participants, des actions permettant de conforter notre identité nationale, et de réaffirmer les valeurs républicaines et la fierté d'être Français.

1. Calendrier.

Ce grand débat se déroulera sur trois mois, à compter du lundi 2 novembre 2009, et jusqu'au 31 janvier 2010, et se clôturera le 4 février 2010 par un colloque sur l'identité nationale, au cours duquel sera présentée la synthèse des travaux.

2. Appui à l'organisation.

Une équipe de coordination du grand débat est mise en place par le ministère chargé de l'Identité Nationale. Elle se tient à votre disposition au 01.77.72.62.18, au 01.77.72.62.53, ou au 01.77.72.62.20. Dans les prochains jours sera désigné un Préfet pour en assurer la direction.

3. Organisation du grand débat sur Internet.

Le site Internet <http://www.debatidentitenationale.fr/> est mis en ligne ce lundi 2 novembre 2009. Il permet à tous de contribuer au débat, en consultant une base documentaire et les prises de position de personnalités, mais aussi en répondant à un questionnaire ou en apportant de libres réflexions. Dans un délai de deux semaines, un forum interactif et un questionnaire à choix multiples seront mis en ligne afin d'animer le débat auprès des internautes.

4. Organisation des débats locaux.

Ce grand débat sera décliné localement par des réunions organisées dans chacun des départements et des arrondissements de France métropolitaine, ainsi que dans les départements et territoires d'outre-mer.

Vous prendrez l'initiative d'organiser, et de présider ou de faire présider par l'un de vos collaborateurs membre du corps préfectoral, au moins une réunion par arrondissement. D'autres réunions pourront par ailleurs être animées par un ou plusieurs parlementaires nationaux, députés ou sénateurs, ou européens. Ces réunions peuvent être organisées dans un même arrondissement, animées conjointement ou séparément par les membres du corps préfectoral ou les parlementaires.

Vous voudrez bien aussi communiquer à l'équipe de coordination, avant le lundi 16 novembre 2009, les dates et lieux de l'ensemble des débats locaux organisés dans votre département. Ces dates et lieux seront diffusés sur le site www.debatidentitenationale.fr.

Vous voudrez bien enfin transmettre un compte-rendu de chacune des réunions que vous avez organisées à l'équipe de coordination avant le vendredi 22 janvier 2010. Vos compte-rendus ont vocation à être diffusés sur le site Internet du grand débat.

Un guide pour la conduite des réunions est joint à la présente circulaire, présentant les différents chapitres qu'il est souhaitable d'aborder lors de chaque réunion. Vous trouverez sur le site Internet l'ensemble des textes fondamentaux, ainsi qu'une liste de références bibliographiques qui peuvent être utiles pour l'animation du débat.

5. Participation aux débats locaux.

Les débats locaux seront organisés dans le cadre de réunions largement ouvertes parlementaires et élus locaux, réseaux des élus de la diversité, mouvements associatifs, sportifs et d'éducation populaire, enseignants, élèves et parents d'élèves de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, organisations syndicales et patronales, représentants des cultes, associations patriotiques, etc... Ces débats locaux devront être ouverts au public dans toute la mesure du possible. Le débat étant ouvert aux Français comme aux étrangers, les organisateurs veilleront à associer des représentants locaux des communautés étrangères. L'invitation aux réunions, l'opportunité de les ouvrir à la presse locale, ainsi que l'établissement du compte-rendu, relèveront de la responsabilité de l'organisateur, qu'il soit membre du corps préfectoral ou parlementaire.

Je mesure la charge actuelle des travaux qui vous sont actuellement confiés par le Gouvernement, mais je sais aussi pouvoir compter sur votre engagement personnel, concernant une question qui se situe aux origines mêmes de la création du corps préfectoral.

Eric BESSON

L'annexe

Annexe : Guide pour la conduite des débats locaux

1. Pour vous, qu'est-ce qu'être Français aujourd'hui ?

1.1. Pourquoi nous sentons-nous proches des autres Français, même sans les connaître ?

1.2. Quelles [*sic*] sont les éléments de l'identité nationale ?

- Nos valeurs ?
- Notre universalisme ?
- Notre histoire ?
- Notre patrimoine ?
- Notre langue ?
- Notre culture ?
- Notre territoire ?
- Nos paysages ?
- Notre agriculture ?
- Notre art culinaire ?
- Notre vin ?
- Notre art de vivre ?
- Notre architecture ?
- Nos églises et nos cathédrales ?
- Notre industrie ?

- Nos hautes technologies ?
- Ce que nous avons fait ensemble ?
- Ce que nous voulons faire ensemble ?
- Etc ?

1.3. Quels sont les symboles de l'identité nationale ?

- Le drapeau bleu blanc rouge ?
- L'hymne national : la Marseillaise ?
- Marianne ?
- Etc ?

1.4. Quelles sont les valeurs de l'identité nationale ?

- Les droits de l'Homme ?
- La démocratie ?
- La République ?
- La liberté ?
- L'égalité ?
- La fraternité ?
- La laïcité ?
- L'égalité homme-femme ?
- La solidarité nationale ?
- Les services publics ?
- L'entreprise ?
- Etc ?

1.5. Quel est le rôle de la Nation ?

- Exprimer la souveraineté, sur un territoire et sur un peuple ? Fonder l'Etat de Droit ?
- Garantir les droits et devoirs des citoyens ?
- Protéger les libertés fondamentales ?
- Etre le cadre de la démocratie ?
- Faire vivre la République ?
- Protéger et assurer la représentation de ses ressortissants face aux autres Nations ?
- Etc ?

1.6. Pourquoi accueillir des ressortissants étrangers dans notre République, puis dans notre communauté nationale ?

- Le maintien d'une tradition historique de Nation ouverte, qui s'est construite au fil des siècles par apports successifs de l'immigration ?
- Le soutien à notre démographie ?
- Le besoin de personnes qualifiées pour certains métiers ?
- Les emplois non pourvus dans notre économie ?
- Le droit au regroupement familial ?
- Le droit d'asile, pour les personnes menacées dans leurs pays d'origine ?
- Le métissage ?

- L'apport culturel ?
- Etc ?

1.7. Pourquoi intégrer les ressortissants étrangers accueillis dans notre République, puis dans notre communauté nationale ?

- La cohabitation entre communautés vivant séparément est-elle possible dans notre République ?
- La cohabitation entre communautés vivant séparément est-elle possible dans notre Nation ?
- Notre République est-elle multiculturelle ?
- Notre Nation est-elle multiculturelle ?
- Faut-il imposer un niveau minimal de pratique de la langue française pour entrer dans notre République ?
- Faut-il imposer un niveau minimal de pratique de la langue française pour accéder à notre communauté nationale ?
- Faut-il imposer un niveau minimal de connaissance des valeurs de la République pour entrer dans notre République ?
- Faut-il imposer un niveau minimal de connaissance des valeurs de la République pour accéder à notre communauté nationale ?
- Quel contrat entre la République et le ressortissant étranger qu'elle accueille ?
- Quel contrat entre la Nation et le ressortissant étranger qui accède à la nationalité ?
- Comment éviter la concentration d'une part importante de la population immigrée dans des zones où les difficultés socio-économiques s'accumulent ?
- Comment éviter l'arrivée sur notre territoire d'étrangers en situation irrégulière, aux conditions de vie précaires génératrices de désordres divers (travail clandestin, délinquance) et entretenant, dans une partie de la population, la suspicion vis à vis de l'ensemble des étrangers ? [4]
- Comment mieux lutter contre les discriminations dont sont victimes les personnes immigrées et les Français issus de l'immigration, pour l'accès à l'emploi ou l'accès au logement ?
- Les ressortissants étrangers disposent déjà, au sein de notre République, de certains éléments de citoyenneté (droits économiques, droits sociaux, droit de vote aux élections locales pour les ressortissants de l'Union européenne). Faut-il accroître cette citoyenneté des ressortissants étrangers au sein de la République ? Faut-il étendre le droit de vote aux élections locales, existant déjà pour les ressortissants des 27 Etats membres de l'Union européenne, à d'autres nationalités, notamment celles des pays qui ont, dans leur histoire, fait partie de notre République ?
- Etc ?

1.8. Identité nationale et communautarisme.

- Quels sont les différents types de communautarisme : Ethnique, racial, religieux, culturel, social ?
- Les valeurs de l'identité nationale sont-elles compatibles avec le communautarisme ?

- Quel équilibre peut être trouvé entre revendication identitaire (religieuse, régionale, ethnique) et appartenance à la communauté nationale ?
- Les signes ostentatoires d'appartenance religieuse sont-ils compatibles avec les valeurs de l'identité nationale ? Dans quelle mesure ? La République doit-elle aller plus loin dans la lutte contre le communautarisme ?
- Les atteintes à l'égalité entre hommes et femmes sont-elles compatibles avec les valeurs de l'identité nationale ?

1.9. Identité nationale et identités locales.

- Existe-t-il des identités communale, départementale, régionale ? Quels en sont les fondements ?
- L'identité nationale est-elle la somme des identités locales ? Qu'est ce qui différencie l'identité nationale des identités locales ? Comment s'articulent-elles ? Sont-elles concurrentes ou complémentaires ?
- Etc ?

1.10. Identité nationale et identité européenne.

- Existe-t-il une identité européenne ? Quels en sont les éléments ?
- Quels sont les pays relevant de cette identité européenne ?
- L'identité européenne est-elle la juxtaposition des identités nationales ?
- L'identité européenne est-elle un élément commun aux identités nationales ?
- L'intégration européenne est-elle une menace ou une chance pour l'identité nationale ?
- Etc ?

1.11. Identité nationale et mondialisation.

- L'ouverture aux échanges menace-t-elle l'identité nationale ?
- La crise économique et financière mondiale démontre-t-elle que la Nation est une valeur dépassée ou que les Nations restent le principal recours ?
- Comment mieux réguler la mondialisation sans Nations ?
- Les frontières doivent-elles être plus ouvertes aux flux de personnes, de marchandises, de services, de capitaux ?
- La maîtrise des flux de personnes, de marchandises, de services, de capitaux, est-elle nécessaire au maintien de l'identité nationale ?
- La maîtrise des flux migratoires est-elle nécessaire au maintien de notre qualité d'accueil et d'intégration ?
- Notre Nation peut-elle à la fois bien accueillir et accueillir sans condition ?
- Abolir les frontières, est-ce s'ouvrir aux autres ?
- Etc ?

1.12. Comment la communauté nationale, dans sa diversité, peut-elle se reconnaître un passé assumé ?

- Pourquoi la question de l'identité nationale génère-t-elle un malaise chez certains intellectuels, sociologues ou historiens ?
- Est-il désormais impossible ou inutile de parler de nation, de patrie, d'identité nationale ?

- Comment la communauté nationale peut-elle se prémunir contre toute dérive nationaliste ?
- Est-il envisageable de construire un regard partagé sur les événements les plus problématiques de notre histoire ?
- L'Etat est-il allé au bout de la démarche entreprise concernant le souvenir des barbaries commises durant la Seconde Guerre mondiale et dans les camps d'extermination, de la colonisation, de la traite des esclaves ?
- Peut-on se passer d'une histoire commune pour construire un avenir commun ?
- Etc ?

1.13. Comment mieux célébrer l'identité nationale ?

- Quel équilibre peut être trouvé entre revendication identitaire (religieuse, régionale, ethnique) et appartenance à la communauté nationale ?
- Quels sont les symboles qui représentent le mieux la Nation ?
- Comment se manifeste la fierté d'être Français ?
- Comment l'enseignement des symboles de la Nation doit-il se faire ?
- Quels sont les acteurs de la transmission de la fierté nationale ?
- Comment imposer le respect des symboles de la Nation ?
- Comment valoriser la fête nationale du 14 juillet ?
- Etc ?

2. Les premières propositions d'actions soumises au débat

2.1. Un nouveau contrat avec la République pour les ressortissants étrangers souhaitant entretenir séjourner sur notre territoire.

- Renforcer le contrat d'accueil et d'intégration, déjà rendu obligatoire par la loi du 24 juillet 2006
- Proposer à tout nouvel arrivant en France un parrain ou une marraine qui le guiderait dans ses démarches et l'accompagnerait dans son parcours d'intégration.
- Augmenter le niveau de connaissance de la langue française, en rendant obligatoire le suivi de formations pour ceux qui ne parviennent pas à atteindre un niveau minimal.
- Augmenter le niveau de connaissance des valeurs de la République, en rendant obligatoire le suivi de formations pour ceux qui ne parviennent pas à atteindre un niveau minimal.
- Ouvrir aux parents des familles immigrées les écoles dans lesquelles leurs enfants sont scolarisés, afin de les familiariser aux valeurs de la République, sur le modèle du dispositif expérimenté cette année dans 31 départements.

2.2. Un nouveau contrat avec la Nation pour les ressortissants étrangers souhaitant accéder à la nationalité française.

- Faire de l'entretien d'assimilation préalable à l'acquisition de la nationalité le temps forcé [sic] du processus de naturalisation.
- Augmenter le niveau de connaissance de la langue française demandé lors de l'entretien d'assimilation.

- Augmenter le niveau de connaissance des valeurs de la République demandé lors de l'entretien d'assimilation.
- Créer une nouvelle voie [sic] d'accès accéléré à la nationalité française, dispensant de la durée minimale de 5 ans de présence régulière sur notre territoire, pour les ressortissants étrangers ayant accomplis [sic] des efforts exceptionnels d'intégration.
- Solenniser l'entrée des nouveaux Français dans leur citoyenneté en systématisant les cérémonies d'accueil dans la Nation.
- Étendre les cérémonies d'accueil dans la Nation à tous ceux qui acquièrent la nationalité française, quel que soit le mode (naturalisation, acquisition par déclaration après un mariage, acquisition automatique à la majorité).

2.3. Réaffirmer la fierté d'être français

- Mettre en place dans l'ensemble des 100 préfectures et 350 sous-préfectures des cycles d'instruction civique, ouverts à tous : Elèves et parents d'élèves, associations, centres de loisir,...
- Donner à tous les enfants de France l'occasion de chanter au moins une fois par an la Marseillaise.
- Faire participer l'ensemble des forces vives de la Nation à la fête nationale du 14 juillet.
- Accroître la place des symboles de la République (drapeau, Marianne) dans l'ensemble des édifices publics.

Notes

[1] Parmi les ouvrages de l'historienne Suzanne Citron, mentionnons *Le mythe national - l'histoire de France revisitée*, qui a bénéficié en 2008 d'une [réédition en collection de poche](#).

[2] Référence : NOR : IMIK0900089C.
http://www.immigration.gouv.fr/spip.php?page=dossiers_det_res&numrubrique=329&numarticle=1450.

[3] Y compris le préfet administrateur des Terres australes et antarctiques françaises.

[4] [Note de LDH-Toulon mise à jour le 21 décembre 2009]

La question « *Comment éviter l'arrivée sur notre territoire d'étrangers en situation irrégulière, aux conditions de vie précaires génératrices de désordres divers (travail clandestin, délinquance) et entretenant, dans une partie de la population, la suspicion vis à vis de l'ensemble des étrangers ?* » telle qu'elle figurait dans la version initiale de cette circulaire a été remplacée par une version édulcorée : « *Comment éviter l'arrivée sur notre territoire d'étrangers en situation irrégulière ?* », avant d'être rétablie dans sa version d'origine.

Le blog Combats pour les droits de l'homme de Serge Slama permet de suivre ces péripéties : lire « [La réapparition de la version non caviardée de la circulaire relative au "grand débat sur l'identité nationale"](#) ».

Intitulé du texte : "Qu'est-ce qu'être français ?" par l'Institut Montaigne

CORPUS

Référence CP 3-4

Source : <http://twitter.com/lesorbonnard>

DOCUMENT

Type : Article en ligne

Parution : le 8 Décembre 2009 à 22:17

[Place de la Sorbonne](#)

L'actualité commentée et analysée par le monde de l'Université

- Dossier
 - ["Qu'est-ce qu'être français ?" par l'Institut Montaigne](#)
- Tribunes
 - [Tribunes](#)
- Liens
 - [Acrimed](#)
- Pour nous contacter

[placedelasorbonne\[\]gmail.com](mailto:placedelasorbonne[]gmail.com)

<http://twitter.com/lesorbonnard>

- Qui sommes-nous ?

Suite à la mobilisation du printemps 2009 contre les réformes Pécresse, nous avons mis en place un blog pour soutenir cette lutte. Ce nouveau blog est en réalité une suite à cette première initiative. Sa création fut imaginée par des étudiants de science politique et d'histoire mais fut très vite soutenue par de jeunes enseignant(e)s.

L'enjeu de ce blog n'est pas de porter un regard d'expert sur l'actualité mais d'utiliser les différents savoirs à notre disposition pour la comprendre. Nous proposerons donc, le plus souvent possible, des articles sur l'actualité politique, culturelle et estudiantine. Et nous vous invitons tous à envoyer vos articles et vos propositions.

- ["Être français c'est pratiquer l'amour courtois" ou la "politique du mâle" par Max Gallo](#)

Par [lesorbonnard](#) dans ["Qu'est-ce qu'être français ?" par l'Institut Montaigne](#) le 8 Décembre 2009 à 22:17

A parcourir l'ouvrage de l'Institut Montaigne autour du questionnement "Qu'est-ce qu'être français?", un constat préliminaire s'impose : la rhétorique des intellectuels de ce "laboratoire d'idées" n'invite pas spécialement au débat et l'on s'inscrit plus ici dans un jeu de questions-réponses. Ce jeu, on le retrouve particulièrement bien mis en scène dans le texte de Max Gallo : à la question de l'Institut, l'académicien donne 10 réponses intitulées "les 10 points cardinaux de l'identité française". Il s'agit d'un texte écrit en 2008 et que l'on retrouve dans plusieurs interviews de Max Gallo parus avant et après la publication de *Qu'est-ce qu'être français?*, un texte donc dont ce dernier fait un usage diffus pour répondre au grand débat lancé sur l'identité nationale et s'y positionner. Les cadres formels de ce texte d'une longueur de trois pages et demie sont un peu surprenant: l'"identité française" se résumerait-elle aussi rapidement? Par ailleurs, ces dix points cardinaux, si ils constituent les lignes directrices de ce que Gallo nomme "l'âme de la France", ne dépassent pas chacun 5-6 lignes. Une présentation rapide donc et l'on peut s'inquiéter d'avance de son éventuelle facilité pour répondre à une question si vague et si large en si peu de mots. La question "Qu'est-ce qu'être français" n'est elle-même pas interrogée dans sa viabilité, et réussir à circonscrire l'identité nationale en 10 points impose de fait une certaine limitation du débat.

Cette limitation du débat se retrouve en outre dans le détail des points cardinaux présentés, le plus souvent des concepts complexes et très vastes comme celui de "liberté", ou d'"égalité" qui dans les quelques lignes dont ils font l'objet ne sont pas véritablement définis. Max Gallo préfère l'allusion historique pour détailler ces derniers. Par cette pratique de citation, il entend ainsi fonder la légitimité de sa pensée à la lueur d'un passé le plus souvent édulcoré - on pense ici à sa rapide définition d'une égalité millénaire citant un "proverbe médiéval": "Celui qui est plus haut que nous sur terre, est l'ennemi" -. Mais plus fondamentalement, il s'agit aussi d'élaborer les contenus idéologiques de l'abstraction identitaire portée par le gouvernement actuel : "l'identité nationale". Il convient de rappeler que dans le sillage des conseillers de l'Elysée, Max Gallo avec l'appui du conseiller spécial Henri Guaino ont façonné les usages de l'histoire du président Sarkozy promoteur du "rêve français". On ne saura s'étonner de leur communauté de pensée en la matière et on nuancera ainsi la politique d'indépendance intellectuelle revendiquée par l'Institut Montaigne¹ qui collabore ici avec des personnalités tout à fait intégrées au pouvoir².

Prenons à présent un exemple précis de cet usage de l'histoire qui vise à justifier une certaine identité française et à véhiculer par la même tout un discours idéologique nationaliste. Il s'agit de l'avant-dernier point "L'égalité des femmes" où Max Gallo insiste sur la centralité de la participation féminine dans le champ politique. Notons tout d'abord que ce point fait écho au deuxième "point cardinal", "l'égalité", défini très sommairement comme une mise à niveau entre les individus. Cependant les femmes semblent constituer une catégorie à part puisqu'elles font l'objet d'une égalité spécifique. On retrouve ici un des leitmotivs des propos du président lors de la campagne présidentielle de 2007 sur la spécificité de l'identité républicaine française : "Les femmes, en France, sont libres, comme les hommes, libres de circuler, libres de se marier, libres de divorcer. Le droit à l'avortement, l'égalité entre les hommes et les femmes, ça fait partie aussi de notre identité." Leitmotiv que l'on retrouve sous la plume de Max : "Dans cette « union » entre citoyens, les femmes ont depuis le Moyen Âge joué un rôle central même si leur place dans le champ politique ne leur a été reconnue qu'au vingtième siècle. Mais l'égalité a été pratiquée avant d'être admise". Il y aurait donc une spécificité française millénaire en matière d'égalité homme/femme. Dans l'hebdomadaire *La Vie* du 6 novembre, Max Gallo avait d'ailleurs intitulé ce point la "sociabilité française" pour caractériser cette égalité "pratiquée avant que d'être admise". Ce terme de "sociabilité" que l'on trouve également à la toute fin du texte de l'Institut Montaigne donne en fait un autre éclairage à cette perception de l'égalité homme/femme. En fait d'égalité, l'auteur nous parle plutôt du relationnel homme/femme. Cette orientation explique que le terme de "parité" renvoyant à un principe concret éthique et politique d'égalité entre hommes et femmes qui vise à lutter contre les disparités sociales et politiques entre les sexes, soit absent du texte.

L'égalité des femmes passent par d'autres canaux moins pragmatiques selon ce dernier qui fait de l'amour courtois le symbole de celle-ci: "Est français celui qui sait pratiquer l'amour courtois, reconnaître l'égalité ou la supériorité des femmes. Et on juge souvent de la capacité à être français à l'aune de la faculté à reconnaître cette place éminente à la femme". C'est la galanterie et non les dispositifs politiques et sociaux qui assure l'égalité entre hommes et femmes. Cette posture intellectuelle est problématique car l'amour courtois ou la galanterie ne sont pas des essences

intangibles. Ils constituent des dispositifs sociaux et culturels qui génèrent une certaine relation entre les sexes. Ces dispositifs sont les produits historiques d'un ordre politique et social "androcentré", la figure masculine est dominante de l'amour courtois féodal à la galanterie du XIXe siècle. Les études historiques actuelles insistent d'ailleurs sur ces dispositifs de prise en charge des femmes par les hommes qui assurent ainsi leur contrôle dans l'architecture sociale. Selon l'historien et politiste Yves Poirmeur, « le modèle de «cour », qui (...) a structuré la «civilisation des mœurs », a institué durablement, un certain rapport entre les hommes et les femmes fait de politesse, de courtoisie et de galanterie ; celui-ci ; largement diffusé, tient subtilement les femmes à distance des choses sérieuses et préserve, en les détournant, le monopole masculin sur les affaires politiques »³. Ce modèle de la galanterie et les rapports de séduction y afférant ne constituent pas tant un trait spécifique de l'identité française qu'ils participent d'un dispositif de pouvoir qui hiérarchise les relations entre les sexes.

Par ailleurs, les exemples des reines, des courtisanes, des salonnières ou encore des femmes savantes égrenées par Max Gallo comme autant de preuve de cette égalité homme/femme sont plus que contestables car ils n'invoquent qu'une certaine forme de présence féminine dans le champ politique et il s'agit plus de stratégies d'influence que d'une réelle participation politique alors que l'ordre politique reste contrôlé par les hommes. Max Gallo ne nous cite que des femmes de l'élite, proches du pouvoir, une vision très réductrice de la population féminine, de leurs vécus et de leurs actions politiques au quotidien. Mais l'auteur préfère en appeler aux beaux sentiments de l'amour courtois qui glorifient la femme comme objet de désir, de respect et d'amour. Ce n'est pas donc la femme-sujet, libre et autonome, qui est ici mise en valeur dans ce "rapport d'égalité" mais son objectivation fantasmatique par les hommes. De plus, c'est moins la cohérence historique du propos qui joue ici que la stratégie rhétorique d'une "histoire bling bling" pour reprendre l'expression de l'historien Nicolas Offenstadt qualifiant ainsi les politiques mémorielle actuelles menées à l'initiative de l'Élysée. Ce dernier a particulièrement bien défini cette histoire qui "fait briller" dans un "grand mélange où tout s'entrechoque comme dans une boîte de nuit où les néons tournent à plein : des grands noms (Jaurès ou Jeanne d'Arc), des grands événements (les Croisades ou la Seconde Guerre mondiale), le tout mélangé sans hiérarchie, sans contexte, sans souci d'explicitation"⁴.

Par ailleurs, l'égalité homme/femme définie par Gallo ne sert pas uniquement à caractériser l'identité nationale mais comme l'a bien remarqué le sociologue Eric Fassin dans son article "Les femmes au service de l'identité nationale" à assurer la supériorité des valeurs de la France⁵. Par ce point il s'agit de dresser les traits d'une civilisation "à la française" singulière. Cette singularité selon Eric Fassin s'affirme par rapport à des contre-modèles agités par le gouvernement actuel : contre-modèles que sont les stéréotypes racialisés d'une culture islamiques ou africaines qui tour à tour séquestrent et mutilent les femmes. Le roman national de Gallo est un roman nationaliste qui par ces pratiques discursives affirme la place de la France et de ses valeurs par rapport à des repoussoirs négatifs, jamais cités, mais omniprésents entre les lignes. D'ailleurs, dans une interview du 2 décembre paru dans le Point autour du débat sur l'identité nationale, Gallo revient sur cette suprématie à la française en matière d'égalité : "Il y a aussi "la sociabilité française", c'est-à-dire notamment l'égalité homme-femme, qui s'est forgée dans l'amour courtois, les favorites, les femmes savantes... Nous avons toujours imposé au rapport homme-femme une règle qui existe dans fort peu de pays : l'épanouissement de la femme"⁶. Quand on sait que celles-ci ont du attendre 1944 pour obtenir le droit de vote, 1965 pour avoir leur propre compte bancaire, 1967 pour le droit à la libre contraception ou encore 1975 pour celui à l'avortement, cette vision intangible - "nous avons toujours imposé..." - nous apparaît tout à fait douteuse.

Cette démonstration affirme plus qu'elle n'analyse véritablement ces "points cardinaux" de l'identité française, et d'ailleurs dès qu'on tente d'étudier ces propos on touche à des contresens historiques. Le caractère a-scientifique et décontextualisé de ces usages de l'histoire par l'académicien vise moins à susciter la réflexion du lecteur que son adhésion au "roman national" qu'il met en scène à travers ces quelques pages. Les femmes constituent donc un objet-prétexte, au service d'une rhétorique qui ne débat pas, mais glorifie véritablement l'identité nationale. Cette tendance du discours de Gallo est révélatrice d'un des moteurs pervers de ce "grand débat" autour de l'identité nationale. Un débat qui réduit d'emblée la diversité nationale à une identité unique dont c'est moins la définition de sa complexité qui intéresse l'historien organique du pouvoir Max Gallo que le fait d'entretenir une sorte de nationalisme mémoriel simpliste où l'on est juste "fier d'être français"⁷.

"La République n'a pas d'identité assignée, figée et fermée, mais des principes politiques, vivants et

ouverts. C'est parce que nous entendons les défendre que nous refusons un débat qui les discrédite. Nous ne tomberons pas dans ce piège tant nous avons mieux à faire : promouvoir une France de la liberté des opinions, de l'égalité des droits et de la fraternité des peuples"⁸.

Extrait de "Nous ne débattons pas", appel lancé le 2 décembre 2009 par Médiapart avec deux cents personnalités visant à refuser le «grand débat sur l'identité nationale» organisé par le pouvoir.

Clyde P.

¹ sur la première page du site on peut lire "L'Institut Montaigne - Think Tank indépendant" <http://www.institutmontaigne.org/site/page.php>

² Dernièrement dans une dépêche de l'AFP du 4 avril 2009 on pouvait lire : "L'historien Max Gallo estime que l'élection de Nicolas Sarkozy était "aussi importante" que celle d'Obama, dans un entretien au Parisien-Aujourd'hui en France". <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2009/04/04/01011-20090404FILWWW00618-max-gallo-flatte-sarkozy.php>

³ Yves POIRMEUR, « Conclusion générale. Domination masculine et politiques du genre. Dérive à partir de l'exemple camerounais », in Luc SINDJOUN (dir), *La biographie sociale du sexe*, Paris, Karthala, 2000.

⁴ Nicolas OFFENSTADT, *L'Histoire bling-bling. Le retour du roman national*, Paris, Stock, 2009.

⁵ http://observatoire2.blogs.liberation.fr/normes_sociales/2009/11/les-femmes-au-service-de-lidentite-nationale.html

⁶ <http://www.lepoint.fr/actualites-societe/2009-12-02/max-gallo-en-chaque-francais-il-y-a-un-etranger/920/0/400886>

⁷ Max GALLO, *Fier d'être français*, Paris, Fayard, 2006, 135 p.

⁸ <http://www.mediapart.fr/journal/france/021209/lappel-de-mediapart-nous-ne-debattons-pas>

- [Qu'est-ce que l'Institut Montaigne ?](#)

Par [Ian LD](#) dans "[Qu'est-ce qu'être français ?](#)" par l'Institut Montaigne le 17 Novembre 2009 à 20:26

Version moderne et américanisée du club de réflexion, le think tank réunit un groupe d'individus cherchant à formuler des réponses et des solutions à des problèmes politiques et de société. Le think tank se démarque du club par sa volonté affichée de peser dans les choix politiques et sa présence importante sur la scène médiatique.

Le think Tank Institut Montaigne a été créé en 2000 par Claude Bébéar, fondateur d'AXA. Il se donne pour objectif de donner la parole à des acteurs de la société civile et d'influencer les politiques publiques autour de trois axes : mobilité et cohésion sociale, modernisation de la sphère publique, stratégie économique et européenne.

On y retrouve de nombreux chefs d'entreprise, des hauts-fonctionnaires, des membres de professions libérales du droit et du consulting et des enseignants-chercheurs : une société civile (sic) réduite à un réseau de CSP ++, révélateur d'un élitisme important,

Sa position sur l'échiquier politique est ambiguë : le directeur général de l'Institut, Philippe Manière,

dit qu'il est composé d'autant de gens de droite que de gauche¹ tandis que Libération le qualifie « d'institut ultralibéral »².

On peut regarder cela au travers de quelques propositions de l'association.

Sur l'université, l'Institut appelle à une augmentation des frais d'inscription afin « de servir d'aiguillon de la concurrence entre les établissements et de responsabilisation des étudiants dans leurs choix d'orientation » : un genre de discours récurrent chez V. Pecresse³.

Dans le cadre de sa réflexion sur le thème Diversité et égalité des chances, L'Institut prône la mise en place de la discrimination positive⁴, une idée que la droite affectionne particulièrement, Sarkozy la soutenant à plusieurs reprises.

A l'opposé, l'Institut peut avoir des propositions qui sentent légèrement le gauchisme comme nous l'explique un article de Libération en mars dernier⁵ : « *nationalisation de pans entiers de l'industrie financière mondiale* », taxation des activités spéculatives des banques et tout cela pour que « *l'ensemble des marchés mondiaux de dérivés [contribue] à l'intérêt général et non plus seulement à l'intérêt de quelques grappes de traders sans supervision rigoureuse.* ».

Après un rapide survol des différents articles que l'on peut trouver sur la toile concernant l'Institut Montaigne, l'internaute peut tout de même se faire cette réflexion : tout ce qui se revendique de gauche critique les propositions de l'association et la caractérise comme libérale, tout ce qui se dit de droite ne semble pas critiquer les positions de l'institut et seul celui-ci se dit indépendant de toute étiquette politique. Mis à part que Claude Bébéar dirige le comité des sages du Medef, connu pour sa neutralité sur l'échiquier politique ...

Ian LD

[1http://www.acrimed.org/article2519.html](http://www.acrimed.org/article2519.html)

[2http://www.liberation.fr/economie/0101558601-le-liberal-institut-montaigne-pique-une-crise-d-altermondialisme](http://www.liberation.fr/economie/0101558601-le-liberal-institut-montaigne-pique-une-crise-d-altermondialisme)

[3http://discours.vie-publique.fr/notices/093001441.html](http://discours.vie-publique.fr/notices/093001441.html)

[4http://www.institutmontaigne.org/les-oublies-de-l-egalite-des-chances-72.html](http://www.institutmontaigne.org/les-oublies-de-l-egalite-des-chances-72.html)

⁵Voir note n°2

- [La "francité" de l'Institut Montaigne : de l'anecdote au mythe](#)

Par [lesorbonnard](#) dans "[Qu'est-ce qu'être français ?](#)" par l'[Institut Montaigne](#) le 16 Novembre 2009 à 20:26

[Article](#) à [télécharger](#) [ici](#)

Nous avons pu obtenir l'ouvrage collectif *Qu'est-ce qu'être Français ?*, organisé sous l'égide de l'Institut Montaigne et publié chez Hermann Edition. Le livre sort demain et nous avons

décidé de vous faire part d'une première critique générale de l'ouvrage avant de revenir dans la semaine sur certaines contributions. La sortie de l'ouvrage correspond au premier acte du « grand débat » lancé par Eric Besson. L'ouvrage doit, selon le site de l'Institut, être « sans concessions mais bienveillant. Au-delà de la variété des parcours, dix-neuf approches riches, ouvertes, positives, en écho à la pensée de l'historien Fernand Braudel : « la France est diversité.137[1] » Le livre est très hétérogène autant par les parcours des auteurs que par la longueur de leurs contributions. Aucun modèle ne fut prédéfini, chacun écrivit selon son inspiration. Nous pouvons interroger la façon dont ces contributions ont été commandées par l'institut Montaigne puisqu'il y a des auteurs qui remettent en cause le débat d'Eric Besson138[2]. Nous essayerons ici de comprendre l'architecture générale de ce livre pour en faire ressortir les récurrences et les idées phares.

Le volume des contributions est variable, de deux à plus de dix pages selon les auteurs. Ce qui est frappant dans l'organisation de l'ouvrage est l'alternance de textes politiques, voire polémique, comme celui de Marc Odendal139[3], avec des passages très anecdotiques, dans lesquels les auteurs décrivent leurs parcours personnels, ainsi Ana Palacio140[4] lorsqu'elle se souvient des lectures de son grand-père. Le choix des auteurs141[5] est sans doute l'un des éléments de compréhension de ses différents styles d'écriture. Les auteurs sont pour la plupart des anciens élèves des « grandes écoles » (ENS / Polytechnique / la Sorbonne) ou des professeurs dans ces mêmes établissements, dans des filières telles que le droit, la philosophie ou la science politique. Le second ensemble d'auteurs correspond à des écrivains – essayistes, comme Gaston Kelman, ainsi que des personnalités « associatives » tel que Thaima Samman (membre fondateur SOS Racisme). Dans cette seconde catégorie, on peut remarquer qu'ils sont tous « français d'origine... ». Leurs propos reflètent surtout leurs parcours personnels et racontent leurs histoires, c'est-à-dire leurs intégrations. Il y a donc deux ouvrages qui cohabitent : un plus politique voire idéologique et un autre beaucoup plus bibliographique justifiant souvent la théorie du premier. Comme dans le débat plus général « qu'est ce qu'être français » et la question de l'immigration sont imbriqués semble-t-il volontairement et naturellement.

On retrouve dans ce recueil certaines idées des contributions que nous avons pu lire sur le net, et qui sont ici reprises de manière récurrentes. L'exemple de la France « Black-Blanc-Beur » du Mondial de Football 1998 est repris à plusieurs reprises. Le triptyque « Liberté, Egalité, Fraternité », l'honneur du drapeau et de la *Marseillaise* sont aussi récurrents. Mais c'est à la lecture de passages plus politique que nous pouvons reconstituer la pensée globale de l'ouvrage.

Le premier élément est que la France est en crise et en danger. Gaston Kelman pense que « les communautarismes et les intégrismes nous guettent142[6] », Marc Odendal pense lui que si « nous renonçons à être français [...] nous disparaîtrons en tant que Français143[7] » pendant que Shan Sa s'inquiète de la perte du niveau de la langue française. Ceux qui ont fait le choix de répondre à l'invitation de l'Institut, constatent que l'identité française est en crise. La crise est à la fois interne (la langue, l'éducation, la fierté) et externe (le danger de l'intégrisme). Diagnostiquer une crise permet de se positionner pour le gouvernement comme celui qui va guérir ce mal144[8].

La contribution de Marc Odendal, « Etre français : un engagement, une responsabilité », est sans doute la plus intéressante car elle synthétise à elle seule, les récurrences de l'ouvrage. Selon l'auteur, l'élément fondamental de la problématique est selon lui, que les Français n'ont plus la

¹³⁷[1] <http://www.institutmontaigne.org/qu-est-ce-qu-etre-francais--3109.html#medias>

¹³⁸[2] Alfred Grosser, « Identités françaises », in *Qu'est ce qu'être français*, Institut Montaigne (coord), Paris, 2009, pp 47-63. Cet auteur est intervenu dans le Sud Ouest du jeudi 5 novembre.

¹³⁹[3] « Etre français, un engagement, une responsabilité », p 85-93

¹⁴⁰[4] « Afrancesados », p95-99

¹⁴¹[5] <http://www.institutmontaigne.org/les-auteurs-3102.html>

¹⁴²[6] p68

¹⁴³[7] p93

¹⁴⁴[8] N. Offenstadt, *L'histoire Bling Bling le retour du roman national*, Stock, Paris, 2009.

volonté d'être. Être français, « il faut le vouloir 145[9] ». Cette absence de volonté s'explique selon lui d'abord par le fait que l'enfant qui « naît d'abord français, est d'abord rattaché « à une tradition familiale ». Le premier lien de « cette francité » est alors la famille où plutôt la bonne famille que chaque enfant français devrait avoir. J'indique « bonne » car l'auteur souhaite à la fois « des parents capables » et « cohérent » c'est-à-dire qui « aiment la France ». Il propose même de former ces parents qui par définition seraient incapables. La notion familiale est récurrente dans l'ouvrage, notamment chez les écrivains qui expliquent tout au long de ces lignes autobiographiques que c'est par une « mémé146[10] », un « père » ou une « mère émue147[11] » qu'ils auraient aimé la France. La famille et le lien maternel sont alors exacerbés et liés à l'idée de la France.

Le second élément à l'origine de cette crise identitaire serait l'éducation et d'un point de vue générale des savoirs enseignés et diffusés par les Universités.

« Nous plaquons plutôt notre vérité sur les faits, quitte à contraindre la nature. Cela peut aboutir à la Terreur, influence des totalitarismes (voire, entre autres, les Khmers Rouges au vingtième siècle, que l'Université française à si bien formé) [...] plus de 50% des Français148[12] se méfient de l'économie libérale (ils devraient se méfier de leurs professeurs d'économie, il suffit de voir comment cette matière est enseignée à l'école). 149[13] »

Ce passage est caractéristique dans le sens où l'on observe dans certaines contributions cette idée que la France serait sous l'emprise d'une pensée dominante, sans doute de gauche, et que certains comme monsieur Odendall oseraient critiquer. Michel Maffesoli entame sa contribution par « Ainsi, à titre d'hypothèse et au risque d'aller à contre-courant des pensées convenues150[14] », Gaston Kelman indique qu'elle n'est pas loin l'époque où « la sociologie nous intimait à tous de respecter les cultures des auteurs [...] même si ces mœurs, ces coutumes et ces traditions heurtaient les sensibilités de la France éternelle151[15] ». Après la peur de l'intégrisme venant de l'extérieur, voilà revenir le mythe de l'intelligentsia. Ce vocabulaire est commun aux défenseurs de ce débat, Eric Besson est notamment revenu sur cette notion lors de son entretien avec Guillaume Durand152[16], ainsi que Nicolas Sarkozy lors de la remise de la Légion d'Honneur à Dany Boon.

Face à ce tableau peu réjouissant que nous propose Marc Odendall, qui identifie la France à un pays de fonctionnaires, de « PME peu dynamique », et d'un monde du travail « sclérosé [...] attendant tout du chef » qui nous amène selon lui « à la tombe153[17] », celui-ci propose de « redevenir français ». Rien que ça ! L'auteur propose au final un « renouveau intellectuel et moral » et de « renouer avec quelques valeurs bien françaises –paysannes ou aristocrates, qu'importe – qui se résumeraient dans le triptyque suivant : « Confiance, Audace Générosité »154[18]. La paysannerie et la notion de terre sont maintes fois utilisées dans cette publication. On la retrouve chez Thaiman Samman qui « en bonne Française » a besoin « de [se] sentir reliée à un terroir, un territoire limité155[19] ». A l'image de ce qu'en pense notre président, la terre est un des éléments qui définit, selon l'ouvrage, notre identité.

145[9] p85

146[10] Gerardo della Paloera

147[11] Tidjane Thiam

148[12] Chiffre sans référence. Argument d'autorité.

149[13] p88

150[14] p72

151[15] p68

152[16] Lors de l'émission de *l'objet du scandale* du mercredi 11 novembre. Lien :

http://programmes.france2.fr/objet-du-scandale/index.php?page=article&numsite=2225&id_article=5174&id_rubrique=2228

153[17] p91

154[18] p93

155[19] p119

L'institut Montaigne indique dans son avertissement que le but de sa démarche est de comprendre « cette francité ». Il construit ce concept selon deux critiques internes et externes de la France et organise un discours idéologique se basant généralement sur le mythe et le fantasme. Le fantasme d'abord de la peur de l'intégrisme mais aussi de ces « mauvais français » qui éduquent mal leurs enfants. Le mythe de la France éternelle ensuite, de cette mère imaginée, de cette terre désirée que les différents passages autobiographiques de « français d'origine de ... » contribue à justifier. A part la contribution de Njat vallaud Belkacem qui est assez critique, la plus part des interventions justifient l'intégration de « nouveaux français ». La question de l'intégration est continuellement évoquée dans l'ouvrage, on relate l'intégration par le lycée étranger, par la famille ou bien encore par l'armée. La contribution de Tidjane Thiam, dans laquelle celui-ci évoque l'émotion de sa mère lors de son passage dans le défilé du 14 juillet est caractéristique du rôle qu'on attribue à ces passages biographiques. Ils représentent ici « les bon français intégrés » et sont la bonne conscience de l'ouvrage qui dans sa globalité exprime un sentiment de méfiance et d'une peur de l'avenir. On peut être persuadé que certains seront surpris, s'ils lisent les autres contributions. Alfred Grosser a notamment indiqué que le débat sur l'identité nationale était « démagogique¹⁵⁶[20] », il y participe néanmoins à cet ouvrage qui répond aux mêmes thèmes.

A la lecture de ces témoignages, l'identité nationale française se construit selon la famille, l'éducation, l'émotion suscitée par les histoires des français d'origines. Le savoir est mis à mal, là où les sciences humaines sont caricaturées et où la peur de l'intégrisme est brandie. A quoi sert un tel débat ? A relancer une formule bien connue par le gouvernement en place : identité, immigration, sécurité. D'un point de vue général, l'ouvrage reflète une pensée tiède où l'anecdote et l'émotion permettent de cautionner des idéologues aux vieux habits.

Jean B.

-
- ["Qu'est-ce qu'être français ?" : l'Avertissement](#)

Par [lesorbonnard](#) dans ["Qu'est-ce qu'être français ?" par l'Institut Montaigne](#) le 13 Novembre 2009 à 10:27

Avec cet article, Place de la Sorbonne inaugure une série d'articles qui aura pour objet une analyse critique de l'ouvrage ["Qu'est-ce qu'être français ?"](#) publié par l'Institut Montaigne. *"A l'heure où les signes de l'identité française sont souvent moqués ou mis en cause (sifflements de la Marseillaise, cartes d'identité brûlées...), notre pays ne peut s'abstenir d'une réflexion sur cette question majeure : "Qu'est-ce qu'être français aujourd'hui ?". [...] Cette question, l'Institut Montaigne l'a posée à dix-neuf personnalités. Dix-neuf auteurs d'origines, de cultures, de professions différentes. Dix-neuf approches riches, ouvertes, positives, où s'illustre la pensée de l'historien Fernand Braudel : la France est diversité. Les contributions sont suivies d'une interview – bien sûr imaginaire et posthume – d'un des plus grands écrivains français qui soient, Montaigne."*

1ere partie de notre analyse : l'Avertissement, pages 7 et 8.

Dès la première page, que dis-je ? Le premier mot, le décor est planté. Ce n'est pas une

¹⁵⁶[20] http://www.harki.net/docs/Grosser_identite_nationale_sud_ouest.pdf

introduction, pas un préambule, ni même une préface qui invite le lecteur à poursuivre sa lecture. Non, il s'agit ici d'un « Avertissement ». Attention lecteur, cette œuvre littéraire mérite une mise en garde ! Tels les avertissements du CSA¹, la lecture peut parfois heurter les âmes sensibles.

« Qu'est ce qu'être français ?² » est donc « une question (...) d'apparence banale³ » qui nous est posée très innocemment par le ministre de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire. Elle est relayée ici par l'Institut Montaigne sous la forme de dix neuf témoignages.

Une suite de questions constitue l'introduction de cette brève mais dense présentation. Il est rare que les questions soient innocentes et ce d'autant plus lorsqu'elles sont posées par un « think tank indépendant⁴ » qui « nourrit l'ambition⁵ » d'aider « notre pays⁶ » à y répondre. Vaste ambition pour une vaste question...

La première est déjà surprenante : « suffit-il de vivre dans l'Hexagone ?⁷ »

On peut avec une extrême célérité, sans même lire une ligne supplémentaire, répondre NON. Car si un seul utilise cet argument, alors, nous pourrions aisément lui rétorquer qu'il fut un temps où la France, rayonnait grâce à son empire colonial, et que de celui-ci nous conservons des « miettes d'Empire⁸ » dans plusieurs endroits du globe. Il est peut être bon de rappeler que ces morceaux de France sont hors Hexagone.

« D'y être né ?⁹ » est la seconde question. Celle-ci sous entendrait qu'une intégration même réussie ne suffirait pas pour se dire ou se sentir français. Pourtant Mr Besson, depuis lundi a annoncé qu'il récompenserait « les efforts d'intégration¹⁰ » par des bourses étudiantes pour « ceux qui n'étaient pas francophones au départ, et qui ont obtenu une mention bien ou très bien au bac 2009¹¹ ». La naissance est donc, elle aussi, de suite à écarter comme réponse à la question posée en couverture.

Les francophones justement reviennent très vite puisque l'une des questions suivantes est « parler la même langue » Le français est langue officielle nous ne discuterons pas ce point, mais c'est aussi le multilinguisme qui fait la richesse de notre pays. L'unité linguistique prévaut certes ! Les Québécois parlent la même langue que nous, mais à priori cela ne les dispense pas des formalités lorsqu'ils veulent venir s'installer dans « l'Hexagone ». En revanche, il est des langues qui vivent, qui se parlent, qui s'enseignent sur le sol national, qui viennent enrichir notre culture mais qui ne sont que régionales.

« Hériter d'une culture¹² » serait alors une question qu'il faut se poser afin de réussir à répondre à la question principale. « Culture » est ici au singulier. Il faudrait donc lors de la naissance ou de la naturalisation prendre en bloc La Culture française. A force de rechercher une supposée unité nationale, ce débat va finir par exacerber les « sous cultures¹³ ». Ces dernières sont définies de manière simpliste comme étant la culture spécifique à des sous-groupes, à l'intérieur d'une société globale, mais qui présentent avec cette dernière un certain nombre de traits culturels communs, mais aussi nombre de traits culturels spécifiques différents qui ne se retrouvent pas dans les autres groupes sociaux qui composent la société. Alors La Culture française serait cette supra entité culturelle. Il ne faut pas oublier que toute culture est relative et peut être la « sous culture » d'une autre. La question aujourd'hui ne devrait elle pas être plutôt posée de façon européenne ? Peut-on aujourd'hui continuer à construire la culture sans le reste de l'Europe ?

A force de réclamer à corps et à cris l'unité, ce débat ne pourrait avoir comme résultat que de faire naître ou se renforcer des velléités revendicatives de toutes ces « sous cultures », de toutes celles qui finalement ne verront pas leurs valeurs figurer au beau catalogue de la Culture française.

D'ailleurs l'Institut Montaigne ne cherche pas à comprendre ce qu'est « être français » il ne s'intéresse qu'à « l'ensemble des caractéristiques de ce qui est préalablement reconnu comme français¹⁴ ». L'emploi du terme de « francité » (et ce à deux reprises) renforce cette impression. La question « qu'est ce qu'être français ? » nécessiterait une réponse qui ne pourrait prendre en compte que les caractéristiques qui sont déjà reconnues comme françaises. Etre français serait donc une notion immuable qui ne souffrirait aucune nouvelle intrusion dans la liste préexistante de ce qui est

propre à la France et reconnu comme telles.

L'objectivité de cet ouvrage n'est pas non plus de mise puisque seuls « des hommes et des femmes amoureux de la France » s'expriment ici. Pas de voix dissonantes, pas de critiques, l'unité en somme... Le gouvernement et les débats qu'il entend mener ne semblent guère prendre en compte les voix différant de la leur. Ceci est dit, seuls ceux qui adhèrent et œuvrent dans le bon sens ont droit à la parole. Toute opposition est évacuée.

Mais ce n'est pas comme cela que les choses sont présentées ici. Le débat ferait tellement l'unanimité qu'au lieu des « dix-neuf contributions [qui] forment ainsi cet ouvrage, [il] aurait pu en compter cent ou mille ». Il est évident que la foule se presse à la porte de l'Institut Montaigne pour pouvoir participer à cette publication... d'autant que « leurs contributions réunies sont autant d'approches de la francité contemporaine, étonnante combinaison de mythes constitués, d'attirances irrésistibles et de tendresses critiques ». Quel bel éloge, dès l'avertissement !

D'autant que ces contributions sont celles de « personnes d'origines, de cultures, de formations, de professions différentes » mais à priori avec une opinion semblable à celle des chefs d'orchestres de ce débat. La diversité oui, mais « ce sujet majeur » a vocation à « offrir les mêmes chances d'être différents » à tous. A force de signaler les différences on pourrait tendre vers leur renforcement, à l'inverse, la mise en exergue de l'altérité renforcerait et valoriserait l'image de celui qui se définit comme un vrai français¹⁵. Cet avertissement nous laisse donc sur une douce note d'un retour du discours nationaliste mais avec des acteurs bien plus nombreux car celui-ci est désormais légitimé par le gouvernement lui-même!

1. Conseil supérieur de l'Audiovisuel qui a mis en place toute une série d'avertissement au public.
2. Institut Montaigne (coord.), *Qu'est-ce qu'être français?*, Hermann, Paris, à paraître le 17 novembre 2009.
3. *Ibid.*, p7.
4. Comme il est défini sur son site internet cf. <http://www.institutmontaigne.org/site/page.php>
5. *Op. cit.*, p8
6. *Ibid.*, p8
7. *Ibid.*, p7
8. Cf. C.F. Jullien, « Les dernières miettes de l'empire », in *Le Nouvel Observateur*, lundi 15 décembre 1975, p 36.
9. *Op. Cit.*, p7
10. Dépêche AFP de lundi 9 novembre 2009 « Création de bourses étudiantes récompensant des efforts d'intégration ».
11. *Ibid.*
12. *Op. cit.*, p7.
13. F. Bloess, J. Etienne, J.-P. Norbeck & J.-P. Roux, *Dictionnaire de sociologie*, Ed. Hatier, coll. Initial, 1995.
14. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/francit%C3%A9#>
15. Sur l'altérité voir les écrits de T. Todorov et notamment *Nous et les autres*, Paris, 1989.

